Commission indépendante
d'étude de Fondacio

29 octobre 2026

RAPPORT

Fondacio,

Études historiques et critiques pour en finir avec les abus

À la demande de Fondacio, la commission d'étude précise qu'elle assume la responsabilité des choix et des jugements exprimés dans le présent rapport.

SOMMAIRE

Introduction **Page 4**

Première partie
Les abus **Page 11**

Chapitre premier
Entendre la parole des victimes Page 12

Chapitre II
Vue d'ensemble des abus Page 44
par Brigitte Debernardy

Deuxième partie
Panorama des Fondations du Monde nouveau **Page 59**

Chapitre III
Le contexte charismatique des 17 premières années des FMN Page 60
par Pierre Levené

Chapitre IV
Les Fondations du Monde Nouveau : Panorama Page68
par Pierre Levené

Troisième partie
Années-clés de l'histoire de Fondacio **Page 109**

Chapitre V
1974, les origines
Le temps de la Communauté chrétienne de Formation Page 110
par Martine-Camille Kauffmann

Chapitre VI
1977, une année charnière Page 130
par Brigitte Debernardy

Chapitre VII
1985, un moment de rupture dans les relations entre l'Église et les Fondations Page142
par Martine-Calmille Moreau-Kauffmann et Gérard Kauffmann

Chapitre VIII
1991, le départ du fondateur Page 162
par Gérard Kauffmann

Chapitre IX
2008, Le congrès de Borzée Page 190
par Gérard Kauffmann

Chapitre X
2019, l'écoute de la parole des victimes Page 211
par Brigitte Debernardy

Quatrième partie
Approche thématique de l'histoire de Fondacio **Page 216**

Chapitre XI
Analyse de la spiritualité et de la théologie de J-M. Rousseau, des FMN et de Fondacio (1974-2023) Page 217
par Joël Molinario

Chapitre XII
La méthode PRH : Origine et utilisation par les FMN et par Fondacio Page 295
par Martine-Camille Moreau-Kauffmann

Chapitre XIII
Gouvernance et ressources humaines : Poids de l'héritage et marche en avant Page 336
par Brigitte Debernardy

Chapitre XIV
Les Fondations du Monde Nouveau étaient-elles sectaires ? Page 413
par Thierry Lamote

Conclusion-Synthèse **Page 464**

Annexes **Page 467**

INTRODUCTION

La commission d'étude indépendante qui signe le présent rapport a une double origine. D'une part, elle incarne la volonté de Fondacio de surmonter l'auto-dissolution d'une première commission suscitée par la prise de parole des personnes victimes et d'autre part, elle résulte des engagements pris envers les victimes qui ont eu recours à la démarche de justice réparatrice proposée par la Commission Reconnaissance et Réparation (CRR) dont c'était l'une des demandes principales. Il faut souligner que ce recours n'a été possible que parce que Fondacio, en toute liberté, a décidé d'adhérer à la CRR, permettant ainsi l'intervention de ce tiers de justice au bénéfice de victimes pour lesquelles la justice pénale ou civile ne pouvait plus rien en raison, notamment, de la prescription des faits.

Le mandat qui a été donné[1] à la commission lui fixe cinq objectifs et définit le cadre du travail à faire.

Ces cinq objectifs sont les suivants :

1. Faire la lumière d'un point de vue concret sur l'histoire de Fondacio et les événements marquants de la Communauté, notamment ceux qui ont été douloureux ou ayant provoqué des crises, depuis 1974 jusqu'à aujourd'hui, sur l'ensemble des activités du mouvement en France ou qui procèdent d'une structure juridique implantée en France ;
2. Mieux comprendre les mécanismes de domination et l'advenue d'abus (abus sexuels, spirituels, de pouvoir) qui ont affecté les membres de Fondacio personnellement ou collectivement ;
3. Formuler des recommandations pour la prévention des abus et des préconisations dans certains domaines-clés, par exemple : la vie spirituelle et l'exercice des charismes, l'accompagnement, la formation ou l'altérité dans la communauté ;
4. Analyser le discours de Jean-Michel Rousseau, ses zones de déviances et ses conséquences jusqu'à aujourd'hui ;
5. Accueillir la parole des victimes en complément et en lien avec la cellule indépendante d'écoute et la CRR.

Le mandat donné à la commission est large puisqu'il couvre une période de près de 50 ans et qu'il englobe toutes les catégories d'abus. Pour remplir cet objet, il définit le cadre de travail de la commission : il affirme son indépendance et précise le nombre de ses membres, le délai qui lui est imparti ainsi que le produit final attendu.

Une fois le mandat accepté et signé le 14 février 2024, la commission s'est constituée. Elle se caractérise par la diversité du parcours professionnel de ses membres et par un positionnement qui tire les leçons de l'expérience de la 1ère commission.

Elle comprend six membres[2] : la plupart sont bénévoles ; les autres ont accepté de ne percevoir qu'une indemnité modeste. Chacun a été choisi, par la présidente, en raison de ses compétences spécifiques,

[1] Le mandat figure en annexe 2.
[2] La liste des membres de la commission d'étude figure en annexe 3.

ce qui permet au groupe de déployer une approche pluridisciplinaire du sujet. Ainsi comprend-elle un théologien laïc, professeur émérite à l'Institut catholique de Paris, ancien membre de la Commission indépendante des abus sexuels dans l'Église (CIASE), un psychologue clinicien, à la fois professeur à l'Université de Lorraine et psychologue en centres spécialisés et en cabinet libéral, un ancien dirigeant du Secours catholique et de la Fondation Caritas France, une ancienne juge assesseure de la Cour nationale du droit d'asile et deux anciens membres du Contrôle général des Armées -dont la présidente- coutumiers des missions d'enquête, que celles-ci soient demandées par le ministre des Armées ou son cabinet ou qu'elles soient interministérielles. Cette composition la différencie clairement d'une cellule d'écoute et ne permet aucun amalgame.

*

Interpellée par l'expérience malheureuse de la 1ère commission sur laquelle elle s'est attentivement penchée, la commission a veillé à asseoir la crédibilité de son indépendance par une prise de distance suffisante vis-à-vis de Fondacio. Elle a ainsi pris le parti de ne pas s'y adosser, ni en matière de locaux, ni en matière de soutien administratif. Et elle a évidemment décliné la proposition de mise à disposition d'une aide au dépouillement des archives.

Partant, la commission a demandé à Fondacio de lui allouer un budget[3] dont elle a calculé le montant à partir de ses prévisions de dépenses en rémunérations-charges sociales, déplacements et fonctionnement. Après négociation et ajustement, Fondacio y a consenti. La commission a ainsi pu engager sous sa seule autorité toutes les dépenses qui lui sont apparues nécessaires, leur paiement étant seul assuré par Fondacio. Elle a veillé à faire preuve de parcimonie dans leur engagement.

En particulier, pour garantir son indépendance et la confidentialité des informations traitées, notamment celle de ses fichiers informatiques, la commission a choisi de se faire accompagner par un prestataire de services extérieur spécialisé dans la mise en œuvre de la réglementation relative à la protection des données personnelles. Elle s'est ainsi dotée d'une messagerie dédiée et d'un espace de stockage sécurisé dans un cloud européen auquel seuls ses membres ont accès, après une habilitation formelle, dans des conditions strictement précisées par note interne. La mise en place et l'entretien de ce dispositif constituent le poste principal de ses dépenses de fonctionnement. L'absolue nécessité de garantir une stricte confidentialité aux personnes qui ont bien voulu s'adresser à la commission -confidentialité concernant à la fois le fait de l'avoir contactée et le contenu de leur témoignage- justifie son montant.

De même, jugeant inenvisageable -sauf exception- de recueillir des témoignages dans les locaux de Fondacio, la commission a eu recours à des salles de réunion extérieures, parfois louées pour la journée, le plus souvent mises gratuitement à sa disposition par la CRR quand celle-ci avait des disponibilités. Cette gratuité, à Paris, a permis de réaliser une économie substantielle tout en facilitant grandement l'accueil des témoins ou l'organisation des réunions.

[3] Le budget et les dépenses réalisées par la commission d'étude figurent en annexe 4.

Au total, la commission a fonctionné de manière totalement séparée de Fondacio. Outre le paiement des factures et le remboursement direct des frais de déplacement des témoins qui ne demandaient pas l'anonymat de leur démarche, les seuls échanges sur l'avancement des travaux ont eu lieu au cours des points d'étape prévus dans le mandat -il y en eut sept-, en présence des représentants de la CRR, et matérialisés par des comptes rendus diffusés aux participants et aux membres du collectif « Choisir la lumière ».

Pour autant, la commission a jugé indispensable d'introduire une forme de « procédure contradictoire » avec Fondacio. Elle l'a fait au cours des deux derniers points d'étape. Le premier a été consacré à la présentation de ses principales conclusions concernant la période 1974-2008, le second devait permettre un échange sur le rapport provisoire adressé préalablement à Fondacio. Malheureusement, les représentants de Fondacio ont estimé avoir reçu le rapport provisoire[4] trop tardivement pour leur permettre de l'étudier correctement. Cet ultime point d'étape a donc tourné court et, hormis deux observations[5], aucun échange contradictoire n'a eu lieu. Entre ces réunions, toutefois, la commission d'étude a reçu les observations écrites ou orales des représentants de la communauté et a engagé un dialogue avec eux pour identifier clairement les désaccords et distinguer, parmi ceux-ci, ceux qui appelaient des approfondissements de sa part en vue de corriger des erreurs factuelles.

*

Tout en mettant en place son organisation matérielle, la commission d'étude a élaboré sa méthode de travail et défini les principes qui devaient conduire ses investigations. Mais sa première démarche, prioritaire, a été de rencontrer individuellement les membres du collectif « Choisir la lumière ».

La méthode de travail retenue a consisté à combiner écoute des témoins et dépouillement d'archives.

Dès l'annonce de sa création par Fondacio, de nombreux témoins ont pris contact avec la commission, voulant contribuer à éclairer l'histoire de la communauté. En dépit des délais d'attente parfois longs qui leur ont été imposés en raison de la modestie des moyens disponibles, ils ont tous pu être entendus.

En plus de ces témoignages spontanés, un certain nombre de personnes ont été sollicitées du fait de leurs responsabilités passées ou présentes ou de leurs compétences. À l'exception d'un refus (Françoise Porte) et de deux demandes restées sans réponse (Jean-Michel Rousseau, Pierre Chevallet), toutes ont accepté de rencontrer la commission. En revanche, l'appel à témoignages lancé le 21 novembre 2025 dans le journal La Croix n'a pas eu l'effet espéré. Personne n'a contacté la commission en invoquant cette publication.

Au total, 97 témoignages ont été reçus, dont 7 par écrit exclusivement, au cours de 86 entretiens d'une durée moyenne de plus d'une heure quarante-cinq -certains dépassant quatre heures. Parmi ces

[4] Le rapport provisoire soumis au contradictoire n'intégrait pas le chapitre II, Vue d'ensemble des abus, dont la rédaction n'a pas été achevée avant la date de l'ultime point d'étape prévu pour le débat contradictoire.

[5] Les deux observations ont porté sur le chapitre XIII, Gouvernance, Fondacio a relevé d'une part que la rédaction sur la congrégation ne tenait pas compte des travaux en cours entrepris pour lui redonner vie à l'Esvière et d'autre part que, vu le label Ideas de son association Fondacio, la critique d'opacité n'était pas fondée. La commission a accepté de revoir la rédaction du paragraphe sur la congrégation de manière à signaler les travaux en cours mais elle a maintenu son opinion sur le second point, tout en s'engageant à le développer pour le rendre plus clair.

témoignages, 50% sont d'anciens membres qui, pour quelques-uns, ont gardé des relations entre eux dans le cadre de MISENGRAIN, 41% sont des membres en activité, soit 25% de membres entrés adultes à l'époque du fondateur et 16% de membres entrés plus récemment ou entrés adolescents avant 1991, enfin 9% sont des personnes extérieures à Fondacio qui n'en ont jamais fait partie, dont trois évêques. La commission a effectué plusieurs déplacements à Angers, et s'est également rendue à Bruxelles et à Lausanne.

Le second axe des travaux de la commission a été le dépouillement des archives. Ont été ainsi examinées les archives numérisées transmises par Fondacio, ses archives détenues à l'Ermitage mais aussi celles qui sont conservées par les diocèses de Poitiers et de Versailles ainsi que par le Centre national des archives de l'Église de France. Toutefois, l'ensemble imposant des archives photographiques, sonores et vidéo de Fondacio a été exclu des recherches.

L'investissement de la commission a été ici très lourd en raison de la masse considérable de documents disponibles et des conditions particulièrement difficiles de leur exploitation à l'Ermitage. En effet, les nombreux déménagements des archives au fil du temps, d'une implantation à l'autre ou sur le même site, comme les deux qu'a connus en quelques mois la commission, se sont traduits par un stockage des papiers en vrac sans aucun souci de conservation ou de classement. Sachant que toutes les interventions de J-M. Rousseau -qui duraient des heures- ont été enregistrées puis dactylographiées, que toutes les activités donnaient lieu à l'élaboration d'une trame extrêmement détaillée ne laissant rien ni au hasard, ni à la spontanéité, que toutes les évaluations de tous les participants sont conservées depuis l'origine, que les « chronos » ne contiennent que les pièces de transmission, les documents transmis étant eux détenus ailleurs, que le contenu effectif des boîtes n'a plus que peu de rapports avec l'inscription portée dessus, pour ne citer que quelques situations caractéristiques, la commission s'est sentie ensevelie sous un fatras dont elle a eu beaucoup de mal à tirer les archives essentielles. Elle espère en avoir trouvé une part significative pour les objectifs qu'elle poursuit, sans pouvoir cependant garantir que tel ou tel document majeur ne lui a pas échappé. Elle n'exclut pas, en outre, que les destructions opérées à plusieurs reprises dans le passé[6] l'aient privée d'informations-clés.

Pour autant, au milieu de ce grand désordre, la commission a eu la surprise de trouver disséminées ici et là des notes manuscrites de J-M. Rousseau sous forme de feuilles, parfois datées, parfois non, rarement numérotées, volantes ou dans des classeurs qui ont été visiblement manipulés par d'autres personnes que leur seul rédacteur. Il est d'ailleurs arrivé qu'elles soient découvertes dans des boîtes indiquant « J-M. Rousseau après tri ». Elles ne portent que très rarement sur une période de plusieurs semaines : ce sont des notes éparses et discontinues mais ce sont toujours des notes personnelles. Tantôt introspection, tantôt journal, tantôt brouillons de lettre, tantôt préparation d'actions futures, elles témoignent, et le disent parfois explicitement, de la mise en œuvre par leur auteur des méthodes d'analyse de soi-même de PRH. La main ne suit pas toujours la rapidité de la pensée et les mots tronqués

[6] La commission a eu connaissance de deux séries de destruction d'archives. La première a eu lieu à Biot, lors de l'éviction de J-M. Rousseau. Plusieurs témoins ont en effet corroboré le fait que des archives avaient été sciemment brûlées en raison du « mal » qu'elles représentaient. Pour la commission, c'était surtout une manière simple de faire disparaître un certain nombre de faits. La seconde a eu lieu en 1992-1993. Elle a été, elle, organisée et très soigneusement préparée par G. Testard alors président des FMN. Par souci de transparence et par prudence, il avait constitué une commission comprenant un représentant de l'évêque de Versailles, le P. Christian Dioré, pour effectuer le tri des documents venant de Biot, notamment ceux qui avaient été récupérés dans le bureau de J-M. Rousseau et qui avaient été jusqu'alors conservés sous clé. Un procès-verbal du 25 janvier 1993, dûment signé par tous les membres de cette commission, donne la liste des documents détruits ou restitués à J-M. Rousseau. Si la commission n'a rien à redire sur le sérieux du travail, elle regrette cependant que les destructions aient été aussi importantes. Ultérieurement, il n'est pas impossible que de nouvelles destructions aient eu lieu, notamment lors du départ de la maison de Thiverval, comme l'envisage un mémo du 9 novembre 2000. La commission n'en a cependant pas retrouvé la trace administrative.

sont souvent difficiles à déchiffrer. Néanmoins, la commission a pris le parti d'en prendre connaissance. Elle a décidé de les exploiter dans la mesure où ces notes portaient exclusivement sur l'état d'esprit et les préoccupations de J-M. Rousseau dans sa conduite des Fondations ou face à PRH et sur la compréhension qu'il avait de la mission que Dieu lui donnait. Rien ne permet de dire s'il se livrait aussi à des réflexions sur les accompagnements qu'il pratiquait. La commission n'y a repéré aucune trace de confidence intime, alors qu'elle en a trouvé dans quelques correspondances anonymisées le concernant. En dépit de leur caractère très fragmentaire, ces notes se sont révélées d'un grand intérêt en présentant un homme assez différent de l'image qu'il donnait de lui-même.

La commission signale en outre avoir trouvé un certain nombre de correspondances du cardinal Suenens, quelques-unes adressées à J-M. Rousseau mais la plupart étant des échanges avec Ralph Martin ou Steve Clark ou avec des autorités vaticanes. Quelques documents relatifs à la Légion de Marie, dont une sorte de journal tenu pendant la guerre et une polémique entre prélats, à son sujet, ont également été trouvés. Vu les efforts du cardinal Suenens pour suivre le Renouveau charismatique comme le Pape le lui avait demandé, il est possible que ce fonds -que la commission n'a pas exploité- présente un intérêt pour la recherche en dehors de toute relation directe avec Fondacio.

En tout état de cause, l'écriture d'une histoire générale de Fondacio supposerait un effort préalable de rangement et de classement d'une très grande ampleur. La commission ne l'a pas fait, estimant que cette tâche n'entrait pas dans son mandat et n'était pas compatible avec les délais qui lui étaient alloués. Après lecture, et photocopie le cas échéant, elle s'est contentée de remettre les pièces où elles se trouvaient[7].

La documentation numérisée mise à sa disposition était également volumineuse mais elle était, elle, parfaitement accessible. Il faut cependant remarquer qu'elle ne concerne que les documents « officiels » qui jalonnent la vie de Fondacio. S'ils permettent d'établir une chronologie, ils ne donnent pas nécessairement accès à la compréhension fine de ce qui s'est réellement passé, à la différence de toutes ces notes personnelles, comptes rendus ou correspondances trouvées dans les archives papier. La commission estime donc qu'il serait dommageable de ne pas prendre soin de ces dernières lors leur installation à l'Esvière d'Angers.

Le travail de dépouillement des archives de l'Église a été beaucoup plus facile grâce à leur conservation dans de très bonnes conditions et à la disponibilité des archivistes qui ont reçu la commission, une fois les autorisations données par les autorités ecclésiastiques.

Enfin, la commission tient à souligner l'aide significative que lui ont apporté un certain nombre de témoins en lui communiquant leurs archives privées ou en l'orientant sur les documents qu'il serait opportun de trouver. Qu'ils trouvent ici l'expression de sa reconnaissance.

*

Après le type de travaux menés par la commission d'étude, il convient maintenant de préciser les principes qui l'ont guidée et qui ont déterminé l'élaboration du présent rapport.

[7] Le désordre des archives de l'Ermitage était tel que la commission d'étude n'a pas trouvé comment référencer les pièces qu'elle devait citer dans son rapport pour permettre à tout lecteur de s'y reporter. Elle a donc pris le parti de photocopier les documents concernés.

Sans s'attarder sur le respect des bonnes pratiques professionnelles en usage dans les différentes disciplines mises en œuvre par ses membres, il faut s'arrêter en revanche sur sa décision de placer les personnes victimes au cœur de son travail.

L'importance d'une telle démarche a été dégagée par la CIASE lorsqu'elle a constaté que « les victimes détiennent un savoir unique sur les violences sexuelles et qu'elles seules pouvaient nous y faire accéder pour qu'il puisse être restitué. […] Ces personnes étaient victimes, elles sont devenues témoins et, en ce sens, acteurs de la vérité. C'est grâce à elles que ce rapport a été conçu et écrit. C'est aussi pour elles, et pas seulement pour nos mandants, qu'il l'a été. C'est sur cet échange singulier et invisible qu'il a été construit, sans que tout cela n'ait été aussi clairement pensé à l'avance.[8] » À la suite de cette reconnaissance, trois universitaires, une sociologue, une juriste et un théologien, ont uni leurs compétences pour reprendre et développer la réflexion, aboutissant à l'énoncé d'une prescription : « Apprendre des victimes. »[9] Et c'est la même idée, devenue l'un des principes directeurs de son action, que met en œuvre la CRR. « La justice réparatrice place son centre de gravité dans la victime et non plus dans l'accusé. Ce choix qui s'explique par le souci de corriger l'asymétrie fondamentale créée par les abus commis, opère un renversement que l'on ne comprend véritablement qu'au travers de l'expérience de cette justice. Il entraîne plusieurs conséquences […]. »[10] Ces conséquences que liste le document de la CRR ont en commun de consacrer la place et le rôle de la victime : par exemple, elle a l'initiative du processus, sa parole compte et son récit, accueilli avec bienveillance et empathie, est apprécié selon un principe de vraisemblance et non pas de preuves formelles comme en matière de justice pénale. Et l'objectif poursuivi est de trouver les formes particulières de réparation qui correspondront aux attentes de la victime, parmi lesquelles la reconnaissance des faits et de leur retentissement dans sa vie, le rétablissement de la vérité, la compréhension des mécanismes qui ont conduit aux abus jouent un très grand rôle, bien plus important que la « réparation » financière qui sera déterminée par la CRR après une discussion collégiale interne puis proposée aux deux parties.

Pour la commission, ce principe de placer les victimes au cœur de ses préoccupations s'imposait. Suscitée notamment, comme on l'a dit, par les protocoles signés sous l'égide de la CRR, faisant siennes les analyses du président de la CIASE, elle reconnaît le savoir unique des victimes et la nécessité d'apprendre d'elles pour pouvoir comprendre ce qui s'est passé. Tout au long de sa mission, la commission a donc veillé à les tenir informées de la progression du travail et de ses conclusions. Elle s'est attachée à écouter leur parole car c'est à partir de leurs récits et grâce à leur courage qu'elle a pu comprendre le contexte et les mécanismes des violences commises.

Aussi est-ce par la parole des victimes que débutera le présent rapport.

Avant, toutefois, une remarque s'impose. La commission d'étude a été confrontée à une difficulté particulière venant de la « spiritualisation » de tous les éléments de la vie de la communauté tout au long de son histoire.

Sauf quelques exceptions, tous les témoins entendus sont habités par une profonde conviction religieuse qui fait du monde le lieu de l'affrontement des forces du Bien et des forces du Mal. Il s'ensuit l'affirmation omniprésente de la nécessité d'un « discernement » de la volonté de Dieu. Toute action, y compris les

[8] Rapport de la CIASE, Avant-propos du président, page 25.
[9] Atlani-Duault L., Lazerges C., Molinario J., *Violences systémiques dans l'Eglise catholique : Apprendre des victimes,* Dalloz, 2023.
[10] Principes directeurs d'une justice réparatrice en matière de violences sexuelles, in *Retours sur la journée « Une expérience de justice réparatrice »,* colloque organisé par la CRR le 12 décembre 2024.

plus banales comme des actes de gestion courante, doivent se faire en « docilité à l'Esprit Saint ». Et c'est par la prière individuelle ou collective que surgit soit la prophétie qui montre le chemin à prendre, soit l'intime conviction qui guide l'action.

Composée sur des critères non confessionnels, seulement en fonction des compétences techniques à rassembler et de l'engagement civique de chacun, la commission n'a tenu aucun compte, à aucun moment, des convictions religieuses, philosophiques ou politiques personnelles de ses membres - la révision interne de ses travaux, collégiale et croisée, y a notamment veillé -. Elle s'est efforcée de respecter avec bienveillance et sans jugement la conviction religieuse des personnes qu'elle a rencontrées, aussi bien dans l'évocation de manifestations mystiques comme l'effusion de l'Esprit, le parler en langues ou le prophétisme que dans les choix socio-politiques susceptibles d'en découler comme la démarche en faveur de l'écologie intégrale et le soutien des plus vulnérables.

Cette exigence de neutralité et de respect des convictions des membres actuels ou passés de Fondacio à laquelle la commission s'est pliée ne lui a cependant pas interdit de chercher à distinguer ce qui relève de la foi et ce qui relève des sciences sociales qu'elle a évidemment largement sollicitées.

*

Fruit de deux ans et demi de travaux, le présent rapport est centré sur ce qui s'est passé en France. Il n'aborde les aspects internationaux de Fondacio que lorsqu'ils sont en lien avec la vie de la communauté en France. Il faut souligner avec insistance qu'il vise à répondre au mandat reçu par la commission et non pas à relater les 50 ans d'histoire de Fondacio ou à en établir un bilan ou une évaluation.

Au risque d'une certaine hétérogénéité de présentation, chaque membre de la commission en a rédigé la partie correspondant aux investigations qu'il a personnellement menées sur l'un des axes d'étude retenus. Ce choix a permis de constater la convergence des conclusions alors même qu'elles procédaient de travaux distincts, dans des domaines différents. La vérification de la cohérence globale du rapport et les travaux de révision croisés puis collectifs qu'a ensuite menés la commission ont confirmé la validité de cette approche et de ses résultats.

La première partie du rapport donne la parole aux victimes, en particulier aux victimes d'abus sexuels mais pas seulement, et met en perspective les faits dévoilés. La deuxième partie présente, quant à elle, un panorama de l'histoire des Fondations du Monde Nouveau dans la perspective du Renouveau Charismatique. Puis la troisième partie évoque quelques années-clés qui ont marqué la communauté. Enfin, la quatrième et dernière partie examine, à travers quelques grandes thématiques, ce qui a permis ou facilité, directement ou non, la réalisation des abus.

PREMIERE PARTIE

Les abus

CHAPITRE PREMIER

Entendre la parole des victimes

Les victimes qui prennent ici la parole ont subi des abus sexuels mais aussi des abus spirituels ou des abus de pouvoir. Les extraits des témoignages qui sont transcrits ont été choisis parmi tous ceux qui ont été reçus par la commission en raison de la clarté avec laquelle ils expriment l'impact des faits sur la personne, sur le moment mais aussi tout au long de sa vie. Ils sont donnés dans un ordre aléatoire, sans classement, bruts de forme, sans élaboration de la part de la commission si ce n'est un effort d'anonymisation aussi poussé que possible pour respecter la volonté de la personne concernée. Certains de ces récits ont été directement donnés à la commission, par oral ou par écrit ; d'autres sont issus des archives de Fondacio. Certains décrivent des situations très graves ; d'autres des situations apparemment moins dramatiques. Tous cependant témoignent de confiance brisée, de souffrance et d'efforts parfois immenses pour se reconstruire.

*

Témoignage de Delphine

Globalement, à la CCF je dénonce plusieurs choses : je dénonce le phénomène d'emprise, je dénonce les abus sexuels, je dénonce aussi les abus financiers, les abus de pouvoir. Derrière les abus sexuels, il y a l'abus de pouvoir. Et je dénonce le phénomène d'exclusion.

Moi, les abus sexuels ça a durée sur environ une année scolaire… Un jour, j'étais très, très en souffrance, je pleurais fortement…. A et B qui habitaient au même étage que moi dans la maison communautaire ont entendu et sont allés prévenir Jean-Michel et Jane (X me l'a raconté récemment, je ne le savais pas). Jane, le lendemain, a envoyé quelqu'un pour me déménager : il m'a dit : « J'ai mission de te déménager ». Aucun autre mot ni explication de J-M. Rousseau et Jane…

En fait c'était une exclusion, même si je ne le nommais pas à l'époque ainsi -je souffrais, tout était confus…- C m'a dit [depuis] : « Je me souviens quand je suis arrivée. Tu étais toujours seule ; tu étais douloureuse ; moi je n'osais pas venir vers toi parce que tu étais considérée comme exclue. » […]

En fait, il m'a fait… Les abus, peu à peu, il m'a fait régresser jusqu'à la vie intra-utérine. Je ne sais pas comment j'ai pu arriver à faire des trucs comme ça. Je me retrouvais comme un embryon sur son ventre. Il me faisait poser la tête sur son ventre, en même temps il pénétrait manuellement. Il me faisait tenir son sexe. Moi, je ne connaissais rien en matière de sexualité, je n'étais pas du tout initiée. Je n'avais aucune expérience, rien. Je n'avais rien vécu à ce niveau. J'étais plutôt pudique, si j'en suis arrivée à me laisser imposer à vivre de telles choses, ce fut progressivement, avec le recul je vois combien J-M. Rousseau a préparé cela progressivement, me disant que « j'aurais des choses à vivre » … et il a organisé les choses… […]

Moi, j'ai le souvenir que je n'avais le droit qu'à faire le ménage, que tout le reste, je n'avais plus droit à rien. C'était douloureux. Et je n'avais jamais abordé ça parce que les souvenirs… j'étais dans la confusion. […] C'était trop douloureux et trop confus en moi pour pouvoir le nommer. Il n'y avait aucun mot à l'époque quand il m'a exclue, je peux dire ça, mais je ne posais pas le mot à l'époque. C'était toute ma faute, je me vivais en noir. […]

Je m'étais posé la question de la vie religieuse à une période de ma vie. Mais comme ça, ça m'embêtait le célibat. […] Je me faisais accompagner par un moine. J'allais de temps en temps dans ce monastère V, puis un jour, j'étais étudiante, j'arrive à ce week-end de jeunes. […] Jean-Michel Rousseau se trouvait en fait de passage à ce monastère. Comme je disais à mon accompagnateur que j'allais repartir du week-end avant la fin, il [Mon accompagnateur] me dit : « Ça tombe bien, il y a quelqu'un à ramener à la gare. » C'était Jean Michel Rousseau. Il savait que j'avais ce désir de communauté nouvelle, ce moine. On est donc parti après le déjeuner, J-M. Rousseau avait son train en fin d'après-midi. J'étais dans les débuts d'un groupe de renouveau charismatique. J'ai ramené Jean-Michel à la gare et voilà. Et puis sur le quai de la gare, je m'entends lui dire : « Merci pour qui tu es. ». Ce n'était pas dans mes habitudes de dire des trucs comme ça. Ça m'a surprise que ça sorte, mais c'était clair. Il n'y avait rien de sous-entendu, ni rien. C'était un cas de relation fraternelle. […] L'été suivant, j'arrive au 1er grand week-end du Renouveau Charismatique à la Baume Ste Marie, où se trouvaient tous les futurs fondateurs de communautés nouvelles. J'y suis accueillie par D : je lui dis que je suis en recherche d'une communauté nouvelle, il me présente alors J-M. Rousseau, qu'en fait j'avais déjà rencontré au monastère. Lors d'un entretien, Jean-Michel me propose de rejoindre Poitiers en septembre 1973. Je me suis dit : « Travailler, finir mes études, démarrer une communauté, ce n'est pas faisable. » Donc j'ai fait savoir à Jean-Michel Rousseau que je ne venais pas à la rentrée, que je terminais mes études. Mais je restais en lien et suis allée, durant les vacances scolaires, à des sessions. C'étaient des sessions avec un mélange, je me souviens, un mélange de PRH et de spiritualité. […]

Je suis arrivée à Poitiers […]. […] Et J-M. Rousseau m'a fait participer aussitôt à une réunion de responsables, une réunion de noyau. Tout de suite, il m'y a mise et, ça m'a fait mal, après, ce que j'ai vu, parce que les anciens qui étaient au noyau, Il les a évincés pour me mettre à leur place. […]

Et je me souviens, d'une date mémorable. Je revois le petit salon bleu qui donnait sur la rue de la Tranchée. La moquette bleue, la cheminée. Je me vois en réunion de noyau et d'accompagnateurs et on parlait des gens, on parlait sur les gens, on disait des choses. Moi, je n'étais pas d'accord qu'on parle comme ça sur eux. Je n'étais pas d'accord et je me souviens de ce jour-là. Je ne sais pas si c'est l'emprise qui a commencé. Ce n'était pas sexuel. Je me souviens que j'ai cédé. J'ai abdiqué de mon esprit critique ce jour-là. Et qu'on parle comme ça des gens, du for interne des gens, je ne trouvais ça pas normal. Et je me souviens du combat qu'il y a eu en moi et j'ai cédé, j'ai adhéré à ce que disait Jean-Michel. […]

Et je me disais : « Si je suis mal, c'est à cause de mes blessures d'enfance. » C'est ce qu'il me disait. Ce n'était pas à cause de ça. Alors j'ai travaillé sur mes blessures, ça ne faisait rien. C'est à partir du moment où… très récemment, je commence à aller mieux. Même s'il y a encore beaucoup de souffrances. […]

Je me souviens quand Jean-Michel m'a dit : « Pour ce que tu as à vivre, il faut que tu arrêtes ton boulot. » Je me souviens que les sœurs où je travaillais m'ont dit : « Mais on va en parler, pourquoi veux-tu arrêter ? » Et j'ai dit : « Non, non ! C'est clair. » J'aurais dû… J'ai écouté Jean-Michel. J'ai obéi à ce qu'il disait. […] J'étais comme permanente à l'époque parce qu'il n'y avait pas encore de permanence. Ce n'était pas organisé, mais la Communauté prenait en charge mon loyer, prenait en charge ma nourriture, mes sessions. Voilà. Et puis pour le reste, je me débrouillais avec des cadeaux d'anniversaire, mes économies. Je ne vivais pas avec grand-chose. […] J'ai fait des ménages aussi, je faisais des petits boulots [après l'exclusion] qui a été vers la fin de l'année, je n'étais plus rien. Après, j'étais exclue. J'étais

exclue. On me laissait venir aux réunions et tout, mais j'étais toujours très… J'étais en souffrance de toute façon, j'étais très mal. Moi, je croyais que c'est parce que j'étais très mal que j'étais toute seule, etc., que j'étais comme ça. Il n'y avait aucun mot. On ne m'a jamais rien dit, on a envoyé quelqu'un me déménager. Mais jamais, ni Jane, ni Jean-Michel ne se sont adressés à moi avec des mots. Il n'y avait aucun mot. J'avais juste le droit de faire le ménage […]

Léone Bréard faisait du « maternage ». Un jour, elle a voulu me mettre dans son lit. C'était une théologienne, je crois. Elle était animatrice PRH avant tout. Moi, je l'ai connue comme animatrice PRH. Elle m'a proposé d'aller dans son lit, mais je n'y suis pas allée. Donc ça en est resté là. Je me suis approchée, ça me dégoûtait tellement. C'était à la même époque, c'était après Jean-Michel. J'avais mal, donc j'étais allée la voir. Elle accompagnait les gens. […]

Andrée Lumeau était mon accompagnatrice de formation plan cadre PRH. J'y étais encore la 2e année, mais j'étais très mal, je lui parlais de ma souffrance, mais sans détails de ce que je vivais avec J-M. Rousseau ((j'avais promis le secret à J-M. Rousseau). Après 91, je l'ai appelée et elle m'a demandé pardon parce qu'« à l'époque, » m'a-t-elle dit, « Oui, tu faisais des allusions. Sans dire. » Je ne disais pas exactement. « Mais je croyais que tu fabulais. » Ça a duré sur un an, l'agression, à peu près. C'étaient des allusions à ces agressions. J'étais mal, je ne pouvais pas dire exactement mais j'exprimais des choses. […] […]

J'ai fini par quitter Poitiers et la CCF pour revenir dans ma région d'origine, mais j'ai continué à envoyer de l'argent quelque temps. Parce que je ne suis pas allée pour Jean-Michel, moi, au départ, je suis allée pour Dieu. […] Il y avait toujours eu des appels financiers dans la CCF et des demandes dès qu'il y avait des grandes assemblées, il y avait des appels aux dons… […]

J'avais des phobies, surtout la nuit. J'avais peur. J'avais des peurs, des peurs terribles, des gens. Et en fait j'étais très mal. Je me suis tendue, tendue. Tout le temps. Donc mon corps, il a emmagasiné. J'avais plein de douleurs. J'avais beaucoup de douleurs articulaires. Et c'est depuis peu que je commence un peu à relâcher. Il y a encore des tensions, mais ça va mieux. J'avais quitté l'Église après, je n'avais plus de relation à Dieu avec tout ça. J'appelle ça l'enfer. J'étais dans les enfers. J'étais en souffrance, avec une envie de hurler ! Et même en thérapie encore, il y a des moments où ça va et il y a des moments où il y a de la souffrance à l'intérieur, où je pleure. […]

À travers l'accompagnement, il [J-M. Rousseau] me demandait de me recevoir de Dieu à travers lui. En 91, je reçois un coup de fil qui m'annonce le jour-même, c'était au mois de mai, où ça s'est passé… Et je me souviens du soulagement que ça a été pour moi, sans être un soulagement complet, un début de… comment dire ? un début de quelque chose qui s'ouvrait mais qui a été refermé après, plusieurs fois hélas…. […] [Plus tard], je me souviens en avoir parlé à A et à B, j'avais fait une allusion sans donner de détails. […] Mon corps, il a eu un mouvement de recul et une envie de fuir quand je les ai vus. Ce n'est pas ma tête, c'est mon corps qui a parlé. C'est après que je me suis souvenue, ça m'a fait revenir en mémoire que j'avais essayé d'en parler en tout cas. Et que ça n'avait pas été pris en compte, entendu. E faisait partie de ceux qui ont imposé le silence et arrangé le silence après 1991. Il m'a demandé pardon. Je ne pouvais pas alors lui donner mon pardon. […]

Il faut savoir qu'à Fondacio, il y a des gens qui étaient contre qu'on consacre de l'argent à s'occuper de ça, qu'on retourne en arrière. Il y en avait quelques-uns qui ne voulaient pas. Même à moi, ils sont venus me le dire. « Mais attends, tourne la page. Enfin, tu ne vas pas y revenir tout le temps. Il y a un moment où ça va porter tort à Fondacio. » Il y en a qui sont venus me le dire…

Témoignage de Jeanne

J'ai connu la communauté chrétienne de formation à Poitiers en 1977, j'ai fait mon premier week-end A en 1977. Mais moi, ça faisait des années que je cherchais un lieu où donner ma vie à Dieu. Et tout ce qui était communauté religieuse ou institut séculier, je trouvais que ça sentait un peu le renfermé. […] Et quand j'ai vu ces jeunes-là, j'ai dit : « Waouh ! Ça, ça me correspond. » […]

La parole de Jean-Michel m'a vraiment percutée. Il disait des choses étonnantes par rapport à comment construire un monde nouveau, une société nouvelle. À l'époque, c'est venu me prendre de plein fouet. J'ai dit, bien sûr, bien sûr. Avec une partie spirituelle, une reconnaissance des richesses des uns des autres. C'était lumineux ce qu'il disait. Je m'y suis reconnue. […]

Mais j'ai été poser la question. Vraiment, j'arrivais de l'Église catholique, j'ai été poser la question aux deux aumôniers qui me suivaient. Il y en a un, il aimait beaucoup Fondacio, il me disait : « Il faut que tu ailles voir, il faut que tu ailles voir, il faut que tu ailles voir. » Donc lui, je lui ai juste dit : « J'y vais. » Et j'ai été voir l'autre qui n'était pas du tout charismatique, et je lui ai dit : « Ecoute, je me demande si ça ne peut pas m'aider de pouvoir faire un an dans cette communauté. » Puis on a développé les choses, et il m'a dit : « Eh bien, oui. » Donc j'y suis allée. J'étais confiante de l'avoir entendu dire que ce n'était pas une secte, justement. […]

Il y avait des moments où il y avait trop [de travail], et c'est là où Jean-Michel est entré en jeu. Il savait faire en sorte de me regonfler. […] Moi, des fois, j'arrivais avec des dossiers, mais les dossiers restaient là, et puis il me faisait des câlins, et puis ça me reboostait pour repartir au créneau. Je me rends compte à quel point, à partir de ce moment-là, je commençais à être sous emprise. C'était une aberration au niveau du travail. Oui, c'est ça, trop d'investissement. Oui, c'est ça, on n'arrêtait pas. On a fini un projet, hop, on avait un autre projet. […]

On est en 82. C'est à partir de ce moment-là où je dis maintenant que j'ai été abusée, il s'est servi de moi. 'Il s'est servi de moi, j'ai été sa marionnette…

Les jeunes vivaient une expérience magnifique. Mais en arrière, les permanents que nous étions, on était une vingtaine, n'avaient pas des vies magnifiques. Ils appelaient à du mécénat.°[…] Les gens, ils ont donné... Mais on n'en a jamais vu la couleur. C'est parti, je ne sais pas où. Et là, moi, j'étais malade, […] je dis : « Non, non, non ! » Je trouvais ça gros, je trouvais ça énorme, énorme ! En voyant les copains qui n'avaient pas de quoi vivre. J'ai eu beaucoup de mal avec ça, j'ai commencé à avoir du mal. Ce qui ne m'empêchait pas de continuer à être sous emprise quand même. Je suis d'un tempérament, quand j'ai donné une parole, je suis... droite. Même pour le pire, je peux être droite aussi, la preuve.

Il y a des fois, j'avais rendez-vous parce que j'avais des questionnements par rapport au travail qu'on faisait pour préparer les sessions. Donc j'avais rendez-vous avec lui, mais ça ne finissait jamais, enfin je n'avais jamais de réponse à mes dossiers, moi, ça finissait autrement, mais ça me détendait pour revenir et essayer d'avancer comme on pouvait. […]

Il m'a dit : « C'est notre secret à tous les deux. Il ne faut pas en parler, ils ne comprendront pas ». Et il me disait : « C'est une relation mystique, c'est une relation christique. » Vous voyez, c'était tellement de nouveau. C'était…. J'avais 25 ans, j'étais une grande naïve devant l'Eternel. Le premier coup ? Le premier coup, il s'est couché sur moi, il ne m'a rien demandé. Alors là, j'ai été sonnée. Ça, c'était en 81. On était en Belgique. C'était un week-end national, de toute la fondation, avec les Belges, les Français, les Anglais. On était dans un internat. Et dans cet internat, il y avait un couloir avec les

chambres des pensionnaires. […] J'attendais mon acolyte. Et donc, j'avais laissé ma porte ouverte, mais j'étais allongée sur mon lit. Et Jean-Michel est passé, il a reculé, il a regardé à droite, à gauche, il est rentré, il a fermé la porte […], et à ce moment-là, il s'est approché et il s'est allongé sur moi, sur le lit. Qu'est-ce que vous faites quand vous avez 25 ans ? Moi, je n'ai pas bougé, j'ai été sidérée, c'est comme si, je ne sais pas vous dire, je n'ai pas bougé, j'étais sidérée, comme si je sortais de moi-même, il reste un petit moment, il s'est relevé, il est parti, il n'a rien dit. Donc il n'a rien dit du tout. Il est rentré, il s'est couché sur moi, et ça apparemment c'est quelque chose qu'il a fait d'autres fois, d'autres endroits, mais non, moi je ne m'attendais pas à ça. Donc ça c'était la première fois. […]

J'ai eu d'autres rendez-vous après. C'est là où moi j'arrivais avec des choses de mission. Le cahier restait sur place et puis il me prenait dans ses bras. Après, ça a été de plus en plus... Enfin, il allait de plus en plus loin, on va dire, vous voyez, jusqu'à des attouchements sexuels. Mais c'est là où, à ce moment-là, il s'est mis à parler, vous voyez, un petit peu, pas beaucoup, mais... Alors, ce qui est étonnant, c'est que j'avais toujours ma petite voix quand même, qui disait, il y a comme une petite interrogation, mais je me laissais faire. En fait, c'est après Pentecôte 81, là, ça a commencé, puis ensuite.... Ça a duré longtemps. Moi, j'étais sous emprise avec Jean-Michel jusqu'en 91. […]

En ce qui me concerne, c'est qu'il n'a jamais été violent du tout. Or, je pense qu'il vient nous chercher dans des moments, dans des endroits où on est vulnérable et blessé. Là, d'un seul coup, je trouvais quelqu'un qui était d'une grande tendresse. C'était autre chose. […]

Et puis des gens qui avaient quand même une bonne carte de visite, eh bien, ils se sont laissés embarquer. Ils se sont laissé embarquer ! Je ne sais pas ce qu'ils ont vu, mais la parole était tellement séduisante. […]

En fait, il y a eu un moment où je ne savais plus, ce n'était plus moi qui discernais, c'était lui à l'intérieur de moi. Lorsque j'étais confrontée à une difficulté, je me disais : « Comment est-ce que Jean-Michel ferait ? » C'était grave. C'était à la fin... C'est-à-dire qu'il avait une telle emprise sur moi qu'il était ma conscience à la place de ma conscience à un moment donné. […]

Après 91, quand je suis revenue aux Karellis, il y a une femme qui était la femme d'un responsable de CCN, donc de Chrétiens pour la Cité Nouvelle, qui est venue vers moi et qui m'a dit : « Mais enfin tu es là, toi, tu ne devrais pas être là. Mais une putain comme toi, ça ne doit pas être là. » Mais j'ai quand même porté ça, un secret. […]

Et le travail m'a sauvée, mais il m'a épuisée aussi. En tout cas, c'est recouvert pendant un certain temps, tout ça. J'ai fait des choix après qui étaient dictés par un intérieur qui n'était pas nettoyé de la présence de Jean-Michel. Alors je travaille là depuis que j'ai pris conscience et j'ai ouvert la bouche. Comme j'avais promis de ne rien dire, je n'ai rien dit.

Alors oui, j'ai commencé à parler, c'est ça. J'ai réalisé tout. J'ai cru que j'allais mourir. […] Je vais arrêter de vous parler de ça parce que je vais pleurer. C'est trop douloureux. […] Mes parents sont morts. J'ai gagné ça, mais, par contre, ma famille n'est pas au courant encore, mes frères et sœurs. Non.

Témoignage de Louis

Dimanche soir, il [J-M. Rousseau] propose à ceux du 2e cercle une sorte de rite d'initiation, -il n'appelle pas ça comme ça- pour mieux se connaître. Il demande, oui, je passe, lui est derrière moi, il demande à une femme […] qui est une jolie femme et qui est mariée, qui sait que je suis marié, que j'ai deux enfants, et alors elle commence au niveau de mon pantalon à prendre une balle de ping-pong et elle la fait remonter le long de mes cuisses comme ça et elle me masse le sexe mais un peu comme une…C'est une agression. Il va y avoir… un peu comme si elle veut me masturber. Puis ça redescend. Et moi, je suis en état de sidération, donc je regarde Jean-Michel. En fait, il commanditait, il commanditait l'acte. Et il me dit : « Si tu veux être fils, si tu veux être fils, laisse-toi faire. » Et moi, je suis sidéré. Et puis ça recommence et puis là je crie. Il y a quelque chose qui sort : « Stop ! ». Et puis à ce moment-là, tout s'arrête. Et puis moi, je suis effondré. Il y a quelque chose en moi qui se déchire. Je me rends compte sans pouvoir le nommer qu'il y a quelque chose de très trouble. Voilà, je ne peux pas. Le soir, on fait un bilan du week-end et moi je dis que je suis troublé, en vérité, que je suis troublé. C'est là que se passe le lendemain matin. […].

Le lendemain matin, le lundi, je suis convoqué à 9 heures par Jean-Michel. Donc moi, je m'attends à une discussion avec lui. Pourquoi ça s'est passé comme ça ? Puis lui dire ma gêne. J'ai quand même senti qu'il était, que son regard, que ce n'était plus le même homme. Il voulait que je rentre dans cette initiation de force. « Si tu veux être fils, lâche-toi. » Donc il y avait quelque chose. Donc, je voulais essayer de comprendre avec lui. Et là, je retrouve le même visage, dur, cassant, qui me dit : « tu n'es pas non, tu n'es pas fils, je te demande de prendre du recul. » « Je te demande de prendre du recul. » Et donc là, c'est plus tard que je relirai, j'ai rencontré la partie perverse en lui que je ne connaissais pas, ça a été très brutal, très, très brutal ce choc, très brutal. Et donc, du jour au lendemain, […on] n'avait plus le droit de me voir et moi, je devais me taire et […] chercher du boulot […] Mais surtout, c'était l'effondrement psychique. Parce qu'on avait déménagé, qu'on s'était investi, on avait cru en lui. Et il n'y a pas eu une parole prononcée. Quand on licencie quelqu'un, au niveau du droit, il y a des motifs sérieux, on ne licencie pas comme ça. Il n'y a rien. Pas d'accompagnement. Donc, moi je m'en sors parce que tu es là [sa femme]. […] et puis il y a un jésuite, le P. R., que je vais voir et qui me dit : « Une filiation est libre et volontaire. Ce qu'il fait, ce n'est pas normal » Et donc je déchiffre. Il me dit : « […] Prépare-toi à partir. » […] C'est à ce moment-là que je déclenche autre chose. Et que progressivement cette sidération, ça se détache en moi progressivement, puis en nous. […]

Ce que je veux dire, ce qui était pervers, c'est que dans cette spiritualité où il y avait de belles choses, plus on approchait de lui, plus il fallait entrer dans une initiation sexuelle. On voit combien il y a de la perversion qui va faire qu'il nous entraînait là-dedans. Il nous entraînait là-dedans. Ma colère vient de ce qu'il était un prédateur. Je me souviens de son regard de ce lundi matin. J'avais en face de moi un prédateur qui me disait : « Tu ne veux pas être avec moi, dehors ! » Plus d'humanité, aucune humanité chez lui, très loin de celui que j'avais rencontré avant, et avec qui on avait eu de bonnes relations. Donc je découvre une face sombre, une face terrible. Cet entretien dure peut-être 20 minutes. C'est toutes ces années avec lui qui se terminent en 20 minutes de manière brutale, scandaleuse, révoltante.

Témoignage d'Estelle

En 1984, mes parents m'offrent un week-end A avec la Communauté Chrétienne de Formation. Je découvre des jeunes authentiques et vivants qui témoignent de leur foi et de leur chemin. Étape marquante de ma vie : je débarque sur une nouvelle planète, un lieu d'Église qui me rejoint dans ma recherche spirituelle et psychologique, et m'ouvre à une vision pour le monde, et pour notre génération.

Première expérience de petits groupes où l'on parle et on s'écoute en vérité, en simplicité, et en profondeur. Première expérience intérieure du Christ me rejoignant personnellement. Je découvre un lieu pour s'engager avec d'autres jeunes à la transformation de soi et de la société, en s'appuyant sur l'amour agissant d'un Dieu qui se met à genoux au service des hommes ! Une communauté pour se former et devenir « ouvrier pour un monde nouveau » : joie totale ! Après un cycle de 15 jours, je décide d'entrer en CCF. 9 mois après, je rejoins la communauté de Biot comme permanente. J'ai 22 ans.

Devenir des hommes nouveaux pour créer un monde nouveau, c'est la vision de JM Rousseau et des membres des FMN. Appartenir à cette communauté me soutient, m'ouvre un horizon. Je me sens accueillie avec mes fragilités, dont je commence à prendre conscience, et avec mon grand désir de suivre le Christ, de me laisser former et transformer, et j'entre en permanence à Biot, en toute confiance dans ce que je crois être un processus fiable et désirable…

Sur place à Biot, les 30/40 ans forment les plus jeunes à partir de la pédagogie des FMN, selon leur propre formation antérieure et leur expérience communautaire et personnelle, en étant eux-mêmes accompagnés en interne, et quelques-uns par des accompagnateurs PRH. Parmi les plus jeunes, quelques rares sont accompagnés à l'extérieur par des accompagnateurs PRH notamment, mais la plupart des accompagnements se font en interne par des personnes nommées pour cela, un peu plus expérimentées, sans cadre clairement établi, sans précision des responsabilités de part et d'autre. Tout repose sur J-M. Rousseau dont le leitmotiv face à ceux qui manifestent une forme de désaccord est : « va voir ce que tu vis ». Il a le premier et le dernier mot sur tout, et cela va de soi. J-M. Rousseau est sûr de lui à un point totalement hors du commun. Il nous dit parfois : « Si vous perdez la foi, appuyez-vous sur la mienne ».

Comme permanente, ma mission est d'assurer le secrétariat du responsable d'une des communautés. Il est supposé être un de mes référents. Mais le courant ne passe pas. Je n'ai de lien spécifique avec aucun adulte sur place, formateur ou encadrant, pas de référent ni d'accompagnateur, et personne ne vérifie auprès de moi si je suis accompagnée, ce point pourtant essentiel. Je fais mon travail et m'étiole mais ne manifeste rien.

Les membres de la communauté sont invités à participer une fois par mois à un GRAC, Groupe d'Accompagnement selon la pédagogie de PRH, qui permet d'entrer en profondeur en soi à travers certains thèmes, de se poser en vérité face à des questions, et d'en partager ce que chacun désire dans un groupe avec des règles de confidentialité. X est l'animateur de ce groupe. J'y participe. Mon besoin d'avancer est impérieux. Après mûre réflexion, je demande à X par écrit s'il peut devenir mon accompagnateur. Dans cette lettre je lui nomme ouvertement mes difficultés, je lui dis que je lui fais confiance car il est marié et père de famille, et que donc si je vis un transfert affectif avec lui, j'ai confiance qu'il saura garder la bonne distance. Je demande à X d'en parler à sa femme et de lui demander son accord. X me donne son accord oralement quelques jours après. Je note le décalage entre la teneur de mon engagement personnel, mon honnêteté et ma confiance, et le côté informel de sa réponse orale. À l'époque, je perçois que ce décalage m'insécurise, mais je suis davantage sensible au fait que quelqu'un réputé compétent me manifeste un intérêt, m'écoute, accepte de me donner de son temps. De plus, c'est le premier qui m'entendait véritablement et me confirmait que j'avais effectivement des difficultés : j'ai grâce à lui commencé à sortir de l'isolement traumatique dans lequel j'étais enfermée -un repli sur soi et une coupure relationnelle consécutifs à un choc psychologique grave-. Son écoute était comme une main tendue, tellement vitale, que mon attention aux signaux faibles est passé à la trappe…

Après 2 ou 3 séances d'accompagnement, X m'invite à l'assister dans une de ses missions d'animation de session à l'étranger. J'accepte avec joie et une immense gratitude. Mes parents le connaissant et lui faisant confiance se réjouissent avec moi, et m'offrent le voyage en avion. D'accompagnateur, X devient mentor, tout cela sans parole claire, sans rien qui me permette d'avancer en conscience et liberté : sans passage de seuil ni réelle prise de décision … Dans l'avion, X me donne à lire la trame de la session. Je suis littéralement saisie : je n'ai jamais rien lu de cette teneur, et en même temps ça m'est comme familier ! Et le fond, c'est exactement ce qui m'intéresse et que je n'ai encore jamais vu sous cette forme : une session qui rend la vie spirituelle accessible à chacun en passant par la vie concrète, un parcours biblique qui invite à un chemin d'authenticité où se laisser rejoindre par le Christ, un chemin de réconciliation en soi et avec les autres ; et c'est précisément ce que je veux apprendre à vivre et à transmettre ! X me parle simplement et ouvertement, il me transmet beaucoup de son expérience. Personne ne m'a jamais parlé ainsi de soi, de la vie, de choses qui me passionnent : l'accompagnement des personnes, l'animation de groupes et de personnes en recherche spirituelle. La confiance qu'il m'accorde, ses confidences sur les débuts de la communauté à Poitiers, m'ouvrent le cœur, ma confiance est totale. Je m'engage dans le processus de cette session, qui agit comme un facilitateur d'ouverture entre les passages bibliques présentés et commentés, et les participants, dont moi. Pendant la session je suis témoin d'avancées spirituelles et psychologiques très notables des participants. Aussi, à la fin de cette session, je suis dans un état jusque-là inconnu de confiance, de présence et de réceptivité. Je continue de sortir de mon isolement traumatique, ce qui me transforme. Mais je reste très fragile, car pour grandir il est nécessaire d'être reliée de façon saine et sécure à des personnes de confiance, et je n'en ai pas d'autres que X.

Au dernier soir de la session, je peux parler librement aux jeunes hommes présents à la session, et je me sens étrangement soulagée du poids qui pesait lourdement jusque-là dans mes relations aux hommes. J'en parle à X le vendredi soir, dans sa chambre-bureau où nous allons parler du week-end qui fait suite. Il me fait une remarque dont j'ai oublié les termes précis, mais je ressens dans sa voix comme une pointe de reproche qui me plonge dans une profonde consternation : X ne se réjouit pas avec moi de ce que je viens de lui dire ! D'une simplicité d'enfant face à lui, je lui fais à voix haute mon constat désabusé : « Tu ne m'aimes pas ! » Je suis submergée par la douleur affective. J'ai rouvert mon cœur comme jamais en croyant que mon « accompagnateur » se souciait que je grandisse et guérisse ces liens distordus aux hommes, et je perçois alors que ce n'est pas le cas … Intérieurement je suis effondrée. J'ai peur de mourir, je me raccroche comme au bord d'une margelle, puis je lâche et me sens sombrer au fond d'un puits sans fond…

Mais au fond de la chute, je ne meurs pas : une Présence m'accueille. Elle m'irradie intérieurement de lumière, de douceur, d'amour. Je suis dans un état hors du temps, dans le silence.

Au bout de ce qui a dû être un long moment, je partage à X mon émerveillement. Il ne saisit pas du tout ce qui m'arrive, je crois lire dans son regard doute et perplexité. Mais je reste face à lui comme une enfant confiante, dans l'espoir d'une parole, d'une joie partagée … qui ne vient pas. Le décalage entre cette attente et l'état de X, vaguement suspicieux, m'alerte tout de même, et je perçois alors qu'il doit être tard, je me lève pour dire bonsoir et me voilà debout près de ma chaise. Je regarde X, et là… sidération !

« Viens » ! Il me montre le canapé à sa droite … Est-ce une invite ???

Je perds pied, je reste figée, agrippée au dossier de la chaise, muette. Ai-je bien vu ? Bien entendu ? Dans ma tête, brouillage, confusion et panique … Rien ne sort de ma bouche. Je viens de vivre une

expérience spirituelle profonde, je ne suis pas tout à fait sortie de cette dimension, et en quelques secondes, me voilà plongée dans une confusion tétanisante.

Il me dit alors : « Allez, arrête de faire semblant. Viens, tu en crèves d'envie ! »

Le ton de sa voix me laisse glacée. Je me sens à la fois humiliée mais aussi confusément honorée que quelqu'un que j'admire si profondément fasse attention à moi. Je suis toujours tétanisée. Que se passe-t-il alors ? J'ai mis des années à me le « pardonner » mais c'est ainsi que ça s'est passé : au lieu de rester en lien avec mon ressenti et de fuir, ou de le remettre à sa place, je vais m'allonger contre lui, je pose ma tête sur sa poitrine. Acte de confiance invraisemblable envers quelqu'un qui me manque totalement de respect ! Nos corps sont en contact, nous sommes habillés. Physiquement, je suis aux abonnés absents : je ne ressens rien, je ne peux pas parler ni réagir, j'ai comme quitté mon corps. Je n'ai pas souvenir d'attouchements ni de rien d'ordre explicitement sexuel, ni de brutalité.

J'ai perdu tout sécurité intérieure. Dans cet état d'extrême fragilité, je suis terriblement dépendante d'un appui humain extérieur. Or l'adulte face à moi, X, n'est pas véritablement en relation avec moi : il m'écoute ses propres filtres l'empêchent de m'entendre ; il croit savoir ce qui se passe en moi mais de fait il est en contact avec ses projections… Tout formateur qu'il était, était-il conscient de franchir une limite qui faisait basculer la relation dans un registre incestuel ? Et moi qui lui avais attribué une place symbolique de père, j'ai fait plus confiance en sa parole qu'en moi-même…

Sur le moment je n'ai pas perçu de désir sexuel en jeu, il me semblait et il me semble toujours aujourd'hui que c'était d'une autre teneur, floue, insinuée, plaquée, sans présence réelle de lui, ni de moi. Un truc vraiment impensable, sans aucune parole, confus, à la fois doux et humiliant, s'immisce entre lui et moi, et je ne réagis pas. Même si telle n'était sans doute pas son intention, tout son comportement est humiliant : il ne me parle pas, mais parle à ma place, sans me poser de question, il ne s'adresse pas à ma liberté ; il ne respecte pas les places symboliques de chacun : lui homme adulte, marié et père, mon accompagnateur et responsable de cette session, non seulement ne tient pas sa place, mais il orchestre les choses en insinuant que je le désire. Je suis sans voix, je me sens nulle et stupide et en même temps honorée que sa grandeur daigne s'approcher de moi…

*Illustration parfaite du climat prégnant dans ce milieu communautaire : les uns ont la conviction de percevoir mieux que les autres les besoins profonds et les désirs de ces derniers, et ils projettent sur les autres leur propre univers psychique. En posture de sauveurs, ils ne vérifient jamais s'il y a demande de la part de l'autre, et laquelle... Et les autres, dont moi en l'occurrence, cherchent de l'aide, ils se sentent devancés et sortis de l'isolement... et deviennent dépendants. Je me souviens une de ses expressions : *« Je te sens… ». Ce n'était pas une question qui ouvre à la parole, « Comment tu te sens ? », mais une posture prétendant savoir mieux que moi ce que je ressentais, désirais…*

Or je vois clairement aujourd'hui qu'il s'agissait en fait d'un milieu où régnaient la projection, la confusion et le déni d'altérité. Le tout dans un climat d'apparente douceur, qui laissait penser qu'on vivait déjà le « monde nouveau ». Sauf que ce milieu repoussait tout ce qui aurait pu faire éclater la bulle : il interdisait l'expression de la colère, de la contestation, interdisant en somme toute manifestation d'altérité. Ce « monde nouveau » composait en réalité à son avantage avec les lois. Et le fondateur surplombait tout avec la naïveté de l'enfance qui n'a pas encore été confrontée, à la loi, à la limite, à l'impuissance, à l'altérité. Il semble qu'il n'avait en fait toujours pas quitté l'illusoire toute-puissance de l'enfance fusionnelle.

Suite à ce moment, X ne me reparlera pas de ce qu'il s'est passé, de son invite, de ce à quoi il cherche à m'initier. Tout est dans le non-dit.

Les jours suivants, en présence de X, je suis dans la confusion psychique et un état totalement contradictoire : je recherche sa compagnie et je le fuis. A certains moments il semble m'ignorer, à d'autres il se fait proche. Dans l'état de vulnérabilité où je suis, je souffre de cette dépendance affective qui me fait percevoir tout cela comme des chauds et froids très éprouvants. Je redoute de me retrouver avec lui. Nous devions rentrer à Biot quelques jours après. Redoutant l'épouvantable dépendance affective dans laquelle je me sens tombée, je décide de rester sur place pour mettre de la distance et reprendre souffle. J'y resterai 6 mois, bloquée dans ma tête et coupée des autres. Je suis à nouveau en survie, le mal-être m'envahit, je suis angoissée, ça tourne sans cesse dans ma tête, je m'isole. La nourriture devient un refuge, je grossis. Mon esprit peine à trouver un sens à tout cela : le meilleur spirituellement et le pire psychiquement qui se sont succédés en quelques instants… Il me reste heureusement la Bible, la Parole de Dieu qui m'ancre dans l'espérance, la patience, et me soutient au quotidien.

De retour à Biot, X m'écris une ou deux fois, puis passe au mode silence radio. J'ai du mal à demander de l'aide : je crains qu'on me prenne pour une dérangée. Et qui va me croire, quant au meilleur comme quant au pire ? Le mal-être est tel que je me force à prendre RV avec un accompagnateur PRH, ma seconde référence d'accompagnement. Mais une fois face à lui, j'ai l'impression -ou je projette- qu'il me prend pour une illuminée. Le courant ne passe pas, je peux encore moins lui parler du reste.

J'étais comme enfermée de l'intérieur. À partir de là il me faudra 6 ans pour m'autoriser en psychanalyse à parler de mon profond mal-être, et encore 24 ans pour me libérer du conflit de loyauté et commencer à écrire ce qui s'est passé avec X.

6 mois plus tard, je rentre à Biot. Je ne sollicite personne, et personne de cette communauté ne reprend contact avec moi à mon retour au titre de la permanence, ni me demande de compte-rendu de mission, ni faire le point et discerner la suite de ma mission, de la continuation ou de l'arrêt de la permanence, qui est un service d'Eglise. Mon statut est donc des plus flous : je suis toujours « permanente », mais sans cadre ni accompagnement. La mission avec mon responsable antérieur s'est interrompue 6 mois auparavant sans entretien avec lui, pas de bilan, aucune parole, aucun avant/après. Mes parrains me font confiance et resteront encore 18 mois dans ce lien de parrainage pour financer ma permanence. Il me semble évident que ma place et de continuer à travailler avec X. Mais ce n'est pas une décision, plutôt un statu quo se fait informellement entre lui et moi, sans processus de discernement, sans interlocuteurs tiers, sans aucun écrit. Il n'y a pas de mission clairement confiée par la communauté, pas plus qu'il n'y aura de de relecture en cours d'année, ni de bilan. Et pendant 1 an ½ je vais faire partie du groupe communautaire que X anime. La dépendance est totale, et l'enfermement qu'entraine l'absence de tout tiers, également.

J'ai placé X à une place symbolique qui maintenant me piège, et qu'il ne va pas non plus rectifier : la place de celui à qui je dois tout, et à qui je suis notamment redevable de l'expérience intérieure, de la mission vécue ensemble, d'avoir été « remarquée »…. Notre lien étant sans altérité, et hors cadre, tout est en place pour que cette relation devienne maltraitante au plan psychologique.

A certains moments X me fait des réflexions qui me laissent déstabilisée, suivies de remarques que je ressens comme culpabilisantes ou humiliantes. Il faut dire que connaître mes difficultés lui donne les

armes pour viser juste là où j'ai mal ! J'encaisse, je masque mes ressentis d'humiliation, et je ne réagis pas. Je n'en pense pas moins, je rumine… mais ne parle pas.

Concernant les faits déplacés entre X et moi, je vais en citer deux autres. Le premier est emblématique de la nature de cette relation que je qualifie aujourd'hui d'incestuelle : un jour je dors chez lui. Je suis au lit, il entre sans toquer dans la chambre, je crois me souvenir qu'on parle un peu. Il est maintenant en sous-vêtements, et moi dans mon lit aussi -probablement je n'avais pas prévu de dormir chez lui-. Sans aucune parole, il s'allonge sur moi, ferme les yeux comme s'il me transmettait quelque chose. Je suis choquée par le fait qu'il agit sur mon corps sans me parler, sans demander mon consentement ! Mais je ne dis rien. De fait, il agit avec mon corps comme si je n'existais pas, qu'il le faisait pour autrui : il a l'air de quelqu'un qui remplit un devoir et me fait l'honneur d'un service rare, avec l'air légèrement dégoûté de celui qui y est contraint. Je me sens dans la confusion totale et terriblement humiliée, mais je ne bouge pas, je ne pose pas de question, je ne dis rien. Le comportement de X est devenu celui de quelqu'un qui s'est rendu très proche, puis s'éloigne et se rapproche dans des attitudes sexuellement ambigües.

Le second : vers avril 1989, et je réalise que je suis en danger psychique. De plus en plus je me replie, je m'isole. Dans une confusion totale des plans psychiques et spirituels, et sans repères qui me permettent de sortir de la fusion, je suis en train de sombrer psychiquement. J'en suis à me demander quel type de relation Jésus entretenait avec Marie-Madeleine, et je percute tout de même que je projette mon vécu dans les Évangiles.

Je ne sais toujours pas à qui parler. Et quand bien même je le saurais, comment dire ce qui se passe entre nous ? Je suis dans un tel brouillard, je n'ai ni le recul ni les mots pour le dire. Et je suis étouffée par le conflit de loyauté : j'ai tant reçu des FMN, comment dire des choses pareilles ? Et même si j'osais … qui pourrait bien me croire ?

Dans le chaos intérieur où je me débats, je redoute d'être enfermée en soins psychiatriques, car X m'avait raconté que dans les débuts de la communauté de Poitiers, quelques jeunes s'étaient retrouvés en hôpital psychiatrique. « Trop fragiles » fut alors le diagnostic posé sur eux par J-M. Rousseau !!! En rédigeant cela aujourd'hui, je suis indignée face à sa glaçante absence d'empathie envers ces jeunes en formation se retrouvant à ce point destabilisés … Et lui, au lieu de sentir ses limites dans une telle situation, au lieu de chercher de l'appui à l'extérieur, de continuer à se former, de se faire superviser, il se contente de juger et de mépriser !!!

L'éclairage de la psychanalyse et de la Bible m'aident à accepter ce qui s'est passé pour moi dans les FMN, et qui m'apparait aujourd'hui finalement ma propre expérience d'un des pivots dramatiques de l'histoire des humains : le jugement. Le jugement qui pervertit le rapport à autrui et peut conduire à la dureté de cœur, l'irresponsabilité, voire à l'injustice et au crime et voire à fermer les yeux face à ça, en toute « bonne conscience ».

J'en reviens à mon récit. Je suis enfermée de l'intérieur, isolée et sans interlocuteur lucide qui se serait inquiété de mon état, et le nœud gordien de l'emprise et de la culpabilité des traumatisés sexuels est en train de m'étrangler : je me sers à moi-même des « dans l'absolu, qu'est-ce qui t'empêchait de refuser tout cela » ? Et dire qu'en 2019 encore, face aux remarques encore présentes chez des anciens de la communauté « mais Estelle, tu ne vois pas que ça t'est arrivé à cause de tes blessures d'enfance ! », je fulminais et en même temps, encore remplie de la culpabilité des traumatisés sexuels, je me disais encore

: « pourquoi tu as laissé faire ? Pourquoi tu es restée dans une situation où tu te sentais de plus en plus humiliée ? »

Dans l'incapacité de parler donc, ma confusion intérieure s'aggrave. N'arrivant pas à poser par écrit cette confusion, je me dis qu'enregistrer sera plus facile ! Je suis dans le chaos intérieur, et ce que j'enregistre est sans doute à la limite du cohérent. J'apporte la K7 à X chez lui et lui demande de l'écouter, en lui disant que je ne sais pas ce qui m'arrive, que je vais mal et que j'ai besoin d'aide. Je continue d'aller chez lui quelques après-midis par semaine pour le travail, et j'attends une réponse. Au bout de 2 ou 3 semaines, je ne supporte plus le silence, je sonne chez lui et le confronte sans détour : « Tu as écouté la K7 que je t'ai apportée l'autre jour ? » Il me regarde droit dans les yeux et me répond : « Quelle K7 ? » Là, je percute clairement qu'il est dans le déni. Je suis en rage de me sentir trahie à nouveau dans ma confiance face à celui à qui j'ai prêté la figure d'un « père ». Il ne daigne même pas me parler, il me laisse seule dans cet état limite, il s'en fout si je finis moi aussi à hôpital psychiatrique ! Face à un tel déni de responsabilité, j'aurais pu l'étrangler d'impuissance et de rage ! Ma conscience arrête heureusement mes mains… et je recule sans un mot, monte dans ma voiture et rentre chez moi en état second. Mes yeux s'ouvrent enfin et je réalise brutalement que je dois quitter Biot et les FMN.

Je ne remettrai plus les pieds chez X, et quitterai la communauté début juillet 89, toujours sans parler à personne de ce qui m'est arrivé. Pas de bilan, pas d'étape de clôture. Il semble que personne n'avait la responsabilité de s'en préoccuper… Je repars en état de survie psychique.

La foi et la Parole de Dieu m'accompagnent (« Je te ramènerai par des liens d'amour et des paroles d'humanité », Osée 11,4) et me donnent la force et le courage de reprendre la route.

Témoignage de Marceline

En 1978, je suis entrée en CCF, la Communauté chrétienne de formation fondée par Jean-Michel et Jane Rousseau à Poitiers. Cela correspondait à ce que j'attendais depuis toujours : Jean-Michel avait un charisme indéniable, sa parole sur une Église nouvelle, un monde nouveau m'appelait. En même temps, je découvrais une communauté vivante. C'était loin de l'Église que j'avais connue, qui ne m'appelait pas de manière aussi radicale. J'ai bénéficié de belles rencontres, de beaux partages, d'une vie spirituelle intense.

Jean-Michel Rousseau a produit en moi un appel d'air, une respiration. Je lui ai donné toute ma confiance et, sans en avoir conscience, je me suis retrouvée sous son emprise. J'acceptais ses décisions sans suffisamment de recul. Non sans douleur et frustration.

Ainsi, j'étais professeure d'éducation physique et sportive, danseuse contemporaine et chorégraphe. Je me suis mise à temps partiel pour être plus disponible à la CCF, avec un grand désir de « tout offrir à Dieu ». On m'a demandé de ne plus pratiquer la danse et je me suis retrouvée, en plus de mon métier de prof déjà prenant, à faire des travaux de peinture, du ménage, et d'autres tâches de prises de notes (Histoire Sainte) sans motivation. C'était lourd, épuisant. Jean-Michel développait les jeux scéniques pour les week-ends d'évangélisation. Il m'en avait exclue, préférant ne pas s'embarrasser de personnes trop compétentes. Voilà comment ma vocation d'artiste a été déviée. Mais je me suis laissé faire, car je croyais en sa parole.

Ces années-là, il y avait aussi la formation humaine, que chacun d'entre nous devait suivre à ses propres frais. Il nous fallait participer au moins à une session Personnalité et relations humaines (PRH) par an. En sept ans, j'en ai suivi dix. De même sur le plan spirituel avec le foyer de charité de la Roche d'or, à Besançon. Nous suivions aussi des sessions communautaires nombreuses. Ce rythme de formation était fou. J'ajouterai aussi que l'accompagnement personnel était réalisé au mépris de toute confidentialité. Les accompagnateurs peu ou pas formés répétant même aux responsables ce qui leur avait été confié.

En 1985, j'ai quitté Poitiers en famille pour m'installer à Biot (Alpes-Maritimes), lieu de résidence de Jean-Michel et Jane Rousseau, et pôle d'implantation de ce que nous appelions les « Fondations », qui deviendraient les « Fondations du monde nouveau » (FMN). Je suis devenue permanente : j'avais totalement lâché mon métier pour créer avec d'autres un spectacle d'évangélisation appelé « Life and Light *». Pendant six ans et demi, je n'ai pas été déclarée, et n'ai donc versé aucune cotisation sociale. En tant que permanents, nous devions chercher et trouver des parrains pour nous financer ; cela nous était présenté comme une grâce de partage et de soutien. De mon côté, je communiquais aisément, je n'avais pas trop de difficulté pour appeler et pourtant aujourd'hui je repère beaucoup de séduction, de manipulation vis à vis des parrains potentiels. En retour, la relation d'admiration de certains parrains vis à vis de notre mission de permanents pouvait nous éloigner des valeurs évangéliques d'humilité et de simplicité.*

J'étais néanmoins dans la précarité. Lorsque nous partions en tournée avec Life and Light *en Île-de-France et en Belgique, je demandais à Jean-Michel de me payer mes frais de fonctionnement (déplacements et nourriture). Il me répondait ceci : « Marceline, tu es appelée par Dieu. Tu es parrainée, tu n'as qu'à rechercher d'autres parrains ! Il n'y a pas de soucis. » « Et ma retraite alors ? » lui ai-je rétorqué un jour. « Le Seigneur pourvoira. » m'a-t-il affirmé. « Tes parrains continueront de t'accompagner. » Jamais il n'a accepté de financer quoi que ce soit, alors qu'il était au courant de mes conditions de vie. En tant que coresponsable de* Life and Light*, je travaillais dur et j'étais épuisée. De tels abus sont inadmissibles !*

Life and Light *était la vitrine des Fondations. Et l'enthousiasme était au rendez-vous lors des temps d'évangélisation dans les paroisses où nous nous rendions. Jean-Michel montrait ainsi qu'il était possible de revitaliser les diocèses en leur apportant un nouveau souffle. Dans le public se trouvaient des évêques, qui étaient souvent enchantés de voir des jeunes témoigner de leur foi. C'était un véritable projet pour l'Église. Il y avait aussi des chefs d'entreprise, des hommes d'affaires, qui grâce au spectacle apportaient leur soutien spirituel et financier aux Fondations*

Et puis soudain, un beau jour de 1988, Jean-Michel a décrété : « On arrête le spectacle ! » Les responsables de Life and Light *étaient sous le choc. Il leur a dit : « Maintenant vous êtes au service du CIRFA » (le Centre international de recherche et de formation appliquée, destiné à la formation des jeunes). Adieu* Life and Light *!*

En 1989, j'ai été appelée par le fondateur à faire partie d'un groupe qu'il appelait « le groupe de Toulon » dans une très belle maison située sur la rade. Il réunissait des personnes qui étaient supposées se rapprocher du « don », l'intuition fondatrice et travailler au vert sur l'avenir du CIRFA. Dans ce groupe d'une quinzaine de personnes, je partage, un jour, sur mes difficultés familiales. Jean-Michel propose alors « une prière spéciale » à mon intention : je suis confiante. Il me demande de m'allonger, dos au sol, et invite chacun à m'entourer. À mon grand étonnement, il s'allonge sur moi. La prière dure un bon moment. Je me souviens que je me sentais mal à l'aise, tâchant de détendre mon corps tout en m'efforçant de prier, et en ressentant cette situation totalement inappropriée. Autour de moi, personne ne réagissait. Moi non plus : j'étais en pleine sidération. Ensuite, le fondateur m'a invitée à une balade avec

lui dans le parc, et m'a précisé que je ne devais parler de cette prière à personne. Cela devait rester entre nous. J'ai compris, seulement alors, sa perversité.

Aujourd'hui, je reconnais que Jean-Michel Rousseau a posé sur moi un acte d'agression sexuelle. Je le condamne pour cet acte. Je souhaiterai obtenir reconnaissance et réparation également de la part des permanents qui ont participé à cette prière. Parmi eux, un seul est allé trouver Jean Michel, le soir même, pour lui faire part de son indignation. En représailles, il a été démis de ses fonctions au CIRFA.

Quelques jours après, j'avais une séance de travail avec Jean-Michel. Il me reçoit dans son bureau et commence à fermer la porte à clé puis à tirer les volets et s'installe à côté de moi, tout proche, sur le canapé où je venais de m'asseoir. Je comprends vite où il veut en venir et je bredouille quelques mots. Je me lève promptement et me retire. Il a accepté d'ouvrir sinon j'aurais crié. Je suis partie troublée.

Ces deux événements, je les avais totalement oubliés. En 2019, après avoir pris ma retraite de consultante en relations humaines et communication, j'ai été appelée par le diocèse de Rennes pour différents services : accompagnatrice spirituelle, formatrice au service des paroisses, coordinatrice de la formation des laïcs. Puis j'ai été sollicitée pour participer à la cellule d'écoute au service des personnes abusées. Plus tard, c'est en faisant une relecture de ces moments d'accompagnement que tout m'est remonté à ma mémoire : j'avais enfoui ces deux souvenirs en moi comme, depuis 30 ans, tout ce qui concernait les FMN. À cette période, j'ai consulté une thérapeute qui m'a aidée à prendre conscience de la gravité de ce vécu sous l'emprise de Jean-Michel Rousseau.

J'ai quitté Biot et les FMN en 1991, quand a éclaté la révélation des abus sexuels et de pouvoir commis par le fondateur. Pas un seul responsable des FMN n'a pris de mes nouvelles alors que j'avais donné 14 ans de ma vie à cette communauté. Je n'avais plus aucune ressource, ni travail, c'était l'horreur ! Un couple d'amis, qui avaient quitté le mouvement, m'ont accueillie chez eux, à Paris. Après les événements de mai 1991, mon corps, épuisé, a craqué. J'ai subi deux opérations chirurgicales. J'avais 44 ans. Dans cette détresse, j'aurais eu besoin d'une aide psychologique, mais je n'en avais pas les moyens financiers.

Pendant dix ans, J'ai été accompagnée par un jésuite pour une reconstruction spirituelle qui m'a beaucoup aidée. J'ai rebondi professionnellement dans le secteur de la formation et de la communication en entreprise et je me suis enracinée dans la spiritualité ignatienne.

Témoignage d'Agathe

En novembre 1985, je participe à une session qui m'invite à m'engager davantage dans Fondacio. A un moment précis de la session, je suis prise d'une grande émotion, c'est très fort. Si je m'engage davantage, je renonce à être médecin. Or, je ressens une invitation très forte à devenir médecin (alors que je suis vétérinaire). Tout m'est donné, l'énergie, la force, tout ! Mais il faut faire passer ça. Je vais voir l'animatrice de la session et je le lui dis. Elle me répond qu'il faut que j'aille en parler à Jane. Je suis plutôt bien reçue. […]

Mais j'étais déjà engagée dans la responsabilité d'une communauté CCF ; il faut que je finisse mon année. Je ne pouvais pas commencer en septembre. On m'a dit qu'il fallait que je rencontre Jean-Michel. Et donc je rencontre Jean-Michel. Il me dit : « Le don que tu portes, je le reconnais en moi. » Il savait très bien dire les paroles : « Tu es ma "fille médecin". Il me dit : « En moi, je porte tous les mondes, la politique, l'Eglise, le monde de la santé, etc. Je te reconnais pour ma fille-médecin. Je te propose de t'adosser à

moi et tu vas faire des stages en hôpital, chez des médecins, pas la peine de faire des études de médecine. Tu développeras ton "être de fille-médecin" en t'adossant à moi et tu seras médecin du Monde Nouveau. ». J'étais un peu circonspecte. Mais j'ai fait des stages qui m'ont confirmé mon fort désir d'être médecin. Un jour, j'ai rencontré André Rochais (fondateur de PRH) et il m'a dit : « Vous voulez devenir médecin ? Eh bien, ce qu'il faut faire, c'est travailler, faire des remplacements de vétérinaire pour gagner de l'argent, avoir un matelas financier pour payer vos études. » C'était du bon sens et c'est ce que j'ai fait.

Dans sa manière de me dire : « Tu es ma fille-médecin », Jean-Michel a vécu un moment avec moi où il me faisait entrer dans une espèce d'intimité, comme un truc un peu amoureux… mais pas vraiment…. Et il me disait : « Tu es libre »… « Dans le Monde Nouveau, on pourra être nus, tous, les uns devant les autres »… Et il m'a fait venir dans un hôtel. En me disant : « Pour être médecin, il faut que tu sois vraiment à l'aise avec ton corps ; que tu sois déliée. » Il était allongé sur son lit et il me dit : « Viens près de moi ! » Je me dis que c'est un peu bizarre mais bon… […] Il se met sur moi, […] il était habillé […] et il pose ses lèvres sur les miennes. Ça ne dure pas très longtemps et après je suis de nouveau à côté de lui. Alors je lui dis : « Mais, Jean-Michel, ils en pensent quoi les évêques de ce type de relations ? Et les autres fils et filles, ils en pensent quoi ? et Jane, elle en pense quoi ? » […] Ça a été mon premier réflexe. […] C'était l'Église, les fils et filles et Jane, c'était mon premier réflexe… J'étais un peu sidérée. Alors il me dit : « L'Église, elle ne peut pas comprendre, on est beaucoup trop en avance, les relations du Monde Nouveau ils ne peuvent pas comprendre. Les autres fils et filles, ils n'en sont pas là […]. Et puis Jane ? Jane, il faut lui en parler dans le sens que ça te crée pour ta mission, c'est pour ta vie. Si tu lui en parles comme ça, elle acceptera… tu ne lui en parles que pour le côté mission. » Mais je n'en parle à personne parce que je pense que ça ne m'a pas blessée tant que ça. […] J'étais un peu étonnée. […] Je n'étais pas révoltée. Je me disais, peut-être qu'il a raison, je suis un peu coincée dans mon corps, c'est vrai, je n'avais pas de relations amoureuses, peut-être qu'il faut que je me délie… J'étais sous emprise, quand même. […] Pas de violence, pas du tout, une invitation comme une évidence, dans la séduction… […]

Après, il y a eu une autre rencontre qui m'avait un peu interrogée. […] Deux « filles » me disent : « Viens, on va aller voir Jean-Michel avec toi. » Il était allongé sur son lit et elles, elles jouaient avec lui, elles lui prenaient les pieds comme on fait avec un enfant… Une grande liberté… C'est un peu étrange, les relations qu'elles ont avec Jean-Michel. Elles sont vraiment très, très libres, c'était vraiment désinhibé. Il était habillé, en chaussettes. Elles jouaient comme si elles me montraient … un peu « On va te montrer, décoince-toi avec lui ! » C'est comme ça que je l'ai ressenti. […]

Je le re-rencontre une autre fois dans un hôtel ou une maison, sur la Côte, pour préparer une session autour de la santé et je lui dis : « Jean-Michel, ce que nous avons vécu la dernière fois, je n'ai pas envie de le revivre, je n'ai pas envie de me retrouver auprès de toi sur le lit, je ne veux pas. » Il me dit : « Tu es libre, tu es libre, mets-toi debout, regarde comme tu es libre, je respecte ta liberté profonde… »

A la fin de ma première année de médecine, je fais un stage comme aide-soignante dans un service de soins palliatifs qui continue à me révéler que je suis faite pour la médecine, que vraiment j'aime ça, être proche des gens…Je me suis complètement engagée auprès des patients pendant ce stage. Et à la fin de l'été, il y a un rassemblement de Fondacio. Là je tombe dans un autre univers. J'avais l'impression d'être dans la vraie vie dans ce travail d'aide-soignante et là, je tombe dans ce rassemblement, ce clinquant, ces beaux podiums, ces belles lumières, cette belle déco… Il y avait oui, un côté clinquant, paraître, quoi ! Et Jean-Michel qui ne parle que de Franck, Franck, Franck, avec peu de bienveillance… Et je me dis : « Mais ils sont où ? Mais c'est quoi ? Mais les enjeux, ils ne sont pas là, les enjeux du monde… » Pendant cette session, j'étais mal, vraiment j'étais mal… Je me dis que je quitte Fondacio, ce n'est plus pour moi. Je décide d'en parler à un responsable... Je vais voir Bernard Pinaud qui avait du

bon sens, qui m'accueille, qui m'entend et qui me dit : « Écoute, j'entends. Donne-toi 3 mois et tu vois dans 3 mois si ça se confirme que tu veux quitter Fondacio. Mais il faut en parler à Jean-Michel. »

Donc, un mois après cette rencontre, je prends rendez-vous avec Jean-Michel qui m'accueille dans un hôtel à Saint-Germain-en-Laye, dans sa chambre. […] Je lui dis : « Jean-Michel, je quitte Fondacio, je ne suis plus ta fille, je ne veux plus entendre parler de tout ça, c'est fini. » Il y a une espèce d'impératif : « Vraiment, c'est fini » ! Et alors, là, il y a une espèce de blanc chez moi et je me retrouve à nouveau allongée sur son lit. Je ne sais pas si c'était dans la violence, je ne crois pas… mais peut-être un peu quand même, je ne sais pas… en tout cas, il y a un blanc. Je me retrouve sur son lit. Pareil, habillés. Donc deux fois. Mais là, je lui disais que je partais, ça ne se justifiait pas par « devenir fille-médecin » puisque je lui disais que c'était fini. Maintenant c'est fini, je ne veux plus… Alors là, je me rends compte que vraiment il est malade, qu'il y a quelque chose qui n'est pas clair du tout. Je lui dis que je m'en vais. Il n'y a rien qui justifie qu'il soit sur moi, sur un lit, dans un hôtel… Je pars troublée….

Le plus difficile peut-être, cela a été de ne pouvoir en parler à personne, tellement Jean Michel était adulé et que la remise en cause de ses actes et de ses paroles était impossible.

Témoignage d'Hélène

Jusque-là, j'ai avec Jean-Michel des rendez-vous d'accompagnement normaux, où je parle de ma vie, de ma souffrance d'enfant et d'adolescente, et il écoute avec beaucoup de douceur et de compassion. Ma souffrance est vive, et au fil des rendez-vous, je commence un transfert affectif sur lui, ma carence affective se réveillant de plus en plus. Je ne me souviens pas s'il me prend dans ses bras au début ou à la fin des rendez-vous, mais peut-être […]

La bascule, c'est le jour il me reçoit chez lui, sa femme Jane étant en Angleterre pour quelques jours dans sa famille. Il m'a dit de frapper à la porte de leur appartement au 1er étage. A l'heure du rendez-vous, je frappe et j'entends une petite voix qui dit « Entre ». J'entre, c'est leur salon, puis la voix continue « Entre », et finalement, j'arrive dans leur salle de bain ! Il prend son bain, nu dans la baignoire… Je ne sais pas quoi faire, c'est l'heure du rendez-vous, ce n'est pas le soir après le souper, mais en pleine après-midi, il fait jour. Je ne m'attends pas du tout à ça, je suis gênée et reste immobile, figée. Je propose de revenir plus tard, mais il me dit que non, que ce n'est pas nécessaire, que je peux rester et qu'on va faire le rendez-vous. Il essaie d'enlever ma gêne en parlant, je ne sais pas de quoi, puis il me demande de prendre la bouilloire pour ajouter de l'eau chaude dans la baignoire car ça devient un peu froid ! Bêtement, je le fais, médusée.

Il sort de son bain, enfile un peignoir, toujours en parlant de façon légère pour faire paraître les choses tout à fait naturelles, puis m'emmène pour le rendez-vous. Et là, il m'emmène dans leur chambre, le grand lit étant défait. Il me dit que « Là, on sera bien ! » Les rideaux sont fermés, je pense qu'il n'a pas fait son lit en se levant le matin, ni ouvert les rideaux, sa femme étant partie… Mais maintenant je pense que tout était probablement une mise en scène préparée, préméditée.

Il se couche et m'invite à me coucher à côté de lui. Comme je suis gênée, il enfile un grand slip et me dit en riant « Comme ça, tu ne crains rien ! » Moi, je ne me déshabille pas complètement, mon souvenir n'est pas très clair, mais je garde sûrement mes sous-vêtements, et sans doute plus. Il me prend dans ses bras, on parle vaguement, je me laisse aller à sa tendresse dont j'ai grand besoin. Il est à l'aise dans le

toucher du corps puisqu'il est marié et a un enfant, et je ne pense pas qu'il a des mauvaises pensées. Je me laisse caresser par-dessus mes vêtements. Mais à un moment, il met sa main dans mon slip jusque sur mon sexe, et la laisse là sans bouger ! […] On est assez longtemps en silence comme ça, puis il me demande « Qu'est-ce que tu crois que Dieu en pense ? » Je ne m'attends absolument pas à une question comme ça !!! Moi je suis dans mes besoins de tendresse et pas du tout dans des considérations spirituelles ! Alors je cherche que répondre, il y a un silence, je ne trouve pas de réponse, puis tout à coup j'ai l'impression que Dieu sourit. Alors je lui dis « Il sourit ! » Bien sûr, il est tout content de cette réponse, et moi très étonnée de ma réponse… Dans ce 1er rendez-vous « différent », il n'y a pas de pénétration, pas de recherche de plaisir ou d'orgasme, simplement des caresses et attouchements.

44 ans plus tard, je vois enfin clairement que c'est ce jour-là qu'il a abattu son filet sur moi, le jour de la baignoire. Ce jour-là, il a mis le grappin sur moi, il m'a attrapée dans son filet, je suis entrée dans son emprise psychologique, physique, spirituelle. Ce qui était bon et vrai, c'était ce qu'il pensait bon et vrai. Comme si ma volonté et ma pensée étaient anéanties, mises à zéro, devenues confuses et incapables de fonctionner de façon autonome et libre. Toute cette emprise s'est ajoutée au gros transfert affectif que je faisais sur lui. Je suis devenue prisonnière de lui ! Incapable de vivre par moi-même quand il était présent. Comme s'il avait pris possession de ma liberté d'exister. Par la suite, quand il était présent, même dans un groupe, je conformais mon existence à ce que je pensais être sa volonté, son désir. C'est vrai qu'à l'époque, j'étais très timide, assez inexistante, mal dans ma peau. Mais au lieu de m'aider à devenir moi-même, il a fait un rapt de moi-même. […]

La suite, c'est l'invitation faite 2 mois plus tard, en juin, à passer une semaine en été dans le camp naturiste de Montalivet (près de Bordeaux). Au cours d'un entretien, Jean-Michel me fait part de cette invitation. Le chalet appartient à ses parents, et il en dispose certaines semaines avec Jane. Je suis donc invitée, avec une autre fille de la communauté, à passer une semaine avec eux en août. La semaine précédente, ils invitent un garçon de la communauté. Il me laisse libre d'accepter ou non et explique les choses comme si c'était tout à fait naturel de vivre ça […]

Le jour J, j'arrive à l'entrée du camp. Je ne sais plus qui vient nous accueillir, mais tout de suite il faut se déshabiller ! Dur, dur ! C'est violent pour moi de m'exhiber ainsi au grand jour, à tous les regards. Je n'en ai aucune habitude, je n'aime pas mon corps… On dépose les affaires dans une mini-annexe contigüe au chalet, pièce où nous dormirons, l'autre fille et moi. Puis Jean-Michel, Jane et Nadine (leur petite fille de 5 ans), nous emmènent à la plage, en se donnant la main tous les 5, peut-être pour dissiper notre gêne.

De la suite de la semaine, je ne me souviens que du coucher du soir. Avec l'autre fille, je n'attends qu'une chose, c'est que Jean-Michel arrive, seul, pour nous dire au revoir et nous embrasser ! Je suis « accro » à ce passage, et frustrée que ce soit court parce qu'on est deux. Pendant cette semaine, tout en moi est polarisé par ce besoin affectif impérieux, et par la gêne de mon corps nu. Le reste n'existe pas ! Je ne me souviens pas qu'on ait parlé du Monde Nouveau, ni d'autre chose d'important comme ça. On prie une fois tous les 5, un dimanche parce qu'il n'y a pas de messe dans le camp. Nus tous les 5 ! Bonjour la prière !!!

Il me reste de cette semaine un triple sentiment de violence : violence de vivre nue, gênée, pas du tout à l'aise avec mon corps. Violence de mon besoin affectif vis à vis de Jean-Michel. Violence après quand il faut quitter… […] Rien ne me ramenait à ce pourquoi j'étais venue dans la communauté : ma soif de Dieu. Là, c'était du sable mouvant dans lequel je me noyais, celui de mon gouffre affectif. Je perdais pied. […]

J'ai été un peu plus engluée dans son filet, et j'en suis sortie encore plus dépendante, comme entre ses mains, à sa merci.

Par la suite à Poitiers, je ne suis « accompagnée » par lui que peu de temps. Il est de plus en plus occupé, la communauté grandissant vite, et il délègue le rôle d'accompagnateur à d'autres personnes, notamment des accompagnateurs PRH. Il déménage à Biot en été 1978. [..] Je ne le vois alors, que rarement.

Le dernier souvenir marquant, ce doit être en mars ou avril 1991, juste avant que tout n'explose. Je suis à Biot. Je demande à Jean-Michel un rendez-vous de travail, et il me donne rendez-vous dans un hôtel où me dit-il, il va travailler « pour ne pas être dérangé ». Il m'indique l'adresse et le numéro de la chambre. J'imagine vaguement un hôtel style Novotel, qu'il aime bien, où les CCN ont l'habitude de faire leurs week-ends, et une petite pièce de travail. Mais je suis étonnée de constater qu'il s'agit d'un hôtel Formule 1, à la sortie d'autoroute près de Biot. Une toute petite chambre. On travaille vite fait, les décisions sont vite prises, puis on passe à l'aspect « rendez-vous personnel » sans qu'il soit utile de le préciser. C'est à dire, se coucher sur le lit, se déshabiller, et me mettre contre lui. Là, je reste en silence, il me caresse doucement sur le corps, je ne bouge pas, je ressens. Il met sa main sur mon sexe qu'il caresse un peu. Pas de pénétration. […] A la fin, il me demande si j'ai eu un orgasme. Je suis étonnée de cette question parce que je n'ai rien fait pour, je n'ai pas bougé. Je n'ai pas cherché d'orgasme, uniquement des caresses de tendresse. Je réponds que je ne sais pas, il en est étonné, et j'ai l'impression déçu ! Quand je m'écarte de son corps, je m'aperçois qu'il y a son sperme tout blanc sur mon ventre. On essuie, je me rhabille et je pars avec une envie de vomir, écœurée. Sur le parking en montant dans ma voiture, je me demande si d'autres sont venues dans cet hôtel avant moi.

Je ne dirige plus rien dans cette relation à lui. En fait, je suis une marionnette qu'il peut manipuler à sa guise. Apparemment il ne m'impose rien, mais il attire avec beaucoup de douceur et de séduction là où il veut aller, c'est à dire dans la nudité et le sexe. Il est extrêmement gentil et doux, avec de douces paroles pour rendre naturel et presque normal l'interdit…

Un mois après environ, fin mai 1991, tout explose ! Je comprends que « enfin » c'est fini, je suis délivrée physiquement de Jean-Michel ! Au début, je suis sidérée et en ébullition ! Sidérée que cela arrive, qu'il soit foutu dehors, qu'on ose dégommer un tel fondateur ! Ça alors ! Cela me semble tout à fait incroyable, extraordinaire, sidérant, tellement imprévu ! Rien de visible dans la communauté ne préparait à ça. En ébullition aussi parce que je suis concernée par ce qui est révélé. Pourvu qu'on ne sache pas que j'en étais aussi ! Et que s'est-il passé d'autre ? Avec qui ? J'ai un immense besoin de savoir ce qu'il a fait d'autre. […]

La communauté de Biot où nous sommes une bonne quarantaine de permanents, plus les jeunes du CIRFA, est dans un tsunami violent. Gérard Testard, le président du Conseil, vient 2 fois à Biot pour une réunion avec les permanents. Il nous dit que les permanents qui désirent parler peuvent rencontrer Bernard Pinaud, un des permanents responsables. Il a mon âge, est membre du Conseil, et « fils ». Même s'il est très apprécié, c'est un homme. Donc pour moi, pas question ! Rien d'autre n'est proposé : pas de psy, pas de femme, pas de prêtre ou d'évêque… Rien.

Le 2 juin suivant, est organisé un grand week-end à Paris. […] Tout le monde a reçu la lettre du Conseil parlant de la démission de Jean-Michel, et chacun est convié pour en parler. Gérard Testard vient une seconde fois à Biot nous rencontrer, juste avant ce week-end, […] Il nous demande de ne pas parler à Paris, de ne pas dire ce qu'on sait, afin de ne pas troubler les autres et de ne pas « polluer le corps ». Il

s'agit de respecter le « for interne » de Jean-Michel et des personnes « touchées par les faits », donc on ne dit rien, on n'en parle pas ! Ce silence demandé en choque et scandalise plus d'un, mais nous nous y conformons. A Paris, une bonne centaine de personnes sont présentes, la plupart ne comprenant pas grand-chose et ne recevant pas de réponses bien claires à leurs questions.

Peu à peu, Biot se vide. […]

Je suis mal. A la fois délivrée de Jean-Michel, je me réveille chaque matin avec l'impression d'être un cocotier qu'on secoue et plein de choses tombent : on nous a fait croire ceci…et cela…, on nous a fait avaler des couleuvres, plein de couleuvres ! Plein de fausses croyances, de choses pensées comme vraies ou naturelles et qui ne l'étaient pas. C'est comme un lavage de cerveau très nécessaire ! […]

Mais que faire de mon immense honte ? De ma culpabilité ? Que faire de cette saleté qui me colle au corps et qui me pousse maintes fois en confession sans que cela ne me soulage ? Que faire de ce pardon impossible envers moi-même, puisque je me vois responsable de ce que j'ai vécu avec Jean-Michel, étant majeure et apparemment consentante ? Je suis incapable de lui en vouloir, je ne ressens aucune colère ou amertume contre lui. Je ne me sens pas victime. C'est à moi que j'en veux, d'avoir été incapable de dire non, de m'être laissée faire comme une marionnette !

Après avoir quitté Biot, j'ai à nouveau des accompagnements, et je commence une thérapie. A chaque fois, pendant 29 ans, je reprends mon histoire et ces événements, mais sans voir complètement le bout du tunnel. Sans cesse, je me prends en pleine figure la honte qui reste mordante au fond de moi, la souillure, une envie de vivre fragile au ras des pâquerettes, une relation à Dieu tellement difficile parce qu'il est saint lui… !

C'est fin 2020 enfin, que je tombe sur un article du Dr Chartier-Siben « Comprendre le phénomène de l'emprise »…

Témoignage de Charlotte

Je suis allée à un premier week-end A, d'évangélisation organisé par les Fondations du Monde Nouveau, présenté comme un mouvement chrétien jeune, dynamique et fraternel. Le discours reposait sur des promesses de « réconciliation », « d'émergence » et de construction d'un « monde nouveau ». […]

Pour « grandir » et « donner un sens à ma vie », je ne connaissais personne à XXX, mais je voulais découvrir cette communauté, c'était prometteur. […] Les jours passaient, coupée de ma famille. Je ne travaillais pas, je cherchais, j'écoutais. Je lisais pour « émerger », guérir de ses blessures d'enfant. […] Les jours passaient, coupée de tout, me restait la communauté… Des gens inconnus qui se disaient fraternels, bienveillants, un si beau discours, et il fallait y trouver un sens. Mais je le trouverais en me faisant accompagner sur le chemin. Alors, je me suis occupée (garde d'enfants, ménage pour des responsables), et j'ai consacré l'intégralité de mes ressources financières (qui étaient les Assedic, mes économies que j'avais faites en travaillant) aux activités du mouvement (week-ends, accompagnements PRH, sessions, livres…), 8 mois sans véritable travail, à payer un loyer, une participation communautaire… […]

Ce regard sur moi, le regard de certains « émergés ? » : ce regard pour dire l'indicible. Indicible parce que je n'y mets pas de mots. Un regard que j'appelle « condescendance malsaine », une embrassade alors que je ne te connais pas. Et ce regard insistant, persistant qui brise pour moi la distance nécessaire à l'apprivoisement. Un regard qui te voit comme un oiseau blessé et en même temps qui te dit : « Bienvenue, tu vas faire le chemin de guérison pour pouvoir entrer dans cette communauté. » Ce regard qui te met à nue. Un regard comme si on avait gardé les vaches ensemble, alors que j'avais besoin d'observer d'abord, de distance pour avancer, de m'apprivoiser. Cela me dérangeait tellement… mais sans doute, c'était moi le problème. […]

J'allais finir par comprendre, et peut-être m'apprivoiser à ce nouveau vocabulaire, à cette nouvelle manière de vivre, apprendre à vivre autrement, quitter le monde marécageux, c'est ça, non ? Mais qui êtes-vous pour dénommer notre famille de « basse-cour » ? Qui êtes-vous pour nous dire que nous picorions des miettes là où nous sommes nés ? Bien sûr chaque être humain peut être ce petit aiglon mais avait-il besoin d'une autre basse-cour où il y avait des coqs qui se pavanaient en criant leur émergence au don ? Et l'aigle de ce monde nouveau qui vient te rechercher ? Pour te faire voler ou te briser les ailes ? […]

Et aujourd'hui, rien que d'y repenser, ça me fait mal. Ils ont fait des ricochets avec mes blessures, et m'ont enfermée dedans. Et dans cet enfer, je me souviens : c'est le meilleur pour moi, je ne peux pas faire machine arrière, je n'ai pas d'autre issue…. […]

J'ai fait confiance à ce prêtre et je suis devenue dépendante, accroc à cette bienveillance qui veut te voir émerger…. Mais émerger à quoi je vous prie ? […]

D'abord, Leone PRH, dès 1982, et cette infantilisation, redevenir le petit enfant et se laisser materner… et je revois : « Viens contre mon sein… » Cela m'a perturbée, et je ne comprenais pas. Je n'étais pas vue comme une jeune adulte, j'étais sans doute trop blessée pour qu'on ait ce regard-là sur moi ? Je revois le bureau où elle me recevait, et ces seins qui me gênaient… je ne sais pas pourquoi, et cette proximité, ce pas de distance qui brise ce qui aurait pu te laisser être une adulte, peut-être. […]

Le prêtre, j'ai eu des accompagnements bienveillants, mais en réalité, où je n'étais pas vue comme une jeune adulte responsable, mais le petit enfant à sauver… Que de silence et de batailles intérieures pour vivre ces pas d'abandon : « Abandonne-toi dans les bras de Dieu », « Ne crains pas ». J'ai parlé une fois et je lui ai donné tout crédit… […] Il est là, assis, avec les mains ouvertes sur les genoux, et attendant que je parle, mais je n'y arrive pas. Pourtant, je n'ai rien à craindre, c'est un prêtre, non ? Et après, je ne sais pas, je ne sais plus. Mais il y a quelque chose de commun avec Leone : du maternage ou de l'emprise ? … Oui, c'est ça… Alors, pour avancer, redevenir le petit enfant, mais il y a quelque chose qui me gêne, je ne suis qu'un oiseau blessé, je ne suis pas vue comme une adulte. Mais bon, fais confiance, s'il faut avancer par là… […] Il ferme la porte d'accès à l'étage. […]

L'exercice se faisait à deux, j'étais avec X, un permanent comme moi, il devait me frotter le bas du dos. Et après, je sais juste que je me suis effondrée, j'ai hurlé, et après, je me suis mise à trembler, je n'ai rien compris, et j'ai atterri dans les bras de Leslie. Mais je n'ai rien compris, là encore. Ces accompagnements, des lignes rouges dépassées à m'en faire perdre la raison, et ne plus vouloir d'accompagnement en présentiel et thérapeutique, aucune confiance, voire une peur panique. Que, depuis deux ans, je retrouve, peur panique d'accompagner et de parler, parce que je ne peux plus parler. […]

Et puis, il y a cette question qui me hante encore aujourd'hui : est-ce que j'étais vraiment libre ? Personne ne m'a forcée à faire les sessions, les week-ends, les accompagnements. C'était toujours « recommandé », sous couvert de bienveillance, de liberté, d'être « sauvée ». Mais quand on vous répète que votre salut

dépend de votre « émergence », et que refuser, c'est risquer l'exclusion ou la honte… comment dire non ? Je disais « oui ». Pas par choix, mais par survie. Et aujourd'hui, rien que d'y repenser, ça me fait mal. Parce que je sais une chose : on ne m'a pas volé mon argent ou mon temps. On m'a volé mon « Non ». Et ça, c'est irréparable. » et c'est là, et jusqu'à il y a 2 ou 3 ans, où même jusqu'à aujourd'hui je n'en avais pas conscience ! Non à vous, et oui à moi qui n'existe plus encore aujourd'hui.

J'ai travaillé à temps plein pour un salaire à mi-temps. Je me souviens m'être mise en colère […]. Je viens juste de m'en souvenir. En colère, parce que pour moi, le Monde Nouveau, c'est le monde de la collaboration, ce n'est pas l'exécutante qu'on utilise sans faire appel à son cerveau. […] Et je me souviens, j'étais à côté du bureau compta, et j'étais en questionnement. Mais pourquoi c'est tenu secret ? […] Mais c'est quoi ce monde où on cache les recettes et où on n'est même pas payé décemment, et où, en plus, il faut que moi, je m'autofinance avec des parrains que je n'ai pas et que je ne peux pas avoir…[…]

Ma situation financière précaire m'a souvent empêchée de rendre visite à ma famille, de participer à des événements familiaux […]

Et des « parrains » pour compléter mes revenus, offerts par la communauté… Quelle chance, mais quelle redevance à vivre : des parrains croyaient en moi, alors je devais vraiment honorer leurs dons en me donnant encore plus ? Pour travailler, émerger, guérir… […]

Les textes de J-M. Rousseau et des autres intervenants ? Une chose est sûre, c'était comme sacrés et secrets, et comme si seule valait la parole du don, donc la parole du fondateur....

N'était-ce pas un lavage de cerveau ? Ne me volait-on pas mon libre-arbitre ? Pourquoi ces textes n'auraient-ils pas pu être soumis à une autorité religieuse ou civile extérieure pour évaluation ? Comment certains membres, réduits à un rôle de « petites mains » au service d'un seul homme, pourquoi ne leur a-t-on jamais proposé une formation professionnelle, ou un complément de formation pour « vivre » dans le monde, et apporter peut-être un petit plus ? Non, on vit dans un vase clos... coupé du vrai monde.

La honte de ne pas être « émergée », la honte de ne pas arriver à trouver des parrains comme les autres. La honte d'être incapable de demander, parce que j'avais été éduquée ainsi : si je veux vivre, il faut travailler et avoir un salaire. Jamais je n'aurais demandé à mes parents un seul centime, ils travaillaient pour nourrir notre famille de 8 personnes, et ils n'avaient pas les moyens de faire plus. Alors, nous, on a travaillé dès qu'on a été en seconde, pendant toutes les vacances scolaires pour s'offrir ce qu'on voulait. Pour moi, ça a été une guitare… […]

À Biot, pendant la période muguet, nous travaillions pour avoir un peu plus d'argent… pour des accompagnements encore plus ? Des sessions de formation […] ? Participer aux week-ends « peuple » ? […] « Y a choisi », dit-on ? Vous croyez qu'elle a choisi ? Non. Parce qu'elle, non plus, elle ne pouvait pas chercher des parrains. Elle a été acculée. Jusqu'à son dernier sou. Comme moi. Elle est devenue une « petite main » au service de ceux qui, eux, étaient considérés comme « émergés ». Un système où certains avaient les moyens de vivre décemment, et d'autres utilisait leur héritage ou leurs économies. […]

Et aujourd'hui, on nous parle d'un appel aux dons pour « un fonds d'aide aux victimes ». Est-ce qu'on demande à un voleur de rendre ce qu'il a volé en sollicitant les bonnes âmes pour rembourser ses victimes ? Est-ce qu'on demande à un chirurgien de la main — à qui on vient de couper la main — de chercher des parrains pour vivre une autre vie que celle à laquelle elle était destinée ? Non. FMN a tout pris : argent, dignité, capacité à nous défendre, notre vie. Et maintenant, ce serait à moi de mendier pour réparer ce qu'ils ont détruit ? C'est une insulte. […]

J'ai cru que c'était parce que je n'étais « pas assez émergée ». Mais aujourd'hui, je le sais : c'était un mensonge. Ce n'est pas moi le problème.

Quand nous avons brûlé les classeurs d'Histoire Sainte, je me souviens : « Bon, si nous brûlons les papiers, c'est que la vérité va sortir, le mal va être dénoncé, et je pourrais peut-être enfin parler… » Bien non, jusqu'au bout, le mensonge. Jusqu'au bout pour qu'il y ait prescription ? Lamentable.

En 1991 j'ai murmuré à des copines : « Je sais pourquoi J-M. Rousseau part. C'est à propos d'abus sexuels, mais il n'y a pas que lui... » et on s'est tu. […] Abandonnée, personne à qui dire l'indicible, vidée de tout moi, et l'envie que cela cesse et mourir. Après le départ de Jean-Michel Rousseau, aucun responsable de FMN ne s'est inquiété de mon sort ou de celui des autres permanents. Le silence et l'omerta ont prévalu. […]

Témoignage d'Isabelle

Pour une session, on me demande de prêter mes tableaux pour embellir une salle,ce que je fais gracieusement. Je récupère mes tableaux plusieurs mois après.

Plus tard dans l'année, lors d'une formation, un diaporama est projeté. Je reconnais mes tableaux : Sans ma signature, sans explication, sans mon nom écrit sous le tableau Aucune demande d'autorisation ne m'a été faite pour placer mes tableaux dans ce diaporama qui sera ensuite diffusé dans une autre association : Utilisation Abusive de Mes Œuvres.

Après diverses démarches en changeant d'interlocuteur, on me demande quel serait le préjudice estimé et je réceptionne six mois après la moitié de la somme demandée. En revanche dans le domaine chants et musique le droit de la Sacem est respecté.

Pour mes peintures, dans cette situation la loi n'a pas été considérée.

A la rentrée suivante, nous demandons à faire partie d'une fraternité couple en tant que simples participants, ce qui nous a été refusé en invoquant qu'il n'y avait plus de place pour nous…

Étant au service pendant de très nombreuses sessions,- quasiment chaque année, voire plusieurs fois par an pendant 15 ans - nous avons toujours réglé le prix fort, celui du participant.

Mes ressentis sont : Utilisation, Manipulation, Écœurement et Trahison

En un mot : ce sont des abus scandaleux…

Témoignage d'Evelyne

J'étais partie, j'avais quitté les fondations du Monde Nouveau en janvier 1992. Il m'a fallu plusieurs mois, même des années, pour mesurer l'état de souffrance et de maltraitance au sens de négation de mes besoins fondamentaux. Donc il m'a fallu, oui, des années pour à la fois mesurer ça et puis devenir capable d'exprimer une parole. Alors que j'étais partie plutôt en bons termes. […]

J'ai rencontré les fondations du Monde Nouveau en 1981, à travers un week-end de la communauté chrétienne de formation, puisque les fondations à l'époque étaient regroupées en plusieurs communautés, et que la CCF, la communauté chrétienne de formation, où j'étais déjà membre, puis engagée, s'adressait aux 18-30 ans. En 1981, j'avais 20 ans. J'étais dans une recherche vocationnelle très forte. Mes meilleurs potes se préparaient à être prêtres. […]

En rencontrant la communauté chrétienne de formation, j'ai vécu un grand enthousiasme avec quelque chose de très vivant au niveau de ma vie spirituelle, de ma relation avec Dieu. Je vivais comme ça. Et puis une communauté de jeunes qui vivaient un partage en profondeur… Oui, un désir d'authenticité et de radicalité, et ça a vraiment rejoint ma recherche spirituelle et vocationnelle. Ça me semble complètement utopique aujourd'hui, mais un des slogans de Jean-Michel Rousseau, c'était « Tout pour Dieu ! » […]

J'habitais donc dans [une] maison communautaire où j'ai vraiment vécu la vie communautaire, la prière ensemble. On arrivait à se retrouver à l'oratoire avant d'aller au travail… […]

Et puis on est arrivé dans la période où Jean-Michel Rousseau appelait un peuple de permanents. Donc il y avait des visions très idéalisées et absolutisées, avec une promesse, enfin. Voilà. Un discours prônant que les fondations étaient un germe pour l'Église, je reprends les mots, « germe », une « nouveauté pour Dieu », « une nouveauté de Dieu, pour l'Église et pour le monde », voilà. […]

Et Jean-Michel déployait cette vision de permanence pour l'Église et pour le monde, et il disait : « Les permanents pour la santé, levez-vous ! Les permanents pour l'Église, levez-vous ! etc. » et je me levais. « Levez-vous ! » Et toute la salle finissait par être debout. En fait, il y avait une belle vision qui enthousiasmait des jeunes qui étaient dans une démarche de générosité, de recherche, d'engagement de leur vie et de déploiement de leur potentiel. […] C'est vrai qu'il y avait beaucoup d'enthousiasme. […] J'avais l'impression de trouver un lieu où, en tant que jeune femme laïque, je pouvais m'engager pour l'Église, dans l'Église, avec la caution des évêques, puisqu'à l'époque, le cardinal Suenens venait aux rencontres des Karellis, et Monseigneur Simonneaux, à l'époque l'évêque de Versailles, cautionnait. […]

C'est vrai que j'avais un grand enthousiasme, ça a été une bouffée d'oxygène pour moi, de passer de la dimension de rendre des services en paroisse à quelque chose de l'ordre d'une recherche vocationnelle et d'une formation aussi, parce que j'ai appris à animer des groupes. […] Je suis devenue permanente en 85. Jean-Michel Rousseau avait fait venir Campus pour Christ, […] un mouvement plutôt d'inspiration protestante. Ils avaient présenté le parrainage, leur système de parrainage. Je suis entrée dans la permanence. On s'engageait tous les ans. Il n'y avait même pas d'engagement solennel. Je disais : « OK, je continue » à quelqu'un, à un responsable, puis on me confiait mes missions. […] Mais celui qui disait : « Je ne vais pas continuer. » On priait très fort pour lui et on se demandait ce qui n'allait pas. […] En ayant vraiment la confiance que tout le monde jouait le jeu, on s'engageait dans cette démarche. […] Je crois que c'était tellement... une espérance pour moi de pouvoir engager ma vie, voilà, que j'ai accepté ça, du haut de ma générosité. […] Je cherchais un lieu où engager ma vie, et j'ai vraiment engagé cet élan. Une amie m'a dit : « Mais pourquoi tu es restée si longtemps ? » Quand on est persuadé que c'est son lieu, sa famille spirituelle, sa vocation, c'est difficile aussi de renoncer… […]

J'avais l'enthousiasme et la confiance et aujourd'hui je dirais la naïveté ou la crédulité de croire que tout le monde s'engageait dans cette démarche dans une grande générosité pour Dieu. […]

Il y avait un système d'appel et de reconnaissance qui jouait très fort, en tout cas je pense, […] un système de référence à l'appel de Dieu, un système d'appel, de reconnaissance, de discernement par les responsables. Vous voyez, quand on dit à quelqu'un qui quitte son boulot à 24 ans : « Tu n'as pas de

fécondité, donc tu te débrouilleras pour t'autofinancer à 100%. » Et que j'ai accepté ça avec l'illusion que tout le monde était dans cette démarche-là de générosité et d'enthousiasme ! Puisque la démarche, c'était, en cherchant des parrains, c'était également d'annoncer, de témoigner et d'évangéliser d'une certaine manière. […]

Et donc, vous voyez, je tombe des nues en rencontrant un ancien permanent en Alsace, [qui me dit] qu'il n'a pas beaucoup de retraite parce qu'il a cotisé sur des SMIC, n'empêche qu'il a eu des feuilles de paye ! Donc, il y a eu des charges patronales payées ! […] J'ai appris que les permanents qui étaient en couple et qui avaient des enfants, eux, étaient salariés, pour ne pas faire peser une espèce d'insécurité sur leurs enfants. Donc aujourd'hui, je questionne, et pourquoi est-ce que sur les célibataires, on peut se permettre de faire peser une insécurité ? Et puis, ce que je découvre, en contactant d'anciens permanents, […] qui ont été permanents célibataires, […] c'est qu'eux ont été salariés alors qu'ils étaient célibataires. […] Avec des fiches de paye et des cotisations retraites. […] Moi j'avais entendu que c'était ceux qui étaient mariés et avaient des enfants pour assurer les arrières pour leur famille. Et puis je découvre aujourd'hui que des célibataires ont également eu ce régime-là. […] Est-ce qu'on avait davantage besoin d'eux ? C'est vrai que je l'ai entendu de la part d'un responsable, qui n'était pas Jean-Michel : « Toi, tu es jeune, tu n'es pas encore féconde, donc tu t'autofinanceras à 100%. » Ça me semble complètement anti-chrétien, anti-théologique, anti-tout ce qu'on veut, anti-ecclésial ! Est-ce que la peine de Dieu se mesure à la productivité d'une personne ? Qu'est-ce que c'est que « Tu n'es pas encore féconde ? » […] Étant très jeune aux yeux de X, et certainement d'autres, et n'ayant pas de « fécondité », on m'a également demandé d'assumer un mi-temps de secrétariat alors que je n'étais pas secrétaire ! […]

A l'époque à la Caisse Générale d'Assurance Maladie, les moins de 26 ans avaient la possibilité de se financer une assurance volontaire. J'ai pu me financer ça pendant un an ou deux, puis après mes 26 ans, je me suis financée mon assurance. […] Ils ont eu aussi la sagesse de nous faire cotiser également à une assurance accident-invalidité. Des fois qu'il y en a un qui se retrouve estropié sur le podium... Que les fondations ne soient pas responsables de ça ! Enfin, je trouve que c'est très habile quand même ! […]

La règle, c'était de payer, de verser une dîme à la hauteur des salaires, 10 ou 14% de nos revenus. Donc la première année où j'étais étudiante, j'ai négocié, mais je faisais du babysitting déjà pour payer mes trajets pour venir en réunion communautaire, donc je me payais mes vacances, mes sessions, mes week-ends, y compris mes week-ends à la CCF, je donnais. Toutes les activités de la CCF étaient payantes. […]

Après, les permanents ont continué, sur le parrainage, à verser une dîme. Normalement, 10%. Et là, il m'est arrivé… -c'était dans les dernières années- le comptable, je me revois avec le comptable, à Montesson, qui me dit : « Tu as des retards de dîmes. » Je dis : « Mais je n'ai déjà pas de quoi vivre !» Et j'étais très en colère, c'est lui qui a ramassé, ce n'était pas à lui [que j'en voulais]. Lui, il faisait l'interface, il essayait de remplir les lignes. […] En fait, c'est que les choses sont dévoyées. Moi, je parle d'abus de conscience et de confiance. […]

C'était l'argument théologique pieux, redonner à Dieu ce qu'il me donne. Mais c'est très beau, dans la Bible, le vif, la première part des moissons, etc. Mais à ce moment-là, que j'aille donner à l'extérieur, à mon diocèse, ou autre... À l'intérieur, il y a quelque chose de dévoyé. […]

Je me payais mes trajets pour aller en week-ends. […] Mon hébergement pendant les week-ends... On allait, les week-ends de permanence, c'était à Dourdan, là il y a un grand centre. Mais ça coûtait une fortune. Les Karellis, c'était des villages vacances, ça coûtait une fortune. Je payais mon transport, mon hébergement, Tout. Et du coup, par exemple, aux Karellis, on était quelques-uns à ne pas avoir trop ce qu'il fallait. […] Et on était plusieurs à camper et à manger des sandwichs. […] J'ai payé mes sessions

PRH… […] J'ai déménagé tous les ans, je me suis payée mes déménagements alors que je déménageais pour la CCF.

En fait, la démarche qui était proposée, présentée, c'est que chaque permanent s'entourait d'une communauté de parrains qui, au final, participait à sa mission, qui s'engageait avec lui et qui lui rendait possible cet engagement à plein temps dans la mission et dans la formation également. […] Du coup, chaque permanent cherchait ses parrains. C'est ça aussi qui était non solidaire et non ajusté. Moi à l'époque venant d'un milieu français moyen, j'avais des parrains qui me donnaient 50 euros. Donc, il faut ramer. J'ai eu jusqu'à 30 parrains. […] J'ai sollicité les gens de mon ancienne paroisse, mes amis… […] Et puis, après, les parrains sollicitaient d'autres à leur réseau. J'ai eu aussi, des fois, des membres de la communauté qui m'ont parrainée. […] Donc, tous les mois, j'envoyais une lettre de nouvelles où je disais ce que j'avais fait, les week-ends d'évangélisation, les trucs, les machins. Et puis, plusieurs années de suite, mais pas toujours, je leur ai proposé qu'on se réunisse. […]

Je ne sais pas exactement quand Jean-Michel a été démissionné. […] On a vraiment tapé du poing sur la table parce qu'on disait à Gérard : « On est engagé à plein temps, ça fait des années, et on ne nous dit pas ce qui passe ! » sous prétexte que Mgr Thomas lui avait dit : « Il ne faut pas que ça craque, il y a un don de Dieu, il y a quelque chose pour l'Église, ne foutez pas tout en l'air ! » Et la parole dont Gérard se servait, c'était de ne pas scandaliser le public. […] C'était ne pas scandaliser le plus petit, prendre soin du don de Dieu, qu'on allait traverser la crise et qu'on restait au nom de Dieu pour l'Église et pour le monde. Et Mgr Thomas lui disait : « Ne lâchez pas ! ». Il ne fallait pas lâcher. Il était quand même soutenu par l'évêque ! […] La démarche, c'était vraiment de traverser la crise, parce qu'il y avait un don. Oui, il fallait tout le monde. Au point qu'il ne voulait pas nous dire quelle était la nature des faits, qu'on avait juste su que [J-M. Rousseau] était démissionné par La Roche d'Or et PRH pour abus.

En 1995, j'ai exprimé ma souffrance. […] Et j'ai demandé que me soient versées les cotisations patronales, les cotisations retraites qui n'avaient pas été versées par moi, qu'elles me soient versées pour que je les place en épargne. Parce que je n'imaginais pas que je puisse racheter les trimestres, je ne connaissais pas. Donc j'ai demandé ces cotisations. […] « Tu étais majeure, c'est ton problème. » En 95, on s'est permis de me le dire… […] C'est toujours celui qui est dehors qui est le méchant. J'ai dit : « C'est fini avec eux. » J'étais très en colère, je suis étonnée de ne pas l'avoir déchirée, cette lettre. J'étais seule. Faire des démarches, la CAVIMAC, je ne savais pas que ça existait. Racheter des trimestres, je ne savais pas que ça existait. Et puis j'étais dans le reconstruire. Retrouver un métier que je n'avais pas exercé pendant 7 ans. J'étais là-dedans. […]

Une des choses qui me scandalisent, c'est qu'il n'y ait pas une démarche auprès de tous ceux qui ont été dans ces communautés-là, au moins comme permanents. […] Pour le Verbe de Vie, […] ils ont mis sur pied un rattrapage par rachat des trimestres de retraite des engagés quand le Verbe de Vie a arrêté. Ils ont fait le travail d'essayer de recontacter tous les anciens aussi et de demander aux anciens qui connaissaient des anciens de faire circuler l'info. Le Verbe de Vie avait publié des choses aussi sur son site. Le rattrapage de trimestres de cotisations de retraite [a été mis en place] avec la CAVIMAC qui a accepté un rattrapage, pas un rachat parce que racheter des trimestres à la CARSAT, c'est hors de prix. En 95, à l'époque, je ne savais pas que ça, c'était envisageable. […]

En 95, j'en étais à la maltraitance que ça a été pour moi et le préjudice pour la suite de ma vie. Là je mesure le dégât, je me sens blessée. Ce que je mesure aussi, c'est comment ce système, cette vision de la foi et de l'Église et cette vision de PRH ont dévoyé les choses. […] Aujourd'hui, j'ai beaucoup de mal à vivre en Eglise, à m'engager, à ne pas être dans la sécurité, à prier, à faire confiance à Dieu.

Témoignage de Catherine

Pendant tout un moment, après cinq ans en communauté dont un an à Biot, j'ai pris un temps sabbatique pour réfléchir un petit peu. Parce que de fait, c'était un peu bizarre de passer comme ça d'un truc à un autre. Je ne savais plus trop ce que j'avais à vivre là avec ceux qui étaient responsables de la communauté. […]

[Un responsable] m'a dit : « Mais tu es sûre que tu n'as pas à prendre plus de responsabilités, des responsabilités de communauté cette fois ? » Ça a fait son chemin et je me suis retrouvée responsable de la communauté de XXX. C'était une belle expérience. C'est dans cette année-là d'ailleurs que j'ai été appelée aussi à participer à l'animation du chant dans un grand rassemblement européen. […] Il y a des expériences comme ça que je n'aurais jamais pu vivre ailleurs, qui ont été absolument fantastiques. […] L'année d'après, j'ai été responsable à YYY, […] c'était une grosse communauté, […] c'était tout un autre monde, des tas de contacts d'Eglise très riches. […] je vivais ce que je sentais avoir à vivre avec tous les membres de la communauté. Je pense que j'avais une certaine influence auprès des autres responsables. Je dis ça parce que, pour qu'il me soit arrivé ce qui m'est arrivé après, il fallait que je représente quelque chose. Moi je ne me rendais pas compte mais je devais représenter quelque chose quand même. […]

C'est là que ça a commencé à se gâter. L'année d'après, j'étais responsable avec X. […] Donc j'ai travaillé avec lui toute l'année […]. On avait des rencontres avec les responsables des communautés. Je me rappelle une rencontre avec Jean-Michel où il nous disait : « Mais on va faire ci, on va faire ça. » Et je lui ai dit : « Mais tu vois, on est épuisé dans les communautés, il y a plein de week-ends à faire. Tu sais, pourquoi est-ce qu'on ne prend pas le temps d'ancrer les choses, de vivre vraiment, d'être vraiment une communauté chrétienne, avant même de... ? » Parce que ça grossissait, ça grossissait à YYY, […], il y en avait qui étaient loin géographiquement, je passais mon temps à aller les voir. Et j'ai commencé à dire que ça me paraissait un peu fou, j'ai senti […] une espèce d'emballement, il fallait toujours aller vers autre chose. […] Il y avait plein de trucs. Et donc, à un moment, je me suis dit : « C'est quoi cet emballement ? » et j'en parlais à X.

Il y a eu une rencontre déterminante qui s'appelle la rencontre du Tapis Vert, où là, on était entre responsables, avec Y et Z. […] Ça a été un peu plus fort. On a dit : « On n'en peut plus. » Et Y, Z, ils nous disaient : « Non, non, il faut se remettre dans la ligne. » Donc moi, j'ai dit : « Non, je ne suis pas d'accord. Il y a quelque chose qui ne va pas. Il faut... » X n'était pas présent à cette rencontre. Y lui téléphone. Le lendemain, j'ai un coup de fil de X qui me dit « Tu viens à Biot parce que là, il y a quelque chose qui ne va pas. Tu viens à Biot. » Donc convoquée, convoquée à Biot.

Bon, je me dis que je vais aller expliquer. Et tous les autres [responsables] étaient d'accord avec moi pour dire qu'ils n'en pouvaient plus. Par exemple on nous avait demandé d'aller à Rome […]. On ne voulait pas, on avait dit non. On nous a dit :« Vous y allez quand même. » […]

Et donc, je me suis retrouvée à Biot. On m'a dit : « Voilà, tu es dans cette chambre-là, à l'Olivaie, et tu restes dans la chambre, on va venir te voir. Tu n'as pas à être en contact avec les autres responsables. » Je me suis dit : « Mais c'est quoi ça ? » Oui, c'est comme si j'étais mise... La première chose qui m'est venue quand j'ai vu ça, je me suis dit que ça me faisait penser à des bouquins que j'avais lus sur le régime stalinien où tout d'un coup, tu n'es plus dans la ligne, eh bien, on te met à part, et puis là... […] Y est venu en me disant : « Voilà, tu n'es pas... Il y avait tout un tas de choses, tout un tas de remarques. Tu n'étais pas dans la ligne. » Le terme employé c'était « Tu n'es pas dans le don. » « Il faut que tu te remettes dans le don », le don de la communauté, c'est-à-dire l'allégeance complète à Jean-Michel et à ce qu'il dit. Bon, j'ai écouté ça et je lui ai dit la chose qui m'est venue et qui m'a sauvée, je trouve, c'est de lui dire : « Je

suis comme je suis et je suis différente de tout ce que tu veux que je sois. Voilà, c'est comme ça. Mais je ne peux pas nier, moi, ce que je ressens. » J'ai eu droit à X qui m'a dit : « Ecoute, du coup, (j'étais salariée) ton salaire s'arrête à la fin du mois. » Ah bien, d'accord ! J'ai dit que c'est drôlement sympathique ça, j'étais en responsabilité à plein temps et tout d'un coup plus rien à la fin du mois, donc pas moyen de se retourner. Je n'avais pas d'argent de côté, je n'avais rien du tout. J'ai trouvé ça un peu gros, un peu gros mais pas au point de... Et j'ai dit que je voulais rencontrer Jean-Michel. Jean-Michel m'a écoutée, il ne m'a pas dit grand-chose ! Il m'a dit : « Bon, on va prolonger d'un mois. » J'ai trouvé ça bien, au lieu de me dire que ça n'allait pas du tout. J'étais déjà contente d'avoir un mois de plus, mais ça ne m'est pas venu à l'idée de me dire : « Oui, mais ce n'est pas normal. » C'est pour dire qu'on était dans quelque chose...

Donc voilà, interdiction de parler avec les responsables. Voilà, tu te mets en retrait.

C'est venu en même temps que la préparation de mon mariage. […] La Roche d'Or, c'est un lieu source pour moi. […] Dans ce moment de battement où je n'étais plus en responsabilité, où on allait se marier, où je ne savais plus trop si j'étais bien à ma place là, comment j'étais perçue, parce que vraiment, c'est comme si j'étais tout d'un coup pestiférée -c'est ça qui était terrible, c'est là pour moi le fonctionnement sectaire- c'est que dès qu'on n'est plus dedans, plus personne ne nous parle, ne nous connaît, c'est impressionnant ça. Et j'ai dit à Jean-Michel qu'on allait se marier à la Roche d'Or. « Est-ce qu'on peut quand même l'annoncer ? » Il y avait un week-end peuple, […] Et là, j'ai eu droit à deux heures de rendez-vous avec Jean-Michel. En moi-même, je me disais : « Il n'a rien à faire d'autre que de me questionner comme ça ? » Deux heures où il m'a dit : « Tu as quand même nommé un lien. » J'avais fait, les dernières années, une session PRH qui s'appelait « Ai-je vocation ? » où il était question de voir si on pouvait s'engager de fond, par Dieu et pour toujours dans la communauté. C'était plein de questions sur plusieurs jours, et moi, ce qui m'était venu, c'est que, oui, je me sens engagée, ça c'est sûr, de fond, oui, par Dieu, oui, parce que pour moi, ça va dans la continuité de ce que je sens avoir à vivre dans ma relation à Dieu, pour toujours, je ne peux pas dire ça de cette communauté, mais dans l'Église, oui, ça je peux dire oui. Comme communauté d'Eglise, mais pas forcément ce lieu-là. Et parce que j'avais nommé ça, il m'a dit : « Tu ne peux pas te marier à la Roche d'Or. Qu'est-ce qui est le plus important pour toi, la Roche d'Or ou la communauté ? » Comme s'il fallait que je choisisse entre ces deux lieux. Je me suis demandé pourquoi c'était si important pour lui ? Comme s'il fallait vraiment faire allégeance et dire que oui, je suis de là. J'ai dit non. Les deux sont aussi importants pour moi. […]

Pendant deux heures, il me disait : « Écoute bien... » Moi-même, je me demandais : « Mais qu'est-ce qu'il faut que je regarde ? Qu'est-ce qu'il veut ? Qu'est-ce qu'il veut vraiment ? » Je ne savais pas, vraiment, ce n'était pas clair. Donc je n'ai pas répondu plus que ça. Il a quand même accepté qu'on puisse inviter tous ceux qu'on voulait. […]

On s'est marié à La Roche d'Or. Le soir de notre mariage, je me suis dit que c'était fini avec cette communauté. Il y a quelque chose qui s'était cassé... Je ne sais pas, c'est comme si le rideau s'était un petit peu déchiré. Je me suis dit que c'était terminé, qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Mais je ne savais pas quoi. Et j'étais déchirée intérieurement parce que j'y avais vécu de très belles choses. J'aimais ce qu'on faisait, j'avais été responsable, donc j'avais appelé des gens dans cette communauté mais je me disais que je ne pouvais pas continuer, que ce n'était pas possible. Et en même temps, il y avait un tiraillement intérieur, c'était vraiment difficile. […]

On s'est retrouvés sans un sou, puisqu'on était tous les deux dans cette communauté, pour démarrer notre vie. On n'était pas pauvre, parce qu'on était riche d'un réseau, heureusement. Moi je ne me suis pas vantée auprès de ma famille de tout ce que j'avais vécu dans la communauté. Mais, bon, on était tous les deux au chômage, on était vraiment au ras des pâquerettes. […] Je me suis dit « Voilà, j'ai passé 8 ans dans cette communauté, j'ai vécu des choses très importantes, ça a déployé plein de choses.

Maintenant, je vais voir si dans le réel tout simple de la vie, ce que j'ai vécu, ma vie intérieure tient le coup, si c'était du vent ou si ça a vraiment du poids. » Donc je l'ai pris comme une expérience spirituelle à vivre, mais avec un tourment intérieur, une espèce de... mais quel est le sens ? Pourquoi n'ai-je pas pu continuer dans ce groupe-là alors que j'ai vécu des belles choses, j'ai été heureuse, j'avais l'impression de donner des bonnes choses ?

Pendant plusieurs années, je me suis dit : « Qu'est-ce qui s'est passé ? Pourquoi c'est comme ça ? » J'en avais parlé au Père Calleran, à la Roche d'Or, qui m'avait dit : « La nostalgie, tu sais, ce n'est pas bon. Laisse de côté, avance. » Je voulais bien, mais il y avait quelque chose qui était autre. Et en 1991, […] quand j'ai appris ça, alors là je suis tombée des nues parce que vraiment j'aurais imaginé tout mais pas ça. Et en même temps, ça m'a comme libérée intérieurement. Je me suis dit qu'il y avait quelque chose que je ne voyais pas mais que j'avais bien fait d'être fidèle à ce que je sentais. Ça m'a libérée, mais c'est assez particulier, ça m'a affolée de me dire qu'il y en a qui ont vécu des choses terribles dans cette affaire-là. C'est comme si quelque chose sortait de moi. C'est très étrange. Je n'ai jamais vécu ça dans d'autres [circonstances], comme si je pouvais me dégager de quelque chose qui continuait à me travailler. Aujourd'hui je parlerais d'emprise, mais je n'aimais pas ce mot-là, quelque chose comme s'il fallait que je finisse de mettre dehors cette affaire-là, en gardant ce qui pouvait être bon, mais il y avait quelque chose à mettre de côté. Mais ça, c'est qu'en 1991 que ça a pu se faire. […]

[*D'autres membres de nos familles] étaient aussi dans la communauté. Aucun n'a pris de nouvelles de nous à partir de notre départ. C'était impressionnant, on n'existait plus. Si, il y en a quelques-uns qui ont pris des nouvelles, des gens qui n'avaient pas de responsabilités. Moi, j'étais comme frère et sœur avec les responsables. Mais plus personne ne m'a contactée. X dont j'étais proche, je l'ai revu, il n'y a pas longtemps. On ne s'était pas revu depuis ces événements-là. Il m'avait envoyé après la crise de 91 un petit mot en me demandant pardon s'il m'avait blessée, mais je vois bien qu'il n'a pas mesuré ce que ça m'a fait vivre. […] C'est difficile de comprendre ce que l'on a fait vivre aux autres dans cette aventure-là. Ce n'est pas simple.*

Bon, donc voilà, après on a pris notre chemin.

Pendant toutes ces années PRH a été important pour moi puisque j'avais fait des sessions avant la communauté, j'avais aimé ce travail sur soi, les prises de conscience de mon histoire. Mais je vois bien aussi que c'est quelque chose qui nous a ficelés. Parce que justement, il y avait une espèce de lecture commune de la personne qu'avec du recul, je trouve tout à fait insuffisante et très moralisante. […] Et surtout, il y a ce système social de fondation qui, pour moi, est vraiment un outil qui a permis à Jean-Michel de nous faire entrer dans ce qu'il voulait, puisqu'il avait, comme fondateur, le don. On en était ou on n'en était pas. Et c'était très facile, dès qu'on émettait des critiques, de dire « Tu n'es pas du don, malheureux !» Donc aucune possibilité de contestation.

Témoignage de Victoire

J'étais en CCF. J'avais à peine 20 ans. On me disait que je n'avais le don et que je ne pouvais pas être responsable de quoi que ce soit mais j'y avais mes amis. Comme à PRH et un peu plus tard à Tabgha.

A ma 2e session PRH, j'ai rencontré Léone Bréard[11] qui l'animait. Elle a très vite décelé mon intérêt pour la relation d'aide et s'est intéressée à moi. Je me sentais valorisée par son regard. Très vite, elle m'a

[11] Léone Bréard était une religieuse animatrice de PRH. Elle entretenait des liens très étroits avec les FMN, non seulement en animant des sessions mais comme membre puisqu'elle a figuré dans l'organigramme de l'EPG de la CCF, à l'époque où les FMN s'appelaient encore

demandé de l'assister pour une session. J'ai accepté parce que j'étais flattée mais je n'aurais pas dû parce que je n'étais pas du tout formée, que je n'étais pas construite et que les participants avaient plus d'assises que moi car ils étaient nettement plus âgés. Ce fut difficile car je n'avais aucune légitimité. Je n'étais pas à l'aise du tout.

Léone qui accompagnait déjà mes deux parents et qui était la responsable de la communauté où ils étaient, est devenue ma formatrice, mon accompagnatrice et un plus tard, ma responsable de communauté. La confusion était totale. Elle utilisait la parole des membres de notre famille auprès des uns et des autres.

Au cours d'un accompagnement, elle m'a dit de me dévêtir, que c'était indispensable pour guérir des blessures d'enfance, que c'était une nécessité. J'avais 21 ans, j'avais confiance en elle. Je l'ai fait. Mais je me suis sentie très mal, avec la honte, la gêne. Mais Léone était une personne phare dans ma vie et je l'ai fait.

Je suis devenue de plus en plus vulnérable. Mais le plus grave était à venir.

Au cours d'un autre accompagnement, j'avais dû lui dire un mot qui lui avait déplu, elle m'a dit : « Tout le monde dit que tu es une adulte perturbée, que tu pisses du fiel. »

Ce « tout le monde » m'a effondrée. Je n'avais pas encore de structure interne forte. Mon monde, c'était mes amis de la CCF, de PRH et de Tabgha. J'ai compris qu'elle avait parlé de moi avec eux et voilà ce qu'on disait de moi ! J'ai perdu le regard de confiance que je leur portais. Je ne pouvais pas en parler à qui que ce soit, il n'y avait plus personne à qui en parler. Léone était adulée. Ce fut un effondrement psychique et physique. J'ai fait une dépression qui a duré un an.

Bien des années après, alors que j'étais devenue une psychopraticienne confirmée, j'ai assisté à un symposium de PRH pour voir ce qu'il devenait. Et j'ai posé une question qui m'intéressait pour voir comment PRH avait évolué. A la sortie, je me suis faite interpellée méchamment : « Alors, tu règles tes comptes, 15 ans après… »

Malgré le temps, les paroles de Léone Bréard continuent à résonner chez certains et continuent à être douloureuses pour moi.

*

Extrait d'une lettre de Louise à un ancien membre ami[12]

Je crains qu'elles ne voient là que la confirmation des dires de Jean-Michel. Elles croient qu'un pardon de ma part arrangerait tout. Comment a-t-il pu m'aimer soi-disant et me tuer ainsi sans remords, innocemment ? Je ne puis plus concevoir l'amour. L'amour en moi est mort.

l'Aventure, aux côtés de Marie François, Jean-Paul Russeil, Franck Le Vallois, Bernard Pinaud et François Lefébure, comme l'atteste un document non daté trouvé dans les archives. Les liens étaient suffisamment étroits pour qu'elle désigne les Fondations comme bénéficiaires de son assurance-vie. À son décès, cette assurance-vie sera effectivement reçue par Fondacio. Du fait de son appartenance à la CCF, la commission a pris en compte les abus qui lui sont imputables.

[12] Tous les manuscrits cités ont été trouvés en archives malgré leur caractère privé.

Extraits de lettres de Mathilde adressées à J-M. Rousseau

Pour la première fois tu m'as aimée, tu m'as aussi embrassée sur les lèvres.

J'ai senti que tu t'engageais, que tu te donnais à moi que tu ne me donnais pas seulement tes idées mais ton cœur, ton amour. C'était vrai, pur, bon.

Je me suis laissé aimer de toi. Pas une personne de ma vie n'avait pu m'aimer dans mon cœur. Je ne laissais entrer les gens en moi qu'au niveau des idées. Je n'acceptais rien des autres gens.

Tu es venu, tu m'as relevée et tu m'as attirée près de toi sur le lit. Je me suis abandonnée à toi. Tu m'as parlé de Dieu et de l'Amour pendant longtemps. Je sentais que c'était vrai, que tu le vivais, que je le vivrai un jour.

Tu m'as caressée par-dessus mon pyjama puis une autre fois tu glissais ta main dessous.

Je m'abandonnais complètement à toi parce que je savais que tu ne pouvais pas me faire de mal. C'était bon et pur.

……..

Un soir tu m'as demandé qui tu étais pour moi. Je t'ai répondu ? mais au fond de moi je sentais que tu étais mon papa mais je pensais cela fou. Jamais mon père ne m'avait aimée comme cela. Il a fallu attendre juillet pour que je te le dise.

Tu m'as parlé d'Amour, je t'ai dit ma souffrance, je t'ai dit qu'il n'y avait rien au fond de moi que je ne connaissais pas mon cœur, que j'avais peur.

Tu es venu avec moi tout au fond de moi dans mon cœur puis dans mon corps. Pour la première fois tu m'as caressée toute nue. Je me suis donnée à toi autant que je le pouvais. Tu as mis ta vie en moi.

Je me suis reconnue en toi, tu es devenu mon papa.

Papa je voudrais être avec toi ou être avec Jésus comme je suis avec toi je voudrais voler haut, j'en ai marre d'être en bas.

Papa apprends-moi à vivre plus, à être comme toi.

Demain je voudrais que tu rapportes l'Eucharistie, je voudrais communier avec toi.

……..

J'ai vécu comme une confirmation que je veux laisser mon corps être, que cela est bon, que cela me construit. J'ai vécu, comme une éponge qui se pénètre d'amour, de l'amour de JM, de l'amour du Père pour moi à travers lui, en lui.

Ça me rend pure, ça me rend une. Comme si cet amour irriguait tout moi et que j'avais l'impression d'être une en cela.

……..

À ce moment je suis devenue dépendante de toi. Je ne pouvais plus vivre hors de ton amour. J'avais besoin de toi dans mon cœur et dans mon corps, pour vivre. Ma vie à l'extérieur était changée. Le monde n'avait aucune prise sur moi. […]

Tu trouves que ton amour ne me réussit pas. Ça me fait rigoler. Pendant 5 mois tu m'as aimée et t'en as marre. Tu voudrais des résultats.

……..

J'ai besoin de toi, je donnerai tout ce que je possède pour ne pas avoir besoin de toi, pour pouvoir te voir sans avoir besoin de toi. C'est la pire chose que je connaisse : avoir besoin de toi. Dieu m'a fait un cadeau empoisonné en te donnant à moi. J'ai besoin de toi, si seulement je pouvais éjecter ce besoin de moi, je ferais n'importe quoi.

Extraits de notes d'introspection de Nina

Être assez abandonnée confiante dans l'amour de JM.

J'ai commencé à exister, pousser au moment où je croyais en l'amour de JM, en l'amour du Père, non seulement quand JM était là mais quand JM n'était pas là.

Il me semble qu'à partir du xx son amour me pénètre davantage, je suis abandonnée à lui, au Père, je deviens de plus en plus moi-même, que le mouvement s'accélère, j'ai de plus en plus soif, mais chaque moment avec toi me comble, me dilate de plus en plus. […] Important : les façades finissent de s'écrouler, je guéris.

……..

Rôle du corps.

Ça a été très important dans toute cette période-là. D'abord tes caresses, c'était important parce que c'est par là que je recevais ton amour. Je n'aurais sans doute pas vécu de la même façon que tu m'aimais si tu m'avais seulement regardée…

L'abandon à toi et à l'amour s'est manifesté dans mon corps et ça a été important que tu m'aimes toute nue : pour moi c'était un grand pas vers la confiance en toi et par conséquent la confiance en moi. C'était important parce que c'était en même temps un pas dans l'abandon et que plus j'étais abandonnée plus je pouvais recevoir, plus j'étais redressée. […]

……..

Ce qui m'a aidée : attention de JM à ce que je vivais.

Les questions « Est-ce que tu es bien comme cela ? »

Quand il m'a demandé de me reculer : il m'a semblé que c'était ça que c'était à ce moment que j'ai vécu une plénitude. Je me suis vraiment trouvée sous le regard d'amour du Père à travers JM, sous les mains d'amour du Père à travers JM. JM m'a aidée à aller plus loin.

Ce qui m'a gênée > c'était en moi. De remonter à un niveau cérébral, de me contrôler. Au début quand j'ai senti cette soif d'être blottie en JM, dans le Père, j'ai eu envie de me séparer du corps de JM mais à ce moment je me suis dit que non, que je ne serais plus blottie en lui.

……..

Ce qui est monté, c'est que j'avais soif d'être nue devant JM mais je ne sais pas si ça venait de moi ou de plus loin que moi. J'avais soif d'être nue et que l'amour de JM, l'amour du Père pour moi à travers lui me rentre par tous les pores de la peau, me rendent droite et pure.

……..

C'est la première fois que je me sentais aussi belle sous ton regard, sous le regard du Père grâce à, à travers tout le sacré que l'on vivait, la délicatesse de tes mains, de ton être. J'aimais beaucoup quand tu me parlais du monde de Dieu, quand tu as prié en français, quand tu as prié en langue aussi mais je vois que j'aurais aimé plus de silence comme si ton corps suffisait à dire ton amour, comme si les mots n'avaient plus leur place. Je savais, je sentais que tu étais avec le Père, ça me suffisait.

Quand tu pars, c'est terrible parce que tout ce qui était rempli et qui de ce fait s'était agrandi se vide et j'ai l'impression de me dessécher, de devenir du bois sec rabougri. Je ne peux pas aimer, j'en veux à toutes celles qui ont besoin de toi, j'ai l'impression que je suis un numéro parmi d'autres et d'attendre mon tour. Je vois bien que Dieu me donne à toi, que je suis dans ton cœur mais je suis dans ton cœur parmi toutes les autres.

CHAPITRE II

Vue d'ensemble des abus

par Brigitte Debernardy

Les personnes victimes témoignent que divers abus ont été commis. Ils sont différents, en nature et en gravité, mais ils ont aussi des similitudes. Le terme « d'abus » a été retenu ici car il est englobant et permet d'évoquer du même mot des réalités différentes. Il doit être entendu non pas comme un excès de quelque chose de non-répréhensible en soi, mais comme un outrage. Les victimes dont la commission d'étude a recueilli le témoignage ou dont elle a trouvé trace dans les archives ont subi des outrages. Elles en ont souffert et elles en souffrent encore pour la plupart. Elles se sont battues toute leur vie pour les surmonter : les unes, comme Estelle par exemple, par une démarche intellectuelle pour comprendre et mettre en perspective, d'autres comme Charlotte par une recherche littéraire de mots pour décrire, d'autres encore, comme Agathe, par un engagement militant humaniste, ou, comme Jeanne, Hélène et Marceline, Louis ou Delphine par leur persévérance à témoigner pour que cela ne se reproduise plus. Ces personnes ont raconté comment les abus se sont produits et l'impact qu'ils ont eu sur leur vie. Il faut maintenant les analyser et les mettre en perspective pour comprendre comment de telles situations ont pu advenir. Ce sera principalement l'objet de la quatrième partie du présent rapport. Auparavant, il est nécessaire d'essayer de prendre la mesure des abus commis.

Tout abus est grave. En faisant du tort, parfois un tort considérable, à une personne, il est un mal. Et le mal est toujours total.

> « C'est une folie explicative de mettre sur une balance le bien et le mal. Comme si le bien supposé ou réellement accompli par un homme, une institution, pouvait contrebalancer le mal commis. Les victimes étant alors dans une balance bénéfice/risque qui glace le sang, autant l'âme que l'intelligence. Car voilà, le mal est toujours total […] Il ne peut être rendu relatif par rien. Tel un poison létal. »[13]

La commission a fait sien ce refus de mettre en balance « bon grain et ivraie » comme elle s'y est souvent entendu inciter. Elle espère pour les membres passés et présents de Fondacio qu'ils y ont trouvé du « bon grain » et s'en réjouit pour eux. Mais n'ayant pas travaillé sur ce sujet qui n'entre pas dans son champ d'investigation, elle ne se prononce ni sur son existence, ni sur sa nature. En revanche, conformément à son mandat, elle va s'efforcer dans les lignes qui suivent d'appréhender les formes et l'importance de « l'ivraie » qui a poussé dans la communauté.

Pour cela, la commission va s'appuyer non seulement sur les témoignages rapportés plus haut mais sur l'ensemble des relations reçues et des documents trouvés en archives.

[13] Sr Véronique Margron, *A vrai dire*, lettre de la CRR n° 8, 2è trimestre 2025.

La lecture des témoignages cités au chapitre premier montre que les abus subis par celles et ceux qui les racontent sont de plusieurs sortes. Parmi ces abus, certains sont de nature sexuelle, d'autres sont des abus spirituels[14], d'autres encore des abus de pouvoir[15] ou de conscience[16] ou la violation de droits fondamentaux. Et la dénonciation d'une emprise[17] ayant facilité leur réalisation est fréquente. Bien qu'ils se soient souvent cumulés, ces abus doivent cependant être distingués selon leur caractère sexuel ou non. En effet, en touchant au plus intime de la personne, les abus sexuels - qu'il s'agisse de viol, lorsqu'il y a pénétration de quelle que façon que ce soit, d'agression, d'attouchement ou d'atteinte à l'intégrité sexuelle - ont une spécificité qui ne permet pas de les confondre avec les autres types d'abus, si graves soient-ils. Leur cas sera donc examiné séparément des autres. De même, les abus spirituels méritent une attention particulière car ce sont les fondements mêmes de toute la vie de la personne qui sont atteints. Ils sont donc d'une gravité exceptionnelle.

Pour autant, il ne faut pas sous-estimer l'impact des autres abus. Pour prendre le cas de pratiques malheureusement assez répandues dans notre société, comme le non-respect du droit du travail ou le non-respect de la propriété intellectuelle d'autrui, des abus apparemment moins destructeurs de la personne peuvent être ressentis dans l'instant avec violence comme un manque de respect caractérisé. Mais c'est à terme que leurs effets se font les plus sentir, quand la retraite issue des cotisations amputées de nombreux trimestres malgré toute une vie de travail ne permet pas de vivre, quand vient à manquer au budget familial la juste rémunération de son travail et de ses talents.

Seront donc présentés schématiquement ici les différents abus, à caractère sexuel ou non, qui seront analysées dans leur contexte dans la quatrième partie du rapport.

*

À propos des abus sexuels

Des abus sexuels qui ne se réduisent pas à la seule déviance du fondateur mais s'enracinent dans un contexte dévoyant la spiritualité

Les témoignages recueillis montrent que plusieurs types d'abus à caractère sexuel ont été perpétrés :

- de l'exhibitionnisme quand J-M. Rousseau reçoit nu ou quand Léone Bréard se dévêt, même partiellement ;
- du voyeurisme quand un accompagnateur fait se dévêtir la personne qu'il accompagne ;
- des attouchements lorsque l'abuseur se couche sur sa victime ou qu'il caresse son corps ;
- des agressions sexuelles lorsque le mis en cause se masturbe contre sa victime ;

[14] Abus de confiance où sont manipulés la foi et la confiance qu'une personne place en Dieu. Définition explicitée par Gilles Berceville, o.p.
[15] Usage mauvais et illicite de son autorité.
[16] Abus psychologique qui consiste à obliger une personne à faire ce qu'en conscience elle estime ne pas devoir faire ou, au contraire, obliger une personne à ne pas faire ou à ne pas dénoncer ce qu'elle estime en conscience devoir faire.
[17] Prise de possession de l'autre par différents moyens et vecteurs : physique, psychologique, social, spirituel, chimique, sexuel et financier.

– des viols chaque fois qu'il y a pénétration, que ce soit manuellement ou avec son sexe.

Les modes opératoires sont assez proches. Au cours d'accompagnements, ou à l'occasion de rendez-vous professionnels, l'abuseur amène sa victime progressivement à sa merci en lui faisant miroiter un bénéfice physique, psychique ou spirituel. Les abus se commettent insidieusement, sans violence, à cause de la confiance que place la victime en son abuseur. Quelques témoignages ont été reçus de la part de personnes qui ont perçu le danger et se sont enfuies à temps :

> « Mon arrivée à la CCF de Poitiers date de 1978. Un an après, au cours de la préparation d'un week-end d'évangélisation, je suis confrontée à un différend avec H., responsable de l'organisation du week-end. Je le trouve intransigeant, il n'y a aucune possibilité de trouver un terrain d'entente. H. a raison et moi j'ai tort ! Il me propose un accompagnement pour sortir de cette situation de blocage, et me donne rendez-vous dans une petite chambre du dernier étage de notre maison communautaire. J'arrive dans la pièce, H se lève, me dit de m'allonger sur le lit et va fermer la porte à clef. Je comprends alors que l'accompagnement va se dérouler sur le lit. Je me lève immédiatement et sors précipitamment de la pièce. Je suis choquée, scandalisée, profondément insécurisée. »[18]

Malheureusement, ce n'est pas le cas de la plupart des personnes dont la sidération devant l'acte posé, de surcroît par une personne auréolée d'infaillibilité, les rend incapables d'agir lorsque survient l'abus. Plusieurs d'entre elles ont même expliqué à la commission avoir « un blanc » dans leurs souvenirs à ce moment. L'abus est bien réel, comme en témoigne Agathe qui se retrouve allongée sur un lit avec J-M Rousseau alors qu'elle venait lui annoncer son départ, mais il lui est impossible de décrire comment cela a pu se produire.

Lorsque les abus se succèdent, c'est que la victime est tombée dans un piège dont elle est prisonnière. Ces jeunes femmes, comme plusieurs d'entre elles le disent, étaient « prises dans des filets » dont elles ne pouvaient pas sortir, elles étaient des « marionnettes » dont on tirait les fils. Charlotte, qui essaie de dompter sa souffrance par l'écriture, le dit aussi :

> « […]
> Mon cerveau, Retourné à l'envers,
> Démonté pièce par pièce,
> Mot après mot, texte après texte,
> Se remet lentement à l'endroit.
> Souvenir après souvenir,
> Mensonge après mensonge,
> Je découvre la vérité.
> Et c'est beau.
> Mon corps,
> Lui, devenu pantin articulé,
> Se remet à respirer.
> Il découvre les milliers de larmes
> Enfouies au plus profond de moi,
> Ces larmes gelées
> Pour ne pas sombrer.
> Et le sarcophage du silence,
> Ce tombeau scellé,
> Se craquelle.
> Je respire à peine encore,
> Mais je le sens.
> Je pleure.
> Et c'est beau
> Ma vie intérieure
> me révèle alors tout ce j'avais enfoui :
> La honte,
> La colère,
> Le mépris,
> La peur,
> Et même la panique,
> Et l'envie que cela cesse,
> Et mourir.
> Je suis le bagnard enchaîné,
> Le condamné à perpétuité,
> Le cadavre ambulant,
> Qui ne peut plus se relever.
> […] »

[18] Témoignage cité par le site du collectif Choisir la lumière également reçu par la commission.

Le piège qui s'est refermé sur ces personnes était armé de ressorts affectifs et spirituels puissants, à cause du contexte religieux et de la formation PRH obligatoire dans lesquels elles se trouvaient engagées. Il sera analysé au chapitre XIV. La commission se borne ici à en identifier des aspects qui viennent s'ajouter à ceux que décrivent les victimes au chapitre premier.

Ce piège, en effet, apparaît aussi dans un ensemble de documents manuscrits provenant d'archives privées et communiqués à la commission. Les extraits cités précédemment en ont été tirés. Mais leur prise en compte, dans leur totalité, apporte des informations substantielles.

Il s'agit de cinq ensembles de lettres ou de notes écrites par des femmes différentes. Quatre d'entre eux étaient anonymisés (sauf les prénoms) quand la commission les a reçus. Le cinquième, d'une nature différente, permet d'identifier la personne concernée. Ces documents ne sont pas tous datés ou sont incomplètement datés. Ils ont été émis entre 1974 et 1981, principalement entre 1974 et 1977. Ils parlent tous des relations de leur autrice avec J-M. Rousseau : ce sont parfois des lettres ou des billets qui lui sont adressées, ce sont aussi des notes d'introspection.

Concernant les quatre ensembles anonymisés, on ne sait pas si ces femmes ont connu ce moment de sidération au premier abus ou si, en raison d'un phénomène de transfert ou à cause de l'emprise qui était exercée sur elles, elles ont été attirées sans percevoir le caractère abusif de ce qui leur était proposé comme une démarche de nature à les faire « progresser » dans leur quête de Dieu ou d'elles-mêmes. Ces textes viennent donc compléter les témoignages reçus par la commission en montrant une autre manière d'abuser : la mise en place de relations sexuelles en faisant croire à la personne ciblée que c'est un moyen privilégié de recevoir l'amour de Dieu et d'être guérie de ses blessures psychologiques.

En effet, l'analyse de ces documents montre, sur des périodes assez brèves, l'évolution de l'état d'esprit dans lequel ces femmes se trouvaient lorsqu'elles ont écrit ces séries de textes. On ne connaît ni leur nom, ni leur âge, ni leurs activités dans la communauté. Mais on perçoit qu'elles ont des caractères différents, une histoire différente. Pourtant, elles racontent la même chose : une sorte d'envoûtement qui les dépossèdent d'elles-mêmes et qui n'est pas le seul fait de J-M. Rousseau car elles y ont été préparées par les enseignements sur le lâcher prise et le Monde Nouveau et par la formation PRH dont on décèle le rôle à travers le langage que ces femmes emploient et les séquences qu'elles évoquent.

Elles disent qu'elles se sentent malades et aspirent à la guérison. Elles opposent cœur ou « être » et « tête ». Leurs problèmes viennent d'une volonté de contrôle, elles doivent lâcher prise et s'abandonner à leurs sensations profondes pour trouver leur vérité et guérir. Et cela passe par la vulnérabilité, la régression vers l'enfance, le dévoilement de soi, for interne et for externe confondus, voire la nudité comme preuve d'authenticité.

Les manières de faire de J-M. Rousseau sont douces, caressantes, enveloppantes. Il leur donne l'illusion de s'engager auprès d'elles et parvient à leur faire croire qu'avoir des relations sexuelles avec lui les « purifie », « redresse », « régénère » et même « sanctifie ».

J-M. Rousseau est perçu comme un être exceptionnel, particulièrement aimé de Dieu. Il prie pendant ses relations avec ces femmes. L'une d'elles l'assimile à Jésus, une autre à Dieu le Père. Une autre encore voit en lui un « papa » protecteur qui ne saurait lui faire de mal. Il creuse en elles une dépendance affective et puis, un jour, il s'en va. Il les laisse tomber. Elles peuvent pleurer des jours entiers, personne ne leur vient en aide. Alors, elles comprennent qu'elles ont été jouées et sont prises de vertige devant cette découverte. Leur souffrance devient si manifeste, si intolérable que le lecteur se demande jusqu'où

elle a pu les conduire. Il faut souligner qu'elles sont dans une attitude amoureuse vis à vis de J-M. Rousseau qu'elles croient engagé envers elles dans une relation authentique d'amour désintéressé tout dirigé vers elles. Même si elles savent, ou découvrent, au cours de cette relation, qu'elles ne sont pas les seules élues, elles se livrent en toute confiance, persuadées de la réciprocité des sentiments de ce fondateur adulé.

À travers ces quelques textes, par l'utilisation dévoyée de la religion à des fins d'emprise sexuelle, on assiste à la destruction de personnes qui ont mis toute leur confiance en un homme qui, croyaient-elles, les conduirait à Dieu grâce à une formation appropriée et à des valeurs sincèrement partagées. Déjà vulnérables par leur jeunesse, parfois fragilisées par une histoire familiale douloureuse, l'âme manipulée par l'illusion de l'onction divine d'un abuseur au prestige immense ou par la croyance en ses pouvoirs thaumaturges, le cœur avide d'une douceur trompeuse, elles n'avaient pas la capacité de consentir ou de refuser, ni même de nommer ce qui arrivait.

Le cinquième ensemble de lettres est différent. Leur autrice est elle aussi remplie d'un vif sentiment amoureux pour J-M. Rousseau et sa désillusion, son désarroi sont palpables quand elle comprend qu'il n'a que faire d'elle. Cependant, elle veut poursuivre cette relation et s'humilie en confessant sa déception comme un manque de patience et de persévérance dans la poursuite des desseins de Dieu. En effet, ses lettres n'ont rien à voir avec celles qui viennent d'être évoquées. Ici, le lecteur se trouve face à une sorte de délire érotico-mystique d'une femme qui se pose en égale de J-M Rousseau et consent avec passion à ces relations pour des motifs religieux :

> « J'ai à te donner le droit de me toucher par ton regard tes gestes tes mots ton amour ton exigence. Cela n'est possible que parce que Dieu t'a donné mission pour la communauté de vivre cela sinon ce serait tout à fait fou !
> Je m'abandonne donc au tout petit garçon que tu es et que le Père conduit…
> En écrivant ces lignes je t'aime profondément comme je ne t'ai encore jamais aimé et je vis xxx de toi avec confiance lucide totale. »
> …..
> « J'entends bien Jésus nous, me dire :
> "Je veux que vous soyez dans mes bras, dans les bras les uns des autres blottis, abandonnés, nus, transparents et sans défense. Laissez-vous voir dans vos défenses."
> J'entends et j'ai mal …de douceur qui me rentre dedans. »
> ……
> « Je suis très fort habitée par ce que tu as dit à la cté de ton voyage avec Jane en Belgique.
> Qd tu as dit "Ma cté, c'est l'être de l'Église" j'ai été touchée en mon centre. Quel autre sens peut bien avoir ma vie que d'être là en "elle". […]
> 2 autres choses m'ont atteinte profondément.
> Quand tu as dit "être garant du don de l'Église", "éviter les déviances", la même fibre a vibré au même endroit et c'est comme si je sentais mon "sens". Si la mer perdait son sel ce ne serait plus la mer et si l'on venait à arracher le sel de la mer je supplierai Dieu de m'envoyer le garder, le reprendre ! Il me semble que mon être n'a pas d'autre signification que d'être garant du sel de l'Église.
> À travers ma filiation aux Andrés si tu savais combien je découvre, je lis en moi ma filiation au Père, ma filiation à Marie, ma filiation à l'Église. Être fils n'est-ce pas être garant du don du Père, de la Mère ? Et toi Jean-Michel, je sens si fort que tu auras à vivre l'état de fils dans sa plénitude comme Jean. Tu es Fils de l'Église, comme Jean, tu es fils du Tonnerre… parce qu'il y a la "bête de la terre" et la "bête de la mer" contre laquelle tu auras à guerroyer. Et comme Jean tu t'entendras dire : "Voici ta mère". Tu es le fils de Marie (et ça, j'en ai souffert à la cté pendant 2 ans et demi j'avais tellement envie de te le crier… mais l'heure de nos xxx n'est pas l'heure de Dieu !!) Tu vas me dire (je t'entends déjà) que Marie a toujours été là… ça j'en suis sûre sinon je n'aurais jamais pu rester à Poitiers mais n'empêche que lorsque Jean ("à partir de ce jour") "l'a prise chez lui", ça a dû tout changer. L'état de fils de Jésus et l'état de fils de Jean ! Avant de mourir Jésus a donné l'Église à sa mère. "Voici ton fils". Cela me fait bouger, ça ! Jean, c'est Jésus « continué » dans le cœur de Marie. C'est l'Église. Je t'ai écrit : "Tu m'habites comme l'Église m'habite". »

Extraite de trois lettres adressées à J-M. Rousseau en 1976 et 1977, cette longue citation témoigne de l'exaltation érotico-mystique qui régnait autour de cet homme dans ces années-là. Les membres des Fondations baignaient ainsi dans un environnement de pseudo-mysticisme érotisé qui dépassait la personne de J-M. Rousseau, et englobait des clercs et des laïcs. C'est ainsi qu'un prêtre, mis à la disposition de la communauté par son évêque, pour y assurer, croyait celui-ci, une présence d'Église, a été mis en cause pour viol :

> « Auréolé par votre sacerdoce, vous m'avez fait vivre l'indicible, l'innommable : "Ce sera pour accueillir ton mari plus tard" prononcé avec tant de douceur, de paternalisme ! L'intrusion que nul ne peut comprendre, mais qui anéantit ton âme, ton corps, ton cerveau, t'enferme dans le silence…Et le pire dans tout ça ? L'Eucharistie, les célébrations en catimini, la reprise des propres termes du fondateur, on vous les sert..... à la messe ! »[19]

Ces pratiques font penser à celles des frères Philippe mais la commission n'a pas pu confirmer de liens entre eux et J-M. Rousseau ou les FMN. Pour autant, le contexte qui résulte du dévoiement du spirituel peut expliquer un certain nombre d'abus autant que le profil psychologique individuel des abuseurs.

Ainsi, la pratique prétendument salvatrice de la nudité et du déshabillage se retrouve-t-elle en différentes circonstances. On citera en particulier la participation à la messe :

> « Il y avait même un prêtre, occasionnellement, pour présider l'eucharistie que nous célébrions, nus, dans un village naturiste, entre une séance de yoga, une autre de Qi Gong ou un cours de macrobiotique. Et pour avoir accès à ce nouvel Eden, il fallait renaître dans "l'œuf de la vie nouvelle", "redevenir des petits enfants", en vue d'un "homme nouveau" pour un "monde nouveau" »[20],

et les accompagnements,

> C'est aussi à cette occasion que j'ai rencontré le fondateur : c'est lui qui animait la session. Avec la relecture aujourd'hui, je prends conscience que cette rencontre m'a jetée dans un trouble profond. À un moment où j'étais seule avec lui, il a commencé à me déshabiller en défaisant les boutons de mon chandail. Mais mon attitude l'a arrêté net : il a compris qu'il ne pouvait pas aller plus loin. Mon enfance m'avait appris la résistance ! Mon trouble était fait de "Pensez donc un fondateur s'intéresse à moi", je pouvais vivre enfin mon besoin de reconnaissance… Mais ma conscience profonde me disait : "C'est quoi cette histoire ? Qu'est-ce qu'il veut ? Que cherche-t-il ?" Et par ailleurs je me disais : "Bon… c'est pas si grave… pas de quoi en faire un fromage" !»[21]

y compris chez des accompagnateurs moins prestigieux que le fondateur comme le montre l'exemple des méthodes de Léone Bréard[22] donné au chapitre premier. Mais on peut citer aussi des témoignages de « maternage » douteux, comme celui qu'évoque Hélène :

> « J'ai demandé un entretien d'aide à Léone Bréard dans les années 79-80. Religieuse et animatrice PRH, je la connaissais par les sessions qu'elle animait, et les enseignements qu'elle donnait parfois aux membres des Fondations du Monde Nouveau. J'étais moi membre de la CCF à Poitiers. Elle était très proche de JMR, et il avait grande confiance en elle. Elle nous était présentée comme une personne importante, très qualifiée en relation d'aide, on pourrait dire "une personne de poids moral et spirituel".
> […]
> D'après mes souvenirs, c'est à Cesson-Sévigné (banlieue de Rennes) où elle habitait, dans sa communauté religieuse, que je suis allée la rencontrer. Elle m'a proposé de m'allonger à côté d'elle sur son lit, en sous-

[19] Témoignage de Charlotte.
[20] Lettre de Franck Le Vallois en date du 20 février 2022, adressée à la CORREF, à l'évêché de Versailles, à Fondacio et à la cellule indépendante d'écoute du moment. Ce témoignage ne concerne pas un fait unique car il a été corroboré par une victime.
[21] Témoignage du 25 mai 2023 cité par le site *Choisir la lumière*.
[22] Religieuse, animatrice de PRH, elle a été également membre de l'équipe pastorale de la CCF comme en atteste un organigramme « Confidentiel, ne pas diffuser », non daté.

vêtements. Elle aussi s'est mise en sous-vêtements… Cela m'a beaucoup gênée. Ce n'était pas cela que je cherchais. J'avais besoin de tendresse, je voulais bien qu'elle me prenne dans ses bras, mais j'ai été choquée de l'aspect « déshabillé ». En plus, étant un peu enveloppée, elle portait un corset, avec des bonnets très pointus parce qu'elle avait une forte poitrine, et non un soutien-gorge ordinaire.
Bien sûr, je n'ai pensé à rien d'autre qu'à ce corset et son corps pendant l'entretien. Ce déshabillé avait l'air habituel pour elle, un peu coulant de source envers quelqu'un qui ne va pas bien... J'ai détesté cet entretien et ne suis jamais retournée la voir. »[23]

Rappelons que Léone Bréard, après 1991, a été consultée par les FMN pour mettre sur pied les bonnes pratiques d'accompagnement ! Et l'on en vient à penser que cette manière de faire est tout à fait normale dans ce monde-là quand on lit l'échange étonnant ci-dessous. Il convient, cependant, de préciser d'abord le contexte.

Après un accompagnement qui l'a un peu secouée, Hortense[24] écrit à son accompagnateur XX une lettre pour lui en faire part. Celui-ci, avec un naturel confondant, lui répond dans le corps même de sa lettre et la lui renvoie. Hortense n'a pas été satisfaite de cette sorte de suite d'accompagnement. Elle a conservé la lettre et l'a communiquée à la commission. En voici un extrait, les réactions de l'accompagnateur XX sont en italiques alignées à droite :

« Ce qui m'est présent aussi, c'est ce que je vis par rapport à ta proposition, que je me déshabille. Il y avait […] et il y a encore de la révolte en moi face à cette proposition. Je pleure. "Pourquoi moi, je devrais me déshabiller ?" Je me revois à une dizaine d'années devant me déshabiller devant ma sœur. Et pas elle. Moi, je n'avais pas à cacher mon corps. Même révolte.

C'est très bon que tu entres dans ta révolte ainsi
et que tu nommes ceux qui t'ont fait mal là. Peux-tu aller plus loin encore ?

Je pense aussi à des personnes de la communauté (filles femmes). Quand je les vois, même révolte. Elles, elles ont fait l'économie de ce déshabillage (je n'en sais rien). Non ?

Tu n'en sais rien.
Peut-être qu'elles n'ont pas à le faire,
ou peut-être qu'elles mettront beaucoup plus de temps pour y arriver.
Ne compare pas trop.

Me déshabiller, ne pas avoir le choix.

Si, tu avais le choix et tu as choisi.
Regarde pourquoi tu t'es senti autant coincée même par moi.

Me déshabiller, être "humiliée". (Je ne sais pas si c'est le mot.) ou bien être à la merci des rires, moqueries,

Quelles moqueries et de qui ?

être dans une situation de "vulnérabilité" (je ne sais pas si c'est le mot, non +) que je n'ai pas choisie, où l'autre a le dessus, peut faire ce qu'il veut de moi, où je dépends de lui. Peur (et même sûre) que mon corps va être l'objet de moqueries.

Est-ce que tu as eu cette peur face à moi ?

Un regard de l'homme que je perçois sur mon corps : corps. Inspirant le dégoût, la répulsion. Corps pas attirant. Pas un corps de femme, mais celui d'une gamine qui a mal grandi.

Cette image vient-elle de toi ou des autres ? »[25]

[23] Témoignage d'Hélène, 31 mai 2025.
[24] Le prénom a été changé.
[25] Lettre d'Hortense, 29 janvier 1985.

Et l'accompagnateur XX termine son « accompagnement » dans l'enthousiasme :

> « Je suis émerveillé par le travail et la lecture que tu as faite de toi. Je vois que tu l'as fait avec beaucoup de sérieux et de sincérité. Je suis heureux de te voir te mettre debout et que tu ailles loin, comme quand tu exprimes ta haine ou ta révolte. Je crois qu'il vaut mieux que je te retourne ta lettre annotée. Elle te servira car il y a beaucoup de pistes à creuser si tu en as le goût. Peut-être que tu pourras t'en servir pour un prochain accompagnement. Merci pour tout ce que tu donnes de toi. Merci pour ton oui à la vie. Je te confie à Jésus pour qu'il t'aide à devenir plus toi. Je t'embrasse avec plein de tendresse. »[26]

Cette lettre montre que, pour l'accompagnateur XX, demander à une jeune femme de se déshabiller devant lui dans le cadre d'un accompagnement est une chose normale. Il n'en éprouve aucun sentiment de transgression. Au contraire, il a l'impression d'avoir bien aidé son accompagnée et lui exprime son « émerveillement » devant ses « progrès ».

Au cours de l'entretien qu'elle a eu avec la commission, Hortense a expliqué que sa fierté lui avait interdit de se déshabiller mais qu'elle s'était aussi demandé si, en refusant, elle ne s'était pas privée d'une opportunité de progresser plus vite… Elle non plus, donc, n'était pas indemne du contexte manipulatoire qui régnait.

Et ce contexte manipulatoire qui conduit les gens à commettre des actes impensables s'exprime avec une violence particulière dans le témoignage de Louis : sous le regard de J-M. Rousseau, une femme est amenée à pratiquer des attouchements sur un homme à qui il intime l'ordre de se laisser faire. Il ne sera pas obéi et il exclura la victime rebelle.

Le silence qui a pesé sur les victimes des abus sexuels

Un trait commun des abus de nature sexuelle est le secret dans lequel ils ont été commis et sont restés enfermés. Les personnes victimes n'ont pas parlé lorsqu'elles les ont subis pour différentes raisons qu'elles expliquent très bien dans leurs témoignages : le secret leur a été demandé au motif que l'entourage n'était pas assez avancé, ne comprendrait pas cette irruption du Monde Nouveau, l'emprise qui les liait ; la honte, la culpabilité, la crainte d'être découverte ; l'impossibilité d'en parler à qui que ce soit du fait de l'aura de l'abuseur, la conviction de ne pas être crues, etc.

Le chapitre VIII, relatif à la crise de 1991, exposera comment les abus sexuels de J-M. Rousseau ont été dévoilés et quelles en furent les conséquences. On soulignera ici que leur dévoilement a entraîné l'éviction très rapide de J-M. Rousseau et de sa femme Jane. La gestion de la crise a été remarquablement efficace et elle a incontestablement sauvé les FMN. Mais elle présente une grande faille : le silence qui a été fait sur les victimes et qui les a invisibilisées pour des décennies.

La découverte des abus sexuels de J-M. Rousseau a été un choc violent pour les dirigeants des FMN. Ils y ont vu la mort de la communauté et de tout ce qu'ils pensaient avoir bâti en 17 ans. Avec l'appui de quelques proches ayant professionnellement un savoir-faire en la matière, comme F. de Laage de Meux ou H. de Quercize, ils se sont impliqués de toutes leurs forces dans le sauvetage des Fondations. Le conseil provisoire, sous l'impulsion de Gérard Testard, a permis aux FMN d'arriver aux Karellis d'août et

[26] *Ibid*.

de « ressusciter » après ce « passage par la mort » mais au prix d'un silence qui a rendu invisibles les victimes pour très longtemps.

Il a été ainsi décidé en mai 1991 que le « for interne » des personnes concernées impliquait la discrétion. Un dispositif a donc été mis en place pour l'assurer :

- information confidentielle des représentants de l'Église en relation avec les FMN ;
- diffusion interne des faits aux seuls responsables des Fondations (même si cela représente un certain nombre de personnes informées puisque les Pays n'ont pas été tenus à l'écart) ;
- adoption d'éléments de langage très travaillés et tout à fait flous à utiliser en cas de questionnement ;
- mention particulièrement vague d'une liste de victimes totalement désincarnées qui aurait été communiquée dans des conditions mal définies ;
- réunion des permanents à Biot demandant la discrétion ;
- renvoi des questions précises éventuelles aux responsables des communautés locales ;
- intervention auprès de journalistes amis pour qu'ils veillent au silence de la presse.

Il faut souligner que ce silence a pu s'installer car il convenait à tout le monde : aux dirigeants des FMN qui avaient ainsi une petite chance de les sauver, aux membres qui ne voulaient nullement remettre en question leur adhésion aux Fondations[27], aux communautés amies qui n'ont pas manqué de leur manifester leur soutien dans cette épreuve qu'elles-mêmes ont souvent affrontée[28], aux divers représentants de l'Église en relation avec les FMN qui ne voulaient pas d'un scandale aux répercussions imprévisibles[29].

Pratiquement, aucune voix de ce vaste ensemble de personnes en relation avec les Fondations ne s'est élevée pour s'inquiéter des victimes. Aucune, à l'exception de celle de Bernard Pinaud qui a cherché à les identifier et en a informé le conseil provisoire. Malheureusement, son départ assez rapide a mis fin à sa démarche. La commission souligne cependant qu'il a affronté la responsabilité qu'il estimait être la sienne par un retour approfondi très critique sur ce qu'il avait vécu, retour qu'il a partagé avec les dirigeants des FMN post 1991[30].

Une fois J-M. Rousseau évincé, les FMN pouvaient se régénérer. Le silence sur des victimes a permis de dissocier les Fondations du fondateur mis en cause. En en faisant des abstractions, il a facilité leur oubli.

Aujourd'hui, ce silence révolte. Longuement interrogé sur ce sujet par la commission, G. Testard fait valoir qu'aucune victime ne s'était manifestée en 1991. Il reconnaît aussi qu'il n'avait pas à l'époque la conscience qu'il a maintenant des très graves conséquences que les abus ont eu sur les personnes. Il est certain que le dévoilement ces dernières années de très nombreux abus sexuels dans toutes les sphères de la société a entraîné un changement de regard du public et une meilleure perception du drame vécu par les victimes. Il n'en demeure pas moins que pendant près de 30 ans, aucune recherche des victimes n'a été faite, aucun soutien de quelque sorte que ce soit ne leur a été apporté, aucune information

[27] L'affirmation d'adhérer aux FMN pour suivre le Christ dans leur spiritualité particulière, et non pas le couple fondateur revient très fréquemment, pour ne pas dire systématiquement, dans les courriers de soutien trouvés en archives.
[28] Cf. chapitre III.
[29] Cf. témoignage d'Evelyne au chapitre I.
[30] Les analyses de B. Pinaud seront précisément évoquées dans la suite du rapport, au chapitre VIII. Il avait pris contact avec la commission pour apporter son témoignage. Malheureusement son décès n'a pas permis une rencontre.

précise sur le sujet n'a été communiquée aux membres, laissant s'effacer progressivement la mémoire des abus jusqu'à tout récemment.

La difficile identification des victimes d'abus sexuels

La commission a rencontré au tout début de ses travaux les cinq membres du collectif « Choisir la lumière ». Elle a ensuite reçu le témoignage de trois autres personnes ayant également vécu des faits similaires.

A ces témoignages directs, se sont ajoutés des témoignages indirects désignant telle ou telle personne comme victime « probable ». La commission s'est efforcée de les corroborer, soit grâce à d'autres témoignages, soit grâce aux archives. Si elle n'a jamais retrouvé la liste qui aurait été établie lors de la crise de mai 1991, elle a néanmoins fini par identifier huit personnes avec certitude, et treize autres comme victimes vraisemblables. Cependant, deux de ces treize personnes qu'elle a pu rencontrer ne se sont pas dévoilées au cours des entretiens en dépit des ouvertures faites par la commission. Le doute demeure donc entier les concernant.

Partant, la commission estime que le nombre de victimes d'abus sexuels comprend de manière certaine :

- les huit personnes qui ont témoigné :
- trois des quatre personnes qui évoquent dans leurs écrits l'emprise sexuelle dont elles ont fait l'objet et dont on ne retrouve pas les prénoms dans les autres listes ;
- les huit personnes pour lesquelles les recoupements opérés permettent d'avoir la certitude qu'elles ont été abusées.

Le nombre de victimes d'abus sexuels est donc de dix-neuf personnes au moins, possiblement trente-deux si l'on prend en compte les treize personnes identifiées par la commission pour lesquelles le doute existe. Mais ce nombre est probablement plus important, en particulier concernant l'exhibitionnisme, le voyeurisme et les attouchements qu'occasionne le fait de s'allonger sur quelqu'un, abus qui pourraient avoir été des pratiques courantes si l'on se réfère aux indices signalés[31] plus haut.

La commission a fait de son mieux pour susciter la prise de parole, y compris par un appel à témoignages dans La Croix. Elle y a été aidée par les membres du collectif et par un certain nombre de témoins. Ses efforts ne sont pas parvenus à libérer la parole autant qu'elle l'espérait. Elle a donc fait le choix de respecter la volonté d'anonymat des témoins qu'elle a reçus et de ne pas réclamer un témoignage aux personnes qui se refusaient à prendre contact avec elle.

La pluralité des personnes mises en cause pour abus sexuel

J-M. Rousseau n'est pas la seule personne mise en cause. Sa femme Jane a été elle aussi visée par les révélations de mai 1991. Le prêtre et lui sont accusés des faits les plus graves, des viols, mais aussi des autres catégories d'abus, notamment attouchements et agressions sexuelles.

[31] S'allonger sur autrui, notamment, est une pratique que l'on retrouve dans d'autres communautés charismatiques, avec un sens prétendument mystique.

Quatre autres personnes ont été également mises en cause devant la commission : deux femmes, dont Léone Bréard, et deux hommes. Les abus qui leur sont reprochés sont, selon le cas, des demandes et/ou des faits de déshabillage, des attouchements caractérisés ou causés par le fait de s'allonger sur une personne.

Enfin, un homme, d'une grande notoriété au sein des FMN, a été signalé à la commission par trois fois :

- une fois pour une tentative avortée grâce à la fuite de la personne ciblée[32] ;
- une deuxième fois pour des pratiques de séduction douteuses auprès d'une jeune membre des Fondations[33] ;
- et une troisième fois pour viol. Sa victime a cependant précisé à la commission que ce crime n'avait pas été commis à l'occasion des activités des Fondations ou dans leurs locaux mais chez une amie[34].

Au total, huit personnes ont donc été mises en cause devant la commission pour abus sexuel.

Une période d'abus sexuels circonscrite

Les abus à caractère sexuel recensés par la commission ont tous eu lieu entre 1974 et 1991. Après l'éviction du couple fondateur, aucun nouveau fait de cette nature n'a été porté à la connaissance de la commission.

*

L'imbrication des autres abus

Les abus de nature sexuelle, comme on l'a vu, ne sont pas les seuls abus commis au sein des Fondations. Les témoignages rapportés au chapitre premier portent sur le non-respect des droits sociaux et du droit de propriété intellectuelle. Mais sous-jacents à ces manquements, comme dans le cas des abus sexuels, se trouvent les abus spirituels.

En effet, si des personnes ont accepté de travailler pour une rémunération souvent très faible, dans des conditions précaires, c'est au nom de leur foi, d'un engagement religieux très profond. Il sera montré au chapitre XIII que le recours à l'autofinancement et au parrainage était d'abord un moyen de financement pour soutenir l'expansion des projets sans limite de J-M. Rousseau. La spiritualisation de la démarche a été le moyen d'y faire consentir les personnes en jouant sur leur sincérité et sur l'enthousiasme collectif.

[32] Cf. note n°17.
[33] Témoignage n°62 du 21 mai 2025. Le témoin dit avoir flirté avec un homme de la communauté XX mais que c'était consenti. " On était nu". Les deux partenaires se sont revus. La jeune femme a suggéré de passer un week-end ensemble. À sa grande surprise, il lui a répondu qu'il ne le voulait pas, parce qu'il n'éprouvait pas d'amour pour elle. "Entre gens du CIRFA, on fait des expériences sexuelles et de nudité entre nous." XX avait pensé qu'elle faisait partie de ce cercle, ce qui n'était pas le cas. Elle était loin de cette approche.
[34] Témoignage n°19 du 2 octobre 2025.

La commission considère donc que l'ensemble des permanents a été victime non seulement du non-respect de ses droits sociaux fondamentaux mais aussi d'abus spirituel en raison de la manipulation dont ils ont été l'objet à cette occasion. Ce type d'abus s'étend à tous les salariés qui travaillaient à plein temps pour un demi-salaire.

Parallèlement, les non-permanents récalcitrants ont été aussi des victimes car ils ont subi des pressions, des mises à l'écart qu'ils ont rapportées à la commission, pour les obliger à se conformer au groupe. Il y a donc eu à côté des abus spirituels commis au détriment de ceux qui disaient « Oui », des abus de conscience perpétrés à l'encontre de ceux qui disaient « Non ».

On citera également ici les pressions dont au moins une des jeunes femmes mises à la disposition du cardinal Suenens pour un travail de secrétariat et d'intendance a fait l'objet de la part de Veronica 0'Brien[35] : pressions pour un engagement religieux (célibat notamment) ou pour des pratiques religieuses à laquelle elle n'adhérait pas. Cette jeune femme a en effet rendu compte régulièrement par écrit à J-M Rousseau des difficultés qu'elle rencontrait dans sa mission. Si les faits en eux-mêmes ne sont pas imputables aux Fondations, le couple Rousseau les a laissés perdurer plusieurs années sans retirer cette jeune femme de ce service qui l'exposait à des abus de conscience et à des tentatives d'emprise religieuse.

Un autre type d'abus spirituel peut être relevé : celui qui est commis au détriment des donateurs qui financent telle ou telle mission au nom de leur foi, parce qu'ils en sont touchés et qu'ils veulent y participer à leur manière, quand les fonds donnés servent à autre chose qu'à la mission en question. C'est ce qui s'est produit avec un don très important consenti pour acquérir un bien immobilier, la maison de l'Agneau, une « assise » de la communauté destinée à accueillir des activités ou des personnes de passage. Le bien a été effectivement acquis mais le couple Rousseau l'a considéré comme sa résidence privée. Les Fondations n'ont jamais été titulaires de l'acte de propriété. Les abus ici se cumulent : envers le donateur dont la volonté n'a pas été respectée et envers les Fondations qui ont subi un important préjudice financier. L'affaire de la maison de l'Agneau ne sera résolue que bien des années après les faits[36].

On voudrait aussi rappeler les conditions parfois rudes pour les personnes dans lesquelles se font les « appels » pour occuper tel ou tel poste. Les témoignages très nombreux qu'à reçus sur ce thème la commission montrent leur caractère totalement discrétionnaire et les cas de conscience qu'ils peuvent entrainer. Il faut souligner qu'ils ne sont pas circonscrits à l'époque du fondateur. Par exemple :

> « Les faits remontent à une période entre 2018 et 2022 environ.
> En charge de constituer une équipe […], la personne responsable me téléphone me demandant où j'en suis de mes appels et elle me précise d'éviter telle personne car, me dit-elle, on la voit trop souvent sur le podium. Je reste sans voix… Surprise que les grandes compétences de la personne incriminée ne soient pas reconnues… Surprise qu'un tel critère de discernement soit mis en avant… Malgré cette demande, j'ai intégré cette personne [dans] l'équipe au vu de ses compétences en étant attentive à ce que cette personne soit à sa juste place. […]
> Je pense que j'ai été "victime" de telles manières d'agir. Étant dans une équipe d'animation d'un temps fort, aucune partie d'animation ne m'a été attribuée, sans aucune explication…. Sans aucune réponse quand je posais la question… Était-ce à mon tour d'être taxée d'être trop souvent sur le podium ? Peut-être… »[37]

[35] Veronica 0'Brien était la collaboratrice du cardinal Suenens qu'elle ne quittait jamais.
[36] Le chapitre VIII décrit en détails cette affaire.
[37] Témoignage reçu en janvier 2026.

Ce sont ici des dénis de compétence, mais le cas contraire existe aussi :

> « Recherchant vainement une personne qui accepterait la responsabilité du groupe des engagés dans la durée, cette personne responsable me dit au téléphone vouloir appeler X et ainsi ce sera l'occasion de voir de quoi X est capable. Cette fois, je réagis en disant que cela mettrait X en grandes difficultés, qu'on ne peut pas discerner de cette façon. J'ai été entendu… »[38]

Grâce à la réaction du témoin, X a échappé à une situation périlleuse pour lui. Bien des années auparavant, cette jeune femme qui se trouvait trop jeune pour devenir responsable d'une communauté et pas faite pour ce type de service n'a pas eu la même chance : elle y a été tellement contrainte qu'elle s'est sentie « comme une génisse qu'on forçait à vêler trop tôt »[39] a-t-elle dit à la commission.

A la brutalité des pratiques des débuts où les gens sont des pions…

> « Au printemps 1984, j'étais alors secrétaire à PRH, à Poitiers, pour André Rochais, et j'ai été appelée à devenir secrétaire de Jean-Michel Rousseau à Biot. […] On m'a alors pressée d'arriver à Biot, dès que possible, au plus tard le 1er juin 84, JMR ayant un besoin urgent de secrétaire. Mais, il me fallait d'abord démissionner de PRH, ce que j'ai fait. Fin août 84, je participe à la session des permanents. à Risoul. Et j'annonçais à qui me posait la question que je m'engageais dans la permanence pour être secrétaire de JMR. Personnellement, je n'avais aucune réserve, ni aucune émotion à donner cette info., je n'avais pas du tout le culte du fondateur, qu'il soit de PRH, des Fondations ou d'ailleurs... À un moment donné dans la semaine, XX m'a fait part que je devais ne plus dire que j'allais être secrétaire de JMR, que rien n'était arrêté encore (? ah bon ?), que les postes allaient être revus ou redéfinis, et que, et que... Et enfin, il m'a demandé de discerner et de m'orienter pour être secrétaire de Gérard Testard, à St Germain-en-Laye ! Douche froide, très froide, à une semaine de prendre mon nouveau poste !!! Je n'ai pas compris et le silence était de mise, et je ne pouvais pas me plaindre, il me proposait un poste… 900 kms plus loin ! Je m'étais projetée à Biot, avec les personnes déjà à l'Olivaie, pas en région parisienne, le changement demandé était de taille ! Je n'ai pas accepté d'aller à St Germain-en-Laye. »[40]

…succède aujourd'hui une démarche de séduction :

> « J'ai parfois l'impression que dans l'inconscient communautaire collectif, on croit qu'il faut faire miroiter aux personnes des mines d'or pour qu'ils disent oui, au besoin leur mentir un peu ou leur cacher certains aspects de la vérité. Je pense aussi à notre manière parfois de survaloriser les gens pour les flatter et qu'ils acceptent un poste : Tu serais parfait pour ça" alors qu'on appelle en dernier recours. Je pense enfin à ces personnes que l'on appelle comme si c'était nos meilleurs amis : "Ça me ferait tellement plaisir de te voir" alors qu'on n'a pas plus d'affinité que ça !
> À force de ne pas dire toute la vérité, les personnes se rendent compte trop tard de l'investissement réel que demandent certaines missions : nous les mettons parfois en situation d'échec. À force de flatter, on se retrouve avec des personnes qui s'étonnent et sont déçues qu'on ne leur donne pas plus de responsabilités, et on ne sait plus comment leur dire qu'ils ne sont pas capables de telle ou telle mission. À force de faire croire que l'on va pouvoir répondre à un besoin affectif alors que ce n'est pas notre rôle de le combler, cela amène forcément à des déceptions. À force de promettre un suivi régulier qu'on se sait incapable de tenir, des personnes partent en claquant la porte parce qu'elles se sentent abandonnées et trahies. »[41]

Mais ce n'est pas pour autant que l'on prend soin des personnes :

> « Pendant quelques temps, j'ai hébergé deux hommes dans mon appartement, devenu lieu communautaire. En plein milieu d'une nuit, l'un d'eux me téléphone pour me faire part de ses fantasmes sexuels à mon sujet.

[38] Témoignage écrit reçu en janvier 2026 concernant des faits situés entre 2018 et 2022..
[39] Témoignage n°42 du 25 octobre 2025.
[40] Témoignage écrit reçu en mai 2026.
[41] Lettre aux responsables de Fondacio France, 2013.

> N'étant pas capable de faire face à des propos aussi délirants, j'ai dû aller réveiller l'autre homme pour qu'il le raisonne et raccroche. J'en ai évidemment parlé au pasteur de la Communauté qui ne m'a pas réellement écoutée, et a banalisé l'affaire : "Tu exagères, ce n'est pas si grave …" Ai-je été crue ? En tout cas, je ne me suis sentie ni prise au sérieux, ni entendue dans le choc que ça avait été pour moi. Là encore, j'ai ressenti une autorité pas ajustée, sans solidité, une certaine toute-puissance qui saurait mieux que moi ce que je ressens et ce qui est important ou pas. Une écoute ni respectueuse, ni aidante pour saisir ce qui s'était passé pour moi. »[42]

L'absence d'écoute au cours des premières années des Fondations ci-dessus rapportée se retrouve en 2013 :

> « J'ai besoin de dire combien j'ai eu l'impression d'être face à un immobilisme communautaire lorsque je souffrais de l'attitude de XX envers moi. Bien qu'on m'ait dit qu'on était prêt à m'écouter, je n'ai rencontré personne qui m'a entendue de manière neutre sans chercher à me faire comprendre que le problème venait aussi largement de moi… Et pourtant il me semble que « la communauté », « les gens », savent que l'attitude de XX n'est pas exemplaire en relations. Ce que j'ai ressenti et que je ressens encore avec colère aujourd'hui, c'est l'impression d'avoir été un "dommage collatéral" : XX était malsain dans ses relations aux filles mais il était au top pour la mission, et c'est cette 2è constatation qui l'a emporté sur la 1ère pendant des années (et peut-être encore aujourd'hui ?). J'ai beaucoup souffert personnellement de cette incapacité de la « communauté/institution » à m'écouter et à prendre soin de moi. »[43]

Et ce témoignage datant de 2013 trouve un écho en 2022 quand une permanente, épuisée par des faits que l'on peut caractériser comme du harcèlement moral au travail de la part de sa responsable directe, finit par décider de quitter Fondacio faute d'avoir été entendue par les responsables quand elle sollicitait leur secours. Infantilisée par un contrôle inapproprié, empêchée de développer la mission qui lui avait été confiée, faisant l'objet de pressions pour s'engager dans la durée comme pour ramener toujours plus de parrainage, cette personne a été obligée de partir pour ne pas y laisser sa santé physique et mentale. Il lui a fallu ensuite une année pour retrouver son équilibre[44]. Cet exemple témoigne que le statut de permanent, malgré la signature d'un contrat de travail, n'est pas vu comme entrainant de la part des responsables de Fondacio les obligations d'employeur qui sont les leurs. Au problème de fond que pose le principe même de la permanence autofinancée évoqué plus haut s'ajoute ainsi la fragilisation de la situation concrète de travail de la personne, allant jusqu'à la mettre en danger par non-respect des lois communes.

*

Conclusion

À la fin de ce chapitre, il a paru intéressant de citer un extrait d'une lettre de Franck Le Vallois en date du 20 février 2022, adressée à la CORREF, à l'évêché de Versailles, à Fondacio et à la cellule indépendante d'écoute du moment. Elle explicite le vécu d'un membre qui fut très proche du couple Rousseau avant d'être violemment rejeté pour dissidence. Cette lettre évoque aussi le contexte des FMN et cite des situations qui méritaient d'être dites mais pour lesquelles la commission n'a pas reçu d'autres témoignages directs.

[42] Témoignage du 25 mai 2023 cité par le site *Choisir la lumière*.
[43] Lettre adressée aux responsables de Fondacio, 2013.
[44] Témoignage n°48 du 20 mai 2026.

« […] J'ai connu l'une ou l'autre femme que ces agissements ont conduite en clinique psychiatrique, et qui a mis de longues années à se reconstruire. Je connais d'autres personnes qui sont toujours reconnaissantes à cet homme pour ce qu'il leur a offert de son « intimité », vécue à l'époque comme « christique », ou qui estiment qu'elles ont finalement trouvé auprès de lui plus de bénéfices que de désagréments. D'autres encore n'en ont retiré que des avantages. […]. Nous apprenions à nous « donner à Dieu et les uns aux autres comme une femme se donne à son mari », selon une prophétie fondatrice de notre communauté, largement publiée et rappelée chaque année le jour de Pentecôte. Comme le livre biblique du « Cantique des cantiques », nous pouvions entendre ces paroles dans leur dimension symbolique, ou très réaliste. Il ne manquait jamais un prêtre catholique, voire un évêque ou un cardinal, pour bénir et garantir notre enthousiasme missionnaire.
[…]

Tout était mélangé et terriblement confus : le spirituel, le communautaire, le privé, l'engagement missionnaire, le pseudo-métier de « permanent », donc l'organisation du travail et des ressources, etc. Nous baignions dans un imaginaire proche de l'hypnose collective. Convaincus que nous étions appelés, non seulement à renouveler l'Église, ni même à la « rebâtir » comme Saint-François, mais à la refonder, plus les années passaient, plus les tendances mégalomaniaques et paranoïaques semblaient s'emparer des dirigeants totalement identifiés au fondateur. […] Un nouveau monde était en train de naître. Les phénomènes psychosociaux bien connus d'imitation et de contagion étaient donc spontanément à l'œuvre. De nombreux hauts responsables ecclésiastiques, et de la société civile, s'émerveillaient, partageaient notre espérance et nous encourageaient. C'était tellement bon d'y croire ! Tandis que le rapport au corps nous paraissait s'être perverti dans l'histoire du catholicisme (qui le niera aujourd'hui ?), sous l'impulsion de notre fondateur, nous voulions lui redonner toute sa dimension sacrée dans l'acte d'incarnation. Les abus de pouvoir, manipulations, phénomènes d'infantilisation et autres harcèlements se multipliaient. Mais tous ou presque semblaient être aveugles ou se taisaient.

En ce qui me concerne, ce ne sont pas quelques pratiques, bienfaisantes ou perverses, qui m'ont tellement fait souffrir. Elles n'étaient que les symptômes d'un mal beaucoup plus profond, l'expression d'une DEPENDANCE, d'une emprise affective et spirituelle si intime que s'en séparer, c'est mourir. Il m'a fallu de très longues années, traverser des vertiges indescriptibles, pour m'arracher à cette histoire de vie tout en l'assumant. L'imaginaire en était l'ingrédient majeur. Je ne suis pas le seul à avoir dû traverser ces abîmes. Quand on s'en sort, on ne vit plus dans le même monde.
[…]

Personne ne voulait m'entendre à l'époque, je fus réduit à une longue et terrible mise en quarantaine, pas plus qu'au cours des années suivantes, et pas davantage après. Personne, ni à Fondacio, ni en d'autres communautés amies, ni parmi les instances officielles de l'Église, n'a fait la moindre démarche pour m'écouter et tenter de comprendre ce qui nous était arrivé. Et quand je faisais une demande de rencontre, je recevais en retour une fin de non-recevoir.
Je n'ai, quant à moi, reçu de vraies excuses de personne et n'en ai plus besoin depuis bien longtemps, malgré les manipulations, les abus et les souffrances endurés. […] »

Le cumul des abus y est bien perceptible. La situation que décrit F. Le Vallois est datée : la question des abus sexuel ne se pose plus. Pour autant, la confusion qu'il évoque entre le « spirituel, le communautaire, le privé, l'engagement missionnaire, le pseudo-métier de "permanent", donc l'organisation du travail et des ressources », garde des accents d'actualité.

Certains des témoignages cités, notamment sur les pratiques de gestion des ressources humaines, signalent des dysfonctionnements institutionnels – qui sont autant d'abus pour les personnes qui les subissent – qui ont notamment pour origine la non-distinction du spirituel et du temporel. Celle-ci suscite de la part des différents acteurs une relation mal ajustée, anormalement affective dans le discours, insouciante des intérêts concrets des personnes et désinvolte face aux obligations légales. Il n'est donc pas si sûr que cette dépendance au groupe, si douloureuse, qu'évoque F. Le Vallois, appartienne au passé.

En effet, il s'est trouvé des gens, au sein de Fondacio, pour dire à la commission que de tels exemples n'étaient que des cas malheureux, isolés, très regrettables sans doute, mais qui ne devaient pas masquer toutes les « belles choses » qui se vivaient. Que soient ainsi passés à la trappe ces témoignages qui dérangent tend, au contraire, à prouver aux yeux de la commission, qu'au fond, la prééminence de la communauté, du groupe, sur les individus, manifestée si fortement depuis l'origine, continue de s'affirmer. Fermer les yeux sur l'inacceptable du passé ou du présent, pour ne pas nuire à l'image que l'on veut donner passe à côté de la démarche de justice réparatrice que Fondacio a engagée en adhérant en 2022 à la CRR. Démarche courageuse, démarche difficile mais démarche qui ouvre l'avenir, aux victimes comme à l'institution.

DEUXIEME PARTIE

Panorama des Fondations du Monde Nouveau

CHAPITRE III

Le contexte charismatique

des 17 premières années des FMN

Par Pierre Levené

Il a paru utile de rappeler le contexte charismatique des premières années de Fondacio. En effet, le Renouveau charismatique français a connu un essor très important dans les années 1970-1990. Beaucoup de communautés sont nées durant cette période, comme la Communauté Chrétienne de Poitiers et ses multiples branches.

Le développement des mouvements charismatiques en France après le Concile Vatican II est un phénomène qui ne peut être compris qu'en le replaçant dans le contexte plus large du renouveau spirituel de Église catholique au XXè siècle. Il s'agit d'un mouvement qui a suscité autant d'enthousiasme que de réserve. Le Concile Vatican II n'a pas créé le Renouveau charismatique. En revanche, il a préparé un terrain favorable. Plusieurs textes conciliaires ont insisté sur :

- Le rôle de l'Esprit-Saint dans toute la vie de l'Église, la vocation universelle à la sainteté ;
- La participation active des laïcs et la diversité des charismes au service de la communauté.

La constitution *Lumen gentium* (que l'on peut traduire « lumière des nations ») rappelle notamment que les charismes ne sont pas réservés aux ministres ordonnés mais peuvent être accordés à tous les fidèles.

Si le mouvement naît officiellement en 1967 à l'Université catholique de Duquesne (Pittsburg, États -Unis) où plusieurs étudiants vivent une expérience qu'ils décrivent comme « une effusion de l'Esprit ». Cette expérience se diffuse rapidement, y compris en Europe et en France dans les années 1970.

Les premiers groupes apparaissent vers 1971-1972. Leur développement est rapide, notamment, parce qu'ils répondent à plusieurs attentes : une foi vécue de façon plus personnelle, une expérience spirituelle intense, une vie communautaire fraternelle, une liturgie plus vivante, mais conforme aux règles conciliaires. Les groupes organisent des rencontres qui comprennent souvent des chants de louanges, des prières spontanées, des lectures de la Bible, des témoignages, parfois, la prière en langues (glossolalie) et des prières de guérison.

Il existe aujourd'hui de nombreux groupes charismatiques catholiques, de statut diocésain ou de droit pontifical, intégrés dans les diocèses. Les membres du Renouveau charismatique font généralement partie d'un groupe de prière. Certains membres du Renouveau, engagés plus radicalement appartiennent

à une communauté de vie ou d'alliance :

- les membres des communautés dites « d'alliance » vivent généralement chez eux et ont une vie professionnelle et sociale « normale » mais ils se retrouvent régulièrement en groupes pour prier, partager et se soutenir les uns les autres. Ils ont éventuellement un service apostolique ou social ;
- dans les communautés dites « de vie », les membres mènent une vie commune à l'instar des religieux. Ils mettent en commun le fruit de leur travail, qu'il soit exercé à l'extérieur de la communauté, ou non, Pour les personnes majeures, la vie en communauté peut faire l'objet d'un engagement dans la durée.

Les communautés charismatiques comptent des couples, des prêtres et diacres, des séminaristes et, pour certaines, des laïcs célibataires, hommes et femmes engagés dans le célibat, c'est-à-dire consacrés.

Trois instances ecclésiales suivent le Renouveau charismatique :

- l'instance de communion du Renouveau charismatique catholique, qui instance regroupe quatre délégués des groupes de prière, quatre délégués des communautés, deux prêtres délégués diocésains, tous élus lors d'une assemblée nationale annuelle des représentants du Renouveau. Elle se réunit régulièrement avec deux évêques membres du Conseil pour les mouvements et associations de fidèles de la Conférence des évêques de France ;
- la Fraternité Pentecôte qui est une équipe nationale au service des coordinations diocésaines et régionales des 1500 groupes de prière du Renouveau charismatique ;
- le Groupe d'accompagnement pour le Renouveau charismatique composé de deux des évêques membres du Conseil pour les mouvements et associations de fidèles de la Conférence des évêques de France suivent spécifiquement le Renouveau charismatique.[45]

Avec le recul et après une relecture de leurs activités, on ne peut que constater qu'une majorité des communautés charismatiques ont traversé des crises majeures. Des dérives ont eu lieu : emprises, domination des fondateurs, privation de liberté, travail non déclaré, abus sexuels. Cela a conduit à une vigilance accrue de la part de l'Épiscopat. Les responsables de l'Église ont ainsi fermé certaines communautés. Les évêques et la Conférence Épiscopale ont mis en place des contrôles (visites canoniques, révision des statuts, gouvernance plus collégiale, prévention des abus). Une vigilance s'est développée et un travail de reconnaissance et de réparation s'est organisé. Les victimes sont davantage entendues. Beaucoup de chemin reste à faire pour que les communautés du Renouveau Charismatique, encouragées par Jean-Paul II, approfondissent leur gouvernance et mettent en place des contre-pouvoirs permettant de garantir l'intégrité de leur fonctionnement.

Pour donner une idée du foisonnement d'initiatives de l'époque, une brève notice rappellera les caractéristiques principales des principales communautés charismatiques implantées en France.

*

[45] D'après le site web de la Conférence des évêques de France.

Les grandes communautés charismatiques implantées en France

La Communauté de l'Emmanuel

(Association publique internationale de fidèles de droit pontifical)

Elle est créée en 1972, fondée par Pierre Goursat et Martine Laffitte-Catta. Elle met l'accent sur l'adoration eucharistique, la compassion, l'évangélisation. Elle compte 13 000 membres : des couples mariés, des célibataires, des personnes consacrées, des prêtres, des séminaristes. Elle est présente dans plus de 60 pays. C'est aujourd'hui l'une des plus importantes communautés catholiques françaises. Plusieurs évêques lui ont confié des paroisses et des missions d'évangélisation. Ce mouvement catholique est centré sur la prière, l'adoration et la mission. Elle organise, chaque année un grand rassemblement à Paray-le-Monial.

Elle a fait l'objet de critiques et de controverses sur certaines de ses positions morales, notamment concernant l'homosexualité. Des affaires d'abus spirituels ou sexuels impliquant certains de ses membres, laïcs ou prêtres.

La Communauté du Chemin neuf

(Association publique internationale de fidèles de droit pontifical)

L'histoire commence à Lyon avec le jeune jésuite Laurent Fabre. Il découvre le Renouveau charismatique en 1971, grâce à un confrère américain. En 1973, sept célibataires s'installent dans une maison située Montée du Chemin Neuf à Lyon. Cette communauté se caractérise par une vie fraternelle, la prière commune, le partage des biens et la volonté de témoigner de l'évangile. Elle s'appuie sur la spiritualité ignatienne.

Le Chemin neuf rassemble des couples mariés, des personnes consacrées, des prêtres, des personnes de différentes nationalités. L'une de ses caractéristiques est son engagement pour l'unité des Chrétiens.

Elle développe des sessions pour les couples et les familles, elle développe des foyers d'étudiants, elle organise des retraites spirituelles, des centres de formation biblique et théologique, des missions paroissiales. Elle reçoit également la responsabilité de plusieurs abbayes dont celle de Hautecombe qui devient sa maison générale.

Elle compte 2 400 membres auxquels s'ajoutent plusieurs milliers de personnes appartenant à la « Communion du Chemin Neuf ». Elle est présente dans 53 pays.

Elle a fait l'objet de critiques à travers des témoignages évoquant des situations d'emprise spirituelle ou de gouvernance très centralisée, la place de l'autorité et de l'obéissance dans certains parcours communautaires et quelques situations d'abus spirituels ou sexuels impliquant des membres ou des responsables.

La Communauté des Béatitudes

(Association publique internationale de fidèles de droit pontifical avec une branche consacrée érigée en famille ecclésiale de vie consacrée)

La communauté naît en 1973 sous le nom de « Communauté du Lion de Juda et de l'Agneau immolé » Elle est fondé par Gérard Croissant, protestant converti au catholicisme, diacre, se faisant appeler frère Éphraïm. Il fonde cette communauté avec son épouse Jo et un autre couple. Elle s'inscrit dans le Renouveau charismatique, avec une spiritualité mêlant la prière charismatique, l'adoration eucharistique, la vie fraternelle, l'influence de la spiritualité carmélitaine (tradition spirituelle développé par l'Ordre du Carmel et ses grandes figures, Sainte Thérèse d'Avila, Saint Jean de la Croix, Sainte Thérèse de Lisieux…). Elle accueille des familles, des célibataires, des prêtres et des consacrés dans une même communauté.

En 1991, elle prend le nom de Communauté des Béatitudes. Elle compte 1 500 membres et elle est présente dans 12 pays.

Dès les années 1990, d'anciens membres dénoncent : une autorité très forte des responsables, une obéissance jugée excessive, une infantilisation des membres, un manque de liberté dans les décisions personnelles. Des pratiques comme la programmation neurolinguistique (PNL) ou l'ennèagramme (méthode qui décrit neuf grands types de fonctionnement psychologique dans chaque personnalité) ont suscité des critiques.

Dans les années 2000 plusieurs affaires éclatent. Le frère Éphraïm est mis en cause pour des abus spirituels et des comportements gravement inappropriés à la suite d'enquêtes canoniques, il est renvoyé de l'état clérical. Plusieurs membres de la communauté sont poursuivis ou condamnés pour des agressions sexuelles, notamment sur des mineurs. Un des frères de la communauté a reconnu des agressions sur de nombreux enfants. Les abus spirituels sont classiques, forte emprise psychologique, accompagnements spirituels intrusifs, confusion entre autorité et contrôle de la vie personnelle.

En 2010 la communauté est placée sous l'autorité d'un commissaire pontifical. L'affaire des Béatitudes est citée avec celles des Frères de Saint Jean ou des Fondations de l'Arche comme l'un des cas qui ont conduit l'Église catholique à mieux reconnaître le phénomène des abus spirituels en plus des abus sexuels.

Aujourd'hui la communauté compte 736 membres répartis dans 27 pays. On compte parmi ses membres 264 sœurs consacrées, 170 frères dont 100 prêtres.

Le Pain de Vie

(Association publique de fidèles de droit diocésain)

Créé en 1976, le but de la Communauté du Pain de Vie était profondément évangélique. Les fondateurs souhaitaient vivre un christianisme inspiré des premières communautés chrétiennes avec plusieurs axes : vivre en communauté en partageant les biens et la prière, mettre l'Eucharistie au centre de la vie

spirituelle, choisir de vivre la pauvreté volontaire, accueillir les plus pauvres et accueillir toutes les vocations.

La manière dont cet idéal a été vécu a posé problème. La crise de la communauté a mis en lumière :

- une autorité très concentrée autour des fondateurs ;
- une obéissance devenue excessive ;
- un isolement par rapport aux familles et au monde extérieur ;
- une pauvreté imposée ;
- des mécanismes de culpabilisation et d'humiliation.

C'est cette évolution qui a conduit à la désagrégation de la communauté puis à sa dissolution canonique par l'évêque de Bayeux-Lisieux, en 2015.

En 2019, à la suite du défaut d'affiliation au régime de retraite des cultes qui a privé plusieurs anciens membres de droits à la retraite, une ancienne consacrée est parvenue à faire condamner les fondateurs par la cour d'appel.

Le Puits de Jacob

(Reconnue association privée de fidèles par l'archevêque de Strasbourg)

Créé en 1977, la communauté compte 35 communautaires, 82 alliés et 150 amis. Elle est présente dans 4 pays. Elle rassemble des personnes de différentes traditions chrétiennes (catholique, protestante, orthodoxe) qui partagent une vie de prière, de travail et d'accueil. Elle accueille des personnes pour des retraites spirituelles. Sa vocation œcuménique, son travail autour de la Bible et sa recherche sur la musique liturgique sont reconnus. Son siège est à Strasbourg. Cette communauté ne semble pas avoir été touchée par des dérives sectaires ou sexuelles.

La Communauté Réjouis-toi

(Association publique de fidèles de droit diocésain)

Née en 1977, cette communauté développe un fort enracinement diocésain. Ses membres continuent à vivre dans leur famille, garde leur profession et se mettent au service de leur paroisse. Elle a été fondée à Coutances (Manche) et cofondée par le Père Michel Santier et plusieurs laïcs. Elle a été officiellement érigée par l'Église. Elle est présente dans une quinzaine de diocèses.

Sa spiritualité est centrée sur l'effusion de l'Esprit, la prière et la louange, la fraternité, l'évangélisation dans les paroisses, avec une forte inspiration mariale, d'où son nom.

Michel Santier a été mis en cause dans les années 2020. Il est alors évêque de Créteil. Il démissionne en janvier 2021. Michel Santier était considéré comme une figure importante du Renouveau charismatique. Il était très écouté dans l'Église sur les questions liées au Renouveau charismatique.

Dans les années 1990, alors qu'il était prêtre, il a commis sur deux jeunes hommes des actes qualifiés par l'Église de « violences spirituelles à caractère sexuel ». Il a reconnu les faits. Il a fait l'objet d'une procédure canonique et s'est vu imposer des mesures disciplinaires.

La communauté « Réjouis-toi » a invité d'éventuelles victimes à se manifester et entrepris un travail sur ses archives afin d'identifier d'autres personnes susceptibles d'avoir été concernées. En octobre 2022, cinq autres victimes se font connaitre. Le procureur de la République est alors saisi.

Communion des Communautés de Béthanie

(Communion de communautés autonomes)

Créée en 1978. Elle compte une centaine de membres, essentiellement en France.

Son inspiration est ignatienne, il ne s'agit pas d'une communauté unique, mais d'une communion de petites communautés autonome, chacune insérée dans son diocèse. Sa spiritualité met l'accent sur l'amitié spirituelle, la contemplation et la vie fraternelle.

Aucune dérive n'est connue à ce jour.

La Communauté de l'Épiphanie et de la Croix,

(Association publique de fidèles de droit diocésain)

Elle est née en Algérie (Oran), fondée en 1979 par Guy et Christiane Stemsdoerfer. Elle se développe dans la région lyonnaise puis dans d'autres lieux, notamment à Samoëns (Haute Savoie) où elle anime le chalet Béthanie. Elle compte 4 personnes consacrées, 17 personnes en maison communautaires. Elle est présente dans 4 pays.

Le Cardinal Barbarin demande, en 2005, aux fondateurs de revoir ses statuts et son fonctionnement. Aucune dérive n'est connue à ce jour.

Le Verbe de Vie

(Association de fidèles reconnue par l'Église)

Cette communauté a été créée 1986.Elle a compté jusqu'à 1 000 membres et a été présente dans 5 pays.

Dès la fin des années 1980, des alertes internes ont été adressées aux autorités ecclésiales concernant des problèmes de gouvernance et d'emprise. Des abus sexuels ont été commis pendant de nombreuses années par l'accompagnateur spirituel, Jacques Marin. Plusieurs femmes ont porté plainte et l'Église a reconnu les faits à travers une procédure canonique. La visite canonique a conclu à des « dysfonctionnements graves et systémiques depuis le fondation ». L'archevêque de Malines-Bruxelles, Jozef De Kesel, a décidé la dissolution de la communauté en 2023.

La Communauté de la Croix Glorieuse

(Association publique de fidèles de droit diocésain)

Elle a été fondée en1981 par le Père Hubert-Marie Chalmandriere. Elle développe une spiritualité inspirée de Saint Augustin centrée sur la contemplation du Christ, la vie fraternelle et l'évangélisation.

Elle associait prêtres, consacrés, célibataires, couples et familles avec comme mission l'évangélisation paroissiale.

Au fil des années, de graves difficultés de gouvernance sont apparues. À la suite d'une visite canonique, la communauté a été profondément remaniée.

L'évêque de Perpignan a procédé à une refondation complète : nouveaux statuts, nouvelle gouvernance, reformulation des engagements des membres, reconnaissance comme association publique de fidèles du diocèse.

Depuis cette refondation, la communauté poursuit sa mission principalement dans les paroisses de Perpignan et de Toulouse.

La Famille Saint-Joseph

(Association publique de fidèles de droit diocésain)

Créée en 1990, elle compte 30 moines et moniales, 50 oblats, 150 compagnons et plus de 2 000 amis. Elle est présente en France et en Pologne.

La communauté, fondée par le Père Joseph-Marie Verlinde est reconnue par l'Église comme une association publique de fidèles.

En 2020 plusieurs femmes, anciennes membres, ont déposé des plaintes dénonçant des abus spirituels, des mécanismes d'emprise et, pour certaines, des abus sexuels. Deux enquêtes ont été ouvertes. Une visite canonique a été menée. Le journal La Vie a relevé plusieurs dysfonctionnements : forte concentration de l'autorité, liberté limitée dans le choix du confesseur et gouvernance solitaire. Une nouvelle plainte a été déposée en 2025.

Points-Cœur

(Association publique internationale de fidèles de droit pontifical)

Créée en 1990 par Thierry de Roucy, l'œuvre est centrée sur l'aide aux plus pauvres. Elle est portée par des laïcs consacrés, des religieuses, des prêtres et des séminaristes. Elle est soutenue par les familles et les amis des personnes engagées.

Son activité commence en Argentine, au Brésil et ensuite en France. L'évêque de Toulon, Mgr Rey accueille les premières religieuses de Points Cœur dans son diocèse. Il incardine le fondateur de l'œuvre dans son diocèse.

À partir de 2011 des dérives se font jours. Une enquête canonique est lancée. Les rapports mettent en évidence des problèmes de gouvernance et un manque de transparence. Thierry de Roucy est suspendu « *a divinis* » pour abus de pouvoir, désobéissance et abus sexuels. L'association privée de fidèles Points-Cœur est dissoute.

CHAPITRE IV

Les Fondations du Monde nouveau

Panorama

par Pierre Levené

CHRONOLOGIE

des principaux événements relatifs aux FMN et à Fondacio

1967	Expérience fondatrice de la vie spirituelle de J-M. Rousseau au contact des grands mystiques, St Jean de la Croix, Ste Thérèse d'Avila et St François d'Assise
1970	Découverte de *Word of God* par J-M. Rousseau
1972	J-M. Rousseau quitte sa profession pour annoncer Jésus-Christ
1973	Création d'un groupe de prière par J-M. Rousseau à Poitiers
1974	Création du Groupe de Poitiers par J-M. Rousseau à partir des jeunes présents dans le groupe de prière
1975	Participation de la CCF au Congrès charismatique international à Rome à la Pentecôte
1977	Décision de J-M. Rousseau de quitter Poitiers
	Le Groupe de Poitiers devient la Communauté chrétienne de formation CCF
1977	Développement des week-ends et cycles d'évangélisation pour des jeunes venant de diverses régions de France
1978	Installation à Biot du couple Rousseau
	Participation de la CCF au Congrès charismatique international à Lourdes

1979	Création des Chrétiens pour la cité nouvelle CCN
	Participation de la CCF au Congrès charismatique international à Dublin
1980	Création de la CCF à St Germain-en-Laye, Lille, Rennes et Bruxelles.
	1ères Karellis
	Implantation de la CCF en Belgique
1980	Premier week-end A au Chili
	Premières missions en Malaisie et en Afrique
1982	1er voyage au Canada
	Création de la Communion du Monde Nouveau (Karellis) CMN
	Création des Nouvelles communautés chrétiennes NCC
	Création de Construire l'Église aujourd'hui CLEA
	Éloignement de J-M. Rousseau d'A. Rochais
1983	Rassemblement de Louvain-La-Neuve
	Appel des premiers permanents
	Création du Centre International de Recherche et de Formation Pastorale CIRFOP
1984	Création du Renouveau rural RR
1985	Création de la Communauté chrétienne d'adolescents CCA
	Création du groupe musical Life and Light
	Institutionnalisation du système social de fondation
	Retraite à Rome de J-M. Rousseau pour effectuer les exercices de St Ignace de Loyola
1985	Début des travaux de la commission Duchêne
1986	Éloignement de J-M. Rousseau du cardinal Suenens et de V. O'Brien
1987	Annonce du nom des FMN par J-M. Rousseau
1988	Création de la Communauté de service au diocèse CSD
	Création du Centre international de recherche et de formations appliquées CIRFA

1989	Dissidence du Groupe de Toulon pendant le voyage au Chili du couple Rousseau
	Création de la Fondation L'Homme vivant
	Le CIRFA devient International
	Création des Vocations pour une société nouvelle VSN
1990	Création de la Fondation Conchali
Mai 1991	Démission du couple Rousseau
Mai 1991	Institution d'un conseil provisoire
Août 1991	Décision de rester communauté aux Karellis
Août 1991	Institution d'un conseil provisoire international pour les deux ans à venir
1993	Fin de la période de silence
	Implantation d'une communauté orthodoxe de Fondacio en Roumanie
1995	Reconnaissance de l'association privée de fidèles de droit diocésain par Mgr Thomas, évêque de Versailles
1998	Création des FMN internationales
1999	Création d'Edelweiss Réussir sa vie
	Création d' Activ'Présence
2000	Installation à l'Ermitage de Versailles
	1er congrès international à La Féclaz
2002	Démission du Président France
2003	Crise financière
2004	Congrès de Punta de Tralca : adoption de l'expression « Fondacio communauté une et diversifiée »
2008	Reconnaissance de l'association privée de fidèles de droit pontifical
	Congrès de Borzée : Fin de la présidence de G. Testard
	Début de la crise de la motion
2009	Création de la congrégation Fondacio
	Adoption du nom Fondacio

2010	Création d' Amitié Lérins Fondacio
2015	Confirmation des statuts de droit pontifical de Fondacio
2016	Départ définitif de G.Testard
2018	Don du site de l'Esvière à Fondacio
2019	Prise en compte de la parole des victimes d'abus perpétrés à l'époque de J-M. Rousseau
2022	Adoption de la présidence France partagée : le quatuor
2023	Congrès de Lomé : Adoption de la co-présidence
2026	Déplacement du siège à l'Esvière

Les débuts du Renouveau charismatique

Les débuts de ce qui allait devenir le pentecôtiste, donnant ensuite naissance au renouveau charismatique en France commencent avec le pasteur Charles Parham, d'origine méthodiste, dans le Kansas, aux Etats-Unis. Il fonde, en 1900, un centre de guérison puis une école biblique à Topeka. Les adeptes recherchent la présence de l'Esprit Saint dans leur vie et cherchent dans les Écritures le fondement du baptême dans l'Esprit. C'est au cours d'une nuit de prière organisée par Charles Parham avec ses étudiants de l'école biblique qu'une jeune fille demande l'imposition des mains et commence à parler en langues[46].

En 1906, un autre pasteur de l'Église baptiste, William Seymour, et disciple de Charles Parham, a la conviction que le baptême dans l'Esprit n'est pas seulement un baptême de sanctification qui vise à la purification de chaque croyant, mais aussi et surtout un baptême de puissance pour le témoignage et l'évangélisation. Lors d'une assemblée, le 9 avril 1906, William Seymour avec sept de ses disciples tombent en extase et commencent à parler en langues. Des foules se mettent à affluer, une vieille église désaffectée dans un quartier pauvre de Los Angeles permet de réunir ces nouveaux disciples. Il y a des gens de toutes races, de toutes origines confessionnelles qui sont attirés par la manifestation d'un Dieu vivant comme aux premiers temps de l'Église et cela dans une Amérique où la ségrégation entre les Blancs et les Noirs est la règle.

Le pentecôtisme se développe simultanément dans d'autres parties du monde tout au début du XXè siècle, notamment en Inde, à Madagascar et en Europe. Des assemblées pentecôtistes sont fondées par des pasteurs méthodistes ou baptistes en Angleterre, en Norvège et en Allemagne. Dans les années 1957-1960, commence le « Renouveau charismatique » dans les Églises historiques protestantes Nord-américaines, anglicanes ou épiscopaliennes, luthériennes et réformées.

Le renouveau catholique, pour sa part, est né principalement en Amérique du Nord, deux ans après la fin de Vatican II. Deux universités en sont le creuset :

- l'université de Pittburgh en Pensylvanie. Elle est dirigée par les Pères du Saint-Esprit ;
- l'université Notre-Dame et la paroisse universitaire catholique de l'État du Michigan.

Pour les adeptes de ce renouveau charismatique, il y a d'abord une recherche de l'Esprit-Saint, une aspiration à une expérience spirituelle semblable à celle des premiers apôtres. L'unité, la communion fraternelle et l'ouverture aux personnes qui demandent de l'aide sont essentielles. La prière commune et l'attente de la seule intervention de Dieu reçoivent en réponse la manifestation du don des langues, signe d'une nouvelle Pentecôte. Toutes les Églises institutionnelles sont touchées par cette onde de choc.

Le Concile Vatican II reconnaissait que les charismes continuaient à jouer un rôle dans la vie de l'Église et appelait à les accueillir avec discernement.

[46] Bonnal-Caudal D., *Les réalités charismatiques déplacent les frontières œcuméniques,* Thèse – Université de Strasbourg, mars 2017.

Ce Renouveau charismatique ne se place pas en rupture avec les Églises auxquelles appartiennent leurs membres. Dans le monde catholique le pape Paul VI insiste tout au long de son pontificat sur les besoins d'un renouveau spirituel, mais les évêques restent prudents[47].

Le Renouveau dans l'Église catholique, dès les années 1970, en France

Le renouveau catholique naît de personnes témoignant à leur retour des Etats-Unis après avoir rencontré ces nouvelles communautés. Le Père dominicain Albert-Marie de Monléon écrit dans le bulletin catholique « Vers l'unité chrétienne », en 1970, un article sur « le pentecôtisme catholique américain ». Le Père Régimbal, trinitaire canadien, témoigne à la même époque du renouveau catholique américain. Il rencontre, en France, le Père Caffarel, fondateur des équipes Notre-Dame. Ces équipes rassemblent un grand nombre de couples catholiques (classes moyennes ou supérieures). Le Père Régimbal présente au Père Caffarel Pierre Goursat, futur fondateur de la communauté de l'Emmanuel. Le Père Caffarel organise en 1972 un week-end à Troussures, dans l'Oise, où il fait intervenir Xavier et Brigitte Le Pichon de retour des États-Unis. Xavier Le Pichon est un géophysicien et géo-dynamicien, spécialiste de la tectonique des plaques et pionnier de l'exploration des grands fonds océaniques. C'est donc un scientifique qui apporte au Renouveau une caution certaine alors que d'autres pensent ce mouvement « farfelu ». Il est un des inspirateurs de la communauté de l'Emmanuel. Lors de ce week-end Pierre Goursat et Martine Lafitte (co-fondatrice de la communauté de l'Emmanuel) sont présents et y reçoivent l'effusion de l'Esprit. L'année 1971 verra la création de deux autres communautés. Le Chemin Neuf à Lyon et le Puits de Jacob à Strasbourg. Laurent Fabre et Bertrand Lepesant, jésuites lyonnais, se rendent aux Etats-Unis après avoir entendu le témoignage d'un étudiant jésuite américain et avoir fait la lecture de l'ouvrage écrit par M. Sherll « Ils parlent en d'autres langues ». À leur retour, Laurent Fabre décide de faire, avec quelques amis lyonnais, l'expérience de la vie communautaire en fondant la communauté du Chemin Neuf.

Jean-Michel Rousseau, en septembre 1972, se rend à Ann Arbor dans le Michigan dans la communauté charismatique fondée par Steve Clark et Ralph Martin en 1968. Elle se compose de fidèles catholiques et protestants. À son retour il fonde, à Poitiers, la Communauté Chrétienne de Formation de Poitiers.

C'est donc bien après le Concile Vatican II et, en ce qui concerne la France, après les événements de 1968, que le Renouveau charismatique s'enracine dans et à côté de l'Église catholique en France.

L'expansion géographique en France et à l'international

C'est d'abord aux Etats-Unis, à l'université Notre-Dame à Indiapolis qu'un premier congrès rassemble 30 000 participants. Un deuxième congrès, à Rome, à la Pentecôte de 1975, rassemble 10 000 catholiques. Au début de l'année 1975, déclarée « Année Sainte », Paul VI appelle, avec force, à l'unité des chrétiens. Quelques mois plus tard, dans son exhortation sur les besoins d'une nouvelle Pentecôte pour l'Église, il accueille cette nouvelle vague spirituelle qu'est le renouveau charismatique catholique. Il confie au cardinal Suenens la tâche « d'accompagner la pleine intégration du renouveau charismatique catholique

[47] Bonnal-Caudal D., *Les réalités charismatiques déplacent les frontières œcuméniques,* Thèse – Université de Strasbourg, mars 2017.

dans l'Église pour qu'il ne devienne pas une institution parallèle ». Si Paul VI considère le Renouveau comme une chance, il rappelle trois principes :

- la fidélité à la doctrine de la foi, garantie par la Hiérarchie ;
- les dons spirituels sont à recevoir en vue du bien commun ;
- seul l'amour de charité, l'agapè, fait le chrétien parfait.

En 1977, le rassemblement œcuménique de Kansas City, aux Etats-Unis, compte 52 000 chrétiens dont la moitié est catholique.

Dès 1976, le cardinal Suenens crée l'ICO, « l'Organisation internationale catholique » qui deviendra rapidement le CIRO, « Conseil international du Renouveau catholique ». Cette organisation sera transférée à Rome en 1981 ; Jean-Paul II y voit le signe d'une volonté « d'un enracinement dans la foi catholique et la charité ».

En 1978, à la Pentecôte, 20 000 chrétiens sont rassemblés à Dublin dans un pays divisé entre protestants et catholiques.

En 1982, une Pentecôte de l'Europe est organisée avec les principaux responsables du Renouveau à Strasbourg. Le cardinal Suenens est présent. Les catholiques représentent les deux-tiers des participants. Les protestants évangéliques sont pratiquement absents.

Dans les années 1980-1990, l'Église catholique s'ouvre et intègre le Renouveau dans son sein. De nombreux prêtres, religieux et religieuses rejoignent le Renouveau charismatique. Il y a des œuvres nouvelles qui naissent ou se développent comme l'Arche de Lanza del Vasto, les foyers de Charité, les sœurs de Bethléem, les Frères de Saint Jean, l'Arche de Jean Vanier, le Néo-catéchuménat, les Focolari... Les groupes de prières se multiplient dans les paroisses, le Renouveau devient un acteur et prend une place de plus en plus importante dans les diocèses.

Les rencontres de Versailles : une démarche œcuménique

En 1978, le Cardinal L-J. Suenens écrivait :

> « Le courant œcuménique et le courant charismatique, considérés dans leurs eaux profondes, se renforcent mutuellement ; il s'agit de la d'une même action, d'une même impulsion de Dieu, d'une même logique intérieure. L'Église ne peut être pleinement 'en état de mission' sans "être en état d'unité" et elle ne peut-être en état d'unité si elle n'est pas en "état de rénovation". Mission évangélique œcuménisme, renouveau dans l'esprit. » [48].

En France, dans cet esprit d'œcuménisme, les « Rencontres de Versailles » rassemblent de 1974 à 1985, les responsables des différents courants du Renouveau charismatique, à la fois les Églises protestantes (les réformés, les pentecôtistes, les baptistes) et l'Église catholique. On y aborde des sujets difficiles comme la prière à Marie dans les assemblées, le baptême dans l'Esprit. La démarche insiste sur la recherche de ce qui unit, dans une exigence de vérité et de connaissance de l'autre.

[48] Suenens L.J., *Œcuménisme et renouveau charismatique,* Documents de Malines 2, Paris, Le Centurion, 1978, p.16.

A la même époque un pasteur protestant de l'Église apostolique du Pays de Galles, Thomas Roberts, surnommé l'évangéliste œcuménique, sillonne la France. Il est très présent aux débuts de certaines des communautés nouvelles, en particulier le Chemin Neuf et les Béatitudes. Il organise des grands rassemblements à travers la France. Il prêche dans des abbayes, par exemple au Bec Hellouin, dans des couvents, sous la « tente de l'unité », achetée en 1974 par des catholiques et des protestants, afin de prier ensemble sous un lieu symbolique qui rappelle le désert et le tabernacle. Il se rend à Rome pour le rassemblement de la Pentecôte 1975. C'est dans ce contexte que Jean-Michel Rousseau va pouvoir inscrire ses débuts de fondateur de la Communauté chrétienne de formation à Poitiers.

*

La « Fondation » de Jean-Michel Rousseau[49]

Jean-Michel Rousseau est né à Poitiers en 1944 dans une famille d'instituteurs. Adolescent il abandonne toute pratique religieuse. Étudiant il fréquente l'abbaye de Ligugé. Il rencontre Dieu en 1967 au cours d'une expérience mystique. Il se marie la même année avec Jane. Ils habitent Nice. Et, toujours la même année il obtient un doctorat en sciences économiques. Il travaille dans la gestion immobilière, puis dans un organisme de formation en direction des entreprises, « Dale Carnegie Training».

En 1972, Jean-Michel Rousseau quitte son métier, fait avec son épouse une formation PRH (Personnalité Relations Humaines), et se rend aux Etats-Unis dans la communauté charismatique de World of God à Ann Arbor. Revenu à Poitiers en 1973, il fonde avec son épouse et quelques jeunes, la Communauté Chrétienne de Formation.

La Communauté chrétienne de Formation point de départ des Fondations

Jean-Michel Rousseau utilise abondamment le terme fondation pour qualifier chacune de ses créations. Ce terme est utilisé sans référence à un statut juridique précis.

Après le Concile Vatican II, la pratique religieuse s'effondre. Un sondage de l'hebdomadaire 'La Vie Catholique' estime que 35 % des français, en 1958, ont une pratique religieuse régulière. La SOFRES, en 1980, indique que les pratiquants représentent moins de 10 % de la population. De nombreux catholiques cessent de pratiquer. Les ordinations sont également en chute libre. On compte 99 nouveaux prêtres en 1977 contre 1 618 trente ans plus tôt. Céline Hoyau dans son ouvrage « La trahison des pères » s'interroge :

> « L'Église va-t-elle disparaitre de la société ? Comment retrouver sa place, sa visibilité ? Comment renouveler l'institution ? C'est dans ce contexte de sécularisation, et de sur individualisation, que surgissent des hommes providentiels, qui semblent capables d'inverser le cours des choses. Ces personnalités charismatiques vont combler le vide, là où la « grande Église » choisit « l'enfouissement ». […] Ces fondateurs vont ainsi prendre

[49] Le terme « fondation » est placé entre guillemets puisqu'i désigne une réalité originale imaginée A. Rochais, sans lien avec le concept juridique.

> leur essor dans une période d'autant plus propice pour eux que l'autorité de l'Église, prise dans ce grand mouvement de désinstitutionalisation générale, ne se fonde plus tant sur la fonction (« Monsieur le curé ») que sur le charisme personnel (« le berger », « le fondateur ») ou charisme prophétique pour reprendre la terminologie du sociologue Max Weber. […] »[50]

C'est dans ce contexte que Jean-Michel Rousseau et son épouse Jane vont proposer un lieu de croissance humaine et spirituelle s'appuyant sur un travail psychologique développé par l'américain Carl Rogers et sur la démarche PRH d'André Rochais. « Les jeunes arrivaient par dizaines […] mais ils étaient très peu construits humainement », expliquait Jean-Michel Rousseau. « La plupart ne savait guère distinguer, dans ce qu'ils vivaient, ce qui venait du cérébral, du plan sensible ou des profondeurs de l'être »[51].

Ce lieu, c'est La Communauté Chrétienne de Formation (CCF) ou Communauté de Poitiers. Elle est fondée en septembre 1974. Elle est née dans un souci d'évangéliser le monde des jeunes adultes et de les aider à s'ouvrir aux appels de Dieu et de l'Église sur eux. Le but de la CCF est « de susciter des communautés de foi signes et instruments du salut en Jésus, d'offrir à leurs membres un creuset de formation et de transformation, de contribuer à l'émergence des vocations ». Les responsables sont Jean-Paul Russeil et Marie François.

La communauté de Poitiers se développe jusqu'à compter 250 membres. En juillet 1980, 800 personnes assistent au week-end « Vers une vie nouvelle », le « week-end A » si remarqué, qu'elle organise. L'expérience communautaire vécue à Poitiers essaime dans quatre autres villes dès la rentrée 1980 et dans sept autres villes entre 1981 et 1983. Dès février 1980 ont lieu des rencontres avec l'évêque de Versailles, Monseigneur Simonneaux, qui accueillera la communauté dans son diocèse.

La délocalisation de la CCF à Biot permettra à Jean-Michel Rousseau de reprendre contact avec son réseau. Il sensibilise des cadres issus du réseau « Carnegie » à ce qui se passe à Poitiers. Ces rencontres vont entraîner la création de nombreuses branches. C'est-à-dire des ensembles de communautés locales où des personnes de divers milieux expérimentent, d'une manière adaptée à leur situation, leurs aspirations à promouvoir un « Monde Nouveau ».

Des nouvelles fondations en France, en Europe et à l'international

Peu de temps après le départ de J-M. Rousseau à Biot, se produit le déploiement à l'international. Il n'est pas sans risque. Il se fera au détriment du développement et de la maturation de la CCF. Un document interne à Fondacio intitulé « Fondacio, au fil d'une histoire en marche » analyse ce développement de la manière suivante :

> « Tout d'abord, le départ du fondateur vers Biot a été imposé unilatéralement à la CCF de Poitiers, et mal préparé. La communauté, qui n'a que quatre ans d'existence, est subitement laissée entre les mains de responsables jeunes et peu expérimentés. Sous prétexte de la confiance, une forme de « fuite en avant » se fait jour : Jean-Michel n'est intéressé que par ce qui est neuf, à venir, en émergence. Il est incapable de prendre soin dans la durée de ce qui existe déjà. La CCF ne se remettra jamais véritablement de cette mutation, d'autant plus qu'elle sera dans les années à venir le réservoir d'où seront appelés presque tous les permanents

[50] Hoyeau C., *La trahison des pères*, Bayard, 2021, pp 60-61.
[51] Lenoir F., *Les communautés nouvelles* p.196, cité par Cécile Hoyeau.

> destinés à porter les missions en émergence. Par ailleurs, cette croissance se fait en lien avec d'autres partenaires en Église, mais ces partenaires sont le plus souvent sélectionnés. Le fondateur et la communauté évitent soigneusement d'entrer en contact avec tout ce qui pourrait remettre en question trop frontalement les intuitions fondatrices. Fort du soutien du cardinal Suenens, Jean-Michel se protège des altérités trop "altérantes" dans le souci de protéger son œuvre. Il est globalement très méfiant vis-à-vis de l'Église institutionnelle. »[52]

C'est en 1980 que naît à Nice, puis en région parisienne « Chrétiens pour la Cité Nouvelle » (CCN) à destination des dirigeants d'entreprises. En 1983 est créée une nouvelle fondation intitulée « Nouvelles Communautés Chrétiennes » (NCC). Elle est à destination des personnes engagées dans les paroisses et les diocèses. En 1984 les Communautés Chrétiennes d'Adolescents (CCA) verront le jour. En 1985 le Renouveau Rural, en 1986 et la Communauté Chrétienne des Aînées.

On assiste bien à une expansion de l'œuvre, ce que Jean-Michel Rousseau appelle « l'Aventure ». Monique Hébrard qualifie également ainsi ce développement :

> « Au fur et à mesure qu'elle se précise 'l'Aventure' fondée par Jean-Michel Rousseau prend de plus en plus l'aspect d'une 'armée brulante au cœur de feu' (comme le dit l'un de leur chant) qui se met au service de l'Église universelle. »[53].

Parallèlement, l'expérience prend chair dans d'autres cultures et pays. Les implantations hors de France vont se succéder à partir de 1980. L'idée du fondateur est d'être présent sur chaque continent. Dès 1982, la CCN est présente à Bruxelles.

L'implantation au Chili fait suite à la présence de deux Chiliens à Poitiers. Un week-end a lieu au Chili, en juillet 1980. La CCF et la CCN démarrent au Chili, en 1981, avec la bénédiction du Cardinal Silva Henriquez, archevêque de Santiago. La mission de la communauté rassemble des responsables de la Cité et des habitants des quartiers pauvres vivant en bidonville.

En Malaisie, grâce à l'intermédiaire d'un prêtre des Missions Étrangères de Paris (MEP), l'archevêque de Kuala Lumpur fait appel à quelques jeunes de la communauté de Poitiers pour animer un week-end. Ainsi se forme un groupe communautaire de Malaisiens qui viennent se former à Poitiers. Quelques mois plus tard une CCF nait en Malaisie puis aux Philippines.

Au Bénin, Mgr Redois, évêque de Natitingou favorise la mise en place d'une communauté. Cette initiative se répandra au Togo et Burkina Faso.

Dans tous ces pays, la manière dont se transmet l'expérience communautaire est presque toujours la même : rencontre avec d'autres communautés ou réalités d'Église, appel de la part des responsables de l'Église locale ; départ d'un groupe de missionnaires laïcs depuis la France et visites de nationaux de France pour s'imprégner de l'expérience de la communauté.

Au moment où le mouvement s'internationalise et se diversifie en branches, le renforcement des liens avec d'autres initiatives d'Église devient nécessaire. Une approche œcuménique permet une ouverture encore plus large. J-M. Rousseau imagine des « rencontres peuple » permettant de réunir tous les acteurs y compris les partenaires internationaux. C'est la naissance des Karellis (voir chapitre les

[52] Archives Fondacio, *Au fil de d'une histoire en marche - 1er période : 1974-1995* – version septembre 2015.
[53] Hébard, M. *Les Nouveaux disciples 10 ans après*.

Karellis).[54] Ces rencontres se dérouleront sous le nom « Communion du Monde Nouveau » à partir de 1980. Elles mettent l'accent sur l'esprit de communion, le pardon et la réconciliation. Elles visent à s'engager pour l'unité des Chrétiens. La rencontre de 1983 aura lieu à Louvain-la-Neuve en présence du cardinal Suenens et de nombreux évêques.

> « En se répandant à grande vitesse dans plusieurs contextes culturels et sociaux, la communauté change de visage mais aussi d'échelle. Il faut des forces vives pour soutenir les missions, en France et dans les nouveaux pays : le diocèse de Versailles accueille entre autres une "communauté de Service au Diocèse" et, par ailleurs, l'implantation de Jean-Michel et Jane à Biot entraîne des besoins de collaboration. Jean-Michel commence en effet à rassembler autour de lui quelques jeunes adultes d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique qu'il destine à une formation apostolique plus poussée que ce qui est donné à la CCF. Ce qui deviendra le "CIRFA" est en train d'émerger et se nomme, le CIRFOP (Centre International de Recherche et de Formation Pastorale). La réponse de la communauté à ce défi missionnaire va être de parier, dans la foi, que si des missions s'ouvrent, cela signifie que des ouvriers sont prêts. Un certain nombre de jeunes vont alors faire le choix de quitter leur travail pour devenir "permanents" des missions de la communauté. Dans un premier temps ils seront salariés par la communauté (les membres consentant à une augmentation significative de leur dîme), puis des soutiens extérieurs seront recherchés. C'est une rencontre interconfessionnelle qui va ouvrir des chemins inattendus : des missionnaires protestants témoignent de leur propre système de recherche de dons privés, le "parrainage", et vont initier les premiers permanents à ce savoir-faire pratiquement inconnu en monde catholique. »[55]

Les permanents sont recrutés lors de week-ends d'appel et de discernement intitulés « Apôtres des temps nouveaux ». Ce sont principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes d'âge mûr, vivant en couple et chargé de famille. C'est un vrai élan d'engagement au nom de la foi qui anime ces nouveaux permanents. Certains quittent des situations professionnelles établies pour se lancer dans ce travail d'évangélisation.

Le parrainage ou comment financer cette nouvelle évangélisation

En septembre 1983, un week-end national des parrains et marraines est présidé par Mgr Simonneaux, évêque de Versailles. 200 personnes sont présentes. Elles financent déjà la communauté, mais il faut amplifier le mouvement.

Le bulletin CLEA soutient une campagne de parrainage dans laquelle les permanents sont présentés comme les nouveaux disciples : « Ils se sont engagés radicalement à la suite du Christ et vivent un mouvement d'abandon à la Providence ». Ils sont signe de sursaut du peuple chrétien « pour surmonter la crise de la société et de l'Église ». Il convient que « tout le peuple de Dieu » les aide financièrement à « se libérer à plein temps pour l'évangélisation du monde ».

Le souci du financement des « missionnaires laïcs » est une priorité.

Bernard Pinaud, responsable du développement international du mouvement, argumente cette pratique du parrainage :

> « Chaque permanent de la Fondation cherche, pour une part, son propre financement auprès d'amis, de membres de sa famille qui désirent l'aider à donner sa vie pour le Christ et pour l'Église. C'est très formateur

[54] Archives Fondacio, Texte J-M. Rousseau, « Le temple du Monde Nouveau », 26 mai 1980.
[55] *Ibid*.

car ça apprend à chaque permanent à s'abandonner plus totalement et concrètement au Christ et à la Providence (…). Nous avons ainsi 5 à 20 parrains et marraines pour un permanent. »[56]

Plus de 1 000 parrains soutiennent alors 150 permanents.

L'auto-financement des permanents est présenté comme une « grâce » qui les convie à « une radicalité nouvelle dans l'abandon de Dieu (…) un pari bien engagé, non sans exigences de conversion ni sans difficultés parfois, bien compréhensibles et un rendez-vous avec la sainte providence de Dieu, qui se prend bien. »[57]

Les objectifs sont ambitieux. La communauté installée à Saint Germain-en-Laye, est dans la zone pastorale la plus riche du diocèse des Yvelines (Chatou, Versailles, Le Vésinet, St Germain…). La collecte de dons, le parrainage et le marketing s'appuient sur un territoire réputé par sa richesse et sa générosité.

Un développement ambitieux

Les Fondations du Monde Nouveau (nom donné en 1987) s'implantent dans plusieurs villes françaises avec une diversité de branches. Deux centres opérationnels, Saint Germain en Laye/Montesson et Biot, appuient ce développement. La région de Bruxelles devient rapidement un pôle de grande activité, en particulier avec la création de la branche des Ainés (1986). À noter que la Belgique compte dans les disciples du Monde Nouveau des donateurs très généreux qui apportent des moyens financiers pour soutenir cet essaimage.

La communauté connait également un développement rapide au Chili. La Fondation s'y implante en investissant dans des terrains, à la périphérie de Santiago, qui permettront des investissements immobiliers rémunérateurs compte tenu de l'expansion de la ville.

Ce déploiement se fait, partout sur le terrain, en s'appuyant sur des responsables d'Église bienveillants ou tout simplement pas opposés à ces nouvelles communautés. Il est urgent d'attendre pour voir se disent certains évêques.

Le diocèse de Versailles, grâce à la bienveillance de son évêque, sera un véritable appui au rayonnement des Fondations du Monde Nouveau.

Une note, du 15 avril 1980[58], retrace un dialogue entre Jean-Paul Russeil, Jean-Michel Rousseau, François Marie, Bernard Pinaud et un cinquième personnage, Harry Rosenow. Le dialogue a pour sujet la formation des jeunes qui pour « certains ont un problème de formation professionnelle ». L'idée est d'avoir des personnes responsables afin d'essaimer, de créer de nouvelles fondations.

Jean-Michel Rousseau exprime son projet :

[56] Publication, revue CLEA 1985.
[57] Le Vallois F., Courrier de la Fondation n° 5 juin 1984 et n°7 nov.1984.
[58] Archive Fondacio, Note dactylographiée du 15 avril 1980.

« Je repense eu Centre Pastoral à venir et je me situe : il a pour but de faire des pasteurs et des vrais pasteurs. Cela veut dire que le Christ Pasteur puisse prendre soin de son troupeau à travers eux. Ceux qui sortent avec la qualification de ce centre, je ne connais aucun centre dans l'Église aujourd'hui qui a la qualification que l'on demanderait. Alors je me disais, une des choses qu'il faudrait, c'est que ces pasteurs mettent en œuvre, c'est être capable de mener un week-end d'évangélisation […] d'être l'âme de ce week-end.
[…]
Être seul responsable devant Dieu et Jean-Michel. Moi, il est probable que je ne serai pas avec vous. Vous serez seul à prendre à bras le corps le Don et à avancer, c'est une fondation épiscopale. Dans la mission de l'évêque, il y a cet aspect de prendre le Peuple et de le faire devenir le Corps du Christ. Après d'autres étapes ou d'autres formes de ministère seront donnés.
[…]
Cela ne veut pas dire que c'est là, qu'on trouvera comment éviter, ce qu'est dans l'Église aujourd'hui, le piège de ces évêques ou cardinaux qui ont fait carrière avec la Curie, ils ne savent ce que c'est une Communauté, le corps à corps avec le monde de l'incroyance, l'évangélisation. […] Il est fondamental que chacun est fait l'expérience de prendre à bras le corps l'Église à travers la réalité concrète d'une communauté chrétienne à naître.
Et ensuite, moi seul avec mon Église, et on comprendra ce que c'est qu'être apôtre, c'est-à-dire fondateur, Église, cela ira vite, cela s'étendra, cela s'étendra. »[59]

Un exemple : la création du CIRFA (Centre International de Recherches et de Formations Appliquées)

Un compte rendu d'une rencontre à la Motte Servolex, chez Pierre Lainé, le 10 mars 1982, évoque la création d'un organisme de formation le CIRFOP (Centre International de Recherche et de Formation Pastorale). Jean- Michel Rousseau exprime sa pensée :

« Il faut que je reparte de avant le début de la Communauté de Formation de Poitiers. Avant qu'elle commence cette petite CCF, ce qui m'habitait, ce n'était pas la CCF telle qu'elle est apparue. C'est souvent cela.
[…]
Ce qui m'habitait et qui continue à m'habiter, c'est une réalité résidentielle en campagne, dans une nature privilégiée où on puisse vivre et voir vivre le Monde Nouveau. […] Réalité d'un monde neuf, autre que ce que l'on voit autour de nous, où l'homme, où les hommes ont une nouvelle manière de vivre avec Dieu, les uns avec les autres, une nouvelle manière de relation avec la création, une nouvelle manière de vivre. […] Un lieu qui dise le monde tel que Dieu la fait pour être. Cette cellule d'humanité nouvelle-là, je la sentais une cellule très fille du Père, très docile à ce que le Père nous a constitués pour être collectivement. […]
Le premier niveau c'est donc un lieu qui dit l'essence de ce que nous sommes appelés à vivre et à devenir un jour. […] Le deuxième niveau c'est le centre de formation plus pastorale. Le troisième niveau un lieu de ressourcement au niveau des loisirs. Si un tel lieu existait, aussi important en nombre […] ce serait le peuple de Dieu. Et on entrerait là dans ce type nouveau de catéchèse pour le peuple de Dieu aujourd'hui.
[…]
Constituer une communauté de personnes qui sont partantes pour devenir ensemble cellule du Monde Nouveau.
[…]
Pour la mise en œuvre d'un tel lieu on aboutit à une puissance dans l'Esprit Saint, une puissance d'Église qui est considérable. À ce moment-là, l'animation d'un centre de ressourcement pour 100 personnes, pour 500 personnes, pour mille personnes, devient comme coulant de source, je dirais. »[60]

Cette relecture des prémices du CIRFA est intéressante. Jean-Michel Rousseau continue à penser que la formation est centrale pour faire advenir des disciples capables de faire advenir un Monde Nouveau.

[59] Archives Fondacio, Note dactylographiée du 15 avril 1980.
[60] Archives Fondacio, CIRFOP, Rencontre à La Motte Servolex, chez P.et J. Lainé 10 mars 1982.

Fondé en 1983 à Biot, le CIRFOP affiche son intention d'être une école de la vocation, un outil de formation. Les références chrétiennes sont toujours présentes mais le projet est de s'affranchir de la tutelle ecclésiale pour s'ouvrir le plus largement à toutes les recherches de sens du moment.

Cet établissement d'enseignement supérieur se transforme en CIRFA, et propose une formation humaine, spirituelle et professionnelle à des jeunes adultes. « Le CIRFA correspond à un nouveau type de formation qui fait partie d'une civilisation post-Gutemberg»[61]. C'est une 2e fondation. C'est une étape importante dans l'histoire des Fondations. La perspective change : le lien avec l'Église disparaît. Progressivement le CIRFA devient un projet international ambitieux, mobilisant des permanents de plus en plus nombreux. Cet afflux de jeunes permet également, comme à Poitiers 10 ans plus tôt, de créer des projets dynamiques : une troupe de spectacle itinérant, « *Life and Light* », qui produit des spectacles musicaux d'évangélisation en France et en Belgique ; des cycles de conférences et d'échanges pour des professionnels de la santé, des rencontres de dirigeants d'entreprise désirant construire un nouveau type de formation pour de futurs leaders.

Schéma 1 : Jean-Michel Rousseau dépeint le CIRFA devant les permanents en formation (avril 1985)

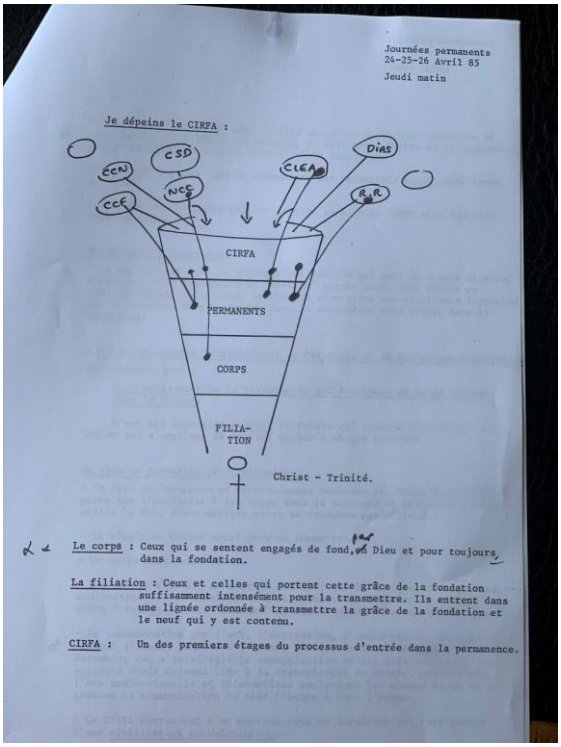

À partir de 1987, Jean-Michel Rousseau appelle des jeunes à déployer cette dynamique de la seconde Fondation au Chili. Une des réalisations emblématiques est la création d'une banque de microcrédit « Contigo » grâce à l'appui de membres chiliens de CNN à Santiago. La création d'un CIRFA chilien sera également envisagée.[62]

[61] *Ibid*.
[62] Archives Fondacio, *Au fil d'une histoire en marche* – 1er période : 1974-1995 – version septembre 2015.

Le CIRFA sera aussi appelé à essaimer en Afrique et en Asie.

À partir des années 1990, le CIRFA s'est structuré comme un établissement d'enseignement supérieur.

Le premier responsable du CIRFA sera Jean-Paul Russeil. Ultérieurement, François Prouteau qui le dirigera pendant 10 ans rédigera une thèse intitulée « Anthropologie et pédagogie de la vocation, étude d'un projet de formation pour jeunes ». Le CIRFA va devenir IFFEUROPE – Institut de Formation Fondacio Europe, le 24 janvier 2009[63]. Ce changement marque la volonté d'affirmer clairement le développement un réseau international d'instituts de formation et, en France, de renforcer les partenariats universitaires. L'établissement s'installe à Angers et devient un centre associé à l'université Catholique de l'Ouest (UCO) (Foi et développement). IFFEurope est un établissement privé d'enseignement supérieur qui propose, notamment les parcours « OPEN et TREMPLIN » destinés à aider les jeunes à construire leur projet de vie, leur orientation et leur engagement dans la société.

*

Le système social de fondation et la pastorale du don

André Rochais (fondateur de PRH) définit une fondation de la manière suivante : une fondation est un groupe humain rassemblé par Dieu autour d'un fondateur. Dieu a préparé des personnes qui portent dans leur « roc d'être » (c'est-à-dire dans les domaines les plus sacrés de leur psychisme, comme sous la forme d'un code génétique destiné à être exprimé) les mêmes « réalités d'être » que le fondateur.

C'est au fondateur et à lui seul de reconnaître celles et ceux qui sont créés et donnés par Dieu pour continuer l'œuvre, en correspondance profonde avec ses propres intuitions. Pour André Rochais, PRH ne relevait pas du modèle social d'un groupe géré de manière démocratique mais d'un autre modèle, intitulé « système social de fondation ».[64]

Ce modèle, tel que le comprend Jean-Michel Rousseau à l'époque, évacue l'altérité, le débat et privilégie l'introspection, la reconnaissance subjective mutuelle. Jean-Michel Rousseau et son épouse, Jane, décidèrent donc de faire de ce système la colonne vertébrale unique de la communauté.[65]

Un mode de gouvernance qui s'appuie sur une double hiérarchie

Les communautés, la formation, les divers services et missions avaient à leur tête des responsables qui en gardait un total contrôle. Ces responsables appartenaient à la hiérarchie du « don », hiérarchie dont l'émergence sera gérée par l'épouse du fondateur.

[63] Publication au Journal Officiel.
[64] Archives Fondacio, *Au fil d'une histoire en marche* – 1er période : 1974-1995 – version septembre 2015.
[65] Idem.

Les fondations étaient considérées comme l'expression d'un don de Dieu spécifique et original, contenu en Jean-Michel Rousseau et en son épouse. Les membres de la communauté étaient donc invités à vérifier le degré de consonance entre leur « être » et le don. Les enseignements délivrés par le fondateur (enregistrés sur cassettes[66] dont la conservation et la diffusion faisait l'objet de règles très strictes et qui étaient écoutées religieusement par les communautés obligées ensuite de les restituer : à plusieurs reprises, des adeptes se plaindront de ne pas pouvoir les écouter plusieurs fois) permettaient à la personne de vérifier « son appartenance de fond, par Dieu et pour toujours » à la Fondation.

Cette appartenance était ensuite ratifiée par des personnes habilitées par le fondateur. Plusieurs cercles étaient constitués en fonction de l'intensité du rapport au fondateur.

Le cercle le plus proche était celui des « fils » et des « filles ». Ce cercle restreint à une douzaine de personnes représentait le cœur du système social de fondation. Devenir « fils » ou « fille » du fondateur était réservé à une élite, le fondateur se gardant le droit d'exclure, sans en avoir à se justifier, l'un de ses fils ou filles.[67]

*

Le rôle majeur du le diocèse de Versailles

C'est après un week-end de la Communauté Chrétienne de Formation à la Celle-Saint-Cloud, en février 1980, que Jean-Paul Russeil, responsable de la région ouest pour la CCF envisage une implantation dans le diocèse de Versailles.

Le projet est de s'implanter à Saint-Quentin-en-Yvelines (ville nouvelle qui regroupe, en intercommunalité douze communes). Marcel Béguin, vicaire épiscopal de la zone, apprend ce projet de façon informelle. Le curé de la ville, Philippe Potier n'est pas davantage informé. À la demande de Monseigneur Simonneaux, Marcel Béguin prend alors contact avec Mgr Rozier évêque de Poitiers. Il lui demande son avis sur cette communauté implantée à Poitiers et qui souhaite se développer dans d'autres diocèses.

Mgr Rozier estime que cette expérience, qui a pris naissance dans son diocèse et qui se répand en dehors « pose un problème de discernement difficile » car « il n'est pas facile de se rendre compte de ce qui est vécu de l'intérieur. Il faut savoir qu'il s'agit d'une mise en œuvre sur le plan d'une expérience ecclésiale de la méthode PRH »[68] qui pose de sérieuses questions. Selon lui, « l'évolution qui s'accomplit va plutôt dans le sens d'une ouverture… Mais il faut rester prudent ». Mgr Rozier pointe le risque que la communauté devienne le véritable univers de son existence. Et il conclut « La véritable manière de les aider est de constituer et d'établir, si possible au sein même de cette communauté, un pôle d'altérité, et

[66] On sait que ce système de cassettes enregistrées a été initié par les frères Philippe et qu'on le retrouve dans de nombreuses communautés déviantes.
[67] Archives Fondacio, *Au fil d'une histoire en marche* – 1er période : 1974-1995 – version septembre 2015.
[68] Archives diocèse de Versailles, Lettre de Mgr Rozier au Père Béguin, 15 septembre 1980.

donc d'exercer une fonction critique au nom de la Foi, pour donner à leur expérience une chance d'authenticité ecclésiale. »[69]

C'est le 1er octobre 1980 que Jean-Paul Russeil demande officiellement à Mgr Simonneaux l'autorisation d'implanter une CCF dans le diocèse. C'est à Saint-Germain-en- Laye que la CCF s'installe. Le curé du lieu, le Père Jacques Thomas, est chargé par l'évêque de les accompagner.

En septembre 1981, lors d'un week-end de lancement d'année de la CCF, Mgr Simonneaux rencontre pour la première fois Jean-Michel Rousseau. Au cours de la célébration eucharistique, Mgr Simonneaux envoie en mission des membres de la CCF au Chili, en Malaisie et au Bénin. Ce sont de jeunes « missionnaires laïcs ». Ils ont suivi durant deux ans la formation CCF et ils partent pour deux ans, en réponse à des appels des Églises locales.

Le même mois, un deuxième centre CCF ouvre en Ile de France dans le 15èarrondissement de Paris.

En novembre 1981, Mgr Simonneaux reçoit la visite de trois représentants de CCN (Chrétiens pour la Cité Nouvelle). Cette branche des Fondations s'implante dans la région parisienne. Un week-end, en mars 1981, a réuni des cadres et des chefs d'entreprises au Novotel de Saclay. L'évêque attire leur attention sur l'existence des mouvements d'apostolat du monde des cadres. C'est le vicaire général, Guy Chauvet qui sera chargé de les suivre.

En avril 1982, c'est Gérard Testard qui rencontre Mgr Simonneaux. Il lui présente une nouvelle branche des Fondations intitulée NCC (Nouvelles Communautés Chrétiennes). Devant la multiplication des branches nouvelles, l'évêque craint que l'on s'y perde et s'enquiert de la spécificité de NCC. Il lui est répondu qu'elle consiste à contribuer au renouveau des communautés chrétiennes, à leur offrir un lieu de ressourcement. L'évêque demande à ses interlocuteurs d'agir en concertation avec les structures ecclésiales existantes. C'est le Père Jean Lanfry, vicaire épiscopal et chancelier qui est désigné comme observateur par Mgr Simonneaux puis il devient l'accompagnateur de la branche NCC.

On peut noter que le développement des Fondations initié par J-M. Rousseau mobilise des forces vives du diocèse : curés de paroisse, vicaire général et vicaires épiscopaux.

Mgr Simonneaux, « évêque accompagnateur »

Dans une lettre des 4 mais 1982, J-M. Rousseau sollicite de Mgr Simonneaux :

- l'autorisation d'installer dans le diocèse « un centre national de coordination » ;
- d'être, en France, l'évêque auquel les Fondations rendent compte de l'ensemble de leurs activités ;
- d'être leur répondant vis-à-vis des autres évêques de la Conférence épiscopale.

Compte tenu de l'acceptation de principe de Mgr Simonneaux, J-M. Rousseau adresse, le 8 mai 1982, une lettre au Père Gérard Defois, Secrétaire Général de l'Épiscopat où il pose la question suivante :

[69] *Ibid*.

> « Faut-il faire la demande officielle d'être reconnu comme mouvement d'Église, ce qui entrainerait sans doute la nomination officielle d'un évêque pour nous suivre ? Ou serait-il suffisant de commencer par un stade de recherche dans lequel un évêque serait officieusement agréé pour nous accompagner dans cette phase, quitte à faire une demande officielle quand l'heure serait venue ? »[70]

Parallèlement, J-M. Rousseau adresse, le même jour, une lettre à Mgr Simonneaux où il indique :

> « Notre propos n'est pas aujourd'hui de demander à être reconnu officiellement mouvement d'Église. Nous attachons par contre de l'importance à ce que d'autres évêques de France vous reconnaissent, même officieusement, comme notre évêque accompagnateur. Je désire situer notre démarche comme une recherche, c'est-à-dire en engageant aujourd'hui le moins de choses possibles susceptibles de nous fixer dans un cadre quelconque […] Ce n'est qu'après un temps de vécu et de réflexion avec vous et, éventuellement d'autres instances ecclésiales, que nous pourrons utilement nous poser la question de savoir ce que Dieu peut nous appeler à vivre dans ce sens. »[71]

Dans cette même lettre, J-M. Rousseau remercie l'évêque de Versailles d'avoir accepté d'être « évêque accompagnateur ».

Ces deux courriers simultanés, adressés au Père Defois et à Mgr Simonneaux, montrent la capacité de J-M. Rousseau à vouloir, à la fois une reconnaissance de l'Épiscopat pour son œuvre, et son désir de garder la main sur son organisation qui se développe rapidement.

En juillet 1982, c'est la naissance de la CCF Ile-de-France. Deux centres communautaires sont ouverts : 62 rue l'abbé Groult à Paris dans le 15e arrondissement et 7 rue Charles Rhôné à Saint-Germain-en-Laye. Progressivement les services généraux des Fondations, jusqu'à l'heure à Biot, s'installent à Saint-Germain-en-Laye.

Le rapport d'activité 1982/1983 de la CCF stipule : « Compte tenu de la multiplicité des rencontres de la CCF en région parisienne, tant pour les membres que pour les responsables, ainsi que pour l'unité d'ensemble et l'harmonie de fonctionnement, nous avons décidé de déménager notre centre qui se trouvait à Biot (Alpes Maritimes) dans le diocèse des Yvelines, […] à Saint-Germain-en-Laye ».

Le 17 septembre 1982, le Père Gérard Defois, secrétaire général de l'épiscopat, le Père Guy Régnier, son adjoint, chargé de l'apostolat des laïcs et Mgr Simonneaux rencontrent Jean-Michel Rousseau à l'évêché de Versailles. Les Fondations entendant « se situer en laïcs dans l'Église » le Père Defois les oriente vers le Père Guy Régnier qui « va tenter d'aider J-M. Rousseau à entrer quelque peu dans la mouvance des mouvements et organismes d'Église ». C'est ainsi que le Père Régnier va suggérer à J-M. Rousseau de mettre en rapport Construire l'Église Aujourd'hui (CLEA) avec la Délégation Catholique à la Coopération. Cela permettra à la CCF de donner à « ses missionnaires laïcs », dont les premiers sont partis en septembre 1981, un statut administratif et juridique.

L'Assemblée plénière de l'épiscopat d'octobre 1982, à Lourdes, permet aux différents évêques des diocèses, dans lesquels est implantée une branche des Fondations, de reconnaitre officieusement Mgr Simonneaux comme accompagnateur et informateur.

[70] Archives diocèse de Versailles, Lettre de JM Rousseau au Père Gérard Defois.
[71] Archives diocèse de Versailles, Lettre de JM Rousseau à Mgr Simonneaux, 19 1982.

Mgr Simonneaux précisera à plusieurs reprises sa responsabilité dans ces termes :

> « Sans mandat officiel, mais avec l'accord officieux des évêques de France qui ont des équipes de la Communauté du Monde Nouveau dans leur diocèse, je suis l'évêque accompagnateur pour les différentes branches du monde charismatique. »[72]

Pour Mgr Simonneaux il n'y a rien d'institutionnel « même si les membres des Fondations ont parfois tendance à se couvrir de mon autorité »[73], précise-t-il, le 30 octobre dans un courrier au Père Marcel Tarot, délégué épiscopal à la Coopération Missionnaire.

Au cours de l'année 1983 Mgr Simonneaux reçoit les principaux responsables des communautés, membres du conseil et responsables de CCF, CCN et NCC.

Mgr Simonneaux demande à J-M. Rousseau de ne plus utiliser dans leurs papiers à en-tête la dénomination « Centre Pastoral » pour désigner le siège des communautés. Dans les paroisses montent des critiques formulées contre les Fondations (et pas seulement dans les Yvelines). Le compte rendu d'activité de CCF pour la période octobre 1981 à juin 1982 fait état : « des réactions négatives de certains parents qui voient l'entrée de leurs enfants dans une CCF comme l'entrée dans une secte ». Il souligne également « l'indifférence, voire de la méfiance de certains hommes d'Église ».

En Aout 1983, Mgr Simonneaux participe au 4è rassemblement des Karellis à Louvain-la-Neuve. 1 800 participants, membres de 150 mouvements et communautés catholiques et protestantes, y sont rassemblés. C'est le cardinal Suenens qui préside l'Eucharistie de clôture.

Le Père XX, membre de la CCF sous la responsabilité de Mgr Simonneaux

En septembre 1983, le Père XX, prêtre du diocèse de Poitiers, est mis pour cinq ans, par son évêque Mgr Rozier, sous la responsabilité de Mgr Simonneaux pour exercer son ministère au service de la communauté. Pour Mgr Rozier, il est affecté à l'équipe presbytérale de Saint-Germain-en-Laye.

Cette nomination d'un prêtre, membre actif de la CCF et qui deviendra même « permanent », pour un ministère à temps complet dans un organisme national, sans existence ecclésiale objective et reconnue, n'allait pas de soi.

Si Mgr Simonneaux fait le rapprochement avec la nomination d'un aumônier d'Action Catholique, Mgr Rozier est préoccupé par cette nomination. Il tient à s'assurer que XX ne soit pas totalement « immergé » dans l'univers des Fondations, « dont la puissance captative est considérable » écrit-il. Face au risque de l'assimilation, il veut s'assurer des conditions qui cultivent l'altérité que doit représenter tout prêtre : ensemble du ministère presbytéral, et pas seulement sacramentelle, vie effective en équipe sacerdotale.

Mgr Rozier fait preuve de plus de réserve vis-à-vis des Fondations que Mgr Simonneaux.

[72] Archives diocèse de Versailles, Lettre de Mgr Simonneaux à Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet au Canada.
[73] Archives diocèse de Versailles, Lettre de Mgr Simonneaux au Père Marcel Tarot, 30 octobre 1984.

Le 19 mai 1983 il écrit à son homologue « l'ecclésialité des Fondations n'est pas un résultat acquis d'avance. »[74]

Mgr Rozier aurait souhaité que fût confié au Père XX un ministère effectif dans le diocèse afin qu'il ne soit pas complètement absorbé par les Fondations.

Poursuite du développement « missionnaire » à partir du diocèse de Versailles

Le 18 septembre 1983, CLEA rassemble 135 personnes à Saint-Germain-en-Laye pour entendre les témoignages des missionnaires laïcs du Chili, du Bénin, de Malaisie et des Philippines. Un message de Monseigneur Simonneaux est lu par le Père Lanfry.

Le développement de la branche « missions à l'extérieur » des Fondations se fait sans concertation suffisante avec la Coopération Missionnaire. Le réseau CLEA apparait comme un réseau parallèle qui, au moment de la journée de la quête nationale pour les missions détourne la générosité des chrétiens. Le Père Michel Tarot, délégué épiscopal à la Coopération Missionnaire du Mans, s'en inquiète et alerte Mgr Simonneaux à deux reprises, en octobre 1983 et 1984.

L'évêque de Versailles interpelle Bernard Pinaud dans un courrier du 13 décembre 1983 qui rappelle « qu'à la demande des évêques lointains doit correspondre un envoi de l'Église de France avec le soutien logistique nécessaire[75] ». En effet les responsables des Fondations laissent de jeunes laïcs partir à l'étranger, sans avoir prévu financièrement leur subsistance au-delà de six mois. Les OPM et l'AED sont alors sollicités et pour appuyer leurs demandes ils sollicitent des lettres de recommandation à Mgr Simonneaux. Celui-ci écrit au Père Tarot :

> « Je regrette que dans leurs réunions missionnaires, les membres de la branche CLEA insistent tant sur l'aspect financier. Ils se sont lancés un peu vite dans l'aventure et les fonds n'ont pas été suffisants. » [76]

Il ajoute :

> « Ce mouvement nouveau de jeunes a souvent donné l'impression qu'il n'y avait rien avant eux dans l'Église. Ils ont tendance à réinventer toutes sortes de choses que la pastorale ou la mission avaient découvertes avant eux. »

Inscription à l'ordo diocésain

Le 29 septembre 1983, Gérard Testard demande à Mgr Simonneaux que les structures des Fondations figurent dans « l'ordo diocésain ». Elles y apparaissent dans l'édition de 1984 à la rubrique « groupements et spiritualité » sous la dénomination « Communion du Monde Nouveau » avec les trois branches représentées dans le diocèse de Versailles : CCN, CCF, NCC.

[74] Archives diocèse de Versailles, Lettre de Mgr Rozier à Mgr Simonneaux, 19 mai 1983.
[75] Archives diocèse de Versailles, Lettre de Mgr Simonneaux à Bernard Pinaud, 13 décembre 1983.
[76] Archives diocèse de Versailles, Lettre de Mgr Simonneaux au Père Tarot, 30 octobre 1984.

Création de la Communauté de Service Diocésain

En septembre 1985, naissance de la Communauté de Service Diocésain (CSD). Cette nouvelle entité changera de nom, deux ans plus tard, avec un intitulé légèrement différent : Communauté de Services au Diocèse.

Cette communauté regroupe des permanents présentes dans les Yvelines. Ils sont chargés de veiller à l'insertion des Fondations dans la pastorale diocésaine autour des axes définis par l'évêque : Les jeunes, la vie spirituelle et sacramentelle et les pauvretés.

Mgr Simonneaux dans une interview parue dans le premier numéro du *Courrier de la Fondation* déclare qu'il s'agit de :

> « travailler ensemble au service de l'Église et de Dieu, mais aussi au service mutuel l'un de l'autre, à profit apostolique réciproque, pourrait-on-dire. Je pensais que le diocèse pouvait apporter à la Fondation un terrain d'expérimentation apostolique.
> Le diocèse pouvait mettre la Fondation face aux réalités humaines et ecclésiales concrètes déjà existantes.
> Pour sa part, en venant dans le diocèse, la Fondation s'est engagée à travailler auprès des jeunes et à participer à la vie des paroisses. : Ceci en respectant les mouvements qui existent déjà et en fidélité aux orientations données par l'évêque. »

L'évêque précise que ce n'est qu'un début, mais il se réjouit de l'évolution en cours :

> « C'est pour moi un plaisir de voir naitre la Communauté de Service Diocésain qui regroupera sur St-Germain-en-Laye et Versailles les membres des communautés de la Fondation désireux de s'engager activement dans la croissance de l'Église diocésaine, en la servant dans les axes pastoraux définis par l'évêque. C'est ainsi que l'action du Père XX, concrètement présent dans les Yvelines, est signe de cette volonté de communion. »[77]

Les activités de la Communauté de Service Diocésain se développent dans la catéchèse, par des interventions dans les aumôneries de l'enseignement public, les animations de messes et la mise en place d'un spectacle musical *Vivre en musique*. Six représentations seront données. 4 400 spectateurs, dont 3 000 jeunes seront touchés par ces représentations qui s'inscrivent dans un projet d'évangélisation visant le grand public.

Mgr Simonneaux appuie ces initiatives. Le Pape Jean-Paul II a lancé le mouvement d'une seconde évangélisation. Il faut établir des ponts entre les communautés chrétiennes et les non-pratiquants. Évangéliser tous azimuts en allant dans les rues et sur les places pour annoncer la Bonne Nouvelle. Les Fondations du Monde Nouveau ne sont-elles pas l'instrument idéal ?

Denis Villepelet, secrétaire de la Formation Diocésaine des Responsables (FDR), et son équipe sont moins enthousiastes sur ce projet de « seconde évangélisation ».

[77] Courrier de la Fondation, bulletin intérieur, n°1, décembre 1985, pp.3-4.

« Ils soulignent la tendance du projet à parler de l'homme contemporain de façon univoque sans tenir compte des milieux socioculturels variés d'appartenance. […] Le diocèse n'est pas un terrain vierge sur lequel rien n'a été semé. »[78]

Un ancrage solide et une activité dense dans le diocèse de Versailles

Au cours des années 1985/1986 les Fondations et leurs multiples branches approfondissent leur ancrage en Ile-de-France.

On peut noter quelques éléments qui illustrent cet ancrage :

- le Conseil épiscopal reçoit les responsables des Fondations ;
- un rassemblement de toutes les communautés des Fondations en Ile-de-France se réunit dans les Yvelines ;
- le siège de la CSD et le Centre administratif des Fondations s'installent dans un petit immeuble de deux étages à Montesson. À Saint-Germain-en-Laye, les Fondations occupent trois maisons ;
- la branche CLEA réunit, lors d'un week-end de septembre, les parrains et les marraines. Ce rassemblement est traditionnellement présidé par Mgr Simonneaux. L'animation est assurée par 150 permanents des différentes structures des Fondations. En septembre 1986, on y compte 700 participants, 10 prêtres, dont le secrétaire de la commission épiscopale pour les missions ;
- les Fondations animent des groupes de catéchèse à l'Institut Notre-Dame de Saint-Germain-en-Laye et anime un atelier « formation humaine » au collège Saint-François-d'Assise à Montigny-le-Bretonneux.

Gérard Testard fait directement la promotion de ces formations dans le bulletin trimestriel d'octobre 1982 :

« Ce temps n'est-il pas venu où Dieu se suscite à travers le monde des apôtres tout brûlés de son amour et disponibles à l'Esprit Saint ? Dieu n'est-il pas en train d'appeler de manière nouvelle des hommes et des femmes pour servir le renouveau de son Église et travailler au bonheur de l'humanité ? »[79]

Le succès de ces week-ends est réel. De 50, les permanents en 1982 sont passés à 100 en 1984/85. Ils seront 300, dans les années 1987/88. Le nombre de parrains, en 1988, atteindra 3 500. Le parrainage permet de financer « un peuple de permanents pour Dieu » et de les libérer « du risque de fonctionnariat[80] », pour reprendre une formule de Franck Le Vallois dans le *Courrier de la Fondation* (n°5 juin 1984).

Juillet 1984 : Création, en Ile-de-France, de la Communauté Chrétienne d'Adolescents (CCA), Mgr Simonneaux est présent à la première rencontre à Chatenay-Malabry.

*

[78] Réaction de l'équipe d'animation de la FDR à la proposition d'un projet pour la « seconde évangélisation », 12 avril 1988.
[79] Archives diocèse de Versailles, *Courrier NCC* n°2, oct. nov. déc. 1982, p.6,7.
[80] *Le Courrier de la Fondation*, 5 juin 1984.

L'évêque de Versailles en soutien et en défense des Fondations

Mai 1985, Mgr Simonneaux préside une session des Fondations dont le thème est : « Mieux se connaître pour mieux travailler en Église ». Le panel qui compose cette session est impressionnant : 7 délégués épiscopaux chargés des relations avec la Fondation, 20 prêtres, membres des Fondations, 9 prêtres, hors Fondations, (venus de France et de Belgique pour rencontrer Jean-Michel Rousseau), 28 permanents et membres du conseil de Fondation.

Parmi les sujets abordés, la formation PRH. Cette formation est l'objet de critiques au sein de l'Église. J-M. Rousseau parle « d'une montagne d'incompréhension » entre les Fondations et « certains hommes d'Église » qui reprochent aux Fondations d'annoncer non le Dieu de la Révélation, mais « le Dieu subjectiviste et immanentiste » auquel ils reprochent à la méthode PRH de conduire[81]. J-M. Rousseau explique ces incompréhensions par une erreur d'appréciation de ses détracteurs, leur « approche trop cérébrale du mystère chrétien. »

J-M. Rousseau balaie les critiques en leur demandant de regarder le réel, à savoir les fruits portés par les Fondations depuis 10 ans. Ces fruits témoignent que les Fondations vivent du mystère pascal, que le Dieu qu'elles annoncent est le Dieu Trinité révélé dans le Christ et qu'elle transmet la foi de l'Église.

Mgr Simonneaux rapportera à Mgr Duchêne :

> « En conclusion, le soir, j'ai dû dire que jamais, dans ma vie d'évêque, je n'avais vu un groupement ou un mouvement se soumettre à la critique objective, aussi radicale qu'évangélique, d'une quarantaine de prêtres. »[82]

Quelques mois avant la session de Saint-Prix, le cardinal Suenens avait fait part à Mgr Simonneaux de ses difficultés avec J-M. Rousseau au sujet de PRH. Le Cardinal souhaite que J-M. Rousseau remette en cause ses liens avec PRH. La réponse de l'évêque de Versailles est éclairante pour mesurer l'impact des Fondations dans son diocèse. Il écrit au Cardinal :

> « Vous connaissez beaucoup mieux que moi personnellement JM. Rousseau. Je ne le rencontre brièvement que deux à trois fois par an. Je connais mieux ses "troupes", certains de ses lieutenants ou surtout les "christi fidèles" de la base qui font partie de la Fondation.
> Mon vicaire général, un vicaire épiscopal et le curé de Saint-Germain-en-Laye les suivent d'assez près depuis plusieurs années. Eux et moi, ne peuvent pas ne pas admirer l'œuvre de Dieu qui se développe en eux et autour d'eux. […] Je n'étais pas personnellement très au fait de PRH. […] Jean-Michel tenait cela, devant moi, comme quelque chose d'annexe, pour une formation humaine parmi d'autres, et parallèle à une authentique formation théologique ou biblique. Quoi de condamnable ? […]
> Je crois constater un certain décalage possible entre le fondateur et la fondation. Le "prophétisme" du premier ne dévalue pas totalement l'œuvre de Dieu à la base. Je crains un peu, de Rome, une appréciation trop dure et surtout une condamnation prématurée.
> Comme vous, Éminence, je veux compter sur la grâce de Dieu, prévenante et convertissante dans l'âme de Jean-Michel, pour passer du "prophétisme" et du "managérisme" à un humble service d'Église selon les directives des Pasteurs responsables. Il n'a cessé de me dire que sa hantise était d'échapper inconsciemment

[81] Intervention de JM Rousseau à la session de St Prix, Val d'Oise, présidée par Mgr Simonneaux, le 8 mai 1985.
[82] Archives du diocèse de Versailles, Courrier de Mgr Simonneaux à Mgr Duchêne, 24 mai 1985.

> à la volonté de Dieu exprimée en Église par les évêques. Il faut tout de même tenir compte de cette bonne et filiale volonté. »[83]

Cette prise de position de Mgr Simonneaux préfigure son refus, le 23 mai 1985, de faire partie de la commission épiscopale présidée par Mgr Duchêne. En effet, le Conseil permanent de l'Épiscopat crée cette commission qui est chargée d'enquêter sur les relations des Fondations avec le système de formation PRH. Cette commission s'appuiera, notamment, sur les travaux déjà menés par l'évêque de Perpignan, Henri L'Heureux[84], sur les liens entre la « Fondation Rousseau et PRH », travaux consignés dans un rapport dit « Rapport L'Heureux ». Mgr Simonneaux refuse catégoriquement de faire partie de cette commission. Dans sa réponse à Mgr Duchêne il parle « d'un réquisitoire » où Mgr L'Heureux affirme (plutôt qu'il ne prouve) la filiation totale et absolue de J-M. Rousseau à PRH, à travers André Rochais, son fondateur :

> « Ma conscience répugne absolument à entrer dans le processus proposé. […] Je ne m'explique pas bien le mobile de ce procès qui doit être instruit à la hâte. […] Et tout cela, semble-t-il, sans aucun dialogue avec les accusés. »[85]

Mgr Simonneaux dira à J-M. Rousseau, à propos du rapport L'Heureux, « c'est un pamphlet à brûler ». Mgr Orchampt, évêque d'Angers n'en a pas la même lecture. Il écrit à son homologue de Versailles :

> « Il n'empêche qu'un problème de fond est posé et qu'il faudra bien que les "Communautés Chrétiennes" (Les Fondations) entendent un certain nombre de questions fondamentales. Pour ma part, après avoir lu l'ensemble du rapport et vu certains documents émanant entre autres du "Renouveau Rural", […] je crains que la liberté spirituelle ne soit réellement respectée et que les médiations entre le Seigneur et nous-mêmes ne soient télescopées au bénéfice du fondateur. »[86]

Août 1985, Mgr Simonneaux, accompagné du Père Lanfry, participe à la célébration du 10è anniversaire des Fondations aux Karellis. Il préside l'Eucharistie d'ouverture et Mgr Feidt, archevêque de Chambéry, l'Eucharistie de clôture. Les 30 prêtres présents à la rencontre ont confessé pendant une heure sous le grand chapiteau. Un spectacle d'évangélisation est présenté aux participants. Spectacle qui sera donné dans le diocèse de Versailles l'année suivante

C'est, notamment dans ce contexte, qu'arrive, comme évêque-coadjuteur, Mgr Jean Charles Thomas. Ancien évêque d'Ajaccio il est membre du Bureau d'Études Doctrinales de la Conférence épiscopale française. Il a travaillé sur le compte rendu de la commission Duchêne. Ce compte rendu apportait des clarifications, après deux années de dialogue, au sujet de la méthode PRH et de son impact sur les Fondations. Il traçait, également, des perspectives pour poursuivre ce dialogue.

En même temps, Mgr Simonneaux donne à son coadjuteur l'occasion de faire connaissance avec les différentes branches des Fondations présentes dans le diocèse de Versailles en lui demandant de répondre à plusieurs de leurs invitations.

---

[83] Archives du diocèse de Versailles, Réponse de Mgr Simonneaux au cardinal Suenens, 10 sep. 1984.
[84] H. Lheureux est évêque de Perpignan de 19721 à 1981. Jean Mouisset était alors évêque de Nice (1963- 1984). En 1977, J. Mouisset organise un lieu de prière œcuménique afin de donner aux catholiques, protestants réformés, luthériens arméniens, anglicans et orthodoxes un lieu commun pour prier. François Saint Macary lui succède.
[85] Archives du diocèse de Versailles, Réponse de Mgr Simonneaux à Mgr Duchêne, 23 mai 1985.
[86] Archives du diocèse de Versailles, Lettre de Mgr Orchampt à Mgr Simonneaux du 5 novembre 1985.

Le 5 juin 1988, en la cathédrale Saint-Louis, Mgr Simonneaux fait ses adieux et son coadjuteur, Mgr Thomas, devient évêque de Versailles. Jean-Michel Rousseau salua l'action de Mgr Simonneaux vis-à-vis des Fondations en ces termes :

> « Le Renouveau de l'Église ne se fera pas sans évêques qui sachent voir la nouveauté de l'Esprit, qui aient l'audace de l'accueillir et le courage de la mettre en œuvre. En incarnant tout cela vis–à-vis des Fondations d'un Monde Nouveau, Mgr Simonneaux fut réellement pour elles un père. »[87]

*

J-M. Rousseau multiplie les fondations, après la CCF

Jean-Michel Rousseau utilise abondamment le terme « fondation » pour qualifier chacune de ses créations. Ce terme est utilisé sans référence au statut précis que définit le droit. Ses « fondations » correspondent au concept forgé par André Rochais, à savoir une « grappe » de personnes qui s'assemblent autour d'un « fondateur » en se reconnaissant du « don » qu'il porte.

Le tableau ci-dessous liste les principales créations mises en place par Jean-Michel Rousseau dans les années 1980 – 1990. Ce tableau ci-dessous ne prétend pas être parfaitement exhaustif[88].

Communauté Chrétienne de Formation (CCF)

ou de la Communauté de Poitiers. Elle est fondée en septembre 1974. Elle est née dans un souci d'évangéliser le monde des jeunes adultes et de les aider à s'ouvrir aux appels de Dieu et de l'Église sur eux. Son siège social est situé, 41, rue de la Tranchée à Poitiers (Vienne). Il sera transféré à l'Olivaie à Biot, (Alpes Maritimes) jusqu'en septembre 1987. Il sera alors délocalisé à Saint Germain-en-Laye (Yvelines).

Chrétiens pour la Cité Nouvelle (CCN)

est fondée en octobre 1979 à Sophia Antipolis. Son siège social est à Biot. Son responsable est Pierre Chevallet. C'est une association Œcuménique à but non lucratif, rassemblant des laïcs chrétiens responsables dans la cité dans les domaines économiques, sociopolitiques, culturels, qui vivent leur engagement en Eglise. Pour être ferment d'une société nouvelle dans le Christ. Le but concret de CCN est de rejoindre « les hommes d'affaires » dans les lieux où ils se rassemblent pour des séminaires et des congrès. Le but est d'évangéliser ce milieu privilégié.

[87] Archives du diocèse de Versailles, Grascoeur D., *Historique de Fondacio*.
[88] Archives du diocèse de Versailles, Grascoeur D., *Historique de Fondacio*.

CCF-International (CCFI)

ou Communauté Chrétienne de Formation à l'International est fondée en novembre 1981. Puis des CCFI sont fondées en Belgique, au Bénin, au Chili, en Malaisie, aux Philippines, en Espagne.

En 1983 un centre de formation est créé à Rennes. En 1986 le siège est transféré à Biot.

Les objectifs de la Fondation CCFI est « de coordonner les expériences missionnaires des différentes CCF du « Tiers-monde », faire le lien entre-elles et les instances missionnaires de l'Église de France ».

Construire l'Église Aujourd'hui (CLÉA)

Cette structure est fondée 1982. Association loi 1901 à but non lucratif.

Le siège social est à l'Olivaie à Biot.

L'objectif est d'assurer « un réseau d'intercesseurs et de bienfaiteurs ». Il s'agit de subvenir aux besoins des permanents des différentes branches de la Fondation de Jean-Michel Rousseau.

Parmi les contributions financières proposées : la prise en charge d'une journée, d'une semaine, d'un mois de salaire des permanents de la Fondation.

Nouvelles Communautés Chrétiennes (NCC)

C'est une association loi 1901, à but non lucratif. Son siège social est à St-Germain-en-Laye.

La date de la création officielle de la Fondation NCC est de mai 1983, mais le lancement a lieu un an avant à Chamerolles en mars 1982.

Son but est « d'aider les chrétiens d'aujourd'hui à construire des communautés chrétiennes locales et à annoncer Jésus-Christ de manière renouvelée ».

NCC s'adresse à des personnes de tous âges et catégories sociales et aux paroisses.

Elle « propose aux laïcs une aide pour se ressourcer dans un contexte ecclésial vivifiant ; participer à la construction des communautés chrétiennes tendant à répondre aux besoins de ce temps ; travailler à annoncer Jésus-Christ en complémentarité avec ce qui existe déjà ».

Le Centre International de Recherches et de Formations Appliquées (CIRFA)

Ce centre de formation est créé en 1983. Son siège social est à Biot.

Le CIRFA accueille des jeunes adultes de 25 à 35 ans envoyés par leurs Églises locales d'Europe (France, Belgique, Suisse, Angleterre, Espagne), les Églises d'Asie (Malaisie et Philippines), d'Amérique du Sud (Chili), et d'Afrique (Bénin et Togo). La formation dure deux ans à travers des sessions d'une à deux semaines.

Le but du CIRFA est « de former des hommes et des femmes de foi à annoncer Jésus-Christ et susciter des communautés chrétiennes vivantes (…). Par une formation qui vise à reprendre dans le Christ tous les aspects de la personne. Le CIRFA prépare ses membres à travailler à plein temps comme disciple du Christ au service de l'Église ».

En octobre 1988, Jean-Michel Rousseau annonce la transformation du CIRFA en un « Centre International de Recherches et de Formations Appliquées à la croissance de la personne et à l'émergence d'une humanité nouvelle ».

L'objectif de cette refondation est de permettre à des jeunes, croyants ou non, après leurs études secondaires ou universitaires, de se former pendant un an ou deux afin de « fonder leurs vies sur des valeurs essentielles et à œuvrer radicalement à l'avènement d'une humanité nouvelle.

Témoins du Christ

Le lancement de cette branche, axée sur l'évangélisation, s'étale sur trois années (1983 à 1985).

Il s'agit à travers des cellules de mettre en place une pédagogie propre afin d'éveiller les membres, dans toutes les branches des Fondations « à leur devoir d'évangélisation et de les aider à l'accomplir en favorisant leur union au Christ ».

Communauté Chrétienne d'Adolescent (CCA)

La CCA est créée en juillet 1984 à Biot. Son responsable en est Patrick François.

Son but « Aider les adolescents à rencontrer le Christ et à fonder leur vie sur des valeurs essentielles pour être demain, selon leur vocation propre, des artisans d'un monde meilleur ».

Un bulletin intitulé « Le petit prince » parait à partir de décembre 1985 à destination des adolescents. Dans les années 1986/1987 il était distribué à 300 adolescents.

CCF Étudiante

Née en octobre 1985 d'un groupe d'étudiants en université ou en grandes écoles faisant partie de la CCF Ile de France. L'objectif est de « créer un pôle de témoignage en monde étudiant en lien avec les aumôneries ».

Renouveau Rural

Née en 1985, cette fondation rassemble des chrétiens ayant des responsabilités dans le monde rural.

Il s'agit de créer des communautés en monde rural. Gérard Testard qui deviendra le président de Fondacio, lui-même d'origine paysanne, sera très impliqué pour développer cette branche dans le monde rural.

Communauté Chrétienne des Ainés (CCA)

Née en 1986, en Belgique cette communauté rassemble les retraités.
Afin d'unifier l'ensemble de ces structures ou fondations un instrument est mis en place

Terre Nouvelle

Créée en juillet 1986, Terre Nouvelle est une association régie par la loi de 1901 qui a pour but de contribuer, par des activités éducatives ou culturelles au développement de rapports harmonieux entre différentes générations, cultures et origines.

Terre Nouvelle signe, le 17 juin 1987, une convention avec la Fondation de France. Cette convention lui permet de recevoir les dons que les particuliers ou des entreprises désirent lui adresser pour soutenir ses activités de formation et de loisirs auprès des jeunes. Cette création est essentiellement un outil financier.

Les services généraux des Fondations

Ils ont été domiciliés à Biot (06), jusqu'en septembre 1983. Ils ont été ensuite transférés à Saint-Germain-en-Laye puis à Montesson. Jean-Michel Rousseau continua à résider à l'Olivaie à Biot et Gérard Testard à la communauté des Chenêts à Saint-Germain-en-Laye.

Le complexe immobilier à Biot, en 1985, comprenait quatre villas. En 1988 le patrimoine immobilier s'agrandit trois villas à Saint-Germain-en-Laye, une autre villa à Thiverval-Grignon et un petit immeuble à Montesson[89]. Le département des Yvelines devient un lieu stratégique.

[89] Ces biens n'appartiennent pas tous aux FMN. Il arrive que des propriétaires fassent don des loyers.

Conséquence de ce foisonnement d'initiatives : la duplication des structures d'Église

Jean Michel Rousseau interrogé par Frédéric Lenoir, écrivain et philosophe, parlant de ses fondations emploie la métaphore du « déploiement d'un arbre ». Il récuse l'image d'un tronc initial sur lequel aurait poussé la multiplicité des différentes branches. Il parle « de fondations spécifiques ». En même temps, pour faire saisir que ces diverses fondations font toutefois partie de la même famille, il utilise cette fois l'image du tronc et des racines pour signifier « la grâce fondatrice » identique qui irrigue chacune[90].

Il est frappant de constater le foisonnement de créations de ces fondations. Jean-Michel Rousseau semble vouloir embrasser large pour évangéliser et contribuer à créer un monde nouveau. L'Église catholique s'est pourtant déjà dotée de nombreuses structures afin d'évangéliser les différentes composantes de la société. L'Action Catholique y travaille en se spécialisant suivant les milieux : L'action Catholique Ouvrière (ACO), les Chrétiens en Monde Rural (CMR), l'Action Catholique Indépendante (ACI), les Équipes Notre-Dame. Tous ces mouvements d'Action Catholique se déclinent avec une branche jeunesse. On peut citer la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), la Jeunesse étudiante Catholique (JEC) Le Mouvement des Jeunes en Monde Rural (MRJC). Pour ne citer que quelques exemples. Il existe également dans l'Eglise un service national des vocations, un service de la catéchèse et différentes pastorales.

L'Action Catholique perd à partir des années 1980 de son influence. « Ses troupes' » qui représentent un réservoir de militants engagés, y compris sur le plan politique, commencent à se réduire. Il y a donc un vide à combler. La naissance de ces mouvements dits charismatiques arrive dans ce contexte.

*

Les Karellis : Le rassemblement du Peuple du Monde Nouveau

Au milieu de ce foisonnement d'initiatives, il est intéressant de s'arrêter sur la mise en place d'un événement qui se voudra annuel. Ce lieu de rendez-vous annuel doit se situer dans un environnement porteur de sens d'où l'idée d'un rassemblement sur la montagne. Les rencontres des Karellis ont lieu dans les Alpes, entre Lyon et Genève, à 1600 mètres d'altitude, dans la station des Karellis. La C.C.F. loue un village de vacances capable d'accueillir près de 1500 personnes réparties dans cinq résidences.

Les rencontres des Karellis au Service de la Communion du Monde Nouveau (CMN)

> « Ce rassemblement s'adresse à des personnes, communautés et fondations qui désirent mieux se connaitre pour mieux travailler ensemble et en Église à l'annonce de Jésus Christ ».

Un premier rassemblement est organisé en 1980 dans le village de vacances des Karellis, près de Saint Jean de Maurienne en Savoie. Les rencontres deviennent annuelles. Jean-Michel Rousseau en est

[90] Lenoir, F., *Les Communautés Nouvelles*, Paris, Fayard, 1988.

l'initiateur. Ces rencontres sont ouvertes aux catholiques et protestants qui sont engagés dans des communautés et des mouvements ecclésiaux.

L'objectif c'est « d'être un creuset » qui, le temps d'une rencontre, nourrit et personnalise les réalités présentes, favorise entre elles les liens de communion et leur permet d'être, de manière nouvelle, renvoyées à leurs engagements.

De 1980 à 1988, cinq rassemblements se sont tenus aux Karellis. Un autre a eu lieu à Louvain-la-Neuve (1983) et un à Risoul dans les Hautes-Alpes en 1987.

Un groupe de responsables d'Église, le CPI (Corps Pastoral Inter-fondations) est une sorte d'embryon de l'Église universelle dont rêve J-M. Rousseau.

Le lundi 26 mai 1980, lors de la Pentecôte, à Oléron, Jean-Michel Rousseau écrit un texte pour tracer les lignes d'un grand rassemblement.

Ce texte a pour titre : « Le Temple du Monde Nouveau, Le germe du Monde Nouveau, Le Cristal du Monde Nouveau, c'est la même chose. »[91]

> « Après le dernier week-end de Nice, je disais aux participants : "On dirait qu'on nous a inoculé quelque chose et que vous ne pouvez plus être comme avant maintenant, à moins de ne plus être fidèle à vous.
> L'Humanité, c'est la même chose : quand le Germe de Dieu a été inoculé, il y a 2000 ans, à la venue du Christ, l'Humanité n'a plus pu faire comme avant. Depuis, elle se gratte et elle cherche parfois à se débarrasser de Jésus. Comme le Germe colle tellement au cœur de l'homme, il n'y a plus moyen de couper la tête au Germe sans couper la tête à l'homme et ce sont les persécutions. Dans beaucoup de pays, on essaie de se débarrasser des chrétiens. N'empêche que le Germe continue et va prendre toute la pâte. On ne peut rien contre la Vérité dit Saint Paul. Dieu veut nous faire ensemble Germe d'un Monde Nouveau pour nous inoculer dans l'Église et dans le monde aujourd'hui.
> […]
> On va faire d'abord une inoculation expérimentale et si ça gratte, on va vacciner en série !
> En septembre prochain, on va se présenter comme un germe et on verra les effets sur les premiers gens (*sic)*. Le vaccin et le ferment, c'est la même chose.
> À Chambéry, nous serons 450 à 500 personnes rassemblées de Poitiers, Lille, Paris, Bruxelles, Nice avec en plus quelques invités comme Michel Sininger. Ce sont des chrétiens radicaux pour le Christ. Ce n'est pas un lieu d'évangélisation, ni une porte d'entrée dans la vie chrétienne. C'est un lieu pour appeler et faire en sorte que se rassemblent ceux du Monde Nouveau. C'est pour que les chrétiens entendent que quelque chose se passe et se disent : « Allons voir ». Il y a là ceux qui sont porteurs en eux-mêmes de quelque chose ; il y a aussi tout le Peuple qui va venir.
> Vous connaissez Henri Catta de Berdine, la Communauté des paumés, marginalisés, qui vivent avec Dieu maintenant et réduisent les Niçois à l'essentiel… J'attends des personnes qui dans l'Église portent des visages très différents de nous, on le sent, viennent et que nous puissions être un peuple ensemble.
> En septembre, il y aura Henri Catta et peut-être des jeunes de Berdine, Alec et Nadine Van Der Staten (Réveil Chrétien) ; Henri-Marie Nanteau-Bonamy (Dominicain) Domingo etc…
> Pour que cela puisse se passer, il faut un lieu qui appelle. On va faire un dépliant spécial dont le nom pourrait-être : "Rassembler les Chrétiens du Monde Nouveau autour de l'Eucharistie". Mais c'est trop tôt, et pour l'instant, nous écrirons "Pour accueillir, vivre et célébrer ensemble le Monde Nouveau qui vient. Rencontre des Karellis du 28 août au 8 septembre 1980."
> On verra là se réaliser cette vision du Peuple du Monde Nouveau qui se rassemble autour de son Seigneur pour accueillir, vivre et célébrer son retour.

[91] Archives Fondacio, Le temple du monde nouveau – week-end de Pentecôte, 26 mai 1980.

Chaque année ce Peuple monte vers la montagne et puis redescend. Et ensemble nous devenons davantage ce Peuple du Monde Nouveau.
[…]

Le but de ce week-end est de faire davantage cela : cellule du Monde Nouveau, petit Peuple du Christ qui revient, d'où l'importance d'être purifiés, d'être dociles, d'être enfants, d'être ensemble du cristal.
Il y a aussi des protestants qui seront là.
Qui percevons nous que Dieu veut inviter dans les personnes, les communautés que nous connaissons ?
[…]

Voici les critères :
Ne doivent venir que des personnes suffisamment conscientes du Christ qui est en train d'émerger dans le Monde d'aujourd'hui. Des chrétiens qui vivent de façon consciente et réelle leur vie de baptisés (donc pas des gens en recherche ou athées). Parmi les personnes que nous avons à inviter, nous pensons en priorité aux constructeurs de réalités nouvelles (par exemple Pascal et Marie-Annick Pingot du « Pain de Vie »). Nous nous adressons d'abord à des personnes qui sont prophètes du Monde Nouveau et qui réellement déjà sont ouvriers du Monde Nouveau.
N'invitez pas sans discernement. Plus ce que Dieu veut mettre en œuvre est puissant, plus il faut marcher lentement "et sur des œufs".
L'étape essentielle, qui est à venir dans la constitution de ce Cristal, la voici : nous préparons en ce moment ce Cristal.
[…] ».

Un document intitulé « Karellis 82 » est intéressant. Monique Hébrard y fait « une petite rétrospective »[92] :

« Les Karellis 80, les premières, rassemblaient quelques 500 personnes représentant une dizaine de réalités d'Église, la plupart communautaires et elles furent entièrement portées par Jean-Michel Rousseau ayant derrière lui la C.C.F. et le C.C.N naissants. Elles étaient donc toutes baignées dans l'approche, le langage et le charisme de ces fondations. Mais peu importait : ce n'était qu'une annonce, un embryon une espérance et l'espérance était magnifique : il était proposé à ce petit peuple des "Karellis" non plus de "tolérer les différences des uns et des autres mais de les recevoir avec humilité et amour et de se laisser travailler les uns par les autres afin que ce peuple de Dieu et tous ceux qui se joindraient plus tard à ce chapiteau et tous ceux sur qui cela rejaillirait soient plus UN."

Jean-Michel annonçait la formation d'un C.P.I. (Centre Pastoral Inter-fondations) où se retrouveraient des pasteurs de communautés et réalités d'Église différentes et qui mènerait la rencontre de l'année suivante.
Pour moi qui porte, pour les avoir vécues, plusieurs réalités d'Église et qui suis blessée dans ma chair par les divisions de toutes sortes, ces "Karellis 80" furent une vision de paradis, de "monde nouveau" comme ils disent.
La détermination de Jean-Michel "d'élargir l'espace de sa tente" devait m'être confirmée en février 81 par une démarche qu'il faisait avec Jane en venant, invité par Philippe Warnier et moi-même, au lancement de "Chantiers 81-82", initiative de communion et d'expression de la foi de communautés de base et de réalités d'Église de gauche et plutôt contestataires. C'est-à-dire tout le contraire du public des "Karellis".
[…]

Les "Karellis" 81 furent pour moi une participation à la Passion. J'en suis revenue déchirée et crevée pour plusieurs mois. J'ai eu l'impression de m'être trompée dans mon espérance. Certes quand Jean-Michel disait sur le podium : "Je me sens étriqué ici sur ce podium… Il y a tant d'autres visage d'Église qui ne sont pas là", je savais bien, pour le connaître et l'aimer, qu'il disait le fond de son cœur… mais ce dont je doutais c'est qu'il sache prendre les moyens de son projet !

[92] Archives Fondacio, Hébrard M. Document dactylographié, non daté, Karellis 82.

L'animation des "Karellis 81" était toujours uniforme : seule la sensibilité C.C.F./C.N.N. y était exprimée. Pour moi, c'était comme s'il y avait deux langages, celui de Jean-Michel disant "que toutes les intuitions d'Église s'agenouillent les unes devant les autres et toutes ensemble devant Dieu", celui du vécu de la rencontre qui disait : "Agenouillons-nous guidés par la bannière de l'intuition des organisateurs de cette rencontre".
C'était insupportable pour moi et quelques (rares) autres. Quant au C.P.I. : une majorité écrasante de C.C.F./C.N.N. et quelques pasteurs qui avaient été tellement aspirés dans le champ magnétique de l'intuition C.C.F./C.N.N. qu'ils semblaient en avoir perdu leur propre identité.
De plus, l'atmosphère affectivement surchauffée de la rencontre faisait accueillir à bon compte les quelques différences exprimées sans qu'elles ne pénètrent vraiment les cœurs me semblait-il. La souffrance, la division, le péché, le conflit, qui sont le lot quotidien de nous, étaient comme éliminés.
Je suis repartie très profondément déçue me disant que la magnifique intuition des "Karellis 80" ne serait jamais qu'une projection de l'intuition C.C.F/C.C.N.
Après "Karellis 82", j'ai envie de dire : "80 fut l'année de la naissance et de la vision ; 81, celle d'une difficile mise en œuvre alors que l'intuition des 'Karellis' n'était sûrement pas assez mûre, y compris dans le cœur d'un certain nombre de pasteurs qui la menaient ; celle de 82 fut le début d'une incarnation calme et profonde de cette intuition."
[…]

Sans doute fallait-il ces étapes ! Sans doute la vision et l'élan affectif sont-ils nécessaires au début d'une route difficile. C'est peut-être cela la pédagogie de Dieu.
Certes rien n'est gagné car comme le rappelait Léone, nous ne sommes dans la Jérusalem Nouvelle qu'en espérance, mais ce qui me semble gagné, c'est que le C.P.I. et le peuple des "Karellis" ont commencé à vivre concrètement et humblement l'intuition des "Karellis". Après le temps de l'incantation, c'est le temps de l'incarnation ».

Un exemple concret de ces rassemblements : « Karellis 82 »

Les Karellis 82 eurent lieu du 28 août au 9 Septembre, soit 12 jours. C'est une organisation logistique importante. Un vaste chapiteau accueille les réunions plénières et chaque résidence dispose d'un oratoire invitant à l'adoration du Saint-Sacrement. Les participants furent au nombre de 1 535 personnes.

Tableau 1 : Participants aux Karellis 82

Hommes	548
Femmes	726
Enfants	261
Moins de 30 ans	478
Plus de 30 ans	796
Catholiques	1230
Protestants	39
Prêtres	39
Pasteurs	5
Religieuses	43

Tableau 2 : Origine des participants

Afrique	16 personnes
Amérique du Nord (Canada et États-Unis)	16 personnes
Amérique du Sud (Chili)	37 personnes
Asie (Inde, Malaisie, Philippines)	42 personnes
Europe	
Belgique	75 personnes
Espagne	2 personnes
Italie	7 personnes
Portugal	4 personnes
Suisse	20 personnes

Tableau 3 : Autorités religieuses participantes

Évêques et responsables dans l'Église catholique	5 personnes dont 1 cardinal 3 évêques 1 père abbé 1 vicaire général
Pasteurs et responsables dans l'Église protestante :	4 personnes

Tableau 4 : Emploi du temps des participants

7 h 30	Lever – prière personnelle
9 h	Louange communautaire (chants, musique, prière)
10 h 30	Enseignement principal
11 h 30	Temps de prière et échanges
14 h	Temps libre : randonnée, sport, rencontres
16 h	Atelier ou groupe de partage
18 h	Eucharistie et ou partage de la Parole
21 h	Grande veillée : témoignages, louange, enseignement, prière.

Pendant la semaine étaient proposées, une journée en montagne, une soirée festive, une célébration pénitentielle, une veillée de prière plus longue, une messe de clôture avec envoi en mission.

Selon les années les enseignements portaient notamment sur la conversion personnelle, l'Esprit-Saint, la vocation des laïcs la vie en couple, la mission et l'évangélisation…

Les « Karellis 82 » accueillirent diverses communautés. Le Père Gérard Desrochers, rédemptoriste, du diocèse de Timmins au Québec, responsable du renouveau spirituel, de la formation des laïcs engagés et du diaconat, témoigne après avoir participé aux « Karellis 82 » dans une revue catholique canadienne[93] :

> « Laïcs, religieux, prêtres, venaient de partout, la plupart catholiques. Frank Le Vallois fut le premier à adresser la parole lors de cette rencontre œcuménique. Membre du groupe organisateur localisé à Biot, près de Nice, il souligna notre amour commun pour le Christ et son Église, la joie de nous connaitre, l'esprit de famille qui nous réunissait. […]
> Il y avait les communautés charismatiques ou issues de ce Renouveau, le Puits de Jacob de Strasbourg, Jérusalem de Bruxelles, Sainte Croix de Grenoble, le Chêne de Mambré, la Pierre d'Angle.
> Il y avait les communautés religieuses masculines et féminines, catholiques et protestantes, les Instituts séculiers.
> Il y avait les communautés créées pour rejoindre les démunis : Source de vie, l'Arche de Jean Vanier…
> Il y avait plusieurs communautés de formation, Communautés Chrétiennes de Formation, Légion de Marie, Centre Paul VI, séminaires, *Lumen Vitae*, PRH, Office Culturel de Cluny…
> Il y avait les communautés d'évangélisation : Acte, *Full Gospel*, Cafés chrétiens, Catéchuménat d'adultes, néo-catéchuménales, Espérance et Vie, Action Catholique…
> Il y avait les communautés de base, les aumôneries, le diaconat permanent. Il y avait les communautés de divers Mouvements spirituels, Foyers de Charité de Marthe Robin, Équipes Notre-Dame, Foccolari, *Pax Christi* et bien d'autres encore.
> Les participants ne venaient pas uniquement de tous les coins de la France, mais de la Suisse, de la Belgique, du Portugal, de l'Italie, de la Pologne, de la Hollande… Ils venaient aussi d'autres continents, de cinq pays d'Afrique, des Philippines, de la Malaisie, d'Haïti, du Chili… Pour la première fois, le Canada se voyait représenté et il fut chaleureusement applaudi. Nous étions 27 venus du Québec, de l'Ontario, du Manitoba.
> Tous les âges étaient là, mais surtout les jeunes, signe d'une Église qui se revitalise sans cesse ».

L'auteur souligne ensuite les temps forts de la rencontre, l'intervention d'un journaliste français sur « les structures de péché » (concept développé par le théologien Gutierrez), le témoignage des chiliens qui parlèrent au nom de ceux qui n'ont pas d'espérance. L'auteur souligne la profondeur de la rencontre en parlant des enfants et de l'Eucharistie :

> « Les enfants et les adolescents, dans leur candeur, par leurs gestes et témoignages, émurent profondément l'assemblée des Karellis qui, à leur suite, se met à genoux pour demander pardon de tous nos péchés d'adultes. Ce ne fut pas un congrès qui nous permit de vivre une expérience existentielle de l'Église et du Christ, un congrès où abondèrent les témoignages de partout, entrecoupés de prières. L'Eucharistie nous faisait célébrer chaque jour toutes ces œuvres de l'Esprit, Eucharistie que présidaient l'évêque de Maurienne, Mgr Bontems, Monsieur le cardinal Suenens… ».

Monique Hébrard, dans son témoignage intitule un paragraphe : Un Évêque et des Prêtres :

> « De nombreux prêtres (diocésains, chargés de séminaires, de secteur d'apostolat, de religieux ont suivi toute la rencontre. Dom Richard, Abbé de la trappe de Timadeuc a exprimé sa joie d'être là en contact avec "mille autres formes de l'amour du Père"… et sa tristesse d'être le seul moine, espérant que d'autres feraient la même expérience. Pour la première fois, un évêque a vécu toute la rencontre : Mgr Jean-Marie Compaoré de Haute–Volta. Son témoignage a été magnifique. Il nous a confié sa crainte d'être le seul évêque de la rencontre après le départ de Mgr Bontemps et du cardinal Suenens, puis sa décision : "Tu restes là et tu fais cette expérience d'Église comme tes frères et sœurs". Il ne l'a pas regretté. "Mon être chrétien a vibré, c'est la

[93] Archives Fondacio, P. Gérard Desrochers.

première fois que je vis des moments d'œcuménisme aussi intenses, je voudrais réaliser des « Karellis » dans mon diocèse… C'est le but de chaque évêque qui est un rassembleur du peuple de Dieu».[94]

Le Père Gérard Desrochers conclut l'article évoqué plus haut en soulignant que :

> « La rencontre des Karellis n'est pas une rencontre du Renouveau Charismatique, bien que la moitié peut-être des participants ait connu ce renouveau dans l'Esprit. Le Renouveau Charismatique est cette sève qu'on pouvait soupçonner dans l'expression de la prière. Le Corps Pastoral Inter-fondations, groupant cinquante personnes, de treize ou quatorze réalités d'Église, mérite nos félicitations pour le succès de la rencontre 82. Le mot Karellis, tiré du lieu des trois premières rencontres, pourra disparaitre. Demeurera cette Communion du Monde Nouveau ! »[95]

Un cas particulier : Louvain-la-Neuve

Brigitte d'Aranda, journaliste pour La Croix, titre : « 150 communautés chrétiennes à Louvain autour du Renouveau charismatique » et en lettres capitales « UNE FOI DE NOUVEAUX CHRÉTIENS ».

Louvain-la-Neuve est la ville d'une très grande université catholique. Ce sera l'occasion pour le cardinal Suenens qui, au nom du Vatican, suit les mouvements charismatiques, de célébrer l'Eucharistie finale. Ses liens sont étroits avec le couple Rousseau.

Brigitte d'Aranda situe l'événement :

> « Sous l'immense chapiteau, monté au cœur de Louvain-la-Neuve en Belgique, devant un podium tout en fleurs, tout en couleurs, une chorale et un orchestre de fête,1800 hommes et femmes, chrétiens de tous âges et de tous horizons, sont là rassemblés en "peuple de Dieu". Le cardinal Suenens, en compagnie de Mgr Simonneaux, évêque de Versailles, préside leur dernière Eucharistie. Il les invite "à sortir du cénacle" pour témoigner leur foi de "nouveaux chrétiens". »[96]

Ce rassemblement a lieu du 20 au 29 août 1983. Français, Belges, Suisse, Chiliens, Canadiens, Malaisiens, Philippins, Africains, ils viennent de 150 communautés engagées dans le renouveau de l'Église. Ce rassemblement intègre également des représentants d'autres mouvements : l'ACAT, Emmaüs, l'Arche de Jean Vanier, Foi et Lumière, l'œuvre des visiteurs des prisons… Mais aussi des aumôneries d'étudiants, des mouvements d'action catholique, les foyers de Charité. Des ordres religieux y sont représentés, les Oblates de l'Assomption, la Communauté de Jérusalem, les Missions Africaines de Lyon. Une liste, retrouvée dans les archives de Fondacio retrace la présence de 225 mouvements différents dans lesquels figurent plusieurs représentants des Églises protestantes.

C'est donc un rassemblement particulièrement ouvert. L'article de presse publié dans la revue *Présence et dialogue en Ile de France* relate :

> « Parcelle du Peuple de Dieu représentant plus de 150 "réalités d'Église" » différentes : Ordres religieux ou Congrégations, Renouveau Charismatique, Mouvement d'Action Catholique, Aumôneries, Paroisses, Communautés nouvelles, Arche, Secours Catholique, Catéchistes etc. »[97]

---

[94] Archives Fondacio, Hébrard M., Document dactylographié, non daté, Karellis 82.
[95] Archives Fondacio, P. Gérard Desrochers.
[96] Brigitte d'Aranda, journaliste pour « La Croix » à Strasbourg, déléguée au Conseil de l'Europe.
[97] Gérard Heude, Présence et dialogue en Ile de France, oct.1983.

C'est la quatrième rencontre de ce genre. Les trois précédentes s'étaient déroulées aux Karellis. Cette initiative, initiée par Jean-Michel Rousseau, a rassemblé au départ 500 personnes et une douzaine de communautés. Le rassemblement de Louvain-la-Neuve marque un tournant tant sur le plan du nombre que de la participation de représentant venant de nombreux pays. Dans certains pays, notamment, le Chili, les Philippines, la Pologne et le Liban, les chrétiens ont fait part des événements tragiques que vivait leur peuple. Un jeûne et une veillée de prière ont rassemblé, durant ce rassemblement, 1300 personnes.

L'animation sous contrôle

Comme toujours, l'événement a fait l'objet d'une préparation extrêmement détaillée. Trois grands pôles charpentent cette organisation : Promotion, Organisation et Animation. Il est intéressant de souligner le professionnalisme qui entoure la préparation de l'événement. Jean-Michel Rousseau sait s'entourer de compétences. Plusieurs personnes interviewées durant notre travail d'enquête, notamment souligneront la grande capacité d'animation du fondateur et sa capacité d'innovation.

Schéma 2 : Document de préparation du rassemblement de Louvain-la-Neuve

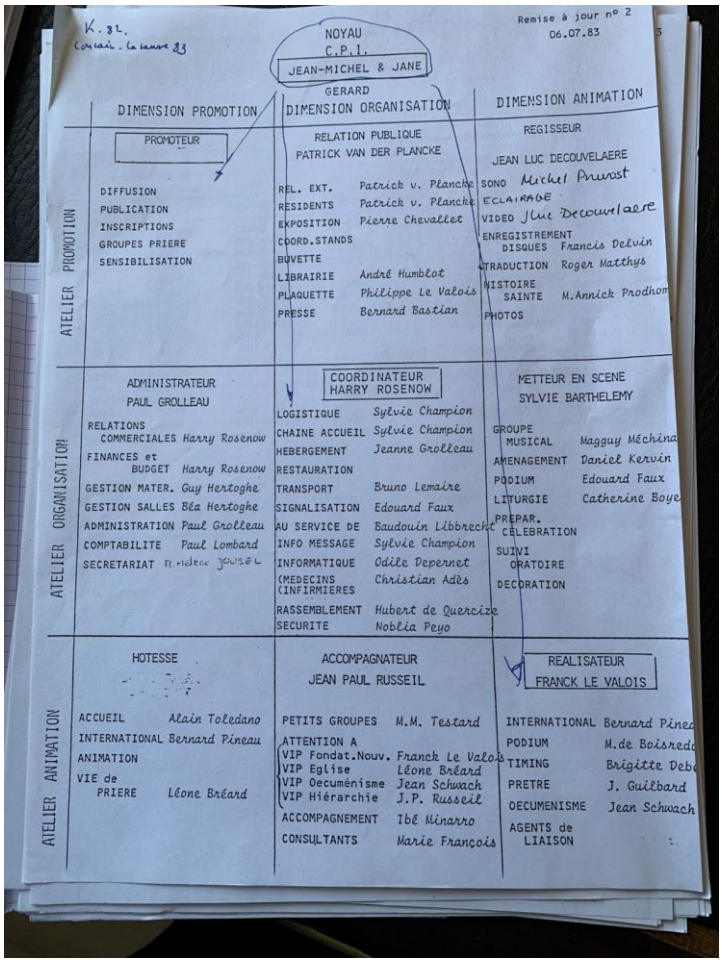

Une note confidentielle, à ne pas communiquer, rappelle aux responsables des petits groupes d'animation que la rencontre de Louvain-la-Neuve a pour objectif de rassembler des personnes selon certains critères. Voilà les points principaux de la note[98] :

> « La rencontre de la "Communion du Monde Nouveau" nécessite de respecter certains critères afin de garantir la bonne avancée de ce que Dieu fait là et éviter le risque de dénaturer l'identité du rassemblement. Dans un souci de bien veiller à cela, nous souhaitons connaître qui, dans les personnes présentes à la rencontre, ne correspond pas aux critères et n'a pas moralement à participer à une telle rencontre.
> a) Pour nous aider, nous vous demandons de nous communiquer :
> 1) le nom des personnes de votre petit groupe,
> 2) le nom des personnes rencontrées par vous, au cours du rassemblement, qui ne vous paraissent pas être dans les critères de la rencontre.
> b) Pour vous aider, nous vous rappelons les critères de participation à la rencontre de L.L.N.
> – Avoir une expérience d'intériorité et vivre Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur ;
> – Désirer participer activement à faire se lever, d'une manière nouvelle, le Peuple de Dieu ;
> – Être membre d'une communauté chrétienne véritable ou avoir une responsabilité réelle dans la société ou au service du Peuple de Dieu ;
> – Sinon, être véritablement ferment potentiel pour un Monde nouveau ;
> – Vivre la rencontre dans une démarche personnelle pour sa propre conversion et non en observateur ou avec le besoin d'être connu ou reconnu ;
> – Ne pas vivre de difficultés relationnelles, de fragilités psychologiques, de malaise ou d'à priori par rapport à la rencontre.
> c) Nous vous demandons d'être précis dans votre réponse en fidélité à ce que vous avez perçu ».

Ensuite le document permet de lister les nom et prénom de la personne repérée et l'animateur indique en quoi, selon lui, cette personne ne répond pas aux critères.

Pour la commission, ce document est stupéfiant car il demande à des membres de FMN d'avoir un jugement sur des personnes qu'elles accueillent dans des petits groupes d'animation et de réflexion. Qui est capable de sonder les cœurs et les âmes à ce point ? « Qui suis-je pour juger ? » pour reprendre une formule du Pape François. Une autre fiche précise le rôle d'accompagnement[99].

L'objectif de l'accompagnement concerne le plan personnel et sacramentel de la personne :

> « Le public visé, ce sont les personnes qui ont une difficulté à entrer dans la démarche proposée lors de la rencontre. Les types de difficultés sont listés :
> – Contenu non reçu, non compris, mal reçu ;
> – Déstabilisation par rapport aux habitudes, aux principes, à la vision d'Église, à la confession ;
> – Difficulté par rapport à le forme d'œcuménisme vécue au culte marial ;
> – Réveil ou mauvaise gestion d'une souffrance : la foule réveille l'émotivité, trop de vie, milieu trop affectif, épilepsie (orientation médicale) ;
> – Silence mal géré ;
> – Prière mal reçue (bras levés, chant en langues).
> La manière de se comporter à l'égard de ces personnes :
> – Ne pas entrer dans leur jeu ;
> – Ne pas les cristalliser sur le problème mais sur la nourriture à recevoir (que l'arbre ne cache pas la forêt) ;
> – Rétablir l'équilibre ;
> – Les renvoyer à leurs responsabilités, aux motivations profondes de leur choix de venir ici ;

[98] Archives Fondacio, Fiche Avis des responsables sur le respect des critères à la rencontre de L.L.N, non daté. Les passages surlignés sont reproduits à l'identique.
[99] Archives Fondacio, LLN 08/83 6, Fiche de rôle « Accompagnement ».

- Ne pas orienter systématiquement vers l'Equipe Animation ;
- Vivre un lien avec le responsable de petit groupe ».

Une communication maitrisée

Un document intitulé *Textes et Articles : présentation et souhaits*[100] sollicite les participants à rédiger des articles pour une revue à venir, revue ponctuelle, du type *Il est vivant* ou *Fêtes et saisons*.

La revue est destinée à présenter la Communion du Monde Nouveau à travers les rencontres des Karellis et de Louvain-la-Neuve, afin de la faire connaître à des milieux larges d'Église, selon leur demande. Les participants sont remerciés par avance pour leur collaboration : « Elle rendrait un grand service à l'œuvre de Dieu dans la Communion du Monde Nouveau. »[101] Il est suggéré que les articles, même s'ils ne disent pas explicitement la rencontre, mettent en relief un aspect ou un message de la Communion du Monde Nouveau. Ces articles pourront être revus et corrigés en fonction des objectifs de la revue et des impératifs de mise en page.

La note se déroule ensuite sur cinq pages où est suggéré le plan suivant :

- « La rencontre elle-même (pourquoi êtes-vous ici) ;
- Un lieu de communion ;
- Un lieu de conversion ;
- Un lieu d'espérance ;
- Les fondements de la rencontre ;
- Une suggestion d'encarts comportant des témoignages. »

Pour chaque partie du plan le rédacteur est guidé. Les personnes à interviewer sont nommées. On y retrouve, entre autres, les personnes composant le CPI, les évêques, les responsables protestants.

Un accompagnement personnalisé

Pour le comité d'organisation, Jean-Paul Russeil adresse une lettre aux VIP. Cette lettre leur est remise à leur arrivée. Après une phrase d'accueil, il est indiqué à la personnalité accueillie qu'une personne sera à sa disposition pendant le séjour. La lettre précise :

> « Vous pouvez lui demander :
> - Les informations dont vous avez besoin pour la rencontre ;
> - Les services pratiques comme des achats à faire.
>
> Un service est prévu pour prendre en charge votre linge à laver.
> Peut-être aimeriez-vous rencontrer certaines personnes en particulier au cours d'un repas. Il vous suffit de lui en parler. Elle pourra réserver une table pour vous au restaurant "L'Etrier".
> Elle pourra aussi vous conduire aux rencontres spécifiques où vous pourriez être invités. »[102].

[100] Archives Fondacio, Revue CMN, LLN 83, Document provisoire, Textes et Articles, 23août 1983.
[101] *Ibid*.
[102] Archives Fondacio, Lettre aux VIP LLN le 20 août 1983.

Une feuille de rôle pour l'assistant personnel des VIP décrit la mission et les points essentiels à ne pas oublier[103] :

> « L'assistant personnel a pour rôle de faciliter le séjour de ceux qui lui sont confiés et de leur permettre d'entrer au mieux dans la grâce "Communion du Monde Nouveau". Il est conseillé "d'être attentif aux personnes qu'il pourrait être bon qu'elles rencontrent : Jean-Michel, équipe pastorale, membres du CPI, autres personnes importantes". Informer ces derniers de tout ce qui peut être utile pour le bien de la rencontre et de la fondation ».

Des regards plus critiques

L'abbé André Léonard, professeur à l'Université catholique de Louvain et président du séminaire Saint Paul, adresse le 6 septembre 1983 une lettre de trois pages à Franck Le Vallois avec copie au cardinal Danneels, à Mgr Van Cotten et à Jean-Michel Rousseau. L'abbé Léonard commence sa lettre par souligner l'atmosphère d'accueil, de joie, l'absence d'agressivité. Il parle d'une ambiance psychologique mais le rassemblement est dominé par les vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité. Il souligne également la place accordée à la vie sacramentelle et le souci de se référer à l'Église locale et universelle ainsi que la qualité liturgique. Il préconise pour la récitation ou le chant du *Credo* de s'en tenir au texte de Nicée-Constantinople :

> « L'usage d'autres textes, même très beaux ou très poétiques sont à déconseiller sinon à proscrire. […] J'éviterai également de trop employer l'adjectif "nouveau": homme nouveau, chrétien nouveau, monde nouveau ; il est bien vrai que le Seigneur nous convie à la nouveauté de la Résurrection, mais, si l'on abuse de ce mot, on pourrait tomber dans un certain "joachimisme" qui donnerait l'impression que la vraie Église spirituelle est encore à venir et commence seulement à naître. »[104]

« Quelques impressions sur la rencontre des Karellis 82 » de Maria da Garça Sales[105]

> « L'objectif de Jean-Michel Rousseau est de rassembler aux « Karellis » des personnes et des groupes appartenant à des confessions et des courants politiques divers. À tous les niveaux, l'équipe d'animation fait un effort remarquable pour 'forger l'unité'. Les conférences, les prières, les chants et les liturgies insistent sur l'amour, la confiance, l'ouverture et le respect réciproques. […] Cet effort d'unité se traduit aussi par une tendance à minimiser, ou même ignorer, les différences, telles que l'appartenance à des confessions et des états de vie divers.
> […]
> Ainsi, par exemple, des termes comme "Peuple de Dieu", "Église", "Eucharistie", et beaucoup d'autres concepts théologiques, sont employés et compris dans un sens très large, de sorte que tous, y compris des groupes refusant tout lien avec l'Église institutionnelle, peuvent se retrouver dans ce qui est dit. Dans la construction de cette unité, le facteur déterminant est donc "le vécu", ce qui compte, c'est "mon expérience" et non pas la discussion ou la réflexion, comme il a été dit à la messe de clôture du grand rassemblement du 6 septembre.
> L'aspect psychologique et affectif acquiert un tel poids que les autres aspects, d'ordre théorique, les points de références théologiques et ecclésiaux deviennent secondaires. Dans l'ensemble de la démarche des « Karellis », l'aspect psychologique semble donc dominant. L'application de techniques psychologiques par des personnes n'ayant pas la formation requise pour traiter une matière aussi délicate peut représenter un risque pour l'équilibre psychologique et spirituel des participants.
> […]

[103] Archives Fondacio, Feuille de rôle *Assistant personnel des VIP*, août 1983.
[104] Archives Fondacio, Lettre de l'abbé André Léonard à Franck Le Vallois, 6 sept.1983.
[105] Membre du Conseil pontifical pour les Laïcs.

> Dans “les petits groupes“ les participants encouragés “à se livrer les uns aux autres“ se communiquent tout type d’expérience personnelle – jusqu’à l’aveu de péchés ou de graves crises atteignant leur vie sacerdotale, religieuse ou matrimoniale. C’est le petit groupe qui “discerne“ ce qui, de ces témoignages, sera communiqué à toute l’assemblée. […] »[106]

Maria da Garça Sales indique dans sa note la nécessité de dialoguer avec Jean-Michel Rousseau pour « orienter les forces positives des Karellis dans une ligne objective, théologique et ecclésiale à intégrer dans une pastorale d’ensemble »[107]. Elle adressera une lettre à Jean-Michel Rousseau le 29 octobre de la même année pour entamer ce dialogue, lettre dans laquelle elle interpelle quant au rôle du Corps pastoral inter fondations.

> « Le CPI veut être un rassemblement de “responsables d’Église“. On y trouve des responsables de quelques-unes des communautés présentes aux “Karellis“. […] Ce groupe d’une centaine de personnes est caractérisé par une soumission (souligné par l’auteur) totale à Jean-Michel Rousseau, qui se traduit par un refus, presque enfantin, de toute critique où réflexion sur les “Karellis“ parce qu’il “faut faire confiance à Jean-Michel“, on pose la question : “Est ce que je me sens prêt à vivre en référence et soumission à Jean-Michel Rousseau et le Noyau Pastoral pour tout ce qui tient à l’identité et au fonctionnement du CPI ?“. Le “Noyau Pastoral“ est au centre du CPI, sous l’orientation immédiate et exclusive de Jean-Michel Rousseau, il détermine le travail et la dynamique des “ Karellis“ ainsi que du CPI. La plupart des membres du “Noyau Pastoral“ proviennent des Communautés Chrétiennes de Formation et/ ou sont animateurs de PRH (Personnalité et Relations Humaines). »[108]

Karellis 1991 : un tournant

Pour les FMN, le rassemblement des Karellis en 1991 est un tournant parce qu’il marque le passage entre deux périodes radicalement différentes de son histoire : celle fondée autour de son fondateur, Jean-Michel Rousseau, et celle d’une refondation institutionnelle et spirituelle.

La crise éclate en 1991, des abus sexuels et des abus d’emprise commis, notamment par Jean-Michel Rousseau, sont révélés. Il est immédiatement contraint de quitter toutes ses fonctions. La communauté est profondément ébranlée. Les Karellis de 1991 deviennent un lieu de discernement collectif. Beaucoup de participants arrivèrent aux Karellis et découvrirent un mouvement en crise.

Le rassemblement sert alors à reconnaître que le mouvement ne peut plus continuer comme auparavant. Les témoignages publiés plusieurs années après parlent d’un mélange de stupeur, de douleur, de colère chez certains, d’inquiétude sur l’avenir mais aussi la conviction que le charisme du mouvement ne se réduisait pas à son fondateur. Il ne s’agit plus seulement de remplacer un dirigeant, mais de repenser les fondements de la communauté. Dès l’été1991, sous la conduite de Gérard Testard et avec l’appui décisif de Mgr Jean-Charles Thomas, les FMN entreprennent une relecture critique de sa spiritualité, une réforme de sa gouvernance, la mise en place de d’une forme d’altérité et des structures plus institutionnelles. Jean-Michel Rousseau, tout en voulant obtenir une reconnaissance de l’Église de France et une reconnaissance du Vatican avait, de fait, toujours refusé d’institutionnaliser son mouvement. Les Karellis 91 ouvre un chemin qui conduira à la reconnaissance canonique diocésaine en 1995 puis pontificale en 2008.

[106] Archives Fondacio, Note de Maria da Garça Sales à Mgr Cordes, datée du 26 oct.1982.
[107] Archives Fondacio, Note de Maria da Garça Sales à Mgr Cordes, datée du 26 oct.1982.
[108] Archives Fondacio, Lettre de Maria da Garça Sales à J.M. Rousseau datée du 29 oct. 1982.

Pour les responsables actuels de Fondacio, l'année 1991, représente le passage d'un mouvement très centré sur une personnalité charismatique à une communauté qui cherche à fonctionner de manière plus collégiale, transparente et responsable, même si ce processus est imparfait et que l'histoire de Fondacio reste marquée par les dérives de son fondateur. Quelques années plus tard, en 2008, une autre crise de gouvernance éclatera.

TROISIEME PARTIE

Années-clés de l'histoire de Fondacio

CHAPITRE V

1974

Les origines

Le temps de la Communauté chrétienne de formation

par Martine-Camille Moreau-Kauffmann

L'initiateur et fondateur de la Communauté Chrétienne de Formation (CCF) et des Communautés du Monde Nouveau, Jean-Michel Rousseau a utilisé le mode opératoire habituel de nombreux chefs d'État : l'écriture de sa vie et de ce qu'il a créé ; cette quasi-biographie sur sa vie et celle des fondations consignait tout ce qu'il disait et faisait. Cela a été appelé « L'Histoire Sainte ».

Pour expliquer la création et l'engouement qu'ont suscités « ses » fondations, nous nous référerons également aux écrits laissés par des témoins ou à des études réalisées à l'époque concernée. Seront successivement abordés les points suivants qui constitueront les quatre parties de ce chapitre :

- Le contexte général ;
- Le fondateur ;
- La Communauté Chrétienne de Formation (CCF) ;
- La mission et l'action de la CCF.

Le contexte général

Les mouvements charismatiques, comme les communautés de JM. Rousseau, ont émergé sous la pression, à la fin des années 60, d'une part des idées issues du Concile Vatican II, d'autre part de la résurgence en Amérique du Nord d'un Renouveau des églises protestantes pentecôtistes.

Une des conclusions du Concile Vatican II : aimer l'homme

Dans le discours de conclusion du Concile que le pape Paul VI a prononcé le 7 décembre 1965, on relève cette orientation nouvelle, exprimée encore à demi-mots, mais qui prendra pour les décennies à venir

un sens et une force profonde :

> « Mais alors, ce Concile, dont les travaux et les préoccupations ont été consacrés principalement à l'homme, ne serait-il pas destiné à ouvrir une nouvelle fois au monde moderne les voies d'une ascension vers la liberté et le vrai bonheur ? Ne donnerait-il pas, en fin de compte, un enseignement simple, neuf, neuf et solennel pour apprendre à aimer l'homme afin d'aimer Dieu ? »
> « Aimer l'homme, disons-Nous non pas comme un simple moyen, mais comme un premier terme dans la montée vers le terme suprême et transcendant. Et alors, le Concile tout entier se résume finalement dans cette conclusion religieuse : il n'est pas autre chose qu'un appel amical et pressant qui convie l'humanité à retrouver, par la voie de l'amour fraternel, ce Dieu dont on a pu dire : « S'éloigner de lui, c'est périr ; se tourner vers lui, c'est ressusciter ; demeurer en lui, c'est être inébranlable ... retourner à lui, c'est renaître ; habiter en lui, c'est vivre, » (Saint Augustin, Solil. I, 1,3 ; P. L., 32, 870.) »

D'après le cardinal Garrone, « un caractère notable du Concile est son unité au service d'une mission providentielle, même si en première analyse elle peut être masquée par le détail des discussions souvent laborieuses, la multiplicité elle-même des documents émanés du concile ». Pour le prélat, cette unité ne peut être saisie qu'à la lumière de la mission du Concile, qui veut nouer le dialogue avec le monde :

> « À cette mission le concile n'aurait pas répondu s'il ne s'était pas demandé par quel côté il allait aborder ce monde, quel serait le point de contact qui lui permettrait, en rejoignant ce monde, de lui faire entendre ce que l'Église voulait lui apporter au nom de sa foi. Et c'est ainsi que le Concile a choisi pour aborder le Monde le problème qui est si évidemment le centre de tout ce qui touche le Monde : le problème de l'homme[109]. »

Une telle évolution ne pouvait pas ne pas rencontrer un écho au sein des communautés chrétiennes. C'est ainsi que hors d'Europe au cœur de cette Amérique qui voit vivre ensemble les communautés catholiques et protestantes, vont naitre un grand nombre de groupes particulièrement sensibles à ce qu'ils appelleront **le souffle de l'Esprit**.

Dans une interview donnée à la revue Fondations[110], Mgr Huyghe, ancien évêque d'Arras et ancien participant au Concile, rappelle cette orientation qu'il qualifie de retournement fondamental : « l'Église allait cesser d'être vue comme une société hiérarchique pour être regardée comme un peuple en marche ; peuple de tous les baptisés ». « Aussi faut-il accepter qu'il y ait des formes de vie nouvelles dans l'Église sans craindre qu'elles menacent l'unité. »

Le Renouveau Charismatique

Parallèlement se sont développés aux États Unis les mouvements que l'on appelle le Renouveau charismatique. Ils sont plus amplement traités dans le chapitre III.

Ce mouvement est contemporain des étapes du Concile mais il vient de la base. Il est considéré comme la forme catholique du Renouveau chrétien. Il est apparu deux ans après la fin de Vatican II. Pour les adeptes de ce Renouveau, il y a d'abord une recherche de l'Esprit-Saint, une aspiration à une expérience spirituelle semblable à celle des premiers apôtres. Le Concile Vatican II lui-même a reconnu que les charismes continuaient à jouer un rôle dans la vie de l'Église et appela à les accueillir avec discernement.

---

[109] Gabriel-Marie Garrone, « Témoignage », dans *Le deuxième concile du Vatican (1959-1965)*, Rome, École française de Rome, 1989 (ISBN 9782728301881, lire en ligne [archive]), p. 3-8.
[110] Archives Fondacio, Fondations n°8, octobre 1989.

Au début de l'année 1975, déclarée « Année Sainte », le pape Paul VI appelle avec force à l'unité des chrétiens et confie au cardinal Suenens la tâche « d'accompagner la pleine intégration du renouveau charismatique catholique dans l'Église… ». C'est dans ce cadre que le Cardinal rencontrera Jean-Michel Rousseau. Celui-ci en effet**,** en septembre 1972, s'est rendu effectivement à Ann Arbor dans le Michigan auprès de la communauté charismatique fondée par Steve Clark et Ralph Martin.

À son retour il a fondé, à Poitiers, **la Communauté Chrétienne de Formation (CCF).**

*

Le fondateur, le groupe de prière de Poitiers

Les premières années de la vie de Jean-Michel Rousseau tracent un parcours intellectuel original qui le conduit d'une jeunesse provinciale et bourgeoise à la découverte du renouveau charismatique puis à la création d'un groupe de prière.

Origines et personnalité du fondateur

Jean-Michel Rousseau a fait enregistrer ou écrire à la main puis dactylographier ce qu'il faisait et surtout tout ce qu'il disait par toute une équipe de jeunes femmes dès les débuts de l'existence de la Communauté Chrétienne de Formation et même un an avant en 1973. Il y a donc de multiples dossiers avec des milliers de feuilles laissées en « l'état » dans les archives de Fondacio ou gardées précieusement par certains membres, notamment les notes conservées par Aleth et Jacques Périn[111]. Pourtant un bon nombre de ces documents ont été brulés ou détruits au fil des années.

Voici la présentation que J-M. Rousseau fait de lui-même :

> « Je suis d'un milieu d'affaires. Mon père est dans les affaires. Il a été chef d'entreprise et il est également promoteur immobilier. J'ai été élevé à partir de 11 ans, 12 ans très en contact avec ses occupations. Il voyait en moi, naturellement comme tous les pères, celui qui prendrait sa succession. Il m'a formé pour apprendre à être chef d'entreprise, c'est pourquoi, il m'a associé adolescent à ce qu'il vivait. Je le suivais, lorsque j'avais 14, 15 ans dans les différents clubs d'hommes d'affaires qui pouvaient exister. Je participais à beaucoup de choses. Cela m'a beaucoup éveillé aux réalités du monde et cela m'a aidé dans ma croissance personnelle. »

Le 15 juillet 1967, Jean-Michel épouse Jane. Depuis longtemps déjà il cherche Dieu. Trois mois plus tard après un cheminement intérieur au travers de lectures de Saint Jean de la Croix, de Sainte Thérése d'Avila et de Saint François d'Assise, il fait « la rencontre au cœur de lui de la personne du Christ vivant, aimant », expérience fondatrice de sa vie spirituelle. Ce qui le motive : pouvoir librement annoncer Jésus-Christ. L'appel qu'il reçoit : susciter un lieu où de jeunes adultes peuvent se former pour devenir plus pleinement ce qu'ils sont dans le Christ. Un lieu qui suscite des hommes nouveaux pour un monde nouveau. Mais ce projet ne se réalisera pas tout de suite.

[111] Notes données par Jacques Périn à la commission.

« J'ai fait des études de sciences économiques pour me préparer à devenir un chef d'industrie. Je m'imaginais, à ce moment-là pouvant agir dans la société à travers une entreprise et dans la liberté que cette entreprise me donnerait pour pouvoir vivre un certain nombre de choses qui n'étaient pas liées directement aux affaires et qui me tenaient très à cœur pour un monde nouveau.
[…]
Je me suis marié à l'âge de 22 ans (avec Jane de nationalité britannique, qui préparait une agrégation). J'avais juste terminé mes études à Paris. [Il a obtenu un doctorat en 1967]. Je cherchais un emploi qui me permettait d'apprendre au mieux à me réaliser moi-même dans ce que je pouvais avoir comme potentialité pour apprendre à entreprendre. J'avais dit non à mon père pour entrer à ce moment-là dans l'entreprise paternelle… J'ai trouvé un emploi de responsable dans un hôtel-restaurant en construction. A l'époque j'habitais Nice…Pendant un an, j'ai vécu dans une petite entreprise :35 personnes. Ce n'est presque rien mais j'étais seul responsable de l'ensemble, j'ai appris beaucoup de choses. Au bout d'un an, on m'a proposé de devenir animateur de cours sur la personnalité, les relations humaines, la vente, le management pour Dale Carnegie Training … J'ai découvert dans ces hommes d'affaires, non pas des hommes d'affaires mais des hommes et des femmes d'abord, des enfants de Dieu. Et je mesurais le potentiel de richesses qui habitait ces hommes et ces femmes. »

La construction spirituelle

Dans une note datant de 1983[112], J-M. Rousseau expose aux membres de la fondation sa démarche depuis l'origine :

« Je ne suis pas comme certain qui ont eu la révélation de qui est Dieu au cœur de l'être quand ils étaient tout jeunes ou qui ont rencontré le Seigneur, tout jeunes également (je veux dire adolescent ou enfant). **J'ai été habité par une passion de l'homme,** une quête de l'homme. Une passion de l'homme qui me dévorait de toute mon enfance et je faisais des tas de choses, je lisais des tas de livres et je rencontrais des tas de gens parce que j'aimais l'homme. J'aspirais à l'homme, j'aspirais à comprendre ce qu'était l'homme, à comprendre ce qu'était la réalisation de l'homme et de l'humanité, y compris la mienne. A commencer par la mienne.
[…]
Et quand j'étais au lycée, j'avais un petit bureau dans ma chambre … j'y glissais des petites maximes et il y en avait une qui était là : « Deviens qui tu es ». Et tout ce qui orientait ma vie était de devenir qui j'étais, en pressentant bien que j'étais relié à un absolu, à quelque chose qui me dépassait, mais je ne le nommais pas, Dieu… Je cherchais l'homme et, tout doucement, en cherchant l'homme, j'ai été conduit à percevoir que l'homme était habité d'un au-delà de lui… et là j'ai posé la question : Est-ce que Dieu n'existerait pas ? Et qui est Dieu ? … Ma quête de Dieu est né de ma quête de l'homme… ».

Alors que Jean-Michel Rousseau habitait Nice et venait d'achever ses études et de se marier, il a décidé de se donner quelques mois sabbatiques. Il dira : « Je me suis laissé être dans ma quête d'absolu. Et puis j'écoutais à l'intérieur de moi et je lisais… » Il avait pris l'habitude de se lever la nuit. Or une nuit, il lisait les écrits de Sainte Thérèse d'Avila. « Les larmes me sont venues aux yeux. J'étais saisi de l'intérieur. Je vivais quelque chose d'étrange. Je me disais : Tiens, qu'est ce qui se passe ? »

Deuxième nuit, troisième nuit même chose. « J'étais étreint de l'intérieur… Toute une vie qui se déployait et, tout à coup, est venue à moi la question : mais, est ce que ça ne serait pas toi, Dieu ! Et la réponse est venue en moi très distinctement…sous forme d'une parole intérieure : Oui ! c'est moi et, à ce moment-là, j'ai eu la fulgurante prise de conscience de celui qui m'habitait depuis toujours… »

J-M. Rousseau fait le constat qu'il avait rencontré là le Dieu de sa quête et de sa vie. « Dans mon histoire, ça s'est passé comme cela. » dit-il et ce qui l'a habité, c'est « de susciter une cellule d'humanité nouvelle

[112] Archives privées.

où de jeunes hommes et femmes pourraient se retrouver pour y trouver un creuset de création de toute leur personne, de libération de toute leur personne. » … Il a d'abord voulu « le monde nouveau, l'humanité nouvelle. » Le mouvement charismatique aidera à cette libération et à ce déploiement de la vie de l'Esprit. J-M. Rousseau rencontrera surtout en 1972 André Rochais, lui-même créateur d'une fondation, qui lui fera connaître « l'outil » majeur lui permettant de faire émerger ce monde nouveau.

Le visionnaire, le « modèle américain »

> « Il y a tout un coté en moi qui vivait et qui vit toujours : c'est le fait d'entreprendre, de construire, de transformer le monde, de pouvoir avoir un rayonnement sur les choses et sur les gens, de participer à la vie de la société et à rendre ce monde un peu meilleur en étant en pleine pâte dedans… »

Au moment où il quitte Dale Carnegie « pour lancer la CCF en 1972 », J-M. Rousseau invite les participants de ses cours à un week-end à Tours « pour vivre une expérience d'épanouissement » d'eux-mêmes, « mais cette fois en relation explicite avec Dieu »… C'est la fin d'une époque et le démarrage d'une autre qui sera consacrée à la création d'une communauté de jeunes, pour la plupart étudiants.

> « Quand Dieu m'a mené vers les jeunes adultes, c'était tellement fort que j'ai oublié qu'à Tours, il y avait des personnes dans les affaires qui étaient en attente de la même chose…Ils étaient coupés de l'Église, se sentant rejetés d'une certaine forme d'Église…Un jour quelque chose sera fait pour des responsables dans la cité », lui a dit son père. « Cela est resté en moi comme quelque chose de larvé. »

Au travers de ce récit on voit les marqueurs de ses centres d'intérêt : le monde économique, l'apprentissage et la maitrise des techniques américaines de connaissance de l'homme en vue de performances meilleures, et un besoin spirituel de changement que pourront lui procurer les communautés protestantes d'Amérique du Nord, dans lesquelles il se passe d'une régénérescence de la jeunesse à la spiritualité chrétienne grâce au mouvement charismatique.

En 1972, Jean-Michel Rousseau quitte son métier, fait en juillet avec son épouse une formation PRH (Personnalité Relations Humaines) organisme de formation fondé par André Rochais, prêtre du diocèse de Poitiers. Il travaille à PRH quelque temps comme animateur et va se rendre aux États-Unis avec son épouse Jane dans la communauté charismatique du *Word of God* (Parole de Dieu) à Ann Arbor.

Ce qui se vit au Canada et aux États-Unis l'intrigue.

« C'est au Canada que, pour la première fois, j'ai rencontré des groupes et des personnes vivant de cette "Nouvelle Pentecôte". J'ai désiré ardemment vivre pour moi-même la démarche de "l'effusion de l'Esprit". Plusieurs personnes, tel le Père Regimbald, des groupes, m'avaient proposé de prier en ce sens » …Mais « chaque fois, une intuition intérieure me disait que ce n'était pas le lieu, ni le moment… Je ne comprenais pas … » jusqu'à ce qu'il rencontre à Combernneer dans la communauté de Catherine Dougherty le Père Francis Martin qui lui dit : « Je pense que vous devriez aller visiter le *Word of God* aux États-Unis dans le Michigan. Il me semble que Dieu peut le vouloir pour vous. »[113]

[113] Archives Fondacio, Interview de J-M. Rousseau *in* Bulletin interne des Fondations n° 8, août 1986.

En septembre 1972, J-M. Rousseau entre dans le grand gymnase de Ann Arbor, ville universitaire du Michigan, et il éprouve un des chocs de sa vie de chrétien. Il est frappé de voir et d'entendre 1 000 chrétiens rassemblés « priant, chantant, jouant avec une foi, un naturel, une puissance que je n'avais rencontrée dans aucun lieu d'Église. La plupart d'entre eux ont moins de trente ans, 500 d'entre eux vivent en communauté. Je venais de rencontrer une autre forme d'Église collégiale et communautaire. »

> « Pendant des années, j'avais posé à Dieu cette question : Comment vivre et construire une communauté chrétienne comme celle des Actes des Apôtres ? Ce soir-là, je voyais avec mes yeux que c'était aujourd'hui réel, possible et porteur d'une immense espérance. »

Dans une note sur « La Communauté de Poitiers » datant de 1978, J-M. Rousseau écrit :

> « Je n'oublierai jamais l'étrange et "plénifiante" sensation qui me saisit quand j'entrai ce soir d'Octobre 1973 dans le gymnase comble de l'École St Thomas à Ann Arbor, dans le Michigan…Comme jamais ce soir- là, j'expérimentai la présence de Dieu parmi son peuple. Peuple debout, peuple en marche, peuple vivant dans la mouvance et la puissance de l'Esprit, peuple lumière du monde ! »
> […]
> « Pas de peuple debout sans mise debout par l'intérieur de ceux qui le composent ». Répondre à cette transformation ? « Jamais jusqu'à ce jour apparemment ni la catéchèse, ni le séminaire, malgré les évolutions positives n'y ont pour la majorité suffi. Face au monde moderne, Il faut plus, il faut du neuf. »
> […]
> « Je crois que nous abordons une époque prodigieuse, un moment charnière de l'humanité. … une nouvelle civilisation. » … Et « un formidable renouveau de l'Église est en marche. Dieu est à l'œuvre dans son peuple. Si l'Église se laisse engager plus loin, elle devancera à sa manière les grandes mutations de la société qui s'annoncent. »
> […]
> « Dans la société, certaines valeurs se manifestent avec plus de force : attente de paix, de justice, de communion, un sens nouveau de la dignité. ». On constate « une quête de vie dans l'Église avec une prise de conscience de l'importance de la communauté chrétienne, la place plus grande attribuée aux femmes, la levée plus marquée de baptisés responsables dans l'Église et il faut parler du respect mutuel et de la communion qui grandissent entre chrétiens ». Et un engagement plus fort dans le monde en particulier auprès des plus pauvres. »[114]

Il fait alors l'éloge d'une certaine pauvreté, d'une pauvreté de croissance, qui nous oblige à nous tourner vers « Celui qui est le seul auteur des vraies solutions » … « Mais peut-être ne sommes-nous pas assez entrés dans la mort pour passer visiblement dans la résurrection ».

> « Pour être figure de proue d'une humanité nouvelle, l'Église doit accepter de se laisser engager dans des voies neuves » par exemple, avec le renforcement du rôle des laïcs. Aller vers un renouveau par la sainteté.
> « Car le moteur de ce changement n'est pas la société c'est lui, le Christ. C'est lui le Mutant. »

Jean-Michel Rousseau va se vivre comme un prophète pourvu d'une intuition « qu'il s'efforce, dit Monique Hébrard, d'engendrer chaque jour. Plus que berger d'un groupe d'hommes, il se sent "Fondateur" de quelque chose de nouveau » mais une telle ambition suscite des jugements très variés.

[114] Archives Fondacio, Revue Fondations n°1 décembre 1987 page 26.

Le jugement des autres sur le fondateur

Ils sont de nature et de sévérité très différentes.

La première fois que la journaliste Monique Hébrard rencontrera JM. Rousseau, son apparence la surprendra : « Quand j'obtins mon premier rendez-vous…, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir, à la place du "berger" écolo et poétique, un jeune cadre à l'élégance classique stricte dans son costume gris bleu, et à l'allure modeste et effacée. »

Son attitude et son comportement semblent aussi caractéristiques. Du même auteur[115]:

> « Pendant les quatre années où j'ai fréquenté la communauté, le l'ai toujours vu …invisible. Présent certes mais caché. S'effaçant dès que d'autres étaient capables de mener telle ou telle chose, se libérant pour inventer "du neuf". Effectivement, plus que berger, J-M. Rousseau se sent fondateur. Sous l'écorce froide et calme se cachent un cœur de feu et une détermination absolue. Il se sent dépositaire d'une intuition, d'un don de Dieu, qu'il s'estime responsable d'incarner au jour le jour et dont il poursuit sans cesse la réalisation. »

Mais des membres du clergé se positionneront de façon beaucoup plus critique.

Ainsi, le cardinal Suenens, malgré les liens d'amitié et d'admiration qui les unissent[116], exprimera en 1984 un jugement critique dans une note très sévère du 24 août 1984 :

> « Si j'avais à résumer la critique essentielle, du point de vue de l'Église sur le cas de Jean-Michel, je dirais : nous sommes en présence d'un subjectivisme religieux doublé d'un subjectivisme humain (PRH). »
> […]
> « Le subjectivisme religieux : cela veut dire que Jean-Michel se veut en référence directe et 'prophétique' avec l'Esprit Saint, guidé par l'Esprit sans la médiation de l'Église et de la hiérarchie… Ce subjectivisme religieux est l'âme de tous les illuminismes…A comparer avec les 'Free Churches' reliées directement à l'Esprit Saint. »
> […]
> « Ce subjectivisme se double d'un "subjectivisme humain" où l'analyse et la re-analyse du "moi" apparait comme l'expression de la volonté de Dieu sur moi, où l'analyse du moi profond équivaut à la révélation intérieure ».

Après avoir développé ces propos, il conclut ainsi :

> « Le surnaturel est devenu surnaturalisme. Le naturel est devenu naturalisme. C'est le jeu du Mal de faire dévier nature et grâce et d'en briser l'harmonie par un double excès, par le haut et par le bas. »

Le Père Meeûs[117], également en 1984, dans une note sur le fondateur, porte un jugement plus complet mais toujours critique :

> « JM m'apparait comme un être blessé. Sa relation à toute forme, à toute structure d'autorité semble atteinte. Il veut refaire le monde. Il a le tempérament d'un réformateur sur fond de difficulté personnelle. Il croit que PRH l'a guéri, mais son problème est seulement dérivé. Il a développé un talent, une capacité qui confine au génie. Il a une vision religieuse qui, dans son fond, relève davantage d'une religion "mythique" (la Vie, l'Amour, la

[115] Monique Hébrard, *Les nouveaux disciples dix ans après,* Le centurion, 1986, p.97.
[116] Voir le chapitre VII, 1985, les relations entre l'Église et les Fondations.
[117] Le Père Jean Meeûs, SJ, (1929-2016), philosophe et théologien fut auprès des archevêques de Bruxelles le modérateur de mouvements charismatiques.

> Beauté, le Bonheur) que d'une religion "prophétique" (la Révélation, le salut en Jésus-Christ, la grâce, la réconciliation, la nature humaine blessée, l'Église) … Il n'entend que ce qu'il veut entendre. C'est un visionnaire qui risque à la limite d'avoir une attitude schizophrénique devant la réalité. »

Les premiers pas du groupe de prière de Poitiers

À Poitiers en 1973, dans une maison située au 41 de la rue de la Tranchée, appartenant à la famille Rousseau, démarre autour de J-M. Rousseau et Jane un groupe de prière qui va devenir une Communauté chrétienne avec quelques jeunes séduits par l'intuition, désireux au sein d'une communauté de faire l'expérience du Christ, de découvrir en vérité leur vocation et l'appel de Dieu sur leur vie. Le petit groupe grandit progressivement 50 en 1976, 250 en 1980, 560 en 1987.

J-M. Rousseau, s'adressant le 25 août 1986 aux « permanents noyaux » lors des Karellis 1986[118] raconte les débuts :

> « Quand Jane et moi, nous avons commencé à Poitiers dans la Vienne en France en 1973, il n'y avait rien et la première chose que j'ai faite et bien devinez ... Je suis allé voir le curé de ma paroisse qui m'a marié, la paroisse St Hilaire de Poitiers. Le curé Bonneau qui était un vieux curé lui a demandé : Qu'est- ce que tu reviens faire ? »

Et J-M. Rousseau de lui répondre :

> « Je crois que je serai heureux de travailler pour annoncer le Christ aux jeunes … Le problème, c'est qu'il n'y a pas de jeunes dans la paroisse. »

Mais le Père Bonneau lui a cité quelques noms. Alors lui a-t-il dit : « Vas donc les voir ! »

J-M. Rousseau poursuit :

> « Je suis allé les voir et puis on a fait une soirée crêpes avec Jane. Eh oui ! La première soirée crêpes de la Fondation. On leur a dit : "On arrive des USA, on a vécu des belles choses, on a fait un beau voyage. On a rencontré des choses extraordinaires au niveau spirituel…on aimerait les partager avec vous." Ils ont dit d'accord. »

Mais ces jeunes n'avaient pas le profil pour consacrer quelques heures régulièrement chaque semaine. J-M. Rousseau a alors été conduit vers des aumôniers d'étudiants qui, s'ils étaient a priori partants, n'ont pas voulu lui donner des noms de ceux qui pouvaient être intéressés par un groupe de prière et de réflexion. Après un certain temps d'attente, entre deux et quatre mois, « quelqu'un de Limoges est passé un jour en disant : Je sais que tu cherches à faire un groupe de prière et une communauté. »

En fait, cette personne connaissait « quelqu'un » à Poitiers qui recherchait ce type de groupe. Il s'agissait d'Anne Bourgin, puis sont venues deux jeunes religieuses qui ne sont pas restées mais une autre jeune fille s'est jointe : Elisabeth Charrier devenue Le Vallois. Puis douze étudiants sont arrivés et un prêtre, le prieur des Dominicains, et dans la foulée Marie François et Jean-Paul Russeil, étudiants en histoire, arrivés séparément à la fin de 1973.

[118] Archives privées, Transcription de la cassette 6- Face A par Aleth Périn.

« Tout a commencé à partir de là … Je me souviens qu'un soir on était tous les Quatre (JM, Jane, Marie, JP) là à diner…Au cours du repas, j'ai posé des questions sur ce qu'était leur vraie recherche. Voilà ! Ils cherchaient Dieu. On a interrompu le repas et je leur ai dit : "venez, on va prier"…Je prenais l'exemple des actes des Apôtres. Paul dit : "Je souhaite que vous priiez en langues plus que moi, etc."…Marie, plus réservée, ne s'est mise à parler en langues que le lendemain matin… »

Le groupe se constitue.

Réunion de prière le 8 janvier 1975, Jean-Michel s'exprime :

« En priant les uns pour les autres, le Seigneur nous apprend à être des petits enfants, à oser être les uns devant les autres. C'est important que l'Église trouve des hommes et des femmes qui accueillent en petit-enfant et en docilité ce qu'il veut leur donner, parce que l'Eglise ne pourra être ressuscitée que par des personnes qui sauront vivre dans la mouvance de l'Esprit. Maintenant, nous pourrions continuer à partager ce que le Seigneur nous a donné de vivre dans la semaine. »

Réunion de prière du 15 janvier 1975, Jean-Michel :

« La prophétie de ce soir est une invitation de Dieu à nous lâcher, complètement, à son Esprit, à l'accueillir pleinement. »

Week-end communautaire des 18 et 19 janvier 1975. Jean-Michel Rousseau raconte :

« Le Seigneur dit vraiment :"Lâche-toi, lâche-toi !" Le Seigneur dit vraiment :"Existe pleinement, existe, sois qui tu es. Sois qui tu es maintenant ; ne réponds pas timidement." Vivons pleinement qui nous sommes. Oui, Seigneur. Oui, Seigneur ! »
[…]
« Je me souviens de Marc Marener, un Américain. On a prié sur Marc en langues et Marc s'est lâché et il a pleuré…C'était un grand moment pour lui de rencontrer Dieu. Dieu avait répondu. Cette expérience, nous l'avons vécue des centaines de fois. L'expérience aussi du Père XX, Thierry Magnin a dit : même sur les prêtres, l'Esprit tombe ; nous l'avons vécu donc individuellement et puis en groupes, des sortes d'effusion collective. »
[…]
« Quand le groupe est devenu plus important… C'est peut-être 15 personnes, j'ai pris rendez-vous avec l'évêque, Mgr Vion, parti assez vite en retraite et remplacé par Mgr Rozier…Les premières relations d'Église que l'on a vécues au niveau de la hiérarchie…C'est avec le Père Giraud Monier, prieur des Dominicains qui d'emblée a rejoint le petit groupe…Il était très intéressé par le Renouveau Charismatique. Il nous a accompagnés dans les débuts de Poitiers pendant plusieurs années…Et je me disais que j'étais content parce que c'était une présence d'Église explicite dans la Fondation, à l'époque la Communauté … la communauté de l'Aventure. Plutôt que de rester entre eux, le groupe a voulu chercher une autre communauté. Ce fut l'Emmanuel qui commençait à exister. Ils étaient 30 à l'époque… »
[…]
« Le début témoigne assez bien du reste…Nous n'avons pas obéi à beaucoup de conseils, des avis, des suggestions, voire des interpellations ou des critiques qui nous ont été adressées par certains Hommes d'Église, voire certains évêques. À suivre, nous ne serions pas là aujourd'hui. La Fondation serait complètement dénaturée. La Fondation a à être fidèle à l'Église mais n'a pas non plus à être moins fidèle à son charisme fondateur. »

En toutes occasions, J-M. Rousseau affirmera et, en l'occurrence lors d'un week-end de janvier 1975, l'indépendance de ce qu'ils sont ou doivent être individuellement et collectivement : « Nous gardons là l'aspect charismatique : nous prions pour la libération des charismes, pour recevoir la plénitude de l'Esprit. »

Que peut-on retenir de cette période fondatrice ?

Le groupe a un site et des locaux. Le couple n'a pas l'air inquiet de l'avenir et les questions d'intendance passent au second plan. Mais le projet n'est pas précis. Le souci d'indépendance de J-M. Rousseau l'a conduit à ne pas accepter d'aide extérieure et à s'appuyer sur des individus. Dès le départ la démarche est très indépendante. Il n'y a pas de relations avec l'Église en tant qu'institution mais avec des « gens d'Église ». Les liens personnels l'emportent sur les relations institutionnelles.

En outre, nous sommes loin des universités américaines où les religions peuvent être extraverties et affichées comme un élément d'identité, et où la chose religieuse peut s'y vendre en concurrence, comme un produit qui s'adresse à un public donné. La France est un pays laïc où la foi doit rester du domaine privé et son expression doit suivre les chemins connus. Le Poitou est un pays de bocage, le paysage y est dessiné par les clôtures !

*

La Communauté Chrétienne de Formation (CCF)

C'est en septembre 1974 que naît, à partir du groupe de prière, « la Communauté Chrétienne de Formation » qui va permettre à de jeunes adultes de recevoir, pendant une année renouvelable, une formation sur « le triple plan de la relation à Dieu, de la construction de leur personnalité (PRH), et de leur intégration dans une communauté »[119].

Progressivement des CCF vont surgir dans plusieurs diocèses de France. Les responsables seront Jean-Paul Russeil et Marie François.

Les commencements

La communauté de Poitiers est née dans la suite du groupe de prières, en septembre 1974 à Poitiers au 41, rue de la Tranchée. Pourquoi ce nom ? Voici l'explication donnée par J-M. Rousseau :

> « Si nous nous appelons « Communauté de Formation », ce n'est pas, pourtant, que la communauté de Poitiers soit d'abord si fondamentalement un centre de formation, c'est que, dans les premiers temps de son émergence collective, elle mit la priorité à la formation, c'est-à-dire à la transformation de toute la personne dans le Christ...Pour qu'apparaisse la Communauté chrétienne, cellule de ce monde nouveau, nous avons dû commencer par les fondations : Jésus-Christ, la formation, la communauté. Il nous a fallu faire de notre mieux pour engager un processus qui tende à mener vers la pleine émergence d'une cellule d'Église véritable, c'est-

[119] Grascoeur D., auteur d'un « Historique de Fondacio » d'après les archives du diocèse de Versailles, et « Les Fondations Rousseau dans le diocèse de Versailles sous l'épiscopat de Mgr Simonneaux, 1980-1988 ».

> à-dire un corps du Christ qui enfante réellement les hommes à eux-mêmes et à Dieu… À travers ce processus, au fil des mois et des années, et avec les difficultés qui sont le lot de tout cheminement, le germe initial commence d'éclore. »[120]

La communauté changera plusieurs fois de noms : la communauté de Poitiers, l'Aventure, les Fondations du Monde Nouveau en 1987 devenus Les Fondations pour un Monde nouveau, puis Fondacio à partir de 2002.

Pour le Père A. Rochais, fondateur de la méthode de développement personnel PRH qui a eu un impact fort sur le démarrage de la CCF, puis sur son socle intellectuel, « la naissance d'un groupe présente quatre caractéristiques : un but, une structure, une interaction et des valeurs communes… Comment peut-il devenir communauté ? C'est sur les valeurs communes qu'il faut prioritairement faire l'unité ». JM. Rousseau va tenter de s'y employer.

Les valeurs communes vont surgir à travers activités et modes de vie, et ceux-ci sont multiples : les temps de partage, de prière et de louange ; les maisonnées résidentielles ou non, l'accompagnement, les fêtes, la formation fondamentale, les retraites doctrinales des foyers de charité, la formation biblique proposée par Mess'Aje (Père Jacques Bernard, Lille), la formation humaine et spirituelle des sessions PRH… Tout cela devient nécessaire. « Cela s'ajoute à la formation de base vécue en communauté qui vient d'abord de la puissance transformante de toute la personne dans le Christ. Aujourd'hui, une réalité d'un autre type apparaît…cette réalité nouvelle, dont l'Eucharistie est le centre, est éminemment "communauté chrétienne". »[121]

Au fil de la croissance de la communauté, au-delà de la grande maison de la rue de La Tranchée, on trouve dans le même document :

> « Une douzaine d'autres maisons ou appartements dans la ville de Poitiers ou aux alentours (dont un vieux moulin à La Puye au pied du Couvent des Filles de la Croix) accueillent les maisonnées de vie. Les autres membres de la communauté ont leur appartement individuel, chambre ou studio. Mariés ou célibataires, de 25 ans d'âge moyen, tous les membres de la communauté sont engagés dans la vie professionnelle et sociale habituelle. En même temps, leur vie est fondamentalement différente. Un grand désir les habite : que Dieu soit premier dans leur vie. »

Le 9 octobre 1975, J-M. Rousseau envoie une « lettre-circulaire aux membres du groupe de prière charismatique de Poitiers » avec pour objectif de leur indiquer qu'à l'avenir, il ne pourra plus assumer la responsabilité de leur groupe car il veut se consacrer entièrement à l'expansion de la CCF. A cette lettre qui est une forme d'adieu, car il ne veut que des jeunes, est annexée une note de problématique sur l'évolution de la CCF. Il précise tout d'abord ce que n'est pas la communauté :

- **« Ce n'est pas un groupe de prière** : même si pour ceux qui y participent la prière tant personnelle que communautaire est importante.
- **Ce n'est pas un organe de dépendance du Renouveau charismatique** même si la vie charismatique est accueillie avec les dons spirituels, composante normale de la vie de la Communauté.
- **Ce n'est pas un organisme de formation** dont la finalité serait de promouvoir des cours, sessions ou rencontres. Pourtant l'aspect formation y est très développé.

[120] Archives Fondacio, Note Jean-Michel Rousseau, 1975.
[121] Archives privées, « Histoire Sainte ».

– **Ce n'est pas une communauté de base** qui regrouperait des jeunes cherchant d'abord une vie ensemble d'un type différent de la société actuelle. Pourtant ceux qui y participent se sentent engagés en Église dans un renouveau sociétaire fondamental. »

Mais il ne dit pas vraiment ce que c'est !!

En octobre 1975, il y a 45 membres de 20 à 30 ans, venus de toutes les régions de France. Comment devient-on membre ?

> « Entrer en communauté suppose un appel de Dieu qui doit donc être reconnu par la Communauté. » Les motivations de ces jeunes, « c'est en premier la soif de Dieu, la soif de vivre leur être dans une plénitude de vie, et de vie chrétienne…Dès lors, il est important pour eux de découvrir qui ils sont, de devenir solides dans leur être, enfoncés dans l'amour, dociles à la vie profonde de l'Esprit en eux. »

J-M. Rousseau met l'accent sur la difficulté de se former par soi-même, d'où « l'importance d'un lieu privilégié de prière, de partage et de formation ». Le type de vie des personnes peut varier. Ils sont nombreux à être étudiants ou engagés dans la vie active. Certains « se dirigent vers un service d'Église, ou une vie consacrée. Ils travaillent alors souvent à mi-temps hors communauté, ou à plein temps en communauté. »

J-M. Rousseau essaie de répondre à toutes les questions que peut se poser un candidat : la situation de la Communauté dans l'Église, l'importance de la formation (il répond qu'elle sera de 150 jours en 1975 par le biais de sessions et de week-ends), les revenus de la communauté (« elle est pauvre parce que chacun partage tous ses revenus…Cependant jusqu'à ce jour, les problèmes se sont tous résolus), les relations garçons-filles (il existe « une affection vraie et de réelles amitiés. Les relations sont vécues avec santé, dans un climat de liberté et de franchise... »).

Quant aux relations avec l'Église, il est assez disert sur le positionnement de la Communauté de Formation « qui se reconnaît pleinement d'Église. Un des traits, écrit-il, qui me frappe à cet égard est l'attachement que les jeunes ont pour le Saint-Père et leur évêque…La tradition de l'Église est présente dans la Communauté mais « **elle sera, pour la part qui lui reviendra, un lieu de Renouveau dans l'Église**…Ces jeunes perçoivent déjà comme un appel à se laisser engager par l'Esprit dans les voies nouvelles qu'Il voudra pour son peuple. » Il fait part aussi de l'approbation des évêques à ce qu'ils sont : regroupement de jeunes, œcuménisme…

Avec pragmatisme, il finit par la mise en place de week-ends d'introduction, dits Week-ends A, animés par la communauté elle-même dont la puissance évangélisatrice constitue le cœur du réacteur dans le recrutement. Le week-end A est au centre de ce processus ; il est le fer de lance de leur réputation : selon Monique Hébrard qui a participé à l'un d'eux, « pendant deux jours se sont enchaînés les chants, les témoignages, les temps de réflexion personnelle, de partage en groupes, de silence et les temps d'enseignement. » Elle en fait une description élogieuse dans son livre sur *Les Nouveaux Disciples* :

> « Nous avons été pris en charge, accompagnés, embarqués dans l'aventure avec quelques réticences peut être au début, puis une participation et un enthousiasme croissants pour arriver au point culminant d'émotion avec la cérémonie pénitentielle et la messe du dimanche soir ».

Dès septembre 1975, ces jeunes étaient une quarantaine à vouloir intégrer la communauté, indépendamment du groupe de prière. Ils seront 65 en 1976, 115 en 1977, 180 en 1978.

Objectif, composition et organisation de la Communauté

L'objectif premier de J-M. Rousseau était d'atteindre, à l'instar des Pentecôtistes d'Amérique du Nord, un public d'étudiants et ou de jeunes adultes parce que, dit-il :

> « Il fallait faire quelque chose de radicalement neuf et parce que les jeunes sont plus prêts à s'ouvrir à la nouveauté. J'étais frappé par le désarroi d'un monde qui n'a plus de points de repère. Il fallait donc commencer par restructurer des jeunes, leur redonner des points de repère. Quand la personne est recréée dans le Christ, sa vocation peut apparaître, et elle devient plus capable de suivre l'Esprit. Dieu peut faire émerger ce qu'Il désire. »

Une étude a été réalisée sur la population de cette Communauté Chrétienne de Formation de Poitiers en 1978 par un doctorant de l'Institut catholique de Paris, le Père Louis Brindejonc.

> « La communauté de Poitiers est apparue il y a 6 ans en 1974. Elle compte aujourd'hui (début 1981) 200 personnes dont 20 enfants et une vingtaine de couples, âgés de 25 ans en moyenne ; ces jeunes adultes se sont rassemblés de diverses régions de France, voire de Belgique quittant leur cadre de vie habituel pour participer à cette réalité nouvelle. C'est pour vivre une vie intense dans le Christ et devenir pleinement qui ils sont qu'ils se sont regroupés. Tous ont l'ardent désir de devenir ouvriers du Royaume. »

La communauté de Poitiers bénéficie à l'origine d'une organisation simple et efficace. Il y a **deux structures** principales ; « La Maisonnée » qui est l'unité de base et l'instance de gouvernement que constitue « Le Corps Pastoral ».

Chaque maisonnée comprend cinq à six personnes qui se rencontrent régulièrement pour des activités spécifiques : prière, partage, détente, recherche, repas en commun. Les maisonnées non résidentielles impliquent des rencontres un soir par semaine et des week-ends. Les maisonnées résidentielles ne concernent en principe que les jeunes toujours présents en deuxième année qui au quotidien partagent leur vie. En 1978, il y a sept à huit maisonnées résidentielles réunies autour de vocations particulières : accompagnement, animation, accueil, responsabilités de maisonnée.

Le Corps Pastoral est dirigé par le Fondateur aidé de 3/4 personnes qui composent l'autorité de discernement pour l'entrée dans la communauté, pour sa bonne marche et le contrôle des services comme l'équipe d'animation (environ 15 personnes) ou les responsabilités d'animation pastorale…La répartition dans les différents services est faite selon les besoins de la communauté, en tenant compte si possible des demandes de chacun.

Entrer dans la communauté

Pour J-P. Russeil, responsable de la CCF, dont les propos sont rapportés :

> « Entrer à la Communauté de Poitiers, ce n'est pas entrer en Religion, c'est 1) chercher Dieu, 2) se laisser entrer sur le chemin de transformation intérieure pour devenir pleinement qui l'on est, 3) accepter de vivre cette transformation dans ce Corps du Christ qu'est la communauté, selon sa grâce spécifique avec toutes ses exigences. Les exigences de la vie communautaire, c'est entre autres choses, le temps consacré à la formation

individuelle, les réunions communautaires, la vie de maisonnée, le service des frères, la proclamation de la Bonne Nouvelle. »

Deux critères figurent dans les documents de la CCF[122].

> « Les deux questions clés que nous posons pour le discernement d'entrée en communauté sont les suivantes :
> – Cette personne a-t-elle véritablement l'ardent désir de donner sa vie au Christ et de vivre dans son Esprit ?
> – Cette personne pourra-t-elle, sans problèmes trop importants pour elle et pour la communauté, suivre la vie et l'avancée communautaire, telles que nous les pressentons pour l'année qui vient ? »
>
> De plus, "chaque personne demandant à entrer en communauté est connue de plusieurs personnes du Corps pastoral, du groupe d'animation, du groupe d'accompagnement." Des membres de ces trois entités font partie des deux commissions de discernement. »

Au fil du temps, la procédure d'adhésion va se structurer et se durcir. L'entrée dans la communauté n'aura lieu qu'au terme de trois semaines de formation qui comprennent quatre week-ends et une session de cinq jours portant sur les sessions suivantes : « Vers une vie nouvelle », « L'amour du Christ », « Ouvriers du monde nouveau » et « Les chemins de ma croissance ». Non seulement l'adhésion fera l'objet d'une complexité de plus en plus sophistiquée et intrusive mais elle sera soumise au choix personnel du Fondateur. Il faudra remplir un dossier de quinze pages sur sa propre personne avec des questions jugées indiscrètes par nos interlocutrices, et l'une d'elles nous dira que « J-M. Rousseau choisissait ses proies, certaines d'entre elles sortant de l'entretien en pleurs ou en état de délabrement ».

Sociologie des membres

Quant aux membres de la communauté, d'où viennent-ils ? D'après l'étude de L. Brindejonc, la plupart des jeunes membres « viennent d'un axe Nord-Sud, qui va du Pays Basque à la Région parisienne, avec une densité particulière en provenance des Pays de Loire, de Bretagne et de Vendée. Très peu venaient de Poitiers… ». À partir de 1978, la population se diversifie, venant de Belgique, de Suisse et d'Angleterre.

Cette même étude réalisée au début de 1978 montre une proportion importante d'hommes : 53 sur 117, soit 45%, ce qui est inhabituel par rapport à la moyenne dans ce type de communauté. Par ailleurs, le nombre de célibataires est majoritaire : 43 hommes et 56 femmes, les mariés étant peu nombreux : 12 hommes et 8 femmes, soit 17% de l'ensemble.

L'enquête sur la situation professionnelle révèle une majorité de cadres moyens (59%) et en y ajoutant les cadres supérieurs et professions libérales, on aboutit à 65%. Les agriculteurs et personnels de service sont peu représentés et les ouvriers encore moins. Cependant l'absence de ressources en matière d'emplois hors de la communauté dans le bassin de la Vienne va engendrer un abaissement des fonctions à plein temps ou à mi-temps que la plupart d'entre eux sont contraints d'exercer pour subvenir à leur quotidien, notamment par rapport aux qualifications initiales. La plupart des membres sont salariés. Ils subviennent à leur quotidien mais aussi à la formation dont ils bénéficient et au fonctionnement de la communauté par le versement d'une dîme correspondant à 10 à 14% de leurs revenus.

[122] Archives du diocèse de Versailles, Notes de Jean-Michel Rousseau sur la Communauté, 1978.

Par ailleurs, 80% ont été scolarisés jusqu'au bac et plus de la moitié a bénéficié d'une formation supérieure. 59% ont suivi le primaire dans l'enseignement privé et 52,5 au niveau du secondaire. Ils ont aussi fréquenté presque en totalité des mouvements de jeunesse à caractère confessionnel : 115 sur 117. Les trois quarts des membres de la CCF ont vécu au sein de familles très pratiquantes. Enfin leurs parents sont issus pour un grand nombre des couches populaires du monde agricole et commerçant.

La CCF semble attirer de jeunes adultes souvent fragiles, en mal de certitudes, notamment sur le plan religieux. Ils éprouvent des difficultés à se construire au sein de cette société de doutes et en proie au mal de vivre. Le discours tenu dans cette communauté les renvoie à des valeurs précises et solidement affirmées. Ils vont intégrer cette échelle de valeurs à leur propre univers. « Les grands axes de la foi chrétienne », dit L. Brindejonc, « y sont réaffirmés avec force et constamment. Toute la réflexion se déploie sur le projet de Dieu dans le monde. Il s'agit d'accueillir une pensée, une vision du monde, de l'Église, de la place et du rôle de la communauté. » Dans les témoignages entendus, la dimension religieuse apparaissait fondamentale.

La CCF leur apparait aussi comme un lieu de vie : « Entrer à la communauté, c'est expérimenter la vie, un lieu de relations autres entre les membres. Certes les tensions demeurent et ce n'est pas évident de vivre ensemble, mais il y a un tel vouloir commun de compréhension, d'accueil, de respect, de tolérance, de partage, que finalement il y fait bon vivre… »

Vivre dans la communauté

L'année est divisée en deux : de septembre à décembre, c'est le temps de la formation et de la construction de la communauté et de janvier à juillet, c'est le temps de la mission. La communauté organise plusieurs sessions d'évangélisation ouvertes à d'autres jeunes de leur connaissance. Pour ce faire, il y a un lourd travail d'animation de la part des équipes responsables : préparation de témoignages, conférences, chants, prières, jeux scéniques…Cette dynamique d'animation est très professionnelle. JM Rousseau l'a apprise et intégrée lors de sa formation chez Carnegie Dale Training mais il a pu aussi voir dans les manifestations des mouvements charismatiques au Canada et aux États-Unis l'adoption de ces méthodes qui donnent aux acteurs une constante apparence d'optimisme, de positif et de réussite.[123]

La vie qu'ils y mènent est structurée par la prière personnelle, la réflexion personnelle, l'écriture de son vécu, le partage en petits groupes, l'accompagnement, les week-ends d'évangélisation, les week-ends « peuple » (regroupant deux fois par an les membres des diverses fondations), les retraites spirituelles et les sessions de formation.[124] La formation en principe dispensée est puisée à plusieurs sources : le renouveau charismatique pour la spiritualité, PRH pour la formation humaine, un foyer de charité (La Roche D'Or) pour la formation doctrinale, Mess' Aje pour la formation biblique.

« À la fin de l'année, un bilan individuel est demandé aux membres de la communauté. Après discernement, les membres qui le désirent sont invités à renouveler leur appartenance à la communauté. »

[123] Cf. témoignage n°54 du 6 mai 2026.
[124] Père D. Grascoeur, archiviste du diocèse de Versailles, auteur d'un « Historique de Fondacio », rapporte le témoignage du P. Carlos Aldumate, ancien recteur de l'université de Santiago (Chili), 1982.

Jean-Michel Rousseau estime, à cette date (1978), qu'il y a une grande souplesse dans la vie de chacun :

> « Il n'y a pas un unique berger et nous vivons un type d'obéissance différent de celui de certaines communautés… Notre communauté est une puissance de régénération particulièrement importante parce qu'elle est peu contraignante et qu'elle favorise la personnalisation des gens. Naissent ainsi des vocations nouvelles et très personnelles puisque la priorité est donnée à l'émergence de l'être et de la vocation. Notre but est dans un premier temps de construire des personnes solides humainement et spirituellement, autonomes par rapport à la communauté. »

Mais en vérité …

Ces propos de J-M. Rousseau nous semblent décalés de la réalité au regard des témoignages reçus. Le fondateur et ses proches exerçaient un pouvoir quasi totalitaire sur les personnes, leur emploi du temps et leur devenir. En effet, c'est la CCF qui définit elle-même le champ de la liberté par l'élaboration de ses frontières et de ses règlements pour l'admission de ses membres et la vie en groupe.

J-M. Rousseau, et même ses « Fils » et « Filles », dès le départ, ont eu tendance à rapporter de façon idyllique la vie menée dans la CCF. Or, les nombreux entretiens que la commission a menés (environ une centaine) nous ont permis d'en recueillir de tout autres échos.

On nous a rapporté des abus comportementaux dès 1976, rue de la Tranchée. Une surveillance mutuelle constante, une hiérarchie d'autant plus rigoureuse qu'elle ne veut pas apparaitre comme telle, une précarité individuelle qui fragilise les membres (surtout les femmes), la volonté de déplacer les individus comme des pions en modifiant brutalement les responsabilités et les projets avec une propension à faire quitter les études universitaires en cours, cantonner ces jeunes femmes dans des tâches ancillaires, les infantiliser jusqu'à ce que l'une d'entre elles se promène toute la journée avec un biberon !...

Comme l'écrit Franck Le Vallois dans *Les Naufragés de L'Esprit :*

> « Combien de larmes de douleur avons-nous vu couler chez ces jeunes filles, en particulier, toutes données à la "cause" et jamais en sécurité quant à leur avenir ? Non seulement elles avaient quitté leurs amis, leur région d'origine (parce que la "permanence" supposait la "disponibilité pour Dieu", donc la mobilité.), non seulement elles voyaient passer les années avec la peur de finir "vieilles filles", mais en plus, elles ne voyaient jamais arriver les ressources minimales nécessaires et craignaient toujours l'échec…et le rejet automatique du "paradis". »

La communauté fait vivre ses membres dans un « climat d'euphorie et, à la limite, d'envoutement » comme l'écrira le Père Meeûs un peu plus tard en 1984. Il ne transparaît aucun problème apparent. C'est le même processus d'aliénation religieuse qui conduit à la constitution des sectes. »

*

Ce qu'était vraiment la Communauté chrétienne de formation

La communauté vit, agit et se perçoit comme quasi autonome. Certes, elle recherche la caution de l'Institution, en l'occurrence de l'Église, mais au fond n'agit elle pas vraiment à sa guise ? « Le principe fondamental d'action semble être Dieu qui inspire le fondateur…mais la vraie légitimité de l'action ne serait-elle pas surtout le charisme du Fondateur ? »[125]

Faisant référence aux travaux d'un chercheur, Jean Seguy, directeur de recherche à l'EHSS, *Les sociétés imaginées, Monachisme et Utopie*[126], L. Brindejonc va utiliser différents concepts pour répondre à ces questions : le groupement volontaire, la radicalité et la soumission au fondateur.

Le groupement volontaire

La CCF apparait comme une réalité autonome. Il suffit de reproduire des passages de notes de J-M. Rousseau écrites entre 1974-1978 :

> « La CCF est une réalité en elle-même, elle forme un tout, elle a une identité propre originale. »
> « Elle se veut souple et docile dans les mains de Dieu et toujours à la recherche de sa volonté. »
> « Ce qui est apparu à ce jour l'a été à partir d'une intuition de base qui s'est déployée et incarnée peu à peu, en fidélité à ce que Dieu voulait et montrait au pas à pas dans la communauté elle-même. »
> « Être vitalement relié au don, à la grâce qui repose sur la réalité d'ensemble. »

JM Rousseau édicte les exigences de la vie communautaire et son organisation interne. Il a créé l'organe de direction que constitue « le corps pastoral » et c'est lui qui décide des grandes orientations.

> « La communauté se gère elle-même sans se référer à une instance autre, au moins en ce qui concerne sa vie intérieure…Elle a conscience de décider de son destin, plutôt que de le recevoir directement de Dieu. » … Néanmoins, « constamment, les membres de la communauté suivant l'équipe pastorale et le fondateur font référence à Dieu. » … Donc, « sa légitimité, elle ne la tire pas uniquement d'elle-même. »[127]

Toujours, J-M. Rousseau fait croire qu'il tire sa légitimité de Dieu dont il est seul garant. Quant à l'intérieur de la communauté, le vécu peut être tout autre. Lorsque Jane passe en revue les prestations de ménage que vient de faire chez elle une des membres et qu'elle lui fait une remarque du genre : « Le cuir n'est pas assez frotté ! », le contexte devient plus rugueux. Certaines jeunes femmes vont devenir les employées de maison du couple fondateur ou intendantes de certains prélats et, durant certains week-ends, hôtesses de chefs d'entreprises réputées.

[125] Étude de la communauté de Poitiers par L. Brindejonc, nov.1981.
[126] In Annales Économie, Société, Civilisation, Mars-Avril 1971.
[127] Archives Fondacio, Thèse de L. Brindejonc, Étude de la communauté de Poitiers, p.141.

La radicalité

La CCF semble tenir sa légitimité non seulement de son intuition, du don qu'elle a reçu, mais aussi de l'Église, ce qui ne va pas de soi ! Au chapitre VII seront analysées les relations tendues que J-M. Rousseau a maintenues avec l'Église et ses membres. Cette situation conflictuelle était surtout due à la volonté d'innovation du fondateur par rapport à l'Institution et à sa pratique.

La soumission au charisme du Fondateur

Elle caractérise le groupement volontaire. Lorsque l'on analyse l'histoire des principaux groupes issus du mouvement charismatique, on ne peut que constater, dans quasiment tous les cas, une certaine dérive à la fois utopique, sectaire et totalitaire[128]. Ces groupements se donnent une capacité d'influencer même s'ils n'exercent que très peu de pouvoir temporel. Leur fondateur a l'autorité de quelqu'un qui vit de Dieu. Cette caractéristique est également propre à la plupart des ordres religieux.

Le fondateur de la CCF donne par son comportement, ses écrits, ses paroles, son action une dimension eschatologique comme la plupart des fondateurs de groupements de ce genre. Le Fondateur « connaît » le dessein de Dieu. « Il bénéficie d'une science particulière par des révélations ». J-M. Rousseau place la communauté « sous la mouvance de l'Esprit » :

> « La CCF est perçue par ses membres comme "s'originant" dans une initiative de Dieu. Dieu semble vouloir susciter là un lieu dans lequel du nouveau puisse apparaître dans l'Église. » … « L'Église a à se laisser enfanter par ses propres enfants, ce que nous faisons en tant que cellule d'Église. »[129]

La communauté a donc pour tâche d'aider l'Église à enfanter un monde nouveau mais cet objectif n'est devenu possible que parce que la communauté elle-même a été enfantée par Dieu, donc par l'Église, ce qui lui confère une « légitimation circulaire ». Jean-Michel Rousseau :

> « Je perçois que bientôt son seul Pasteur (de la communauté) serait Jésus. Lui seul la guiderait. De fait aujourd'hui je ne décide plus de la marche de la communauté de Poitiers. Dieu vit de l'intérieur suffisamment l'être collectif et un nombre assez grand de personnes pour que je n'aie plus qu'à reconnaître et suivre ce que l'Esprit dit et accomplit. Je garde pleinement mon rôle de responsable et de fondateur qui est essentiellement d'être point d'unité, garant de l'identité, d'accueillir et de promouvoir avec d'autres, la vision pastorale de l'ensemble. »[130]

Ce que voulait vraiment la CCF

Pour parvenir à engendrer une Église nouvelle, la communauté de Poitiers va tendre vers des objectifs qui apparaîtront comme la poursuite de valeurs affirmées.

---

[128] F. Le Vallois, *Les Naufragés de l'Esprit*.
[129] Archives Fondacio, Notes de J-M. Rousseau évoquées par L. Brindejonc.
[130] Archives Fondacio, Notes de J-M. Rousseau sur la communauté extraites de la thèse du P. Brindejonc.

La priorité à Dieu constitue la valeur essentielle pour J-M. Rousseau :

> « La communauté de Poitiers rassemble des hommes et des femmes qui tournent en priorité leur regard vers Dieu, qui désirent de tout leur cœur se laisser sans cesse créer par le Père, unir au Christ, mouvoir par l'Esprit. Ils veulent être ensemble signe et instrument du Salut parmi les hommes. »[131]…
> « Dieu a eu l'initiative du commencement de la fondation de la communauté. Comme à d'autres groupes d'hommes dans l'Église, hier et aujourd'hui. Dieu a proposé de faire alliance avec nous (1973-1974) ; nous avons répondu affirmativement. »

« Dieu fait alliance avec nous », la formule est prétentieuse mais fréquente.

La priorité à la construction de la personne : cette priorité est presque aussi forte que la précédente car elle constitue, comme nous l'avons signalé, le second critère d'entrée dans la communauté. « La personne est perçue comme le lieu de l'actualisation du Salut de Jésus-Christ. C'est vraiment en elle que se vit l'Alliance. D'où l'importance que la personne soit réceptive à Dieu, docile à son action transformante. » La réalisation du Salut se vérifie en fait à travers le plein épanouissement de la personnalité. La formation humaine et spirituelle apparaît essentielle et, pour ce faire, sont utilisés : une méthode (PRH) qui tiendra une place prépondérante dans la formation[132], des sessions, des week-ends, des rencontres... L'objectif est d'aider la personne à vivre en fidélité à elle-même et à Dieu.

La priorité à la construction de la communauté chrétienne

Laissons s'exprimer J-M. Rousseau[133] :

> « La communauté s'appelle elle-même communauté de formation. L'accent est mis sur la formation humaine et spirituelle de ses membres … Elle se veut souple et docile dans les mains de Dieu et toujours à la recherche de sa volonté… La communauté, c'est encore un lieu d'émergence des vocations, une école de "pasteurs", une pépinière de "novateurs" ... Elle a une puissance de conversion auprès des jeunes adultes ».

La communauté est aussi pour le fondateur un lieu d'évangélisation : « Dans sa nature profonde, la communauté est une cellule d'Église de base ; sa mission : mettre l'Église sous la mouvance de l'Esprit ».

La priorité à l'évangélisation et à la construction du Royaume

C'est une priorité qui va de soi pour un groupe chrétien. Les week-ends d'évangélisation qui ont lieu au printemps et en juillet, ce sont « des temps forts qui permettent à la communauté de se dire, d'exprimer ce qui la fait vivre, la motive : Jésus-Christ, et comment ils entendent être "ouvriers" de ce monde nouveau en devenant témoins du Christ. »

Les quatre priorités de la communauté doivent aboutir à un seul but : C'est **« se laisser transformer par Dieu pour transformer le monde ».**

---

[131] Archives Fondacio, Notes de J-M. Rousseau sur *Communauté de Poitiers et émergence des vocations*.
[132] Le chapitre XII lui sera consacré dans le rapport.
[133] Toujours dans la thèse du P. Brindejonc.

Conclusion

Dès 1975, à la demande de jeunes de divers diocèses ayant participé à une session, la Communauté chrétienne de Formation de Poitiers va être amenée à essaimer dans les diocèses où résident ces jeunes (Lille, Rennes, Strasbourg, Nantes…). Mais, à partir d'octobre 1978, le fondateur et son épouse partent dans les Alpes Maritimes à Biot. Les services généraux des Fondations vont les rejoindre à Biot jusqu'en 1983 pour déménager ensuite à St Germain-en-Laye, rue des Chenets, puis s'installer à Montesson à partir de septembre 1986.

De nombreuses nouvelles entités vont surgir et s'implanter en France et à l'étranger. La Communauté Chrétienne de Formation sera fermée à Poitiers en 1983, en raison d'un nombre insuffisant de membres provenant du Poitou. Mais son siège va se déplacer à Biot : le lieu s'appellera « l'Olivaie », en septembre 1987, la CCF sera délocalisée à St Germain-en-Laye. En Ile-de-France, elle aura deux centres communautaires : rue de l'Abbé Groult à Paris XVè et St-Germain-en-Laye.

Cette évolution s'est traduite par une « transhumance des sites », de direction et d'action, qui va diluer le rôle de la CCF dans un ensemble plus vaste, ce qui va la faire changer de nature. Une nébuleuse nouvelle va progressivement apparaitre composée d'entités diverses correspondant chacune à une mission et un public différent.

Par ailleurs, sur le plan intellectuel, J-M. Rousseau va conceptualiser le système. S'adressant à des « clientèles différentes » il va créer des formations plus diverses et plus élaborée (CIRFA). Un document[134], intitulé « Histoire de l'Alliance d'octobre 72 à mai 1977 » récapitule ces différentes étapes spirituelles qui apparaissent comme un cycle initiatique selon lequel, au cours de cette période, la communauté est passée d'une étape spirituelle à l'autre, partant de « être harmonieux », « être en vérité » et « devenir enfant » (année 1974) à « Jésus-Hostie » et « émergence du don » (janvier 1977). Il y a un lien entre les concepts et les institutions, les visions prophétiques et les organes créés.

Jean-Michel Rousseau voit l'évolution de sa communauté, de ses communautés, comme une succession de défis humains, de réorganisations, d'actes d'humilité[135], de prophéties, de miracles … Mais, comme au « jeu de l'oie » le chemin parcouru semble se refermer sur lui-même comme si l'aventure s'arrêtait là. De plus, à cette époque (1976/77), J-M. Rousseau est confronté à la concurrence des animateurs PRH d'André Rochais, qui attire certains membres de la CCF.

S'ouvre pour lui un temps d'hésitation et d'incertitudes.

[134]CNEF : Archives de la Conférence des évêques de France. Fond l'Heureux, dossier CCF, mai 1977.
[135] « Donner notre petite goutte de vie ».

CHAPITRE VI

1977

Une année charnière

par Brigitte Debernardy

Si 1980 marque le début du déploiement effectif de ce qui va devenir les Fondations du Monde Nouveau (FMN), c'est deux ans plus tôt que J-M. Rousseau s'est décidé à l'engager. En effet, dans des notes personnelles trouvées dans les archives, on le voit, à partir de février 1977, s'interroger sur la possibilité de quitter la CCF et de déménager. 1977 -et 1978 à sa suite- sera donc une année de bascule et de choix qui se concrétiseront progressivement ensuite. C'est une année décisive qui donne des clés de compréhension de la suite de l'histoire de la communauté.

Le nouvel ancrage de J-M. Rousseau dans ce qu'il perçoit être le plan de Dieu

En effet, à cette époque, J-M. Rousseau ne se sent pas aller bien. Son malaise a plusieurs causes : morales, physiques et spirituelles. Il constate l'attraction qu'exerce PRH sur les membres de la CCF, notamment sur certains de ses animateurs, attraction qui met sa parole en concurrence en quelque sorte. Avec cette nécessité de veiller à l'unité d'un groupe qu'il faut rassembler quand l'éparpillement le menace, la conduite de la CCF est pour lui une lourde charge mentale et la tentation de renoncer va de pair avec une lassitude qu'il évoque à de nombreuses reprises. Il aspire à autre chose, à du neuf. Il s'est donné sans limite à cette mission qui l'a absorbé entièrement, y entraînant Jane malgré elle sans se préoccuper de ses besoins, ce qu'il se reproche maintenant. Il souffre surtout de ne pas avoir le temps de descendre en lui-même pour explorer des parties de son être encore inconnues de lui et où Dieu l'attend. Durant cette période, il lui semble qu'il n'a plus la même proximité avec Dieu et il a soif de l'entendre de nouveau. Parfois, dans des moments d'abattement, il se demande s'il n'a pas été infidèle à la mission que Dieu lui a confiée. Il passe alors en revue son action pour finalement conclure qu'il a été docile à l'Esprit et a agi comme Dieu le voulait.
Dans la sorte de journal qu'il tient en février 1977, on voit progressivement se fixer sa décision :

> « Face au déplacement des jeunes vers André, Dieu me demande une docilité, un abandon total à ce qu'il pourrait vouloir. […] Je croyais souffrir de ce que eux prenaient de la distance. C'est moi qui en prends ce moment, suis en train d'en prendre. J'ai soif de me retrouver seul, de prendre du temps pour moi, de m'enfoncer en moi et découvrir de moi des profondeurs nouvelles […] Pour l'instant, je vis une dilatation intérieure à la pensée de me retrouver devant une période où je pourrais prendre soin de mon être, cheminer avec mon Dieu, accueillir le don. J'ai soif de nouveau de moi et du nouveau de Dieu. Pour cela, il me faut du temps, des énergies, le goût de le faire, de la droiture et de la fidélité. Et là, Dieu me modèlera et me conduira dans du

> nouveau, nouveau de moi, de lui, de son don et de son Église aujourd'hui. […] J'ai donné à la communauté tout ce que je pouvais donner durant ces dernières 3 années. Il y a comme un seuil de maturité que nous avons atteint dans le corps communautaire (Jésus hostie, harmonie des êtres, des relations des services, etc.) Pour pouvoir la conduire plus loin, il me faut d'abord me recevoir de Dieu dans mon être. […] »[136]

Le lendemain, J-M. Rousseau écrit :

> « Dieu me met en disponibilité. Je mets la dernière main parce que j'ai encore à faire avant de partir. Ma tâche est de laisser la Communauté en état de se suffire à elle-même. Elle est née, elle a grandi, elle ne dépend plus de moi comme auparavant. Peut-être lui est-ce un bien d'ailleurs que je m'en aille. Elle a à croître encore et devenir adulte. Pour moi, j'ai l'impression que la réalité intérieure qui m'habitait depuis longtemps s'est incarnée et que s'achève ma mission dans la modalité que j'ai vécue jusqu'à ce jour. Ce qui est né n'est qu'un germe encore, mais il est sorti de terre, il est fort, et la croissance est assurée. Qu'est-ce que Dieu veut de moi maintenant ? Je sens comme un déplacement du point d'application de ma mission. Je vis une certitude fondamentale. Le premier mouvement que j'ai à vivre est d'enfoncement, en moi et en Dieu. J'ai d'abord à explorer du nouveau de moi, du nouveau en moi. J'ai à passer du temps avec Dieu. Il a à me former et à me parler. Depuis que Jane est entrée dans cette phase nouvelle, je sens Dieu à l'œuvre de manière nouvelle dans notre relation. J'ai à passer du temps avec Jane car si cela se confirme, Dieu veut maintenant nous former, nous unir et nous parler. […] »[137]

La décision est prise, ou plutôt, elle est « venue ». Il va la mettre en œuvre progressivement, non sans quelque nostalgie parfois : par exemple, « Le oui doit être dit à sacrifier mon Isaac. Rien ne m'appartient. Tout est reçu, même la vie, c'est à Dieu que tout revient. » (5 février) ou « J'ai à renoncer à tout et à abandonner tout » (8 février).

Mais bien vite, il se reprend :

> « Mon regard sur eux est en train de changer. Je vivais des aspect paternels, paternité affective, de croissance, etc. Maintenant, il se peut que j'accueille du nouveau. Si je reste où je suis, où j'étais, je les verrai comme à mes côtés, œuvrant ensemble dans une mission commune. Si je me déplace pour m'occuper de moi, un aspect nouveau - de mon être d'homme, de fondateur, de prophète, de chef de peuple, etc.- il se peut que je vive à nouveau une forme différente de paternité. Plus liée au don. Je le pressens mais ne sais pas […] »[138]

Le 12 février, à l'Eucharistie du soir, il dit à la communauté qu'il la remet à Jésus. La période qui s'ouvre est pleine de questionnements :

> « Je sens mon champ de vision s'élargir. Les mots qui me montent seraient peuples, Église, monde, humanité nouvelle. Mais je ne vis pas d'assurance. Je crois que le point d'application de ma mission se déplace. Mais je ne vois pas ce qu'il va être. Des adultes ne vont-ils pas entrer en piste ? »[139]

Peu à peu, se remémorant une « grâce » que Dieu lui a faite en 1975 en lui envoyant une vision qui l'a profondément marqué, la mission qu'il se voit se dessine :

> « C'est bien ce à quoi Dieu m'appelle. C'est tout particulièrement ce pour quoi je suis fait : donner ma vie pour aller chercher ses enfants.
> Ce matin, j'avais encore en moi le mot de passion. Je ne réalise pas encore combien ma mission est comme celle de Jésus. Je vais chercher les petits enfants du Père et je les lui remets. Je suis passeur seulement, pas seulement pourtant puisque je suis avec le Père.

[136] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 5 février 1977.
[137] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 6 février 1977.
[138] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 5 février 1977.
[139] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 6 février 1977.

> Si moi je participe de la mission de Jésus dans son aspect Fils, André participe de la mission de Jésus dans son aspect Père. Quand sortis des ténèbres et sauvés dans leur être, je les remettrai au Père, c'est vers André qu'ils se dirigeront.
> Ma mission s'arrête là où ils font le passage et s'emboîtent en Dieu là où leur place a été préparée. Ils vont vers le Père et je n'ai plus mission auprès d'eux. Pourtant, le Père me les redonne, pour former le corps du Christ qui attirera tous les hommes à lui. »[140]

J-M. Rousseau poursuit :

> « Maintenant nous avons peut-être à nous laisser rassembler entre personnes formées et libérées pour accueillir ensemble un lieu où vivre une cellule d'humanité nouvelle. »[141]

Il compare alors communauté de formation et cellule d'humanité nouvelle : « On ne va plus vers Jésus-Christ incarné (communauté de formation). On est Jésus-Christ incarné. »[142]

J-M. Rousseau réfléchit beaucoup et s'interroge sur sa relation à André Rochais et à l'*alter ego* de celui-ci, Andrée Lumeau, la « cellule initiale » de PRH, « A+A » ou les Andrés. Il énonce sa très grande affection pour André Rochais qui est pour lui, dit-il, un « frère très aimé. » Pour autant :

> « Je ne me sens pas appelé par Dieu à vivre un accompagnement avec lui en ce moment. Ce que je vis est entre Dieu et moi, j'ai justement à cueillir ce qui me différencie de lui. Je ne peux pas le faire avec lui, il n'a pas en ce moment à entrer dans ce que Dieu fait en moi, là. »[143]

Il est troublé de la proximité -dont il a pleine conscience- de la spiritualité de PRH avec celle de la CCF :

> « Nous venons de voir André et Andrée. Andrée nous a partagé ce qu'elle avait vécu et vivait concernant la famille spirituelle à naître. André a lu ce qui lui était monté sur la règle et la spiritualité. Chez l'un comme chez l'autre, je sens que c'est de Pierre. Je n'ai senti aucune disharmonie.
> Quand André nous a lu son texte, j'ai bougé intérieurement en reconnaissant là ce que je dis et vis pour la Communauté. La Communauté vit cela. Pourquoi cette convergence, presque cette similitude ?
> Ce que nous vivons, nous l'avons cueilli de Dieu.
> Ce qu'André a écrit, il l'a cueilli de l'intérieur.
> C'est la même spiritualité.
> Et pourtant, dans le plan de Dieu, il semble bien y avoir 2 réalités.
> Ou sommes-nous absorbés ? […]
> Ce qu'André et Andrée vivent me semble de Dieu. Qu'ils marchent leur chemin. Je n'ai pas d'abord à me situer par rapport à eux, mais à cueillir en mon être ce que je porte en Dieu. On se situera, et on s'emboîtera après. Dans l'immédiat, je dois continuer cette phase de dépouillement et de purification.
> Je suis toujours surpris et conforté de voir combien le Père m'aime à travers André. Surpris toujours aussi de voir l'importance qu'a pour eux deux la réalité à 4 vécus à Chiré. Qu'est-ce que je porte donc en moi qui soit si important pour eux ?
> Quand Andrée a partagé son appel à fonder une congrégation de contemplation, je me suis senti après coup avoir été très proche d'elle et de manière nouvelle et vivre un mouvement de prendre soin d'elle. »[144]

Un peu plus loin, il dit s'être réveillé la nuit « en ayant l'impression d'être en croix. » La raison est cet échange avec André Rochais qui le perturbe profondément car il se sent co-fondateur et rassembleur du peuple. « Le peuple, c'est nous 4 », dit-il. Mais il perçoit que « la bonne démarche », c'est de cueillir en

[140] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 14 février 1977.
[141] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 15 février 1977.
[142] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 15 février 1977.
[143] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 12 février 1977.
[144] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 20 février 1977.

lui ce qu'il porte sans chercher à se situer par rapport à André Rochais. Et il poursuit ses réflexions qui en cette fin de février sont douloureuses :

> « Le mouvement que j'ai actuellement à vivre est Rien. […] Je n'ose pas regarder encore ce que pourrait être ma mission et l'interdépendance avec André : j'ai d'abord ou suffisamment à vivre – à aller jusqu'au bout de – l'anéantissement. Où en suis-je ? »[145]

Sa conviction prend forme :

> « Ma mission est vraiment de faire se lever un Peuple, tout un Peuple.
> Ce n'est pas de réveiller et d'améliorer ce qui existe déjà. C'est de rassembler un peuple nouveau, le Peuple de Dieu, qui n'a encore jamais existé sous cette forme : un peuple sans compromission, tout sain et saint, consacré à son Dieu et marchant avec lui comme un seul Homme.
> C'est un Peuple lumière pour les nations, un Peuple qui existera en tant que tel, distinct des autres, et distinct parmi les chrétiens eux-mêmes. On pourra le montrer en disant : " Voyez comme ils s'aiment, voyez comme ils aiment leur Dieu, voyez comme leur Dieu les aime, voyez comme leur Dieu les a sauvés, établis, rendu prospères et glorifiés : Voyez l'Homme avec son Dieu, l'humanité réconciliée. "
> C'est un Peuple qui sera pour Dieu un levier puissant pour faire entrer l'humanité dans une ère nouvelle. C'est le peuple qui marche en avant-garde, ouvre la voie, marchant puissamment avec son Dieu et attirant tous les hommes derrière lui.
> Ce Peuple sera comme jamais une incarnation collective de Jésus-Christ. Dieu aura fait alliance avec lui au profond de son être, l'homme et Dieu se seront unis en lui. Il sera l'incarnation collective, le visage collectif du Christ Jésus. »[146]

J-M. Rousseau poursuit :

> « Ce peuple ne naît pas d'une seule personne. Il naît d'une cellule fondatrice à l'image de la Trinité et d'une cellule initiale à l'image de la Jérusalem céleste. […] André a sans doute une relation à tous les enfants de ce Peuple dans la facette particulière du Jésus qu'il incarne – Père.
> Andrée a aussi une relation à tous les enfants de ce Peuple : comme Marie et sans doute l'Esprit.
> Moi, j'ai aussi une relation à tous les enfants de ce Peuple dans la facette particulière du Jésus que je suis : Fils, Christ.
> Jane dans sa personne récapitule l'histoire et la destinée de ce peuple. Elle en est comme la figure vivante : Église et Marie.
> D'où l'unité que Dieu veut entre nous 4 et nos missions respectives : dépendance d'êtres, interdépendance des missions, nous sommes tout donnés à Dieu et les uns aux autres. »[147]

Les notes de J-M. Rousseau disent qu'il prie beaucoup et l'on y trouve fréquemment les prières qu'il adresse à Dieu. En avril, il se rend à Châteauneuf-de-Galaure pour y suivre une retraite. Il y rencontre le Père Finet avec qui il a au moins un entretien qu'il évoque succinctement dans ses papiers. J-M. Rousseau lui parle de ce qui naît à Poitiers en soulignant que l'on s'y sent très proche des Foyers de charité. Ce sont des communautés d'Église qui vivent « l'Église vraie ». Les deux hommes semblent ensuite échanger sur le « monde des ténèbres », sur la manière dont Finet voit les prochaines décades et sur ce que Dieu veut faire à travers les Foyers de charité. J-M. Rousseau l'interroge aussi sur qui, à part lui-même et Marthe Robin, porte le plus l'intuition des Foyers. On n'en sait malheureusement pas plus sur cette rencontre mais J-M. Rousseau note les conclusions de sa retraite :

> « Importance d'avoir le regard fixé sur le terme de la mission. Tout prend sa source là. […]
> Puisque tout s'écroule, que dans l'Église-même, tant disent des contre-vérités, il faut rassembler ceux qui vivent et disent la vérité de l'Église, en faire un corps uni dans le don de l'Église.

[145] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 28 février 1977.
[146] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 16 mars 1977.
[147] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 16 mars 1977.

> Ce n'est pas du grand nombre, c'est ceux qui portent mission de garder le dépôt et de préparer l'Église de demain. »[148]

En 1984, il précisera cette mission apparue en quittant Poitiers de « prendre l'Église à bras le corps » et s'interrogera sur une possible mission de rassembler les évêques :

> « Est-ce que prendre l'Église à bras le corps, ce n'est pas d'abord de prendre l'épiscopat à bras le corps ou tout du moins cette partie, même très petite en nombre de l'épiscopat que Dieu me demandera d'appeler et travailler ? »[149]

Mi-mai, se produit un événement qui prendra beaucoup d'importance dans la vie de J-M. Rousseau : André Rochais lui annonce que le nom de la communauté dont il est le chef spirituel a été « donné » : c'est Alliance, Alliance en Jésus-Christ entre son Église nouvelle et ses enfants par vocation et ses enfants par création, et qu'il a à l'accueillir, lui, J-M. Rousseau. Ce faisant, A. Rochais lui révèle sa filiation à lui-même et à Andrée Lumeau :

> « Je m'approche. Les mots dont je me souviens : "Dieu me demande de te dire qu'aujourd'hui tu es engendré de nous deux, fils très aimé". Andrée avait dit dans l'après-midi "institué". "Tu es fils, tu es LE fils." »[150]

Cette annonce bouleverse J-M. Rousseau, touché par « la bonté du regard d'André [sur lui] » mais ne sentant pas en lui « d'élan d'amour filial ». « Moi, je ne sens pas ma mission, ni mon être d'abord dans Alliance. »

> « À travers tout cela, sans doute ai-je vécu -peu consciemment d'abord- mais très réellement dans mon être qui n'en finit pas de souffrir qu'ils s'appropriaient les jeunes de la communauté, qu'ils prenaient possession de moi.
> Depuis ce moment, je n'en finis pas de mourir.
> Ce qui est touché de plus réel en moi depuis ce temps, c'est le lien sacré donné et voulu par Dieu qui m'unit pour toujours aux jeunes de la communauté. C'est Dieu qui les aime en moi et il m'a créé pour les aimer. J'ai touché cela à l'hôpital le mardi 24 mai, le 6 août à Chiré avec Jane.
> […]
> J'essaie de renoncer à tout, de m'abandonner pleinement à Dieu. Cela n'a pas encore ôté le mal. Pourtant, à travers cela, je vis une purification de ma sensibilité et de ma relation à Dieu. »[151]

Cette intense souffrance ne s'apaisera pas puisque J-M. Rousseau en reparle, et très longuement, dans le journal qu'il tient en 1982 pendant son hospitalisation en Grande Bretagne pour une fracture. « Une plateforme à 4 » ne resurgira qu'autour de ce qu'on croyait être le lit de mort d'André Rochais, bien des années plus tard.

Ce traumatisme amène J-M. Rousseau à prendre conscience du lien qui l'unit à la CCF qui, désormais, devient une communauté-modèle, une communauté « prototype », le « germe » et trouve, de ce fait, une place particulière, à la fois essentielle et vouée à s'estomper dans la future fondation. Ce traumatisme a aussi pour conséquences de lui faire repenser sa relation à PRH et de le conduire à préciser sa mission. Entre juin et août, ses écrits en portent la trace.

> « Quand je suis arrivé à Poitiers, j'ai planté un drapeau. Il était clair. Rassembler et former de jeunes adultes dans leur être, humainement et spirituellement, pour en faire des hommes debout, ouvriers du Royaume entrés dans leur mission. Une communauté qui récapitule les différentes voies de formation pour faire naître au Père

[148] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 6 avril 1977.
[149] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, mars 1984.
[150] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 24 mai 1977.
[151] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 20 août 1977.

ses enfants. Mon travail consistait à les amener au seuil de leur mission. Après, c'était l'affaire du Père. J'espérais que certains -beaucoup- resteraient pour construire le Temple avec moi.
Aujourd'hui, c'est un autre drapeau que j'ai à planter. Il s'adresse à ceux qui sont déjà assez enfoncés dans leur être et en Dieu pour percevoir un peu ce qu'est leur sens et qui découvrent que leur sens est l'Église et qu'ils y ont une mission de berger. Berger ensemble, hommes et femmes, célibataires et mariés, dans des vocations très diverses mais berger qui collectivement marche en avant.
[…][152]
En priant ce soir me vient : Que ma communauté, Seigneur, soit ton Église ! et donc que je porte le souci, non de la communauté de formation, non de Poitiers mais de toute l'Église, que je me sente habité de toute l'Église, que je me sente "responsable" de toute l'Église. »[153]

J-M. Rousseau pense alors à la fondation d'un centre pastoral dont la communauté de formation a été le premier étage, celle qui concerne la croissance de l'être, mais qui est aussi la cellule de base pour le renouveau de l'Église :

« Une caractéristique de ce centre [pastoral] sera son universalité (catholique). Car, en effet, il pourra recevoir des pasteurs de toute l'Église et non du renouveau charismatique seulement. S'il porte en lui les couleurs fondamentales, toutes les nuances existant, non dans l'Église catholique seulement, mais bien de l'Église de Jésus-Christ, s'y retrouveront sous un angle ou sous un autre. Et quel que soit le bout par lequel ils l'abordent, ils se retrouveront tous unis en un même point, le centre, le cœur de l'Église, au cœur de leur être et au cœur de Pierre.
[…]
Pour ce qui est encore du centre pastoral, je vois maintenant plus clairement ce chemin intérieur que je vivais où, après m'être éloigné de la communauté, je m'éloignais des autres communautés de formation, […] puis du centre pastoral qui en découlait pour me sentir emporter vers l'institution. C'est le cœur et le but.
À partir de l'incarnation du don d'Église, tout reprend sens mais plus seulement pour un centre pastoral ou de petites communautés de formation. Mais pour toutes les réalités d'Église. »[154]

Le 26 juin, J-M. Rousseau conclut que « PRH n'est pas à la source de notre don. La communauté Alliance ne nous contient pas. » Il précise :

« André est prêtre de cette réalité (institution) sous l'angle qui est le sien, à partir de son don à lui. Mais je ne vois pas qu'il soit prêtre dans notre don, de notre don.
Les 3 grandes fondations de Dieu en ce temps pour renouveler son Église sont :
- le Renouveau charismatique > Esprit
- PRH – Alliance > Père
- Nous – Institution > Christ. »

Le schéma qui exprime la convergence de ces trois fondations inclut « Michel et Veronica » dans celle du « Nous ». C'est que ce temps voit aussi le renforcement des liens de J-M. Rousseau et de Jane avec le cardinal Suenens[155] et avec sa collaboratrice Veronica O'Brien.

J-M. Rousseau écrit :

« Quelle est la merveille de Dieu ? Que le sens de ma vie soit d'incarner, de redire le visage de la vraie Église et que Michel et Veronica et nous portions en nous ce même visage. »[156]

[152] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 7 juin 1977.
[153] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 9 juin 1977.
[154] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, non daté.
[155] Le cardinal Suenens se faisait parfois appeler Michel Dubois. Ses proches comme Veronica O'Brien et le couple Rousseau s'adressent toujours à lui sous ce nom.
[156] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, non daté.

Les rencontres du cardinal Suenens et de Veronica O'Brien avec J-M. Rousseau et Jane Rousseau sont l'occasion d'échanges sur les convictions profondes des uns et des autres. Le couple Rousseau constate les « emboîtements ». Début mai, Veronica O'Brien leur apprend que le cardinal Suenens et elle, convaincus que le Renouveau est une grâce que l'Église doit incorporer, se préoccupent des limites de *Word of God* trop marqué de pentecôtisme : « Ce n'est pas le plein don qu'ils vivent. » Ils cherchent donc en France la communauté qui pourrait être le témoin visible du don de l'Église. Elle leur demande explicitement s'ils pourraient travailler ensemble à construire à Poitiers cette réalité d'Église. J-M. Rousseau et Jane acceptent sans hésitation car « c'est une évidence pour eux » :

> « Épousailles secrètes, mission cachée -Marie-, Ann Arbor sera la plateforme pour diffuser dans le monde entier ce que Dieu nous fait vivre à Poitiers. […] Veronica danse presque de joie. […] Elle téléphone à Michel. Nous envisageons une fondation à Nice, à Paris et fixons les prochaines rencontres. »[157]

Les échanges prennent alors un tour concret. Sans qu'il soit toujours facile de comprendre précisément les projets envisagés tant la graphie de J-M. Rousseau est elliptique, on voit que différentes options sont étudiées pour faire vivre, y compris matériellement, une maison donnée par une amie américaine au cardinal Suenens dans la région de Nice, à Saint-Pancrace, le Rocher. Cette maison serait le lieu de déploiement du projet du Cardinal et les Rousseau en prendraient la responsabilité sur le plan apostolique comme sur le plan matériel, notamment par l'intermédiaire d'une association composée en partie de membres de la CCF.

Peu à peu, une question émerge : à quel point le cardinal Suenens et Veronica O'Brien se sentent-ils concernés par ce que portent spécifiquement J-M. Rousseau et Jane ? Ce qui les intéresse, note J-M. Rousseau, c'est l'œcuménisme, le *Marriage Encounter* et le *Healing Ministry*. Si le Rocher devient une succursale du *Center for Unity*, si Ralph Martin et Ann Arbor y sont présents, quelle sera la place de la communauté de Poitiers ? Quelle sera la place de J-M. Rousseau ? Quels sera leur degré de liberté ?

Finalement, les Rousseau refusent de participer au projet du Rocher par fidélité au don dont ils se sentent porteurs, don qu'ils ne doivent pas dénaturer. Cependant, ils sont devenus très proches du cardinal Suenens et de Veronica O'Brien. Ils se sentent en union avec eux mais rejettent toute interférence de *Word of God*.

> « Jane : "Dieu me donne une sorte de vocation concrète à ce que nous veillons à ce que vous puissiez répondre à votre vocation. Vocation d'intendance. Que vous n'ayez pas de souci concret et matériel. Une sorte d'engagement de nous personnellement à veiller sur vous de manière concrète".
> Michel : "Une filialité".
> Jane : "Un aspect de la filialité. Toujours fille dans le sens héritage spirituel. Mais Dieu m'engage davantage, quelque chose de solennel en moi, au niveau de la vocation".
> JM : "Fille qui prend soin de son père. Touchons en nous le point où Dieu met un grand amour pour vous". »[158]

Leur décision de s'installer dans la région de Nice découle de cette relation :

> « Nous avons été fidèles pour l'essentiel au pas à pas de la relation avec Michel et Veronica.
> Reconnaissance du lien qui nous unissait. Nous [nous] sentons héritiers. Nous avons fait jusqu'au bout les pas que Dieu nous demandait de faire en réponse aux différentes questions ou situations posées. Ex : dernière en date, à ce point de nous engager dans nos personnes d'envisager de venir à Nice.

[157] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 6 mai 1977.
[158] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, non daté, mais le contexte suggère un texte de fin 1977 ou début 1978.

> Nous nous dirigeons vers une mission d'Église spécifique avec une identité de mission avec Michel et Veronica. Il s'agit d'une mission tissée dans la lignée de Pierre. Dans sa nature différente de Ralph, des Foyers de charité, de *Marriage Encounter*, d'André. Sentons être un avec Michel. »[159]

*

Un ancrage qui rend inéluctables les problèmes internes et les mises en cause externes qu'affronteront les FMN

De ces notes, complétées par quelques autres écrits ultérieurs, on peut tirer plusieurs observations qui éclairent les différents évènements qui vont jalonner la suite de l'Aventure.

La première de ces observations est que l'homme qui se donne à voir dans ces notes est assez différent de celui qu'on perçoit lorsqu'on lit les innombrables classeurs « d'histoire sainte » qui regroupent tous les enseignements qu'il a donnés. Dans ceux-ci, J-M. Rousseau y apparaît d'une grande solidité, d'une parfaite sérénité, sûr de lui. Il parle avec autorité et de manière fluide et passionnée par ce qu'il dit. Il est celui qui trace le chemin, sait résoudre tous les problèmes et connaît toutes les réponses. Il est totalement « émergé » et sans blessure. Il est la référence du groupe. Dans ses notes de 1977, confirmées par ses écrits postérieurs, en revanche, J-M. Rousseau montre sa complexité et sa vulnérabilité. C'est un homme aux blessures profondes et très douloureuses qui s'exprime. Un homme qui vacille quand il est confronté à l'altérité affectueuse d'André Rochais :

> « Ils m'ont dit qui j'étais, d'où je venais, où j'allais, tel qu'ils me voyaient. J'ai essayé d'adhérer à cela comme venant de Dieu, sans pour autant pouvoir l'intégrer tel que je l'entendais. Mais en tout cas, à partir de ce moment, je me suis dit qu'ils devaient sans doute voir mieux que moi qui j'étais moi-même et ce que Dieu voulait de moi. Cela ne m'était jamais arrivé avec personne avant cela. Je recevais de Dieu qui j'étais, où j'allais, ce que j'avais à vivre. Là, quelqu'un s'immisçait en ce lieu de moi d'où je me recevais de Dieu. Au nom de Dieu. Et je le recevais comme tel. Je n'ai pas pu l'intégrer. Mon être dans l'état de conscience qu'il avait de lui-même, ou dans l'état de son émergence ou de sa solidité, n'a pas pu y adhérer ainsi. Par ce qui était dit, les personnes qui le disaient, cela touchait aux racines même de mon être et de ma mission. […] En relisant ces lignes, monte en moi l'image d'un enfant, l'enfant que je suis disant à A : "Tu n'as pas le droit d'entrer chez moi, me dire qui je suis !" De quel droit sont-ils entrés chez moi ? Viol ! Viol ! »[160]

Si ses notes témoignent de la vulnérabilité que J-M. Rousseau occulte, elles confirment sa détermination à poursuivre sa mission, telle qu'il la perçoit en lui-même, sans tenir compte d'autre chose que de ses seules perceptions. Aucun avis, aucune recommandation d'un tiers, aucune référence extérieure – et sûrement pas « la tour de contrôle » qu'est l'Église qu'évoque le cardinal Suenens- n'a prise sur lui :

> « De la même manière que je n'ai pas à me laisser enfermer dans ce que A+A vivent ou voient, je n'ai pas à me laisser dévier parce que les fils et filles vivent ou voient du plan d'ensemble. Je dois coller à ce qui m'est donné de l'intérieur. Regarder vers l'intérieur, cueillir de Dieu ce qui m'est donné à moi d'être et de vivre. Les réalités qui sont en moi me sont données de l'intérieur et c'est de là que j'ai lire l'ensemble. C'est de l'intérieur que j'ai à l'apprendre. […] Je dois entrer de nouveau dans la confiance que Dieu me parle sur moi et ma mission avant d'en parler à d'autres, qu'au moins il y a des choses qu'il ne dit qu'à moi. Et que même s'il disait

[159] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, non daté, mais le contexte suggère un texte de fin 1977 ou début 1978.
[160] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 30 mai 1982.

à d'autres plus et mieux qu'à moi, je ne devrais tenir pour vrai et ne laisser influer sur ma conduite que ce que j'aurais accueilli moi-même [illisible] en conscience. »[161]

Cette fidélité à sa mission, au don de Dieu et à son être qu'il revendique sans cesse témoigne aussi de l'image très valorisante qu'il a de lui-même. Il n'envisage pas possible de continuer en CCF, œuvrant aux côtés de l'équipe qu'il a suscitée à une mission commune. Par son élection divine, il se donne à voir comme un homme d'exception « fondateur, prophète, chef de peuple », « responsable de toute l'Église », assez loin de cette humilité qui étonnait toujours -autant que l'audace de sa foi- et qui, à la fin, dit Franck Le Vallois, le tenait dans la foule, loin du podium des Karellis.[162]

Mais alors, quel est le degré de sincérité de J-M. Rousseau ? N'ayant pas reçu de réponse à sa demande d'entretien, la commission n'a pas pu le rencontrer. Aussi a-t-elle cherché auprès des témoins à percevoir sa motivation. Croyait-il réellement à ce qu'il disait ? Les réponses reçues sont très différentes les unes des autres et parfois opposées, même quand ce sont des personnes qui ont été très proches de lui qui parlent : pour certains, il était de toute bonne foi ; pour d'autres, c'était un pur manipulateur. A la lecture de ses notes, en constatant combien J-M. Rousseau est constant dans ses analyses, il devient évident pour la commission qu'il est convaincu d'accomplir la volonté de Dieu, certain d'être chargé d'une mission exceptionnelle par Dieu et d'entretenir un dialogue mystique avec Dieu.

La deuxième observation concerne cette relation de J-M. Rousseau à Dieu. Offrant sans cesse explicitement ses souffrances et sa vie à Dieu, il s'affirme prêt au martyr pour sa mission. Celle-ci, le positionnement qu'il se donne, les mots mêmes qu'il emploie évoquent irrésistiblement Jésus tel qu'en parlent les Évangiles. Et le doute s'insinue dans l'esprit : dans quelle mesure J-M. Rousseau se prend-il pour Jésus ? Pour un nouveau Jésus ? Quel est ce Christ auquel il se réfère (qu'il dit être « Jésus et Marie » dans des enseignements) ? Et finalement, la question survient : J-M. Rousseau est-il chrétien ?

La troisième observation qui s'impose à la lecture de ces notes est que les aspects de la personnalité de J-M. Rousseau qu'elles expriment expliquent pour une bonne part les difficultés à venir des FMN. On en donnera deux exemples.

Premier exemple

La « fuite en avant » et la « mégalomanie » de son entreprise que beaucoup ont dénoncées résulte logiquement du fait qu'il est chargé par Dieu de rassembler un Peuple et de susciter du neuf dans l'Église. Il ne peut que voir loin et grand, avec une ambition universelle, surtout qu'à Châteauneuf-de-Galaure, il a bien compris qu'il faut garder les yeux sur le but ultime. Des créations sans discontinuer entre 1980 et 1990 en découlent.

Ce sont des fondations[163] visant tous les moments de la vie humaine qui sont créées : à côté de la CCF qui se déploie géographiquement, la Communauté chrétienne d'adolescents (CCA) en 1985, le Centre international de recherche et de formations appliquées (CIRFA) pour les jeunes en cours ou en fin d'études en 1988, la Communauté des Aînés pour les personnes âgées. Ce sont aussi des fondations qui s'adressent à tous les milieux : les catégories socio-professionnelles supérieures avec Chrétiens pour la cité nouvelle (CCN) en 1981, le monde agricole avec le Renouveau rural en 1983. Elles s'implantent dans le monde entier : en plus d'un essaimage en France, sont concernés la Belgique et le Chili mais

[161] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, 30 mai 1982.
[162] Le Vallois F., *Les Naufragés de l'Esprit*, Seuil, 1996, p.200.
[163] Ces fondations prennent pour la plupart la forme juridique d'association de la loi de 1901. Un tableau récapitulatif, sans garantie d'exhaustivité, figure en chapitre XIII.

aussi à partir de 1983 les pays d'Afrique, d'Asie du Sud-Est, d'Amérique du Sud et le Canada. Et pour tous ceux qui ne trouvent pas exactement leur place dans ce dispositif, il y a la Diaspora.

L'Église n'est évidemment pas oubliée puisque sont créées à destination des paroisses et diocèses les Nouvelles communautés chrétiennes (NCC) en 1981 et la communauté de service au diocèse des Yvelines (CSD) en 1988.

Et comme il faut bien des moyens pour soutenir cet ensemble, toute une organisation de soutien, administratif et financier, se met en place : ce sont principalement la communauté des Chenêts et Terre nouvelle avec Construire l'Église aujourd'hui (CLEA) en 1986, mais aussi des fondations juridiques de droit chilien (Conchali) ou de droit suisse (l'Homme vivant) en 1989. On va jusqu'à créer en 1990 un fonds commun de placement (Terre Nouvelle 1) et une société civile immobilière (le Rateau) pour soutenir certains projets missionnaires ou l'implantation d'un lieu d'accueil. Enfin, pour assurer le rayonnement du don de J-M. Rousseau et des fondations, la modeste lettre d'information interne des débuts est remplacée par un luxueux magazine *Fondations*, largement diffusé -avec d'autres productions- grâce à la constitution en 1987 d'une SARL dénommée Communication et Vie nouvelle.

Pour finir cet aperçu de l'extension des créations de J-M. Rousseau -grâce aux efforts de centaines d'adeptes-, il faut évoquer la troupe *Life and Light* constituée de professionnels permanents des FMN et de jeunes artistes amateurs. Créée en 1986, elle a ensuite été rattachée au CIRFA. Cette troupe a présenté avec succès un spectacle de chants et de danse lors de tournées dans plusieurs grandes villes. Outre sa composition d'artistes, *Life and Light* a pour originalité de se trouver à la jonction de la mission d'évangélisation et de la collecte de fonds. C'était une très belle « vitrine ». Elle disparaîtra du jour au lendemain sur un mot du fondateur, sans explication.

Deuxième exemple

Le refus de J-M. Rousseau de tenir compte des observations qui lui sont faites par qui que ce soit puisqu'il est inspiré directement par Dieu se rencontre en de multiples occasions. Il sera à l'origine de la défection de certains, de la prise de distance du cardinal Suenens et de la méfiance d'un certain nombre d'évêques. Mais il entraînera aussi les FMN dans une impasse que les travaux qui suivront la crise de 1991 révèleront.

En effet, toute réticence est déclarée par le fondateur -ou les responsables qu'il commet pour le dire- être la manifestation de blessures justifiant une thérapie. Les exemples étant très nombreux, on se limitera ici à évoquer le récit que fait Gérard Testard à la suite de plusieurs refus de sa part de fermer les yeux sur de possibles abus de biens sociaux :

> « En septembre 1990, Jean-Michel me convoque. Il commence par me faire des compliments sur ma capacité de travail, ma "force de frappe" :
> -Si tu n'étais pas là, les Fondations ne seraient pas ce qu'elles sont. Tu es vraiment incontournable.
> J'écoute, intrigué par ces compliments, en attendant le "mais" qui finit par venir. Il me reproche de m'être "éloigné du don". Le don, autrement dit le charisme, c'était lui qui l'avait reçu et qui le possédait !
> Comme je lui demande sur quoi il s'appuie pour dire cela, il me cite les quatre événements récents où je me suis situé en opposition par rapport à lui. Mais j'ai une deuxième question :
> -Si tu dis vrai, que dois-je faire pour m'améliorer ?
> -Tu dois travailler ta relation avec moi et faire une thérapie. Tout cela provient certainement de blessures anciennes et profondes. »[164]

[164] Testard G., *Dieu ne reprend pas ses dons*, Nouvelle Cité, 2024, p.66.

La situation de Gérard Testard s'est dégradée mais il était « incontournable » dans les FMN et il avait la chance de ne pas travailler à Biot. D'autres membres du premier cercle, sur place, en revanche, ont payé d'un prix élevé leur prise de distance. Parmi eux, Franck Le Vallois raconte :

> À la fin de l'année 1988, déjà bien engagé dans une critique du système et profitant d'une absence de Jean-Michel parti pour quatre mois au Chili, j'exhortais un groupe de responsables à Biot à réagir fermement et à arrêter la locomotive emballée. Nous fûmes plusieurs à tenter une critique sincère et à faire des propositions concrètes de mise à plat de tous les problèmes. À distance, par fax ou par téléphone. Jean-Michel écouta et prépara la contre-attaque. Il revint plein de nouveaux projets, réunit ceux qui m'avaient fait confiance et avaient eux-mêmes éprouvé l'urgent besoin de ralentir la mission pour réfléchir aux orientations de fond de nos fondations. Tous furent convaincus de mon errance et se retournèrent contre moi. Je fus convoqué à Paris par l'un des dirigeants des Fondations du Monde Nouveau […] et son verdict fut aussi inattendu qu'intransigeant, globalement formulé ainsi : "Tu as trahi le 'Don' et la confiance. Tes critiques peuvent être justifiées, mais elles ne sont pas posées 'du bon lieu'. Nous avons de sérieuses questions quant à ta façon de vivre ton appartenance. Tu divises le 'Corps', etc. En conséquence, nous t'encourageons à reprendre les sessions sur le 'don', à accentuer ton travail en psychothérapie. Et tant que tu ne seras pas 'mis au clair', tu ne pourras plus avoir aucune activité dans les Fondations, ni participer à aucune rencontre des permanents." J'étais donc devenu l'ennemi qui divise, le diable. Mais on me laissait la possibilité de rester "permanent" et le temps de trouver le chemin de la réconciliation. Autrement dit, c'était la quarantaine totale. »[165]

Malgré le choc et « résolu à se battre jusqu'au bout », Franck Le Vallois va participer, « timidement » dit-il, aux sessions sur le « Don de la Fondation » qui lui sont imposées. La violence de l'évaluation qui les suivit[166], écrite de la main de Jane Rousseau, montre que nulle réconciliation n'était possible. Le pardon du fondateur sera, en revanche, accordé à ceux qui, à genoux devant lui, feront acte d'humilité en demandant leur réintégration dans le Corps à la rencontre suivante.

Quant à ceux qui s'autorisaient une simple critique sur la charge de travail ou son organisation, même dans une instance normalement dédiée à ce type de réflexion, ils étaient condamnés sans appel pour avoir ainsi transgresser le tabou. Le témoignage de K, consigné au chapitre premier, le montre.

Si la critique interne n'est pas tolérée, la critique externe ne l'est pas davantage. L'échec du cardinal Suenens à faire évoluer J-M. Rousseau vers une plus grande écoute de la voix de l'Église va le conduire à susciter une évaluation des FMN par les évêques de France. La commission qui sera créée, placée sous la présidence de Mgr Duchêne, évêque de Saint Claude, n'aboutira à rien, ses efforts maladroits étant brisés net par le savoir-faire de J-M. Rousseau. La stratégie mise en place par ce dernier, qui visait à ce qu'on ne parle de rien et que la commission soit dissoute au plus tôt, se révèlera parfaitement efficace.[167]

C'est que la non-réception des critiques vient de ce qu'elles sont probablement infondées et que ce sont des explications, des éclaircissements, aidés par le travail de l'Esprit-Saint dans les cœurs, qui sont nécessaires. J-M. Rousseau l'explique sereinement lors de sa rencontre avec le centre pastoral inter fondations (CPI) à Louvain-la-Neuve :

> « Dans ce que nous vivons, je disais hier, toute action entraîne des réactions. Alors il n'y a aucune communauté au monde qui puisse dire, nous sommes apparus et ça n'a pas posé de problème à quiconque. On a accepté d'emblée les bras grands ouverts. Ce serait mauvais signe parce que Jésus a dit que si on était de lui, on serait persécuté. Ceci dit, ça ne suffit pas d'être persécuté pour se dire qu'on est de Dieu. Mais on a essayé de voir clair là-dedans et en tout cas, il faut gérer les choses, c'est à dire aider au mieux l'Esprit Saint à faire son travail en la matière, d'éclaircissement, d'apaisement, d'explication pour que ceux qui nous entourent, les réalités et les personnes entrent dans l'intelligence que Dieu fait à travers cette initiative-là ou bien puissent accepter que ce soit cela. Parce que ce n'est pas si facile à accepter quelquefois. Je me souviens d'une communauté d'une

[165] Le Vallois F., dans *Naufragés de l'Esprit*, Seuil, 1996, pp.218 et 219.
[166] Archives Fondacio.
[167] La question de la commission Duchêne est analysée plus bas.

CCF sur une paroisse il y a quelques années. C'était insupportable pour le curé de la paroisse de n'avoir pas de jeune à sa messe et d'avoir 150 jeunes dans la rue d'à côté qui se rassemblaient, qui vivaient. C'était insupportable. Ce n'était pas une question de volonté. Il ne pouvait pas nous approcher. Il ne se contrôlait plus dans ce qu'il disait, parce que c'était trop, ça faisait trop mal. Surtout que sa pastorale était sensiblement différente de celle que l'on vivait. Et que si c'était vrai, que c'était ça qui était juste, c'est à dire que tout ce sur quoi il avait construit sa vie pastorale et même sa vie de foi était à revoir, ce qui est trop douloureux.
[…]
Nous avons à gérer cela au mieux avec les réalités d'Église, avec les prêtres, et avec les évêques également ; parmi les évêques, il y a des gens qui sont très ouverts, d'autres qui sont moins ouverts, d'autres qui sont sur la réserve si vous voulez. Alors notre politique est de faire comme l'eau qui ne va pas prendre des moyens d'affrontement avec quiconque mais […] qui se répand, qui contourne les obstacles […] Notre objectif à moyen terme, c'est de susciter un petit groupe de réflexion, avec un petit groupe d'évêques parties prenantes, parce que comprenant de l'intérieur ce qui se passe, ils seront à la fois dans le lieu épiscopal, en recul si vous voulez, et en altérité, et dans un autre sens comprenant de l'intérieur ce qui est et l'ayant pour une part, si c'est possible, vécu en eux-mêmes, ils pourront davantage percevoir ce que l'Esprit Saint fait. […] Donc on a l'intention de faire comme un recensement des questions qu'on nous pose ou des critiques qu'on formule pour garder celles qui sont posées le plus souvent et de pouvoir expliquer ces choses-là. Quitte à faire un petit dossier un jour ou l'autre qui pourrait être très utile non seulement à des prêtres et ou des évêques, c'est-à-dire des réalités d'Église, mais aussi à nous. […] Alors ça veut dire que je serai heureux par exemple d'ici 6 mois, à un prochain CPI de venir reprendre certaines critiques de fond qui sont faites, et puis de dire comment je vois cela. Pour que nous puissions également réfléchir à cela avec certains d'entre vous. Au dernier CPI, il y a un petit groupe qui s'est formé avec un ou 2 prêtres […] et quelques autres pour réfléchir à tel ou tel point ou question qui était posé sur les Karellis.
[…]
Mon souci et mon souhait, ce serait ensuite d'étudier tout cela en commission épiscopale avec des évêques qui peuvent entendre cela, comprendre cela et tout doucement se porter garant de nous en Église, ce qui est le pas à faire pour aller plus loin ensuite dans notre insertion ecclésiale. […] Donc la première chose à faire, c'est la collecte des critiques, c'est à dire des questions posées. »[168]

*

Conclusion

L'intelligence de J-M. Rousseau, son aisance naturelle, ce don de parole qui fascine tous ses auditeurs, la très bonne connaissance du fonctionnement des groupes qu'il a acquise par son passage au sein de l'organisation Carnegie, vont se combiner avec ses évidences mystiques et la puissance des outils forgés par PRH pour lui permettre d'annoncer un monde imaginaire auquel des centaines de personnes vont croire et qu'elles vont s'acharner à essayer de rendre réel.

On peut ainsi se demander si le véritable don de J-M. Rousseau n'a pas été d'avoir réussi à s'entourer de personnes capables de chercher à rendre concret ce qu'ils comprenaient de ses visions, par beaucoup de travail dans des conditions parfois difficiles, et de donner ainsi une réalité aux FMN.

Quoi qu'il en soit, avec l'installation à Biot d'un couple désormais soudé dans la mission de faire advenir un Monde Nouveau et une nouvelle Église, « l'Église en son être originel », purgée des faiblesses et des manquements de l'Église institutionnelle, l'Aventure change de dimension. Voici venir le temps des Fondations.

[168] Archives Fondacio, Rencontre du CPI à Louvain-la-Neuve, le 4 mai 1983.

CHAPITRE VII

1985

un moment de rupture dans les relations

entre l'Église et les Fondations

par Martine-Camille Moreau-Kauffmann et Gérard Kauffmann

Pourquoi choisir cette date pour évoquer les relations entre l'Église et les communautés fondées par J-M Rousseau ?

1985 est l'année de la première rupture sérieuse entre le cardinal Suenens et J-M Rousseau. C'est aussi celle de la publication de l'ouvrage du Cardinal *Culte du moi et foi chrétienne* qui vise particulièrement les Fondations du Monde Nouveau avec en filigrane comme le dit Gérard Testard :« la critique de (notre) manière de nous situer par rapport à la formation humaine ».

Et, enfin, c'est l'année des deux rapports rédigés par Mgr L'Heureux l'un sur PRH, l'autre sur « la fondation Biot ».

On n'évoquera ici le rapport sur PRH que pour rappeler qu'il met en cause l'organisation et le fond de cette formation issue de la psychologie humaniste de C. Rogers, très prisée des communautés de Poitiers et à laquelle la commission consacre le chapitre XII de ce rapport. Cette formation, qui a trait au développement personnel, est devenue rapidement le fondement et, quasiment, l'unique socle intellectuel de la CCF et de toutes les entités qui se sont succédé.

Pour autant, les difficultés entre l'Église et la communauté chrétienne de formation, première entité créée en 1974 par JM Rousseau, apparaissent dès le début de son existence. Un des objectifs de J-M. Rousseau est non seulement de créer un homme nouveau qui sera passé par une formation nouvelle (PRH) lui permettant de se développer personnellement et de constituer une humanité nouvelle, mais aussi de créer une Église nouvelle plus joyeuse, plus œcuménique, et dans laquelle les laïcs pourront se substituer au clergé. De telles finalités n'ont pu être acceptées par le Vatican et la hiérarchie épiscopale française.

Si l'on voulait faire une présentation historique générale des relations entre les autorités de l'Église et celles des communautés, il faudrait évoquer un double quiproquo, une double schizophrénie.

D'un côté, Jean-Michel Rousseau, tant qu'il est resté le responsable incontesté des fondations, a manifesté une soumission apparente à l'Église dans les documents officiels, par son attitude à l'égard du clergé et, en particulier, vis-à-vis du cardinal Suenens qui est à la fois un confident proche et sa carte

maitresse dans son jeu vis-à-vis de Rome. La présence des évêques est souvent sollicitée. On leur écrit avec courtoisie, déférence. On ne manque pas dans les documents internes de citer les textes et les concepts qui fondent la foi de l'Église catholique.

Mais, en même temps, dans ses interventions internes, dans ses courriers et documents « à ne pas diffuser », J-M. Rousseau se présente comme le fondateur, le centre géométrique, d'une nouvelle Église, d'une Église rénovée qui apporterait enfin du « neuf ». On l'appelle en interne et parfois en externe « *le pape de Biot* ».

Et l'on ne sait pas toujours quand on lit un texte de J-M. Rousseau si on a affaire au fidèle respectueux de la hiérarchie catholique ou au fondateur d'une Église nouvelle.

D'un autre côté, les autorités ecclésiastiques adoptent une attitude prudente jusqu'à l'ambiguïté.

Pour certains évêques, le dynamisme de la Fondation, et notamment le regroupement de jeunes dans ces grandes manifestations atypiques des Karellis, la joie et la conviction qu'elles expriment constituent des terreaux pour un renouveau de cette Église à qui le Concile Vatican II vient de donner une formidable feuille de route. Parmi ces jeunes, doivent naître des vocations sacerdotales ou religieuses. Dès lors, il faut encourager et accompagner, voire se nourrir de ce printemps d'Église.

Mais pour d'autres, notamment les responsables de l'Église de France, quelque chose de suspect apparaît dans la nature même de ce mouvement : des pans entiers de la foi chrétienne, de l'enseignement et de la Tradition semble oubliés. Mgr Defois, secrétaire du Conseil permanent de la conférence des évêques de France est l'un des premiers à souligner les ambiguïtés. Des évêques résidents, des théologiens, ne partagent pas l'enthousiasme collectif. Le cardinal Suenens lui-même malgré l'attachement qu'il porte à Jean-Michel Rousseau, malgré la fréquence de leurs contacts épistolaires, va rapidement comprendre les risques intellectuels de la pensée de J-M. Rousseau.

C'est probablement sous son impulsion, mais aussi sur l'influence de groupes proches des Fondations[169] que l'Église de France va demander à un évêque, Mgr l'Heureux, d'établir un rapport sur les Fondations.

Peu à peu, dans ce contexte équivoque, fait d'estime et de méfiance, les relations entre l'Église de France et les communautés vont se distendre. Le cardinal Suenens lassé du caractère « autiste » de J-M. Rousseau va finir par abandonner et renoncer à l'accompagner. Sur le conseil de sa collaboratrice Veronica 0'Brien, il parviendra à repousser le spectre d'une condamnation par Rome. Mais à partir de 1985, ces relations particulières qui ont en quelque sorte couvert de l'autorité d'un prince de l'Église les errements des CCF vont s'effacer et l'Église de France acceptera volontiers en 1991 le départ rapide de Jean-Michel Rousseau.

La rupture entre le Cardinal et les communautés, après un éloignement fort en 1985, sera définitif en 1989.

Au-delà de 1991 les relations entre les Fondations et l'Église vont prendre une tournure nouvelle sous l'impulsion de Gérard Testard. La recherche d'un statut pontifical pour les Fondations va occuper de façon très active l'équipe de direction et l'attribution d'un statut international marquera une étape décisive dans

des relations apaisées mais toujours suspicieuses de la part des Fondations devenues Fondacio. Un conseiller ecclésiastique sera régulièrement nommé par l'évêque de Versailles auprès de Fondacio mais son rôle restera effacé. Il est actuellement en poste permanent en Asie, la commission ne l'a pas rencontré.

De ces relations complexes, la commission retiendra quelques points importants : les relations tendues entre les évêques et les communautés dans les premières années, l'objectif étonnant de J-M. Rousseau pour créer une église nouvelle, le douloureux épisode du rapport L'Heureux et enfin, le rôle central du cardinal Suenens au cœur de cette histoire.

*

Les relations de la hiérarchie catholique avec les Fondations avant 1985

Une multiplication de communautés déconcertante pour les évêques

Au tout début l'expansion des fondations inquiète. La CCF va s'implanter à partir de septembre 1974 dans les diocèses où des jeunes qui ont participé à des weekends de formation résident, en France comme à l'étranger. En octobre 1979, J-M. Rousseau veut élargir le public auquel il s'adresse ; il crée « Chrétiens pour la Cité Nouvelle » à Sophia Antipolis, avec pour objectif l'évangélisation des responsables de la vie économique, sociale, culturelle de la cité » ; puis, fin août 1980, J-M. Rousseau va organiser pour la première fois les rencontres des Karellis au service « de la communion pour un Monde Nouveau ». Chaque année jusqu'en 1985, il va créer une nouvelle entité pour soit diversifier l'objet de son action, soit étendre son influence vers d'autres pays ou d'autres catégories sociales.

À chaque nouveau projet correspond une nouvelle structure juridique qui fait souvent l'objet d'une correspondance entre J-M. Rousseau et un responsable ecclésiastique ou d'autres membres du clergé concernés dans leur diocèse, par exemple[170] :

- lettre de J-M. Rousseau au P. Defois du 8 mai 1982 ;
- lettre de J-M. Rousseau à Mgr Simonneaux, le 19 novembre 1983 ;
- courrier entre Mgr Simonneaux et Mgr Duchêne, le 26 novembre 1984.

Cette expansion va secouer les diocèses concernés (Poitiers, Lille, Versailles ...) car l'implantation des Fondations de J-M. Rousseau ne fait pas toujours l'objet d'une communication formelle vers le clergé local et surtout d'une approbation de sa part.

En septembre 1980, le P. Béguin, vicaire épiscopal de Saint-Quentin-en-Yvelines, prend contact avec le responsable de la CCF de Poitiers pour lui faire part de son étonnement (lettre du 7 août 1980 à JP Russeil) et celui du P. Potier, curé du lieu, de n'avoir pas été mis au courant de ce projet d'implantation. À la demande de Mgr Simonneaux, il prend contact aussi avec l'évêque de Poitiers, Mgr Joseph Rozier,

[170] Archives du diocèse de Versailles, fonds D. Grascoeur.

pour lui demander son sentiment personnel sur cette communauté puisque c'est à Poitiers que tout a pris naissance.

Voici la réponse de Mgr Rozier :

> « Cette expérience pose un problème de discernement difficile, car il n'est pas facile de se rendre compte de ce qui est vécu à l'intérieur... Il faut savoir qu'il s'agit d'une mise en œuvre sur le plan d'une expérience ecclésiale de la méthode PRH qui pose de sérieuses questions... L'évolution qui s'accomplit va plutôt dans le sens d'une ouverture... Mais il faut rester prudent ».

Et Mgr Rozier de suggérer en conclusion de sa lettre :

> « La véritable manière de les aider est de constituer et d'établir, si possible au sein même de cette communauté, un pôle d'altérité et donc d'exercer cette fonction critique au nom de la Foi, pour donner à leur expérience une chance d'authenticité ecclésiale. »

Une telle recommandation serait due au fait que « ces communautés auraient une certaine propension à interpréter comme une reconnaissance ou une caution officielle tout signe de considération de la hiérarchie. »

Le 1er octobre 1980, JP Russeil, responsable des CCF, fait une demande officielle pour l'implantation d'une CCF dans le diocèse de Versailles. Mgr Simonneaux rencontrera alors pour la première fois JM Rousseau, le 27 septembre 1981, à Rueil-Malmaison, au collège de Passy Buzenval. Puis, ce sera le tour de la CCN et des NCC dont s'occupera G. Testard qui vont être domiciliées en Île-de-France et notamment à Saint-Germain-en-Laye.

Face à la multiplication des communautés, l'épiscopat s'inquiète d'un effet de captation de ces nouveaux venus sur les membres des mouvements catholiques existants et sur les paroisses. Cette crainte est d'autant plus justifiée que dans une lettre du 4 mai 1982, JM Rousseau sollicite de Mgr Simonneaux l'autorisation d'installer dans le diocèse un **centre national de coordination** et lui demande d'accepter d'être en France l'évêque auquel les Fondations rendent compte de l'ensemble de leurs activités et qu'il soit leur « répondant » vis-à-vis des autres évêques de la conférence épiscopale. S'étant assuré de l'acceptation de principe de Mgr Simonneaux, les Fondations en la personne de J-M Rousseau, en raison de leur extension dans dix diocèses, demandent officiellement le 8 mai 1982 au secrétariat de l'épiscopat, c'est-à-dire au P. Gérard Defois que la conférence des évêques de France délègue un évêque pour suivre l'évolution des communautés.

Durant l'assemblée plénière à Lourdes, le 29 octobre 1982, les évêques des diocèses concernés : le cardinal Gouyon, Mgr Rozier, Mgr Coloni et Mgr Simonneaux acceptent que ce dernier devienne « accompagnateur et informateur » au nom de quelques évêques et non au nom de la conférence épiscopale. Mgr Simonneaux précisera : « Il n'y a donc rien d'institutionnel, même si les membres des Fondations ont parfois la tendance à se couvrir de mon autorité[171]». Dans le même esprit : « Sans mandat officiel, mais avec l'accord officieux des évêques de France qui ont des équipes de la Communion du

[171] Archives du diocèse de Versailles, Lettre de Mgr Simonneaux au P. Marcel Tarot, 30 octobre 1984.

Monde Nouveau dans leur diocèse, je suis l'évêque accompagnateur pour les différentes branches de ce mouvement charismatique. »[172]

Cela n'empêche pas que les Fondations accumulent les initiatives sans chercher à prévenir ou rendre compte. Le même mois, en 1983, a lieu la journée CLEA- Terre nouvelles à Saint-Germain-en-Laye, accueillant 135 personnes pour entendre les témoignages de missionnaires laïcs du Chili, du Bénin, du Togo et des Philippines, et les soutenir spirituellement et financièrement. Cette branche missionnaire entrait directement en concurrence avec le service épiscopal de la coopération missionnaire. Et Mgr Simonneaux de leur prodiguer des conseils : « Il faut se coltiner aux réalités du monde où nous sommes pour ajuster notre action évangélisatrice. »[173]

À cette préoccupation s'ajoute celle du financement et de la précarité des jeunes missionnaires laïcs et des permanents que les Fondations laissent souvent au-delà de six mois dans ces contrées lointaines. La distribution de lettres de recommandation de l'évêque de Versailles ne suffit pas. Mgr Simonneaux est constamment sollicité. Il lui est d'ailleurs demandé par l'intermédiaire de Gérard Testard de faire figurer les Fondations dans « l'ordo » diocésain de Versailles.

Le 1er septembre 1983, le père XX, prêtre du diocèse de Poitiers, est mis pour 5 ans par son évêque sous la responsabilité de Mgr Simonneaux pour exercer son ministère au service des Fondations Il est précisé dans la lettre de mise à disposition :

> « il convient de ne pas doter les Fondations d'un clergé qui soit attaché en exclusivité et de signifier clairement que, durant ce ministère temporaire, le père XX n'appartenait pas totalement aux Fondations, mais qu'il demeurait en relation réelle avec le diocèse qui le mettait à disposition… et le diocèse qui l'accueillait. »[174]

La hiérarchie a rappelé à Jean-Michel Rousseau qu'un prêtre n'était pas uniquement là pour « distribuer » les sacrements.

Une démarche de discernement

> « Au fur et à mesure du développement des Fondations, les évêques de France et le Conseil pontifical pour les Laïcs avec lequel JM Rousseau était en relation furent amenés à s'interroger sur le mode de fonctionnement ecclésial de ces fondations. »[175]

Mgr Vion puis Mgr Rozier, l'un et l'autre évêque de Poitiers, ont été les premiers à devoir faire face à l'imagination créatrice de J-M Rousseau. De Mgr Vion, J-M. Rousseau dira à Frédéric Lenoir lors de son interview en février 1988 : « Il a été pour nous le premier évêque à comprendre et encourager notre aventure dans l'Église ».

Son successeur s'est montré plus circonspect. Lors de l'assemblée générale de Lourdes en octobre 1982, qui a lieu peu de temps après les Karellis, Mgr Rozier communiqua aux évêques les réflexions du Conseil

[172] Archives du diocèse de Versailles, Travaux de Dominique Grascoeur, Lettre du 21 mai 1987 à Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet au Canada.
[173] Archives du diocèse de Versailles, fonds Fondacio, Lettre de Mgr Simonneaux à Bernard Pinaud du 13 décembre 1983.
[174] Convention signée le 1er juin 1983
[175] Archives du diocèse de Versailles, Travaux de de D. Grascoeur, p. 34.

épiscopal de Poitiers « après huit années de dialogue loyal et assidu » avec la Communauté chrétienne de Formation, CCF ».

Ce rapport faisait 13 pages et a été mal accueilli par les membres de la CCF qui ont vu critiques et rejet. Malgré la création de multiples branches et la délocalisation sur d'autres sites que Poitiers, Mgr Rozier et son conseil épiscopal estiment que « les intuitions de fond demeurent identiques et portent la marque personnelle de J-M Rousseau et de Jane, son épouse ». Il poursuit : « La source des ambiguïtés et des difficultés réside dans le lien de la CCF avec PRH … le cordon ombilical n'est pas rompu ».

En effet, J-M. Rousseau reste très attaché à la pratique PRH dans la CCF pour permettre à ses membres :

> « de mieux se connaître, d'acquérir solidité intérieure et harmonie de l'être, libérer leurs forces de vie et de créativité, améliorer les relations à autrui en diminuant l'agressivité et ainsi construire une société nouvelle ».

Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié, devient en 1981 président de la conférence épiscopale française. Il avait été, entre 1972 et 1978, président de la commission épiscopale des religieuses et avait vécu l'engouement que suscitaient les sessions PRH au point de générer le départ de nombreuses d'entre elles dans les années 70. Après avoir mandaté Mgr Rol qui commit un rapport sur PRH, il demanda aux évêques et supérieurs et supérieures majeurs de limiter ce type de formation. Devenu président de la conférence épiscopale, il constate les difficultés rencontrées par les évêques confrontés à la présence des Fondations dans leur diocèse. Il fut par ailleurs alerté par le cardinal Suenens sur les problèmes que posaient à Rome les liens des Fondations avec PRH. Le cardinal Suenens avait également la préoccupation de ne pas laisser seul Mgr Simonneaux face au problème.

L'année 1983/84 va constituer pour les Fondations de JM Rousseau une année sabbatique à l'instigation du cardinal Suenens qui exige une pause, une réflexion de la part du fondateur et de ses collaborateurs. Cette année va par ailleurs voir se dérouler plusieurs événements : un pèlerinage à Rome de 400 jeunes, une présentation des Fondations au siège des Focolari à Paris devant 500 chrétiens engagés et de hauts responsables ecclésiastiques notamment (le cardinal Suenens, Mgr Simonneaux et le P. Perrot, représentant le cardinal Lustiger) ainsi qu'une campagne de promotion des permanents pour des raisons financières en mai et surtout fin 84.

Mgr Vilnet confia alors à Mgr L'Heureux le soin de faire une enquête sur le sujet. Celui-ci émit deux rapports : un sur PRH de 85 pages qui a été résumé sous le titre *Écoutez PRH et lui répondre* avec un bilan abrégé et des propositions, et une *Brève étude sur les Fondations de Biot*.

À cette date, une retraite ignatienne de 30 jours à Rome est demandée par le cardinal Suenens directement à J-M. Rousseau ; mais celle-ci n'aura, semble-t-il, aucun résultat visible car selon des témoignages reçus par la commission, Jean-Michel Rousseau « n'aurait fait que répondre formellement aux attentes de ses interlocuteurs ».

C'est alors que le cardinal Suenens va prendre le relais des évêques de Poitiers, de Versailles et de la conférence épiscopale, lui aussi, après bien des efforts et de nombreuses initiatives sous forme entre autres d'échanges personnels, de publication d'un livre, d'études approfondies et de mise en œuvre de commissions spécifiques. Puis, il jettera l'éponge et mettra en 1989 définitivement fin à ses relations avec les Fondations et leur fondateur. Ce sera le vrai début de la chute de JM Rousseau.

Pour autant l'attitude des membres du clergé n'est pas univoque et l'on rencontre parmi les religieux ou les théologiens des intervenants qui restent convaincus de la sincérité de Jean-Michel Rousseau et de la validité de son engagement et de sa théologie.

Dans son étude sur les communautés de Poitiers, le père Brindejonc écrit en novembre 1981 :

> « Nous constatons [chez les Fondations] une volonté d'être et de demeurer dans l'Église. Cette tendance s'inscrit dans son organisation, mais aussi dans les alliances qu'elle noue avec des réalités ecclésiales (différentes instances, différents mouvements) … La communauté de Poitiers nous est apparue comme un élément d'intégration tant au niveau de l'institution Église que de la société. »

En 1978, J-M. Rousseau avait en effet réuni une quarantaine de prêtres à Poitiers, pour un week-end A dont les convocations n'ont pas été cantonnées à la Vienne. Dans le compte rendu qu'il en a fait, J-M. Rousseau s'interroge en final sur la position à donner à l'évêque dans ce genre de réunions !

Dans la deuxième partie des années 80, les relations entre les Fondations et l'Église restent difficiles. Mgr Vilnet, président du conseil permanent de l'épiscopat, demande à Mgr Duchêne de présider une commission pour mettre en œuvre le rapport l'Heureux sur PRH, mais dont les conséquences portent aussi sur les Fondations. Estimant qu'il est la cible essentielle, J-M. Rousseau manœuvrera pour ne pas répondre aux « convocations » de la commission Duchêne, par des procédés dilatoires. En janvier 88, Jean-Michel Rousseau a toujours[176] « afin « de continuer à avancer dans notre insertion ecclésiale et (de) poursuivre notre entrée dans la vie publique » les objectifs suivants :

- « En finir avec la commission de Monseigneur Duchêne. Qu'elle soit dissoute et que le mal fait aux Fondations du Monde Nouveau soit réparé par eux ;
- engager les relations avec les niveaux responsables des instances de l'Épiscopat (Monseigneur Decourtray …) et avec les différents évêques ;
  […]
- que la commission soit dissoute et que les dommages causés par la commission et le rapport de Monseigneur L'Heureux soient réparés ;
- continuer la fermeté si nécessaire (lettres, ne pas accepter les convocations d'emblée) ;
- prendre soin de Monseigneur Duchêne ;
- faire le procès du procès. »

En avril 1988, un compte rendu fait à nouveau le point :

> « Jean-Michel rappelle les faits et en particulier la lettre adressée à Mgr Duchêne donnant notre position de façon ferme. Il explique que la voie s'ouvre après le fait que Mgr Decourtray a déchargé Mgr Duchêne de sa mission par rapport à nous et qu'il n'y a pas de commission prévue pour l'instant. »

Le cardinal Decourtray cessera tous les contacts avec les Fondations en 1988.

*

[176] Archives de Fondacio, Document interne des Fondations du monde nouveau, Vie en Église/ hiérarchie/Fondations du Monde Nouveau, janvier 1988.

L’objectif de J-M. Rousseau de créer une Église nouvelle

Dans un premier temps, Jean-Michel Rousseau a choisi une attitude humble et discrète pour développer sa première communauté. Il écrivait au début des années 70 :

> « Il nous a semblé que Dieu nous demandait de rester plutôt enfouis, cette phase était importante pour qu'Il puisse faire germer ce qu'Il voulait avant qu’on nous décortique sur la place publique ... À ce jour, peu d'évêques français ont entendu parler de nous autrement que par “on-dit“ Mgr Riobe (décédé), Mgr Huyghes (Arras), Mgr Gaidon (Paray-le-Monial)... Dès que les premiers jeunes se réunirent à Poitiers début 1973, je rendis compte à mon évêque, Mgr Vion, de ce qui naissait, des liens d'amitié réelle se nouèrent là. Je le sentais très proche de nous et je continuais à lui rendre compte plusieurs fois par an. »

Il est vrai que dans toutes les paroles et les écrits de J-M. Rousseau, Dieu est à l'initiative. Mais il ne fait que rarement et directement référence à l'Église. Pour lui,

> « La sagesse humaine ne suffit pas, la bonne question n'est pas de savoir de quoi nous avons besoin, mais de qui et la réponse est évidemment de Lui. Dieu seul sauve, Dieu séduit, Dieu attire, Dieu aspire, Dieu a soif de ses enfants. Et par son esprit à travers le Christ il les attire tous à lui ; il est comme un aimant et les hommes sont limaille ».

Le P. Brindejonc dans sa thèse rappelle ces propos de J-M. Rousseau :

> « Dans les tout premiers temps de notre expérience nous nous sommes d'abord, ma femme et moi, tourné vers Dieu, nous nous étions laissé mettre dans le champ magnétique et Dieu nous a aimantés. »

Selon lui, la communauté de Poitiers a une particularité : elle ne s'est pas formée à partir d'un clerc mais à partir d'un couple. De plus, si l’élément moteur est la volonté d'une quête de Dieu, « la stratégie envisagée ne vise pas d'abord une action sur les structures mais la transformation des personnes. » Celle-ci est vécue sans contrainte, L'objectif étant de « devenir ce que l'on est ». La communauté se donne comme mission de « **régénérer l'Église, la mettre sous la mouvance de l'Esprit et de changer le monde en l’évangélisant. Ses membres ne se sentent pas encore totalement dans la réalité Église. »** Pour cette raison, rappelle le P. Brindejonc : « J-M. Rousseau va rapidement chercher à établir des liens avec des théologiens amis et avec des pasteurs. »

J-M. Rousseau déclare :

> « Nos contacts sont amicaux pourtant il est net que notre vocation n'est pas locale ... Je crois qu'il en est ainsi dans la pensée de Dieu et qu'un engagement plus accentué des membres de la communauté dans les différents groupes et mouvements disperserait nos efforts, perturberait le plan de Dieu et causerait quelques problèmes, car nos jeunes feraient bouger certaines choses. Je sens dans les attitudes un décalage entre l'ouverture que vivent les jeunes de la communauté de Poitiers et les membres du clergé ».

J-M. Rousseau fait ainsi référence aux journées des prêtres (avril 78) sur le renouveau de l'Église : sur les 65 prêtres présents très peu étaient du diocèse de Poitiers. Les détracteurs de cette expérience ne manquent pas ; la CCF se heurte ainsi à la méfiance et aux soupçons mêlés ; l'opération charme les uns mais se heurte à la prudence et à la réserve ecclésiastique des autres.

Rapidement en interne un discours apparaît qui fait de Jean Michel Rousseau le quasi fondateur d'une Église nouvelle.

Dans un document interne de 1983[177], nous est décrite une réunion de prière chez Thomas et Mélanie[178] au cours de laquelle, vis-à-vis de ces deux membres (nouveaux permanents) qui viennent d'entrer dans un nouvel appartement, J-M. Rousseau semble présider une nouvelle liturgie. Il acte un changement de vie : « Nous commençons solennellement aujourd'hui une réalité qui se trouve à la pointe ... Pour rassembler un peuple de permanents ». Thomas et Mélanie répondent chacun et ensemble : « Oui, Seigneur, je demande à être incorporé à toi et pour toujours au Christ ici présent. » Alors l'attention se tourne vers le père XX qui, selon J-M. Rousseau, ce jour « vient de vivre sa première eucharistie en un sens ». Il appartient désormais à cette Fondation et J-M. Rousseau de poursuivre : « Je te bénis toi, prêtre de cette Fondation, au cœur du germe au nom du Père. »

De façon plus théorique, dans une intervention sur le rôle du CPI numéro 7 en date du mardi 16 août 1983[179] Jean-Michel Rousseau rappelle les deux objectifs principaux de cette instance. Il développe ce qu'il appelle « cette nouvelle étape qui nous attend ». Pour lui, les Fondations doivent devenir cette réalité une, doivent devenir « une réalité nouvelle » :

> « C'est beau parce que, en ce qui concerne les convictions […] je vois dans le Christ qui vient ou je vois dans le monde nouveau qui émerge ou je vois le renouveau de l'Église qui apparaît, c'est cela que l'on se dit depuis que l'on est ensemble.
> […]
> Mais s'il n'y avait que cela je ne serais pas au milieu de vous et il y en a parmi vous qui ne seraient pas là non plus. Ce qui m'intéresse fondamentalement, ce qui nous intéresse fondamentalement, ce n'est pas de voir le Christ qui vient, ni d'agir pour lui. C'est de devenir le Christ qui vient, d'être le Christ qui vient en retour, qu'il prenne chair parmi nous, c'est d'être le monde nouveau qui émerge ensemble, qu'un monde nouveau sorte de terre et que nous soyons ce monde-là, c'est d'être le renouveau de l'Église.
> […]
> Ce faisant nous participons à un événement d'incarnation dans le sens où une parole, un verbe se fait chair aujourd'hui, un événement d'incarnation. C'est une théophanie. C'est l'émergence un peu plus du Christ dans le monde.
> […]
> Construire l'Église c'est quoi ? Construire l'église ce n'est pas faire des choses pour Dieu, ce n'est pas faire des œuvres. Ce n'est pas faire le bien autour de soi d'abord. C'est devenir l'Église que l'on est. Qu'elle se lève cette Église-là et que les pierres se mettent comme elles ont à être les unes avec les autres. Ce sont des pierres vivantes qui ont de l'allure. C'est cela que l'on est en train de faire et le renouveau de l'Église, le vrai renouveau de l'Église tel qu'il est dans le cœur de Dieu ne peut pas passer par autre chose.
> […]
> Il n'y a qu'un don qui puisse faire cela, c'est le don de l'Église. D'où l'importance qu'il y a aujourd'hui de laisser vivre dans les chrétiens et en particulier dans les regroupements de chrétiens, où ça peut être assez vivant, le don de l'église lui-même, parce que participant de ce don on peut travailler, contribuer avec d'autres à susciter de manière neuve le don de l'Église, la réalité mystique de l'Église qui permettra de faire un pas de plus : et à la réalité église cachée dans le cœur de Dieu, telle qu'elle est faite pour être - et qui ne ressemble pas en toute chose à ce que les chrétiens en ont fait - d'émerger davantage et c'est cela dans lequel Dieu nous engage pour notre part à nous. »

[177] Archives Fondacio, document interne du 28 février 1983.
[178] Les prénoms ont été modifiés.
[179] Archives Fondacio, Rôle du CPI n° 7 mardi 16 août 1983.

Sans vraiment le dire, Jean Michel Rousseau désespère de la capacité de l'Église à se réformer et si renouveau il doit y avoir, c'est à partir du don des Fondations que cela viendra parce que là se trouve « l'Église en son être originel ».

Quant aux relations avec les évêques, il faut en prendre son parti ! Travailler avec eux, ce n'est pas simple : il y a marginalisation (« Reste là où tu es mais ne dis pas que tu es l'Église ») ou récupération (« Venez avec nous et mettez-vous dans les petits cadres préparés à l'avance »).

Dans une lettre adressée à Mgr Saint-Macary, nouvel évêque de Nice, Jean-Michel Rousseau présente une attitude très consensuelle et très modeste :

> « Je suis responsable, à Biot, d'une petite communauté chrétienne en relations avec plusieurs réalités nouvelles dans l'Église …. Par cette lettre, Monseigneur, je voudrais vous faire part de notre présence sur le diocèse et vous dire notre désir de vivre filialement en Église, notre relation avec vous …Nous apprécions votre conseil pour nous aider … ».[180]

Il y a donc de bons évêques :

> « Je n'hésite pas à dire que parmi les personnes créées par le Père pour être dans cette réalité, il y a des personnes qui portent le don de l'épiscopat et que normalement nous avons des évêques préparés par Dieu qui se reconnaîtront dans ce que nous vivons, parce que nous nous reconnaîtrons dans ce qu'ils vivent, et ce qu'ils vivent sera suffisamment le don de l'Église. »[181]

Certains sont d'ailleurs des alliés. Mgr Elchinger rencontre en décembre 83 un responsable des Fondations qui en donne le compte rendu suivant.[182]

> « Mgr Elchinger est encouragé par Rome et par le Conseil pour les Laïcs à prendre soin de nous et faire en sorte qu'on s'insère bien dans l'Église … il dit avoir reçu une lettre sympathique et encourageante à notre égard de Mgr Cordes … Le gros problème selon Mgr Elchinger semble être la conférence épiscopale de France qui nous reproche de fonctionner comme *l'opus dei* (secrets et repli sur soi) … En les entendant Mgr Elchinger nous encourage à être vigilants sur trois points :
>
> – Au point de vue doctrinal, on nous reproche notre conception de la liberté et notre éducation à la liberté des jeunes, […] notre conception de la foi trop sentimentaliste, […] notre manque de pudeur qui ressemble à du strip-tease spirituel[183] ;
> – PRH selon Mgr Elchinger, c'est cela qui nous fait le plus tort ; il y a eu des réactions aussi de Rome à cause de cela ;
> – Nos techniques : elles sont vues comme un envoûtement spirituel qui entraîne malgré soi.
>
> Mgr Elchinger ajoute que Mgr Vilnet est très négatif à notre égard. Il termine par : « Je ne voudrais pas que vous puissiez échouer et que l'on vous fasse des reproches graves, je vous attendais et je ne voudrais pas qu'on vous salisse. »

Pour autant, en 1985, la situation devient difficile et les relations avec les évêques complexes. Jean Michel Rousseau, lors de la préparation de la réunion des permanents de 85, déclare à l'équipe dirigeante.[184]

---

[180] Archives de la conférence des évêques de Frane. Lettre du 8 juin 1983.
[181] Archives Fondacio, Rôle du CPI n° 7, page 10.
[182] Archives Fondacio, Éléments de relation à la hiérarchie en France, décembre 1983. Document interne « à ne pas communiquer ».
[183] Écrit « streaptise » dans le texte
[184] Archives Fondacio, Préparation permanents Pentecôte 85, 24 mai 1985.

« En arrivant ce matin, je désirais vous partager quelque chose qui m'habite depuis quelques semaines : je me suis rendu compte que l'année passée, le problème avec la hiérarchie, l'Église apostolique, était central pour moi. Il ne l'est plus maintenant. Depuis la rencontre des délégués notamment. Ce problème demeure central de fond bien sûr mais pour ce qui est des énergies et du temps à investir, je me tourne davantage maintenant vers la fondation *ad intra,* les grands enjeux de la fondation, le CIRFA, les permanents, l'autofinancement, etc…
Ce poids d'investissement pour la relation à l'Église apostolique me quitte progressivement et change d'orientation. Je crois que c'est un mouvement de l'Esprit pour moi en ce moment. »

L'analyse des différents documents qui retracent les longues difficultés entre la hiérarchie catholique et Jean Michel Rousseau conduit la commission à considérer que leurs relations, complexes, étaient tissées de contradictions.

Il est clair que peu à peu la volonté de J-M. Rousseau de renouveler l'Église, inspirée par ses propres idées, ses propres convictions, qu'il attribuait à l'intervention de l'Esprit, l'ont conduit à concevoir un renouveau dont les Fondations et lui-même seraient le moteur principal, l'origine, le germe. C'est autour de lui que cette rénovation devait être faite. Une telle démarche ne pouvait que naturellement rencontrer la critique voire l'hostilité de la hiérarchie catholique.

D'autant que ce renouveau de l'Église portait non seulement sur l'exercice de l'autorité, la transmission du savoir, la modernisation de la liturgie, mais aussi sur la place du Mal et de la Rédemption, sujets majeurs à l'évidence. Au-delà, Une autre vraie difficulté concernait la place des laïcs dans l'Église. Ce sujet récurrent est peu évoqué, alors qu'il est probablement à la source de l'engagement de J-M. Rousseau, profondément affecté, de fait, de se voir écarté de toute fonction sacerdotale en raison de son mariage. Comme J-M. Rousseau le dit lors d'un cycle de formation à propos de la hiérarchie : « Beaucoup de questions viennent moins de l'ecclésiologie ou de doutes sur la théologie que de la crainte de perdre un pouvoir.[185] »

Pour autant, Jean-Michel Rousseau rencontra auprès des évêques des attitudes très diverses allant d'un refus très ferme chez Mgr Vilnet ou auprès du cardinal Lustiger, à des attitudes compréhensives et ouvertes à Rome (Mgr Cordès) ou affectives en France avec Mgr Simmoneaux. Le cas particulier du cardinal Suenens sera évoqué plus loin.

Quelle que fût son habileté, et elle fut grande avec les évêques, J-M. Rousseau est resté totalement insensible aux critiques qui lui étaient faites, y compris par ceux qui lui étaient favorables. C'est ce reproche principal qui lui sera fait dans le rapport L'Heureux.

*

[185] Archives Fondacio, Session théologique avec le P. Rey Mermet, Intervention de JM Rousseau, 13 janvier 1987.

Le rapport L'Heureux sur les communautés de Biot et la commission Duchêne

Le rapport L'Heureux constitue l'un des documents les plus critiques établis sur la CCF à la demande du Conseil permanent de l'Épiscopat français. Ce rapport suscitera une vive réaction de Jean-Michel Rousseau qui trouvera d'abord inacceptable de ne pas en être destinataire. Les investigations seront poursuivies sous l'autorité de Mgr Duchêne, à la tête d'une commission. Mais, J-M. Rousseau, par des manœuvres dilatoires, parviendra à limiter ses rencontres avec cette commission qui n'aboutira pratiquement à aucun résultat.

Le contexte du rapport L'Heureux

Une lettre en date du 21 février 1985 de Mgr Rozier à Mgr L'Heureux[186] encourage ce dernier à procéder à une investigation sur les communautés de Biot :

> « Il y a une filiation très réelle de la CCF par rapport à PRH…Je pense qu'une analyse de ce qui se passe à l'heure actuelle, dans tout ce que l'on appelle "Les Fondations de J-M. Rousseau" peut être éclairante pour la connaissance des sources d'inspiration. »

Le cardinal Suenens, après la remise de la première étude axée d'abord sur PRH, reconnait dans une lettre à Mgr L'Heureux le 25 avril 1985 la difficulté du travail demandé :

> « Ce n'est pas facile car il faut qu'amour et vérité se rencontrent et le cas de J-M. Rousseau n'est pas simple … Le problème posé est celui de l'insertion des communautés nouvelles dans l'Église et par conséquent le rôle des prêtres auprès des communautés (et non en marge de celles-ci) et naturellement, où se situe l'évêque ? … Jadis le Droit Canon prévoyait avec minutie des tas de règles pour sauvegarder le for interne et le for externe, la liberté des membres, les limites de l'autorité, les recours, les conditions d'admission et de démission etc…Tout cela serait à reprendre sur mesure. C'est une initiative à prendre par le Synode. »

Cette lettre est inspirée par la visite d'Henry l'Heureux au "Rocher" à Nice, résidence du cardinal Suenens en France, le 15 avril 1985. Le Cardinal a repris les idées de Mgr L'Heureux que ce dernier avait intégrées à une note du 17 avril 1985 adressée à Mgr Vilnet.

Quant à l'étude sur PRH et celle sur les communautés de Biot, J-M. Rousseau, qui en a été informé, « a manifesté violemment son mécontentement au cardinal Suenens. Il ne craint pas d'accuser le Cardinal de mensonges, de communication de documents secrets confiés par lui, de trahison ».

Monseigneur Duchêne anticipe les réactions négatives de J-M. Rousseau : « Nous ne voudrions pas que votre crainte ait sa source sur des rumeurs ou des indiscrétions... Veuillez croire à notre volonté de discerner dans le dialogue, le bien de l'Église. Dans un avenir plus ou moins proche, il sera nécessaire sans doute de se rencontrer et de rencontrer le ou les membres du Conseil des Fondations. »

À la connaissance de la commission, une seule rencontre entre Mgr Duchêne et J-M. Rousseau eut lieu. Ce fut G. Testard, au tout début avec Jane, puis seul, qui fut chargé des contacts avec cet évêque dans

[186] Archives de la conférence des évêques de France, Fonds L'Heureux.

le cadre d'une « stratégie » finement mise au point par J-M. Rousseau. Celui-ci sut jouer très habilement du refus du Conseil permanent de l'Épiscopat français de lui communiquer le rapport L'Heureux concernant les Fondations. Profitant de la gêne de Mgr Duchêne[187] qui essayait maladroitement de justifier ce refus, J-M. Rousseau a adopté une posture de victime accusée à tort à qui l'on ne reconnait même pas le droit de se défendre en lui refusant l'accès au dossier qui l'accable. Si les relations entre G. Testard et Mgr Duchêne sont toujours restées empreintes de courtoisie dans leur forme, elles étaient inconciliables sur le fond, la position des Fondations définie par J-M. Rousseau étant fermement défendue. J-M. Rousseau finira par adresser à Mgr Duchêne une lettre au ton véhément l'accusant de ne pas respecter les droits de l'Homme. Elle causera beaucoup de désarroi à Mgr Duchêne et entraînera une lettre de Mgr Decourtray, alors président du Conseil permanent de l'Épiscopat, annonçant à J-M. Rousseau l'abandon d'une démarche si mal comprise de sa part[188]. La commission Duchêne se focalisera sur l'équipe de PRH France.

Le contenu du Rapport L'Heureux sur les communautés de Biot

Ce rapport est d'importance plus modeste que celui qui a trait à la méthode PRH ; il était confidentiel et n'était destiné qu'aux seuls évêques de France. Après en avoir donné l'historique des origines et les caractéristiques, Mgr L'Heureux s'évertue à exposer les différents aspects : positifs, ambigus et carrément inacceptables.

Les aspects positifs :

Ils sont de trois ordres : une « volonté communionnelle » notamment par des rencontres dynamiques, musicales, euphorisantes ; une « générosité spirituelle » qui se caractérise par le don de soi, la volonté d'aimer, le sens de l'abnégation ; enfin les « Dons du fondateur » qui se matérialisent dans la recherche d'un christianisme radical.

Les aspects ambigus :

Ils concernent : d'abord « l'organisation » dans laquelle on perçoit une politique de « cachotteries », de « discrétion », voire de « secret sur la vie interne ; peu de place est laissée à l'expression des critiques. On semble préférer le départ de ceux qui ne se sentent pas totalement à l'aise dans les groupes. »

Cette organisation s'illustre aussi par

> « Une pratique très efficace du management qui donne l'impression d'un marketing spirituel avec témoignages savamment structurés selon un schéma préalable dans un cadre d'euphorie intelligemment organisée conduisant plus à l'adhésion ou au départ qu'à l'engagement pleinement conscient.
> […]

[187] Mgr Duchêne, évêque de Saint-Claude, responsable du Groupe d'évêques pour le Renouveau, apparaît à travers le long échange de lettres qu'il a eu avec les Fondations, comme un homme plein de bonne volonté mais pas préparé à conduire des dossiers sensibles et à affronter une personnalité aussi forte que celle d'un J-M. Rousseau engagé dans une lutte à ses yeux existentielle. Il a accumulé les maladresses et les erreurs tactiques qui ne pouvaient mener qu'à l'échec de la commission. Le choix d'une telle personnalité pour mener un débat de fond avec J-M. Rousseau est une erreur flagrante de la part du Conseil permanent de l'Épiscopat qui traduit son incompréhension des enjeux pour les Fondations.

[188] Archive Fondacio, Lettre du cardinal Decourtray, 1988.

> La politique financière fait aussi partie intégrante de ce qui caractérise leur mode de fonctionnement. Le prix des prestations (sessions) est élevé. S'ajoute à ces ressources l'organisation de collectes et de parrainage avec offrandes régulières. »

Mgr L'Heureux conclut : « On ne semble pas se soucier de savoir si cela peut gêner les ressources habituelles de l'Église locale (denier du culte ou aides aux missions). »

Quant à la théologie, Mgr l'Heureux évoque l'appréhension superficielle de certains concepts. Il dénonce :

> « La place de la Révélation citée pour justifier, […] rarement pour fonder, […]; l'Ecclésiologie : l'Église apparait surtout comme Église apostolique autrement dit de notables et d'évêques chargés de cautionner ce que l'Esprit dit à la Fondation. »

Un autre reproche concerne :

> « La sacramentalité, normalement fondée sur l'altérité de Dieu. […] Or cette altérité semble rarement mise en relief en raison de la prépondérance accordée à l'aspect "communionnel" des membres. [L'œcuménisme pratiqué est] insuffisamment conçu selon les grands textes de l'Église catholique ». [Enfin, concernant l'eschatologie], l'Homme nouveau est considéré comme se vivant déjà durant ce temps avec une certaine perfection. »

Les aspects difficiles à accepter sont au nombre de trois :

- la formation PRH : « elle apparait obligatoire. Or, elle n'est pas elle-même sans susciter des questions à mieux éclairer et résoudre, par ailleurs » ;
- le système de la Fondation et de la Filiation : « la pratique de la filiation place les membres dans un type de lien de dépendance qui n'a jamais été réellement admis dans l'Église même dans les Ordres les plus stricts. On néglige par trop la distinction entre for interne et for externe… ». La liberté de conscience n'est plus respectée ;
- la confusion des niveaux : « le réel peut être ramené au seul ressenti. »

Pour résoudre tous ces problèmes, Mgr L'Heureux ébauche des solutions, certaines ayant déjà été en partie mises en œuvre mais il ne semble guère convaincu de leur aboutissement positif. Mgr G. Duchêne prendra son relais notamment en ayant un dialogue pendant deux ans jusqu'en septembre 1987 avec le Conseil de Fondation de PRH. Pour l'Épiscopat français, comme pour le cardinal Suenens, le cœur de tous les maux demeurait PRH.

*

Les relations avec le cardinal Suenens

A la vérité, les relations que J-M. Rousseau entretient avec l'Église comporte plusieurs niveaux qu'il ne faut pas confondre. Il y a au premier plan les évêques locaux qu'il convient de ménager mais de tenir à distance car ils sont considérés comme ne comprenant pas « de l'intérieur » le sens de l'aventure des

Fondations. L'attitude est très courtoise. Ils sont bien accueillis lors des grandes manifestations mais restent « encadrés ».

Au-dessus, les relations privilégiées entretenues avec le cardinal Suenens et Veronica O'Brien, sont une sorte de « pierre d'angle » qui assure l'équilibre entre cette base, l'Église de France, et le Vatican, qui est sensible à l'essor du Renouveau charismatique mais d'où, à tous moments, peut venir la menace la plus forte.

Ces relations mériteraient à elle-seules une longue analyse. Celle-ci pourrait s'appuyer sur la correspondance assidue qu'ont échangée[189] le cardinal[190], Jean-Michel Rousseau, et occasionnellement Veronica O'Brien. Mais cette correspondance porte rarement sur le fond. Elle révèle la fréquence et la qualité de leurs relations, mais elle ne s'intéresse le plus souvent qu'à l'aspect formel de celles-ci, voire leur côté psychologique, comme le bonheur de leur convergence intellectuelle ou la souffrance de leurs oppositions. L'essentiel était traité entre eux directement et, par prudence ou par habileté, le fond est souvent abordé de façon allusive par écrit.

Une admiration partagée

Il y a eu au départ une admiration partagée, réelle mais sans doute asymétrique.

Le cardinal Suenens est comme beaucoup d'autres personnes séduit par le charisme de J-M Rousseau. Comme on le voit dans ses lettres, il trouve en J-M. Rousseau celui qui associe le souffle prometteur du Renouveau Charismatique, dont il a été chargé de suivre l'évolution par les papes successifs[191], et le talent d'organisateur, à l'américaine, d'un manager qui n'hésite pas à lancer des initiatives et à situer son projet au bon niveau et avec une grande ambition.

Le prélat, qui fut modérateur du Concile auprès de Paul VI notamment, a contribué à promouvoir la place des laïcs[192] et ne peut qu'accueillir favorablement la démarche de J-M. Rousseau. Les deux hommes partagent un esprit de « rupture » et une vision nouvelle de l'Église dans laquelle les laïcs exerceront un rôle plus actif.

Cette admiration est largement partagée par Veronica O'Brien, la proche collaboratrice du cardinal, que l'on voit destinataire en copie de beaucoup de correspondances, et dont on mesure l'influence sur le jugement que le Cardinal porte sur les Fondations. C'est elle qui est porteuse de la dimension la plus spirituelle et la plus sensible du projet. C'est elle qui souhaite que son héritage personnel[193] soit porté « plus tard » par Jean-Michel Rousseau et Jane. Pour défendre la Fondation, elle a voulu croire « jusqu'au bout » comme le dira le Cardinal dans sa lettre émouvante du 23 mai 1984, citée ci-dessous.

[189] La commission a disposé sur cette correspondance d'un dossier de près de 50 cm (papier pelure). On relève par exemple 24 lettres écrites par J-M. Rousseau au cardinal entre janvier et juillet 84.
[190] Sous le pseudonyme habituel de Michel (Michel Dubois)
[191] Il a reçu « le mandat pastoral de veiller à l'intégration du Renouveau Charismatique au cœur de l'Église ».
[192] Dans la rédaction de *Lumen Gentium* mais aussi par ses prises de position en 1969 sur la « démocratie dans l'Église » le cardinal Suenens est considéré comme ayant ouvert dans l'Église une « révolution copernicienne » (voir *le dossier Suenens*, José de Broucker. Éditions universitaires).
[193] La Légion de Marie, l'apostolat FIAT créé avec le cardinal Suenens.

Veronica O'Brien eut en effet un rôle très important dans les premières années des Fondations. Dans une note de 9 mars 1984, Jane écrit :

> « Il semble que Veronica nous est vraiment envoyée par Dieu pour nous apporter toute la richesse de son expérience et pour nous aider, en particulier, à nous insérer profondément dans l'Église. Je la vois vivre un rôle maternel auprès de nous, et de la Fondation comme Marie. »[194]

Religieuse d'origine Irlandaise, Louise Marie O'Brien, appartint à la congrégation des sœurs de Sainte Clotilde sous le nom de sœur Veronica, prénom qu'elle conservera dans ses responsabilités de fondatrice en France puis de responsable en Europe de la Légion de Marie. Elle fut aussi, au Concile, collaboratrice directe du cardinal Suenens et l'une des premières en Europe à connaître et rencontrer les mouvements charismatiques américains. Elle fut sensible toute sa vie « à la grâce de vivre en Marie le secret de la Pentecôte », comme le rapporte François Prouteau dans le texte déjà cité. Elle portait elle aussi un regard novateur et parfois critique sur la démarche d'évangélisation de l'Église au tournant des années 70.[195]

Du côté de Jean-Michel Rousseau, l'admiration qu'il porte, au Cardinal et à Veronica est forte dès l'origine. Il voit dans ces deux acteurs de premier rang de l'histoire moderne de l'Église une garantie contre l'hostilité qu'il mesure bien chez les évêques français et notamment les plus influents. Il en mesure bien l'intérêt « politique ». Par eux deux, il peut remonter directement à Rome, échapper aux critiques récurrentes sur PRH et sur sa théologie qu'il développe seul, avec autorité et de façon presque mécanique, voire « géométrique »[196]. Il ne cesse de rappeler sa « filiation » et son « respect filial » au Cardinal.

Il dispose pour maintenir le bon niveau des relations d'un atout maître en la personne de Jane, souvent présente lors des entretiens et surtout lors des week-ends passés ensemble. Elle est, elle aussi, un maillon intelligent, sensible et intuitif. Elle doit donner la « vision » nécessaire pour surmonter les difficultés mesquines du quotidien et l'incompréhension jugée accablante du monde (clérical) pour cette expérience unique et novatrice au sein de l'Église catholique.

Cependant, lorsqu'en 1986 leurs relations connaitront un fort refroidissement et que, selon J-M. Rousseau, le cardinal Suenens semblera « lui avoir retiré sa confiance », J-M. Rousseau pourra aussi lui reprendre sans état d'âme les trois membres des Fondations mis à sa disposition pour l'assister dans son travail, ou prendre en charge le secrétariat et fonctionnement de sa résidence, que ce soit à Bruxelles ou au Rocher[197].

Le récit

Pour décrire l'histoire des relations entre le cardinal Suenens et Jean-Michel Rousseau, on dispose d'un document incontestable : le récit de la main même du cardinal.[198]

---

[194] Archives de la conférence des évêques de France. Note de Jane à Veronica. 9-3-84.

[195] Les premières étapes de son procès en béatification ont été récemment ouvertes en Belgique.

[196] Comme l'écrit un observateur anonyme envoyé à Biot au moment du rapport L'Heureux : « Ils expliquent le plan du Seigneur à partir de leur expérience personnelle et avec des catégories intellectuelles ». Pour lui (ou elle ?) c'est une élite qui détient la vérité et pour plagier Bergson, sa théologie c'est du « mécanique » plaqué sur du spirituel.

[197] Archives de la conférence des évêques de France. Lettre de J-M. Rousseau adressée au cardinal Suenens et à Mademoiselle Veronica O'Brien, 30 janvier 1986.

[198] Archives de la conférence des évêques de France. Note manuscrite : *état de la question : nos relations personnelles*.

Leur première rencontre remonte à 1973 lors d'un week-end à Louvain avec les principaux leaders du Renouveau d'Europe et des États-Unis. Après plusieurs entretiens, notamment en 1975, le contact est vraiment établi en 1977, ce qui donne lieu à un échange de lettres en août, échange qualifié de « capital » par le cardinal Suenens.[199]

Un des signes les plus symboliques de cette filiation est le cadeau que fait le Cardinal aux Fondations : un calice et une patène qui lui ont été offerts par le pape Paul VI.

La lettre de J-M. Rousseau de 1977 est explicite : « Je me sens pasteur de pasteurs », « je me sens en rupture quant à la forme et au fond ». Le ton est donné et sera complété quelques mois plus tard en décembre à propos d'une rencontre de prêtres : « Je me sens leur pasteur » ; « l'appel que je sens est de fonder de véritables communautés pastorales » ; « si j'entreprends ce rassemblement de prêtres, je joue un rôle d'évêque » « Je dois regarder cela en face, avec toutes les conséquences qui en résultent. »

En 1978, le Cardinal et Veronica renoncent à confier leur projet de communauté du sud de la France, au « Rocher » à J-M. Rousseau, « du fait que la communauté de Poitiers n'était pas en fait une communauté de "personnes vivant ensemble", capables donc d'assumer une maison au plan matériel ». Mais J-M. Rousseau et Jane avaient eux-mêmes renoncé à ce projet pour éviter que les Fondations ne se dissolvent dans un ensemble plus vaste et perdent ainsi de leur spécificité et leur autonomie[200]. C'est pourtant sur l'insistance du Cardinal que Jean Michel Rousseau quittera Poitiers pour Biot. Déjà, les expressions retenues par J-M. Rousseau étonnent le Cardinal par exemple : « Je me sens agir au nom de l'Église ». Quelques mois plus tard, le 14 juillet 1979, le Cardinal présente sa démission au Pape en raison de son âge.

Le dix août 1982, on demande au Cardinal d'intervenir aux Karellis. Il développe lors de son intervention « ce qu'est l'Église catholique, apostolique, romaine ». Ses propos sont accueillis par une longue ovation « alors qu'il venait de prendre le contrepied de "l'Église selon JM". » Quelques mois plus tard, Veronica obtient que Jean-Michel Rousseau réponde de façon « positive » à une lettre de Rome, signée par Maria da Gracia Sales, pour le Conseil pontifical pour les Laïcs, en fournissant en annexe, comme preuve de sa bonne volonté, le premier projet qu'il avait rédigé, rejetant en bloc les critiques du Vatican.

Tant de contradictions entre la volonté affirmée de se soumettre de la part de J-M. Rousseau et la non-prise en compte effective des demandes, notamment celle d'une année sabbatique « qui ne fut pas une année de révision », rend inévitable la rupture. Il en va de même du refus de J-M. Rousseau de doter les Fondations d'un statut canonique en dépit du souhait du Cardinal.

Ainsi écrit le cardinal Suenens le 23 mai 1984 (extraits)[201] :

> « Avant notre prochaine rencontre au Rocher, j'aimerais que vous apportiez une réponse écrite à cette lettre qui voudrait tirer au clair une situation qui épuise à l'extrême V. et qui est pour moi-même intenable en raison du manque de clarté qui subsiste.
> […]
> Il y a dès lors maldonne. V. a voulu croire jusqu'au bout -*spes contra spem*- à votre attitude vraiment filiale, ensemble à présent nous arrivons à la conclusion que les mots n'avaient pas, de part et d'autre, le même sens.
> […]

[199] Voir *une « brève analyse de l'histoire de Jean-Michel Rouseau avec le cardinal Suenens* par François Prouteau, ancien président international de Fondacio. Texte remis à la commission le 17 mars 2025.
[200] Cf. notre chapitre VI.
[201] Archives de la Conférence des évêques de France. Copie de la lettre du 23 mai 1984.

> Notre expérience rejoint ce qu'écrivit avec inquiétude Mgr Cordés à votre sujet : "La plupart du temps, écrivait-il, les aspects problématiques ou mis en question ne sont pas touchés. Bien que le dialogue avec Monsieur Rousseau soit facile, il semble y avoir une certaine difficulté, ou tout au moins une extrême lenteur, dans la concrétisation de certains changements". C'est ce que nous expérimentons depuis des mois : les mises en question qui auraient dû être le but final de l'année sabbatique ne sont pas touchées par vous et elles sont esquivées sur le terrain précis.
> […]
> Cet essentiel demeure toujours la véritable insertion au cœur de l'Église de la Fondation, le danger de marginalisation et de parallélisme, malgré quelques corrections, dans les relations avec quelques évêques. »

Et, en conclusion, le Cardinal écrit :

> « En résumé, je dirais, Jean-Michel : vous avez des dons extraordinaires comme constructeur d'avions et vous multipliez les lignes aériennes, mais, vous avez besoin d'une tour de contrôle sous peine de télescopages. Cette tour de contrôle s'appelle l'Église Catholique, Apostolique, Romaine. Êtes-vous prêt à suivre Rome et vos évêques, successeurs de Apôtres ? L'avenir de la Fondation va dépendre de votre réponse pratique, concrète, sans réticences.
> PS « Je dois vous dire sans ambages que nous ne pourrons nous porter garants de l'esprit catholique de la Fondation tant que cette équivoque demeure et nous ne voyons pas que nous puissions conclure l'Alliance à la Pentecôte comme nous l'aurions souhaité. »

Dans une note manuscrite, gardée aux archives de la Conférence des évêques de France, le Cardinal fait en juillet 84 un point sur son interlocuteur[202] :

> « Nous sommes en présence d'un puzzle aux pièces discordantes. Tantôt nous le voyons proche de l'Église, tantôt très éloigné. … Et pour couronner le tout, chaque mot est ambigu lorsque nous parlons Église, Eucharistie, Peuple de Dieu etc. »

Fin août dans une dernière lettre désespérée, le cardinal Suenens tente une ultime conciliation :

> « Vous avez d'extraordinaires talents mais si vous voulez demeurer ou devenir un fils authentique de l'Église catholique apostolique et romaine, vous n'avez pas le droit de vous soustraire à son jugement et à son authentification…. Vous faites fausse route … La puissance de Dieu est plus forte que l'emprise du Malin qui fait tout pour aveugler implacablement … »[203]

Pendant quelques mois encore, Rome reste « favorable ». Mgr Cordes écrit à J-M. Rousseau le 15 mars 1984 : « Nous sommes très intéressés à poursuivre ce dialogue avec vous. Ce n'est que par cette ouverture et ce travail en commun que nous arriverons à bâtir le Royaume. »[204]

Qui croire alors ? Comment des positions aussi « incertaines » des autorités, pour les unes sévères et pour les autres indulgentes, pourraient-elles conduire Jean-Michel Rousseau à un choix clair ?

La rupture sera consommée en 1985. Cette année-là, le cardinal Suenens fait paraître un ouvrage : *Culte du moi et foi chrétienne,* qui sans le dire jamais, « marque une opposition aux Fondations à travers une analyse critique détaillée de l'anthropologie inspirée de Carl Rogers sur laquelle elle s'appuie. »[205]

Le 30 janvier 1986, Jean-Michel Rousseau semble acter cette rupture. Dans une lettre distante au Cardinal et à « Mademoiselle O'Brien », il constate que la Fondation, en ce qu'elle est, ne semble pas

[202] Notes manuscrites du cardinal Suenens.
[203] Archives de la Conférence des évêques de France, Lettre du 24 août 1984.
[204] Archives de la Conférence des évêques de France, Lettre du Conseil pontifical pour les laïcs, 15 mars 1984.
[205] Document d'histoire établi par François Prouteau, déjà cité.

correspondre à leurs attentes. « Vous semblez lui avoir retiré votre confiance ». Mais ce n'est pas la Fondation qui s'est éloignée, c'est le fondateur. Il se dit peiné « profondément » de devoir lui retirer l'équipe qui aide au fonctionnement du « Rocher ». Seule 'l'affection qu'il leur porte demeure.

Quel bilan ?

Le récit complet de ces relations, faites de moments de rencontres privilégiées et de ruptures plus ou moins avouées, devrait être complété par des éléments psychologiques et affectifs qui viennent s'ajouter aux préoccupations institutionnelles et pastorales.

Dans une longue note manuscrite écrite en 1983 retrouvée dans les archives de Fondacio[206], Jane Rousseau s'adressant probablement à Jean-Michel, décrit l'évolution sur dix ans de ses sentiments vis-à-vis du Cardinal et de Veronica.

Difficiles au début, (« Je trouvais qu'elle [V] ne manquait pas de culot »), ces relations deviennent rapidement très filiales envers le Cardinal (« ma chair s'est reconnue dans sa chair », « je suis son héritière », « il est mon Père dans la lignée de Pierre »). Pour autant, le couple Rousseau n'a pas accepté vraiment l'Alliance qui leur a été proposée par le Cardinal et Veronica pour regrouper leurs activités et donc prolonger leur action. « Ils ont voulu aussi, écrit Jane, pour une part qu'on leur appartienne. Transiger cela aurait été renier Dieu. Ils voulaient tout ou rien ».

Alors, lorsque Jane apprend que le Cardinal et Veronica ont aussi proposé cette fameuse Alliance à Françoise Porte[207], la rupture devient encore plus profonde (« Mais Michel, mais Michel, ça fait mal … »).

Les grandes aventures humaines comportent toujours une dimension affective qui révèle les hommes (et les femmes) dans leur grandeur et leurs fragilités profondes. Mais le récit qui est fait montre que ces relations n'étaient pas « adaptées » au projet ambitieux de « construire une Église nouvelle » pour contribuer au « Monde Nouveau ». La « confusion » des sujets affectifs et des questions pastorales portait en elle-même les éléments de destruction.

D'autant que, par ailleurs, deux questions de principe marquent les jalons de cette histoire d'amitié et de confiance déçue : Pourquoi, dès l'origine, le cardinal Suenens n'a-t-il pas vu, puis corrigé, les dérives potentielles présentes dans le projet que proposait Jean-Michel Rousseau ? Pourquoi ce dernier n'a-t-il pas saisi toute l'opportunité que représentait pour lui la confiance longtemps maintenue en sa faveur par le Cardinal et Veronica ?

Le contexte des années 70 était bien entendu celui de la « réception » des décisions du Concile Vatican II. Pour le Cardinal et Veronica, l'aventure des fondations « collait » assez bien avec les espoirs nés d'un « chemin nouveau d'évangélisation ». Mettre les laïcs plus au centre de l'Église, rendre les liturgies

[206]Archives de Fondacio, *Histoire de mes relations avec Michel,* 26 pages, mars 1983.

[207] Françoise Porte, théologienne, fut modératrice du Foyer de Charité de La Roche d'Or, créé par Florin Callerand. « Fille » à la fois d'André Rochais et de Jean-Michel Rousseau, elle joua un rôle influent dans les relations entre les Fondations, La Roche d'Or et PRH. D'abord très proche de J-M. Rousseau, elle a fini par entrer en opposition avec lui, au point que celui-ci ne voulait plus la voir au sein des FMN si elle ne renouvelait pas son allégeance à Jane et à lui-même dans les formes requises. Comme il le raconte dans les *Naufragés de l'Esprit*, F. Le Vallois a vu en elle un soutien pendant un temps. Françoise Porte n'a pas accepté de rencontrer la commission.

joyeuses, adopter un regard bienveillant sur les autres chrétiens et finalement croire en l'Esprit, c'est-à-dire vivre d'espérance, voilà qui faisait émerger très vite les fruits de Vatican II.

Par ailleurs, le Cardinal, bientôt démissionnaire, et Veronica, souffrante, ont sans doute eu à ce moment de leur vie le souhait de voir se prolonger ce qu'ils ont fondé : ils vont donc proposer, mais vainement à J-M. Rousseau, d'être leur héritier par le regroupement sous des formules, d'ailleurs difficiles à trouver, des mouvements qu'ils ont lancés[208].

Cet espoir les a fait tenir « jusqu'au bout » en croyant à une possibilité d'amendement. Mais c'est tout de même avec une certaine naïveté, voire par moment une coupable complaisance, que le cardinal Suenens et Veronica ont imprudemment tenu la main des Fondations.

Car le projet de Jean-Michel Rousseau était à la fois plus ambitieux et plus disruptif. Il ne voulait pas créer un nouveau mouvement d'Église mais être, dans l'Église, "l'Église en son être originel". Les créations successives étaient comme autant de tentatives répétées pour que naisse un courant bousculant les structures institutionnelles et qu'apparaisse enfin une Église réelle et authentique[209]. Ce projet ne pouvait se développer en concurrence sans rencontrer une opposition forte.

Enfin, son attachement obstiné et fatal à PRH ne peut être compris que parce qu'il trouvait dans la « méthode » une force et dans l'amitié d'André Rochais et d'Andrée Lumeau la confiance et l'admiration, **la reconnaissance dont il avait besoin**. Hélas pour lui, au début des années 90, les Fondations avaient perdu, tant du côté de l'Église que de celui de PRH, les soutiens intellectuels et affectifs qui étaient nécessaires à sa croissance. Va s'ouvrir lors dans l'histoire des Fondations une période de rupture majeure.

*

Conclusion

Il n'est pas simple, malgré ou même à cause de la richesse des sources, de traiter des relations entre l'Église et Jean-Michel Rousseau tant ont été diverses les attitudes des membres de la hiérarchie et celles de J-M. Rousseau lui-même. Il y eut beaucoup de questions de personnes, de caractères et de séductions réciproques.

Certes, dans le contexte intellectuel incertain de l'après-Concile, les Fondations faisaient circuler un vent de foi, de confiance et d'optimisme. Mais était-ce suffisant ?

[208] Dans une longue lettre du 29 décembre 1983 à Jean-Michel et Jane, Yvette (Dubois), proche de Veronica, leur demande instamment de recevoir l'héritage spirituel de celle-ci : « V. a beaucoup, beaucoup de choses à transmettre qu'elle porte dans son cœur dans la prière, mais il faut des « récipients » pour les recueillir qui seraient instruments pour une réalisation ». Archives de la conférence ds évêques de France. Lettre à Jean-Michel et Jane, 29 décembre 1983.

[209] Pour le Père Méeus, théologien, « la vision de l'Église est manichéenne : pessimiste foncier pour l'Église instituée, exaltation du peuple de la Fondation prédestiné par Dieu ». « Il veut refaire l'Église pour refaire le monde. » Archives de la CEF, fonds L'Heureux.

Comme l'écrit dans un article du 21 septembre 1982[210] Monseigneur Defois, alors secrétaire général de la conférence des évêques de France :

> « Nous avons, sous l'influence des courants économistes ou marxistes, privilégié dans l'activité ecclésiale des projets et des programmes plus que des rencontres spirituelles. […]
> Ainsi, on a parlé, et j'ai maintes fois moi-même écrit en ce sens, de construire l'Église, de produire un nouveau langage de la foi, de créer de nouveaux ministères.
> […]
> L'Église que Dieu envoie est celle qui suscite l'obéissance de notre foi, la reconnaissance de l'autorité de la Révélation, la joie de consentir et de croire à la vérité.
> [Or], on ne fabrique pas l'Église à partir de nos forces et de nos moyens rationnellement organisés en programmes.
> […]
> Le consentement à l'Église est une donnée de départ pour tous hors de laquelle nous sommes ramenés, comme les médias nous y inclinent, aux seuls problèmes d'organisation et de pouvoir ».

Ce **consentement à l'Église**, à l'évidence, n'était plus présent chez Jean-Michel Rousseau et Jane, à la toute fin des années 80.

[210] Semble-t-il du journal La Croix. L'article était reproduit au sein du dossier des archives de la CEF.

CHAPITRE VIII

1991

Le départ du fondateur

par Gérard Kauffmann

Ce qui est habituellement appelé la crise de 1991, et qui marque jusqu'à ce jour la conscience historique de Fondacio, fut véritablement une épreuve de nature existentielle, au cours de laquelle s'est joué le sort de l'institution.

Elle est fréquemment résumée comme une rupture avec les 17 années précédentes. La démission brutale du fondateur, à la suite de la découverte des abus sexuels commis, a été suivie d'une douloureuse reprise en main par une équipe de crise au sein de laquelle Gérard Testard, alors président des FMN, a joué un rôle prépondérant. En quelques mois, le centre de décision est passé de Biot à Montesson en bénéficiant des conseils et du soutien de Mgr Charles Thomas alors évêque de Versailles. Les Fondations du Monde Nouveau après un moment de crise majeure auraient ainsi atteint dans la douleur l'âge adulte. À la vérité, un tel résumé laisse de côté de nombreux points.

Cette crise ne peut se réduire à la simple démission du couple Jean-Michel et Jane Rousseau, si difficile qu'elle fût de la part de la cellule fondatrice.

D'une part, autour des années 90, les Fondations du Monde Nouveau affichaient un bilan présenté comme positif. Elles réunissaient près de 3 000 membres répartis dans une cinquantaine de communautés, sur une dizaine de pays dans le monde. Pour autant, bien avant l'éclatement du scandale, de nombreuses difficultés étaient apparues, difficultés qui obéraient largement le développement de l'institution. Elles conduisaient beaucoup de responsables à s'interroger sur leur avenir, voire à s'éloigner du centre de décision. Ce ne fut pas un coup de tonnerre dans un ciel serein mais plutôt un moment critique dans un contexte de conflits multiples et graves. Il y a eu des causes plus profondes à la crise.

Mais, d'autre part, la cause immédiate de la crise ne fut que très restrictivement et très prudemment évoquée aux membres comme à l'extérieur de l'association. Les dirigeants eux-mêmes qui ont tous exprimé leur surprise à l'égard du comportement coupable de Jean-Michel Rousseau, ont découvert, comme à regret, avec réticence, les actes que celui-ci avait commis

Aujourd'hui encore, notamment lors des entretiens menés par la commission, la nature des actes, leur quantification, leurs implications sur les personnes sont évoquées mais généralement les faits sont minimisés et exprimés en des termes mesurés par respect pour les personnes peut-être, pour protéger l'institution sans doute ou, selon certains, en raison de l'ignorance des faits réels. La commission a donc

dû aller plus loin vérifier les informations données et retrouver notamment dans les récits disponibles les attendus de la crise, les comportements des acteurs et les effets profonds qui en ont résulté.

Pour répondre à ces interrogations on verra dans une première partie le contexte avant la crise, en deuxième partie la crise elle-même, puis les suites immédiates avant de décrire dans une quatrième partie le redressement, pour conclure sur un essai de bilan en cinquième partie.

*

Le contexte de la crise

À la fin des années 80, la vie des Fondations du Monde Nouveau est loin d'être sereine. L'autorité du fondateur est mise en cause, certes à bas bruit, mais de la part de ses proches et notamment de ceux qui comme Jean-Paul Russeil ou Franck Le Vallois pouvaient être considérés comme ses fidèles. De plus, sur un autre front, celui de l'Église et de La Roche d'Or, les difficultés s'accumulent. Enfin, plusieurs opérations financières de gestion interne interrogent fortement l'entourage.

La remise en cause de l'autorité du fondateur

Beaucoup de témoignages montrent que sous l'apparence d'une grande fluidité, les relations à l'intérieur des Fondations devenaient d'année en année plus tendues. Le fondateur exerçait une autorité sans partage qui s'exprimait de façon le plus souvent brutale et arbitraire. Les décisions étaient dictées par Jean-Michel Rousseau, mises en œuvre par les instances et exprimées par le truchement de « messagers » qui, à tour de rôle, devaient dire le « juste » et le « bien ».

Dès 1985, Franck Le Vallois, l'un des plus proches « fils » de Jean-Michel Rousseau, prend une année sabbatique. À son retour, il commence à développer ses propres outils pédagogiques. Il décrira plus tard, dans une contribution à un ouvrage collectif[211] le cheminement qui le conduisit à user peu à peu de la liberté que le fondateur accordait théoriquement aux membres. Mais cette liberté « affective » ne portait que sur l'affectif comme son nom l'indique et non sur le lien ontologique qui lie au père.

Des initiatives nombreuses sont alors lancées au Chili avec l'achat d'un immense terrain ou en France avec le projet d'une revue « Fondations » ainsi que des projets multiples au Canada, une université à Sophia Antipolis, un terrain dans les Yvelines pour « ceinturer Paris ».

Les problèmes de gestion, d'organisation ou de partage du pouvoir se multiplient alors que les permanents qui devaient être 1 000 sont à peine 200/250. L'absence d'une vision stratégique claire crispe les relations. J-M. Rousseau écoute, « souffre avec ses équipes », lançant de nouvelles initiatives, dans

[211] *Les Naufragés de l'Esprit*, Éditions du Seuil,1996.

une fuite en avant pour laquelle il trouve toujours de nouveaux volontaires, trop heureux d'être de ceux qui en sont.

Si le fondateur prétend de reprendre le « fautif » Franck Le Vallois avec « douceur », le groupe des proches, lui, ne pardonne pas la déviance. Il lui sera déclaré : « Tu as trahi le don et la confiance. Tes critiques peuvent être fondées mais elles ne sont pas posées “du bon lieu“ ». Il sera, lui et sa femme, mis en quarantaine. Nous les retrouverons plus loin, lors de la crise elle-même.

En 1988, Jean-Michel Rousseau s'est rendu quelques mois au Chili. Lors de son absence, l'équipe de Biot fut animée d'un esprit de remise en cause : les méthodes de management, les orientations stratégiques furent contestées.

Un des témoignages reçus par la commission donne une analyse détaillée de cette crise. Lors de l'absence de J-M. Rousseau, certains permanents du CIRFA et ceux de la communauté de l'Olivaie (Biot) s'étaient réunis pour partager leurs interrogations. Ce groupe informel est connu sous le nom de « groupe de Toulon ». Le malaise est profond mais son analyse est complexe. Il s'agit d'une remise en cause de l'autoritarisme moral de J-M. Rousseau : « J'en ai assez des fonctionnements de Jean Michel qui dit oui à ce qu'on propose mais rajoute et rajoute toujours sa façon de voir et fait finalement ce que lui veut ».

Au plus profond de cette remise en cause, il y a la difficulté à vivre la fin d'une époque. Beaucoup des premiers arrivants ont ainsi commencé avec Jean-Michel Rousseau une aventure enthousiasmante construite autour de deux concepts porteurs :

- Rupture avec le monde et l'Église du passé : « ce que j'ai refusé dans toute mon adolescence » ;
- et désir absolu de faire radicalement du neuf en Église et dans le monde, jusqu'au bout : « Je suis faite pour vivre d'éternité », ajoute une jeune femme membre du groupe.

Or ,15 ans après sa création, la communauté multiplie les actions dans tous les domaines mais perd peu à peu son sens. Elle s’interroge : « A quoi notre formation et celle qu’on dispense sont-elles ordonnées ? ». En envisageant une nouvelle fondation -le CIRFA- sans doute plus éloignée de la foi chrétienne, le mouvement a changé de sens, il a aussi changé de rythme ; il faut faire toujours plus. « Ce n'est plus le Jean-Michel que j'ai connu. Il a aussi enfin changé de style : « J'ai peur. L’inquisition rôde ! ».

Discrètement, deux membres du groupe de Toulon informeront directement J-M. Rousseau mais seuls deux des 15 participants oseront affronter le fondateur lors de son retour.

Quelques mois plus tard, J-M. Rousseau reprend donc la main. Les diverses sessions de « vérification » des liens au don destinées à identifier les plus proches du couple fondateur vont permettre de mettre au pas les acteurs de ces remises en question. Ignacio Rosselot, a été conduit, par conviction, à refuser de « s'engager sur le fond et dans la durée dans la ligne du fondateur ». De retour au Chili, il dut subir une session de vérification au cours de laquelle son adhésion au fondateur et sa filiation fut sévèrement

éprouvées[212]. C'est en avril 1991 que devait venir en France l'équipe dirigeante du Chili. L'histoire en a décidé autrement

Comme les difficultés ne peuvent venir que de « personnes chez qui le don n'était pas assez émergé », commence dès 1986 une pratique qui consiste à envoyer les « déviants » rencontrer des psychologues choisis par le fondateur. Le passage des membres permanents « dans le corps » puis comme « fils et filles » fit l'objet de sessions plus fréquentes « d'approche du don » ou de « vérification » dont le déroulement est de plus en plus intrusif et les critères de sélection de plus en plus nombreux. Y être admis est déjà une opportunité, en sortir confirmé, une chance.

Certains élus suivaient des sessions à Geneuille[213] dans la très luxueuse maison de la Roche d'Or où des sessions sont données dans le plus grand secret. La crise renforce le caractère élitiste et la dimension sectaire de l'institution.

Dans une note manuscrite rédigée le 23 décembre 1991, après la démission de J-M. Rousseau et juste après une rencontre avec Jane, Bernard Pinaud développera comme facteurs de la crise des « désajustements » et qu'ils étaient des dizaines à éprouver ces dysfonctionnements. Jane y répondra « c'est facile de dire que c'est une secte quand le fondateur n'est plus là ».

La quasi-rupture des relations avec l'Église et avec La Roche d'Or

Comment on le sait, les relations entre l'Église de France et les Fondations avaient connu une période difficile qui s'était achevée par une quasi-rupture marquée par une lettre sèche du cardinal Decourtray, en mars 1988.

Cette rupture avait pris d'ailleurs une tournure plus grave. Dans un document manuscrit[214], qui n'est, il est vrai, corroboré par une aucune autre source, François Leroux rend compte le 13 juin 1991 d'une rencontre qu'il a eue avec le cardinal Suenens et Veronica O'Brien. Cette rencontre avait pour objet, à l'origine, de préparer la recension dans la revue *Fondations* du livre du Cardinal paru aux éditions Fayard S*ouvenirs et espérances*. Ce fut alors l'opportunité de recueillir leur avis sachant qu'ils avaient été tenus informés de la situation critique de J-M. Rousseau.

Tous les deux soulignèrent le « génie de Jean-Michel » ; ils racontèrent leur dernière rencontre avec le couple. Jane (en larmes) et J-M. Rousseau (préoccupé) étaient venus les voir au début des événements pour leur dire « Il n'y a que vous qui nous comprenez ». Le Cardinal comme Veronica manifestait au couple Rousseau beaucoup de marques d'affection, feuilletant ensemble un album photos rappelant des moments importants vécus et « scellés » ensemble.

Le cardinal Suenens regretta devant François Leroux que Jean-Michel Rousseau n'ait pas su « saisir des perches » qui lui avaient été tendues. Selon ses propres propos, le Cardinal lui-même aurait agi directement à Rome pour arrêter une condamnation qui était en cours. Veronica O'Brien serait elle-même

[212] La commission dispose de minutes de ces sessions. Ces documents s'apparentent à un interrogatoire policier avec des mises en cause personnelles.
[213] Geneuille est une petite ville du Jura, près de Besançon, où la communauté de La Roche d'Or s'était installée dans l'ancienne résidence d'une famille de papetiers, au château de la *dame blanche*.
[214] Archives de Fondacio. Document manuscrit du 13 juin 1991.

intervenue appuyée par « Michel » pour retenir la décision. La lettre de condamnation signée par Mgr Cordès du Conseil pontifical pour les Laïcs aurait été déchirée sous leurs yeux.

On est frappé du caractère romanesque et sentimental de cette affaire pourtant très grave. Il est vrai que Veronica O'Brien manifesta de façon continue son soutien à Jean-Michel Rousseau. Elle évoqua les adversaires que les Fondations avaient dans l'Église de France et cita expressément le cardinal Lustiger qui ne supportait pas J-M. Rousseau.

On peut par ailleurs faire remonter à plusieurs années avant 1991 une détérioration grave des relations entre les Fondations et La Roche d'Or.

En août 1989, Jean-Michel Rousseau écrit à Françoise Porte pour lui signifier que désormais elle ne doit plus inscrire des candidats venant des Fondations. Il évoque certains points qui ont déjà été évoqués entre eux mais qui se sont aggravés lors de son retour du Chili où il a constaté que, au nom d'une recherche de vérité, de liberté, de transparence, « du mal a été fait à l'encontre des Fondations ». Et il met en cause directement Franck Le Vallois « qui est très lié à toi », « qui s'appuie sur toi ». Ces « fruits de distance et de doute » sont en fait des appels à remettre en cause le management des Fondations et cela est considéré par J-M. Rousseau comme des déviations. Il écarte donc Françoise Porte de toute organisation future de session en la menaçant d'une mise en cause publique si elle ne gérait pas cette situation de façon discrète. Quelques mois plus tard, le 27 novembre, Gérard Testard lui-même appuie cette démarche. Dans une note sur les éléments de stratégie, il estime que les membres des Fondations du Monde Nouveau et ceux du CIRFA ne peuvent participer aux sessions de Geneuille : « que Françoise Porte continue à vivre sa mission, très bien. Aujourd'hui de son côté. »

Enfin, le 14 décembre de la même année 89, Jean-Michel Rousseau décide, dans cette ligne, qu'il n'y aura pas de membre des FMN et du CIRFA qui participeront aux sessions et aux autres initiatives en dehors des retraites qui auront lieu à La Roche d'Or et cela s'applique uniquement dans les lieux où Françoise Porte a un rôle *de facto*. La note est envoyée à Françoise Porte elle-même et se termine par « Je t'embrasse très affectueusement. »[215].

Le 27 avril à Antibes, cinq personnes se retrouvent autour de Jean-Michel et Jane Rousseau pour évoquer la situation à La Roche d'Or. Jean-Michel est conscient d'une crise et du risque qu'il prend à rester seul dans les Fondations : c'est-à-dire, selon ses mots, « à choisir la fidélité à Dieu plutôt que la Fondation ». Mais il reste assuré de son rôle et de sa proximité avec Dieu :

> « Je Le sens très désireux que je sois à l'intime avec Lui, que je prenne le temps de L'écouter et je crois que Lui est très désireux de parler ».

La vision se poursuit : « J'apprends à ne pas me laisser avoir par les forces du mal » et il évoque de nouvelles et mystérieuses perspectives qui s'offrent à la Fondation. »

[215] Archives de Fondacio. Note du 14 décembre à Françoise Porte.

La question de la maison de l'Agneau

En décembre 1989, Jean Michel Rousseau et sa famille quittent la maison de l'Olivaie à Biot où était installée son habitation personnelle pour rejoindre une nouvelle villa située au 711, chemin du Saint-Julien. Il souhaitait alors préserver sa vie privée. Il laisse à l'Olivaie son bureau, celui de son épouse, celui de sa secrétaire ainsi que ceux de trois collaborateurs directs.

L'achat de cette nouvelle maison devenue sa résidence était connu de la plupart de ses principaux collaborateurs et notamment de Gérard Testard qui s'était étonné d'une information faisant état de l'origine des fonds : un don aux Fondations. J-M. Rousseau avait répondu qu'il s'agissait d'un « don personnel » qui n'avait pas à être pris en compte par l'institution. D'ailleurs, Gérard Testard exerçant alors les fonctions de directeur financier, n'avait été ni officiellement informé de ce don, ni associé à la négociation et aux procédures d'acquisition du bien.

Une confusion avait alors été faite, volontairement ou non, entre cet achat et le projet datant de plus d'un an de création d'une « maison de l'Agneau », lieu d'accueil destiné à la vie de la communauté. Mais ce n'était apparemment pas cela. C'était la résidence personnelle de la famille Rousseau.

Or, fin 1991, après la double démission de Jean-Michel et Jane Rousseau, Gérard Testard apprendra, semble-t-il par l'intermédiaire d'un membre actif de l'équipe de la Fondation (que nous nommerons XX), que le don fait par un mécène pour l'achat de cette villa avait été capté par Jean-Michel Rousseau à son profit exclusif.

En mars 1992, ce mécène rencontre XX puis écrit une lettre aux Fondations dans laquelle il exprime, mais avec une certaine réserve, son mécontentement[216]. Cette lettre dit clairement : « J'ai fait un don en 1989 et sur les indications de monsieur Jean-Michel Rousseau ; ce don effectué en deux fois a été matérialisé par deux virements à son compte au Luxembourg. Que sont devenus ces dons au départ de J-M. Rousseau ? ».

Les FMN prennent alors les conseils d'un avocat, maître André Moquet. Celui-ci conseille de rester en défense, pour ne pas dire sur la défensive. Il semble préférable que ce soit le donateur supposé lésé qui agisse en justice plutôt que les Fondations. Le sujet fait alors l'objet de nombreux échanges au sein des quelques membres informés de la Fondation. Contacté par XX, le donateur semble finalement hésiter à lancer une action judiciaire. On appelle son attention sur le fait que son action risque de mettre en cause des membres des Fondations et les Fondations elles-mêmes au titre de « complices ».

XX, acteur essentiel semble-t-il de la transaction initiale, rencontre Jean-Michel Rousseau le 4 mars 1992. Le fondateur qui a alors quitté fondation parait « rose et prospère ». Il semble complètement coupé de la réalité. Cette rencontre ne donne pas de suite. Selon maître Moquet, il y avait un risque majeur de scandale si le donateur saisissait la justice. Chacun par prudence a pu jouer sur l'ambiguïté de la démarche initiale : don à l'homme ou don à l'institution.

Dans une note manuscrite rédigée le 23 décembre 1991[217], bien après la démission de J-M. Rousseau et rendant compte d'une rencontre avec Jane Rousseau, Bernard Pinaud évoque le financement de leur maison comme venant, selon lui, d'un don d'une personne pour un projet des Fondations. Jane lui

[216] Archives privées, Lettre du 9 avril 1992.
[217] Archives privées, Note du 23 décembre 1991.

répondit que ce n'était pas pour un projet des Fondations mais pour le fondateur, pour qu'il vive sa mission. Aucune action justice ne sera donc lancée. L'affaire connaîtra plus tard un autre rebondissement.

Gérard Testard raconte en effet :

> Malgré la rupture et toutes les souffrances passées, je me rends à la sépulture de Jane Rousseau au milieu des années 2000. Quelques mois plus tard, Nadine, la fille de Jane et de Jean Michel Rousseau, vient me voir avec son mari et me dit : "Je veux que tu me racontes tout ce que tu sais sur mes parents." Pour moi, il est hors de question de répondre favorablement à une telle demande. Mais son mari insiste : "C'est important pour elle."
> […]
> De fil en aiguille, de question en réponse, elle apprend tout ce que je sais. "Et sur le plan financier ?" me demande-t-elle enfin. Je lui raconte alors l'histoire de la maison de l'Agneau et conclut par ses mots : "L'argent, juridiquement, est à toi, mais moralement, il n'est pas à toi." Quelques temps plus tard, Nadine revient avec un chèque à l'ordre de Fondacio qui correspond à 3,3 millions de francs français. J'ai alors fait remarquer au donateur avec lequel j'ai été resté brouillé, que l'argent était revenu et sans frais d'avocat. »[218]

Le sujet de la maison de l'Agneau n'est pas clos pour autant. Les archives de Fondacio ont en effet conservé la trace de cette affaire. Le don que Nadine a fait à Fondacio est significatif mais il est très loin de la valeur de la maison de l'Agneau. La somme qui correspond à cette valeur est en réalité un prêt sans intérêt qu'elle a consenti à Fondacio pour trois ans[219]. Après vérification de la légalité de l'opération, elle a été encaissée par l'Homme Vivant, fondation de droit suisse appartenant aux FMN[220]. Un peu avant l'échéance, comme elle en avait le droit selon les termes du prêt, Nadine en a demandé le remboursement[221]. Elle l'a obtenu sans aucune difficulté[222]. Nadine n'a donc pas remboursé la totalité de la valeur de la maison de l'Agneau comme le dit G. Testard dans son livre.

Interrogé par la commission sur cette contradiction, G. Testard a été visiblement ébranlé et a cherché dans ses archives et auprès des personnes qui pourraient se remémorer cette affaire la justification de ses dires. Malheureusement, le principal acteur de la tractation, François de Laage de Meux, président de l'Homme Vivant à l'époque, étant décédé, aucune clarification n'a pu être apportée. Pourtant, la commission a admis la bonne foi de G. Testard, dont la mémoire avait opéré un raccourci en omettant des étapes intermédiaires, mais n'avait pas trahi le résultat final, à savoir la récupération de la valeur de la maison de l'Agneau par Fondacio.

En effet, de manière complétement opaque, un donateur anonyme a versé à l'Homme Vivant, depuis un compte luxembourgeois, le montant exact du prêt remboursé à Nadine, les deux opérations étant presque concomitantes comme l'atteste la comptabilité consultée par la commission[223]. Vu l'importance de la somme reçue, la banque de l'Homme Vivant, UBS, est intervenue auprès de F. de Laage de Meux pour en demander l'origine. Celui-ci a répondu qu'il s'agissait d'un donateur souhaitant conserver l'anonymat mais bien connu des Fondations[224]. Le secret de l'origine des fonds n'a pas été levé. Les fonds du mécène

---

[218] Testard G., *Dieu ne reprend pas ses dons, Itinéraire d'un chrétien pour le monde*, Nouvelle Cité, 2024, p.154.
[219] Archives Fondacio, Lettre de Nadine à G. Testard datée du 22 novembre 2000.
[220] Cf. chapitre XIII. L'Homme Vivant servait à la collecte de fonds défiscalisés. Il était le « coffre-fort » ou le « bas de laine » des FMN où l'on puisait quand l'argent manquait ailleurs. L'Homme Vivant accepte les 3,260 millions de francs français le 3 juillet 2001 (Archives Fondacio).
[221] Archives Fondacio, Lettre de Nadine à G. Testard du 28 mars 2003.
[222] Archives Fondacio, Ordre donné à l'UBS de transférer le montant de 496 983,80€ du compte de l'Homme Vivant à Nadine le 11 juillet 2003. Le versement effectif sera effectué le 30 juillet 2003.
[223] Le grand livre comptable de l'Homme Vivant enregistre un « don reçu »de 496 983,80€ le 4 juillet 2003 et un « remboursement » de 496 983,80€ le 30 juillet 2003.
[224] Archives Fondacio, Lettre de l'Homme Vivant à UBS datée du 9 juillet 2003.

ayant permis l'acquisition de la maison de l'Agneau avaient transité, d'après les on-dit, par un compte de la famille Rousseau détenu au Luxembourg. Était-ce ce même compte qui a compensé le remboursement du prêt de Nadine ? Ou était-ce le compte luxembourgeois d'une donatrice exceptionnellement généreuse amie de G. Testard qui a versé ces années-là, jusqu'à son décès, et de manière anonyme, des sommes très importantes provenant des divers pays d'Europe où elle avait des actifs ? Ou était-ce quelqu'un d'autre ? Il est impossible de le savoir. Mais la commission en tire deux conclusions :

- La valeur de la maison de l'Agneau a fini par être définitivement acquise à Fondacio ;
- Circulant entre pays notoirement connus à l'époque pour leur secret bancaire bien protégé et leur fiscalité accommodante, des montants très importants ont fait l'objet de dons anonymes à l'Homme Vivant. Le risque de blanchiment d'argent qui découle de la pratique de l'anonymat, entre autres, ne peut être écarté. Toutefois, la commission, qui n'avait évidemment aucun moyen d'investigation en ce domaine, a vérifié que la loi suisse de lutte contre le blanchiment était antérieure à la création de l'Homme Vivant et que, les autorités suisses légalement compétentes assuraient bien les contrôles auxquelles elles étaient tenues.

*

La crise de mai juin 91

La chronologie initiale des journées de mai est maintenant bien connue.

Le 1er mai 1991, deux responsables de PRH et un de La Roche d'Or proposent à Jean Michel et Jane Rousseau une rencontre afin de les interpeller au sujet de faits graves en relation aux FMN dont ils ont eu connaissance en commun. Cette rencontre est fixée au 6 mai.

Le 4 mai, dans un souci probable d'anticipation, Jean-Michel et Jane Rousseau convoquent six membres des Fondations parmi les plus proches collaborateurs, pour porter à leur connaissance ces faits.

Le 6 mai, lors de la réunion prévue, les membres de PRH et de La Roche d'Or interpellent Jean-Michel Rousseau. Deux textes de mise en cause sont lus par les participants auxquels J-M. Rousseau répond par la lecture d'un texte dans lequel il reconnaît les faits et déclare se retirer *sine die*.

À partir de ces deux réunions, l'une interne, l'autre externe, le processus de départ va rapidement être engagé.

On dispose de trois comptes rendus des événements qui ont fait basculer la crise. Il s'agit de photocopies de manuscrits et de notes rapides[225] prises lors de réunions, certaines lignes sont difficiles à lire mais les écrits convergent sur un scénario cohérent avec les déclarations faites lors des témoignages devant la commission.

[225] Ces récits proviennent d'archives privées.

Par fidélité au texte, il a été décidé de les présenter successivement, chacun a pourtant sa contribution particulière à la vérité. Ils s'enchaînent d'ailleurs de façon chronologique, chacun des rédacteurs apportant sa propre sensibilité au récit. Les confondre en aurait affadi la portée.

Le compte rendu de Pierre Guibert

Pour Pierre Guibert, tout commence lors d'une retraite du 15 au 21 avril à la Roche d'Or organisée par le « corps PRH » et les noyaux des communautés nouvelles. Le but est de manifester « la communion », c'est à dire de trouver un apaisement sur la crise latente qui couve entre les trois entités.

Jean Michel Rousseau et Jane sont depuis plusieurs mois conscients de cette crise ; ils craignent « des messages très pernicieux » mais croient en leur capacité de vainqueurs pour retourner la situation. Ils sont toujours « dans le lieu de la victoire ». Selon Pierre Guibert, le climat est lourd et les réunions hors salles sont nombreuses. Jean Michel et Jane Rousseau redoutent explicitement qu'Andrée Lumeau, vice-présidente et cofondatrice de PRH, ne prenne de la distance.

Quelques jours plus tard, le 26 avril, un groupe de dirigeants des Fondations tire pourtant ensemble un bilan positif de cette retraite mais dans la journée les mauvaises nouvelles tombent vite : Claude Rouyer, responsable de PRH, et Andrée Lumeau renoncent à participer à une activité des Fondations la semaine suivante., Mais surtout Jean-Michel Rousseau vient de recevoir la lettre de démission de Franck Le Vallois et de sa femme. La commission ne dispose pas de cette lettre mais a retrouvé celle qu'il a adressée le 1er mai aux membres du groupe de coordination pour les informer de son départ et pour leur reprocher d'avoir contribué à sa mise à l'écart.

Quand Franck Le Vallois annonce que son épouse Élisabeth et lui quittent les FMN, il met en cause l'équipe dirigeante : depuis au moins deux ans face à la contestation vécue au CIRFA, « l'expression de plusieurs années de souffrance est restée sans réponse claire ». Il évoque « de graves divergences de fond » et « quelques questions graves ... »

Alors qu'il vit cette aventure depuis 1973/1974 et qu'il a été le principal collaborateur de Jean Michel Rousseau, Franck Le Vallois a été mis à l'écart. « Je n'ai eu droit qu'à du soupçon […] et à une suite à peine croyable de calomnies et de contrevérités. » Des reproches ont été formulés au cours de deux entretiens entre J-M. Rousseau et Franck Le Vallois en décembre 1990 et janvier 1991 et n'ont pas permis d'avancer suffisamment.

Ce qui est clair, c'est que Franck Le Vallois a « préféré taire des questions » qui « jaillissent en particulier de notre histoire personnelle avec Jean-Michel ». Il ne veut pas parler inutilement sauf si de faux bruit couraient sur lui, bref il menace de révéler ce que certains savent. Et il adresse ses reproches à l'ensemble de l'équipe de coordination. Cette lettre développe de nombreuses critiques sur le fonctionnement des Fondations et notamment l'incapacité du fondateur à entendre ses critiques, ce qui lui a valu une mise à l'écart depuis deux ans.

Tout laisse alors à penser que les faits concernant Franck Le Vallois sont désormais connus des responsables de PRH. Enfin et surtout, lors d'un bref appel téléphonique André Lumeau convoque Jean-Michel et Jane à un entretien à Aix-en-Provence le 6 mai : « C'est trop énorme, cela tient au for interne

et à la sexualité, » comprend Pierre Guibert. Le 27 avril toujours en réunion à l'hôtel Thalazur à Antibes, Jean-Michel Rousseau prend la mesure du risque de rupture. Il confirme que Franck Le Vallois ne sera pas un guide : « Dieu ne peut pas vouloir qu'il soit guide. » « Face au mal, [JMR] accepte de rester seul et d'être dénigré ». Il y a un futur, une cohérence : « J'ai des lumières qui me viennent aussi sur la mise debout de notre propre fondation pour les années à venir mais je ne pense pas les partager maintenant. »

Comme toujours, quand monte la pression autour de lui, les propos de Jean-Michel Rousseau sont de plus en plus douloureux, de plus en plus « prophétiques » et d'ailleurs de plus en plus abscons :

> « La sensation qui est en moi après tout ça, c'est le fait qu'il me semble sentir un appel de Dieu à faire expérimenter le lieu d'où vivre tout cela et on peut vivre un lieu où on se laisse souffrir écraser et avoir des réflexes qui sont conditionnés par cette souffrance cet écrasement. »

Pour anticiper la réunion à haut risque du 6 mai, Jean-Michel Rousseau et Jane réunissent le 4 mai les dirigeants les plus proches pour s'expliquer. Lors de cette réunion[226], Jane prend la parole en premier pour expliciter les allusions de F. Le Vallois qui portent sur des faits qui datent du début de la CCF. Jane évoque alors à l'état brut[227] deux relations sexuelles avec deux membres des Fondations, l'une impliquant Jean-Michel, l'autre elle-même. Elle termine en disant :« C'est tout ».

Puis Jean-Michel Rousseau intervient et après un long prologue sur « son désir de transmettre Dieu à certaines personnes qui ne pouvaient être rejointes que dans leur corps », il évoque de façon moins nette que Jane un cas de relation sexuelle auquel il aurait « consenti » avec une personne « dont le cheminement était difficile ». Un nom féminin est cité. Un participant a rajouté avec une autre écriture que d'autres cas auraient été cités, quatre ou cinq.

Après avoir réfléchi ensemble sur un texte de PRH qui fixait dans le domaine sexuel les limites du processus d'accompagnement, ce qui était manifestement hors de sujet compte tenu de la gravité des faits, Jean-Michel Rousseau donna l'impression de commencer à réaliser la situation. Selon lui, ce qu'il avait vécu pouvait être « du Dieu » mais pas « de Dieu ».

Les réunions s'enchaînent sans et avec Jean-Michel et Jane Rousseau. Au fil des heures, le groupe se rend compte qu'il ne s'agit pas seulement d'un cas unique et ancien mais que ces faits se sont renouvelés malgré les avertissements de Jane à son mari. Andrée Lumeau était, semble-t-il, au courant mais, selon les propos tenus, elle n'aurait rien dit.

Dans ses notes manuscrites, Gérard Testard note : « Ça m'atteint et me fait mal. » « Y a-t-il d'autres types d'imprudences ? ». Les participants oscillent entre « imprudence » et « perversion ». Il conclut ses notes datées du 4 mai sur : « Je suis choqué, c'est grave ».

Pierre Guibert ajoute : « Le plus grave était loin d'avoir été dit ce jour-là. » Et il reprend diverses questions posées par les participants à Jean-Michel et Jane Rousseau dont la suivante : « Est-ce que quelque chose s'est passé avec Bénédicte[228] ? » Réponse, la seule donnée par J-M. Rousseau au cours de l'après-midi « Non, absolument pas. »

[226] Le groupe vient d'être rejoint par Gérard Testard, appelé d'urgence par les autres « fils »de J-M Rousseau.
[227] Avec des détails que la commission n'a pas jugé utile de rapporter.
[228] Le prénom a été modifié

Le récit de Bernard Pinaud

Le récit de Bernard Pinaud reprend la suite des événements, précisément le 6 mai.

C'est Bernard Pinaud qui accompagne les Rousseau à l'hôtel à Aix où ils doivent rencontrer les trois représentants de PRH : Claude Rouyer, Roger Robert et Andrée Lumeau. La réunion débute à 10h00 et dure deux heures. Après l'entretien auquel il n'assiste pas, Bernard Pinaud rencontre les membres de PRH pour leur donner le résultat de la réunion du 4 au cours de laquelle Jean-Michel et Jane ont donc déjà avoué un certain nombre de faits.

Lorsque s'achève l'après-midi, l'attention est forte, les participants sont abattus, « JM est comme KO, comme un boxeur KO ». « Les textes présentés par Claude et Roger sont justes et JMR a fait ce qu'il a pu pour être le plus vrai possible. Il a adhéré aux faits, c'est une bonne chose » « alors que la bombe va exposer car un évêque et un prêtre sont déjà au courant ». Jane, qui a trouvé les trois « fraternels », les a embrassés. Puis elle a donné une petite liste de victimes. Chacun pleure. On se remercie.

Mais avec le soir, tout bascule et c'est probablement le moment critique de cette douloureuse histoire. Un proche appelle Bernard Pinaud et ce qu'il lui dit incite ce dernier à reprendre contact avec Jane. « Alors c'est grave, » dit-elle. « Cela veut dire qu'il a menti à Andrée. » « Andrée lui a demandé explicitement si Bénédicte était touchée. Il a dit non. Il a menti. »

Bernard Pinaud refuse alors d'entendre Jean-Michel Rousseau sur le sujet et raccompagne le couple Rousseau à Biot mais, sur le trajet, il ne peut plus regarder Jean-Michel en face ; tout semble cassé entre eux.

Le récit de Patrick François

Enfin, dans un récit détaillé de neuf pages, Patrick François fait un compte rendu complémentaire qui éclaire et précise les éléments ci-dessus.

On comprend bien que le 4 mai, jour du premier aveu aux proches collaborateurs des FMN, la situation est grave, tendue mais non désespérée. Jane a d'ailleurs trouvé les accusateurs « gentils ». Elle veut quand même les protéger « pour qu'ils ne se laissent pas dévoyer ». La situation semble pouvoir être rétablie, elle est même « prête à prendre la responsabilité des FMN ».

Jean-Michel a lui-aussi dans un premier temps été abattu. Mais le soir du 5 mai, il est prêt « à affronter la vérité ». Il se dit « calé à l'intérieur ». Il est dans la logique que ces événements ne sont « ni de Dieu, ni du Dieu ». Les relations avouées ont certes un caractère incestueux[229] car les deux victimes étaient « fils » et « fille » mais ces faits sont anciens, ils datent des années 70. En quelque sorte, les fautes sont restées dans la famille.

[229] La formule est utilisée par Jean-Michel et Jane Rousseau.

Le fondateur va devoir s'arrêter quelques années, « le temps d'analyser son vécu ». Dans ces conditions, avec un éloignement provisoire de J-M. Rousseau, tout va pouvoir continuer comme avant.

Mais du 5 au 6 mai, la situation bascule.

Patrick François poursuit son témoignage : « Le 6 au matin, une personne arrive chez moi et nous nous apercevons qu'il s'est passé [d'autres] choses avec J-M. Rousseau, il y a dix ans alors que JMR nous a dit non. » Cette ultime révélation ravive le feu de la colère. La seconde révélation qui concerne notamment Bénédicte lève les dernières hésitations. On a atteint l'inacceptable.

Si Bernard Pinaud s'écarte du couple, Patrick François reste encore présent, recevant les confidences de Jane[230], de Nadine leur fille qui dans un premier temps refuse de fuir avec ses parents.

Alors que Jean-Michel Rousseau reste replié sur lui-même et que, sur les conseils de Jane, il consulte des médecins, Jane fait preuve d'une grande maîtrise. Elle brûle dans sa maison différents papiers, confie les clés du coffre à Patrick François. Elle comprend que désormais son départ des FMN est définitif.

Une rupture rapide

Le 12 mai, Jean Michel Rousseau rédige une lettre de démission, sans réserve ou nuance, et Jane rédige pour sa part deux lettres de démission, l'une le 14 pour Monseigneur[231], l'autre le 16 pour Gérard Testard.

En effet, c'est dès ce moment que Gérard Testard va prendre l'ascendant sur le groupe de crise qui s'est constitué de façon informelle. Il va animer les discussions, faciliter les décisions et donner un sens à la démarche : sauver d'abord les FMN. Et son rôle sera décisif. Il faut souligner qu'il était institutionnellement légitime dans ce rôle puisqu'il était président des FMN.

La lettre de démission de J-M. Rousseau n'est pas spontanée. Elle avait fait l'objet d'un projet rédigé par l'équipe de crise. Dans ce projet, il devait reconnaître qu'il avait fait l'objet de plusieurs interpellations qui remettaient en cause quatre attitudes : sa relation aux personnes, sa relation à Dieu, son mode de gouvernement et sa relation à l'Église. Mais dans son courrier, Jean-Michel Rousseau ne retiendra que le premier item.

Sa lettre n'arrivera que le 17 mai à ses destinataires alors que dès le 16 mai plusieurs évêques sont informés de son départ.

Dès le 12 mai, le Conseil animé par Gérard Testard présente sa démission à Mgr Thomas, évêque de Versailles, comme il le fera plus tard devant l'assemblée pastorale. Ces démissions seront refusées.

Un conseil provisoire est réuni et le lendemain, 13 mai, une délégation de ce conseil est reçue par l'évêque de Versailles. Un communiqué cosigné par le conseil provisoire et l'évêque est alors adressé à de nombreux responsables des Fondations et à 30 évêques sur les territoires desquels sont installées des communautés en France et en Belgique. L'explication reste très évasive : « Divers événements ont mis

[230] Selon le document cité, Jane lui aurait dit qu'elle croyait qu'une des filles abusées serait tombée enceinte.
[231] Le nom du destinataire ne figure pas. On peut supposer Mgr Thomas.

à jour des difficultés ... » Plusieurs réunions d'information sont organisées au cours du mois de mai et, début juin, un séminaire de travail du conseil provisoire fait le point car déjà « celui-ci prend soin des Fondations ».

Les participants à ces réunions ont longuement expliqué aux membres de la commission la violence des événements qu'ils ont vécus. Les débats internes ont été nombreux, à la mesure des risques courus par l'institution. Selon leurs déclarations, la surprise a été générale et totale, surtout pour les questions d'agression sexuelle. Certaines rumeurs avaient circulé et un tout petit nombre d'initiés était probablement au courant, notamment du fait des « accompagnements ». Mais ces agressions ont été alors décrites comme on le verra avec un souci de discrétion telle que les réalités ont été, de fait, masquées. Selon un texte interne du 7 juin : « Ces faits touchant au for interne ... Ils n'ont pas été et n'ont pas à être révélés ». L'époque était, il est vrai, réticente à dévoiler ce type de situations et mal à l'aise pour en évaluer la gravité.

Il n'en demeure pas moins que le déroulement de ces événements donne la double et contradictoire impression d'avoir été « minimisés » dans leur contenu alors que tous leurs effets ont été tirés. Ainsi, dans un délai d'un mois, sur des dénonciations venues pour une part de l'extérieur mais confirmées en interne, un mécanisme d'exclusion a fonctionné avec une rare efficacité, sans qu'une véritable enquête interne ait été jugée utile. La rapide diffusion de l'information rendait irréversible le départ du fondateur et de son épouse.

Au terme de cette semaine de crise, Jean-Michel et Jane Rousseau quittent « provisoirement » leur maison de Biot. Jean-Michel Rousseau téléphone cependant au Père Rey-Mermet pour l'informer et s'excuser de l'avoir trompé mais il le fait semble-t-il de façon incomplète. Le Père aurait eu alors ce mot : « En me disant qu'il m'avait trompé, il me trompait encore ».

Une démission volontaire ou imposée

C'est donc par une lettre manuscrite en date du 13 mai 1991, déjà mentionnée ci-dessus, que Jean-Michel Rousseau « comme convenu » « informe » Gérard Testard de sa décision de démissionner des fonctions occupées dans les Fondations du Monde Nouveau. Puis, le 22 mai, il écrit aux permanents et aux membres des Fondations une lettre circulaire dans laquelle il s'exprime « en conscience » sur ce qu'il a à leur livrer. « Vous avez le droit de savoir » écrit-il, mais en fait, en lisant la lettre ils ne sauront rien[232].

Si la lettre exprime des regrets, « il a commis une faute », cette démission lui a été demandée et il l'a signé « en obéissance à l'Église ». Ces faits, écrit-il, portent sur « quelques accompagnements de croissance ».

Surtout, il lui reste encore « à faire le clair » sur ce vécu. Il a demandé à Dieu la grâce de s'ajuster sur ce point « pour la part nécessaire ». La lettre circulaire se poursuit sur l'évocation de « l'immense déchirure intérieure que cette séparation provoque en lui », « sur le bonheur qu'ont représenté pour lui ces 17 années passées à leurs côtés » et il appelle à la prière pour Jane et pour lui.

[232] Archives privées. Lettre du 22 mai aux permanents.

La question de la démission volontaire ou non de J-M. Rousseau va revenir plusieurs fois dans les discussions internes. De fait, Jane Rousseau se fera son interprète pour dire que la démission a été « son choix » mais, à l'origine, devait se limiter pour quelque temps et ne portait que sur « les fonctions » et non sur « les agirs » c'est-à-dire qu'il espérait sans doute conserver un rôle, même s'il était provisoirement en retrait.

Plusieurs documents montrent cependant que cette décision a été obtenue par un intermédiaire qui avait au nom de l'institution conservé des contacts proches avec lui. Une journée de discussion fut nécessaire pour obtenir la signature dont « il ne sentait pas finalement le bien-fondé » ; l'intermédiaire déclara avoir obtenu cette lettre finalement après un dernier appel téléphonique avec comme formule pour sauver la face de tout le monde : « Ce n'est pas nous qui demandons ta démission mais la situation qui l'exige. »

Il semble en outre que la demande de démission ait été présentée à J-M. Rousseau comme venant de l'épiscopat (d'où « l'obéissance à l'Église ») et que Mgr Thomas aurait dit : « il faut que Jean-Michel démissionne » ou, dans un autre manuscrit, « il n'y a pas d'autre solution qu'il se retire », mais rien ne vient dans les archives corroborer précisément ces faits.

*

Les suites immédiates de la crise

Très rapidement, au terme d'un débat interne dans lequel Gérard Testard a eu un rôle décisif, ont été créés une « cellule de crise » puis un « conseil provisoire » l'un et l'autre destinés à poursuivre l'activité des Fondations.

Le 13 mai, des membres du conseil rencontrent Mgr Thomas qui les « assure » de son soutien. Selon les témoignages, cette continuation n'était pas vraiment assurée et surtout ne semblait pas unanimement partagée par les instances de l'Église catholique mais le thème retenu a été, avec assez d'habileté, de « vraiment mourir pour mieux renaître ».

Une stratégie de crise : mourir mais surtout se battre

Plusieurs documents internes montrent que, vis-à-vis de Jean-Michel Rousseau, l'équipe de crise se prépare à une lutte vigoureuse : « Face à la détermination du conseil et de certains très proches, J-M. Rousseau pourrait engager des actions où la séduction disparaîtrait et un nouveau visage agressif voire méchant de l'homme pourrait prendre toute sa place »[233]. Il faut « neutraliser » J-M. Rousseau, préserver les Fondations, protéger les personnes, préparer un dossier de preuves flagrantes, isoler les documents compromettants, informer, dire la vérité, « mais sans les faits ».

Le 19 juin, un document remis à la cellule de crise propose plusieurs dispositions urgentes : organiser les contacts avec Mgr Thomas, assurer la conservation des papiers de Jean Michel Rousseau, mettre en

[233] Archives privées. Note du 11 juin 1991.

place un « jeûne » des relations avec le couple Rousseau, stabiliser les relations avec PRH et notamment avec Léone Bréard. Manifestement, l'équipe est inquiète de la tournure que peuvent prendre les événements. On craint que J-M. Rousseau plante un nouveau drapeau et parvienne à vider les FMN de leur substance les déstabilisant avec une nouvelle et ultime « fondation ».

À cet effet, une note d'objectif au conseil provisoire, datée probablement de juin 1991, envisage de neutraliser J-M. Rousseau et de verrouiller tout moyen qu'il aurait de diffuser des informations, mais certains pensent toutefois qu'il faut sortir d'une « logique de guerre ».

Pour que « l'œuvre de Dieu continue », un échéancier d'activités et de réunions est maintenu ou adapté : une assemblée pastorale en juin à Nemours, le rassemblement des Karellis en août et une assemblée pastorale extraordinaire en automne au cours de laquelle il sera procédé à de nouvelles élections. On parle « d'ajustements nécessaires, de travail en commun et « la parole est rendue au peuple ».

De façon plus précise, parmi les premières décisions prises par le conseil provisoire (3 juillet) figure le rapatriement des archives de Jean-Michel et de Jane Rousseau de Biot à Montesson. La totalité des documents est rapatriée dans sept cantines « fermées à clé et placées sous scellés ». Personne ne doit avoir accès à ces documents et l'ouverture des cantines ne pourra se faire qu'avec « l'accord explicite et unanime » des membres du conseil.

Un membre éminent des Fondations, un « fils » qui avait été écarté de toutes ses responsabilités, consacra alors les loisirs qui lui étaient ainsi donnés à bruler à Biot de nombreuses archives, qu'il remuait avec une fourche dans son jardin, selon un témoin[234]. Les sept cantines de documents restant provenant des bureaux du fondateur et de sa femme furent entreposées dans un lieu tenu secret[235].

Le traitement de ces documents semble avoir suscité beaucoup d'interrogations aux dirigeants. Les décisions définitives sont prises par le Conseil international en mars et août 1992 : les 11 et 14 mars, le Conseil décide de charger du tri Gérard Testard avec « une personne d'Église » nommée et envoyée par Mgr Thomas comme garantie pour l'avenir et l'héritage. L'abbé Christian Dioré, vicaire épiscopal, est désigné pour cette fonction. Par ailleurs, en août 1992, une commission sera également désignée pour superviser ce travail avec 4 membres dont Gérard Testrad, Christian Dioré, Xavier Thévenot et Patrick van der Plancke. Ce tri donnera lieu à la rédaction d'un procès-verbal permettant de connaître avec précision le sort des différentes archives[236].

Une partie de ces documents sont remis à J-M. et Jane Rousseau concernant des affaires personnelles : on trouve dans la liste les notes personnelles de cours PRH datées de 1972, un contrat de mariage, différents dossiers immobiliers...

L'analyse de ces documents montre que les époux Rousseau ont été manifestement surpris par la crise. Au seul vu des références citées dans le procès-verbal de remise, on observe que Jane joue un rôle essentiel car près de la moitié des items d'archives portent son nom, en particulier ceux qui concernent l'évaluation des personnes, notamment dans le cadre des procédures internes prévues pour accéder et

[234] L'intéressé en informera d'ailleurs très officiellement les dirigeants dans sa lettre de démission qui suivra de peu cet autodafé. Il reste qu'aucune liste de ce qui a été détruit ce jour-là n'existe.
[235] La maison de Thiverval près de Montesson où seront longtemps entreposées les archives des FMN avant leur déménagement à l'Ermitage.
[236] Procès-verbal du 25 janvier 1993.

rester dans les cercles du pouvoir. Enfin, les relations avec l'Église catholique avaient une large place dans ces dossiers.

Mais des questions de principe se posent alors

Assez rapidement, deux sujets sont évoqués et interrogent les instances dirigeantes.

Faut-il du fait des circonstances remettre en cause l'intuition qui repose pour une très large part sur un homme et sur son épouse ? Hésitant sur la réponse, le conseil provisoire estime que la plupart des textes ont été visés théologiquement, ce qui est en fait très approximatif. Mais des dispositions sont prises pour que ceux qui ne l'auraient pas été puisse l'être rapidement. Ce qui sera fait mais pas vraiment tout de suite.

Pour autant, dès le début juillet, le conseil provisoire organise une réunion de travail avec le père Théodule Rey-Mermet pour vérifier « avec un théologien extérieur » (mais qui fut aussi conseiller de Jean-Michel Rousseau !) la pureté et la solidité de l'enseignement et détecter « à la lumière des événements la part éventuelle d'illusions qui aurait pu s'introduire ». Clairement, dès cette époque, un doute était présent sur la rigueur de la spiritualité du fondateur.

Reste une autre interrogation : la faute versus le pardon. Le conseil s'en sort par une double négation assez obscure : « ce n'est pas parce que la démission de Jean-Michel Rousseau a été acceptée que la faute n'a pas été pardonnée ». Le conseil constate qu'il a dû « accepter cette démission » et, en même temps, qu'il a « pu pardonner ». Il s'efforce de surplomber la crise en recourant à une attitude de bienveillance apparente qui en réalité cache une vraie rupture, même si l'idée de « prendre soin » du couple Rousseau, en tant que personnes, mettra des années avant de s'effacer. Cette attitude était compréhensible, compte tenu du passé, mais elle porte en elle les germes d'innombrables ambiguïtés futures.

Une stratégie prudente d'information

Les responsables de niveau intermédiaire sont informés rapidement mais avec la volonté de minimiser les faits. L'idée principale est que les faits touchent à la personne et ne doivent pas mettre en cause l'œuvre. Dans la lettre du 16 mai à tous les membres des communautés, il est écrit : J-M. Rousseau, « notre fondateur vient pour des raisons personnelles de démissionner ». Comment alors faire face aux rumeurs ?

Lors de l'assemblée pastorale du 22 juin, Bernard Pinaud est chargé de présenter les faits à partir du texte de Claude Rouyer et de Roger Robert. Il s'agit, dit-il « de relations interpersonnelles d'ordre de mœurs sexuelles et, à sa connaissance, « cela n'a jamais été jusqu'à une relation sexuelle complète ». D'ailleurs, « les personnes croyaient vivre une expérience de Dieu ».

La matérialité des faits est ainsi minimisée alors que la dimension faussement spirituelle de tels actes est rappelée. Le dire, même avec réserve, c'est aussi un peu l'accepter. La confusion entre le spirituel,

l'affectif et le sexuel constitue pourtant l'essentiel de la gravité des faits. Bernard Pinaud estime que le nombre des personnes concernées varie entre 10 et 20. Un des participants rappelle qu'une des personnes impliquées a demandé qu'une enquête soit ouverte. On lui répond : « Non, car il y a d'autres personnes qui ne souhaitent pas que ces faits soient connus ».

Lors des Karellis, fin août 1991, l'information donnée aux membres restera à peu près identique. On parlera de dérapages, aggravés par la confusion du spirituel et du sexuel. Vis-à-vis de l'extérieur, la discrétion est toujours recommandée : « Il faut faire taire la rumeur ». Mais des détails commencent à être plus précis : relations individuelles mais répétitives et ce, depuis 1974. Il est cependant bien dit que la connaissance des faits est récente et que les départs récents ne sont pas dus à ces abus.

Il y a donc eu d'abord la volonté de cantonner la crise sexuelle à un ou deux cas de prédateur et d'isoler ces faits de l'ensemble des difficultés que l'institution avait connues depuis plusieurs années. Le projet affiché est bien de tourner cette page douloureuse et potentiellement destructrice.

Renouer le dialogue

Le dialogue avec J-M. Rousseau et Jane ne fut pas interrompu par la lettre de démission du 13 mai. Mais ce fut un dialogue de sourds. Chacun voulait faire comprendre que c'était l'autre qui refusait la discussion mais en fait aucun ne voulait faire un pas de plus. Les attitudes n'étaient pas uniformes au sein des Fondations, elles allaient de la compréhension attristée à la révolte violente.

Fin mai, un responsable eut trois contacts avec Jane dont un en présence de Jean-Michel Rousseau pour vivre « en lien d'amitié et d'amour ». L'idée est que J-M. Rousseau, comme les Fondations, « sont dans un creuset commun ». Ce responsable a la sensation d'avoir à faire avec J-M. Rousseau à « un mort vivant ». Quant à Jane, elle semble perdue : le plus reposant pour moi, aurait-t-elle confié, « serait qu'un psychologue dise que Jean-Michel est fou. »

Dans les propos qu'il rapporte au conseil, on sent que ce responsable ne veut pas que les liens soient coupés avec J-M. Rousseau : « Respecter l'honneur de Jean-Michel [..] est notre responsabilité dans un lien d'amour. »

Le 23 août, une réunion permet à Jane d'exprimer ses divergences de fond devant Gérard Testard, Bernard Pinaud et Domingo Santa Maria. Jane met en cause Claude Rouyer, Andrée Lumeau et Françoise Porte : elle sait sans savoir, elle avoue sans avouer, elle accuse sans prouver. Les « choses », elle ne voulait pas les savoir, les « filles », c'est surtout la diffusion des informations qui les fait souffrir.

Dans un esprit d'apaisement, et assez rapidement (le 30 août), l'équipe responsable des Karellis adresse à Jean-Michel et Jane Rousseau une lettre de remerciement et d'affection : « Nous avons tous conscience de ce que nous avons reçu de Dieu à travers vous. »[237] C'est comme si les fautes évoquées étaient extérieures et avaient contraint les uns et les autres à cette rupture.

[237] Archives de B. Pinaud remises à la commission par F. Prouteau, Lettre de l'équipe responsable de la rencontre adressée à Jean-Michel et Jane Rousseau, datée du 30 août 1991.

Quelques mois plus tard, le 29 octobre 1991, l'équipe de direction qui vient d'être nommée et qui semble plus assurée sur ses bases, suggère une rencontre avec J-M. Rousseau à la suite d'un contact entre trois membres et Jane à Lyon ; une autre rencontre a lieu entre Jane et Bernard Pinaud en décembre, à Nice.

Chaque fois, Jane dénonce l'absence de dialogue au moment de la démission, le « vol » de leurs documents. Elle relativise les faits : on ne parle que de cassettes porno et de théâtre porno, les agressions sont absentes du débat. Elle reste convaincue que « Jean-Michel » a fait des « erreurs » mais que ses intentions étaient claires, qu'il n'y avait rien d'incestueux cette fois. Et « qu'il faudrait voir : si cela était négatif chez les filles »[238]. Les victimes apprécieront…

Elle déclara à Lyon : « Je ne veux pas savoir plus de faits »[239]. Mais, selon des propos recueillis deux ans plus tard, Jane aurait souhaité faire hospitaliser son mari et démontrer qu'il était fou.

Le 24 février 1992, trois membres dirigeants réitèrent auprès de J-M. Rousseau une proposition de rencontre « pour dire ce que nous vivons et entendre ce que tu as à nous dire ». Mais la réponse de J-M. Rousseau le 17 avril 1992 est négative. Il estime ne rien avoir à dire à ce groupe, « il ne perçoit pas avoir à les rencontrer ». Il dénonce l'action de la Roche d'Or et de PRH. Il estime qu'en se positionnant comme intermédiaire entre lui et les FMN, Claude Rouyer « n'a pas favorisé le travail de l'Esprit ». En bref, il est trop tard, un dialogue qui aurait été utile au moment de la rupture est maintenant devenu inutile. J-M. Rousseau reproche finalement à l'équipe du conseil provisoire d'avoir laissé ou accepté que d'autres prennent la direction des Fondations qu'il a créées, dont il est le premier porteur du don. Il dénonce un complot venu de l'extérieur (« en particulier de Geneuille-La Roche d'or ») qu'il avait d'ailleurs annoncé deux ans auparavant. Le fond du peuple des Fondations est bon mais d'autres ont été à la manœuvre. Il écrit : « L'enfant a été jeté avec l'eau du bain. »[240]

Dans cet étrange dialogue d'après crise, le sentiment de culpabilité, ou au moins le sens de la responsabilité, n'apparait pas vraiment.

*

Le redressement

Le redressement est rapidement engagé. Mais dans un premier temps, chacun a sa vision des choses, de l'avenir mais surtout du passé. Les prises de position des uns et des autres sont tout en nuances. Pour autant, si de nombreuses lettres parviennent à l'équipe de direction pour l'assurer du soutien des membres dans cette épreuve, exceptionnelles sont les déclarations qui s'intéressent aux victimes éventuelles[241].

[238] Archives de B. Pinaud remises à la commission par F. Prouteau, Compte rendu du 23 décembre 1991 relatif à sa rencontre avec Jane adressé au Conseil international, *via* Gérard Testard.
[239] *Ibid*.
[240] Archives de B. Pinaud remises à la commission par F. Prouteau, Lettre de J-M. Rousseau à François de Laage, Bernard Pinaud, Gérard Testard datée du 17 avril 1992.
[241] Une analyse de 68 messages de soutien reçus par Gérard Testard lors de la crise de 1991, trouvés dans les archives de Fondacio, montre que 84% exprime leur soutien à G. Testard et à l'équipe qui a pris les choses en mains (compassion, affection, admiration pour leur fidélité, leur humilité ou leur courage) et 1% seulement (soit un seul message sur 68) interroge sur le soin qu'on aura pris des victimes.

Mais il est vrai que la nature exacte des faits reste pour une large part cachée. Le 2 juin, Gérard Testard intervient longuement devant les cadres permanents (R1et R2)[242], son récit est précis sur les étapes de la crise, sur les choix faits par le conseil provisoire mais volontairement discret sur les faits d'abus. Il déclare que le respect des informations sur le *for interne* lui paraît essentiel. « Ça fait partie de ce que nous avons en Église et ça concerne le droit des personnes. C'est un choix juste fait après avoir été conseillé et sur lequel nous ne reviendrons pas ». La toute prochaine rencontre des Karellis sera l'occasion de « renaître après la mort ».

Les uns et les autres

Le départ de J-M. Rousseau n'est évidemment pas perçu de façon identique par tous les membres.

Ainsi, Philippe Le Vallois, frère de Franck, s'adresse le 12 juin aux membres du conseil provisoire pour estimer nécessaire une remise en question plus vaste à la suite des événements, la critique est plus globale. Parce que les dysfonctionnements ont été cautionnés par chacun, à divers degrés, c'est toute l'équipe de direction qui doit être remise en cause. Certains même s'interrogent sur la procédure suivie vis-à-vis de Jean-Michel Rousseau : « A-t-on pris assez le soin de l'écouter jusqu'au bout, lui, d'entendre sa cohérence ? »[243] La faute est celle d'un système et pas seulement d'un homme.

Dans une longue intervention lors de la journée au profit des permanents, le 11 juillet 1991, Léone Bréard porte un témoignage fort[244] venant d'une personne largement impliquée dans le développement des Fondations, dans la révélation des abus comme d'ailleurs dans la chute de J-M. Rousseau. Elle affirme sa foi dans l'institution qu'elle a rejoint en 1978 contre la volonté d'André Rochais auprès de qui elle était engagée. Elle a connu une illumination : « Nulle part avant de rencontrer les FMN, je n'avais vu la réalisation de l'espérance qui m'habitait pour l'Église et par l'Église pour le monde ».

Elle confirme ainsi sa foi en l'institution malgré les événements : « l'Espérance, la responsabilité devant Dieu et la ligne de fond de son lien aux Fondations n'ont pas bougé ».

Elle va jusqu'à dire que dans les Fondations :

> « Il n'est pas contestable que Dieu est intervenu à ce stade de l'Histoire en déposant en Jean-Michel le don des Fondations ».

Elle ajoute :

> « Nous sommes ainsi face à un fait majeur de l'histoire humaine. S'il y a eu déviation, c'est le fait que celui qui n'était pas en accord avec l'incarnation que Jean-Michel présentait était *ipso facto* en désaccord avec le don. C'est une question de discipline, de rigidité interne, pas de conviction ».

Ainsi, parce que PRH et La Roche d'Or ne pouvaient tolérer de tels agissements, elle a dû partager des informations qui lui était parvenu « sous le secret professionnel » dans le cadre des accompagnements. Il est apparu indispensable » que PRH et La Roche d'Or agissent car « en désaccord avec cette

[242] Archives de Fondacio, Intervention de G. Testard devant les R1 et R2, 2 juin 1991.Texte dactylographié et repris à la main.
[243] Archives de Fondacio. Lettre du 3 décembre 1991 (Edith Charleux).
[244] Archives de Fondacio. Intervention de Léone Bréard, le 11 juillet 1991.

présentation du Monde Nouveau ». Et d'ajouter concernant le passé : « Nous avons vécu plus ou moins une certaine lâcheté pour ne pas risquer notre appartenance et le besoin d'être reconnu par J-M. Rousseau ».

Mais, que d'indulgence ! Le témoignage explique bien des choses mais le fond des abus reste mystérieusement dissimulé derrière une simple « présentation du Monde Nouveau » apparemment « inadaptée ». On ne discute pas pour savoir si Jean-Michel Rousseau était dans le non-sens mais on dit qu'il vivait dans une cohérence qui nous échappait. Convaincue à tout jamais, L. Bréard maintient son attachement : « Ce visage de l'Église, je l'ai vu, je le souhaite pour le monde, c'est le sens de ma vie ».

D'autres, au contraire, osent enfin s'exprimer sur ce qui fut leur longue souffrance[245]. Ils évoquent leurs critiques d'une Église parallèle, « le pape de Biot », avec du positif à tout prix, avec PRH où la référence à soi uniquement ne peut que déboucher sur l'aliénation ou la schizophrénie. Et ils s'interrogent : « Comment j'ai pu ne pas l'avoir vu ? »

Mais c'est sans doute avec Franck Le Vallois que la rupture critique sera la plus forte et la reprise du dialogue la plus difficile après la crise. Dès le mois d'août 1991, Gérard Testard lui écrit pour lui proposer un rendez-vous afin de partager leur vécu passé et présent. Mais cette tentative, comme d'autres, ne réussira pas. Bien au contraire, les échanges épistolaires dont la commission a eu connaissance semblent avoir pour effet de renforcer Frank Le Vallois dans ses reproches et de maintenir Gérard Testard dans sa méfiance, la défense des Fondations étant pour lui prioritaire. Chacun accusera l'autre de refuser le dialogue.

Franck Le Vallois estime que lui et Élisabeth ont depuis plus de 5 ans alerté sur les dérives des Fondations où se manifestait « une odeur de secte ». À plusieurs reprises, il a voulu contacter des évêques mais il en aurait été empêché par Françoise Porte. Depuis 1989, il estime avoir été écarté par l'ensemble du Conseil et pas seulement par Jean-Michel Rousseau. Il constate que « plus les mois passent, plus il perçoit l'ampleur du mal ». Pour conclure : « Je ne désire pas être réhabilité par un système que j'ai dénoncé, largement contribué à ébranler, et qui me semble aujourd'hui gravement en question ». Bref, il reproche lui aussi l'insuffisante rupture avec les aspirations intellectuelles du passé malgré les démarches réitérées de bonne volonté.

À mi-chemin de ces positions opposées, le témoignage de Monique Hébard est plus nuancé. Dès la démission de J-M. Rousseau, elle lui a exprimé son regret de le voir partir en raison des conflits internes. Mais une fois informé des causes réelles, après avoir renouvelé son attachement et sa reconnaissance aux Fondations dans une longue lettre, elle pose objectivement le constat : J-M. Rousseau ne pouvait rester en fonction mais sa faute permet « que soit dévoilés les dysfonctionnements des FMN ». « Elles allaient basculer dans le sectaire ». « L'heure était venue que le don soit transmis en d'autres mains et davantage dans celle de l'Église ».

[245] Archives de Fondacio. Lettre de XX, 27 juin 1991.

Les Karellis : une étape majeure

La rencontre des Karellis 91 avait été longuement préparée depuis près de deux ans. Beaucoup de sujets devaient être traités dans une ambiance faite de satisfaction pour le travail accompli mais aussi d'inquiétude pour faire face aux crises que les FMN avaient vécues.

Lors d'une réunion préparatoire le 2 novembre 1990, Jane Rousseau qui présidait cette réunion avait tenu ces propos prémonitoires[246] : « Je vois qu'août 91 peut donner un grand coup de vent dans nos habitudes, que des gens peuvent se mettre debout dans la conscience du don comme jamais et entrer dans une fécondité tout autre. »

L'idée d'une nouvelle étape était donc dans l'esprit de beaucoup, y compris des plus proches de J-M. Rousseau. Rapidement, après les événements de mai, le conseil provisoire décide de maintenir les Karellis, ce point ne semble pas avoir fait débat. La participation de Jane un moment envisagée par elle n'est finalement pas souhaitée. Quant à PRH, il est décidé que ses dirigeants n'y seront pas représentés. Seule Françoise Porte viendra, mais à titre personnel.

Les réunions se succèdent.

La rencontre se déroule du 25 au 31 août, elle est considérée comme un grand succès. Pour reprendre le compte rendu qui en est fait par Gérard Testart dans la revue *Fondations*, à l'attention de ceux qui n'avaient pas pu y participer : « Comment ne pas s'émerveiller de ce que Dieu a donné comme une manne pour chaque jour, en son temps avec beauté et justesse ». Il complète par cette formule : « Une colonne de lumière est venue sur cette assemblée et j'ai la conviction qu'elle est sur chacun de nous ».

Les avis retrouvés dans les archives confirment que, face à une situation exceptionnelle, les membres ont réagi et vécu de façon particulière le rassemblement préparé par les 370 membres de la communauté de mission. Plus de 1 300 personnes participèrent à la rencontre générale dont 1 100 membres des FMN.

Une étape importante de cette rencontre fut l'intervention de Mgr Thomas. Elle était attendue comme une prise de responsabilité de l'Église face aux événements, compte tenu de la délicate histoire entre la hiérarchie catholique et les Fondations. Mgr Thomas fut à la fois très ferme et très encourageant. Il déclara : « L'intention fondamentale du christianisme, vous la vivez de façon authentique ». Informé très tôt des reproches faits à Jean-Michel Rousseau, il avait d'ailleurs incité les dirigeants provisoires des FMN à poursuivre l'aventure, écartant toute idée de de démission collective et son discours se terminait par : « Je vous aime », complété par « Mais je vous ai à l'œil ».

En réalité, l'intervention de Mgr Thomas se poursuivit par un dialogue avec Gérard Testard au cours duquel l'évêque mit en quelque sorte un cadre à cette confiance renouvelée. Ce cadre était pertinent, il fut peut-être un peu vite oublié. Mgr Thomas expliqua en effet que son rôle de responsable des FMN était d'être un sage qui reçoit la parole de Dieu mais qu'il avait à expliquer aux autres (la hiérarchie catholique) « ce que vous êtes » et d'ajouter : « S'il vous plaît, soyez explicables ».

Enfin Mgr Thomas conseilla : « Attention à ne pas embrasser trop de choses », c'est à dire veiller à conserver une orientation adaptée à vos moyens. Le temps était en effet venu d'apporter plus de clarté

[246] Archives de Fondacio. Réunion préparatoire à la rencontre peuple 91. 2 novembre 1990.

et de réalisme quant aux objectifs réels des Fondations, de trouver un véritable objet social (on aurait dit alors un axe de mission) après des années de créativité sans limites et d'ambitions sans frontières.

C'est d'ailleurs dans cet objectif que le conseil provisoire avait prévu de solliciter les membres présents pour recueillir des participants eux-mêmes l'héritage de l'institution au travers de ses caractéristiques passées et de sa mission future. 159 petits groupes se réunirent pour travailler sur ces thèmes, leurs propositions faisant l'objet d'une synthèse.

La commission a pris connaissance de certains de ces documents. Ils traduisent bien l'héritage recueilli par les membres et représentent donc un effort précieux de transcription et de conviction. Dans les comptes rendus qui en ont été faits, on peut lire une collection de formules bienveillantes mais parfois assez banales, dispersées et donc parfois contradictoires : « Être un mouvement d'Église, laïc et œcuménique », « Être un peuple audacieux et radical dans un lieu d'humilité », « Faire l'unité des riches et des pauvres »… Mais aussi, en référence aux enseignements donnés : « Être un lieu d'expression de la présence du Christ », « Donner les moyens de rencontrer Dieu », « de conversion de la personne et d'évangélisation », « être un lieu d'où... »

Il est clair que ce travail avait d'abord pour but de rendre la parole aux membres et de donner l'occasion d'une expression libre et collective après de longues années au contexte plutôt totalitaire. Il fut utile mais le résultat synthétique qui en a été donné dans un document provisoire puis dans la revue *Fondation*s apparaît très général.

Mgr Thomas, devant les documents, n'hésita à pas à dire : « L'avenir, il est là dans ces 200 rapports de petits groupes. Trésor que j'attendais ». Mais l'équipe de direction récupérera aussitôt les documents considérant qu'il s'agissait là de son héritage et qu'il y avait encore une immense tâche à accomplir.

Pour réaliser cette tâche, l'assemblée des Karellis procéda à l'élection pour deux ans du gouvernement des Fondations du Monde Nouveau. Un conseil France de 5 membres et un conseil Belgique de 7 membres furent complétés par un conseil international, actant ainsi dans les structures la prise en compte de deux niveaux, national et international, démarche de clarification mais aussi source de difficultés.

En outre, fut créée à cette occasion une instance de vigilance chargée du respect de l'intuition fondatrice. Ses pouvoirs étaient assez larges et son fonctionnement volontairement collectif. Elle pouvait convoquer l'assemblée pastorale et proposer à cette assemblée « l'empêchement » d'un membre du Conseil. Elle pouvait répondre à des questions, faire des rapports ... Cette instance, qui répondait à un légitime souci d'encadrer le fonctionnement et d'éviter les dérives personnelles ou doctrinales, fut constituée avec soin et prudence. En particulier, son responsable appelé « coordonnateur » pouvait voir ses pouvoirs retirés par l'instance elle-même, par un vote à la majorité absolue de ses membres.

En juin 1996, son coordonnateur depuis le début, Paul Grolleau fit un ensemble de réflexions sur les 5 années de fonctionnement. Il semble bien que cette instance n'eût pas à gérer des situations de crise particulières mettant en cause la nature profonde de l'héritage intellectuel et moral. Il relève cependant une longue série de sujets qui montre que ces années n'avaient pas vraiment permis de trancher un certain nombre de choix majeurs.

Ainsi pour ne reprendre que sa conclusion, il propose que soit mis en place d'autres commissions pour opérer des réflexions de fond sur des sujets centraux : « La conciliation de l'engagement et de la liberté individuelle », « l'émergence des vocations et le souci du bon bien commun », « les finalités du projet des FMN ». Il pose la question : « Tous ces projets pour quoi ? Pour quelle finalité ? » Il conclut : « Ne serait-il pas utile après ces cinq années écoulées de regarder avec attention nos objectifs fondamentaux et écouter les intuitions qui pourraient nous être données ? »

Une fois de plus, la question de l'objet même de la mission est posée. Et cette question soulève le débat récurrent entre les partisans d'une créativité permanente poussée par l'inspiration individuelle que nourrit l'Esprit, et la nécessité de choisir un chemin collectif avec ses repères et ses balises, « lisible » pour l'Église et pour le monde.

Vers un nouveau discernement spirituel

Comme il a été dit ci-dessus, dès les premiers jours qui suivent la crise, le 5 juillet 1991 exactement, le conseil provisoire prend contact avec le père Rey-Mermet dans le but de vérifier la pureté et la solidité de l'enseignement de J-M. Rousseau. S'ouvre alors un long travail de remise en cause doctrinale qui prendra plusieurs années avant d'aboutir à des textes dits fondateurs.

Le 1er juin 1992, une première réunion de discernement est organisée avec des évêques et des théologiens. « J'ai franchi le pas de l'évêché en acceptant qu'il en soit fini des Fondations parce que l'Église nous le demanderait » écrit Gérard Testard. Mais ce dernier prend soin de retrouver les bonnes relations avec l'Église qu'il a toujours entretenues.

Progressivement se constituent en interne dix commissions de « recherche et ajustement » qui se mirent au travail sur les sujets aussi essentiels que : la pastorale, la mission, la permanence, le gouvernement, le système social de fondation, les relations avec l'Église, les nouveaux financements... Le résultat de ces travaux ne verra le jour que plusieurs années plus tard au terme de bien des débats.

Dans une lettre à Franck Le Vallois en septembre 1992, Gérard Testard, qui veut croire à une réconciliation entre eux, développe toute l'importance des bouleversements intellectuels que la crise de 1991 a suscités. Il dit :« Tout a été remis en cause. Rien de ce qui a existé n'échappe au passage du feu. Tout doit passer par le point zéro Dans toute chose, il faut accepter de mourir ».

Personne ne peut remettre en cause cette volonté mais est-on certain de la profondeur de cette transformation ?

Bernard Pinaud est celui qui, dans les archives consultées, a contribué avec le plus de pertinence à la remise en cause du système de pensée. En avril 1992, au moment de son départ du Conseil France, il partage avec les autres membres le résultat de plusieurs mois de réflexion et de dialogue[247]. Pour lui :

> « L'aventure peut continuer mais il ne s'agit pas des FMN, ni d'une fondation…Se situer comme fondation cela veut dire se situer par rapport au fondateur et aux dons de sa fondation... Or, ce qui reste, c'est l'expérience

[247] Archives de Bernard Pinaud transmises à la commission par F. Prouteau, Lettre de Bernard Pinaud au Conseil France, du 30 avril 1992.

de foi avec Dieu et l'alliance avec le Christ, vécues indépendamment du don… Il faut que quelque chose s'arrête afin que le vrai et le réel puisse continuer. »

Il reproche à l'équipe en place de conserver les éléments du système social des fondations. « Pourquoi, demande-t-il, reprendre les cinq approches de l'intuition ? Pourquoi reprendre les textes fondateurs de Jean-Michel alors qu'on sait qu'il décollait ? »

Plus que d'un « décollage du réel », la pensée de Jean-Michel Rousseau était pour lui une inversion de la réalité. Loin d'être un fils de l'Église, alors que Jane se disait fille du cardinal Suenens, J-M. Rousseau avait dit qu'il était « en amont des évêques, du pape, de la lignée de Pierre » ; « qu'il portait en lui le don de l'Église en sa pureté originelle ». Dans ce monde croyant mais inversé, Jean-Michel Rousseau était le point central autour duquel les astres tournaient, réglés par une mystérieuse mécanique que rien ne devait pouvoir troubler, et Bernard Pinaud de conclure : « Quel délire !».

Pour autant un énorme travail va être engagé et se poursuivre des années sous l'impulsion de Gérard Testard. Sous l'autorité de l'évêque de Versailles, une commission composée de six membres de la communauté et de six membres nommés par l'évêque se réunira tous les 2 ou 3 mois de 1991 à 1994, pour travailler sur les textes de fond. L'aboutissement de ce processus sera la signature par Mgr Thomas, à la Pentecôte 1995, des premiers statuts canoniques de la communauté comme association privée de fidèles du diocèse de Versailles.

Près de 12 théologiens interviendront sur les textes qui, de fait, n'avaient fait l'objet d'aucun travail au regard des fondements théologiques et anthropologiques, car seuls « ceux qui vivaient l'expérience de l'intérieur » pouvaient les comprendre. L'objectif est tout à la fois de conserver l'héritage, dégagé de ses éléments fusionnels et pervers, et de rebâtir un projet en partant d'un point zéro.

En forme de bilan : le constat des faits, leur analyse et les leçons à tirer

Pour le constat des faits, il faut revenir sur la longue lettre en forme de réquisitoire que rédigera Bernard Pinaud un an après les événements, le 4 mai 1992[248].

Les faits sont alors mieux établis, leurs causes mieux analysées. Il s'adresse à Jean-Michel Rousseau :

« Non, Jean Michel, le problème n'est pas une manipulation de Françoise Porte ou de je ne sais quel autre plan diabolique ... Le problème est ce que tu as vécu et fait vivre.
[...]
Dans les éléments que j'ai, il y a au moins une vingtaine de filles et un homme concernés... Et j'ai conscience de ne pas tout savoir... Pour chacune de ces personnes, les actes allaient d'expérience de nudité à des actes sexuels en tant que tels, ces actes étaient répétitifs ... Ce sont donc des centaines d'actes que tu as posés… Je réfute catégoriquement qu'il ait pu s'agir d'accompagnements de croissance… Le cadre pouvait être la plage, ta chambre, un hôtel, voire pour au moins une personne un sexe shop, un théâtre porno ...J'en ai pour preuve qu'un certain nombre de ces faits se sont passés à plusieurs, toi avec 2 voire 3 filles.
[...]
Il y a eu aliénation affective à toi de ces personnes et bien d'autres conséquences désastreuses…Tu demandais le secret parce que ce que vous viviez était trop prophétique [...]. Et ces filles ont gardé le secret pendant des années, paralysées qu'elles étaient par la peur de trahir Dieu

[248] Archives privées. Lettre de B. Pinaud. 4 mai 1992.

[...]
A tout ce bilan, déjà bien lourd, il faudrait ajouter que plusieurs hommes se sont appuyés sur ce qu'ils savaient que tu vivais pour vivre avec d'autres filles la même chose, s'illusionnant comme toi sur le fait qu'ils vivaient des accompagnements de croissance.
[...]
Selon moi tu as appelé Dieu ce qui en toi est blessure.
[...]
Tu es, selon moi, complètement désajustée dans l'ensemble des faits. »

La lettre poursuit sur ce ton en rappelant que la découverte des faits a aussi été une libération et un regain de lucidité : une prise de conscience. Subjugués par son aura, sous emprise affective, les membres des Fondations décollaient du réel manifestant « des traits sectaires sur lequel les autorités de l'Église s'étaient prononcées. »

Balayant enfin la liste des reproches, Bernard Pinaud s'insurge contre le fait que, J-M. Rousseau ose garder le don qui lui a été fait pour la maison de l'Agneau. Pour conclure : « Je te souhaite de tout cœur, Jean-Michel, d'atterrir et de réintégrer la réalité des hommes ».

Il y a dans cette lettre le ton pathétique d'une admiration gravement et définitivement déçue.

Déjà, en 1991, Bernard Pinaud avait analysé les causes de cette situation dans une note manuscrite pour l'assemblée pastorale du 18 novembre 1991[249].

La cause principale de cette crise rappelait l'orgueil du dirigeant qui ne se recevait de personne. S'étant lui-même identifié au don, tout lui était permis. Mais il ajoute « sans notre collaboration, le système n'aurait pas tenu. Nous n'étions pas vraiment libres. »

La tentation de devenir ou de rester permanent ou membre du GPI, la volonté de ne jamais aller au fond des choses en les contournant par la création de choses nouvelles, la démagogie de certains projets, enfin la paranoïa de protection à l'égard de l'extérieur ont déformé les esprits des membres. Il ajoute : « Je crois que nous n'avons pas fini de cerner combien nous sommes déformés ». Le diagnostic est clairement fait dès cet instant et pour les années à venir.

Mais ce qui est le plus important, c'est que cet observateur avisé constate que, en raison de la connaissance de quelques abus à caractère sexuel, un voile s'est levé pour lui. Et cela lui permet de voir « d'autres désajustements dans les Fondations ». C'est finalement un dysfonctionnement global de l'institution que la révélation des abus sexuels a fait apparaître au grand jour. Une nouvelle ère s'est effectivement ouverte.

Il ajoute à ces constats la confusion entre « le patron, le fondateur, le thérapeute, le prêtre ». Il conclut par « aujourd'hui ça fait vraiment du bien se sortir de ce merdier. »

De la part d'un membre qui a été directement associé aux événements et qui s'est personnellement intéressé aux victimes, l'énoncé des faits et l'acuité des jugements méritent une attention particulière et peut-être, de la part de l'institution une certaine reconnaissance.

[249] Archives privées. Note manuscrite du 18 novembre 1991.

Le devenir de Jean-Michel et Jane

Jean-Michel Rousseau a dit à Pierre Chevalet : « Comme tous les nouveaux prophètes, je n'ai pas été reconnu mais je démarrerai autre chose. »

Le 14 juillet 1993, été déposée à la préfecture de Nice la déclaration concernant l'association V*ocations sans frontières* domiciliée à Biot et dont l'objet était : « Dans le cadre de l'éducation et de la formation » « d'œuvrer à la paix, au développement et à un monde plus humain ». Aucune information n'est accessible à ce jour sur le fonctionnement de cette association. Pour autant, quelques mois plus tard Gérard Testard avertissait le père François Euvé, supérieur des jésuites à Moscou, du développement de cette association en Russie, en évoquant quels avaient été le rôle et les comportements de Jean-Michel Rousseau, pour prévenir un éventuel danger.

Gérard Testard rencontre Jane en juin 94. Elle est toujours très fermée et manifeste selon lui une « émotion pincée ». Elle ne veut rien dire sur son mari et sur son projet de Vocations sans frontières. Elle prétend ne pas avoir d'éléments, ne voulant pas sans doute alimenter les rumeurs. Elle se dit très fière de lui mais on n'en saura pas plus.

Devenu prêtre orthodoxe, Jean-Michel Rousseau verra réalisé, dans un tout autre contexte, ce qui était son désir de prêtrise maintes fois affirmé.

*

Conclusion

Ainsi, à partir des éléments de ce dossier, il apparaît bien que la crise de 1991 ait eu des causes souterraines profondes qui tiennent en particulier aux méthodes de management du fondateur et aux relations entre l'Église et les Fondations qui vivaient une spiritualité de plus en plus déviante. Plusieurs des principaux dirigeants, des « fils » proches de Jean-Michel Rousseau, ont été écartés avant 1991, alors que les débats s'accentuaient sur les choix de stratégie et d'investissement. Et il est significatif que le déclenchement de la crise soit venu en partie de l'extérieur : PRH et La Roche d'Or.

L'un des proches, Franck Le Vallois, a décidé de s'écarter au terme de deux ans de conflit. Son départ a coïncidé, fortuitement ou non, avec la prise en compte par les équipes de PRH de plusieurs abus sexuels. Pour répondre à une demande d'explication de PRH, Jean-Michel et Jane Rousseau ont choisi d'informer eux-mêmes les principaux dirigeants des Fondations.

Mais ce qui aurait pu être une manœuvre d'anticipation et d'apaisement, voire un nouveau départ, a dérapé en quelques heures en une crise majeure car les mensonges ont succédé aux mensonges et les faits sont vite apparus plus nombreux et touchant de plus près la collectivité. Les abus étaient nombreux, graves et avérés.

La rupture a été terrible à vivre pour beaucoup de responsables.

Certains ont tranché sans appel et leur révolte a plutôt grandi avec le temps, ouvrant dans certains cas vers de douloureux chemins. Le jour de la démission de Jean-Michel Rousseau, les FMN comportaient 140 permanents, un an plus tard il n'en restait plus que 70. D'autres ont dû faire un long chemin de conversion. Le rejet de celui qu'ils avaient idolâtré a été considéré comme une mort à eux-mêmes par certains.

Selon un des acteurs, le voile s'est brutalement déchiré et la rapide prise en main des Fondations par une équipe de crise décidée, mais peut-être pas unanime comme le montrera l'avenir, a rejeté sans appel le couple des fondateurs dans un éloignement définitif.

CHAPITRE IX

2008

Le congrès de Borzée

par Gérard Kauffmann

De 2008 à 2016, Fondacio a vécu une grave crise dont Gérard Testard et Ignacio Rosselot, président sortant et président prenant, ont été à la fois les acteurs principaux et les victimes les plus directes. Il s'agissait à l'origine de tirer les conclusions du congrès tenu à Borzée[250] qui avait porté à la tête de l'institution l'un de ses vice-présidents, membre actif depuis de nombreuses années, Ignacio Rosselot[251].

Les changements de responsables surtout lorsque le partant a longuement exercé les fonctions de « premier » sont toujours des exercices délicats. Un homme change, mais aussi une nouvelle équipe doit être constituée et l'ensemble doit fonctionner selon de nouvelles méthodes dans un contexte renouvelé.

Or, dans cette circonstance, c'est à une crise violente que Fondacio dut faire face pendant près de huit ans. Plusieurs responsables historiques quittèrent leurs fonctions. Le développement des missions fut affecté en raison de la place que prirent dans les travaux des dirigeants les soubresauts du conflit. Les finances furent mises à mal avec le retrait d'un certain nombre de donateurs. Des licenciements eurent lieu. Les prises de positions se multiplièrent en interne[252], une médiation ecclésiastique extérieure fut lancée mais la mise en œuvre de ses propositions n'eut pas pour effet d'apaiser les tensions. Finalement, la sanction vint de la justice civile, prudhommale en l'espèce.

Plus grave sans doute, les multiples acteurs eurent beaucoup de mal à trouver un chemin de paix.

Les lignes qui suivent ont pour objet de retracer, malgré des positions entendues ou consultées fortement contradictoires, quelles ont été les grandes étapes de cette crise et quelle interprétation on peut en donner aujourd'hui, avec la prudence qu'impose le temps écoulé qui déforme les images et altère les souvenirs. Après avoir rapidement décrit le contexte, les principaux évènements (faits et dates) seront rapportés et, pour finir, une explication de la crise sera prudemment tentée.

*

[250] Borzée est un hameau proche de la ville de La Roche-en-Ardenne dans la province belge de Luxembourg. Son centre nature longtemps célèbre est devenu un village vacances.
[251] Aujourd'hui encore responsable au sein des instances de Fondacio.
[252] En France comme à l'international.

Le contexte

Deux ans avant la crise, le rapport d'activités de 2006[253] marque une étape dans la montée en puissance de Fondacio. Les années d'expansion touchent à leur but. Ont été adoptés une charte sur l'identité et la mission, une charte œcuménique[254], un texte de gouvernement et a été mise en place une coordination par continent. On dispose même d'un « kit des textes de base ».

Association privée de laïcs de droit diocésain, en lien avec le Saint-Siège à travers le Conseil pontifical pour les Laïcs, Fondacio est en attente en 2007 de statuts pontificaux. Des démarches ont été entreprises pour obtenir le statut de congrégation qui « facilitera le travail de circulation de l'argent en bénéficiant d'avantages fiscaux que ne permet pas le statut social de la communauté ». Un nouveau président est nommé à la fondation de « l'Homme Vivant », organisme charnière des opérations de financement, dont l'activité est relancée.

En septembre 2006, un partenariat est établi avec la communauté des moines de Lérins avec « des perspectives de mise en œuvre de projets concrets dans le domaine de l'intelligence, des jeunes, des plus démunis, des responsables dans la cité… » Une collaboration est en place avec un diocèse du Canada (Nicolet) ; des représentants de Fondacio participent au « assises chrétiennes de la mondialisation ».

Les perspectives ouvertes sont sans limites : en 2005, on le rappelle, au Congrès de Santiago du Chili, Fondacio est présentée comme « une communauté **une et diversifiée**, présence du Christ au monde ». En 2007, en conclusion d'un séminaire pour l'Europe, Gérard Testard déclare que « la réconciliation entre confessions chrétiennes, elles-mêmes ouvertes aux autres religions, serait prophétique pour donner corps à l'Europe »[255]. Fondacio participe au 2è grand rassemblement européen à Stuttgart et en 2006/2007 à la rédaction d'un Livre Blanc sur l'Œcuménisme sous la responsabilité de Mgr Defois, archevêque de Lille, et du pasteur de Clermont.

Ces années ont donc été marquées par de multiples initiatives dans tous les champs de l'action d'évangélisation et dans de nombreux pays. Fondacio est présente dans plus de vingt pays et des perspectives se présentent au Liban et en Algérie[256]. Les 3 500 membres de Fondacio sont prêts à partir « à la conquête du monde ».

Mais un doute apparait. Comme il est reconnu dans le rapport[257] de 2006 : « La vie spirituelle est parfois affectée », d'où les thèmes retenus pour le congrès de 2008 : la place de la liturgie, le chemin de conversion et de sainteté, la transmission de la spiritualité…

Sur le fond, la force et la faiblesse se côtoient dans Fondacio car l'institution est plus un cadre qu'un contenu. À partir de l'intuition originale, en se laissant porter par l'Esprit, les structures existantes accueillent ou suscitent puis accompagnent des initiatives diverses. La lecture attentive des textes de

[253] Archives Fondacio, Rapport d'activités pour le Congrès de 2006.
[254] Archives Fondacio, Charte de Fondacio, version 2, octobre 2007.
[255] Archives privées, Intervention de G. Testard le 12 mai 2007 à Stuttgart.
[256] Voire au Nigéria et en Chine !
[257] Archives Fondacio, Rapport d'activités 2006, page 11.

réflexion[258] montre que plusieurs champs d'action sont possibles : la formation personnelle, la démarche d'engagement dans l'Église et dans la cité, mais aussi « aimer le monde » avec ses pauvres et ses démunis, et puis comme un *leitmotiv* changer l'Église et la société, voire agir sur la « mondialisation »…. Et ce, sur divers continents et dans des conditions matérielles, humaines et politiques très variées.

Mais, malgré la création en 2007 d'un « comité d'orientation » constitué d'une vingtaine de cadres, chargé de réfléchir sur le rapport au monde, les enjeux ecclésiaux, l'internationalisation, la gouvernance et, sujet récurrent, les finances, la question de l'orientation générale reste posée. Et malgré les remarquables efforts de ses dirigeants et notamment de Gérard Testard, Fondacio peut-elle résister aux inévitables tensions entre les personnalités et les objectifs ? La crise de 2008 montrera quelles sont les limites de l'exercice.

*

Les faits et les dates

La préparation du Congrès de BORZÉE, octobre 2008

Selon Mgr Favreau[259], depuis 2004, « le Président Testard avait annoncé qu'il ne se représenterait pas au Congrès de 2008 », ce qui évidemment « posait la question de sa future place et de la reconnaissance de son charisme propre pour Fondacio ».

Gérard Testard aurait voulu que cette situation fût fixée par un vote du Congrès avant la désignation du nouveau président de façon que les pouvoirs qu'il pourrait conserver lui soit accordés « par le Congrès ». Il proposa à son conseil diverses solutions dont l'une fut acceptée puis après réflexion refusée par certains membres.

De quoi s'agissait-il ? L'idée était de créer une fonction de « modérateur », située en dehors de la hiérarchie, c'est-à-dire, de fait à côté ou au-dessus de tous, afin de préserver le charisme et la mission de Fondacio. Cette solution qui avait pour objet de maintenir dans la durée une cohérence d'objectifs et de valeurs chèrement acquise au cours des années et que récapitulait assez bien la Charte de Fondacio dans sa dernière version de 2007.

L'exemple en avait été donné par l'association Sant'Egidio[260] dont le fondateur, Andrea Riccardi, proche de G. Testard, avait obtenu un positionnement de ce type. Il avait pris une position de retrait laissant

[258] Ils sont nombreux et longs !!

[259] Co-auteur avec le père Daniel Régent d'un document de « conseils pour la gouvernance à Fondacio » en mai-juin 2010, sur lequel nous reviendrons.

[260] Sant'Egidio est une association de fidèles catholiques, forte de 60 000 membres, dédiée à la prière et engagée dans la lutte contre la pauvreté et le travail pour la paix. Elle est surtout connue pour ses actions dans le domaine international et son influence auprès de la diplomatie vaticane. A la vérité, Andrea Ricardi, surnommé « l'homme qui murmure à l'oreille des papes », ancien ministre, conserve de fait une très grande autorité sur l'action de ce mouvement qu'il « continue de piloter avec un doigté finement politique ». L'exemple, en fait, était plutôt de nature à inquiéter !

l'administration quotidienne à une équipe nouvelle mais restant lui-même l'inspirateur de son action et le garant de la fidélité aux idées fondatrices.

Lors d'une réunion du conseil, le 19 mai 2008, Andrea Ricardi, présent, aurait proposé que G. Testard soit nommé « refondateur »[261]. Si les membres du conseil estimaient, dans leur ensemble, que la mission de Gérard Testard n'était pas terminée, pour plusieurs d'entre eux, cette consécration paraissait prématurée. L'histoire le dirait ou non !

Le terme de « refondateur » a suscité maints débats. Il aurait été en fait prononcé pour la première fois, mais dans un autre contexte, par le cardinal Rylko, lors d'un entretien au Vatican avec Gérard Testard. La formule avait été alors rapportée[262].

Le 23 septembre un texte confiant à Gérard Testard la mission de « modérateur » est adoptée en conseil mais des hésitations se sont immédiatement manifestées. Aussi, lors d'une réunion du conseil la semaine précédant le congrès, il retire son projet.

L'idée était astucieuse mais demandait une mise en œuvre délicate et bienveillante.

Plusieurs dirigeants, et cela ressort bien de nombreux entretiens conduits par la commission, avaient perçu les risques que faisait courir à la Fondation un système manifestement bicéphale. « Je n'en croyais pas mes oreilles » avait dit l'un deux lors d'un entretien. Ils avaient exprimé clairement leur opposition à Gérard Testard mais celui-ci probablement fort de son intention droite ne voulut pas les entendre.

« Ne parvenant pas à formuler une proposition, le Conseil a renvoyé la question à la fin du Congrès », selon le rapport Favreau/Régent. Selon Patrick van der Plancke, « Gérard était dans son chemin, les autres dans leur inquiétude ».

Gérard Testard souhaitait en outre que Patrick François soit élu et lui succède.

Le déroulement du congrès

Le Congrès[263] qui s'est tenu du 13 au 17 octobre s'est conclu par l'adoption de plusieurs textes dont « la Charte de Fondacio », la « Charte œcuménique », un texte sur la gouvernance qui, notamment, accroit la durée des mandatures entre deux congrès (de quatre à cinq ans), ainsi que des orientations de « construction », « de croissance organique » et de « revitalisation de la vie spirituelle ». Rien dans tout cela qui puisse marquer une rupture.

Puis vint en final l'élection du président, en quelque sorte pierre angulaire de la « vie politique » de l'institution. Chacun des deux candidats, Patrick François et Ignacio Rosselot, s'exprime et dialogue avec l'assemblée Les votes interviennent et au troisième tour, Ignacio Rosselot est élu « ayant rassemblé la majorité nécessaire ».

[261] Témoignage n° 71 du 26 février 2025.
[262] Témoignage n°35 du 30 juin 2026 devant la commission.
[263] Archives privées, Relevé des décisions du Congrès de Borzée.

Lors des votes Patrick François n'est arrivé qu'au troisième rang derrière un délégué africain : Antoine Dzamah.

S'agissant de la constitution du futur Conseil « les délégués sont consultés et les résultats de cette consultation sont remis "au seul président juste élu" pour l'aider dans la composition de SON conseil à venir ». On est clairement dans un régime « présidentiel » ; les souvenirs du pouvoir unique d'un seul fondateur restent présents. Le président élu décide alors de nommer vice-présidents et premiers sur la liste du Conseil Antoine Dzamah et Patrick François.

Enfin, intervient ce qui est considéré de l'avis de plusieurs participants une motion « surprise » proposée au vote par Ignacio Rosselot et « rédigée rapidement, semble-t-il, sans consultation des différents acteurs, à partir des formulations antérieures ».

Le texte est le suivant :

> « Le président élu Ignacio Rosselot propose au Congrès d'envoyer Gérard Testard pour continuer à apporter son charisme et sa parole à la communauté, en vivant sa mission en unité et en référence au Conseil et au nouveau Président. Cette mission s'articulera autour des directions suivantes pendant la prochaine mandature :
> – la poursuite de l'émergence du charisme de Fondacio, donnant sa parole en interne et en externe ;
> – le développement de la communion avec d'autres communautés et mouvements d'Église ;
> – les enjeux de la transmission et de l'engendrement pastoral et spirituels de responsables, y compris le Conseil et le nouveau Président lui-même.
> La motion proposée est adoptée par l'assemblée des délégués. Cette adoption est suivie d'un envoi de Gérard Testard dans sa mission et dans le cadre ainsi défini. »

Cette motion, source et objet des difficultés futures, appelle quelques commentaires immédiats, même si avec le temps et du fait de l'hétérogénéité des témoignages, ces commentaires doivent être exprimés avec mesure.

Tout d'abord, interrogé par la commission, Ignacio Rosselot, justifie cette initiative, qu'il revendique et assume, comme un acte de réconciliation au terme des mois difficiles de préparation du Congrès et à la suite du résultat subi par les « partisans » de Patrick François. Il est vrai que, dans un premier temps, cette motion a toute l'apparence d'un geste de conciliation, à l'image de la désignation des deux perdants comme vice-présidents.

G. Testard aurait déclaré « pour tout ce qui touche au gouvernement, je ferai référence au conseil », mais ce n'est pas dans la motion votée. On trouve dans le texte tout et son contraire, ce qui aurait dû permettre à chacun de sauver la face et de prendre une posture viable.

On ne peut pas non plus écarter l'idée simple que, comme tout compromis, cette motion a été faite de briques contradictoires dans lesquelles chacun espérait disposer d'un point d'appui pour justifier des comportements futurs. Elle est peut-être aussi une double hypocrisie dont on espérait sortir à son avantage, le moment venu. Selon Bastien[264], la motion aurait été un *deal* avec le nouveau président pour que P. François accepte la charge de vice-président[265].

[264] Le prénom a été changé.
[265] Témoignage n°35 du 30 juin 2026.

On peut enfin lire dans ce texte l'émergence des ambiguïtés fondamentales d'une institution qui depuis les origines combine les contraires avec un talent certain. En effet, au terme d'un processus « démocratique », mais, selon de nombreux témoins, accompagné de multiples pressions internes, on choisit un président mais celui-ci est libre de constituer seul son conseil (à partir des propositions des membres du Congrès). C'est « en unité » avec le Conseil et le nouveau président que Gérard Testard doit continuer à apporter son charisme sur des sujets qui sont loin d'être négligeables et notamment « l'engendrement pastoral et spirituel des responsables » – et on précise, pour l'engendrement – « y compris le Conseil et le nouveau président » – on reprécise – « lui-même ». Les concepts d'unité et d'engendrement ne s'opposent pas vraiment mais ils ne se combinent pas si facilement !

Beaucoup des interlocuteurs de la commission ont parlé de maladresse, Ignacio Rosselot lui-même. Mais tout Fondacio est présent dans ce « pas de clerc ». L'hésitation permanente entre, d'une part, le fonctionnement normal d'une institution humaine qui doit accepter la succession des hommes et des évènements, dans une confiance inspirée de l'avenir – et de Celui qui en tient les clés – et, d'autre part, le rôle indispensable d'un fondateur premier ou second sur la liste, qui garde fidèlement le « charisme fondateur » comme on conserve un secret, entre les initiés d'une secte.

La question de la responsabilité hiérarchique reste confuse.

> « Devant ce texte ambigu, quant à la place de Gérard Testard, l'assemblée a demandé si l'ancien président dépendrait du nouveau. Par oral, une réponse affirmative a été apportée et l'assemblée a plébiscité la motion. Mais c'est le texte en l'état qui a été voté. »[266]

Le texte voté n'indiquait pas clairement que l'ancien président, nommé par le Congrès, ne devait pas être sous l'autorité du nouveau. Il donnait une légitimité à Gérard Testard, sinon à quoi devait-il servir ? Il est d'ailleurs logique de relever que le principe même de nommer un « modérateur » impliquait que celui-ci puisse, lorsque cela était nécessaire jouir d'une autorité morale supérieure. Sinon, à quoi sa nomination aurait-elle servi ?

En revanche, le terme même de « modérateur » impliquait que l'exercice de cette autorité ne puisse se faire que de façon rare et justifiée, « modérée ». Or, ce ne fut pas exactement le cas[267].

Quelques semaines plus tard, le nouveau président adresse « aux membres et amis de Fondacio »[268] une lettre qui récapitule le Congrès, « nouvelle étape pour la vie de notre communauté et pour le déploiement de la mission qui nous est confiée en Église et pour le monde ». Dans cette lettre, il donne la liste des membres du Conseil (4 étrangers sur 8, y compris le père Vasile Grajdian, prêtre orthodoxe roumain[269]), il rend un hommage appuyé au travail de G. Testard depuis 17 ans avec une mention particulière pour l'acquisition du statut d'association privée internationale de laïcs, et reprend sans hésitation apparente la nouvelle mission qui est confiée à l'ancien président.

Les statuts d'association privée de droit pontifical adoptés le 25 décembre 2008 sont remis à ses dirigeants en juin 2009 ce qui marque d'une autre manière la dimension internationale prise par Fondacio.

---

[266] Rapport Favreau/Régent, déjà cité.

[267] Beaucoup de membres pensaient de bonne foi que G. Testard allait « simplement former son successeur », puis se retirer. Témoignage n° 69 du 22 octobre 2024.

[268] Archives privées. Lettre d'Ignacio Rosselot du 14 novembre 2008

[269] Pour être puriste, selon les statuts, le président n'est pas « du conseil » ni les membres associés.

Les suites du congrès

Toujours selon les observations faites par Mgr Favreau à partir des témoignages recueillis en 2010, la situation de Fondacio a très vite dégénéré. Ce fait a été confirmé à la commission à de multiples reprises. Il serait fastidieux de reprendre en détail les innombrables conflits qui ont rapidement opposé les partisans du nouveau président et ceux de Gérard Testard. Tout geste fait par l'autre est compris « à l'envers » et le « nœud coulant » de la discorde se resserre peu à peu.

Certains ont mis en cause directement « l'authenticité de la vocation d'Ignatio Rosselot » sans pour autant, semble-t-il, apporter des arguments convaincants à ces jugements. Il en est résulté une ambiance délétère et des violences verbales entre les dirigeants. Si l'ensemble de la communauté restait à peu près à l'abri de ce conflit, l'ambiance au siège devint rapidement insupportable. « Une souffrance intérieure était portée par tous » conclut François Favreau.

Dans un document intérieur à Fondacio[270], il est indiqué que « les divisions empoisonnent la vie et la mission du Conseil de Fondacio ». Le Conseil est contraint de tenir de multiples réunions et, plus grave, il s'avère incapable de résoudre ces problèmes. L'idée apparait alors de demander une aide extérieure et de recourir à une « médiation ecclésiale ». La part est difficile à faire entre les hésitations constatées dans la démarche d'un nouveau président et les freins psychologiques mis en œuvre du fait des querelles de personnes. « La seule présence de Gérard Testard – lors d'une réunion, par exemple - était source d'un pouvoir d'influence. »[271]

La médiation ecclésiale

Sollicités par Mgr Aumônier, évêque de Versailles, mais aussi à la demande du Conseil de Fondacio, Mgr Favreau et le RP Daniel Régent (sj)[272] acceptèrent d'être médiateurs.

Ils ont été choisis par l'évêque de Versailles en raison de leur expérience et parce qu'ils sont sans lien hiérarchique avec Fondacio. Il est dit dans la proposition de médiation que celle-ci « a un caractère public (mais) demeure cependant privée, c'est-à-dire sans autre autorité que celle que le Conseil voudra bien lui donner ». Ils souhaitent mener rondement le travail : les entretiens ne devront pas durer plus de 30 minutes et le rapport doit être remis fin juin, soit dans un délai inférieur à deux mois.

Les entretiens sont de fait plus complexes. Celui avec Ignacio Rosselot dure trois heures et demie, en deux fois. Le nouveau président est « inquiet que le diagnostic [fasse] reporter la responsabilité de ce qui

[270] Archives Fondacio, Demande de médiation ecclésiale, document sans date mais probablement de mai 2010.
[271] Témoignage n°71 du 26 février 2025.
[272] Mgr Favreau est alors évêque honoraire de Nanterre, après un long ministère épiscopal de près de 30 ans. Il est né en 1929 et mort en 2021 à Poitiers où il a exercé d'importantes fonctions notamment auprès de Mgr Vion. Il n'a pas pu ne pas suivre la création des CCF de JM Rousseau ; son témoignage est donc pertinent et crédible.
Le Père Daniel Régent est jésuite ; il est actuellement supérieur de la communauté jésuite auprès de l'école Sainte Geneviève à Versailles.

se passe sur son incompétence et il souhaite que soit affirmé plus clairement que les difficultés sont anciennes. »[273] Les contributions écrites sont nombreuses et, évidemment, contradictoires.

Dans le même message du 4 juin, le père Régent confirme à Mgr Aumônier, qui suit de façon attentive, le déroulement de la médiation[274] qu'il y aura un second rapport, « qui vous serait réservé en exclusivité » et qui ne sera pas envoyé à Rome pour éviter de « nuire » à Gérard Testard. Le rapport « officiel » est achevé le 17 juin et remis le 23 juin à Fondacio après qu'une information a été faite à G. Testard.

Au même moment, une contre-médiation aurait été lancée, conduite par un mécène pour proposer à Ignacio Rosselot de démissionner en vue de faire « réconciliation » et en proposant à Patrick François de prendre la présidence. Mais cette médiation n'aurait pas pu être conduite à terme[275].

Le premier rapport est intitulé *Conseils pour la gouvernance,* ce qui écarte le terme de médiation[276] et donne l'orientation générale et des conseils « pragmatiques » portés vers l'avenir. Il commence par une description de la situation de Fondacio, d'une crise qui concerne essentiellement le siège. Or, il faut préserver « la bonne santé générale de la communauté ». Le rapport écarte d'emblée le départ du président élu parce que les critiques faites à son encontre « ne sont pas étayées par des éléments dirimants » et que rien n'est prêt pour un congrès extraordinaire, lui seul habilité à prendre une telle décision. Le rapport demande en outre de réaffirmer l'autorité du Conseil en « lui donnant du soutien et des objectifs ». Il propose de « suspendre la motion litigieuse jusqu'au prochain congrès », ce qui sous-entend le départ du siège de Gérard Testard.

Par ailleurs, le rapport fait un certain nombre de remarques sur les règles juridiques et de fonctionnement : nommer un assistant ecclésiastique[277], clarifier par une convention les relations entre la congrégation civile et l'association Fondacio. Il suggère notamment « un important travail de relecture des statuts et autres documents, dont les termes ne sont pas assez précis ou adaptés. Il évoque les conditions de départ des salariés en rappelant à une « exigence de justice ». Le dire montre que cela n'allait pas de soi, problème récurrent de gestion des ressources humaines.

Enfin, il faut le souligner, le rapport appelle à une « relecture historique générale », ce qui renvoie à une phrase assez sibylline de l'introduction :

> « En parlant de cette manière, nous affirmons que ce qu'il a pu y avoir de malheureux ou de grave entre vous, et qui demandera du temps pour être pansé, guéri, pardonné, est d'abord de l'ordre d'une conséquence d'un blocage dans lequel vous êtes tous pris. Vous y avez été aspiré(s). L'origine de cela ? **Nous pensons à l'histoire d'une fondation traumatisante ou, si vous le voulez, le péché originel**. Cette ombre première qui obscurcit en chacun le don de la vie. »

Ce premier rapport tranche ainsi de façon assez claire en faveur de l'institution, de la continuité des autorités « légitimes » en place, ce que manifestement souhaitait Mgr Aumônier. Il porte un regard positif sur l'avenir.

---

[273] Archives Fondacio. Message du père Régent du 4 juin 2010.
[274] Le terme de médiation est d'ailleurs mis en cause par Mgr Aumônier lui-même.
[275] Archives du diocèse de Versailles, Message du père Régent du 17 juin 2010.
[276] La médiation consiste à trouver le moyen de faire rencontrer des gens qui n'arrivent plus à travailler ensemble. En l'espèce, il s'agit plutôt d'un diagnostic.
[277] Rattaché à l'archevêque de Paris.

Le second rapport[278] porte des jugements plus « vigoureux » sur les acteurs mais ne change pas vraiment le sens de la pensée des rapporteurs. Avec franchise, ceux-ci décrivent étonnés un contexte conflictuel qui les a laissés « impuissants ». La vie au siège est présentée comme un « enfer ».

Ils ont tout d'abord constaté que le président élu avait fait l'objet d'une démarche convergente pour demander son départ, pour de multiples raisons tenant à sa personne, à sa gestion, mais aussi sa théologie, son anthropologie… On peut lire dans certains documents diffusés qu'il est là « pour mettre la main sur Fondacio, se faire des amis et à terme détruire la communauté », avec chaque fois « un plaidoyer unilatéral dans l'intensité émotive ».

Mais en reconnaissant les maladresses – et en particulier « la naïveté grave (d'avoir pensé) pouvoir faire l'unité au moment du congrès » en faisant voter la motion finale – ils constatent que les faits qui lui sont reprochés « sont minimes, mais présentés avec une profonde force dramatique ».

Au fond, ils renvoient l'assemblée du congrès à ses responsabilités. L'assemblée a manifestement désiré un changement et a fait un vote négatif en rejetant le candidat de Gérard Testard, mais elle n'a pas mesuré l'importance de ce changement. En choisissant un candidat venant de l'étranger, avec sa propre culture, ne résidant pas à Paris et surtout désireux de résister à un certain emballement de la croissance, qui commençait à poser des questions de soutenabilité financière.

Au départ de Gérard Testard, la situation financière de Fondacio était équilibrée mais de nombreux projets avaient été lancés. Or, l'année 2008 sera marquée par une grave crise financière mondiale et celle-ci s'est traduite par une réduction des dons de mécènes. Or, Ignacio Rosselot ne connaissait ni les grands managers français ou européens, ni leur culture. Les « malmener », par exemple, lors d'un rendez-vous important alors qu'ils s'inquiétaient de la crise de gouvernance dont ils étaient informés, ne fut pas une heureuse initiative. Avant 2008, la multiplication des projets, donc des dépenses était appuyée sur des « promesses de dons ». Le management de Fondacio fut pris dans un effet de ciseaux.

Les suites de la médiation

Le (premier) rapport est adopté par le conseil dans son intégralité. Après un contact oral avec G. Testard, une lettre lui est envoyée par le Conseil qui reprend les propositions du rapport : suspension de la mission jusqu'au prochain congrès et après une année sabbatique, nouvelle proposition du Conseil pour des missions « dans l'esprit des deux premiers points de la motion ».

D'ici là, G. Testard doit abandonner les fonctions qu'il exerce à l'extérieur au nom de Fondacio et… « rendre son bureau à compter du 1er septembre »[279].

Le 3 août, les membres non démissionnaires du Conseil[280] adressent une lettre à l'ensemble des responsables et des amis de Fondacio pour leur présenter les décisions prises. Ce document (7 pages

[278] Archives de la conférence des évêques de France, Document « Pour mieux comprendre le rapport final », première rédaction du 2 juin 2010.
[279] Les conditions de la mise à la disposition du bureau du président au nouveau président a fait l'objet d'interprétations multiples et contradictoires.
[280] Elisabeth Terrien a démissionné et Patrick François s'est déclaré « en rupture de solidarité avec le Conseil » dans les décisions prises en application du rapport.

de texte et 4 pages d'annexe) est établi à la suite d'une large concertation et a pour objet l'information et la recherche de l'unité et de la réconciliation. Elle est rédigée dans des termes clairs et courtois mais ne cache pas que les positions au sein de Fondacio sont très divisées.

Elle aborde longuement ce qui est considéré comme la question « au centre de la problématique actuelle » : la position institutionnelle de Gérard Testard. Une fois de plus, les arguments pour et contre sont évoqués, y compris le caractère maladroit de « la motion » qui, par son ambiguïté, ouvrait la porte à toutes les interprétations possibles. La lettre rappelle de façon assez objective que « pour certains, le fait que Gérard ne soit pas vraiment reconnu dans un rôle de "modérateur général" ou de "refondateur" et de "référence ultime" du charisme de Fondacio et de son destin **met la communauté en danger** ».

On peut comprendre le regret manifesté par ceux qui considéraient que Gérard Testard avait joué un rôle historique essentiel dans la « survie », la « refondation » de Fondacio en 1991 et dans son développement depuis cette date. Mais l'assemblée du Congrès n'avait manifestement pas voulu une telle « consécration ». Entre « référent », « modérateur » et « refondateur », il y une différence majeure que Gérard Testard avait lui-même parfaitement perçue. Ses soutiens sont loin de lui avoir, dans cette circonstance, apporté un concours raisonnable[281].

Par ailleurs, la lettre, comme incidemment, évoque deux sujets-clés, facteurs et conséquences de la crise. Elle revient sur la nécessité de plus de rigueur dans la gestion du siège et plus généralement des projets d'autant que pour la troisième année, en 2010, le déficit d'exploitation rendra nécessaire le recours à des réserves financières[282].

Le Conseil évoque aussi « la relation de Fondacio en Église » selon une formule assez surprenante. Comme l'ont recommandé les médiateurs, une démarche est en cours pour obtenir la nomination d'un assistant ecclésiastique mais ces démarches sont faites auprès du Vatican[283] et non vers l'archevêque de Paris[284]. En revanche, ils continuent de rencontrer régulièrement Mgr Aumônier « pour le tenir au courant des décisions prises », en précisant qu'il n'a pas « de statut officiel vis-à-vis du siège ». Mention est faite de son soutien et d'un lien paternel et amical qui est très précieux… mais suffisamment éloigné.

Les « suites de la suite » de la médiation

Un esprit simple aurait pu imaginer que cette décision du Conseil marquerait la fin de la crise. Il n'en fut rien.

Au cours du mois d'août dans une lettre largement diffusée[285], Gérard Testard habilla son acceptation des décisions le concernant de larges considérations critiques, morales et spirituelles. Dans ce long développement (8 pages), étaient repris ses arguments tournant pour l'essentiel autour du débat juridique simple à exprimer mais, de l'avis de la commission, impossible à résoudre : le Conseil pouvait-il, dans le

[281] Finalement le départ du « fondateur » en 1991 avait suscité moins de polémiques intérieures que celui de son successeur. À l'époque, l'affaire avait plutôt été traitée volontairement « à bas bruit ».
[282] Pour 300 000 €
[283] Des contacts sont repris avec le cardinal Rylko.
[284] Le cardinal Lustiger, qui n'était pas vraiment « proche » de Fondacio.
[285] Archives privées. Lettre probablement d'août 2010.

silence des statuts, remettre en cause une décision du Congrès que les circonstances, le poids des hommes et la mauvaise rédaction rendaient gravement nuisible au fonctionnement de l'institution ?

Le rapport Favreau/Régent, dont on déjà dit le caractère mesuré et prudent, avait répondu oui à cette question.

On peut, une fois de plus, comprendre que la suspension par le Conseil de la mission donnée par le Congrès représentait une « seconde mort » pour Gérard Testard, une inutile et fort injuste vexation qui payait mal les efforts de près de trente années passées au service d'une « aventure » de jeunesse concrétisée dans l'âge mur. Mais, était-il nécessaire de renforcer cette juste interrogation par le recours à de multiples arguments périphériques où se mêlent des considérations juridiques et des références spirituelles privées[286] ?

Si l'on veut prendre la mesure de l'état d'esprit de ce moment, il suffit de relire le texte critique largement distribué par Jérôme Champetier de Ribes sous le titre *Analyse de la lettre du conseil du 3 août*[287]. L'auteur, « ami et ancien membre de Fondacio »[288] développe sur 13 pages les arguments les plus divers montrant que la médiation ecclésiale est une « imposture », que la démarche n'a pas été conduite selon la déontologie et que cette « reprise en main » confirme la dérive « sectaire pressentie ». Chaque mot, chaque étape de la procédure, est habilement retourné pour dénoncer à la fois la faiblesse du Conseil et sa malveillance.

On retrouve les mêmes critiques dans d'autres textes souvent largement diffusés. Ainsi, la lettre de Jocelyne Mouawad en date du 16 août 2010 reprend, mais cette fois en 17 pages (!), la longue liste des reproches, le nouveau président ayant commis pas moins de 14 fautes (morales)[289]. Et pour conclure :

> « Se basant sur tous ces manquements à la gouvernance, à la parole et à la liberté humaine d'expression, et constatant le caractère de soumission et l'autoritarisme qui prévaut désormais sur les relations amicales et de dialogue, mon sentiment net est que le président et son conseil amènent Fondacio dans la dérive sectaire… J'appelle Gérard Testard à quitter son devoir d'obéissance… Je porterai moi-même toutes ces informations fin septembre à la connaissance du MIVILUDES (mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires). »

Tout cela, pour acter le fait que Gérard Testard a accepté le principe de la suspension de « la motion ».

En revanche, est évoqué dans ce dernier texte le fait que le fond du problème se révèle être situé de façon plus cachée – au niveau de la vision et du charisme de Fondacio… sans que d'ailleurs ce « fond » ne soit jamais abordé de façon explicite et claire.

Il en est de même pour la lettre de « démission » ou plutôt de prise d'acte de sa « destitution du poste de vice-président » signée par Patrick François le 12 novembre 2010[290]. Celui-ci conteste l'idée que son engagement, sa fidélité et sa loyauté n'aient pas été entiers au cours des derniers mois, même s'il reconnait ne pas avoir partagé les orientations du Conseil. Il ajoute : « Résumer la crise actuelle à des

---

[286] Dont l'expérience récente d'une rencontre confidentielle avec un cardinal romain ou la « grâce » particulière reçue quelques jours plus tôt l'incitant de toute évidence à poursuivre sa tâche.
[287] Archives de Fondacio, *Analyse de la lettre du conseil du 3 août*.
[288] Chef d'entreprise et dirigeant d'une société de conseil en organisation, puis directeur du secours catholique dans les Yvelines en 2017/2023.
[289] Archives privées, Lettre aux membres du Conseil et aux responsables de pays, Jocelyne Mouawad, du 16 août 2010.
[290] Archives de la conférence des évêques de France. Lettre à Ignacio Rosselot en date du 12 novembre 2010.

problèmes de personnes et de personnalités, et sa résolution à leur éviction, est un point de vue réducteur car la crise au sein de Fondacio est beaucoup plus profonde. »[291] Peut-être mais laquelle ?

Enfin, l'année 2011, marque sans doute l'acmé de cette crise. En rappeler chacune des étapes serait éminemment fastidieux tant les mêmes accusations se répètent à l'infini. Le dialogue s'appuie sur d'innombrables notes reprenant chaque argument de l'adversaire. Ce « dialogue » a d'ailleurs failli déraper sur de la violence physique lors d'une rencontre rue Monsieur entre les deux protagonistes le 27 octobre, Ignacio Rosselot ayant considéré que les propos et l'attitude de son prédécesseur constituaient une « agression verbale et physique » ; l'hypothèse d'un licenciement pour « faute grave et lourde » fut alors étudiée[292].

Il faut dire que la gestion de cette période fut particulièrement compliquée, des maladresses répondant à des provocations. En juin, une réunion dont le montage fut laborieux tourne court et quelques jours plus tard le président en fonction prolonge d'une année la suspension des missions de G. Testard[293] :

> « En raison du manque de confiance envers le Conseil de Fondacio que tu as exprimé dans tes différents écrits et attitudes au cours de l'année passée, le Conseil estime, en synthèse, que les conditions pour une collaboration paisible ne sont pas davantage présentes en cette fin d'année de recul qu'elles ne l'étaient au début de celle-ci. Une mission rattachée au siège ne ferait qu'enflammer à nouveau les difficultés… »

Mais le 25 octobre 2011, Ignacio Rosselot confirme l'accord pour que G. Testard soit mis partiellement à disposition de l'Église de France[294] et rappelle que cette tâche (due aux efforts de recherche de Mgr Aumônier) vient « compléter les différentes missions que tu mènes déjà par ailleurs *intuitu personae* et qui sont les suivantes […] ».

L'année s'achève par une très longue lettre d'Ignacio Rosselot à Gérard Testard pour lui dire « ce que j'ai à te dire » « la possibilité d'un dialogue avec moi étant rejetée »[295]. Il est confirmé le fait que la position de G. Testard reste « financée sur les fonds collectés dans le cadre de (son) parrainage », ce qui lui a permis de rester « permanent ». Mais le président évoque également au travers des douloureuses étapes de la crise les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre une « réponse exceptionnelle » à une « situation exceptionnelle ».

Gérard Testard a défendu ses droits, avec une grande sincérité qui ne lui interdisait pas parfois une « habileté » certaine.

Le nouveau président, pour sa part, a dû naviguer entre les obstacles, arbitrer entre les risques réels de fracture de la communauté et la défense de l'institution qu'il sent menacée devant la justice.

---

[291] Il est quantitativement remplacé par Madeleine de Walque et François Prouteau est nommé vice-président.
[292] Archives Fondacio (Belgique). Message d'Ignacio Rosselot du 14 novembre 2011 aux membres du Conseil et Lettre d'Ignacio Rosselot à Gérard Testard du 16 décembre 2011.
[293] Archives Fondacio (Belgique) Lettre du Conseil à Gérard Testard du 1er juillet 2011.
[294] Projet Diakonia 2013 du Secours catholique.
[295] Archives privées. Lettre d'Ignacio Rosselot du 30 décembre 2011.

La fin de la crise

Le congrès suivant se tient en Roumanie en 2013, au monastère orthodoxe de Sâmbata de Sus. Il stoppe officiellement la mission de Gérard Testard et élit François Prouteau président, au premier tour.

Nous avons de ce Congrès le compte rendu[296] fait au cardinal Rylko et à Mgr Aumônier par le Père Dioré, qui avait été nommé assistant ecclésiastique de Fondacio. Sur le déroulement général, le Père est très positif et les risques de rupture évoqués depuis des années ne semblent pas s'être manifestés. Il en retient :

> « Pour dire les choses rapidement en un premier temps- une belle vision d'Église, une densité et de prière joyeuse, une capacité de rencontre dans la multiplicité de l'international ; un choix de vie missionnaire orientée vers le monde de notre temps et une attention plus vive et active auprès des plus pauvres, une paix en interne qui revient dans la confiance, une grande capacité de discernement sur des hommes et des femmes capables parmi eux d'animer la communauté. »

S'agissant d'un ecclésiastique expérimenté qui connaît Fondacio depuis de nombreuses années puisqu'il a été associé directement au règlement de la crise de 1991, on peut estimer que son enthousiasme est sans doute à la mesure des craintes que le déroulement de ce congrès pouvait susciter. Et cet enthousiasme est grand : « Le souffle de l'Esprit était palpable, l'Esprit-Saint était présent ».

Le troisième jour du congrès, la synthèse du mandat des cinq années, avec notamment les principales étapes de la crise de management, est présentée. Ce rapport n'a pas suscité de réaction, le président Ignacio Rosselot fut applaudi.

On relève en particulier dans les constats, le retour d'un esprit fraternel et surtout le renforcement de la dimension internationale, sociale et œcuménique : un autre regard sur les « Chrétiens du monde » et sur « les plus pauvres ».

Mais, une longue part du compte rendu du Père Dioré est consacrée à la présence et à la situation de Gérard Testard. L'ancien président, désormais sans mission interne, est venu, non sans hésitation, et est intervenu une fois en assemblée. Le Père Dioré relève pour les autorités le fait que la souffrance de la rupture est toujours présente. Le Père Dioré adresse au Cardinal des appréciations « confidentielles », d'ailleurs attentives et bienveillantes sur les divers acteurs. On peut relever le lien qu'il fait entre l'engagement de G. Testard qui « a mis en œuvre ses immenses compétences et qualités spirituelles de foi, de gestion, de création » et grâce à qui « Fondacio a vécu et revit si bien » et le risque que peut représenter pour lui la non-reconnaissance d'une mission dans laquelle il s'est profondément identifié.

Gérard Testard est licencié en février 2014. Il saisit le conseil des prud'hommes en juillet 2014 avec une demande d'indemnités de près de 100 000 €. Et, après l'échec d'une nouvelle tentative de médiation extérieure fin 2014, un jugement du 30 septembre 2016 déclare le licenciement abusif car le motif économique (le motif de licenciement économique ne pouvait s'appliquer car l'association n'avait pas eu de pertes en 2011 et 2012) était inexistant mais le recours pour « harcèlement moral » est refusé.

[296] Archives de la conférence des évêques de France. Lettre à Monsieur le cardinal Rylko (copie à Mgr Aumônier).

La justice des hommes met ainsi un terme sinon à la crise, du moins à ses multiples débats. La crise elle-même sera close en 2016, huit ans après le congrès de Borzée par deux documents.

D'une part, une lettre de Gérard et Marie-Madeleine Testard, en date du 22 novembre 2016, officialise leur départ de Fondacio et leur démission de la congrégation pour une nouvelle orientation de leur engagement, alors que quelques mois plus tôt l'Église a reconnu le mouvement EFESIA[297], fondé et présidé par Gérard Testard, au travers d'un statut canonique de droit diocésain.

D'autre part, quelques jours plus tard[298], le 12 décembre 2016, la communauté est informée de cette démission par une lettre du président Prouteau. Dans celle-ci, F. Prouteau évoque le sujet suivant parmi les éléments ayant causé l'échec de l'ultime médiation :

> « Nous avons découvert, par hasard, des documents laissés sur le serveur informatique de Fondacio prouvant l'existence d'une organisation inconnue des dirigeants de Fondacio, pilotée par Gérard Testard, possédant un compte bancaire ayant pour but de déstabiliser la direction de Fondacio (démarches auprès du Vatican et de nombreux évêques, de grands donateurs et de plusieurs responsables de Fondacio dans le monde). Ces faits très graves, Gérard Testard les a occultés jusqu'au bout y compris lors de la médiation, Il n'a pas voulu en parler, en vérité. »

Il s'agit du groupe CPJ (Courage, Prière et Joie) constitué discrètement en 2010 par les proches de Gérard Testard pour « se retrouver », « partager leurs souffrances » et « parler ». Ce groupe a effectivement entretenu des relations officieuses avec la hiérarchie catholique et les Pays. De là à y voir le groupe de conspirateurs prêts à tout décrit par François Prouteau, il y a un grand pas que la commission ne franchit pas. Les comptes rendus des quelques réunions tenues traduisent davantage le désarroi de ces personnes et leur révolte contre les injustices dont elles s'estiment victimes que d'authentiques risques de déstabilisation pour Fondacio. Le seul fait que ces comptes rendus aient été oubliés dans les ordinateurs de Fondacio montre le caractère inoffensif et passablement amateur du groupe. La dramatisation opérée par la lettre du 12 décembre 2016, si longtemps après les faits, ressemble fort à un ultime règlement de comptes risquant de réveiller les conflits.

*

Quel sens donner à cette crise ?

Au cours de ces huit années, chacun des protagonistes a pu longuement exprimer ses arguments dans un tourbillon de prises de positions qui mêlait mauvaise foi et convictions fortes, droit et morale, détails inutiles et visions stratégiques.

Au-delà d'une simple rivalité de personnes peut-on voir une raison profonde à ce conflit, une question de stratégie ou de finalité ?

---

[297] EFESIA est un mouvement d'Église engagé dans la promotion de la rencontre entre cultures et participe au mouvement « Ensemble avec Marie » qui réunit des Chrétiens et des Musulmans de tous horizons qui désirent participer à la construction d'une civilisation fondée sur l'amour.

[298] Archives de la conférence des évêques de France. Lettre aux responsables de pays et aux coordinations de continent(s), 12 décembre 2016.

Une querelle de personnes à la suite d'une maladresse

Très rapidement, le conflit est apparu comme une opposition entre deux hommes. Ainsi, dans sa lettre circulaire d'août 2010, Gérard Testard attribue à Ignacio Rosselot les propos suivants : « Ce n'est pas ce que tu fais qui m'empêche de gouverner mais ce que tu es ». Il y a évidemment une différence de style et de caractère entre eux, malgré un engagement comparable.

L'un, Gérard Testard, a fait de son engagement, de son application à la tâche, la marque de ses mandats. On disait qu'il travaillait douze heures par jour et, lors de la crise de 1991, c'est bien à la solidité de son tempérament, à sa résilience que l'institution a dû pour un large part sa survie. Il déclara devant la commission que c'est parce que Jean-Michel Rousseau l'avait vu capable de s'occuper de multiples tâches, si humbles soient-elles, qu'il lui a confié des responsabilités de direction administrative. Gérard Testard aimait et aime à le dire [299] : « Je suis d'un milieu paysan, radicalement paysan, totalement paysan ! ». Son attachement à Fondacio est charnel et se ressent fortement encore. Il a été un président omniprésent. Il est fier du chemin qu'il a parcouru.

Ignacio Rosselot, lui, vient de loin, du Chili. Médecin à Santiago, comme son épouse, il représente à la fois l'ouverture sur le monde lointain et une sensibilité plus particulière aux populations démunies que les Églises locales ont cultivées, souvent en opposition aux régimes dictatoriaux locaux. Il vient d'un pays neuf. C'est Gérard Testard qui le fit venir non sans difficultés en France. Selon les deux hommes qui furent entendus par la commission, leurs relations furent bonnes pendant plusieurs années. Sa manière d'exercer l'autorité est différente et l'on se souvient qu'en 1991, lors d'un week-end d'évaluation, il manifesta un refus à s'engager pour toujours « dans la ligne de Jean-Michel et Jane ». Il n'a sans doute pas la même relation avec le temps, le droit et les institutions. Sa culture est scientifique, plus critique et en même temps plus politique. La parole est un argument au service d'une cause. Le centre du monde n'est pour lui ni à Biot, ni à Versailles, ni à Rome mais quelque part, dans un lieu où, malgré la misère, l'humanité peut renaître dans la liberté.

Mais c'est aussi la force de l'engagement qu'ils portaient l'un et l'autre à l'institution, qui les a en quelque sorte poussés à prendre ce conflit à la manière d'un combat individuel, justifié par une supposée opposition de principe. Selon un témoin entendu par la commission[300] : « Gérard Testard avait fait un travail magnifique[301] mais il n'a pas su lâcher son bébé ». De son côté, Ignacio Rosselot marqua une ferme détermination aidée en ce sens par le Conseil qui deviendra rapidement unanime pour le soutenir à la suite du départ d'Elisabeth Terrien et de Patrick François.

[299] Et à l'écrire dans son livre : Dieu ne reprend pas ses dons, Nouvelle Cité, 2024
[300] Témoignage n°71 du 26 février 2025.
[301] On n'imagine pas le nombre de choses « magnifiques » qui ont été évoquées devant la commission au cours des témoignages !

L'idée d'un modérateur est-elle proche de la pratique des origines de Fondacio ?

L'idée proposée par Gérard Testard de se situer comme « modérateur général », voire dans certains écrits (ne venant pas de lui) comme « refondateur » avait un côté séduisant mais considéré comme dangereux.

Dès avant le congrès, il envisage de suivre le modèle qui existe dans la communauté de Sant'Egidio. Ce choix n'est pas original. Assez fréquemment, les communautés charismatiques se sont dotées d'une structure de vigilance, surplombant les systèmes hiérarchiques en place et chargée plus directement de garantir dans la durée la pérennité de l'œuvre.

Pouvait-on craindre pour autant le retour aux méthodes des origines ?

En1980, lorsque les initiatives de création se sont multipliées, J-M. Rousseau lui-même se voyait déjà « au-dessus » des organismes créés. Lors d'une réunion de l'équipe pastorale en janvier 80, il prononce un discours « sur les unités peuple et Biot »[302]. Il développe alors un processus original de croissance où chaque « lieu est un lieu de création de quelque chose de nouveau ». Mais il précise que « les unités peuple, ce n'est pas la Communauté », c'est une entité différente d'où il aura, lui, à veiller sur l'unité. Et, pour reprendre la terminologie de J-M. Rousseau, de son « lieu d'observation et d'action », le fondateur reste le chef incontesté.

Or, rien ne permet de penser que Gérard Testard ait eu la volonté de se placer à ce niveau de responsabilité. Autoritaire ne veut pas dire totalitaire. Dans sa volonté de jouer un rôle mal défini par les institutions, sans rattachement bien précis, beaucoup ont cependant craint qu'il n'y ait un retour sur le passé, le retour de cette toute-puissance quasi messianique affirmée dans le Fondacio des origines, celui des Fondations.

Si une telle ambigüité est apparue et si elle a suscité de telles réactions, c'est à l'évidence parce que le terrain devait s'y prêter.

Le débat sur le positionnement de Gérard Testard n'est pas seulement une question d'interprétation d'un mauvais texte mal voté. Il est le révélateur d'un climat de suspicion et de conflit qui s'est immédiatement manifesté mettant même en cause l'élection du nouveau président qui aurait été, selon certains, le fruit de manœuvres. La question du positionnement de G. Testard aurait pu être rapidement résolue s'il ne s'agissait que d'une façon de régler l'articulation hiérarchique entre deux responsables. Elle traduisait des dissensions profondes.

D'ailleurs, les deux rapporteurs Favreau et Régent n'ont pas manqué de relever que quelques années plus tôt, en 2003, un audit avait été réalisé par un dominicain, le père Marneff. Celui-ci, malgré son « émerveillement » et son « assentiment » pour Fondacio, avait relevé « beaucoup de difficultés, affrontements, méfiances, soupçons » dans la vie de Fondacio, au niveau relationnel et de poursuivre, « on dramatise, on cherche un bouc émissaire et on fait preuve de beaucoup de dureté, agressivité, bruit de couloir … ». La commission n'a pas eu connaissance des circonstances qui ont conduit à demander

[302] Archives Fondacio, Discours de J-M. Rousseau sur les unités peuple, 1980.

ce rapport, mais cela montre qu'il y avait une distance entre la présentation lisse et fraternelle que l'on fait de l'institution et les conflits internes qui semblent ne demander qu'une étincelle pour s'enflammer.

Clairement il ressort des courriers échangés et des témoignages rapportés que les deux années qui ont suivi le Congrès de Borzée ont connu d'innombrables dissensions internes. Le Conseil était en permanence divisé. Certains pays comme le Canada, la Belgique ou la Suisse ont été en opposition larvée. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le management du changement (d'équipe) a été un véritable échec.

Les initiatives prises par le nouveau président étaient chacune sources de mise en cause. « D'une part, on lui reprochait de manquer de *leadership* et, d'autre part, lorsqu'il l'exerçait, il était accusé de faire cavalier seul et de déroger aux principes de la collégialité ». Mais, la réalité était plus complexe qu'en apparence.

Ainsi, pour beaucoup d'observateurs, la souffrance ne portait pas seulement sur une querelle de succession. Mgr Favreau et le Père Régent, au cours de leurs nombreux entretiens, ont recueilli beaucoup de critiques sur le fond qui n'avaient pas pu, de fait, s'exprimer dans un Congrès très bien et peut être trop bien préparé.

Les deux médiateurs ont été surpris de recevoir malgré leur demande de « modération » une importante littérature critique (près de 400 pages) portant sur l'organisation interne et la capacité à combiner réellement « collégialité et présidence ». Mais aussi la situation financière était selon eux difficile : le bateau écrivent-ils « à de sérieuses avaries financières »[303].

En réalité, malgré une apparence d'organisation et de nombreux textes, la succession était intrinsèquement complexe, plus que les organisateurs ne voulaient le voir. Beaucoup pensaient qu'il n'était « plus question de revenir à une équipe de direction qui a fait son temps » mais « personne ne semblait prêt pour succéder à Gérard Testard ». Toutes les conséquences de la crise de 1991 n'avaient pas été tirées.

Pour le Père Thierry Magnin[304] « la crise de 2008 est tout entière dans celle de 1991 ». Il reprend une thèse plusieurs fois entendue par la commission sur le lien entre les deux crises. Ceux qui ont « sauvé » Fondacio en 1991 ont minimisé les causes et ont en quelque sorte enjambé les problèmes en proposant non sans courage et avec talent un nouveau chemin de développement fondé sur un lien solide et confiant avec l'Église et une organisation rigoureuse. Ils ont certes, sur ces points, pris le contre-pied et ils ont incontestablement préservé l'avenir. Mais ils n'ont pas remis en cause sur d'autres points la substance profonde de l'enseignement : une vision messianique de l'institution appuyée sur une certitude, le bien-fondé de leur action. La vérité est avec eux, « pour toujours ».

Les mêmes acteurs - que l'on retrouve d'ailleurs encore aujourd'hui - ont gardé dans trop de domaines les concepts et les réflexes des origines. En ne dénonçant pas, publiquement et vraiment, après 1991, les erreurs graves de comportement permises par une spiritualité défaillante, ils ont laissé vivre des failles comportementales qui ont éclaté de nouveau en 2008.

---

[303] Il y avait cependant des ressources significatives sur les comptes de l'Homme Vivant.

[304] Père Thierry Magnin, entretien du 22 octobre 2025. Le Père Thierry Magnin est prêtre et physicien. Il a été recteur de l'université catholique de Lyon puis de celle de Lille, et porte-parole de la conférence des évêques de France. Il a été membre de Fondacio.

Mais, existait-il une divergence de conception de la mission de Fondacio entre Gérard Testard et Ignacio Rosselot ?

Il n'est pas si aisé de répondre à cette question après pourtant de multiples témoignages[305].

Dans une lettre en date du 8 juillet 2010 adressée au cardinal Rylko[306], Mgr Aumônier qui, manifestement, suivait avec une extrême attention l'évolution de la crise, se prononce sur la (non) possibilité de réunir un congrès exceptionnel, pour conclure que cela « risque d'envenimer encore la situation sans pouvoir apporter de solution aux problèmes réels qui dépassent largement la seule place de Gérard Testard dans l'association ». Il poursuit : « En effet, des questions pastorales et budgétaires se posent ». Il propose par ailleurs que soit conduite « une visite canonique » de Fondacio. Cette idée fut évoquée au Vatican. La visite n'aura jamais lieu.

On voit bien les questions financières.

Elles sont comme toujours présentes dans la vie de Fondacio mais elles finissent par trouver une solution. Dans une lettre déjà citée de Jocelyne Mouawad, les difficultés financières sont clairement attribuées à une forte réduction non des « parrainages » mais du mécénat, évidemment plus sensible aux difficultés internes du management.

L'équilibre financier était réel mais fragile. La situation, présentée comme supportable par la direction, aurait suscité de la part du commissaire aux comptes l'envoi d'une lettre de procédure d'alerte au tribunal de commerce. La commission n'a pas eu connaissance de cette procédure.

Quant aux questions pastorales ?

Aucun des nombreux documents consultés ne fait apparaitre une vision radicalement différente sur le fond de la mission entre Gérard Testard et Ignacio Rosselot. L'un et l'autre, interrogés par la commission, n'ont pas exprimé d'orientation particulière de choix pastoraux ou « politiques » qui puissent justifier les tensions liées au changement d'équipe. Ce sont plutôt certains de leurs soutiens qui ont pointé des différences. Différences de conception institutionnelle et différences d'orientation pastorale. Un tableau en a même dressé une comparaison. Deux points, connexes, ont retenu l'attention de la commission : le rôle du siège et la nature de la communauté.

En effet, le siège de Fondacio a connu une grande extension sous l'impulsion de G. Testard avec le recrutement de nombreux chargés de mission. Très actifs, ceux-ci avaient un rôle important auprès du Conseil et du président dans la conduite d'une communauté qui se revendiquait « une et diversifiée ». Le pilotage des axes transverses, la réalisation de travaux nécessitant une expertise particulière passaient par eux. En revanche, sous la présidence de I. Rosselot, ce centre s'est trouvé considérablement allégé soit par la démission de nombreuses personnes opposées aux nouvelles orientations et estimant ne plus avoir d'espace de parole, soit par des reclassements dans des postes moins stimulants, soit par des licenciements. Le motif invoqué était la non-soutenabilité financière d'un tel dispositif. L'impact sur le

[305] L'un des principaux acteurs nous a dit avoir mis plusieurs années pour comprendre les causes de ce conflit. Il n'a pas pour autant été en mesure de les donner clairement à la commission.
[306] Archives de la conférence des évêques de France. Lettre au cardinal Rylko, Président du Conseil pontifical pour les Laïcs.

mécénat de la crise financière mondiale de 2008 a déjà été évoqué. Et le coup d'œil malheureusement très rapide porté par la commission sur les comptes de ces années-là montre la réalité des difficultés rencontrées ainsi que la nécessité de trouver de nouveaux financements et de faire des économies de structure, alors qu'avant la crise, la situation laissée par G. Testard, notamment à l'Homme Vivant, était florissante.

Cependant, la question de sa soutenabilité financière n'est pas le seul sujet de discorde qui s'exprime à propos du siège de Fondacio. Le départ d'un grand nombre de chargés de mission a entraîné *volens, nolens*, une modification de son rôle et sa moindre présence. Quelle logique est donc à l'œuvre ? Pour certains, la logique d'une communauté française à rayonnement international en train de se mettre en place viendrait menacer le caractère de communauté « une et diversifiée » affirmé par les statuts canoniques. Cette logique conduirait à une forme de fédéralisme en suscitant le remplacement de l'unité communautaire par un réseau de cellules juxtaposées, à peine coordonnées par un siège exclusivement dédié aux tâches administratives et financières. Cette évolution institutionnelle, et la disparition de la parole libre des chargés de mission présentés comme gages d'altérité, accentuerait le risque de dérive autoritaire d'un président isolé dans sa fonction. Cette analyse met ainsi au cœur de la crise de 2008 l'identité de Fondacio et ses « principes spirituels de gouvernance ».

Certes, à une gestion plus administrative, plus institutionnelle, plus centralisée, plus dirigiste, a succédé une approche plus spontanée, plus sensible au positionnement relatif des Pays face au centre, plus libérale. Certes, l'un (G. Testard) a fondamentalement hérité de la « personnalisation » de l'institution alors que l'autre (I. Rosselot) doit créer un nouveau style d'autorité grâce à une spiritualité « charismatique » plus intuitive. Les deux courants parfois contradictoires que J-M. Rousseau avait eu, non sans mal, à combiner dans son propre management se retrouvaient partagés entre son premier et son second successeur.

Une première interprétation de la crise pourrait donc être de considérer que, revenant aux usages de J-M. Rousseau, la gestion d'Ignacio Rosselot est marquée par un souci de décentralisation[307]*.*

Le siège est en charge de la cohérence et de l'orientation générale, il laisse libre l'émergence des activités en périphérie et en particulier à l'étranger. Certains ont dit que I. Rosselot en revenait aux pratiques d'avant 1991 en ce sens que le sommet se mettait à suivre la base…

Ainsi, le 22 octobre 2010, Ignacio Rosselot rend compte de la réunion du conseil du 10 au 15 octobre « en région parisienne »[308]. 1/3 de la lettre est consacré au départ de Patrick François, 1/3 au management central et 1/3 à « la vitalité de la communauté sur le terrain ». Sont ainsi évoqués comme signes de vie de cette communauté : un forum « jeunes » au Congo, un camp de responsables diocésains en Chine, une expérience de « l'Université des tropiques » au Bénin, plusieurs camps d'aides aux sinistrés du Chili, de sessions de couples et familles en Roumanie ». L'espoir est porté par les innovations de l'étranger. Les communautés locales ont gagné en maturité et en autonomie depuis la lointaine époque

[307] Et non de déconcentration comme pouvait l'être la conception de G. Testard.
[308] Archives Fondacio, Lettre aux responsables de pays, membres des coordinations de continents et chargés de mission du Siège, 22 octobre 2010.

de J-M. Rousseau. La définition de leur place par rapport au siège et par rapport à la communauté française est désormais un sujet majeur[309].

Mais il faut surtout voir en 2008 une nouvelle incarnation du don.

On en est réduit à revenir aux fondamentaux de Fondacio, à ce qui était à l'origine de sa création et donc au concept de don.

Dès lors, ceux qui avaient été plus sensibles à l'incarnation du don dans un homme ont considéré comme blasphématoire le rejet de celui qu'il considérait depuis 1991 comme le « refondateur ». Le sentiment d'une paternité tuée une seconde fois a ainsi conduit les « partisans » de Gérard Testard à défendre sa place telle que le Congrès l'avait décidée, de façon encore plus virulente que ne le faisait l'intéressé lui-même.

Et ce sujet fut considéré par eux comme suffisamment grave pour porter directement atteinte à l'institution elle-même. « Comment faire confiance au Président et au Conseil dans la conduite pastorale lorsqu'ils s'éloignent des textes mêmes de la spiritualité de Fondacio ? [310]». Qui ne respecte pas la procédure n'est donc pas digne de confiance sur le fond.

De façon paradoxale, et sans doute tactique, il a été reproché à Ignacio Rosselot de centraliser et de renforcer le pouvoir, de vouloir passer d'un modèle « matriciel » et « synodal » (ou collégial) à un système « fédératif » et « unitaire »[311] [312]. La réalité était au contraire le renversement sinon de la source de ce pouvoir, au moins de son expression et de son incarnation.

A Sâmbata de Sus, en 2013, Gérard Testard a déclaré au P. Dioré : « Désormais ; le schisme est accompli » et a ajouté : « Je vais à Rome, j'y emmène l'orthodoxie ». Il n'est pas certain qu'il s'agissait alors de la mission, de la spiritualité ou de la théologie de Fondacio. L'institution avait, de fait, une forte tradition qui lui a permis de poursuivre sa vocation tout en conservant sa propre spiritualité, avec ses bons et ses mauvais côtés. Mais ce qui avait vraiment changé c'est que, avec le refus de fait de donner à un membre une place de « modérateur » ou de « refondateur » **Fondacio renonçait à une forme d'incarnation personnelle du don.**

Émerge donc une nouvelle approche du « don ». Désormais, ce sera au fil des Congrès, et dans l'aménagement constant de leurs choix pastoraux par le Conseil, que se construira la vision de Fondacio.

*

[309] Voir notre chapitre XIII.
[310] Jocelyne Mouawad, déjà citée.
[311] Archives Fondacio (Belgique), Synthèse de l'étude de la lettre du conseil du 3 août 2010, Document ni signé, ni daté mais établi à l'automne 2010.
[312] Il est même écrit que l'on passe d'une « unité communautaire » à une unité « groupale », ce qui montre le haut niveau d'analyse juridique et sociologique auquel cette crise a conduit les principaux acteurs ! Le culte des mots savants pour décrire des choses simples est sans doute un héritage des années d'origine.

Conclusion

« La crise 2008 est plus grave que celle de 1991 qui n'était que l'affaire d'un homme » a dit à la commission un témoin de l'époque[313]. Bien des années plus tard, les échos de cette crise sont encore audibles.

Au terme de 17 années d'activités et, après un engagement sans faille au profit de Fondacio, chacun d'ailleurs le reconnait, le départ de Gérard Testard était inévitable et lui-même en était convaincu. Il fallait sans doute trouver une solution habile pour que ce changement ne soit pas une rupture. Ce ne fut pas le cas. Les solutions proposées par lui avant le congrès furent acceptées puis refusées. La motion rapidement inventée à la fin des débats portait en elle plus d'occasions de conflit que des éléments de solution.

Sous le regard atterré des autorités ecclésiastiques, l'affaire prit une tournure douloureuse et violente. Les échanges de pamphlets menaçants et calomnieux, appuyés chaque fois sur des citations de l'Écriture, donnèrent l'image des plus déplorables d'un univers catholique égaré.

Comme l'a dit en conclusion de son témoignage un acteur de la crise[314] : « Nous portons tous une part de responsabilité dans la situation qui s'est développée : mandat trop long et motion impraticable, voire irréaliste ».

Le temps seul a pu apporter une paix relative[315]. Chez beaucoup, la longue crise de 2008 a laissé des cicatrices qui restent douloureuses.

[313] Témoignage n°69 du 22 octobre 2024.
[314] Témoignage n°71 du 26 février 2025.
[315] Avec l'aide de la justice prud'hommale.

CHAPITRE X

2019

La parole des victimes entendue

par Brigitte Debernardy

2019 est la cinquième et dernière année-clé qu'a retenue la commission d'étude. Ce n'est pas que les autres années n'ont pas été marquantes avec leur lot d'événements particuliers. Certaines sont très importantes dans la vie de la communauté et auraient pu être choisies. On citera en particulier, 1983 avec le début de l'appel aux permanents, 1985 avec la formalisation de l'identité de la fondation et l'émergence du système social de fondation, 1987 avec le choix du nom de Fondations du Monde Nouveau, 1988 avec la mise en place de la filiation, 1993 avec l'implantation d'une communauté orthodoxe en Roumanie, 1995 avec la reconnaissance des FMN comme association diocésaine de fidèles, 2003 avec l'adoption du nom Fondacio, 2007 avec la constitution de la congrégation ou 2013 avec le congrès de Sâmbata de Sus en Roumanie, qui acte la fin de la motion concernant Gérard Testard ou encore 2026 avec le repli de l'Ermitage vers l'Esvière à Angers.

Pourtant, la commission a fait un choix différent qui lui paraît mieux répondre aux objectifs que lui a assignés le mandat reçu. Elle a choisi d'opérer un focus sur les années de rupture qu'ont vécues les FMN puis Fondacio depuis la création de la CCF : outre 1974 évidemment, 1977, 1991 et 2008 sont des choix évidents. Mais 2019 ne l'est pas moins à ses yeux. Ce n'est pas cependant parce que c'est l'année où les Franciscaines de Sainte Marie des Anges font don de l'Esvière à la congrégation Fondacio et permettent ainsi le lancement d'un projet d'envergure, assez différent de celui qui a prévalu à l'Ermitage, un projet qui va ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de Fondacio. C'est parce que c'est l'année qui marque la fin de l'ignorance des victimes des abus perpétrés à l'époque du fondateur.

2019 est la première année où la révélation d'abus sexuel par une victime est prise en compte par Fondacio. Il aura donc fallu près de 30 ans pour que la parole de ces personnes commence à être entendue. En effet, en 1991, le fondateur a bien été évincé, et très rapidement, à cause de ces pratiques mais le silence a prévalu : les victimes se sont tues, leur identification n'a pas fait l'objet de recherches et personne ne s'est interrogé sur l'existence d'autres perpétrateurs. Chacune a fait face à son histoire, comme elle a pu, souvent au prix d'une grande souffrance et de longues thérapies. En 1995, une ancienne permanente a essayé de faire valoir les lourdes conséquences sur ses conditions de vie présentes et futures du défaut de déclaration d'une dizaine d'années de travail. Il lui a été rétorqué qu'elle était majeure quand elle avait librement fait le choix d'être permanente et qu'elle n'avait donc à s'en prendre qu'à elle-même. En 1996, un chapitre du livre *Les Naufragées de l'Esprit* a raconté, vue de l'intérieur, la torsion des esprits enfermés dans le système de J-M. Rousseau. Les archives de Fondacio conservent les traces de l'émotion qu'il a provoquée et une réaction officielle disant qu'il s'agissait d'un passé heureusement révolu grâce aux réformes faites à la suite de l'éviction du fondateur. Mais les personnes qui ont subi tous ces abus ? Nul n'en a parlé. Comme s'il y avait eu des abus dont on est bien conscient mais pas de victimes qui en aient souffert.

Aussi ce changement d'attitude de la part de Fondacio mérite-t-il qu'on le souligne. D'autant plus que l'absence de suites données aux récits faits par une victime d'abus sexuel en 2014, 2015 et 2018 ne le laissait pas espérer. Il est vrai que différents événements ont permis une prise de conscience de la gravité de faits qui, jusque-là, suscitaient une vaine compassion ou laissaient indifférent voire provoquaient une réaction de déni. Les révélations du mouvement mondial #Metoo à partir de 2017, puis, en France en 2020, celle des abus commis par Jean Vannier et en 2021 les conclusions accablantes des travaux de la CIASE, pour ne citer que quelques-uns des plus marquants, ont profondément modifié le contexte.

La commission relève qu'à partir de cette date, 2019, Fondacio commence à agir, à la fois en termes de prévention et en termes de réparation.

*

La confirmation qu'apportent les préoccupations du Vatican sur la nécessité d'une action

La question de la protection des enfants est la première en date à être traitée. En réponse à la demande d'information qui lui a été adressée comme à tous les responsables d'associations reconnues par le Vatican, le Président de Fondacio communique le 25 janvier 2019 au dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie auquel la communauté est rattachée les différents documents décrivant la politique menée dans les pays :

> « Pour Fondacio Asie, un document rédigé en 2017 et actualisé depuis ; en Afrique, le projet Ange auprès des enfants des rues de Lomé (Togo) [qui] a mis en place un "Code de conduite" qui s'applique à tous les adultes et une commission "Les Amis pour la Protection des Enfants" (CAPE) dont le rôle est d'assurer la mise en œuvre et la promotion de la politique de protection ; en France, les formations des adultes (bénévoles, salariés de Fondacio, stagiaires…) intervenant auprès des jeunes pendant les sessions d'été [qui] ont été mises en place dès 2015, sur la base d'un document de référence sur la protection des mineurs, et se poursuivent chaque année..[316]

Parallèlement, un service « Prévention et protection des mineurs » a été lancé fin 2019, en lien avec Sr Véronique Margron, Présidente de la Conférence des religieuses et religieux de France (CORREF). Il se composait de François Prouteau (Président), Nicolas Cordier et Alice Tan (les deux Vice-présidents), Caroline Jouan (Secrétaire générale), François Leplat (R2 Fondacio France), Elisabeth Bompas (psychologue) et Véronique Chevillard (formatrice à l'IFF Europe).

Vient ensuite la question des adultes. Les 22 et 23 mai 2019 voient un échange de mèls entre la Présidente de Fondacio France et une victime[317] qui établit que le récit de cette dernière a, cette fois, été reçu par Fondacio comme on l'a dit[318]. Puis, en juin 2019, lors d'une réunion du dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, son Préfet, le cardinal Farrell, a demandé à tous ses interlocuteurs de mettre en place des dispositifs d'écoute « capables de recevoir tout rapport d'abus, d'écouter les victimes, de traiter correctement chaque question, en toute confidentialité, liberté et compétence. » Partant, les instances dirigeantes de Fondacio lancent une réflexion interne avec le service de prévention et de protection des mineurs et Sr Véronique Margron pour répondre à la demande de Rome. La pandémie du Covid-19 n'a

[316] Note interne du Président de Fondacio sur les abus commis au sein de Fondacio en date du 9 juillet 2022.
[317] Archive privée de la personne victime communiquée à la commission.
[318] Son récit écrit sera ensuite reçu par Fondacio en juin 2020.

pas permis d'aboutir aussi rapidement qu'espéré. C'est donc en décembre 2020 que le Conseil de Fondacio a mis en place sa cellule indépendante d'écoute. Il a parallèlement installé une première commission d'étude pour effectuer un travail sur l'histoire de Fondacio et la compréhension des mécanismes d'abus de tout type qui ont eu lieu. Ces deux mesures ont fait l'objet d'une large information auprès des membres du Conseil et du siège de Fondacio et de tous les responsables de pays afin que ce dispositif puisse être porté à la connaissance de tous.

*

Premières réponses institutionnelles aux abus :
la création d'une cellule indépendante d'écoute et d'une commission d'étude

La cellule indépendante d'écoute avait pour mission de prendre en compte les victimes et d'ouvrir un espace de parole pour elles-mêmes ou pour les témoins d'abus. Elle devait également, à partir d'un certain nombre de témoignages, en rédiger une synthèse respectueuse de la confidentialité et de l'anonymat des personnes destinée au Président de Fondacio et à un des Vice-présidents, ainsi qu'à la commission d'étude et aux deux personnes qui jouaient le rôle de superviseurs, Sr Véronique Margron et M. Philippe Portier, titulaire de la chaire Histoire et sociologie des laïcités à l'École Pratique des Hautes Études et membre de la CIASE. Ce qu'elle fit en partie le 3 juillet 2021 par un compte rendu d'activité[319] adressé à ses mandants et aux superviseurs. Ce compte rendu rapportait qu'elle avait entendu durant ces sept mois quatorze personnes victimes ou témoins des faits relevant d'abus sexuels ou d'abus de pouvoir et reçu quatre témoignages écrits. Il indiquait également avec précision les paroles entendues, regroupées par thématiques, les demandes des victimes et posait la question d'un signalement vu la gravité des faits. Il disait aussi qu'un nombre important de personnes qui espéraient pouvoir s'exprimer n'avaient pas voulu se confier à la cellule d'écoute et le lui avaient fait savoir, par crainte d'un manque d'indépendance de sa part et par suspicion d'une manipulation. Le compte rendu s'achevait par plusieurs recommandations visant à mettre sur pied un dispositif plus robuste.

Après un temps de latence, la cellule indépendante d'écoute a repris sa mission avec une nouvelle psychologue appartenant au réseau Simon, réseau d'écoute à destination des victimes d'abus sexuels et de pouvoir dans l'Église, en lien avec la CORREF. Celle-ci a reçu une vingtaine de personnes jusqu'à l'échéance de son contrat.

Ensuite, après plusieurs mois de vide, la cellule indépendante a été remplacée par une cellule interne à Fondacio « Je signale », aisément disponible sur le site internet et armée de quatre personnes : deux membres de Fondacio -l'une psychologue, l'autre magistrat honoraire-, la responsable du service Prévention de l'AFOCAL, association intervenant dans le domaine de la formation au service de la jeunesse et du secteur éducatif, et une formatrice PRH. L'actuelle commission n'a pas jugé utile de prendre contact avec cette cellule interne et ignore donc si elle a fait l'objet de saisines.

De son côté, la commission d'étude -dont deux membres appartenaient aussi à la cellule d'écoute- a commencé ses travaux mais, au printemps 2021, elle a considéré ne pas être en mesure de les poursuivre et elle s'est séparée, laissant derrière elle une frustration considérable chez tous ceux lui avaient apporté leurs témoignages ou qui espéraient le faire. Lorsqu'elle lui a succédé, l'actuelle commission d'étude en a pris la mesure en étant confrontée à un afflux de demandes de rendez-vous et à l'interpellation parfois

[319] Archives Fondacio, Compte rendu d'activité de Mmes S. Genon, A. Pozzo et I. Siben-Chartier, 3 juillet 2021.

très vive de ses interlocuteurs sur les garanties de confidentialité et d'indépendance qu'elle offrait et sur l'intérêt de témoigner s'il n'en sortait rien. Pourtant, la première commission a laissé derrière elle trois rapports particuliers.[320]

Ces rapports se recoupent sur les problèmes qui ont conduit à sa disparition prématurée, à savoir les interpellations d'interlocuteurs sur les risques de manipulation et de manque d'indépendance de la commission par rapport à la direction de Fondacio, l'appel à témoignages envoyé par le Président de Fondacio en décembre 2020 ayant été en général mal reçu et les blessures laissées par la crise de 2008 n'étant pas refermées. Mais ces rapports sont aussi différents et complémentaires. Malgré la brièveté des travaux, ils apportent de très intéressantes réflexions sur les ressorts psychologiques et religieux de l'action de J-M. Rousseau pendant la période 1974-1991 et diagnostiquent, chacun en fonction du domaine d'expertise de son auteur, la mise en place par J-M. Rousseau « d'un vaste système d'emprise sur l'institution et les personnes, avec la complicité consciente de sa femme Jane, mais aussi celle, institutionnelle, de PRH et du Foyer de charité de la Roche d'Or, en fait de tout ce qu'il parvenait à instrumentaliser à son profit et à celui des Fondations. » Pour eux, «au fond, la question simple, mais d'une terrible complexité, est celle-ci : la crise de 2008 a-t-elle à voir avec celle de 1991 et sa résolution ? » ou dit autrement, de manière plus générale : « La suite de cette analyse consiste dans la vérification des séquelles que l'empreinte de Jean-Michel Rousseau avec toutes les facettes de ses moyens de communication que nous avons mises en évidence a laissé après son départ et dont Fondacio a hérité. »

Le 15 juillet 2021, une réunion du groupe de coordination sur les abus (le Président et un Vice-président de Fondacio avec les deux superviseurs) a procédé à l'analyse détaillée de ces rapports et a cherché à tirer les leçons de cet échec en prévoyant d'orienter les futurs travaux sur de nouvelles bases. Près de trois ans plus tard, la seconde commission bénéficiera de cette expérience en ne rencontrant pas de difficultés à faire prévaloir sa libre composition, son extériorité totale ainsi qu'un accès entièrement discrétionnaire aux archives historiques de Fondacio. À aucun moment, elle n'a fait l'objet de pressions, soit sur la conduite de ses travaux, soit sur ses conclusions, de manière directe ou de manière plus insidieuse par la contestation ou le non-règlement des dépenses dont elle demandait le paiement. Ses échanges avec les dirigeants ou des membres importants de la communauté ont été, croit-elle, authentiques, chacun disant ce qu'il avait à dire et acceptant d'entendre l'opinion et les arguments de son vis-à-vis.

*

Des actions directes qui engagent

En même temps que la cellule d'écoute et la commission d'étude tentaient de remplir leur mission, les relations de Fondacio avec les victimes se sont approfondies. Devant la gravité des faits, le 26 août 2021, le Président adresse deux signalements au Procureur de la République. Les deux personnes concernées porteront plainte un peu plus tard, en 2022. Les plaintes seront classées sans suite en raison de la prescription en avril 2023 mais elles seront suivies de plusieurs autres les années suivantes.

La rencontre des engagés du 13 novembre 2021 marque aussi une étape importante dans la prise en compte institutionnelle des abus. En effet, non seulement les responsables de Fondacio ont donné un

[320] Archives Fondacio, Rapport de M. S. Nassif du 3 juillet 2021, compte rendu d'activité de la commission d'étude de Mme A. Pozzo du 7 juillet 2021 et rapport de M. J-L. Schlegel non daté.

bilan d'étape du travail de la cellule d'écoute mais surtout une des deux personnes victimes qui avaient parlé a accepté que son récit anonymisé soit lu publiquement par un tiers. « Pour la première fois de son histoire, la communauté a pu entendre la violence des abus et la déflagration vécue par les victimes.[321] »

Enfin, au printemps 2022, au nom d'une responsabilité institutionnelle morale et éthique qui dépasse la responsabilité civile ou pénale, Fondacio a décidé d'adhérer à la commission Reconnaissance et Réparation pour permettre aux victimes, si elles le souhaitent, d'accéder à une démarche de justice réparatrice. Ce faisant, elle a accepté, non sans courage, en toute connaissance de cause, d'avoir à assumer la réparation symbolique -qui comprend une indemnisation financière plafonnée- des abus commis au cours de son histoire. Ce faisant, en acceptant l'intervention d'un tiers de justice pour rendre possible un dialogue qui restaure, elle a fait le choix de contribuer autant que faire se peut à ouvrir un avenir plus apaisé aux victimes d'abus sexuels.

Six d'entre elles vont saisir la CRR au cours des années suivantes. À la suite des différentes recommandations auxquelles a abouti le dialogue que chacune d'entre elles a eu avec les commissaires chargés de leur situation, cinq protocoles de réparation seront signés avec Fondacio, l'instruction de la sixième situation étant en cours à l'heure où sont écrites ces lignes. Outre la réparation financière fixée par la CRR, ces protocoles prévoient, entre autres dispositions, l'organisation d'une journée mémorielle de reconnaissance des abus.

Dans la même logique d'affronter la réalité d'un passé douloureux, le Conseil de Fondacio a officiellement reconnu pour juste la parole des victimes en déclarant le 11 avril 2023 dans un communiqué lu aux membres de son Congrès qu'il « soutient le travail de vérité et de mise en lumière courageux engagé par ces femmes à travers la mise en place et l'animation de ce collectif. Nous vous encourageons à visiter leur site internet : Choisir la lumière. » Et, plus récemment, Fondacio a intégré dans la commémoration de ses 50 ans, en mai 2025, un temps d'évocation des abus.

*

Conclusion

Les différentes phases de cette progressive prise en compte des abus disent à la fois la juste perception qu'a Fondacio de sa responsabilité institutionnelle et les grandes difficultés d'une pareille confrontation au passé. Il faut espérer que les forces d'oubli qui poussent à « tourner la page » ne prévaudront pas sur le sens de la responsabilité et de la justice qui s'est exprimé. La commission y voit un enjeu de crédibilité pour le futur de la communauté et de cohérence avec les valeurs qu'elle professe.

[321] Note interne sur les abus commis au sein de Fondacio de François Prouteau, Président de Fondacio le 12 janvier 2022.

QUATRIEME PARTIE

Approche thématique de l'histoire de Fondacio

CHAPITRE XI

Analyse de la spiritualité et de la théologie de J-M. Rousseau, des FMN et de Fondacio (1974-2023)

par Joël Molinario

Ce chapitre traite de la spiritualité et de la théologie des FMN et de J-M. Rousseau depuis les débuts à Poitiers jusqu'aux activités de Fondacio aujourd'hui. Dans un premier temps, il nous faudra situer la CCF et les FMN dans le sillage du Renouveau charismatique (RC) et de son inspiration étasunienne sachant que J-M. Rousseau a vécu concrètement ce lien.

Les remarques qui suivent dans ce chapitre XI ne prétendent pas établir une histoire générale du RC en situant la CCF et les FMN parmi ce mouvement général. Des ouvrages ont déjà bien expliqué cela : des plus anciens, comme ceux de Monique Hébrard et Frédéric Lenoir[322], des plus récents comme ceux d'Olivier Landron[323], de Valérie Aubourg[324] et de Cécile Hoyeau[325] nous fournissent une documentation importante qu'il n'est pas nécessaire de reproduire. Seule cette dernière autrice, Céline Hoyeau, possède une dimension réellement critique. Parmi ces auteurs Monique Hébrard tient une place particulière puisqu'elle a participé à des week-ends FMN et malgré ses réticences premières s'est laissée emportée par la dynamique des FMN durant 4 ans. Ses ouvrages donnent une perspective vue de l'intérieur, peu critique, même si, dans le second livre, *Les nouveaux disciples, dix ans après*, des remarques sur la gouvernance relativisent la place du fondateur. Monique Hébrard a par ailleurs été entendue par la commission.

Dans un second temps nous nous intéresserons à la réaction de l'épiscopat français et belge à l'arrivée en Europe du RC. Réactions sur l'ensemble de cette vague charismatique dans les années 70 et puis plus spécifiquement, dialogue à la fois amical et tendu avec J-M. Rousseau et ses Fondations.

Puis nous centrerons notre étude sur la théologie et la spiritualité de Fondacio en distinguant bien deux moments séparés par la crise 1991 : la période Jean-Michel Rousseau et les premières fondations 1974-1991 et la reprise, la relecture et une tentative de réforme des années post 1991 jusqu'à aujourd'hui.

Tout ce que nous dirons dans les pages qui suivent se fera à partir des archives décryptées de Fondacio, des témoignes entendus et des récits reçus au sein de la commission. L'objectif étant de mettre à jour les caractéristiques théologiques et spirituelles des Fondations avec ce qui a pu séduire dans un premier temps ainsi que les ambiguïtés, les dévoiements de J-M. Rousseau et plus largement de la CCF et des

[322] Lenoir F., *Les communautés nouvelles, interviews des fondateurs*, Paris, Fayard, 1988.
[323] Landron O., *Les communautés nouvelles, Les nouveaux visages du catholicisme français*, Paris, Cerf/ histoire, 2004.
[324] Aubourg V., *Réveil catholique, emprunts évangéliques au sein du catholicisme*, Genève, *Labor et fides* 2020.
[325] Hoyeau C., *La trahison des Pères, Emprise et abus des fondateurs de communautés nouvelles*, Montrouge, Bayard, 2021.

FMN ainsi que des différentes créations qui s'y sont accrochées. Enfin, toujours à partir des archives et des auditions devant la commission, nous analyserons les évolutions, les changements et la recherche hésitante d'une identité spirituelle de Fondacio de 1991 à aujourd'hui.

*

Jean-Michel Rousseau et les Fondations (1974-1991)

La filiation du néo-pentecôtisme étasunien

Caractéristiques

La filiation, Pentecôtisme, néo-Pentecôtisme et néo-Pentecôtisme catholique, est attestée par de multiples témoignages. L'année 1967 peut être considérée comme le commencement d'un néo-Pentecôtisme catholique, comme le raconte une pionnière, Patti Mansfield, de ce l'on nommera plus tard Renouveau charismatique :

> « La nécessité d'écrire l'histoire du week-end de Duquesne ne m'est apparue que récemment. A l'occasion d'une discussion avec des jeunes d'un groupe de prière charismatique, je me suis aperçu avec stupeur que, pour eux qui étaient nés après le Concile Vatican II, il était normal de parler des charismes et du Renouveau. Il ne leur était jamais venu à l'esprit qu'avant 1967, les paroisses catholiques ignoraient tout des dons de l'Esprit tels que la prière en langues, l'interprétation des langues, les guérisons et la prophétie. »[326]

Ce week-end était une récollection organisée par un groupe de prière de « l'Université Duquesne du Saint-Esprit », qui a pour devise *Spiritus est qui vivificat* (*sic*) géré par les pères du Saint-Esprit (Spiritains). Cette université est située à Pittsburgh aux USA. Ce « week-end Duquesne » est devenu comme un événement fondateur pour le néo-pentecôtisme catholique.

Selon J-M. Rousseau, c'est par la communauté « *Word of God* » située à Ann Arbor dans le Michigan qu'il rencontre le Renouveau charismatique catholique en 1972. Fondée en 1967, œcuménique, cette communauté était en lien avec le groupe charismatique de Duquesne notamment à travers la personne de Ralph Martin. Ce dernier, dont nous retrouvons de nombreux échanges de courriers dans les archives Fondacio, était en lien épistolaire régulier avec le cardinal Suenens dont nous avons également de nombreux dossiers et échanges de courriers dans les archives.

Autant aux USA qu'en France, les communautés charismatiques, composées majoritairement de laïcs, sont presque toutes issues d'un groupe de prière. Les fondateurs « charismatiques » et leurs adeptes ont tous fait la même expérience : à savoir celle du « baptême dans l'Esprit », appelée aussi « effusion de

[326] Mansfield P., *Comme une nouvelle pentecôte, les débuts du renouveau charismatique dans l'Église catholique*, Editions de l'Emmanuel, 1992.

l'Esprit », se traduisant par la certitude sensible de recevoir la puissance de l'Esprit-Saint qui peut se caractériser par le parler en langues, par le témoignage d'une conversion, ou par un changement de vie. Ce qui traverse tous ces témoignages est l'idée que la foi chrétienne est d'abord une expérience personnelle de certitude de la présence de l'Esprit de Dieu. Autre point de convergence de ces différents groupes ou communautés, une réaction vis-à-vis de la sécularisation et d'un christianisme social, de militants engagés mais dont ils critiquent le peu de dimensions spirituelles. A travers les écrits de J-M. Rousseau contenus dans les archives de Fondacio le « parler» en langues et les guérisons sont peu présents, en revanche des témoins entendus par la commission rapportent que de telles manifestations étaient pratiquées, entendues et reconnues. En revanche tous les week-ends sont construits avec cette idée de faire une expérience intense de foi et de communion-fusion. Dans les archives, des classeurs entiers d'« histoire sainte » sont remplis de ces scénarios de week-end où tout est minuté, y compris les temps de joie et d'expressions enthousiastes, décris par ailleurs par Monique Hébrard dans *Les nouveaux disciples dix ans après* :

> « Pendant deux jours se sont enchaîné les chants, les témoignages, les temps de réflexion personnelle, de partage en groupe, de silence, et des temps "d'enseignement". Nous avons été pris en charge, accompagnés, embarqués dans l'aventure avec quelque réticence peut-être au début, puis une participation et un enthousiasme croissant pour arriver au point culminant d'émotion avec la cérémonie pénitentielle et la messe du dimanche soir. »[327]

Monique Hébrard continue son récit, « Sing to the Lord a new song », la chorale entonne et toute la salle reprend, tape des mains, lève les bras ; sur l'estrade certains dansent. Puis on invite à « laisser vivre ce qu'il y a de meilleur en nous. […] « Nous portons tous un rêve, enchaîne le meneur, décrivez le rêve fou que vous portez au fond de vous-mêmes. » La méthode est toujours la même : des témoignages, un temps de réflexion personnelle pour écrire son propre vécu, et un partage en groupe. « Ce rêve, reprend l'animateur, c'est une empreinte déposée par Dieu au cœur de l'homme. » Il termine ainsi, explique Monique Hébrard, « Notre rêve fou ne peut se réaliser que dans la communauté chrétienne, dans le peuple de Dieu. »[328]

Ce qui ressort de cette description c'est l'organisation minutieuse de l'intensité émotionnelle, avec une expérience de foi, à la fois intime, « rechercher au fond de soi » et collective et enthousiaste qui s'oriente vers un temps liturgique fusionnel porté par toute l'émotion d'un week-end. Il y a une recherche de fusion entre l'intime et le collectif. Cette reconnaissance de l'expérience personnelle intense ne peut exister qu'avec la communauté chrétienne. On peut dire que le but des week-ends est de créer cette intensité émotionnelle qui s'apparente à une expérience de foi, dans une communauté qui donne une nouvelle image de ce que devrait être l'Église. Ici, l'efficacité liturgique et sacramentelle tient par la force d'une émotion prévue, suscitée et préparée tout au long du week-end. En cela les FMN sont bien dans la lignée des groupes du Renouveau charismatique qui ont éclot dans les années 70.

De possibles dérives du Renouveau Charismatique d'après les archives Fondacio

Les archives recèlent des courriers, des rapports, des échanges parfois aigres-doux, dans la volonté de comprendre, de critiquer ou de soutenir ce vent nouveau venu d'Amérique. Le pape Paul VI l'encouragea dans un discours lors du IIIè rassemblement du Renouveau charismatique à la Pentecôte 1975 :

[327] Hébrard M., *op.cit.* p.93.
[328] Hébrard M., op.cit. p.94.

« Comment alors ce “renouveau spirituel“ ne pourrait-il pas être une “chance” pour l'Église et pour le monde ? Et comment, en ce cas, ne pas prendre tous les moyens pour qu'il le demeure ? »[329]. Cette phrase qui a été répétée à l'envie dans les communautés charismatiques et bien sûr également aux FMN, a été commentée comme une validation pure et simple du Renouveau charismatique. Cependant, à regarder de près, Paul VI ne livre pas un blanc-seing aux communautés charismatiques, car s'il loue l'expérience religieuse, la foi vivante reçue du baptême, la prière communautaire et « ce besoin de le louer, de le remercier, de célébrer les merveilles qu'il [Dieu] opère partout autour de nous et en nous. », cependant Paul VI poursuit en s'appuyant sur Saint Paul et de dire à ses auditeurs, « Vérifiez tout, retenez ce qui est bon » (*1 Th* 5, 21) Et il insiste sur la nécessité d'une formation doctrinale rigoureuse et complète et la nécessité de discerner que dans la manifestation des dons de l'Esprit il y a à opérer une hiérarchie car il y a des dons supérieurs plus utiles à la communauté que d'autres. Ainsi, contrairement à la tradition orale charismatique des années qui suivirent, Paul VI n'a pas clôt le débat : il reste encore à discerner et à retenir ce qui est bon et à rejeter ce qui ne convient pas. C'est ce que vont effectuer la Conférence des évêques de France (CEF), le Conseil pontifical pour les Laïcs ainsi que deux prélats belges : le Cardinal Léon-Joseph Suenens et Mgr Godfield Danneels. (Qui fut créé cardinal par le pape Jean-Paul II en 1983).

Pour les années 70-80, nous retenons trois documents critiques tirés des archives.

1. La note du secrétariat de l'épiscopat

Une note du secrétariat de l'épiscopat français, non datée, où apparait le P. Defois, secrétaire, qui signale sept points de vigilance à avoir dans l'émergence du RC (G. Defois est secrétaire adjoint de la Conférence des évêques de 1973 à 1977).

Cette note comprend sept points. Elle n'est pas datée, pas signée. Elle est le résultat d'un échange vraisemblablement entre des membres du RC et des membres de la CEF.

Premier point : présentant le point de vue des charismatiques sur le thème de la formation. Ils insistent sur le fait de refuser des suites de cours théoriques et notionnels mais au contraire de privilégier le partage d'expérience religieuse comme principe de la connaissance chrétienne. Il faut dépasser le caractère didactique de l'enseignement et de sa dimension critique.

Le point de vue de l'épiscopat est double. Les évêques se réjouissent de la vitalité de cette approche, mais indiquent d'emblée une crainte de la dissolution du donné objectif de la foi dans une seule expérience religieuse subjective. Les représentants du RC semblent conscients du risque et souhaitent un approfondissement doctrinal avec la présence de prêtres.

Deuxième point : Il concerne le rapport à la Bible. La redécouverte de l'Ecriture liée à la célébration dans la prière commune permet un contact vivant avec la Parole de Dieu. Mais le risque d'un fidéisme est bien réel ainsi que d'une lecture fondamentaliste de la Bible dans ce lien spontané avec le texte. Il faut compenser cela par un recours à de l'exégèse et à la tradition dogmatique de l'Église.

[329] Ce rassemblement de la Pentecôte 1975 et cette reconnaissance du Renouveau charismatique par Paul VI a été préparé en amont par des échanges de courriers intenses entre le cardinal Suenens, la secrétairie d'état et Paul VI. Une série d'échanges de courriers atteste de cela dans les archives Fondacio.

Troisième point : Il concerne l'engagement des personnes et la question des ministères. Ce point n'a pas d'antithèse. On constate l'engagement des personnes dans les groupes du Renouveau, la solidarité, les responsabilités assumées qui conduisent des célibataires ou des couples à un engagement temporaire ou permanent. Il y a là un appel à de nouveaux ministères.

Quatrième point : La question de la conversion comme l'accueil de l'Esprit n'a pas été assez travaillée. Quel sens cela a-t-il pour les personnes et pour les communautés ?

Cinquième point : L'importance de la vie communautaire. L'importance positive de la vie communautaire met l'accent sur la qualité des relations interpersonnelles entre chrétiens. Cependant, il y a risque d'un enfermement dans des relations affectives faites de chaleur humaine mais du coup délaissant les engagements dans la société et l'Église dans son ensemble. N'y-a-t-il risque d'un refuge entre-soi, où la dimension universelle de la foi est abandonnée ?

Sixième point : lien du RC avec toute l'Église. La dimension œcuménique est à souligner, mais le lien avec les paroisses et les mouvements pose questions car il y a un risque que le RC ne soit pas en phase avec la pastorale et la mission de l'Église.

Septième point : le RC et Vatican II. La crédibilité et l'émergence souple et sans structuration du RC dépend de sa capacité à vivre l'Église de Vatican II, une Église orientée par *Gaudium et spes* et sa présence dans le monde. L'engagement dans le monde doit s'imposer au RC.

En revanche, il serait grave pour l'Église de ne pas accueillir le RC et lui donner sa place dans la vie de l'Église. Il y a un dynamisme, une jeunesse, un apport spirituel qui sont une chance pour l'Église.

2. Les premiers dossiers du cardinal Suenens

Le lien avec les Fondations et les positions théologiques et ecclésiales du cardinal Suenens sont essentielles dans notre dossier comme cela a été dit précédemment dans notre rapport, comme nous le verrons également plus loin dans ce même rapport, du fait des relations intimes puis tendues entre les époux Rousseau, Veronica et le cardinal.

Un texte du cardinal Suenens de 1975 intitulé : *une évaluation du RC, « Le renouveau charismatique dans l'Église catholique »,* expose des points positifs, des risques et déviations possibles, des questions ecclésiologiques et des recommandations.

Le pourquoi de ce texte le cardinal Suenens s'en explique :

> « Tout renouveau spirituel comporte à la fois des promesses et des risques. Le renouveau charismatique n'échappe pas à cette règle. Ainsi que cela s'est produit dans le passé, les dangers de déviation peuvent être surmontés et des fruits abondants peuvent en être escomptés pour l'Église, grâce à un discernement pastoral sage et ouvert. »

I. Le renouveau dans l'Église aujourd'hui

1- Nombreux ceux qui dans l'Église reconnaissent ce renouveau spirituel : « Nous sommes certainement au seuil d'une nouvelle ère dans l'histoire de l'Église », dit un membre de la commission théologique internationale.

2- L'Église a connu d'autres renouveaux spirituels dans son histoire qui furent parfois éphémères. Ce n'est pas le cas pour le RC où on observe un taux de persévérance important.
3- Une des caractéristiques du RC c'est qu'il ne détourne pas de la structure hiérarchique de l'Église, qu'il renforce même l'attachement à l'Église
4- Le RC se conçoit comme un renouveau de l'Église dans son ensemble, des prêtres et évêques y sont engagés, mais il est composé essentiellement de laïcs.
5- Le RC n'est pas étranger à un réel souci de réflexion théologique, certains de ses adhérents sont des exégètes et des théologiens.

II. Critères théologiques positifs

1- Le RC se conçoit comme un nouveau surgissement de la grâce que tout chrétien reçoit dans les sacrements de l'initiation.
2- Pas de culte exagéré du Saint-Esprit. Il est trinitaire.
3- Le RC opère une revalorisation des charismes dans l'Église. Il y a cependant danger d'un attachement trop grand, voire exclusif aux dons de l'Esprit. Il faut s'attacher à celui qui donne les dons plus que d'être intéressé par tel charisme que l'on peut recevoir.
4- Le RC reconnait que la vertu théologale de charité est plus fondamentale que dans la vie chrétienne que les dons de l'Esprit.
5- Le RC n'entend pas apporter quelque chose de neuf dont l'Église serait dépourvue. Le RC veut remettre en lumière un aspect fondamental de la nature de l'Église qui est exprimé dans le chapitre 12 de la Constitution *Lumen Gentium*, (LG). Citation LG II,12 :

> « Mais le même Esprit Saint ne se borne pas à sanctifier le Peuple de Dieu par les sacrements et les ministères, à le conduire et à lui donner l'ornement des vertus, il distribue aussi parmi les fidèles de tous ordres, "répartissant ses dons à son gré en chacun" (1 Co 12, 11), les grâces spéciales qui rendent apte et disponible pour assumer les diverses charges et offices utiles au renouvellement et au développement de l'Église, suivant ce qu'il est dit : "C'est toujours pour le bien commun que le don de l'Esprit se manifeste dans un homme" (1 Co 12, 7). Ces grâces, des plus éclatantes aux plus simples et aux plus largement diffusées, doivent être reçues avec action de grâce et apporter consolation, étant avant tout ajustées aux nécessités de l'Église et destinées à y répondre. »

La citation de Suenens s'arrête là. Le texte de LG continue :

> « Mais les dons extraordinaires ne doivent pas être témérairement recherchés ; ce n'est pas de ce côté qu'il faut espérer présomptueusement le fruit des œuvres apostoliques ; c'est à ceux qui ont la charge de l'Église de porter un jugement sur l'authenticité de ces dons et sur leur usage bien ordonné. C'est à eux qu'il convient spécialement, non pas d'éteindre l'Esprit, mais de tout éprouver pour retenir ce qui est bon (cf. *1 Th* 5, 12.19-21). »

Il faut se rappeler que Suenens est l'un des principaux artisans de la rédaction de ce texte, c'est lui qui a introduit la dimension charismatique dans la Constitution LG.

III. Principaux fruits spirituels du Renouveau

1- Le RC conduit à une relation plus personnelle à JC.
2- Nombreux sont ceux qui font l'expérience d'une radicale conversion intérieure.
3- Cela entraîne un renouveau de la vie sacramentelle, de la dévotion à Marie et des redécouvertes des grandes traditions spirituelles.
4- Il suscite un sens de la communauté ecclésiale.
5- Une amélioration des relations interpersonnelles et un rétablissement là où elles sont perturbées.

6- L'amour de l'Ecriture y est plus présent qu'ailleurs.
7- Un amour renouvelé de l'Église et de ses pasteurs.
8- Le RC permet d'accéder à une vision pluri-ministérielle de l'Église où chaque membre contribue à l'édification du corps.
9- Les groupes accordent une large place à l'enseignement et à l'éducation de la foi qui a l'avantage d'être reliée à une expérience de prière.
10- Le RC éduque ses membres à exprimer leur foi avec toute leur personne, esprit, affectivité, corps.
11- La prière de louange est un des traits majeurs du RC.

IV. Risques et déviation possibles

1- En mettant trop fortement l'accent sur l'expérience on risque le subjectivisme et l'illuminisme.
2- Tentations de substituer l'expérience religieuse à la doctrine.
3- Faute d'un discernement pastoral valable, l'influence de certains phénomènes psychologique risque de ne pas être pris en compte.
4- Risque d'un attachement excessif à tel ou tel charisme.
5- Risque que l'affectivité ne soit pas située à sa juste place.
6- Le RC est présenté parfois comme un événement spirituel sans précédent, comme la prophétie biblique. Or cela devrait être présenté comme une continuité du dessein de Dieu.
7- Il faut dire la relation du RC à la tradition de l'Église.
8- Le baptême dans l'Esprit ou l'effusion de l'Esprit peut-être si profond que l'expérience religieuse peut paraître plus importante que la vie sacramentelle. L'aspect expérientiel de celle-ci devrait donc être plus mise en valeur.
9- Possibilité de réduire les manifestations de l'Esprit-Saint à la prophétie, la guérison, la prière en langues.
10- La prière de louange ne doit pas être opposée à l'engagement chrétien.
11- A cause du peu d'esprit critique, il est possible de confondre don de prophétie et parler en langues comme des miracles.

V. Normes pastorales

1- Tout jugement sur le RC doit tenir compte de ses expressions les plus valables et des comportements qualifiés.
2- Les manifestations charismatiques de l'Esprit-Saint n'ont pas attendu le RC ; elles appartiennent à la nature de l'Église. Il faut distinguer le charisme prophétique constitutif de l'Église qui a révélé le mystère du Christ (Ep 2,20) et des paroles d'aujourd'hui dites prophétiques.
3- Il faut éviter que le RC se présente comme un mouvement de type élitiste.
4- La variété des charismes est réelle mais elle doit toujours être discernée.
5- A la suite de Vatican II le RC interroge le ministère de discernement de l'évêque.
6- L'imposition des mains est un rite polyvalent ; il peut être compris comme une manière d'exprimer l'intercession de la communauté sur un de ses membres.

VI. Dimensions et questions ecclésiologiques

1- Le RC est d'emblée œcuménique.
2- Là où se constitue une communauté charismatique, le mystère de l'Église est perçu de façon plus concrète.

3- Le RC doit être considéré comme une réponse providentielle à l'attrait des sectes prophétiques en tout genre qui apparaissent dans le monde.
4- Pour ce qui concerne l'intercommunion, le RC doit respecter la discipline de l'Église en la matière.
5- Le RC doit être distingué de l'Église souterraine (*underground church*).
6- Dans les communautés où il y a différentes confessions chrétiennes, la question se pose : comment rattacher notre expérience à l'Église au sens catholique de ce terme ?
7- Dans certains rassemblements œcuméniques superficiels, l'expérience peut conduire les participants à se détacher de l'Église et rejoindre un christianisme non ecclésial.
8- Il y a bien deux tendances dans le RC. L'une visant l'intégration dans la vie normale de l'Église, l'autre mettant l'accent sur la liberté individuelle et la foi subjective loin des structures traditionnelles.
9- Quand les charismatiques catholiques invitent des Pentecôtistes ou néo-Pentecôtistes, ceux-ci ont une aura importante et leurs enseignements peuvent être accueillis sans discernement.
10- Quand un orateur du RC intervient dans des communautés non-catholiques, celui-ci doit rendre un témoignage à la foi de l'Église catholique.
11- Des catholiques, y compris des prêtres assistent à des séminaires ou congrès non catholiques ; ils risquent d'assimiler des doctrines étrangères à l'Église. L'atmosphère de prière fervente ne saurait dispenser d'une solide formation doctrinale.

VII. Recommandations

1- Le RC est un courant de grâce, il serait dramatique que l'Église ne reconnaisse pas sa signification spirituelle. Si les pasteurs de l'Église n'accomplissent pas leurs devoirs de guides, ils portent la responsabilité des déviations.
2- Il n'y a pas de normes juridiques à établir, mais devoir se situer en « pleine vie ».
3- Il serait souhaitable à tous les niveaux, diocésain, national et international, des organes de coordination pour concilier liberté spirituelle et intégration.
4- Les évêques doivent tirer le bon grain de l'ivraie en allant à la bonne source sans réagir uniquement sur des abus ou exagérations.
5- Chaque évêque devrait être invité à désigner un délégué pour le RC qui doit veiller à ce que le RC soit conforme à la doctrine et à la pratique de l'Église.
6- Pour que les groupes de prières soient catholiques, il faut qu'ils s'inspirent de l'eucharistie, de la louange, de la confession des péchés, de l'action de grâce, de l'intercession puis de la communion avec Marie et les apôtres, les anges et les saints.
7- Une prière authentique, ne doit pas être uniquement personnelle, risque de piétisme, son authenticité se voit dans le service du prochain.
8- Chaque conférence épiscopale doit établir une commission chargée de la liaison avec le RC.
9- Pour garantir l'authenticité des groupes, il faut mettre sur pied des centres de formation ou s'appuyer sur des centres déjà existants.
10- Dans cette œuvre de formation, un rôle particulier revient aux théologiens pour situer le RC dans la tradition de l'Église et veiller à l'intégration.
11- Il est urgent que l'on puisse disposer d'une littérature de bonne vulgarisation, qui reflète la bonne spiritualité catholique du RC.
12- On souhaite la création d'une revue théologique de haut niveau pour le RC.
13- Il faut formuler des orientations pastorales et un soutien qui prennent en compte les expériences du RC, communautés résidentielles, non résidentielles, des différents états de vie.

3. Mgr Godfried Danneels

Un document signé Godfried Danneels, du 1er juillet 1979, « L'Église catholique et les communautés du renouveau charismatique – Le *catholic fellowship*. »[330] développe cinq points : le phénomène, les fruits, les causes, les points faibles et que faire [331]?

Nous nous contentons de souligner des points qui ne sont pas présents dans d'autres documents sur l'évaluation du RC. Sur de nombreux points Danneels rejoint Suenens.

Dans la partie III, les causes, on peut lire : « On peut se demander si l'une des raisons du succès du Renouveau n'est pas la séparation trop poussée entre théologie et vie spirituelle. Certains des leaders ont connu les séminaires des années 60 ; ils y ont trouvé une théologie hypercritique et une anémie de la vie spirituelle. »

Dans les points faibles : l'absence d'une bonne ecclésiologie et la difficulté de comprendre les sacrements et les ministères. « Un autre problème est celui de l'obéissance des membres aux responsables leaders ou directeurs spirituels […] Il y a le danger de privation de liberté chez les membres. Des abus restent toujours possibles », (*sic*)[332].

Dans *Que faire* ? Pour Mgr Danneels, puisque les fruits sont indéniables, il y a urgence de prendre en compte ce phénomène. Il faut faire preuve de discernement. Il est encore temps. Il est grand temps ! Les évêques locaux doivent prendre leurs responsabilités.

Les responsables des communautés doivent être désignés en accord avec l'évêque du lieu[333].

On doit préciser le rôle du prêtre dans la communauté.

L'obéissance aux responsables des communautés doit se faire dans le respect de la liberté de chaque chrétien. Tout membre doit pouvoir recourir à l'évêque ou son délégué à tout moment.

Dans la conclusion : il faudrait une aide de Rome avec un projet type de statuts.

Critiques épiscopales et autres spécifiques aux Fondations et à J-M. Rousseau

1. Lettre personnelle critique de Mgr Rozier, évêque de Poitiers

Le 9 juillet 1977, Mgr Rozier, après avoir passé un week-end à la CCF de Poitiers, écrit à J-M. Rousseau pour partager ses réflexions[334]. Il commence par remercier de l'accueil lors de ce week-end CCF qu'il a vécu. Il remarque une expérience enthousiaste de la foi, un épanouissement et une communauté pleine de vie. Les participants s'impliquent et cela donne de l'authenticité à ce qui est partagé. Après ce préambule positif, il décline des critiques et des points qu'il faudrait préciser. Il fait quelques remarques sur la démarche et surtout détaille ses critiques quant à la problématique et enfin signale quelques points

[330] Archives Fondacio, Document de 7 pages signé Godfried Danneels, évêque d'Anvers daté du 1er juillet 1979.
[331] Mgr Danneels après avoir été évêques d'Anvers fut nommé archevêques de Malines-Bruxelles et fut créé cardinal en 1983 par le pape Jean-Paul II et mourut en 2019.
[332] Danneels G., *Ibid.* p.5.
[333] Danneels G., *Ibid.* p.6.
[334] Archives Fondacio, Mgr Joseph Rozier, lettre à Jean-Michel Rousseau, le 9 juillet 1977.

théologiques à préciser. Sur la démarche, il critique sévèrement le rôle du leader : « L'impression qu'on éprouve est que tout repose et fonctionne sur le rôle d'un unique leader » et puis il en déduit : « Je crois qu'il y a un risque réel d'aboutir à des effets quelque peu oppressifs. » Concernant la problématique, l'évêque de Poitiers développe cinq critiques importantes. Tout d'abord, le caractère totalisant de la démarche, où tout est fondu et confondu et on en arrive à une auto-création de la communauté. Cela rend l'expérience vulnérable. Ensuite, Mgr Rozier dénonce l'idéalisme et l'imaginaire de la communauté qui s'oppose au symbolique et aux médiations nécessaires : « On a l'impression d'être dans une relation à Dieu qui fait l'économie de l'histoire, l'économie du labeur et l'économie du délai. » Le troisième point souligné est la confusion entre le psychologique et le spirituel où le registre du psychologique l'emporte. Ensuite, c'est le caractère égocentrique de tout ce qui est entrepris qu'il dénonce. Tout se réfère au moi, alors que dans la foi tout se réfère d'abord à Dieu. Enfin, l'univers des relations est celui de relations courtes. Il développe ici sa critique à partir de Paul Ricoeur. « Les relations courtes sont des relations qui s'établissent de personnes à personnes, dans les attitudes et les contacts directs. Les relations longues sont des relations qui passent à travers les médiations, les structures, les organisations de la vie en sociétés. » Ici, tout est fait de relations courtes. Puis, Mgr Rozier termine avec des précisions à établir sur le péché, le salut, la mission la prière et l'Église.

Cinq années plus tard, Mgr Rozier fit un compte rendu détaillé de ses relations avec la CCF de Poitiers devant l'assemblée plénière de l'épiscopat de Lourdes de 1982. Il communiqua les réflexions du conseil épiscopal comme un bilan loyal de huit années de dialogue[335]. Les remarques qu'il fit à J-M. Rousseau et à la CCF sont destinées à servir sa qualité ecclésiale, mais elles ont été mal prises par J-M. Rousseau et Jane. Pour l'évêque de Poitiers, malgré la naissance de nouvelles branches depuis 1974, les intuitions de fond sont les mêmes. Il insiste auprès de ces collègues sur le lien problématique avec PRH, l'inflation et la mise en valeur du don personnel de J-M. Rousseau et le peu de sens de l'Église de la CCF et des nouvelles branches[336].

2. Nouvelles critiques en 1982 et 1983 après les Karellis 1982.

Un double ajout de critiques se lit dans les archives en 1982 et 1983. A propos du rassemblement des Karellis, des critiques de l'épiscopat et du Conseil pontifical pour les Laïcs.

A propos du rassemblement des Karellis, des critiques sévères se font jour venant encore de l'épiscopat français et du Conseil pontifical pour les Laïcs en la personne de Maria da Graça Sales qui était présente au rassemblement des Karellis de 1982. Elles sont relayées par deux documents internes aux FMN avec des éléments de langage pour y répondre.

Dans la lettre personnelle de Maria da Graçca Sales du 29 octobre 1982, celle-ci aborde trois sujets après les Karellis de 1982. L'ecclésiologie sous-jacente, la formation théologique et le subjectivisme possible et enfin la place de J-M. Rousseau pour les membres du Conseil pastoral international (CPI). S'agissant de l'Église, Maria da Graça de Sales entend chez les participants la conviction « qu'il s'agit de construire à partir de zéro, que l'on est en train de reconstruire l'Église vraie […] que les paroisses, les diocèses et les communautés religieuses ne comptent plus et qu'il s'agit de recommencer depuis le début…[337] ».

---

[335] Dans les archives nous trouvons le texte d'un exposé de J-M. Rousseau devant le conseil épiscopal de Poitiers, le 23 mars 1979. J-M. Rousseau insiste pour dire que la CCF ~~de formation~~ est une vraie communauté chrétienne, qu'elle est une pépinière de vocations et un lieu d'évangélisation. Étaient présents, notamment, Mgr Rozier, J-M. Rousseau et Jane, le père XX, Joseph Gilbert, Jean-Paul Russeil.
[336] Grascoeur D., *Historique de Fondacio, d'après les archives du diocèse de Versailles,* Tome 1 1980-1988, novembre 2004.
[337] Archives Fondacio, Lettre personnelle de Maria da Graça Sales adressée à J-M. Rousseau du 29 octobre 1982, p.1.

L'auteure aborde dans un second temps la question de la formation théologique catholique, thème récurrent des critiques comme nous l'avons vu plus haut.

> « Si nous prenons notre vécu, notre expérience comme critère et point de référence centrale, nous réduisons nécessairement la vérité à des aspects qui nous ont touchés sur le plan affectif et sentimental. Réfléchir sur ce que l'Esprit-Saint n'est possible qu'à partir d'un sérieux approfondissement ecclésiologique, basé sur la théologie de l'incarnation, et prêtant une attention particulière à la théologie des sacrements… »[338]

Enfin, dernier thème abordé dans la lettre d'octobre 1982, qui sera repris le 8 février 1983, l'expression des membres du CPI m'a beaucoup frappée, « Il faut faire confiance à Jean-Michel plutôt que de réfléchir et d'approfondir une théologie. »[339]

Dans le document de 1982, toujours à propos des Karellis, mais qui doit s'appliquer à l'ensemble des FMN, « le CPI est un organisme en soumission totale et absolue à J-M. Rousseau. L'Église, pour les membres du CPI, est une Église réduite à leur groupe. Il y a un refus de tout dialogue avec d'autres qui pourraient élargir leur horizon. »

Retenons quelques formules dans le document de 1983 : « Les techniques psychologiques ne sont-elles pas un risque sur le plan de l'équilibre des personnes ? Il y a un changement dans la vie des gens, mais est-ce que ce sont des conversions réelles ? Il y a des excès de confidentialisme et on pousse les gens à faire des aveux. La demande de référence à J-M. Rousseau et au noyau pastoral du CPI est une atteinte à la liberté personnelle des membres du CPI. »[340] Dans sa lettre à entête du Conseil pontifical, Maria da Graça de Sales mentionne comme un fait qu'elle n'a jamais vu dans aucune communauté nouvelle la question suivante : « Est-ce que je me sens prêt à vivre en référence et soumission à Jean-Michel Rousseau et au noyau pastoral pour tout ce qui tient à l'identité et au fonctionnement du CPI ? »[341]

3. Les critiques de l'université Louvain la neuve

Nous retrouvons trois documents intitulés Critiques Louvain-la-Neuve, mai 1983[342], qui, sans compter des reprises, pointent une quarantaine de critiques.

Nous retrouvons des points évoqués plus haut par les évêques et le Conseil pontifical, comme la conception de l'Église, l'élitisme, la formation théologique, l'autorité de J-M. Rousseau, la confusion psychologie et spirituel avec PRH, le sentimentalisme. Mais des thèmes apparaissent qui sont moins présents chez les évêques. L'aspect financier revient à plusieurs reprises, les sessions inabordables pour les personnes « prolétaires », s'ajoute à l'élitisme réservé à des milieux intellectuels. Le mot secte revient, le groupe fermé des responsables, le fait aussi que l'on se demande qui a mandaté Jean-Michel Rousseau pour faire ces rassemblements. Trois thèmes théologiques sont également soulignés : la parole de Dieu, l'image de Dieu et la liturgie. Sur la Bible, nous lisons : « Certains animateurs reprennent à leur compte telle ou telle Parole de Dieu extraite de la Bible et en les personnalisant, en les reprenant à leur propre compte…semblent se déifier, font comme s'ils étaient Dieu ou Jésus-Christ…[343] » De Dieu, le document critique l'expérience d'un Dieu vivant et parlant au fond du cœur à travers des sensations.

---

[338] Archives Fondacio, Lettre personnelle de Maria da Graça Sales adressée à J-M. Rousseau du 29 octobre 1982, p.2.
[339] Archives Fondacio, Lettre personnelle de Maria da Graça Sales adressée à J-M. Rousseau du 29 octobre 1982, p.3.
[340] Archives Fondacio, *A propos de quelques critiques émises par quelques évêques à Lourdes au sujet de nos fondations, décembre 1982 et attaché document provisoire avant-projet 1983.*
[341] Archives Fondacio, Lettre officielle de Maria da Graça Sales, Conseil pontifical pour les laïcs le 8 février 1983.
[342] Archives Fondacio, Critiques Louvain la neuve, mai 1983, 18 pages.
[343] Archives Fondacio, Critiques Louvain la neuve, mai 1983, p.6.

Ou encore on a l'impression que c'est un Dieu copain, on se demande quelle est sa transcendance[344]. Enfin, les liturgies sont trop spécialisées, pas à la portée de tous, expression et vocabulaire spéciaux d'où la difficulté d'être intégrés[345].

4. Pas de CCF, ni de Fondations sans PRH selon J-M. Rousseau et rencontre avec Mgr Duchesne

Dans les archives, on découvre des notes manuscrites de J-M. Rousseau, pas toujours faciles à lire et qui concernent les liens entre PRH et les Fondations. Extraits :

> « Notre lien à PRH est partie constituante de ce mouvement que Dieu suscite en nous. Notre lien à PRH est une partie constituante de ce que Dieu nous crée. Dieu nous donne d'être homme (?) fidèle dans et à travers ce lien qu'il nous donne avec PRH. Le Problème actuel de notre mission dans l'Église apparait clairement dès lors que l'Église apostolique… ?... PRH. Ce refus nous empêche d'être fidèle à Dieu dans l'interprétation de ce que nous sommes créés par lui. Cela signifie que ne pas maintenir le lien avec PRH…ferait ? ...de ne pas permettre à Dieu de faire croître les fondations comme il l'entend. La situation entre l'Église …. Et PRH semble bloquée. »

Ce document n'est pas daté, sans doute 1983-1984 ?

Plus loin :

> « Résumé de ce que Mgr Duchesne me dit le 13 novembre 84. PRH est si mal vu par les évêques. Ne faudrait-il pas couper avec ? Faire une formation humaine avec un autre nom. Ce serait dommage de mettre l'avenir de la fondation en Église en péril à cause de PRH.
>
> Le conseil est donné de se couper avec PRH avec insistance. Les conséquences sont grandes !
>
> Critique du naturalisme supposé de PRH. Mais le Christ s'est fait homme nous avons un peu de naturalisme ? Pourquoi s'est-il fait homme ? Plus moi qui vit le Christ qui vit en moi. Tout est par lui et en lui. En fait c'est le procès de PRH qu'il fait à travers nous. On se trompe d'adresse c'est pourquoi nous refusons d'entrer dans des discussions faussées d'avance. »

On ne peut savoir s'il s'agit d'un brouillon de lettre…ou bien simplement de notes personnelles. Ce qui est important ici, c'est l'aspect brut de la pensée, pas encore mise en forme ni argumentée. Cela signifie que pour J-M. Rousseau, PRH est le soubassement théorique et méthodologique des Fondations. Sans PRH, il n'y a plus de fondations aux Fondations[346] !

Dans un document d'octobre 1983, compte rendu d'une réunion tenue à Lourdes avec des évêques selon Monique Hébrard : « PRH est le péché du mouvement. Le vrai problème est cela, la formation. »

Les évêques soulignent les faiblesses doctrinales de PRH, par exemple, la faible prise en compte de l'altérité et du péché, et des risques d'impérialisme par absolutisation d'un système… »[347]

5. Le rapport L'Heureux, 1985

L'année 1985 représente un tournant critique dans la relation des évêques à J-M. Rousseau et aux Fondations.

---

[344] Archives Fondacio, Critiques Louvain la neuve, mai 1983, p.2.
[345] Archives Fondacio, Critiques Louvain la neuve, mai 1983, p.5.
[346] Cf. chapiter XI.
[347] Hébrard M., *op.cit.* p.108.

Le 17 avril 1985, Mgr L'Heureux, évêque de Perpignan, envoie confidentiellement un rapport de huit pages, intitulé, *Brèves études sur les « Fondations » « Biot ».* Le rapport est synthétique, s'il souligne quelques points positifs, il est sans concession, à la fois sur J-M. Rousseau, les Fondations et son sous-bassement PRH.

Dans les parties 1 et 2, Mgr L'Heureux explique l'origine et les caractéristiques des Fondations, leur lien avec PRH puis détaille les différentes branches françaises et internationales. Il continue en indiquant des aspects positifs comme la volonté de communion, la générosité spirituelle et les dons du fondateur. Dans ce chapitre nous centrerons notre lecture sur les parties 3 et 4 du rapport. L'ensemble est étudié au chapitre 11 du présent rapport.

La place de la Révélation est quasi inexistante, écrit Mgr L'Heureux. Quand l'Écriture est citée, ce n'est que sous le mode de la justification ou de l'illustration de la pensée de J-M. Rousseau. Sur des sujets aussi essentiels que la Trinité, l'incarnation et la rédemption, le péché et la grâce et l'eschatologie, « la réduction psychologique est évidente » dit encore l'évêque de Perpignan.

En ecclésiologie, l'Église apostolique selon le vocabulaire de J-M. Rousseau ne désigne que les évêques et ce corps hiérarchique n'est là que pour cautionner ce que l'Esprit dit directement au fondateur !

La sacramentalité est problématique car l'eucharistie est souvent confondue avec un moment de happening spirituel. L'influence de PRH est grande, car on confond la sensation et le réel. Sensation qui évacue la distance et l'altérité, explique encore Mgr L'Heureux.

Sur la question de l'eschatologie, l'auteur dénonce un dangereux messianisme favorisé par PRH où il n'y a pas d'autres temps que celui de la prophétie et de l'Esprit dans une appréhension directe et sans médiation du moi et de Dieu.

La confusion des fors interne et externe est amplifié par le système PRH. Ce paragraphe entier du rapport L'Heureux est très éloquent.

> « Négligeant toute distinction précise entre le for interne et le for externe, des questionnaires très complets avec réponse à écrire, et des bilans touchant à la liberté intérieure, induisent les personnes, individuellement et en groupe, à remettre leur conscience à la Fondation et à vivre une inconditionnalité totale entre les mains du fondateur. Il est prophète et pasteur à la fois, et sans instance de discernement auprès de lui, puisque le seul régime de responsabilité est celui de la cooptation *ad natum* par le Fondateur. Où va la filiation à l'égard de Jean-Michel Rousseau (et de Jane ?) sinon à une soumission d'autant plus radicale et aliénante qu'elle n'a de critère que celui de la confiance absolue et de l'attachement affectif. »

A la différence des documents précédemment étudiés de l'épiscopat, les quelques aspects positifs ne compensent en rien la critique très ferme et argumentée de Mgr L'Heureux. A lire ce rapport, c'est dès 1985 qu'il aurait fallu arrêter les errements des FMN, de la CCF et tout ce qui dépendait de J-M. Rousseau où se cumulaient des dérives spirituelles et théologiques ainsi que des abus spirituels et psychologiques dans la gouvernance.

Mais comme souvent dans les crises qui concernent la hiérarchie de l'Église catholique et les conflits avec des communautés ou des personnes, l'épiscopat cultive le goût du secret ce qui ne facilite pas la résolution des conflits. Ainsi dans une rencontre du 16 avril 1986 entre Mgr Duchêne, Gérard Testard et Jane Rousseau, qui représentent J-M. Rousseau, l'évêque de St Claude explique «… suite à la demande de monsieur Testard formulée dans sa lettre du 1er avril 1986, […] qu'il ne lui sera pas possible de communiquer à la fondation le rapport de Mgr L'Heureux la concernant […] ce rapport a été fait pour le

Conseil permanent, et donc rédigé pour les évêques…il n'était pas destiné à la fondation. [348]» Ceci ne facilite pas un échange rigoureux établi à partir de documents communs et analysable. Dans l'échange rapporté, on lit le parti pris de G. Testard d'éviter les vraies questions en proposant « que chacun témoigne de sa vie de foi et de l'expérience du salut dans sa propre vie. » On voit la tentative de G. Testard pour passer du registre de l'analyse d'une institution religieuse vers un échange cordial et personnel. Conséquence logique d'une absence de texte donné et analysable. Cette façon d'éviter les vraies questions qui fâchent était en réalité une stratégie délibérée mise en place par J-M. Rousseau et que GT était en demeure d'appliquer.

6. Nouvelles critiques de Suenens : les documents de Malines

La publication du document de Malines n°5 marque une rupture avec J-M. Rousseau. Pourtant depuis 1973, puis spécialement entre 1977 et 1979, une correspondance régulière et profonde lie le couple Rousseau et le cardinal Suenens et atteste d'une confiance réciproque. Pour le Cardinal la rencontre avec Jean-Michel et Jane est « directement l'œuvre du Seigneur.[349]» Il semble que le déménagement à Biot en septembre 1978 soit motivé par le souhait de rejoindre « Michel et Veronica ». François Prouteau, s'appuyant sur cette correspondance fournie explique :

> « Le Cardinal voit en chacun des membres du couple, un héritier, dans la ligne d'une vision d'Église, en vue de prolonger son apostolat ecclésial, à l'échelon du monde, tant au plan interne qu'œcuménique, dans le prolongement du passé et du présent pour les porter vers le futur, en style adapté au troisième millénaire. Il leur demande adhésion et obéissance filiale,[350] »

Selon François Prouteau, après ce temps de relations filiales idéales et d'admirations réciproques, les divergences apparurent au début des années 1980 qui sont à la fois théologiques, anthropologiques et juridiques (refus d'un statut canonique des fondations) mais il y a aussi le refus d'une formation théologique rigoureuse[351].

Le cardinal Suenens publia six ouvrages, « les documents » de Malines qui sont une réflexion sur le RC dans le but d'opérer un discernement théologique et spirituel. Le document 5*, Culte du moi et foi chrétienne,* publié en 1985[352] correspond à ce moment où Suenens prend ses distances avec J-M. Rousseau et les FMN. Dans cet ouvrage Suenens cible, mais sans les nommer, J-M. Rousseau et PRH. Il y a donc une lecture entre les lignes à opérer.

<u>Introduction : le problème du « moi » dans la culture contemporaine</u>

Dans *Culte du moi et foi chrétienne*, le cardinal Léon-Joseph Suenens propose une réflexion sur ce qu'il appelle le « culte du moi », c'est-à-dire la tendance dominante de la société moderne à élever l'individu

[348] Archives Fondacio, Compte rendu de la rencontre du 16 avril 1986 entre Mgr Duchêne, G. Testard et Jane Rousseau.
[349] Archives Fondacio, Lettre du cardinal Suenens à Jean-Michel et Jane, datée de Pâques 1973 : « ceci n'est pas une lettre comme une autre. Elle voudrait ouvrir une étape décisive dans nos relations et vous dire comment le Seigneur nous les fait entrevoir et les réaliser au fur et à mesure de vôtre disponibilité à sa grâce. » Une lettre de J-M. Rousseau à Michel et Veronica, contient une phrase énigmatique qui montre une complicité pas forcément très saine : « Vous sentez important que nous soyons très discrets – c'est-à-dire muets – sur les relations qui sont apparues entre nous à Nice, et leur nature spécifique ». Lettre du 19 avril 1977, Poitiers.
[350] François Prouteau, « Une brève analyse de l'histoire de Jean-Michel Rousseau avec le cardinal Suenens », document donné à la commission le 17 mars 2025.
[351] François Prouteau, *Ibid.*
[352] Cardinal Suenens, *Culte du moi et foi chrétienne* (Document de Malines n°5), Paris, Desclée de Brouwer, 1985.

et sa propre conscience comme le centre ultime de valeur, de sens et de décision. Cette hypertrophie du moi se manifeste selon lui dans plusieurs domaines :

- Dans les sciences humaines et la psychologie, qui valorisent la connaissance de soi et l'autonomie personnelle parfois au détriment d'une ouverture à l'Absolu ;
- Dans la culture contemporaine, où la recherche de sens, de succès ou de « réalisation de soi » tend à devenir une fin en soi ;
- Dans les pratiques religieuses et spirituelles, où l'expérience intérieure peut être privilégiée à la vérité objective révélée et transmise par la Tradition chrétienne.

Suenens ne nie pas la valeur des sciences humaines et de la connaissance de soi, ni l'importance de l'expérience personnelle ; il insiste cependant sur le fait que ces approches deviennent problématiques lorsqu'elles se suffisent à elles-mêmes, sans référence à Dieu, à la grâce ou à l'ouverture à l'autre.

Critique du néo-individualisme et de l'autosuffisance

Pour Suenens, le néo-individualisme est une expression culturelle qui affaiblit la capacité de l'homme à vivre la foi chrétienne authentique. Il identifie plusieurs dérives :

- L'autosuffisance de la psyché humaine : la mise en avant exclusive de l'« intuition personnelle » ou de la psychologie comme source de vérité, qui risque d'effacer la dimension transcendantale de l'existence ;
- La réduction de la foi à un sentiment subjectif : quand la foi est perçue avant tout comme une expérience intérieure ou un état émotionnel, elle perd sa relation au Dieu personnel, transcendant et historique.

  > « L'intention première de ces méthodes est de permettre à l'individu de s'intéresser à soi, de se construire, de se retrouver soi-même, son vrai moi authentique. […] Contrairement à la vision personnaliste… ces théoriciens du moi ne voient pas l'être humain comme un " être avec autrui ", constitué en permanence par des échanges qu'il instaure avec son environnement humain. L'idée d'une réciprocité active et constructive est singulièrement absente. » explique le cardinal Suenens. »[353]

  L'allusion à PRH est évidente ici. Un peu plus loin dans le livre, l'auteur fait référence explicite à Carl Rogers : « Rogers qui est le maître à penser en la matière […] soutient que l'être humain a la capacité latente, sinon manifeste, de se comprendre lui-même et de résoudre ses problèmes à suffisance »[354] ;
- La confusion entre connaissance de soi et connaissance de Dieu : se connaître soi-même ne conduit pas automatiquement à connaître Dieu, et peut même devenir une idolâtrie du moi si elle devient la référence absolue et suffisante.

Suenens oppose à ce « culte du moi » une vision chrétienne de la personne humaine, où le vrai moi prend sens uniquement dans sa relation à Dieu. Il ne s'agit pas d'abolir la subjectivité ou l'expérience intérieure, mais de les intégrer dans une vision théocentrique : l'homme est appelé à être lui-même, mais à partir de la lumière de Dieu et de l'ouverture à sa grâce.

[353] Cardinal Suenens, *Culte du moi et foi chrétienne, Desclée de Brouwer*, 1985, p.28-29.
[354] Cardinal Suenens, *Culte du moi et foi chrétienne, Desclée de Brouwer*, 1985, p.65.

Nature, grâce et harmonie chrétienne

Un des axes majeurs du livre est la réflexion sur le rapport entre nature et grâce :

- La nature humaine possède une dignité et une capacité de connaissance, d'amour et de liberté ;
- La grâce divine, offerte dans le Christ, ne remplace pas la nature mais la purifie et l'élève, orientant l'homme vers son plein accomplissement.

Suenens insiste sur le fait que la foi chrétienne ne nie pas la nature humaine ; elle la situe dans une perspective plus vaste, où la liberté et la connaissance ne sont pas refermées sur elles-mêmes mais ouvertes à Dieu et au prochain. Cette harmonisation entre nature et grâce est présentée comme essentielle pour dépasser les impasses du moi auto-centré.

Conséquences pour la foi chrétienne

Du point de vue pratique, Suenens montre comment le « culte du moi » affecte la vie chrétienne, la prière, l'Église et la mission :

- La prière devient parfois introspection plutôt qu'adoration de Dieu ;
- La foi communautaire risque d'être reléguée à un fait privé, individualiste, plutôt qu'à une communion avec l'Église. Une évocation de J-M. Rousseau est faite quant à propos du rapport à l'Église diocésaine, Suenens parle de communautés qui n'ont pas de statuts reconnus par l'Église, ou dépendent finalement du seul fondateur ou animateur de groupe[355] ;
- La mission chrétienne est affaiblie lorsque l'engagement personnel n'est pas articulé à une ouverture réelle aux autres et à la vérité transcendante.

Suenens appelle donc à une conversion du regard sur soi-même, fondée sur une foi qui est à la fois personnelle et communielle, subjective et objective, intérieure et extérieure. Cette conversion consiste à reconnaître que le moi trouve sa vraie place non pas comme centre ultime, mais comme créature ouverte au Créateur et aux autres êtres humains dans la charité.

Conclusion : vers un vrai « Moi chrétien »

Le livre se conclut sur une note d'espérance : il est possible pour le chrétien contemporain de dépasser la captivité du néo-individualisme et de réaliser une identité personnelle pleinement humaine et chrétienne. Cette identité authentique naît de l'union de la liberté humaine à la grâce divine :

- L'homme redécouvre son humanité profonde non par une quête isolée de soi, mais par une relation vivante avec Dieu ;
- La foi chrétienne devient ainsi source de liberté vraie, non pas comme autonomie fermée mais comme ouverture mystique et éthique à Dieu et au monde.

[355] Cardinal Suenens, *Culte du moi et foi chrétienne, Desclée de Brouwer*, 1985, p.96.

Bilan des critiques faites à J-M. Rousseau et aux Fondations

Mgr Danneels, le cardinal Suenens, le Conseil pontifical pour les Laïcs, les documents de l'épiscopat, Mgr L'Heureux, Mgr Rozier semblent avoir du discernement et des jugements pointus sur des déviations possibles au sein de certaines communautés charismatiques et des FMN et de J-M. Rousseau en particulier.

Ce qui est frappant dans ces documents des archives, c'est de constater que les signaux d'alerte sont déjà largement exprimés et analysés dès les années 1970. Les dérives possibles sont présentes tant sur les comportements, la gouvernance que les problèmes théologiques et spirituels ainsi que le manque de formation et de discernement. Même si les dérives à caractère sexuel ne sont pas explicitement mentionnées, nous voyons bien que rien ne les empêche. Les critiques plus spécialement adressées à la CCF, aux FMN, concernent l'emprise de J-M. Rousseau sur l'ensemble des FMN, et le manque de discernement entre psychologie et spiritualité. Une manipulation du psychologique à des fins pseudo-spirituelles est tout à fait possible.

Cependant, dans tous les documents visant à évaluer ce Renouveau charismatique, les membres de la hiérarchie catholique tentent de garder la dynamique de renouvellement de l'Église par ce souffle nouveau, cette spiritualité différente et un public de jeunes : tout cela est plus fort que tout, et notamment que certaines dérives possibles. L'aspect chance pour l'Église l'emporte sur toute critique au moins jusqu'en 1982, spécialement chez le cardinal Suenens. L'Église en France au même moment voit des signes sensibles de baisse de la pratique et de baisse des vocations sacerdotales, de baisse de la pratique catéchétique avec un phénomène d'abandon du ministère. La CEF vit des heures difficiles qui créent des conflits internes à l'épiscopat à cause de divergences d'analyse et de réponses à donner à cette crise catholique, selon l'expression de l'historien Denis Pelletier[356].

A la différence d'autres communautés du RC, avec la crise de 1991, selon les dires de G. Testard, de Monique Hébrard et d'un canoniste jésuite, la hiérarchie épiscopale était prête à laisser tomber et ne rien faire pour sauver les FMN ; cela pourrait s'expliquer par le fait que les FMN ne forment pas de futurs prêtres, ni de religieux-religieuses ; donc les FMN n'apportent rien pour résorber la crise des vocations religieuses. Nous retrouvons cela explicitement dit dans une rencontre de fin octobre 1983 tenue à Lourdes avec des évêques français, dixit : « Ils n'ont ni vocation sacerdotale, ni vocation au mariage, cela pose question. » Ceci est renforcé par le témoignage de Monique Hébrard dans *Les nouveaux disciples, dix après :* « Autres exemples qui déconcertent un certain nombre d'évêques : la Fondation, contrairement à d'autres communautés, ne donne pas de prêtres ! Pire, ai-je entendu, elle a fait avorter des vocations.[357] » J-M. Rousseau tentera d'y apporter une réponse dans un petit livret intitulé « La communauté chrétienne de formation et l'émergence des vocations ». J-M. Rousseau y développe une sorte d'ontologie de la vocation exactement dans ligne d'A. Rochais et de PRH[358].

Les années 1982-1986 marquent un tournant dans les relations entre les évêques d'une part, J-M. Rousseau, PRH et les Fondations d'autre part. Malgré la mise en place de la commission de Mgr Duchêne et surtout la médiation de Mgr Simonneaux, au-delà de l'enthousiasme dans la foi admirée dans un premier temps, la rupture semble de plus en plus actée entre J-M. Rousseau et l'épiscopat d'une

[356] Pelletier D., *La crise catholique*, *Religion, société, politique en France (1965-1978),* Paris, Payot, 2002, 321 p.
[357] Hébrard M., *op.cit.* p.119.
[358] Rousseau JM., *La communauté chrétienne de formation et l'émergence des vocations*, extrait Vocation n°284, revue du service national des vocations. Ce livret fait encore référence au congrès de 2023 de Fondacio.

manière générale. Le cardinal Suenens et Mgr L'Heureux rassemblent désormais les critiques les plus sévères autant sur la gouvernance, l'ecclésiologie que sur les doctrines les plus hasardeuses et finalement sur la personnalité de J-M. Rousseau qui cristallise les méfiances par son culte du moi. Ils rejoignent les critiques pointues que Mgr Rozier exprimait déjà en 1977 à J-M. Rousseau. Seul le diocèse de Versailles paraît pouvoir sauver les Fondations. Pour autant, aucune mesure disciplinaire, aucune rupture officielle et publique n'est intervenue. Le rapport L'Heureux est resté confidentiel et le livre du cardinal Suenens ne nomme pas explicitement J-M. Rousseau. Le culte du secret, du secret de polichinelle parfois, du « *sub secreto* » comme on dit à Rome, fait partie de la culture de la gestion de crise dans l'épiscopat et la hiérarchie ecclésiale catholique, ce qui n'arrange rien pour une possible résolution de crise. Finalement sans enjeu pour l'épiscopat, - ils ne suscitent pas de vocations religieuses- celui-ci ne va pas intervenir et laisser la main libre aux évêques de Versailles afin de parvenir à un statut canonique des Fondations. Cette indifférence finale, malgré les critiques, n'est pas non plus sans conséquence sur le peu de cas fait du sort des victimes par la suite.

*

Fondements, ambiguïtés et dérives de la spiritualité et de la théologie des Fondations et de J-M. Rousseau

Vivre la vraie Église et une vie de foi authentique : l'enthousiasme des débuts de la CCF

> « Il serait grave pour l'Église de ne pas accueillir le RC et de lui donner sa place dans la vie de l'Église. Il y a un dynamisme, une jeunesse un apport spirituel qui est une chance pour l'Église. » [359]

Dans un document écrit de 22 pages, vraisemblablement issu d'une conférence de J-M. Rousseau prononcée au tout début de la CCF, nous pouvons percevoir l'élan originel qui fascina de nombreux adeptes dont certains sont encore membres de Fondacio aujourd'hui et nostalgiques de ces débuts.

C'est une présentation de la CCF que fit J-M. Rousseau et qui se voulait convaincante. Elle s'adresse sans aucun doute à un public large[360]. Cette présentation comporte une grande introduction, un développement en treize points et une annexe de six pages.

Les mots du premier paragraphe place d'emblée l'auditeur dans une dynamique vitale et enthousiaste.

> « Une communauté de formation chrétienne est un ensemble vivant. L'approchant vous percevrez la vie. Cette vie réveille, interpelle, séduit aussi. Le Christ vivant en ce corps, le Christ qui est la tête et le cœur de la communauté, se révèle un peu plus et donne sa vie. […] Une communauté chrétienne véritable est un tout organique, unifié, vivant, puissant, rayonnant de lumière et d'amour. Cette vie qui guérit et fait croître irrigue chaque membre et tous ceux qui s'en approchent. Cette vie vous est destinée. »[361]

Ce paragraphe condense tout ce qui sera développé dans les pages qui suivent. La CCF est un lieu de vie, de dynamisme qui met debout, réveille et toute cette vie est liée au Christ qui est vivant lui aussi et présent dans cette CCF. Entrer dans la CCF, c'est entrer dans la vraie vie, dans le vrai corps du Christ :

[359] Note du secrétariat de l'épiscopat, citée plus haut.
[360] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, « Les composantes de la communauté de formation chrétienne de Poitiers », 1974 ou 1975.
[361] *Ibid*. p.1

lieu d'amour et de lumière. Ce corps d'amour et de lumière est la réalité essentielle de la CCF, cette communauté qui est une réponse à l'appel de Dieu, car « nous nous sommes engagés à nous laisser toujours plus enfoncer dans son amour et livrer à son Esprit.[362] » Cette communauté est revêtue de la puissance de Dieu, elle est docile à l'Esprit, à travers elle vous serez enfanté au Père, par l'Esprit en Jésus ! explique J-M. Rousseau.

Après l'insistance sur la communauté, qui est la vraie Église vivante, J-M. Rousseau met dans les pages qui suivent, l'accent sur la dimension existentielle et personnelle de cette foi vécue dans la CCF.

> « En cela vous rejoindrez un peu existentiellement le mystère de l'Église, » car « l'amour de Dieu personnalise. Dieu personnalise chaque membre de la communauté. Il devient plus lui-même, et vous aide ainsi à devenir plus vous-même. Dieu se donne à travers chacun, et il se donnera à vous à travers certains de manière privilégiée. »[363]

Plus loin,

> « Chacun de vous est unique. Vous avez vos richesses et vos fragilités à vous. Vous avez votre personnalité. Vous avez vos goûts particuliers, vous avez une vocation qui vous est propre. […] La formation que vous vivez a pour but de vous aider à devenir qui vous êtes. »[364]

J-M. Rousseau a su susciter un élan, un enthousiasme qui contrastait avec la morosité d'une vie paroissiale. Plusieurs témoins et victimes auditionnés devant la commission ont su redire et qualifier cette séduction et l'emportement qu'elle a créé avec des paroles d'une teneur nouvelle dans l'Église.

> « C'est exactement ce que j'attendais depuis tout le temps, rencontrer quelqu'un de charismatique qui pouvait nous parler de Dieu, et en même temps une communauté vivante, qui vivait vraiment. Ce qu'on pouvait vivre en Église, ce n'était pas assez radical pour moi. Tandis que là, on était dans la radicalité de tout lâcher… »[365], dit une personne victime en témoignant.

Mais pour cela il faut des accompagnateurs de formation et des accompagnateurs personnels. L'accompagnateur de formation vous aidera « à mieux percevoir ce qui est le plus de nature à vous construire. » Cela se fera dans une approche globale et systématique. Et puis ajoute J-M. Rousseau, « vous retirerez d'autant plus de fruits de vos rencontres avec lui, que vous serez l'un avec l'autre plus aimant, transparent, authentique […] il est à votre service, ami, père, mère, présence d'amour, présence de Dieu. »[366] L'accompagnateur personnel a un rôle plus intime encore et total envers la personne accompagnée. Et ici, J-M. Rousseau pose les jalons d'une emprise :

> « Au fond de notre être, Il vit, Il nous parle, Il nous aime, Savons-nous percevoir sa présence, entendre sa voix, accueillir son amour ? C'est là pourtant notre chemin de vie, notre chemin de salut percevoir, entendre, accueillir, ce que nous sommes, Dieu en nous, le "comment" Dieu veut nous construire. Il nous est bon d'avoir auprès de nous, celui ou celle qui nous aidera, nous aimera, nous accompagnera dans notre cheminement en notre être et en Dieu. L'accompagnateur personnel est présence d'amour, présence de Dieu à nos côtés. A travers lui, Dieu se donne à nous. A travers lui, Dieu se donne à nous. A travers lui, en lui, Dieu nous cherche, nous rencontre, nous aime, nous attire à Lui. Comme Dieu se donne à nous, l'accompagnateur est prêt à se donner à nous, pour que nous donnions plus à Dieu. Il participe à notre naissance en Dicu ; sa vie nous vivifie et son amour nous crée. »[367]

---

[362] *Ibid*. p.3
[363] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, « Les composantes de la communauté de formation chrétienne de Poitiers », , p.6, 1974 ou 1975.
[364] J-M. Rousseau, « Les composantes …*Ibid*. p.8
[365] Voir plus haut, chapitre premier, témoignage Marceline, p.18, voir également le témoignage Jeanne, p.12 mais aussi témoignage Evelyne, p.36.
[366] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, « Les composantes… *Ibid*. p.8.
[367] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, « Les composantes… *Ibid*. p.9

Ce que J-M. Rousseau dit de l'accompagnateur pourrait être dit de l'eucharistie, présence de Dieu ! L'ensemble du discours arrive à son but toucher l'intime de la personne et la rendre dépendante. L'élan vitale venue du Christ et présent dans la communauté, qui est l'authentique Église à l'image des Actes des Apôtres, qui assure une formation biblique et théologique, est en lien avec l'Église paroissiale, pour rassurer, mais surtout par l'intermédiaire d'un accompagnateur permet de trouver le salut par le chemin de l'amour de Dieu en soi qui se révèle grâce à un membre initié de la CCF. Ce chemin d'accès à soi, donc à Dieu, ne peut se réaliser que par la présence d'amour de l'accompagnateur personnel qui est présence de Dieu. Le système d'emprise sur les personnes accompagnées est déjà là, dès le début de la CCF, pensé et théorisé. Tous les témoignages d'accompagnement soi-disant spirituel et malsain qui pour certaines conduiront au viol, est mis en place en 1974 par J-M. Rousseau. Il a su articuler l'enthousiasme existentielle et l'emprise sur l'intime.

Dans cette conférence de J-M. Rousseau aux tout début des CCF, nous pouvons percevoir cette vitalité, ce dynamisme existentiel dont de nombreux membres de Fondacio ont encore la nostalgie aujourd'hui. Expérience de bien être, de joie, de fête qui contrastait avec une vie paroissiale morne ou une vie militante quelque peu ascétique. Mais cet enthousiasme vécu doit-il masquer le système organisé de déviances : emprises psychologiques et spirituelles mais aussi opacité dans la gouvernance ? La commission estime que non, ne serait-ce que par respect pour les victimes.

A l'appui de ce système d'emprise nous avons retrouvé dans les archives une « prophétie » de J-M. Rousseau datée de la Pentecôte 1974, elle débute par cette phrase, « je veux vous apprendre une nouvelle manière de vivre ». Puis les extraits qui suivent sont particulièrement troublants :

> « Je veux que vous vous donniez à moi,
>
> Comme une femme se donne à son mari
>
> Je veux que vous vous donniez les uns aux autres,
>
> Comme une femme se donne à son mari.
>
> …
>
> Mais écoutez bien ceci mes enfants :
>
> Je vous appelle à venir à moi un seul cœur
>
> Je vous appelle à venir à moi un seul corps
>
> Je vous appelle à venir à moi un seul homme
>
> Alors vous serez mon peuple
>
> Alors vous serez ma lumière.[368] »

On comprend ici que J-M. Rousseau se met à la place de Dieu avec le style biblique dans son rapport à Israël. Les membres de la CCF semblent lui appartenir corps et âme ! À partir de là toutes les dérives sont possibles.

[368] Archives Fondacio, Prophétie donnée à la Pentecôte 1974.

Les 4 priorités et les quatre approches du don

Les quatre priorités, se retrouvent dans les archives depuis le début des années 1980 jusqu'en 2022. J-M. Rousseau livre ces quatre points comme une balise de la spiritualité des FMN.

Priorité à la relation à Dieu et à la docilité à l'Esprit-Saint.

Priorité à la formation humaine et spirituelle qui, par un acquit d'identité plus que par un acquit de connaissances, conduit à une transformation et à une unification en profondeur de toute la personne.

Priorité à l'expérience de vie communautaire et fraternelle, être nourris spirituellement les uns par les autres, avancer les uns avec les autres.

Priorité à l'évangélisation en équipe dans la Fondation et dans ses engagements personnels et à la mission. Témoigner dans le monde de l'Amour sans limites de Dieu pour chaque être humain, en agissant à partir des profondeurs de notre être c'est-à-dire dans le souffle de l'Esprit. Ces quatre priorités sont reprises encore en 2022 dans un enseignement de Jacques Perrin.

Les quatre approches du don, quant à eux, font l'objet de plusieurs enseignements de J-M. Rousseau repris par ses disciples ; ils correspondent à l'identité de la fondation. « Au cœur de la fondation est un germe qui vient de Dieu. Ce germe réalité mystique contient pour sa part en sa substance même, quelque chose des prémices de la création nouvelle, du Christ qui vient, d'un peuple en marche dans l'Esprit et de l'Église en son être originel. (Les 4 dons) »[369] Ce qui est le fil conducteur de l'ensemble de ces quatre approches du don, qui disent l'identité de la fondation, c'est la nouveauté : qui se décline en humanité nouvelle, du neuf à venir, la Jérusalem nouvelle, la création nouvelle, l'avenir, le Christ qui vient.

Mais, ces quatre priorités sont destinées au plus grand nombre des membres des FMN, les quatre approches du don s'adresse déjà à un public plus restreint. Avec les fils, les filles, devant le noyau, on entend un autre niveau de discours fondateurs. La mention « à ne pas communiquer » que l'on voit écrite dans certains documents indique cette barrière qui sépare les initiés des autres membres et assure à J-M. Rousseau la vérification de son emprise. Trois axes semblent structurer le discours pour les initiés. Tout d'abord, faire l'expérience de l'amour de Dieu dans tout son corps, amour qui est don total. (La nudité de l'âme et la nudité du corps vont ensemble). Puis la visée totale de l'épanouissement de toute la personne. Enfin la guérison du passé (PRH). Ces trois axes rendent possible l'ouverture au monde nouveau. Cet enseignement pour les initiés insiste sur le don total ; tout est don et accueil que ce soit spirituel ou physique. L'influence d'A. Rochais est ici attestée[370]. Ceci justifie pleinement des relations sexuelles de guérison que J-M. Rousseau pratique avec des femmes qui, de cette façon, expérimentent l'amour du Dieu sauveur[371]. Ainsi, comme le dit un témoin lors de son audition[372], on ne peut pas dire qu'il y a eu déviance au cours des 17 années de J-M. Rousseau car tout était là au départ à Poitiers dans ses visions « mystiques. » Les archives en témoignent et les critiques de Mgr Rozier attestent que le mélange malsain du psychologique et du spirituel, de la centration excessive sur le leader et de la confusion générale et totalisante ne peuvent que générer une dérive à caractère sectaire. Le témoignage

[369] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, Identité de la fondation, à ne pas communiquer, doc. Int. février 1986.
[370] Voir notre chapitre XII.
[371] Même si le contact avec les frères Philippe n'est pas établi, la parenté avec la mystique sexuelle des frères Philippe est troublante. Cependant, même si nous n'avons pas connaissance de liens directs, des liens indirects sont nombreux et attestés, notamment par l'intermédiaire de Françoise Porte et de la Roche d'Or.
[372] Archives de la commission, Témoignage n°55 reçu en mai 2026.

des victimes est ici accablant[373]. Les abus à caractère sexuel sont présents dès l'origine de la CCF excipés par un système de justification pseudo spirituel.

PRH est le naturalisme, le RC la grâce : extrinsécisme ?

Pour J-M. Rousseau, Dieu donne deux dons qui sont intrinsèquement liés l'un à l'autre. D'abord le don de la Fondation, le Christ qui doit prendre chair dans notre humanité dans la Fondation. L'autre don qui se déploie par le Christ dans l'humanité de chacun des membres de la Fondation, c'est PRH. Le RC et la Fondation, c'est la grâce qui mène à Jésus et PRH représente l'homme accompli à l'image de Jésus. Ici, théologiquement, J-M. Rousseau s'inscrit dans les cadres de pensée de ce qu'on nomme la néo-scolastique enseignée dans les séminaires jusqu'à la fin des années soixante : une spiritualité à deux étages, comme l'a expliqué et démontré pour le dénoncer Henri de Lubac dans son ouvrage capital « Surnaturel » de 1949[374] : la nature première et la grâce surajoutée à cette nature par l'Église dans sa doctrine et ses sacrements. Ici PRH, l'humanité, et les Fondations, la grâce, constituent deux étages et deux dons, ce qui représente une forme presque caricaturale d'extrinsécisme.

Dans cette même veine théologique, celle de De Lubac et Rahner, le cardinal Suenens consacre plusieurs pages à cette théologie extrinséciste qu'il repère chez J-M. Rousseau. « Le moi du chrétien n'est pas composé de deux couches superposées : la nature d'une part, la grâce de l'autre […] Dès l'origine, l'homme a été constitué dans l'ordre surnaturel ; c'est dans cette perspective qu'il faut harmoniser ce qui relève de la nature humaine comme telle et ce qui, en outre, relève de notre élévation surnaturelle, de notre vocation plénière. [375]» Plus loin, Suenens, poursuit son analyse en disant qu'il repère ce qu'il nomme un humanisme prioritaire, donc une forme d'extrinsécisme avec la formule suivante : « il faut humaniser d'abord, évangéliser ou christianiser ensuite. [376]» Donc pour Suenens, André Rochais et Jean-Michel Rousseau n'ont pas intégré le grand renouveau théologique et spirituel du XXè siècle de l'Église catholique.

Pour J-M. Rousseau, les preuves de ce double don (Fondation et PRH) viennent d'une concomitance des dates 66-67 pour la naissance du Renouveau Charismatique et les débuts d'André Rochais et 73-74 la rencontre de PRH et des CCF. Les Fondations tiennent sur deux dons ajoutés et inséparables. La demande de Mgr Duchesne de se séparer de PRH paraît donc irrecevable pour J-M. Rousseau.

Extraits :

> « Quels sont les ingrédients essentiels qu'aujourd'hui Dieu donne en ce temps pour qu'advienne cette Fondation ? Il y a d'abord le don de la Fondation, c'est-à-dire ce donné de Dieu, le Christ se donnant dans cette graine originelle. Mais ce Christ se donnant dans cette graine originelle doit prendre chair dans l'humanité. En nous, chacun de nous dans la Fondation, il y a ce don du Christ qui se donne, c'est pourquoi nous sommes ensemble. Il prend chair en notre humanité, en laissant se déployer notre humanité à travers particulièrement un autre Don de Dieu qui s'appelle PRH. Ce don est comme lié à la nature de l'homme pour l'accomplissement de l'homme. […] Le RC est ce Don de la grâce à l'humanité qui mène à Jésus. PRH est l'homme accompli à l'exemple de Jésus. […] Nous sommes nés en 73-74 quand nos deux courants ont pu commencer à jouer leur rôle. »[377]

[373] Voir chapitre premier, témoignages de Jeanne, de Louis et de Delphine, notamment.
[374] de Lubac H, *Surnaturel*, (1949), Paris, Cerf, 2021, voir aussi du même auteur, *Petite catéchèse sur nature et grâce*, (1979) Paris, Communio/Fayard.
[375] Cardinal Suenens, *Culte du moi et foi chrétienne, Desclée de Brouwer*, 1985, p. 76.
[376] Cardinal Suenens, *Culte du moi et foi chrétienne, Desclée de Brouwer*, 1985, p.78.
[377] Archives Fondacio, Session corps de noyaux, 21 septembre 1983, p.5, avec une indication à ne pas divulguer.

Un peu loin, p.6, : « Vous devenez progressivement Fils de la Fondation, c'est-à-dire vous recevant du germe Christique donné dans le don particulier de la Fondation. Mais en même temps vous devenez Fils et Fille de PRH Fils et fille du RC… »

Où le don s'identifie au fondateur, incarnation du don

> « Tu n'es pas dans le don. » « Il faut que tu te remettes dans le don », « le don de la communauté, c'est-à-dire l'allégeance complète à Jean-Michel et à ce qu'il dit. »[378]

Ce point est délicat car insidieusement J-M. Rousseau laisse penser qu'il est lui-même ce don pour les Fondations. Il semble, comme le suggèrent les pistes d'analyse de G. Testard en 1993, que la soif d'absolu combinée à une conception du don qui a réponse à tout engendre toutes sortes de dérives possibles. Dès 1974, J-M. Rousseau a calqué son enseignement sur celui d'A. Rochais[379]. La priorité est à l'incarnation du don et J-M. Rousseau incarne ce don pour la CCF. Dans plusieurs enseignements de J-M. Rousseau, on trouve ce schéma.

Le schéma de J-M. Rousseau sur la filiation est un premier indice.

Schéma 1 : Dieu, ⟶ JM&J Don, ⟶ Le monde et l'Église

Schéma 2 : Dieu le Don, ⟶ JM & Jane, le Don global ⟶ le Don propre / le monde l'Église Les fondations.

Ces deux schémas indiquent clairement que J-M. Rousseau et Jane ne se situent pas dans le monde, ni dans l'Église. Ils font partie du monde de Dieu et du don. Si J-M. Rousseau s'identifie et fusionne avec les Fondations c'est qu'il représente ce don sans quoi les Fondations n'existeraient pas. Le mot don apparait comme mot valise qui est un englobant qui dit le plus sublime et qui justifie le plus pratique, c'est-à-dire la soumission à sa parole comme parole issue du don et de son expérience unique. Dans un commentaire en marge d'un texte de J-M. Rousseau de 1989, écrit après 1991, le théologien Rey-Mermet écrit : « Toujours ce don qui devient obsédant et d'un vide insupportable ». En effet, depuis le début le vocabulaire du don est partout présent comme dans cette lettre au cardinal Suenens de 1977 :

> «Que les jeunes de la CCF « trouvent quelque part un bain de catholicité. Il ne s'agit pas tant de formation doctrinale que d'un être à être avec le don de l'Église, et particulièrement le don de l'institution, dans sa réalité mystique. Au contact de ce don, vivant en des réalités d'Eglise et des personnes concrètes, l'enracinement se fait alors naturellement pour chacun de ceux que Dieu a choisis. »[380]

Extraits d'un discours de J-M. Rousseau au corps :

> « Si je suis conscient de comment le Christ vit en moi Jean-Michel, conscient un peu plus de ce Christ qui se donne à moi aujourd'hui, comme pour prendre chair en moi dans ma chair humanité, fille de l'humanité et saisie par l'Esprit-Saint. Comme ce Christ ne se donne pas à moi n'importe comment, mais dans l'identité qu'il

[378] Témoignage de Catherine, premier chapitre.
[379] A. Rochais : « la perception du don est lié au degré d'intuition de PRH que l'on possède. » Le 24 octobre 1975, A. Rochais développe dans une note destinée aux animateurs de PRH les exigences du système social de la Fondation : La priorité est à l'incarnation du don ; cette incarnation n'est jamais terminée. » Voir notre chapitre XII.
[380] Archives Fondacio, Note accompagnant la lettre du 7 novembre 1977 au cardinal Suenens.

> veut prendre dans la Fondation, si je me laisse saisir par lui : il prend chair à travers moi et je deviens engendreur du Christ visible qu'est la Fondation. »[381]

« Je deviens engendreur du Christ… » On est proche du délire. Il utilise le mot du *credo* : engendrer. Or celui qui engendre c'est Dieu le père dans le *credo*. On comprend pourquoi il ne faut pas divulguer pareille hallucination ! Il se situe clairement en dehors du monde réel, inaccessible.

Dans le texte de 1989, intitulé la mutation, J-M. Rousseau dit :

> « On dit : le don c'est quoi ? Le don qu'est-ce qui le caractérise par rapport à d'autres mouvements, d'autres réalités dans l'Église, dans le monde ? Il y un souhait que Dieu a sur nous, un souhait que j'ai de tout mon cœur, c'est que ce don se caractérise par sa capacité à ouvrir des voies nouvelles dans l'humanité. Ce qui signifie dans l'Église et dans l'humanité faire du neuf. » [382]

Durant les trois pages qui suivent, J-M. Rousseau entretient un flou, un vide sidéral, il est en réalité incapable de répondre à la question qu'il pose qui est aussi une question qu'on lui pose. Plus bas dans la première page, on lit, « c'est précisément », alors on s'attend enfin à une réponse digne de ce nom, mais on est vite déçu : « Susciter un mouvement qui soit comme une flèche qui ouvre des voies nouvelles pour ce neuf que Dieu a dans la cœur ». J-M. Rousseau remplit un vide avec des mots sans contenu. Un peu plus loin, on trouve une expression peu compréhensible « le vrai libérateur et qui toujours nous entraîne en avant, qui est le Christ et pour nous le Christ dans le don. »… La mutation est fondamentale dans le don. On lit aussi « la communauté chrétienne rassemblée dans le don », « nous nous sommes approprié sans doute aussi le don de Dieu, nous nous sommes installés dans la découverte, dans le découvreur, dans le libérateur. » J-M. Rousseau peut aussi identifier le don à l'émergence des vocations ou attribuer le don à une communauté particulière ; ainsi J-M. Rousseau parle de « don de la CSD[383] » dans un document de 1989 destiné au diocèse de Versailles.[384] On peut y lire d'étranges questions qui ont pour but de discerner si un membre de la CSD est bien porteur du don : Est-ce un germe neuf pour du neuf ? / ou / Est-ce que ce don peut exister en tant que lui-même et aller à la terre ? / Est-ce une initiative divine ? Nous voyons que pareilles questions n'ont pas de réponses sérieuses possibles ce qui permet à J-M. Rousseau et les siens de continuer d'asseoir son emprise avec des questions auxquelles seul lui répondra.

J-M. Rousseau par un effet rhétorique incantatoire, par la répétition de mots et de formules à la forme séduisante et nouvelle, entretient en réalité un vide sémantique où le don est une expression éclatée vide de rationalité et vide de contenu spirituel cohérent. L'éclatement de sens crée un vide et ce vide peut être rempli par n'importe quoi ou n'importe qui. Ainsi dans ses différentes interventions, don peut être remplacé, par Dieu, par Christ, par Église, par J-M. Rousseau, ou J-M. Rousseau et Jane, par les CCF, par CCN, par du neuf qui devient le *summum* du vide. C'est d'autant plus facile pour lui de s'identifier au don qu'il peut facilement trouver une phrase où il dira autre chose au cas où on lui reprocherait[385].

Nulle part dans les archives nous ne retrouvons des critiques, des nuances ou des débats sur les propos de J-M. Rousseau en interne. Il faut attendre les relectures du professeur Rey-Mermet de juillet 1991

---

[381] Archives Fondacio, Session corps de noyaux, 21.09.83 p.6 avec une indication à ne pas divulguer.

[382] Archives Fondacio, GPI Nemours -Août 89.

[383] CSD, communauté de service diocésain, crée en 1985.

[384] Archives Fondacio, Comment reconnaître qu'un don spécifique est de la famille de Dons de la CSD ? novembre 1989. Dans un document des archives Fondacio de juin 1984 concernant l'engagement dans la CCF la première question est formulée ainsi : reconnaitre que la Fondation « Communauté chrétienne de Formation », est un don de Dieu : oui / ou / non. Car Dieu en est la source et le donateur. Ici on lit une référence – vague- à *Lumen Gentium,* 6 et 7. Mais on ne sait s'il s'agit de paragraphes ou de chapitres. De toute façon, le sujet de LG est l'Église, donc la référence, désinvolte, est inappropriée ; la CCF n'est pas l'Église.

[385] Nous retrouvons aussi dans les archives un document de 1989 qui explique « comment reconnaître qu'un don spécifique est de la famille de dons de la CSD ? ». On devine que seul le vrai possesseur du don a le dernier mot. Archives Fondacio, CSD doc. Int. 10/10 novembre 89.

pour lire un premier point de vue critique. Ceci en dit long sur l'absence ou le peu de formation théologique, philosophique et spirituelle des membres des FMN ainsi que l'absence de recul critique toutes branches confondues et à tous les niveaux ; des permanents au corps et aux fils et filles. Bien évidemment le phénomène d'emprise du couple Rousseau en est la première explication.

Confusion for interne for externe

Dérivé du latin *forum*, le *for* est devenu un concept central dans le christianisme et le catholicisme en particulier pour désigner deux sphères différentes dans lesquelles se pose un jugement : soit intérieur, au sein de la conscience, soit extérieur, dans le cadre des normes sociales. Le for interne correspond à ce qui relève du secret de la conscience, de la vie spirituelle personnelle, le for de l'intime et le for externe, à l'inverse, englobe les actes visibles et les paroles publiques d'une personne : tout ce qui peut être observé, évalué, et qui engage sa responsabilité sociale ou ecclésiale. La distinction entre les deux fors est importante pour protéger la liberté de conscience face à l'autorité institutionnelle. Dans les pratiques ecclésiales, le droit canon et la tradition de l'accompagnement spirituel, il est expressément demandé que celui ou celle qui gouverne ne soit pas celui ou celle qui accompagne spirituellement un moine, une sœur, un prêtre d'un diocèse, un laïc en mission ecclésiale ou un simple paroissien ou une paroissienne. Le risque de la confusion des rôles est de laisser place à une emprise sur toute la personne de la part d'un supérieur ; impossible liberté d'agir et de penser.

Toutes les grandes traditions monastiques ont intégré cette distinction. Même si les termes for interne et for externe ne sont pas présents comme tels dans la règle de Saint Benoit la distinction est présente, et dans la vie monastique bien réglée, le supérieur, par exemple l'abbé ou l'abbesse, ne doit pas être le confesseur ou l'accompagnateur-rice spirituel du moine ou de la moniale. A chaque fois que cette règle est enfreinte, il y a un grand risque d'abus spirituel et de mise en place d'un système d'emprise. L'exemple récent de l'enquête sur les Bénédictines de Montmartre montre l'emprise de la supérieure, la mère Agnès, sur la communauté des sœurs notamment, par le fait que le confesseur des moniales partageait des éléments de confession à la sœur supérieure[386] !

Dans le cadre de l'accompagnement spirituel, les évêques de France ont adopté une charte en novembre 2024 qui redit clairement cela :

- « Ne pas décider à la place de la personne accompagnée, mais l'aider à discerner et à préparer les décisions, grandes ou petites, qui lui permettent d'avancer à l'écoute de l'Esprit.
- Ne pas accompagner des personnes ayant une grande proximité entre elles, ou avec l'accompagnateur, ni des personnes avec lesquelles il a des liens hiérarchiques ou de service. »[387]

Comme nous venons de le voir plus haut, Mgr L'Heureux a dénoncé la confusion des fors interne et externe dans les Fondations. La question se pose de façon particulière dans les communautés nouvelles où les confusions ont été souvent observées par manque de règles précises, par prééminence absolue d'un berger ou d'un fondateur, par volonté de faire du neuf et rejet de vieilles traditions symboles d'une vieille Église ! Ceci se retrouve dans la recommandation n°4 du rapport de la CIASE : « S'assurer que la

[386] Rapport de la Commission indépendante sur les abus spirituels et les emprises psychologiques au sein des Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre (CIASEP-BSCM) 15 janvier 2025. Il y a un lien sur le site de la CEF.
[387] Conférence des évêques de France, *Charte pour l'accompagnement spirituel*, novembre 2024.

distinction entre for interne et for externe soit partout effective, en particulier dans les communautés dites nouvelles. »[388]

Cette distinction n'était nullement respectée dans les FMN. Ce que confirme un témoin dans une audition de la commission en 2025[389]. J-M. Rousseau et Jane avaient mis en place un système d'emprise sur les consciences et sur les personnes en responsabilité. De l'évaluation de la conscience, avec le vocabulaire de J-M. Rousseau, « l'engagement dans le don ou la remontée dans le don», découlait la possibilité d'être membre, d'être fils ou filles, d'appartenir au corps. Seule J-M. Rousseau avec Jane en était juge. Une victime déclare, « tout était centré sur J-M. Rousseau. On avait des séances de formation de 5 ou 6 jours pour approfondir notre relation individuelle à lui. » [390] Dans les reproches qui sont adressés à J-M. Rousseau par Maria da Graça Salès du Conseil pontifical pour les Laïcs, celle-ci écrit en 1982 : « Le CPI est un organisme en soumission totale et absolue à Jean-Michel Rousseau. »[391] J-M. Rousseau en répondant ne clarifie en rien les choses. Il dit : « C'est strictement faux. Il est demandé explicitement, dans la demande d'appartenance au CPI, de vivre en référence et en soumission à l'équipe d'animation du CPI et à Jean-Michel Rousseau pour tout ce qui engage l'identité du CPI. » Puis il continue, « cette identité s'enracine dans une **I**ntuition (Intuition avec Majuscule) fondatrice portée par Jean-Michel Rousseau puis par ceux qui se rassemblent en cette intuition. Il est juste qu'ils soient garants de ce qui est engagés au nom du CPI. » On voit clairement par les dires de J-M. Rousseau lui-même, comment ce système est opaque puisque tout repose sur l'intime conviction ou sensation d'une personne, J-M. Rousseau. Son intime est une intuition que seul il peut détenir et par conséquent lui seul peut dire si son intuition est respectée. Donc, l'équipe du CPI est au même niveau de domination que tout membre des Fondations dépendant de l'intime d'un seul. J-M. Rousseau, au nom de son intuition, qui devient un don, peut juger de la conscience de toute personne des Fondations et juger ainsi si une personne peut agir au nom de la Fondation et y avoir un rôle et une responsabilité[392]. Sans documents de référence communs, sans statuts, les Fondations dépendent de l'intuition d'un seul qui peut juger des consciences de tous[393].

Arrêtons-nous sur un enseignement déjà évoqué de la semaine du 23 au 27 janvier 1983 qui nous situe au cœur de cette confusion des rôles.

> « Voici l'agneau qui enlève le péché du monde". Quand nous tenons le corps de Jésus, c'est l'eucharistie, agneau livré qui peut seul attirer à l'unité.
>
> De la même manière, pour actualiser cela dans le monde aujourd'hui nous pouvons dire que c'est un corps d'agneaux qui peut contribuer le mieux à l'unité. Un corps d'agneaux, un corps agneau qui peut le mieux contribuer à l'unité parce que tout petit, tout docile et tout habité de l'agneau. Et dans l'Église, ceux qui contribuent et contribueront le plus à l'unité seront forcément ceux qui sont "agneau de Dieu", ceux qui sont, l'eucharistie même, devenus ce qu'ils ont reçu.

---

[388] Rapport de la CIASE, *op.cit.* recommandation n°4.

[389] Archives de la commission, Témoignage n°60 reçu en février 2025, « On a fait un gros travail autour de la distinction « for interne, for externe ». C'est un travail qui s'est étalé sur des années et de donner un cadre. Maintenant on est parfaitement bien avec la charte qui vient de sortir après Lourdes. »

[390] Archives de la commission, Témoignage n°52 reçu en avril 2024.

[391] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, A propos des critiques émises par quelques évêques à Lourdes au sujet de nos fondations, décembre 1982, p.4.

[392] Nous retrouvons dans les archives des échanges de courriers avec une certaine J.B., sous emprise, où J-M. Rousseau et Jane jugent sans retenue de son for interne pour dire si cette J.B. peut agir pour la Fondation. Février 1984 à novembre 1985. Archives Fondacio.

[393] Dans un échange de courrier de 1984, avec un certaine J. en pleine soumission, (vous avez été choisi par le Père pour recevoir la grâce du don…) qui répondait à une question de Jane et J-M. Rousseau : Qu'est-ce que la Fondation en toi ? Réponse de J-M. Rousseau : « Je pense que le Don de la fondation, perçu comme réalité intérieure a besoin d'émerger et de se préciser davantage en toi… » Plus loin, « Vois dans cette lettre le souci que j'ai de prendre soin de toi et de t'aider à avancer dans ton cheminement. » On voit ici le processus du système d'emprise de J-M. Rousseau et Jane sur les personnes. Rendre la personne soumise et asseoir cette soumission par l'intrusion dans son for interne pour une personne qui veut s'engager à part entière dans les FMN. Archives Fondacio, N/REF. / J-M. Rousseau/AG, mars 1984.

> Nous pouvons dire, le CPI est un corps d'agneaux, ou est un corps qui rassemble des agneaux.
>
> C'est un critère d'appartenance au CPI d'être en marche vers l'agneau en soi. Et c'est un critère, je crois aussi pour nous, pour savoir qui nous avons à rassembler aux "Karellis". Ce sont des personnes qui sont déjà assez émergées dans l'agneau qu'ils sont en eux.
>
> Mais aussi, le CPI est un lieu de préparation à un corps qui est plus agneau et nous retrouvons là le CPI aujourd'hui et le CPI demain.
>
> Nous pouvons dire que le CPI ne peut rassembler que des hommes des femmes prêts à se laisser devenir l'agneau qu'ils sont créés au cœur de leur être, et qui en prennent les moyens. Ce dernier passage est très important, parce que vous demanderez à quiconque s'il est prêt à se laisser devenir l'agneau qu'il est créé au cœur de son être, s'il est chrétien il vous dira: "oui, bien sûr". Mais si vous lui demandez quels moyens prendre. A ce moment-là, il y a une radicalité, il y a des moyens de croire en Dieu qui ne sont pas toujours pris aussi intensément que Dieu pourra vouloir pour nous. » [394]

J-M. Rousseau assume parfaitement le rôle total qui est le sien : il développe une pseudo-mystique de l'agneau, « un corps d'agneaux habité par l'agneau » qui doit être une expérience intérieure, « de docilité ! » pour chacun des membres. Il s'agit d'un agneau en soi. Ces agneaux deviennent l'Eucharistie même. (Encore une équivalence délirante, cf plus loin dans le paragraphe sur le style de J-M. Rousseau.) Pour notre propos, cet agneau en soi, si cela a un sens, ne peut-être qu'une expérience du for interne. Cela peut être l'occasion d'un partage avec un accompagnateur spirituel. Mais, cette expérience intime devient ici un critère pour devenir membre. Donc, J-M. Rousseau s'attribue le rôle spirituel et le rôle fonctionnel. Parce qu'il juge qu'il a une expérience intime d'être agneau, alors il peut devenir un participant des Karellis ! Il n'y a aucun échappatoire possible, J-M. Rousseau gère l'être et l'accès à la fonction.

Dans les archives de préparation des spectacles, en 1985, où les dossiers sont intitulés *Histoire Sainte*, (comme des dizaines d'autres classeurs trouvés dans les archives) J-M. Rousseau explique que le choix des acteurs-chanteurs-danseurs- ne se fait pas d'abord sur les compétences mais sur ce que chacun porte en lui, sur ce qui habite chacun. « Nous ne sommes pas là pour chanter et danser mais pour exister d'une manière neuve…Être habité du Christ [395]». Dans cet autre contexte, on observe que J-M. Rousseau est juge du for interne de chacun des participants et qu'il en déduit des rôles à jouer – ou non- pour chacun. Il dit plus tard : « J'ai envie de vous rencontrer à un autre niveau, je fais ça pour vous rencontrer là vous êtes […] ce qu'il veut le plus [Dieu] c'est une relation d'intimité.[396] »

En réalité tout ceci est installé depuis le début de la CCF à Poitiers. Dans un texte de J-M. Rousseau sur « Les exigences de l'entrée dans les CCF », de 1974, celui-ci insiste pour dire que la CCF n'impose pas de conditions d'admission. Aucune condition d'âge, de formation préalable, de cheminement spirituel préalable, aucune fonction ou responsabilité préalable, aucune condition d'état de vie, car le seul critère d'entrée est : « Que Dieu vous y veuille » ! Le discernement porte essentiellement sur ce point : « Vos aspirations profondes, vos motivations, l'appel de Dieu sur vous ». « Il nous faudra donc discerner que c'est bien là la volonté de Dieu sur vous. »[397] Donc le processus d'entrée dans la CCF passe par le discernement que les responsables vont opérer sur vous. En clair, J-M. Rousseau et/ou Jane sont seuls capables d'opérer ce discernement puisqu'au fondateur appartient le savoir de ce qui est homogène au don et ce qui est déviant. Bref, J-M. Rousseau est maître de l'intime.

---

[394] Archives Fondacio, Enseignement de J-M. Rousseau, donné dans la semaine du 23 au 27 janvier 1983, p.62. Nous reviendrons plus loin sur cette très longue série d'enseignement de J-M. Rousseau.
[395] Archives Fondacio, Session « leaders », le 31.01. Dans, 31 janvier au 3 février 1985 et 12 mars au 14 mars 1985 (Historie sainte).
[396] Archives Fondacio, Enseignements de J-M. Rousseau, session spectacle à Biot, 19 mars 1985, feuille 43. On retrouve une série de questions particulièrement intrusives aux participants du spectacle, le 15 mars 1985, feuille 4.
[397] Archives Fondacio, Les exigences de l'entrée en communauté chrétienne de formation, A.C.9.1974, 7 pages.

Par ailleurs dans une critique de l'épiscopat relayée par Mgr L.A. Elchinger, évêque de Strasbourg, celui-ci critique « notre conception de la foi trop sentimentaliste (subjectiviste), notre manque de pudeur, qui ressemble à du streaptise spirituel. [398]» Ce que ne semble pas réfuter J-M. Rousseau puisqu'il se justifie en disant qu'il veut favoriser le partage du vécu et ne pas en rester aux savoirs et aux avoirs[399].

La posture de gouvernance de J-M. Rousseau, fondateur, prophète, évêque des Fondations ?

> **«** Dans toute fondation, un rôle central échoit au fondateur. C'est lui qui porte, de manière privilégiée et dans sa globalité, l'intuition prophétique et originale de la fondation.
> C'est lui qui peut être garant de l'identité de la fondation, de sa conformité au dessein de Dieu. Il sait différencier, dans ce qui apparaît à l'intérieur de la fondation, ce qui lui est homogène et est déploiement du don originel, de ce qui serait hétérogénéité ou déviation. **»**

Ce texte de J-M. Rousseau du 25 janvier 1978[400] justifie tout le système d'emprise et de justification de l'emprise que J-M. Rousseau mettait en place sur les Fondations depuis 1974. Il se considère, comme fondateur, prophète et évêque, à la fois pour les Fondations mais aussi pour l'Église tout entière. Car le don des Fondations est greffé au don de l'Église catholique.

La centration sur la personne de J-M. Rousseau est présente partout. Mais cette gouvernance n'est pas administrative, ni organisationnelle. J-M. Rousseau est la référence morale, spirituelle et le modèle de ce que doit être un membre des Fondations. C'est-à-dire que son expérience spirituelle d'effusion de l'Esprit-Saint, d'être saisi par Jésus-Christ, son itinéraire de foi doit être compris comme une référence modélisante pour tout membre de la CCF et des autres branches des Fondations dans leur ensemble. Monique Hébrard écrit cette remarque intéressante : « Berger, certes, J-M. Rousseau ne l'était pas au sens habituel…Pendant les 4 années où j'ai fréquenté la Communauté, je l'ai toujours vu invisible. Présent mais caché… plus que Berger, J-M. Rousseau se sent Fondateur. »[401]

Il y a donc un président avec un conseil et un Fondateur. G.Testard explique bien ce fonctionnement : il « permet de mieux déployer la grâce de la nouveauté qu'il a reçue et d'épanouir cette mini-facette du visage du Christ dont il est porteur. Ce n'est pas un retrait, c'est un renforcement de la mission. »[402]

Une lettre de Maria da Graça Sales, du Conseil pontifical pour les Laïcs, le 29 octobre 1982, avec la mention « Confidentiel », confirme cela :

> « Je regrette de ne pas avoir pu m'entretenir avec vous de la question 3 : " Est-ce je me sens prêt à vivre en référence et soumission à J-M. Rousseau et le noyau pastoral pour tout ce qui tient à l'identité et le fonctionnement du CPI ? "[403] […] c'est la première fois que, …je vois la déclaration de soumission personnelle au fondateur-responsable, considérée comme condition d'appartenance au groupe. » […] ce n'est pas parce que je doute de vous ni de la pureté de vos intentions que je vous dis cela, mais parce que, à mon avis, cette question touche un aspect essentiel de la vie spirituelle et donc de tout travail pastoral. » [404]

De même, dans un texte sur les quatre approches du don de 1986, J-M. Rousseau dit ceci : « La fondation est greffée sur la lignée de Pierre ». Il s'agit d'une évocation explicite de la succession apostolique et

[398] Archives Fondacio, Doc.int. déc. 83 confidentiel à ne pas communiquer.
[399] Archives Fondacio, A propos de quelques critiques.
[400] Archives Fondacio, Note sur institution et prophétisme, 25.01.1978.
[401] Hébrard M., *op.cit.* p.97.
[402] Hébrard M., *op.cit.* p.107.
[403] Archives Fondacio, Lettre personnelle de Maria da Graça Sales adressée à J-M. Rousseau du 29 octobre 1982. p.3.
[404] Archives Fondacio, Lettre personnelle de Maria da Graça Sales adressée à J-M. Rousseau du 29 octobre 1982, p.4.

comme il se considère comme don pour la Fondation qui elle-même est un don de Dieu, cela signifie qu'il se considère quasi comme un évêque, au minimum.

L'identification de la Fondation, comme don avec son fondateur, J-M. Rousseau, a d'autres implications sur la gouvernance et l'assujettissement des membres. Martine Cohen, une sociologue, fait quelques remarques à ce propos :

> « Le pouvoir de décision dans une fondation est proportionnel à l'intensité avec laquelle le don de cette fondation est éveillé. Le noyau qui incarne le don a autorité pour le discernement et la marche de la communauté ».

En revanche ceux qui ne se reconnaissent pas dans la fondation ne seront pas reconnus.

> « Cette hiérarchie à la fois fonctionnelle et charismatique établie, » dit Martine Cohen, « est redoublée par l'instauration d'une relation de filiation entre certains responsables et le fondateur…Cette filiation naturalise et sanctifie tout à la fois les relations d'obéissance et donc le pouvoir lui-même. »[405]

Ce principe de la filiation met le Fondateur dans une posture inaccessible pour les membres du commun et sert de relais du pouvoir invisible.

Monique Hébrard témoigne quant à elle, qu'une année le thème de réflexion de la Fondation était l'agenouillement. Mais devant qui ? pour demander pardon ? La Fondation n'était-elle pas l'organisatrice spectatrice de cet agenouillement ? Et le leader devant qui s'agenouillait-il ? [406]

Enfin, le père Traineau, vicaire épiscopal du diocèse d'Angers, estime en 1986, qu'il serait bon que la Fondation ait des statuts de manière à ne pas faire dépendre les membres uniquement « du » ou « des » responsables (problème du recours éventuel où il faut une référence objective, et non seulement une référence aux responsables)[407]. Cette remarque rejoint l'idée émise par le théologien Christoph Theobald dans une conférence sur Fondacio donnée en 2003, comme nous le verrons plus loin.

Enfin, l'auto-désignation comme prophète, de Jane ou Jean-Michel est revenue à plusieurs reprises dans les auditions que la commission a effectuées. Nous en avons retrouvé la trace écrite dans les archives de Fondacio où il y a eu plusieurs séries de prophéties. Lisons un texte daté du 13 février 1977 : « ¨Prophétie donnée par Jean-Michel » :

> « Je suis avec vous, je suis votre pasteur
>
> Il n'est pas d'autre guide, il n'est pas d'autre berger
>
> Il n'est pas d'autre pasteur que moi
>
> Je mets un chemin nouveau devant vous
>
> Je mets un chemin nouveau, un chemin vraiment nouveau
>
> Je suis sur le chemin et ce soir je vous dis :
>
> Mes enfants il est temps de vous lever
>
> Il est temps de venir avec moi,

[405] Cité par Monique Hébrard, *Ibid*. p.111
[406] *Ibid*. p116
[407] Archives Fondacio, Compte rendu du rendez-vous avec le Père Traineau, 4 janvier 1986, doc.int. 01/1986, Alp/GT/PD, p.2.

Il est temps de partir pour une aventure nouvelle

J'ai mis une porte devant vous et je suis avec vous

Et je suis aussi au-delà de cette porte.

Et je vous invite maintenant à franchir cette porte. »

On voit que J-M. Rousseau emprunte des images bibliques venues du prophète Isaïe, de Jean-Baptiste mais surtout il se met à la place du Christ comme berger et pasteur avec cette porte à franchir qui fait référence à l'image du bon pasteur que développe l'évangile de Jean au chapitre 10.

Trois semaines plus tard, les archives gardent un autre texte de prophétie écrit par Jane, une parole de vie, intitulée prophétie donnée par Jane le 6 mars 1977. Cette prophétie se présente comme le prolongement de la prophétie du 13 février avec le thème de la porte à franchir et de l'avenir nouveau et inconnu qui se présente, ce sera un pays nouveau :

« Et ce seront des choses que vous n'avez encore jamais vues.

Ce sera une nouvelle manière de marcher

Ce sera une nouvelle manière de vivre.

Ce ne sera pas toujours facile, vous ne verrez pas toujours clair

Quelque fois vous vous sentirez perdus, mais c'est moi qui vous conduirai

…

Êtes-vous d'accord pour me suivre moi

Êtes-vous d'accord pour ne suivre que moi

Êtes-vous prêts à marcher dans le brouillard ?

Êtes-vous prêts à marcher parfois dans la tempête ?

Êtes-vous prêts à me suivre dans des conditions difficiles.

C'est cette question-là que je vous pose maintenant :

Êtes-vous prêts pour cette nouvelle étape ?

Êtes-vous d'accord pour cette nouvelle étape ? »

On lit ici que Jane s'attribue un rôle comparable à son mari, être la guide pour franchir la porte et aller vers un monde nouveau, elle seule semble pouvoir être ce guide. Ceci pose un problème par rapport à J-M. Rousseau qui se présente lui aussi comme le seul guide. Mais, à la différence de son mari, Jane ne s'attribue pas de titre messianique comme pasteur ou berger.

La Bible instrumentalisée, maltraitée et parfois inventée.

On ne peut pas dire que J-M. Rousseau soit fondamentaliste contrairement à certaines tendances observées dans les groupes du RC aux USA : An Arbor, Duquesne ou d'autres communautés en Europe. Pour une première raison toute simple : J-M. Rousseau cite très peu la Bible et, quand il fait soi-disant

référence à la Bible, cela n'est pas rigoureux du tout. Ses citations sont approximatives, parfois franchement déformées, ou avec des erreurs de livres bibliques et parfois tout simplement inventées ! Un exemple symptomatique se lit dans un enseignement destiné au corps de noyau[408]. « Vous connaissez la parole du prophète : " Ce peuple se meurt faute de vision ". » Le but du discours est de dire que l'Église n'a plus de vision, donc elle se meurt, mais heureusement, moi J-M. Rousseau, j'ai une vision, qui va donc sauver l'Église] Une double difficulté se pose ici. Tout d'abord il n'y a pas de citation correspondante chez les prophètes de la Bible et la citation la plus proche vient du livre des Proverbes, chapitre 29 verset 18 où il est écrit : « Quand il n'y a plus de vision, le peuple est sans frein. Mais qui observe la loi est heureux.[409] » Donc la loi vient au secours du manque de vision et non l'auto-proclamation d'un prophète ! Une double approximation donc, mauvaise attribution du livre de la Bible et citation largement erronée. J-M. Rousseau ne fait aucune vérification, il se sert de la Bible mais ne lit pas la Bible, celle-ci est un instrument pour soutenir une introduction ou bien laisser croire que ce qu'il dit vient de l'Écriture. Il peut par exemple parler de la Création comme don pendant sept pages, sans jamais mentionner la Bible !

Il y a beaucoup de désinvolture dans l'approche biblique de J-M. Rousseau. Dans un enseignement de 1983, « Qu'est-ce que la fondation » - que nous citerons plus loin- J-M. Rousseau dit :

> « En tête du troupeau il marche forcément l'agneau et le plus petit de tous les agneaux. Et ça me rappelle la parole de l'Écriture dont je ne sais plus la phrase exacte qui dit : " Je rassemblerai mon peuple sous la conduite d'un petit enfant… " Comment c'est la phrase exacte ? " A leur tête marchera un enfant, un enfant les conduira " Un petit enfant. »[410]

La désinvolture et la légèreté avec laquelle J-M. Rousseau traite la Bible aurait dû faire réagir ses auditeurs. Tout d'abord, J-M. Rousseau ne vérifie rien, cela signifie qu'il n'a pas de Bible avec lui, ni ses auditeurs. Ensuite, cette phrase n'existe pas dans la Bible. Quand il y a un bout de phrase qui ressemble, le sens biblique est tout à fait différent de la justification que veut opérer J-M. Rousseau. Dans Isaïe 11,6 nous lisons la mention d'un petit enfant au sein d'une vision du règne de paix qu'apportera le Messie. Le loup habitera avec l'agneau, la panthère se couchera avec le chevreau etc. « Un petit enfant les conduira", cela signifie que même un petit garçon serait en sécurité pour conduire les anciens prédateurs comme s'ils étaient des animaux domestiqués. Ce que conduit l'enfant, ce n'est pas le peuple, mais les bêtes sauvages devenues paisibles par la venue du Messie. Nulle part il est dit que l'agneau conduisait le troupeau, nulle part que l'enfant conduit le peuple[411].

Ce qu'il fait parfois, c'est de faire référence à une citation biblique, mais sans le dire. Le texte indique des guillemets, mais à l'oral qu'est-ce qui est compris ? Il n'hésite pas à établir des rapprochements hasardeux comme celui-ci où Abraham fut sauvé par la foi comme la Fondation qui vivra par la foi et acceptera ce pour quoi elle a été envoyée[412]. Autre comparaison hasardeuse : la Fondation est comparée à la fiancée du Cantique des cantiques[413]. Chez A. Rochais, on retrouve aussi une certaine légèreté liée à une instrumentalisation dans la référence à la Bible quand il dit : « Allez vous-mêmes chercher les

[408] Archives Fondacio, J-M. Rousseau session corps de noyaux CCF-1 le 24/09/83, document interne à ne pas communiquer.
[409] Dans les Proverbes de la Bible une autre citation pourrait s'apparenter : « faute de politique un peuple tombe » Pr 11,14.
[410] Archives Fondacio, Enseignement de J-M. Rousseau, le 23 janvier 1983, après-midi, ayant pour titre « Ce qu'est une fondation ».
[411] Nous ne pouvons faire le détail de toutes les approximations bibliques ou de tous les détournements des Écritures opérés par J-M. Rousseau.
[412] Archives Fondacio, Enseignement de J-M. Rousseau, le 23 janvier 1983, après-midi, ayant pour titre « Ce qu'est une fondation », p.13.
[413] Archives Fondacio, Enseignement de J-M. Rousseau, le 23 janvier 1983, après-midi, ayant pour titre « Ce qu'est une fondation », p.11.

références dans la Bible pour justifier ce que je dis… »[414] On n'est donc pas dans un acte de lecture mais de justification.

L'emploi fréquent du terme « germe » mérite d'être mentionné. Dans le document, « Mon agir- ma visée – ma vision » document interne de décembre de 1984[415], J-M. Rousseau effectue une relecture de son parcours depuis 1965 centrée sur sa personne. Par quatre fois, le mot revient et on le retrouve dans d'autres documents[416]. Le terme « germe » se trouve dans des Bibles de l'époque notamment dans la Sainte Bible et la Bible de Jérusalem. Il sera repris sous forme verbale dans la Traduction œcuménique de la Bible, (TOB). Le passage de référence est le début du chapitre 4 d'Isaïe, aux versets 2 et 3 :

> « (2) Ce jour-là le germe de Yahvé deviendra parure et gloire, le fruit de la terre deviendra fierté et ornement pour les survivants d'Israël. (3) Le reste laissé à Sion, ce qui survit à Jérusalem, sera appelé saint, tout qui ce qui est inscrit pour la vie à Jérusalem. »

Nous le retrouvons dans Jérémie 23.

> « Voici venir des jours, oracle de Yahvé où je susciterai à David un germe juste ; un roi règnera et sera intelligent, exerçant dans le pays droit et justice. (6) En ses jours, Juda sera sauvé et Israël habitera en sécurité. Voici le nom dont on l'appellera : « Yahvé notre-justice » Jr 23, 5-6.

Dans livre de Zacharie, le mot « germe » devient un nom propre, autre nom du Messie, le serviteur de Yahvé. « Voici que je vais introduire mon serviteur « Germe », et j'écarterai l'iniquité de ce pays en un seul jour. » (À noter que dans la LXX, Germe est traduit en grec par Soleil levant).

Dieu est celui qui agit pour susciter un germe et redonner la promesse d'un salut, d'une terre fertile malgré la désolation et faire que le reste d'Israël soit saint. Le passage au nom propre qui désigne le Messie dans Zacharie atteste que ce germe engendré par Dieu est le Fils de David, le Fils de Dieu et l'oint du Seigneur.

Dans le document de J-M. Rousseau de 1984 nous lisons : « Dieu se constitue un germe à partir de la CCF » (juin 1974) p.6. Plus loin page 8, « Dieu veut, à travers diverses initiatives, se ré-engendrer son Église aujourd'hui. Germe neuf. » (Avec une référence Lumière de l'être. Bello Sguardo 1977).

Page 11, (pour les années 1981-1982) qui correspond aux créations des NCC ce qu'il nomme actes fondateurs. « Rendre présent à travers le germe de notre fondation, le mystère de l'Église et du monde nouveau contenu en lui… ». Page 12 « Que le germe d'Église plus particulier dont nous sommes dépositaires prenne chair dans la vie publique de l'Église. »

Nous observons un glissement sémantique. Dans la première citation, la CCF est le germe suscité par Dieu, destiné à sauver Israël et apporter le salut au monde. Dans son « germe neuf, » J-M. Rousseau précise que Dieu à travers ces CCF ré-engendre l'Église. Puis glissement de sens, d'abord léger, le germe appartient à la Fondation que J-M. Rousseau a créée. Ici, Dieu utiliserait le germe que J-M. Rousseau a suscité. Enfin, le germe que J-M. Rousseau a créé, il en devient le dépositaire pour

---

[414] Archives Fondacio, André Rochais, (projet de livre) *Prêtres dans la lignée de Jésus, un nouveau type de formation des prêtres*, (142 pages) p.20.
[415] Archives Fondacio, Mon agir- ma visée – ma vision, doc.int. Act. décembre1984, 17 pages.
[416] Archives Fondacio, Enseignement de J-M. Rousseau, le 23 janvier 1983, après-midi, ayant pour titre « Ce qu'est une fondation » avec un sous-titre « le Germe », p.15 et suivantes. Pour J-M. Rousseau il s'agit d'un don collectif qui vient de Dieu et se décline, comme création nouvelle, Christ qui vient et Église qui émergeant en son être originel.

l'Église. Dans cette dernière phrase, il n'y a plus Dieu ce qui est cohérent, puisque le germe de la CCF est suscité par J-M. Rousseau lui-même pour sauver l'Église. Encore une fois, dans la visée de son action, la grammaire de J-M. Rousseau opère une substitution du sujet Dieu créateur au sujet J-M. Rousseau.

Dans ce même document, d'autres glissements sémantiques se repèrent, il s'agit des titres christiques et des noms divins.

Extrait page 5 :

> « 1973 et années suivantes. Je prends progressivement conscience que j'ai à me vivre en tout ce que je suis au milieu de ceux et celles que Dieu rassemble là. Je perçois que Dieu m'appelle à me laisser livrer, manger, répandre.
>
> Je me sens leur être donné comme :
>
> - Un pasteur
> - Prophète
> - Fondateur
> - Père
>
> Je continue à être douloureux de ne pas être prêtre et je me heurte en Église à ce que je perçois être une incohérence. »

Nous percevons dans ce paragraphe de synthèse qu'écrit J-M. Rousseau, une suite de titres qui peuvent être attribué au Christ ou à Dieu le Père. « Se laisser livrer et manger » évoque évidemment la passion et la dernière cène, dans les quatre évangiles et 1 Co 11. Pasteur (Jn 10) et prophète (Lc 4) se retrouvent aussi dans le Nouveau Testament pour désigner Jésus. Enfin père exprime son regret de n'être pas prêtre mais cela renvoie aussi à Dieu le Père. Enfin, fondateur n'est pas un titre biblique, mais fondation désigne le Christ chez St Paul en 1 Co 3,11.

Dans un texte de 1985 adressé aux noyaux-permanents, intitulé la vision, nous trouvons le lien explicite entre germe et titre christique.

> « C'est notre mission que ce peuple entier (le peuple de la Fondation autour des noyaux-permanents) devienne germe pour l'Église comme nous sommes germes pour le peuple. …faire ce passage à un peuple, c'est notre mission, être ce germe christique, c'est notre identité et notre mission. Être cet agneau qui vient dans le monde, c'est notre identité et notre mission… l'Agneau c'est le monde en Jésus-Christ. » (p.3).

Ici c'est l'ensemble des Fondations qui s'identifie à l'Agneau ; titre christique johannique et invocation liturgique. Le germe qui est associé à la communauté nouvelle identifiée à l'Agneau devient le résultat de la mission confiée ici aux noyaux-permanents. Encore une fois, J-M. Rousseau est fondateur de la CCF, des FMN, père des noyaux-permanents et devient le sujet grammatical du germe qui devient Agneau. Ici plus rien n'est don, tout est action qui dépend de l'initiative de J-M. Rousseau lui-même figure christique. Nous pourrions dire qu'il s'agit d'un auto-messianisme. Ce type d'enseignement quasi messianique se disait déjà chez A. Rochais comme nous le verrons dans le chapitre XI[417].

Dans les documents d'archives gardés à propos des sessions spectacles à Biot, nous lisons à plusieurs reprises une exploitation du prophète Malachie au chapitre 3. Des notes prises en préparation d'un spectacle à Biot méritent d'être mentionnées *in extenso*.

[417] Cf. le présent rapport, chapitre XII.

> J-M. Rousseau : « Ce qui m'habite c'est que vous vous agenouilliez et que nous, nous nous levons pour prier sur vous. »
> Jane : « C'est à une nouveauté radicale avec moi, entre vous que je vous appelle. Réjouissez-vous parce que je vous ai beaucoup donné parce que j'ai encore beaucoup à vous donner. Vous pouvez deviner en ce moment tout ce que j'ai encore de nouveauté à vous donner. »
> J-M. Rousseau : « (C'est Malachie 3) Le seigneur envoyant la réalité artistique comme son message devant lui. Je vois ce que pourront être 100 d'entre vous vivant ce que nous vivons ici, dans la puissance de la prière. Et il pourra y avoir dans le public comme des effusions de l'Esprit-Saint. Parce que nous serons unis au Christ et unis les uns aux autres. »[418]

Rappelons Malachie 3,1 : « Voici que je vais envoyer mon messager pour qu'il fraye un chemin devant moi. Et soudain il entrera dans son sanctuaire, le Seigneur que vous cherchez ; et l'ange de l'alliance que vous désirez le voici qui vient. »

Jane et J-M. Rousseau, devant qui on s'agenouille, sont en réalité, avec le spectacle, les messagers qui frayent le chemin du Seigneur qui permettra au Seigneur d'entrer dans son sanctuaire[419]. Car le Seigneur a envoyé la réalité artistique comme messager devant lui. De cela découle comme une évidence la réalité de l'effusion de l'Esprit par le spectacle instrument de Dieu. Autre exemple d'auto-messianisme où Jane, J-M. Rousseau et les acteurs du spectacle à genoux devant eux, sont l'équivalent d'une liturgie avec un spectacle comme réalité sacramentelle performative. Un peu plus loin le même jour, J-M. Rousseau parle du spectacle comme d'un lieu christique.

Le détournement de la Bible se retrouve chez d'autres membres du premier cercle de J-M. Rousseau sans doute par le phénomène de la répétition du maître. Le témoignage n°87 sur un certain J., prêtre, permanent et accompagnateur, est éloquent. A une femme permanente et qui a un salaire de misère, dont nous connaissons le détail concret des revenus, l'accompagnateur lui dit : « Donne et le reste te sera donné par surcroît ». Ici, on justifie l'exploitation d'une personne par l'Évangile détourné de son sens spirituel.

Nous ne pouvons pas terminer cette évocation du traitement de la Bible sans mentionner le *summum* de la manipulation narcissique et perverse de la Bible que nous ayons trouvé dans les archives Fondacio. Il s'agit d'un document de 1988 où J-M. Rousseau traite de « la filiation et de l'unité entre les responsables et moi. »[420] Extraits :

> « Comme je suis aujourd'hui le principe d'unité et le porteur de l'engendrement global et de la dynamique de fond, cela veut dire que le jour où il y aura besoin de moi pour réaxer certaines choses de fond ou pour ressaisir ou rassembler dans l'unité…Si je ne suis pas assez présent dans la conscience des responsables je n'aurai plus avec eux la relation qui me permettrai de jouer ce rôle.
> Cela signifie concrètement que je ne pourrais plus aider la Fondation, à commencer par les membres du conseil eux-mêmes, à gérer la Fondation là où je peux être le plus utile. Et les conséquences peuvent être graves. »

Et ici, J-M. Rousseau cite l'évangile selon Saint Matthieu : « Nul ne connait le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Père veut bien le révéler.[421] » Et il poursuit :

---

[418] Archives Fondacio, Enseignements de J-M. Rousseau, session spectacle à Biot, le 16 avril 1985. Cette idée que le spectacle provoque l'Esprit-Saint se retrouve aussi tel quel dans un enseignement de la session spectacle du 17 mars 1985.
[419] Ce thème de J-M. Rousseau messager du Seigneur se retrouve ailleurs, notamment, dans un enseignement sur la « Qu'est-ce que la Fondation » de 1983 : le rôle du fondateur « est seulement de reconnaître qui est, comme lui, envoyé pour dire cette parole. Son rôle
[420] Archives Fondacio, « de la filiation et de l'unité entre les responsables et moi. » 22-23 février 1988.
[421] Citation exacte : « Oui, Père, je te loue de ce que tu l'as voulu ainsi. 27Toutes choses m'ont été données par mon Père, et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père; personne non plus ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut le révéler. » Mt 11,27

> « Cela signifie que dans les débuts les responsables dépendaient de moi pour que je révèle le Don aux membres de la communauté ».

J-M. Rousseau est Jésus-Christ lui-même dans une relation intime, quasi intra trinitaire avec le Père ce qui lui permet de révéler le Don aux responsables. Évidemment sans lui les FMN iront à vau l'eau et le Don sera perdu.

Après 1986. La rigueur n'était toujours pas présente, mais les références explicites ou implicites de la Bible sont plus fréquentes. Après 1991, les références bibliques sont devenues systématiques, même si, le plus souvent, on se contente de citations sans vraiment faire de lecture biblique.

Cependant, cette habitude imprimée par J-M. Rousseau d'une manipulation désinvolte et perverse de la Bible a laissé des traces. Dans notre chapitre n°8 durant la crise de 2008, nous avons pu observer comment les deux clans se renvoyaient des citations de la Bible comme des coups assénés aux adversaires. La manipulation des Écritures a engendré de la violence.

Une théologie de la médiation du Christ et de l'Église absente

> « La rencontre de Dieu, l'expérience de Dieu telle qu'elle est évoquée, paraît toujours aboutir d'une manière directe et immédiate en faisant l'économie de médiation. Les médiations sont précisément celles qui sont disposées dans le temps et dans l'espace, dans l'histoire, et à travers lesquelles se présentent et s'accomplit la volonté de Dieu.[422]»
> « Cela veut dire que Jean-Michel se veut sa référence directe et prophétique avec l'Esprit-Saint, guidé par l'Esprit sans la médiation de l'Église. »[423]

Tels sont les mots de Mgr Rozier, évêque de Poitiers, en 1977 après avoir passé un week-end à la CCF de Poitiers.

« Toute sa structure psychologique fonctionne de façon fusionnelle et cela parait avoir des conséquences directes sur son fonctionnement spirituel. En ce sens, il semble aussi qu'il n'y ait pas en lui de véritable structure au plan spirituel qui lui permette d'accepter de médiation et d'altérité », citation lue dans le rapport de Gérard Testard en 1993[424]. Cela entraîne une identification au Christ comme Don de Dieu. En christianisme, en catholicisme certainement, Jésus-Christ est l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, 1 Tm 2,5-6. Or dans les schémas, J-M. Rousseau se met à la place entre Dieu et le monde donc comme le médiateur qu'est le Christ. Comme nous l'avons lu plus haut : « il [le Christ] prend chair à travers moi et je deviens engendreur du Christ visible qu'est la Fondation. »[425]) Propos qu'on peut qualifier de mystico-irrationnel, puisque à la fois le Christ prend chair en lui et lui est engendreur du Christ visible. Ces propos, un rien délirant, où J-M. Rousseau utilise le mot dérivé du *Credo*, engendrer, pour qualifier sa relation au Christ incarné dans la Fondation. Non seulement il se met à la place du Christ unique médiateur, mais ici aussi à la place de Dieu qui seul engendre.

---

[422]Archives Fondacio, Lettre de Mgr Rozier évêque de Poitiers datée du 9 juillet 1997 adressée à Jean-Michel Rousseau.
[423] Lettre du cardinal Suenens, 24 août 1984, citée dans notre chapitre VII.
[424] Archives Fondacio, Rapport de Gérard Testard, 1993, p.28
[425] Archives Fondacio, Session corps de noyaux, 21.09.83 p.6 avec une indication à ne pas divulguer.

Pour que de tels discours délirants puissent être reçus et fasciner, il fallait nécessairement que l'auditoire soit absent de tout discernement spirituel ou théologique que ce soit en tradition protestante ou catholique.

On trouve quelque chose de similaire chez A Rochais « puisque PRH est une réincarnation collective de Jésus-Christ » et que lui est le pasteur du peuple qui suit les sessions[426]!

Depuis le début à Poitiers, les qualificatifs de la CCF préparent ces propos délirants, puisque J-M. Rousseau pour la CCF « est lumière et vérité » et qu'elle est « revêtue de la puissance de Dieu » [427]! J-M. Rousseau en étant le garant, tout est possible.

Rappel de la tradition catholique :

> « Jésus est notre sauveur ; il est en personne notre salut. Si l'on pose dès lors la question : "Au nom de quoi peut-il être notre Sauveur ? ", la réponse s'impose : " parce qu'il est le médiateur entre Dieu et les hommes ". Ce terme de médiateur fait le lien non seulement entre christologie et sotériologie, mais encore entre mystère éternel de la souveraine bienveillante trinité et la communauté universelle des hommes que le dessein de Dieu rassemble en Église au cours des temps, afin de conduire au Royaume sans fin du Père, du Fils et de l'Esprit. Puisque nous sommes au cœur de l'articulation des divers mystères de notre foi, il est normal que nous rencontrions la notion de médiation qui assure la communication entre le monde de Dieu et celui des hommes, ainsi que l'unité entre les divers moments d'une même histoire. Mais la médiation chrétienne n'est pas un concept abstrait : elle a un visage, elle est devenue une personne dans le Christ Jésus. »

explique le théologien de référence sur ce sujet, Bernard Sesboué[428].

Cette absence de théologie de la médiation rejaillit sur la conception de l'Église développée par J-M. Rousseau. Dans un développement de huit pages en 1983, J-M. Rousseau expose sa conception de l'Église en lien et en parallèle avec le don de la Fondation.

> « L'Église émergeant en son être originel :
> Je crois que le don que Dieu nous fait participe du don même de l'Église. Il jaillit de sa source et est tissé de son mystère.
> Je peux dire que, pour la part qui lui revient, l'émergence du don correspond à l'émergence de l'Église en son être originel.
> La Fondation de Jésus était déjà porteuse du don qui nous est fait. Nous revenons à la source car nous venons de la source. Et nous incarnons en ce temps ce qui ne pouvait s'accomplir auparavant. Suscités pour ce temps, nous sommes, dans la continuité parfaite, fils et filles de l'Église de toujours à toujours et nourris de sa sève. -surgeon né de la souche-. »

La Fondation est un don de Dieu qui jaillit de la source, Dieu ou Jésus, au même titre que l'Église. « Nous venons de la source. » Encore une fois l'absence de médiation est criante. L'Église comme la Fondation est directement branchée sur Dieu, directement à la source. Dans les pages qui suivent aucune mention des sacrements, de l'assemblée célébrante, aucune mention des institutions, de l'organisation hiérarchique, du droit et de la tradition. Une intuition puisée à une source sans objectivité corporelle ou

[426] A. Rochais, *Prêtre dans la lignée de Jésus, op.cit*. p.7.
[427] Archives Fondacio, Les composantes de la CCF, a.c.9-74, p.5.
[428] Sesboué B., *Jésus-Christ unique médiateur, tome 1*, ch. 3 p.87.

institutionnelle : expérience subjective sans médiation qui permet toute sorte de dérive et d'emprise par l'imposition de l'expérience autorisée d'un seul, - qui lui est à la source-, sur un groupe fasciné[429].

Nous retrouvons des critiques semblables dans un document relatant une rencontre entre le père Traineau vicaire épiscopal du diocèse d'Angers et les Fondations représentées par G. Testard et Albert Le Peltier[430]. « Dans vos textes il y a une transposition entre Église et communautés chrétiennes ». « On ne peut confondre et mettre sur le même pied l'Église particulière avec l'Evêque et une communauté chrétienne »… « On ne peut dire en droit que le renouveau rural ou NCC, etc. soient un don de Dieu. », explique le père Traineau.

Il y a d'autres exemples d'absence d'une théologie de la médiation dans les archives et dans un autre contexte, celui des spectacles et des sessions pour préparer ces spectacles. Les archives sont remplies de notes prises minute par minute sur les interventions de J-M. Rousseau et des dialogues avec les participants ou acteurs-chanteurs-danseurs. En 1985 à l'Olivaie, J-M. Rousseau semble être présent à toutes les sessions de préparation. En parlant du spectacle, J-M. Rousseau dit :

> « Le Christ qui se lèvera là, ne sera pas un Christ qui se lèvera pour être contemplé mais pour transformer et faire advenir ce monde nouveau. Il y aura une dynamique d'attraction. Ce spectacle ne sera pas que signe mais instrument alors il sera ce qu'il doit être : signe et instrument de sa venue. »[431]

Sans complexe, J-M. Rousseau reprend les mots du Concile Vatican II dans la Constitution *Lumen Gentium* sur l'Église au chapitre premier :

> « L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de mettre dans une plus vive lumière, pour ses fidèles et pour le monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents Conciles, sa propre nature et sa mission universelle. »[432]

Donc le spectacle a tout simplement remplacé l'Église signe et instrument de l'union intime avec Dieu. Il ne faut pas comprendre cela comme une maladresse mais comme la conséquence logique d'une absence d'ecclésiologie et de théologie sacramentaire qui sont les lieux théologiques où la médiation de la présence de Dieu est pensée de façon fondamentale. Ceci est confirmé par un écrit de J-M. Rousseau daté du 16 mars 1985, toujours à propos du spectacle :

> « La qualité de ce que l'on donnera sera fonction : de notre sainteté, de notre capacité technique et lorsque le public sera saisi par l'Esprit Saint, on aura franchi un second seuil important dans l'identité de la réalité spectacle »

Par la sainteté des acteurs et la technique, le public pourra être saisi par l'Esprit Saint ! Le spectacle est la médiation de l'union avec Dieu et le vecteur de l'Esprit Saint ! Pas besoin d'être théologien pour voir que l'ego de J-M. Rousseau est sans limite, ego qu'il reporte sur sa fondation.

---

[429] On trouve aussi ce type d'approche relayée par des proches comme F. Le Vallois qui parle dans la préparation des Karellis, « On commence à recevoir le CPI tel qu'il est dans le cœur de Dieu », Archives Fondacio, doc. JM n°26, enseignement de J-M. Rousseau, CPI janv. 83, p.11.

[430] Archives Fondacio, Compte rendu du rendez-vous avec le Père Traineau, 4 janvier 1986, doc.int. 01/1986, Alp/GT/PD, p.2.

[431] Archives Fondacio, Notes manuscrites, par M. M. Session « Leaders », le 31.01, dans Histoire Sainte du 31 janvier au 3 février 1985 et 12 mars au 14 mars 1985.

[432] Concile Vatican II, *Constitution Lumen Gentium*, 1,1.

Le cardinal Suenens parle de ce manque de médiation qui est aussi un défaut d'altérité. Il y a un risque fort de confondre intériorité et spiritualité. Le fond de soi n'est pas Dieu. Dieu est un autre, le Tout Autre. La vie spirituelle, c'est la vie avec cet Autre…[433]

Enfin, ce déficit de médiation rejaillit, comme dans de nombreuses communautés charismatiques, sur la place de l'Esprit Saint.

L'Esprit Saint dans les enseignements de J-M. Rousseau

« Nous sommes tous là au service de l'émergence d'une même réalité dans laquelle nous nous reconnaissons parce qu'elle est déjà déposée en nous par Dieu.[434] » Puisque cette réalité est déposée directement « en nous par Dieu », sans médiation, alors de nos actions, de notre sainteté, de notre capacité dépendra une venue de l'Esprit Saint qui pourra saisir le public ; telle est la spiritualité de J-M. Rousseau. On lit ailleurs ce qu'un proche dit pour la préparation du rassemblement des Karellis : « Que le partage réveille en nous le lieu où l'Esprit nous habite dans la grâce des Karellis.[435] » Si ce type de perception de l'Esprit-Saint correspond bien à certaines dérives des mouvements du Renouveau Charismatique, cependant ces propos ne sont pas fréquents chez J-M. Rousseau et on ne peut pas dire que l'Esprit-Saint soit au centre de sa spiritualité. Dans les quatre priorités qui sont une façon de vivre le don reçu, l'Esprit-Saint n'apparait pas dans les quatre titres, mais seulement dans l'explication de la première des priorités qui est la relation à Dieu qui doit s'accompagner d'une docilité à l'Esprit Saint. Les inquiétudes exprimées çà et là sur la place trop grande et mal définie de l'Esprit-Saint dans le Renouveau Charismatique ne peut donc pas réellement s'appliquer à J-M. Rousseau et aux FMN. La spiritualité de l'Esprit-Saint chez J-M. Rousseau n'est pas centrale. De même cette inquiétude des évêques et des théologiens sur une réduction de l'Esprit à des manifestation extraordinaire, - « Possibilité de réduire les manifestations de l'Esprit-Saint à la prophétie, la guérison, la prière en langues. », comme le disait Suenens – n'est pas ce qui caractérise le plus les enseignements de J-M. Rousseau et de ses proches ? En cela Fondacio se démarque un peu de nombreuses communautés du Renouveau charismatique même s'il semble qu'il y ait eu des pratiques de parler en langue à la CCF, mais ceci n'est quasi pas mentionné par J-M. Rousseau dans ses enseignements.

Pélagianisme ?

Cette critique avancée par Suenens en 1985[436] et par G. Testard après la crise de 91 est à discuter, parce qu'elle s'oppose à une tendance bien présente chez André Rochais et J-M. Rousseau, le déterminisme. Pélage est un moine irlandais contemporain de St Augustin avec qui il eut des controverses qui ont marqué toute l'histoire de l'occident chrétien. Caractérisé par l'insistance sur les capacités de l'homme, le pélagianisme professe que la liberté régit les rapports entre l'homme et Dieu car la nature humaine n'a

[433] Cardinal Suenens, *Culte du moi et foi chrétienne, op.cit*. p.108-109.
[434] Archives Fondacio, Enseignement de J-M. Rousseau, « Ce qu'est une fondation », lundi 24.01.83, p.39.
[435] Archives Fondacio, Enseignement de J-M. Rousseau, CPI janv. 83, p.4. Cette fois, c'est F. Le Vallois qui relaie la pensée de J-M. Rousseau.
[436] Cardinal Suenens, *Culte du moi… op.cit*. p.60-61.

pas été complètement corrompue par le péché originel. Il est donc possible d'être sans péché (*posse sine peccato esse*).

> « Pélage n'a pas rejeté par principe la grâce, mais l'a dénaturée en considérant que la première et la plus grande des grâces est le don du Créateur à l'homme de sa nature dont l'attribut majeur est la liberté (alors que celle-ci peut-être cause de perdition et n'a d'autre but que de rendre valide et sans contrainte l'amour de Dieu). Ce faisant, Pélage faisait du Christ, non plus un rédempteur, mais un modèle extraordinaire. Et en insistant sur la nécessité de la lutte et de l'effort, sa doctrine se réduisait à un idéal de perfections évangéliques, niant l'importance de la vie de la grâce. »

expliquait Henri-Iréné Marrou[437].

Suenens met en avant un aspect du pélagianisme qui est une tendance au naturalisme. L'homme par nature bon n'a qu'à achever ce que le créateur a fait en lui. Au revers de cette idée de nature, la place du Christ comme sauveur et rédempteur est nettement atténuée. Christ devient plus un guide ou un modèle venu pour rendre l'homme meilleur qui se sauve en vivant selon sa nature[438]. L'explication de Suenens est assez générale et il ne fournit pas d'arguments permettant de définir PRH et les Fondations par le seul argument du pélagianisme. Car Suenens ne reprend pas la question de la liberté et du libre arbitre qui est au cœur de la doctrine de Pélage. L'homme par ses propres forces peut combattre le mal et vaincre le péché. Or, dans PRH et les Fondations, il y a certes un naturalisme, une nature qu'il faut retrouver en soi, mais le libre arbitre n'est absolument pas présent. En revanche, son opposé est très présent par un déterminisme lié à un être en soi qui ordonne toute une vie.

Le déterminisme

C'est sans doute sur cette approche de l'existence, chrétienne ou pas, qu'André Rochais et J-M. Rousseau se retrouvent totalement. Toutes les métaphores de J-M. Rousseau sur la petite graine que chacun est, qui contient tout, mais qui demande simplement à se déployer par l'entremise de PRH qui permet à chacun d'accéder à son être, par-delà de son moi-je, sa sensibilité, son corps se retrouvent chez les deux fondateurs, confirment cela.

> « Les fleurs ne sont pas poussées n'importe comment. Elles sont poussées à partir de ce qui était contenu dans la graine. Chaque graine ne pouvait donner qu'un type de fleur. C'était programmé à l'avance dans la graine, c'était cette fleur-là qui devait sortir de cette graine-là. […] Quand je regarde Agnès, quand je regarde Marbz, Jean-Luc ou Carlos, je vois la même chose. Il y a quelques années il n'existait rien, […] quand l'ovule a été fécondée par le spermatozoïde, la petite graine vivante ne pouvait pas donner autre chose qu'Agnès, Marbz ou Jean-Luc. Il y avait comme un don spécifique, comme une réalité spécifique qui était unique. A cette époque-là tout Agnès était dans un petit point microscopique. »[439]

Dans la suite du discours, la petite graine est aussi Marie, aussi Jésus, aussi la CCF ! Pour Jésus, il emploie aussi l'expression - par une traduction hasardeuse du latin-, que Jésus est le sperme de Dieu !

[437] Marrou H-I., *Nouvelle Histoire de l'Eglise. Vol. I Chapitre sur le Pélagianisme*, Paris, Seuil, 1963, p. 450-458.
[438] Cardinal Suenens, *Culte du moi… op.cit.* p.60.
[439] Archives Fondacio, Session corps de noyaux, 21.09.83 p.2 avec une indication à ne pas divulguer.

Nous retrouvons la même idée dans le livre d'André Rochais, *Prêtres de la lignée de Jésus*[440]. Déjà quand il parle de lui, « le Père m'a créé ainsi. Je n'ai eu qu'à vivre ces richesses dont il m'avait façonné. [441]» Pour A. Rochais, on ne peut devenir prêtre que si on accède à son être de prêtre. Donc le discernement sacerdotal doit passer par une session PRH pour vérifier « l'être prêtre de chaque séminariste ». « Il faut libérer l'être pour, du même coup, libérer l'être sacerdotal. »[442] ou « le Père en disant oui à mon existence m'a pétri du sacerdoce de son Fils [443]» ou « tout porte à croire qu'au moment de la conception tout est prêt.[444] » Il y a fort à parier que cette conception du sacerdoce et la place centrale et nécessaire qu'A. Rochais attribuait à PRH soit la motivation principale du refus de PRH par les évêques français car elle instituait PRH comme un passage obligé de la vocation sacerdotale.

De plus, dans cette présentation des sessions PRH comme nécessaires à la reconnaissance de l'authenticité du sacerdoce, il y a une confusion revendiquée entre le for interne et le for externe, confusion qui est à la base des dérives sectaires de très nombreux mouvements religieux. Puisque A. Rochais, comme directeur de session PRH, serait à la fois celui qui opère le discernement de l'être sacerdotal du séminariste ou du candidat à la prêtrise, et celui qui décide d'accepter ou de renvoyer celui qui ne possède pas son être sacerdotal !

Une autre expression de ce déterminisme se lit dans sa conférence sur les quatre approches du don, citée plus haut. Dans le premier des quatre points, il utilise à quatre reprises une formule qui devient comme une sorte d'anaphore : « Deviens ce que tu es ». Formule de Pindare faussement attribuée à St Augustin. Saint Augustin, dans son sermon 272, écrit : « Recevez ce que vous êtes, devenez ce que vous voyez ». Il y a toujours chez Augustin une affirmation tempérée par une autre, croire et comprendre, *fides qua creditur et fides quae creditur.* On voit comment le détournement et le raccourci opéré par J-M. Rousseau transforme la phrase d'Augustin, en réalité Pindare, pour l'adapter à PRH. Il faut chercher son être donné une fois pour toutes. Alors que pour Augustin l'avenir est ouvert sur le Christ et l'Eucharistie, chez J-M. Rousseau le devenir est déjà donné. L'avenir est passé ! « Je ne peux pas échapper aux dons de mon être qui détermine ma vie ! » Ceci est contradictoire avec certaines formules sur l'avenir qui s'ouvre et qui est inconnu, comme nous l'avons vu plus haut dans les deux prophéties. Il est difficile de tenir à la fois que tout est donné au départ et que le monde nouveau s'ouvre de façon nouvelle.

En 1992, comme pour confirmer cela la nouvelle équipe de direction demande un avis théologique à un jésuite, le Père Rondet sur des affirmations venues de PRH et reprises par J-M. Rousseau : la vocation à une fondation et l'émergence de l'agir essentiel. Sans détour, le jésuite critique vertement ces affirmations. « Je ne peux signer aucune de ces phrases, c'est du déterminisme spirituel. C'est contraire à la liberté », dit le jésuite. « Cela absolutisait les FMN. Le fondateur se mettait à la place de Dieu. »[445], dit-il encore.

[440] Voir plus loin notre chapitre XI.
[441] Archives Fondacio, André Rochais, *Prêtres de la lignée de Jésus,* tapuscrit, p.23.
[442] Archives Fondacio, André Rochais, *Prêtres de la lignée de Jésus,* tapuscrit, Chapitre 6, p.1.
[443] Archives Fondacio, André Rochais, *Prêtres de la lignée de Jésus, op.cit.* chapitre 6, p.3.
[444] Archives Fondacio, André Rochais, *Prêtres de la lignée de Jésus, op.cit.* p.49.
[445] Interview du père Rondet, le 17.01.1992, archives Fondacio.

Le problème de la formation et de l'intelligence de la foi. La formation équivaut à l'expérience sans structure rationnelle.

> « En moi, (J-M. Rousseau) je porte tous les mondes, la politique, l'Église, etc. Je te reconnais pour ma fille. […] Je te propose de t'adosser à moi et tu vas faire des stages […], pas la peine de faire [les études]. Tu développeras [ta compétence] en t'adossant à moi et tu feras [ce métier] dans le monde nouveau. »[446]

Cette critique du rejet de toute formation intellectuelle venue des sciences profanes ou théologiques, revient en permanence contre le Renouveau Charismatique et les Fondations en particulier, notamment dans les rencontres avec les évêques dans les années 70 mais aussi en 1983 : dans un document d'octobre, compte rendu d'une réunion tenue à Lourdes avec des évêques, nous lisons : « PRH est le péché du mouvement. Le vrai problème est cela, la formation. » déjà cité. Le cardinal Suenens dans son livre cité plus haut, *Culte du moi et foi chrétienne*, ne dit pas autre chose quand il s'interroge, à propos de PRH et des Fondations : « Serait-il vrai que l'expérience est l'autorité suprême ? Et que ma propre expérience est la pierre de touche de toute validité ? » « A partir de ce postulat on proclame l'autorité souveraine de l'expérience.[447]» Le père Traineau, déjà cité, ne dit pas autre chose quand il affirme que l'expression « expérience de Dieu » est impropre[448]. Nous retrouvons cela également dans la lettre de Mgr Rozier du 9 juillet 1977[449].

Le sens du mot formation pour J-M. Rousseau est associé à une transformation personnelle, à une expérience existentielle et à une attirance. En cela, J-M. Rousseau est parfaitement dans la ligne du Renouveau Charismatique. Il n'apparait nulle part de dimensions intellectuelles, de contenus théologiques, philosophiques ou bibliques. Ce qui est vrai, l'instance de vérification, c'est l'expérience personnelle que les Fondations font faire. Le modèle de toute expérience dans les FMN en réalité, c'est J-M. Rousseau lui-même comme en témoigne Estelle cité plus haut.

Dans l'introduction d'une série d'enseignements sur la fondation en 1983[450], J-M. Rousseau explique d'emblée ceci :

> « Je vais redire une chose sur la prise de notes si vous voulez. Qu'est-ce-que je vais dire à votre avis? L'important n'est pas ce qui est écrit sur nos papiers, mais ce qui est écrit en nos cœurs. Le fait d'écrire sur un papier vous maintient, pour une part, à un fonctionnement plus cérébral. Le fait d'écouter, de s'intérioriser, de recevoir ce qui est dit en écoutant ce que ça fait en vous permet davantage à Dieu d'écrire sur vos cœurs et vous permet davantage d'entendre ce que Dieu a à vous dire, de l'intérieur. »

Caractéristique que l'on retrouve depuis l'expérience d'Ann Arbor, cette opposition entre intelligence de la foi et expérience croyante. Dans le même enseignement plus loin, nous lisons le détournement d'une phrase de la Bible pour encourager l'ignorance :

---

[446] Témoignage d'une personne victime de J-M. Rousseau, Témoignage d'Agathe, premier chapitre.
[447] Cardinal Suenens, *Culte du moi et foi chrétienne, Desclée de Brouwer*, 1985, p.39
[448] Archives Fondacio, Compte rendu du rendez-vous avec le Père Traineau, 4 janvier 1986, doc.int. 01/1986, Alp/GT/PD, p.2-3.
[449] « C'est le psychologique qui est pris constamment comme élément de référence et comme médium de la révélation et de la relation à Dieu. » Archives Fondacio, Lettre de Mgr Rozier évêque de Poitiers datée du 9 juillet 1997 adressée à Jean-Michel Rousseau, p. 3.
[450] Archives Fondacio, Enseignement déjà cité plus haut : Dans un enseignement de J-M. Rousseau, le 23 janvier 1983, matin, ayant pour titre « Ce qu'est une fondation ».

> « Seuls les petits me suivront. C'est évident. Autrement dit, seuls ceux qui ne savent pas […] seuls ceux qui ne sont pas encombrés de savoir au niveau cérébral peuvent vivre d'abord en référence aux intuitions de fond données par l'Esprit. »[451]

La grande tradition chrétienne, depuis St Augustin et St Thomas d'Aquin, a toujours voulu articuler comprendre et croire, l'intelligence de la foi et l'intelligence par la foi ou encore la foi à laquelle on croit et la foi par laquelle on croit. Ce type d'attitude enseignante de J-M. Rousseau favorise une emprise sur la personne parce qu'il n'y a pas de référent objectif, discutable par conséquent, l'expérience du maître passe sans médiation possible au cœur de celui qui écoute. Nous retrouvons cela dans tous les phénomènes d'emprise.

Une citation est symptomatique de cela, dans une session au corps de noyau, le 9 septembre 1983 :

> « Quand on dit Communauté de Formation, il y a beaucoup de moyens de formation, mais les moyens les plus immédiats ne sont pas le plus profonds encore. La vraie transformation (formation = transformation) proposée par la Communauté Chrétienne de Formation vient dans ce fait que je me laisse attirer par l'aimant qui (est) au cœur de la Fondation, et que cela m'attire et fait émerger le meilleur de moi, qui je suis, le sens même de mon être. C'est en cela que cela me façonne et que cela me forme, parce que je prends ma place dans le Christ, dans l'Église. Vous vous rendez compte !
> […]
> Je commence sur cette terre à prendre le chemin du ciel… c'est tellement hors de l'ordinaire que je ne peux pas croire que ce soit vrai et pourtant c'est vrai. J'expérimente chaque jour qu'aujourd'hui sur terre, j'ai déjà pris le chemin de ce que je serai dans le ciel. Je sais que ma vie est liée à celle de la Fondation, moi Jean-Michel. »[452]

Le Renouveau Charismatique et J-M. Rousseau en particulier s'inscrivent contre une pastorale de l'Action catholique militante et peu spirituelle et une formation théologique qui a été intellectuelle et hypercritique dans les années post-concile et post-68.

L'expérience personnelle, religieuse, mystique, où l'appel intérieur est en réalité une instance d'autorité et de validation. Et cela dépasse de loin la formation ou le reproche du manque de formation intellectuelle et doctrinale dont parlent les évêques. C'est aussi une manière d'être et de se rapporter aux autres en remplaçant un argument par une expérience.

L'expérience à caractère intime et religieuse équivaut à une affirmation du type : Moi, je sais que…Proposition qui n'est donc plus soumise à discussion. Et ce n'est pas le propre de J-M. Rousseau mais de nombreux membres de groupes du Renouveau Charismatique ou des Fondateurs ou refondateurs. Nous retrouvons cela exprimé au sujet de la crise de 1991 par G. Testard. Il continue d'utiliser ce langage d'auto-autorité comme une révélation : « Mon acte de foi était pur, pas perverti, il faut sauver la foi investie… » Une affirmation comme celle-ci issue d'une révélation intérieure personnelle n'est pas soumise à discussion ; elle s'impose comme vraie puisque validée par l'expérience intime de celui qui la professe : auto-autorité.

[451] Archives Fondacio, Enseignement déjà cité plus haut : Dans un enseignement de J-M. Rousseau, le 23 janvier 1983, matin, ayant pour titre « Ce qu'est une fondation ».
[452] Archives Fondacio, Session corps de noyaux, 21.09.83, op.cit.

Du pseudo spirituel : le style J-M. Rousseau

> « Quand il se mettait à parler, (J-M. Rousseau) waouh… il nous mettait en présence d'une vision. […] Une sorcellerie du langage, la magie du verbe. »[453]

Durant les auditions de témoins ou de victimes, à plusieurs reprises est revenu le sentiment que la parole de J-M. Rousseau avait quelque chose de fascinant pour ceux qui suivaient ses enseignements. Le recul de 40 ou 50 ans n'y a rien modifié. Il y a là un contraste fort entre ce sentiment et la lecture attentive des textes de J-M. Rousseau. Les textes de J-M. Rousseau ne résistent pas cinq minutes à l'analyse critique. Pas de pensée construite, pas de structure intellectuelle, pas de pensée théologique ou spirituelle. C'est la chose la plus difficile à saisir pour une commission qui se réunit et travaille 40 ou 50 ans après les interventions de J-M. Rousseau. Comment saisir ce qui n'est pas rationnel, comment saisir une séduction et un impact sur les auditeurs ? On retrouve cela dans les archives avec des notes prises des dialogues entre J-M. Rousseau et des acteurs du spectacle à Biot : « Ce n'est pas facile de parler devant toi, en moi c'est tout doux et ça se bouscule, c'est énorme aujourd'hui et je ne peux pas dire. » dit un acteur du spectacle. « Est-ce que d'autres éprouvent la même chose ? » demande J-M. Rousseau. Manière pour lui de vérifier l'impact de sa personne sur l'ensemble de la troupe[454]. De cet impact des paroles de J-M. Rousseau sur son auditoire découle le phénomène de la répétition. Son style, ses paroles, son vocabulaire sont reproduits et relayés au-delà du cercle restreint des Fils et Filles et des permanents. Plusieurs témoins relatent que, dans les communautés éloignées de J-M. Rousseau, on écoutait religieusement ses cassettes enregistrées et qu'il pouvait être difficile de les réécouter car elles n'étaient pas à la disposition de chacun. Ce pouvait être un privilège. Dans son audition, Jacques Périn l'explique clairement, il y a un phénomène de répétition de la part de ses proches des enseignements de J-M. Rousseau et de ses pensées et s'il y a déviances il n'est pas le seul à les porter. Quand J-M. Rousseau n'est pas présent, il y a certaines personnes qui s'évertuent à reproduire et rendre présent le langage du fondateur, avec le vocabulaire de l'agneau, du sentir, de la prophétie de 1974, du don, etc.[455].

Revenons sur l'introduction des enseignements de janvier 1983 sur « Qu'est-ce qu'une fondation ? » évoqués plus haut.

J-M. Rousseau explique :

> « Je sens bien toute la nécessité d'une prise de notes seulement pour des flashs ici et là qui vous parlent à vous, de ce que vous entendez au fond de vous ou de ce que quelqu'un peut dire sur le podium dans la mesure où ça correspond à quelque chose qui est en vous.
> Mon souci là, ce n'est pas que nous repartions avec des connaissances supplémentaires, c'est que nous repartions façonnés de l'intérieur d'une autre manière.
> Alors maintenant, n'ayez pas de culpabilité quand vous écrivez en disant : "Voyons, voyons, est-ce-que je fais mal en écrivant?!". Non, non. Si ça vous parle d'écrire, écrivez, mais essayez de vérifier si c'est dans ce sens-là que vous écrivez quelque chose qui correspond vraiment à ce que vous sentez du fond de votre cœur et qui est important pour vous. »

---

[453] Archives de la commission, audition du témoin 55 de mai 2026.

[454] Archives Fondacio, Enseignements de J-M. Rousseau », session spectacle à Biot, le 19.03.1985, feuille n°42.

[455] Archives Fondacio, Enseignements de J-M. Rousseau », session spectacle à Biot, 16 avril 1985, feuille 10. Ici ce sont les propos de SK. On trouve aussi cela de la part de FLV dans la préparation des Karellis, où il reprend le vocabulaire du don de l'engendrement, de l'émergence et l'expérience intime : en moi, en lui, en soi, etc. dans Archives Fondacio, Enseignement de J-M. Rousseau, CPI janv. 83, p.15. FLV qui a reconnu dans son audition de mai 2026, avoir été sous emprise de J-M. Rousseau durant des années. Un texte de Marie-Anne le Guyader, de 1984 reproduit fidèlement les propos sur le don, la filiation et sa transmission depuis le fondateur, *La filiation*, avril 1984, à ne pas diffuser.

L'opposition entre intelligence de la foi et expérience est toujours présente, redite inlassablement. Car ce qui importe, c'est le sentiment produit par les paroles de J-M. Rousseau et qui doit rejoindre un sentiment de même nature chez l'auditeur. La formation ici s'inscrit dans le registre de la séduction, « façonnés de l'intérieur ». L'absence d'organisation intellectuelle, l'absence de raisonnement, les propos contradictoires, les manipulations de la Bible, rien n'y fait : seule compte une expérience subjective qui passe par des mots, une voix qui portent des sentiments qui confortent l'auditeur.

Grammaticalement, une chose est à noter ; l'abus des équivalences et des verbes d'état. L'enchaînement des équivalences provoquent des aberrations, parfois des délires avec le simple « c'est » ou « c'est-à-dire » ou « en d'autres mots ». Nous avons pu l'observer avec le mot don ou le mot germe. La foison des équivalences rend le propos insensé. Le don, c'est Dieu, c'est Jésus, c'est l'Église, c'est l'Esprit, c'est la Fondation, mais le don de la Fondation c'est J-M. Rousseau, donc J-M. Rousseau est le don, ou germe qu'engendre Dieu pour l'Église et le monde nouveau. La cascade d'équivalence fait que le mot don n'a plus aucun sens : il peut vouloir dire le tout et son contraire. Le tout pouvant être un auto-messianisme délirant. L'expression « remontée dans le don » est caractéristique de cet auto-messianisme, puisque remonter dans le don, c'est retrouver l'intuition du fondateur, qui est don pour la communauté. Ici le contenu spirituel s'évanouit puisqu'il varie en fonction de la fluctuation des intuitions du fondateur. En 1990, J-M. Rousseau continue plus que jamais ses discours d'équivalence et de verbes d'état par exemple : « Je me reconnais de toi, Seigneur. Je suis de toi, Seigneur. Tu es en moi, je suis en Toi, je suis avec les autres, nous sommes là ensemble. » […] (aux CCFI) « Vous avez le pouvoir de faire entrer l'être du peuple dans l'être collectif du Christ parce que vous portez l'être du peuple. »[456] Là encore, le pouvoir et le verbe engendrent un discours quasi délirant.

Dans le style J-M. Rousseau, nous redisons ce que nous avons remarqué à plusieurs reprises : l'abus systématique des verbes et des noms liés à la sensation ou au sentiment. Ce sentimentalisme si souvent reproché aux Fondations et à J-M. Rousseau est bien réel, il transparait par une surreprésentation des verbes sentir, goûter, éprouver, expérimenter, des noms sensations, expérience, attirance etc. Certes, le sentir est bien présent dans la Bible et la tradition chrétienne, mais c'est son abus qui pose un problème surtout lorsqu'il s'agit d'une instance de vérité et d'autorité qui s'oppose à la connaissance : « Je dis seulement ce que moi, je me sens appelé à mettre en œuvre avec d'autres qui sentent cet appel-là. »[457]

La question à laquelle la commission ne peut répondre de façon tranchée, c'est de savoir si J-M. Rousseau était sincère, s'il croyait réellement à ses propos. Est-ce que ses visions mystiques du monde nouveau, sa vision de l'agneau, du don qu'il a reçu, son expérience de l'Esprit Saint, son approche de PRH comme méthode de guérison personnelle voire de salut, sont des manipulations sans âme et sans conviction simplement orientée vers le pouvoir, l'argent et le sexe ? Certains proches de J-M. Rousseau sont convaincus de la sincérité de J-M. Rousseau comme F. Le Vallois par exemple. Même s'ils reconnaissaient qu'il s'est laissé emporter dans son propre élan autocentré et tyrannique. À l'opposé, d'autres témoins entendus par la commission[458], après une première rupture en 1991, qui leur a valu d'être exclus par la nouvelle direction, ont mis trente ans pour se convaincre que J-M. Rousseau était un profond manipulateur, un menteur, un pervers.

[456] Archives Fondacio, J-M. Rousseau, enseignement sur Christ universel, CCFI Nemours 90, archives Fondacio, p.10.
[457] Archives Fondacio, Conférence Louvain-la-Neuve, 1983, p.10. On peut aussi ajouter dans le style J-M. Rousseau des commentaires de ses propres textes ! Dans ce qu'est une fondation, *op.cit*. 23.01.1983.
[458] Témoin n° 39, 7 janvier 2025. op.cit.

Cependant un brouillon écrit de la main de J-M. Rousseau et trouvé dans les archives de Fondacio, semble plutôt pencher vers la sincérité. En effet, à la suite d'un accident, J-M. Rousseau semble avoir vécu une sorte de crise existentielle et spirituelle où il a eu besoin de remettre tout à plat : « Depuis mon accident je cherche à entrer consciemment dans ce que Dieu veut me dire à travers cela. [459]» Mais cette sincérité n'est pas rassurante pour autant car J-M. Rousseau s'inscrit dans une relation, vraie dit-il, d'égal à égal avec Dieu, de « vulnérable à vulnérable ! » « Moi qui le regardais en disant prends soin de moi, je le voyais maintenant me regarder en disant : prends soin de moi. » Et il poursuit, « Moi j'avais à veiller sur lui, le chérir, le partager, lui permettre d'être lui, dans ses enfants, sa création et en lui-même. » Une telle inflation du moi sans limite, une telle situation d'égal à égal avec Dieu engendre nécessairement toutes les déviances possibles pour autant qu'il possède un charisme de séduction suffisant. La possible sincérité n'empêche nullement l'inflation auto-proclamée du moi.

Le matraquage de textes et d'enseignements recueillis comme histoire sainte

Dans le style J-M. Rousseau, on ne peut passer sous silence l'avalanche, la surabondance, le trop plein de textes, d'enseignements, d'interventions qui sont enregistrées et tapées à la machine par des quasi-esclaves sous-payées que les archives gardent sous le titre insensé d'Histoire Sainte. Plusieurs témoins nous ont rapporté que des cassettes enregistrées de J-M. Rousseau étaient diffusées et écoutées religieusement par les membres loin de Potiers ou loin de Biot ! Une auto-histoire sainte construite par lui-même ; tout le contraire de la sainteté. Une évaluation quantitative précise dans les archives est très difficile à effectuer. Au bas mot plusieurs milliers de pages de J-M. Rousseau, à côté de cela seules quelques pages de Franck Le Vallois de Bernard Pinaud, Joseph Guilbart, Marie-Anne Le Guyader…Cette inflation de textes et son qualificatif d'histoire sainte sont le signe d'une emprise totale sur les différentes branches des Fondations. Cette montagne de documents signés J-M. Rousseau va de pair avec un culture orale où il y a très peu d'écrits de références consultables par tous. Nombreux sont les enseignements de J-M. Rousseau qui s'adressent à des groupes d'initiés avec mention « ne pas communiquer ». Et après, il y a des relais, des répétiteurs.

Les grandes questions théologiques et spirituelles qui sont absentes dans les enseignements de J-M. Rousseau

Il ne faut pas passer trop de temps sur les absents puisqu'évidemment les commentaires n'ont pas lieu d'être. Cependant, dans les innombrables pages que nous avons pu lire de formations, de conférences et d'enseignements de J-M. Rousseau, pas une seule fois il n'a été question du Mystère Pascal, pas une seule fois n'apparaissent les textes de la Passion-Résurrection, ni l'Exode, ni l'Exil[460]. C'est pourtant un élément central du renouveau théologique et spirituel du Concile Vatican II, c'est le cœur de la Bible et de la foi chrétienne comme l'expliquent les pères conciliaires :

> « L'Église célèbre le mystère pascal, en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ, chaque huitième jour, qui est nommé à bon droit le jour du Seigneur, ou dimanche. Ce jour-là, en effet, les fidèles doivent se rassembler pour que, entendant la Parole de Dieu et participant à l'Eucharistie, ils fassent mémoire de la passion, de la résurrection et de la gloire du Seigneur Jésus, et rendent

[459] Archives Fondacio, texte manuscrit, J-M. Rousseau 19 mai 1982.
[460] Seule une allusion à la Croix dans un enseignement sur les quatre approches du don (approche n°2) cité plus haut.

> grâces à Dieu qui les « a régénérés pour une vivante espérance par la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts » (*1 P* 1, 3). Aussi, le jour dominical est-il le jour de fête primordial qu'il faut proposer et inculquer à la piété des fidèles, de sorte qu'il devienne aussi jour de joie et de cessation du travail. Les autres célébrations, à moins qu'elles ne soient véritablement de la plus haute importance, ne doivent pas l'emporter sur lui, car il est le fondement et le noyau de toute l'année liturgique. »[461]

Les questions du mal, des épreuves, de la mort, de la violence sont esquivées. Le cadre intellectuel de PRH y est sans doute pour quelque chose. Avec PRH, toute difficulté, tout mal, toute épreuve correspond à une blessure intérieure qu'il faut guérir par des sessions PRH bien menée ! La passion du Christ est parfaitement étrangère à PRH.

L'autre absent de taille est une théologie de la Révélation. J-M. Rousseau semble ignorer *Dei Verbum* la constitution du concile Vatican II sur la Révélation qui est le grand texte dogmatique qui a façonné l'ensemble du concile Vatican II. Ceci va de pair avec sa pauvre connaissance biblique. En 1974, J-M. Rousseau explique que la Révélation comporte trois aspects : Dieu se révèle à travers notre être, puis il se révèle dans la prière personnelle et surtout charismatique ! et enfin à travers la communauté, son être collectif qui est visage de Dieu[462]. La Révélation biblique et l'histoire du salut n'y ont aucune place, contrairement à ce développe *Dei Verbum* :

> « Après avoir, à bien des reprises et de bien des manières, parlé par les prophètes, Dieu « en ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par son Fils » (*He* 1, 1-2). Il a envoyé en effet son Fils, le Verbe éternel qui éclaire tous les hommes, pour qu'il demeurât parmi eux et leur fît connaître les profondeurs de Dieu (cf. *Jn* 1, 1-18). Jésus Christ donc, le Verbe fait chair, « homme envoyé aux hommes [3] », « prononce les paroles de Dieu » (*Jn* 3, 34) et achève l'œuvre de salut que le Père lui a donnée à faire (cf. *Jn* 5, 36 ; 17, 4). C'est donc lui – le voir, c'est voir le Père (cf. *Jn* 14, 9) – qui, par toute sa présence et par la manifestation qu'il fait de lui-même par ses paroles et ses œuvres, par ses signes et ses miracles, et plus particulièrement par sa mort et sa résurrection glorieuse d'entre les morts, par l'envoi enfin de l'Esprit de vérité, achève en l'accomplissant la révélation, et la confirme encore en attestant divinement que Dieu lui-même est avec nous pour nous arracher aux ténèbres du péché et de la mort et nous ressusciter pour la vie éternelle. » DV 4

J-M. Rousseau n'a pas été formé par le concile Vatican II, ni par les théologiens du renouveau théologique du XXè siècle, ni catholiques, ni réformés. Le concile Vatican II n'existe tout simplement pas pour lui. Ceci est d'autant plus surprenant qu'il avait à côté de lui un des grands acteurs du concile Vatican II. Il avait en la personne du cardinal Suenens un soutien de poids qui sur la question du charisme et de l'Esprit-Saint aurait pu lui être d'un grand secours. Mais puisqu'il s'estimait en lien direct avec Dieu il n'avait pas besoin de pareil apport. Il est allé puiser son inspiration spirituelle dans le néo-pentecôtisme et à PRH. Le renouveau de la spiritualité et de la théologie catholique du XXè siècle lui donc sont totalement étrangers et par conséquent d'aucun secours. Il le répète de nombreuses fois : ce que sont ses deux familles spirituelles, « dans le Renouveau charismatique je suis charismatique, dans PRH je suis avec le don PRH. »[463]»*

*

[461] Concile Vatican II, *Sacrosanctum Concilium*, n°106.
[462] Archives Fondacio, Les composantes de la CCF de Poitiers, A.C.9-74, p.19.
[463] Archives Fondacio, , Enseignements de J-M. Rousseau, session spectacle à Biot, le 19.03.1985, feuille n°37.

Bilan des années J-M. Rousseau

Dévoiement et sainte ignorance

Le dévoiement de la Bible, de la doctrine, de l'ecclésiologie et de la spiritualité chrétienne sont des constantes que l'on découvre à tous les niveaux des archives de Fondacio. Le pire des archives a très certainement été brûlé en 1991. Sans avoir le pire, nous lisons quand même le terrible, la dérive et parfois même le délire. C'est une posture d'omnipotence que cherche à atteindre J-M. Rousseau, lui qui est fondateur et possesseur du don de la Fondation comparable au don de Jésus-Christ, de l'Église et de l'Esprit-Saint. Il s'auto-proclame, fondateur, c'est-à-dire possesseur du don équivalent au don qu'est Jésus-Christ, le prophète, le messie et de cela découle que l'histoire des FMN devient une histoire sainte ! Ces manipulations justificatives de la Bible sont d'autant plus faciles à opérer qu'aucune culture critique et rationnelle n'est possible. Et ces dérives doctrinales sont d'autant plus faciles à mettre en place qu'il n'a pas de culture théologique, biblique et philosophique qui lui permettrait d'avoir un recul critique par rapport à ses propres discours. De plus, peu de personnes autour de lui n'en a, ou bien, certaines personnes formées n'exercent pas leur fonction critique, excepté FLV[464] qui finira par être ostracisé. Donc, sans altérité, ses propos délirants n'ont aucune limite. Sa culture théologique vient du néo-pentecôtisme étasunien, sa formation psychologique vient de PRH et il dit avoir lu des mystiques.

Nous sommes en plein cœur d'une religion caractérisée par la sainte ignorance comme l'explique le sociologue des religions Olivier Roy.

> « Cette exculturation du religieux fonctionne dans les deux sens : le religieux perd son ancrage culturel, et la culture a oublié ses sources religieuses et tout savoir profane du religieux. »[465] ou autrement dit : « Il ne s'agit pas d'opposer bonne ou mauvaise culture mais d'opposer la foi à la culture. »[466]

Et voici comment Olivier Roy qualifie la sainte ignorance issue des mouvements néo-pentecotistes :

> « Porté à son extrême, ce refus de la culture profane se transforme aussi en méfiance envers le savoir religieux lui-même, avec l'idée que, premièrement, il n'est pas besoin de savoir pour être sauvé, et deuxièmement que le savoir peut détourner de la vraie foi. La parole de Dieu peut aller directement, sans médiation du savoir : c'est exactement la fonction du Saint-Esprit chez les protestants. Ce n'est pas l'érudition qui permet de trouver sous le texte biblique la vérité, c'est parce que ce texte est la parole vivante de Dieu qu'il dit le vrai. »[467]

Immédiateté de la parole religieuse, absence de médiation, absence de repères intellectuels, absence d'ancrage dans la tradition, rejet du savoir théologique et philosophique ; tout repose sur une pseudo-mystique d'un seul sans possible altérité : la sainte ignorance.

---

[464] F. Le Vallois s'est mis à suivre une formation théologique et surtout Biblique : il a travaillé avec Jacques Bernard pour Mess'aje notamment.

[465] Olivier Roy, *La sainte ignorance, le temps de la religion sans culture*, coll. La couleur des idées, Paris Seuil, 2008, p.157.

[466] Olivier Roy, *La sainte ignorance, le temps de la religion sans culture*, coll. La couleur des idées, Paris Seuil, 2008, p.179.

[467] Olivier Roy, *La sainte ignorance, le temps de la religion sans culture*, coll. La couleur des idées, Paris Seuil, 2008, p.189.

Emprise

Plusieurs témoignages éclairants :

> « Ce jour-là, il a mis le grappin sur moi, il m'a attrapée dans son filet, je suis entrée dans son emprise psychologique, physique et spirituelle. Je suis entrée dans la confusion de ma volonté et de ma pensée. Ce qui était bon et vrai, c'était ce qu'il pensait bon et vrai. Comme si ma volonté et ma pensée étaient anéanties, mises à zéro, devenues incapables de fonctionner de façon autonome et libre. »[468]
> « L'échec de ma vie est de n'avoir su arrêter J-M. Rousseau » dit l'évêque de Nice[469].
> « Nous avons vécu plus ou moins une certaine lâcheté pour ne pas risquer notre appartenance et le besoin d'être reconnu par Jean-Michel. » … « Jean-Michel demandait aux personnes avec qui il vivait des ambiguïtés, le secret absolu. Les personnes elles-mêmes sentaient leur conscience liée. Si elles parlaient, elles avaient l'impression de trahir. »[470]

Possédant l'intuition du don, J-M. Rousseau avec son épouse Jane, sont capables de scruter les âmes pour savoir si les membres des FMN sont bien prêts à entrer dans le système d'emprise : l'entrée dans le don. Ce que nombre de témoins nomme la personnalisation du don. Car s'il y a un système d'initiation pour une culture sectaire, c'est bien en vérifiant la soumission à la pensée, au langage et aux pratiques de J-M. Rousseau : vérifier l'authentique remontée dans le don ! La remontée dans le don est un exercice et une vérification opérée par J-M. Rousseau seul, ou avec Jane, afin d'ajuster son emprise sur le cercle des plus proches du couple fondateur. Le système d'emprise et de soumission totale, se détecte par la séduction et la reproduction du langage, des expressions, des manières de faire dont les membres ne peuvent se détacher. De toute façon, s'écarter du langage du fondateur équivaut à être ostracisé. Quarante ans après, on entend encore des membres de Fondacio parler comme J-M. Rousseau, comme si ce dernier continuait à s'immiscer dans le cœur et la tête de chacun et d'installer sa domination intérieure. Pour sortir de cette emprise, il faut parvenir à se dégager du système intrusif mit en place qui possède la conscience des membres. Les personnes sous emprise ont fait totalement confiance à J-M. Rousseau et sont certainement nombreuses parmi les plus proches. Les fils, filles, ceux du noyau, les permanents sans doute, sont les plus touchés et on le constate d'autant plus qu'ils relaient les mots et expressions du fondateur pour perpétuer le système d'emprise. Se détacher du système d'emprise est une opération longue et périlleuse. La crise de 1991 a été pour certains une occasion de sortir de cette domination intérieure parce qu'une altérité est venue s'imposer. Le témoignage G l'exprime très bien : « Un mois après environ, fin mai 1991, tout explose ! Et j'en suis très soulagée. Je comprends que "enfin" c'est fini, je suis délivrée physiquement de Jean-Michel ![471] » G. Testard en rend compte dans son livre, *Dieu ne reprend pas ses dons*, « nous sommes partis parce que nous regardons la réalité en face. »[472] Parfois, c'est la parole ou le geste de trop qui provoque un choc et une prise de conscience[473].

Jean-Pierre Jougla décrit l'emprise comme une mise en état d'assujettissement qui permet d'abuser d'une victime à son insu. Cet auteur donne huit critères pour repérer un système d'emprise. Il parle d'une rencontre confiante, d'une séduction, d'isolement, d'affaiblissement, d'enseignement, de perte d'autonomie de pensée, de paralysie du système de défense et d'étrangeté à l'égard de l'extérieur[474]. Cet affaiblissement général du jugement, cet effacement de l'autonomie de pensée, cette séduction qui

---

[468] Témoignage d'Hélène, cité plus haut, premier chapitre.
[469] Témoin n°3, 9 janvier 2026, propos de Mgr Saint Macary,
[470] Archives Fondacio, « Journée au profit des permanents avec Léone Bréard le 11 juillet 1991, à Montesson, p.3
[471] Témoignage d'Hélène, *ibid*. p.31.
[472] Testard G., *Dieu ne reprend pas ses dons,* p.87.
[473] Pour F. Le Vallos, l'agenouillement devant les maîtres, André Rochais et Jean-Michel Rousseau, la prise de conscience que sortir de l'emprise de J-M. Rousseau c'était risquer le suicide, sont les points de bascule.
[474] Dans Berceville G., *L'abus spirituel : c'est-à-dire* ? dans Marie-Jo Thiel et …p.

perdure encore pour certains membres sont bien repérables à la fois dans les archives de Fondacio et dans les témoignages et les auditions effectuées. Nous avons bien affaire à un système général d'emprise qui fonctionne d'autant mieux que le fondateur et possesseur du don s'assure des relais nécessaires à la mise en place de la mainmise sur les consciences. Ici, c'est à Etienne de la Boétie qu'il faut faire référence dans son *Discours de la servitude volontaire*[475] où l'ami de Montaigne explique que le tyran n'est jamais tyran tout seul, il a besoin de personnes asservies qui relaient leurs propres asservissements et ainsi renforcent la tyrannie apparemment d'un seul. Mais ceci ne disculpe et ne dilue en rien la responsabilité d'un seul. Il y a en effet une lecture dévoyée d'Etienne de la Boétie qui consiste à niveler la responsabilité du tyran avec celle du premier cercle des assujettis qui relaient l'emprise du tyran au second cercle etc. Cela fait partie du lot des arguments de minimisation et de distorsion des abuseurs.

Abus spirituel

La question de l'abus spirituel se réfléchit de façon nouvelle et n'a pas encore reçue une définition complète. Cependant, avec l'aide de Gilles Berceville et de Jacques Poujol,[476] on peut dire ceci :

L'abus spirituel peut se définir comme un mauvais traitement spirituel et psychologique infligé à une personne, qui a pour conséquence de l'affaiblir voire de la détruire et de la rendre dépendante tant psychologiquement que spirituellement (...) :

- « Il y a abus spirituel lorsque quelqu'un (pasteur, prêtre, berger ou tout autre dirigeant chrétien dans un groupe de prière, une communauté, une paroisse) met à profit sa position d'autorité pour contrôler ou dominer une ou plusieurs personnes. Cela se traduit souvent par une violation de ses émotions, de sa vie privée, de ses opinions sans se préoccuper des conséquences négatives sur sa qualité de vie et son équilibre psycho-spirituel. »[477] Le plus souvent la personne qui détient l'autorité est aussi une personne de confiance. Dans ce cas l'abus de confiance et l'abus spirituel sont inséparables ;
- Ajoutons que l'abuseur ou l'agresseur se justifie et justifie ses actes par un système de dévoiement construit au nom de la foi. Tous les aspects de la foi catholique peuvent ici être sollicités et détournées de leurs finalités.[478]

Nous voyons bien avec cette définition de l'abus spirituel qu'elle s'inscrit en complément de la question de l'emprise. En effet, il y a abus spirituel parce qu'il y a emprise de quelqu'un sur une personne et sur un groupe parce qu'il y a confiance et abus de confiance.

Le système mis en place par J-M. Rousseau est bien un système d'emprise et d'abus spirituel. Ses proches sont sous emprise de séduction pseudo- spirituelle caractérisée par un dévoiement de la foi qui permet de rendre dépendantes et assujetties les victimes par une confiance exagérée dans le don que posséderait le fondateur et la vision qu'il aurait d'une humanité nouvelle et d'une Église nouvelle selon le don qu'il a reçu. De nombreux témoins convergent pour dire la fascination qu'exerçait la parole de J-M. Rousseau sur ses auditeurs ; il y avait une sorcellerie du langage. L'assujettissement une fois assuré,

[475] La Boétie E de, *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Folio poche.
[476] Poujol J., *Abus spirituels*. S'affranchir de l'emprise, Empreinte temps présent, Tharaux, 2015, Introduction, p. 9-10 ; Gilles Berceville, L'abus spirituel : c'est-à-dire ? dans Marie-Thiel,
[477] Poujol J., *Abus spirituels*. S'affranchir de l'emprise, Empreinte temps présent, Tharaux, 2015, Introduction, p. 9...10.
[478] Molinario J., « Abuser au nom de la foi », Etudes, novembre 2025.

toute altérité étant écartée, n'importe quelle justification biblique, théologique ou spirituelle pouvait être invoquée.

Pour J-M. Rousseau, l'amour peut tout et l'amour permet tout à partir du don qu'il a reçu, en conséquence de quoi, nous sommes dans un système total, pour ne pas dire totalitaire à la mesure d'une fondation. Alors nous pouvons appliquer ici ce que Paul Ricoeur en commentant Hannah Arendt en dit. « Si l'hypothèse tout est possible conduit à la destruction totale, quelles barrières et quelles ressources la condition humaine oppose-t-elle ? »[479] Autrement dit, à partir d'un système sans limite aucune, qui peut tout et permet tout, il faut trouver une voie de sortie, c'est-à-dire une mesure humaine, une limite, une règle qui ordonne le possible et le vivable humain. Dans la tradition chrétienne, cette limite qui permet de vivre avec Dieu et avec les autres est symbolisée par l'interdit de l'arbre de la connaissance du bonheur et du malheur, (Gn 2) c'est-à-dire la connaissance que seul Dieu possède. Sortir de la totalité permet de vivre humainement. C'est l'enjeu d'opérer une rupture avec l'ère J-M. Rousseau pour Fondacio.

*

Après la crise de 1991

Relectures théologiques des années 90 et suivantes

Ce qui frappe tout de suite à la lecture des archives à partir des années 90 très précisément à partir de 1993, c'est d'une part, l'apparition d'un vocabulaire pédagogique d'autre part, la diversité des intervenants et des experts et enfin, des références bibliques quasi systématiques. Mais avant de développer cela, notons une tentative de relectures par des théologiens extérieurs à Fondacio des années J-M. Rousseau.

Rey-Mermet de la caution à la critique

La place du théologien Théodule Rey-Mermet, prêtre rédemptoriste, philosophe et professeur d'Écriture sainte est importante ici dans notre rapport. En effet Rey-Mermet a été présent pour accompagner, défendre, voire encourager J-M. Rousseau et les Fondations avant 1991 et puis il est devenu très critique après 1991 dans une phase de relecture de certains textes de J-M. Rousseau et des Fondations.

J-M. Rousseau envoyait à Rey-Mermet des programmes et des perspectives pour la Fondation, semble-t-il, régulièrement. En répondant à un document envoyé en octobre 1984 sur les perspectives de la Fondation, Rey-Mermet répond par une lettre amicale le 8 novembre de la même année. Il trouve de belles choses, des éléments de formation excellents, « Je suis plein d'admiration » dit-il. Cependant, quelques bémols apparaissent. « Vous avez un langage maison qui échappe au non initié que je suis. » Au fil du texte envoyé, Rey-Mermet écrit des remarques plus précises. Notamment, à plusieurs reprises, il reprend le texte sur la définition de l'Église, sur ce qu'est la relation avec l'Église, qui est selon lui trop

[479] Ricoeur P., préface, de Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne*, coll. Agora, Paris, Calmann Lévy, 1983, p.12-14.

ambiguë et idéaliste. Il s'interroge sur les termes corps de la fondation et filiation. Il termine par une précision théologique que J-M. Rousseau n'a pas vraiment intégrée : « Il serait important, … de toujours bien distinguer l'apostolicité, qui est la stabilité dans la foi des apôtres, dont les successeurs (les évêques) sont responsables qualifiés, - et la mission, ou l'apostolat, qui est la tâche de tout chrétien (évêques compris). »[480] (Souligné dans le texte).

Dans une lettre manuscrite de 1986, Rey-Mermet remercie de son séjour Jean-Michel et Jane et il signale avoir eu des informations par l'évêque d'Autun qui fait partie de la commission Duchêne « au sujet du rapport contre vous » (Rapport L'Heureux). D'après l'évêque d'Autun, ce rapport a pour origine et reflète la pensée de Véronica et de Suenens. Donc, conclut-il, ce n'est pas grave, « Soyez parfaitement rassurés ». Étrange lettre, qui révèle la proximité de Rey-Mermet d'avec les Rousseau et les évêques, et qui considère l'autorité et l'influence de Suenens comme nulle. Il semble également d'après ce courrier, que T. Rey-Mermet n'accorde aucune pertinence au rapport L'Heureux. Ce qui pourrait être aussi la pensée de l'évêque d'Autun, Mgr Guidon. Rey-Mermet joue ici le rôle d'indicateur auprès de J-M. Rousseau, ce qui suppose une grande confiance dans J-M. Rousseau et la Fondation.

La tonalité change brusquement en 1991. Les archives contiennent un classeur rempli de textes de J-M. Rousseau et de différents responsables des Fondations comme Bernard Pinaud, Pierre Guibert, Gérard Testard et de textes considérés comme fondateurs. La toute nouvelle direction des Fondations a dû demander à TRey-Mermet une relecture des enseignements effectués aux Fondations. T. Rey-Mermet annote l'ensemble des textes du classeur en rouge comme un professeur, de façon essentiellement critique. Dans les différentes annotations de T. Rey-Mermet, on repère des critiques sur des questions de fond, comme les remarques sur l'Église parfois soulignées de points d'exclamation comme pour exprimer un certain énervement, mais aussi sur la question du don, de l'illuminisme, du subjectivisme, de faux mysticismes mais encore celle du rôle assigné à J-M. Rousseau ou que s'assigne lui-même J-M. Rousseau : « On a l'impression que vous tenez directement de Dieu la mission de sauver l'Église et le monde. Jésus seul a reçu cette mission du Père, puis il a envoyé l'Église en mission… »[481]

Mais il y également des critiques de style ou de forme, quand TRey-Mermet parle de propos vides de sens, de vérités de Lapalisse, de naïvetés, de propos vagues, qu'il qualifie d'insupportables, et des propos inconsistants et enfin il cible la forme incantatoire qui emprisonne l'auditoire, et « qui peut aliéner les personnes[482].

Enfin, mentionnons cette remarque sous forme d'accusation sur PRH : « La confusion perpétuelle (chez J-M. Rousseau) entre PRH et la grâce du salut. »[483]

Ce revirement de Théodule Rey-Mermet pose question. Nous n'avons pas d'explication facile à donner. La crise de 1991 a vraisemblablement été pour lui un détonateur qui déclencha une prise de conscience libre. A-t-il été lui aussi sous emprise de J-M. Rousseau avant 1991 ? Ceci est vraisemblable et auquel cas il rejoindrait les personnes pour qui la crise de 1991 a été l'occasion d'une altérité et d'une prise de conscience de leur emprise par J-M. Rousseau comme nous l'avons vu plus haut. Nous pouvons nous demander pourquoi la nouvelle équipe n'a pas sollicité de manière plus officielle T. Rey-Mermet afin

[480] Archives Fondacio, Perspectives et objectifs de la fondation, en 1984-1985, doc.int. 12.10.84, J-M. Rousseau, courrier manuscrit joint au document.
[481] Archives Fondacio, Rey-Mermet 1991, Critiques du texte sur la permanence de J-M. Rousseau, non daté, p.4.
[482] Archives Fondacio, Rey-Mermet 1991, Critiques du texte sur Dieu de J-M. Rousseau, 1987, p.4.
[483] Archives Fondacio, Rey-Mermet 1991, Critiques du texte sur la création nouvelle de J-M. Rousseau, non daté, p.6.

d'opérer une vraie relecture analytique de la période J-M. Rousseau, cela aurait donné une autre teneur plus critique au travail entrepris en vue de redéfinir la spiritualité des Fondations.

Gérer la mutation après le départ de J-M. Rousseau

En août 1991, une opération interne importante est entreprise avec des membres des premiers cercles et des permanents des FMN pour tenter d'y voir clair après le départ précipité de J-M. Rousseau et savoir ce que vont devenir les FMN.

Dans ces documents, la dimension mémorielle vient en premier.

> « La vie des fondations était riche et elle le demeure. » Plus loin, « Comment ne pas perdre cette histoire ou ce qui va permettre de la restituer pour le long terme. Comment la ramasser, la concentrer dès aujourd'hui pour s'en nourrir, s'y appuyer et s'en servir ? »[484]

Nous avons retrouvé dans les archives des feuilles manuscrites qui gardent la trace de cette opération. Cela a consisté à séparer une feuille A4 en deux colonnes avec d'un côté ce qu'avait apporté J-M. Rousseau et le positif des années 1974-1991 et dans l'autre colonne chacun devait indiquer les difficultés, les impasses et les aspects négatifs à rejeter.

Globalement sur les feuilles que nous avons retrouvées, les colonnes de gauches sur le positif de l'histoire sont très fournies, les colonnes de droites sont bien remplies mais plutôt moins. Ces premières indications formelles montrent un souhait général de choisir la continuité et que le départ de J-M. Rousseau semble être une crise de gouvernance personnelle mais ne remet pas en cause l'essentiel que ces personnes souhaitent conserver. Nous lisons dans le positif, « le respect des personnes et des différences, la vie dans l'Esprit Saint, le renouveau de l'Église, liberté avec Dieu, des nouveaux ministères, peuple en marche, la permanence, une pédagogie, une anthropologie, une séduction de vie par une cellule d'Église… »

Dans le négatif, nous lisons des reproches sur une autorité et un fonctionnement hiérarchique pas clair, sur un manque de formation intellectuelle, mais aussi sur le manque de reconnaissance des FMN par l'Eglise, une vie dans l'Esprit incomplète, grosses lacunes dans la gestion financière de la permanence, grosses lacunes dans les délégations et le gouvernement. »

Dans ces quelques documents, qui ne sont en rien exhaustifs, il apparait que la continuité est plus importante que la rupture, qu'il y a des aspects positifs à garder dans l'ordre de la spiritualité, et que quasi rien de spirituel n'apparait dans le négatif. Donc, ce que nous venons d'analyser sur les dérives spirituelles et théologiques de J-M. Rousseau sont tout à fait absentes. Ce qui explique que pour l'équipe de responsables en place la crise de 1991 peut être considérée comme une parenthèse.

[484] Archives Fondacio, Mémoire dans les fondations du monde nouveau. Dans ce même document à noter, une petite phrase à propos de l'histoire sainte accumulée dans de multiples classeurs : « faire confiance que l'essentiel sera restitué et que les évangiles ont été écrits 50 ans après la mort de Jésus ! »

Deux années de discernement pour un essai de définition de la spiritualité des FMN 1993-1994

À la fois en interne et avec l'aide de prêtres et de théologiens du diocèse de Versailles, les FMN menées par G. Testard entreprennent une recherche afin de qualifier ce que peut être la spiritualité des FMN. Plusieurs réunions scandent cette élaboration sous la houlette de Mgr Thomas, évêque de Versailles.

Six personnes des FMN (dont G. Testard et J-M. Liautaud) et six prêtres du diocèse de Versailles travaillèrent durant deux ans à l'élaboration d'un document final intitulé : « Essai de définition de la spiritualité des Fondations pour un monde nouveau ». C'était un travail énorme, explique J-M. Liautaud, qui engagea un processus synodal avant l'heure :

> « Alors là il y a eu un processus incroyable, un processus synodal […] Donc on était trois rédacteurs principaux et dix rédacteurs. D'abord, on a pris l'ensemble du matériau des petits groupes, on a fait un classement : que disent les gens, quels sont les paradigmes qui sont convoqués, et donc on a demandé à des gens de rédiger des parties, ce qui donne à ce texte un côté un peu échevelé, parce que c'était un texte synodal, on va dire, je ne sais pas comment il faut dire, avec trois rédacteurs principaux, dix rédacteurs associés, et ensuite trois moments, ou avec l'assemblée pastorale, donc ça faisait une centaine de personnes, les gens lisaient, annotaient,… »

Puisqu'« on ne peut plus compter sur la validité de la parole du fondateur, » que faire ? Il a fallu beaucoup de temps pour savoir éventuellement, « qu'est-ce qui a été bon là-dedans ou pas dans cette histoire des FMN ? » « Le charisme, s'il existe, il repose sur nous. » explique encore JM Liautaud. « Donc on a passé un temps énorme à ça, et « vous vous dites, finalement c'est quoi les Fondations ? » [485]

Le texte final annoncé de 40 pages (qui fait en réalité 71[486]) se déploie sur 7 points. Après un préambule qui rappelle le contexte des années 90 dans la société et l'Église ainsi qu'une relecture de l'histoire de Fondacio, vient le cœur du document en trois parties.

Un chemin, proposé à chacun

1) Réconcilier l'homme avec sa quête de bonheur ;
2) Vivre l'expérience chrétienne initiale ;
3) Adhérer à Jésus-Christ, Seigneur et Sauveur ;
4) Retrouver en soi l'enfant du Père ;
5) Vivre dans l'Esprit Saint ;
6) Entrer dans une dynamique de formation, de transformation, de sanctification ;
7) Se reconnaître membre de l'Église ;
8) Accueillir et bâtir un Monde Nouveau ;
9) S'engager et découvrir sa vocation ;
10) Devenir disciple de Jésus-Christ ;
11) Appartenir.

Une pratique chrétienne

1) La communauté chrétienne, lieu de l'alliance :

[485] Archives de la Commission, audition de J-M. Liautaud le 14 février 2025
[486] Le document initial résultat des deux ans de travaux en commission paritaire, a vraisemblablement été complété quelques années plus tard, notamment avec l'ajout du mot Fondacio qui n'existait pas en 1994.

2) La communauté chrétienne, lieu de la présence ;
3) La communauté chrétienne, lieu du témoignage ;
4) La vie chrétienne comme amour de la vie ;
5) La vie chrétienne comme école de communion ;
6) La vie chrétienne comme école de petitesse, à la suite de l'Agneau ;
7) La vie chrétienne comme attention aux pauvres.

Une vision

Don de Dieu, vision et prophétisme ;
Devenir des voyants.

1) Le Christ qui vient ;
2) Un peuple qui se lève ;
3) Un Monde Nouveau ;
4) Des apôtres des temps nouveaux.

Une mission

Evangéliser :
- évangéliser par le témoignage ;
- évangéliser par l'annonce ;
- évangéliser la société ;
- évangéliser en contribuant au renouveau de l'Église ;

Susciter la levée de laïcs, ouvriers en Église pour le monde ;
Contribuer aux recherches actuelles en matière de formation et de développement.

Deux paragraphes terminent le document : les refus et les risques de la nouveauté.

Ce document tranche avec les enseignements sans structures intellectuelles et logiques de J-M. Rousseau. Il y a un plan qui se tient, des données théologiques et spirituelles raisonnables, un essai pour articuler une vie chrétienne concrète dans un contexte décrit avec la suite du Christ et de l'Esprit. Qui débouche sur une approche de l'évangélisation ou pour le dire autrement : analyse du contexte et de l'histoire, ressource et fondement dans la foi pour enfin agir et porter l'Évangile. En revanche l'anthropologie chrétienne y est peu présente. Pourtant le travail a été effectué, puisque nous avons retrouvé dans les archives de Fondacio, un document daté de 1993, intitulé « Des convictions et une recherche en d'anthropologie[487] qui n'a donc pas été intégrée à *l'Essai de définition*.

Cependant, avec le recul de 30 années, nous constatons que cette spiritualité a deux faiblesses majeures qui n'ont pas aidé Fondacio à vivre un renouveau après 1991. La première faiblesse vient d'une lecture linéaire de l'histoire depuis la CCF de Poitiers, comme si cette histoire ne posait pas de problème et qu'il fallait garder cela comme un trésor à relire et se réapproprier. Encore une fois, la crise de 1991 est une parenthèse, une crise de gouvernance, mais qui ne remet pas en question l'ensemble. La formulation

[487] Archives Fondacio, « Des convictions et une recherche en matière d'anthropologie », 11 pages, daté à la main, 16/12/1993. Il aborde le contexte sociétal il parle d'unification de médiation de réconciliation mais reste très influencé par la structure ternaire de PRH.

d'un paragraphe est symptomatique : « La crise liée au départ de Jean-Michel Rousseau. » Le départ de J-M. Rousseau provoque une crise et non l'inverse !

Dans cette même logique, cet essai de spiritualité continue de présenter J-M. Rousseau comme le vrai fondateur qui a une vision que chacun doit s'approprier et c'est la seconde et plus importante faiblesse. L'extrait qui suit sous le chapitre « Vision » indique clairement la référence à J-M. Rousseau comme une fondation toujours présente.

> « Entendre la vision qui habitait Jean-Michel Rousseau, nous laisser réveiller par elle, découvrir que nous portions la même, a été une expérience fondamentale pour beaucoup d'entre nous.
> À partir des images que lui-même en donnait, cette vision doit nous conduire aujourd'hui à réveiller notre propre attitude de voyants, à faire nôtre cette espérance, à dire, dans nos propres mots, ce dont elle est faite.
> Cette nécessité d'une réappropriation et d'une reformulation de la vision de notre fondateur est particulièrement forte aujourd'hui : c'est une entreprise délicate, où nous ne désirons ni sacraliser et figer les "images" données par notre fondateur, ni perdre le souffle prophétique dont elles sont chargées. L'exposé qui suit a cet objectif : qu'on puisse y trouver, au-delà des mots toujours limités, un aiguillon pour "lever les yeux et regarder." »[488]

Dans la structure du texte, analyse, ressource de la foi et action, J-M. Rousseau reste la référence des ressources de la foi, les Fondations restent donc sous emprise d'une pseudo-spiritualité.

Le texte reste nostalgique de J-M. Rousseau comme fondateur et visionnaire. Impossible dans ces conditions d'imaginer un vrai renouveau des Fondations dans une absence totale de relecture critique de l'histoire et de la fondation. Et cette dépendance envers la période J-M. Rousseau est encore présente chez de nombreuses personnes rencontrées lors de auditions de la commission. « Le plus dur est de mourir » écrit G. Testard[489] et c'est bien cette difficulté là que la nouvelle équipe des Fondations n'a pas su réellement opérer. Mourir oui, mais si possible pas totalement. G. Testard explique sa propre hésitation : « Nous comprenons qu'il faut faire les deux à la fois, à savoir d'un côté mourir et accepter cette mort, de l'autre avoir foi en la résurrection, c'est-à-dire s'attendre à recevoir de Dieu même une nouvelle naissance.[490] » Ce deuil pas totalement assumé a pour conséquence une absence de relecture critique de l'histoire, une absence d'analyse théologique et spirituelle qui aurait pu mettre à jour les dévoiements inscrits dans les FMN et son fondateur.

Colloque de 2003 et intervention de de C. Theobald[491]

Nous allons nous attarder sur le texte de cette conférence importante prononcée par le théologien Christoph Theobald, s.j., en 2003 dans un colloque organisé par Gérard Testard et Mgr Aumônier à Bruxelles du 17 au 19 novembre 2003. La conférence de Christoph Theobald est prononcée le mardi 18 novembre dans une session animée par le théologien Hervé Legrand[492]. L'auteur opère une

[488] Archives Fondacio, Essai de définition de la spiritualité de Fondacio, p.51-52.
[489] Testard G., *Dieu ne reprend pas ses dons*, *op.cit.* p. 89.
[490] Testard G., *Dieu ne reprend pas*… p.89.
[491] Archives Fondacio.
[492] Le colloque s'est tenu à Bruxelles du 17 au 19 novembre 2003. La volonté de G. Testard à travers ce colloque est de montrer que Fondacio est une communauté fidèle au magistère de l'Église et à chaque évêque diocésain où elle est implantée. Ceci est important dans ce moment où Fondacio demande une reconnaissance de droit pontifical. La première journée du 17 novembre a consisté à comparer l'expérience de Fondacio et de Sant'Egidio. Que le théologien Hervé soit l'animateur de la journée est une précision qui nous a été donnée par Christoph Theobald lui-même.

opération théologique pointue, même s'il n'a pas tous les éléments d'une histoire vraie des Fondations depuis le début.

L'intervention de Christoph Theobald, s'intitule *Penser la présence de laïcs dans l'actuelle transformation de la figure de l'Église*, colloque 2003.

L'auteur, théologien jésuite, cherche à discerner dans le passé et le présent de Fondacio des enjeux pour comprendre ce que peut être une communauté de laïcs aujourd'hui. Avant lui, G. Testard a présenté Fondacio en trois étapes : naissance et développement, 1974-1991, une phase de remise en cause radicale, 1991-1995, enfin, vivre et faire vivre une germination évangélique, « histoire d'une fondation ».

D'emblée Christoph Theobald pose les enjeux : « Vous savez très bien que toute affirmation d'une nouveauté est menacée par l'orgueil spirituel et le risque de s'approprier ce qui a été reçu de Dieu et de le déformer. Ce sont toujours d'autres qui peuvent reconnaître le don ou le charisme que nous avons reçu. » p.2 Voilà très bien dit en peu de mots, par Christoph Theobald, l'opération théologique et spirituelle que l'équipe des responsables en place n'a pas effectuée. La crise de 1991 est restée pour ces responsables, - comme nous venons de le voir dans le paragraphe sur la mutation après 91 -, une crise de gouvernance, rien n'a été dit de la falsification du don, de la perversion du charisme.

Christoph Theobald développe trois parties.

Partie 1, une communauté chrétienne de laïcs pour le monde. Dans les statuts canoniques, c'est écrit communauté apostolique de laïcs. C'est équivalent.

Vous voulez restés baptisés laïcs, dit Christoph Theobald. « Chaque membre de Fondacio apprend à vivre la grâce de son baptême comme prêtre, prophète et roi. » De façon aimable, Christoph Theobald indique qu'il n'y a aucune particularité avec cela puisque « c'est là le lieu œcuménique de naissance de toutes les spiritualités pouvant se dire chrétiennes » ! (p.2)

G. Testard dit qu'il faut différencier une communauté Une d'un réseau fédératif de personnes ou d'œuvres. Autrement dit, « Pourquoi restons-nous ensemble ? » dit Christoph Theobald. Cela suppose une forme sociale pour assurer une durée.

> « La difficulté anthropologique est de passer du projet personnel à un projet commun ; dit de manière post-moderne et plus souple, passer à une articulation toujours plus forte et plus intérieure entre la vocation personnelle de chaque membre et l'appel entendu par l'ensemble de la communauté. Dans les communautés religieuses, on situe exactement à cet endroit le vœu d'obéissance. Vous parlez en termes d' "engagement des uns envers les autres" allant jusqu'à "se recevoir ", comme membres ou figure locale, du Corps Un qui se donne à vivre dans des diversités ». (p.3)
> « Vous tentez d'introduire…une double exigence paradoxale qu'on trouve aussi dans d'autres mouvements et communautés : vous tenez à la fois à ce que le chapitre V de *Lumen Gentium* dit de l'appel à la sainteté, appel aussi exigeant pour la vie laïque que pour la vie religieuse "quant à leur radicalité évangélique " et à ce que Jean Paul II a appelé, " la loi de gradualité ", à savoir le respect face à l'itinéraire de chacun. » Dès qu'on pose les deux exigences, radicalité évangélique et gradualité, on introduit inévitablement des différences –et peut-être des degrés- au sein de la communauté des disciples ; et vous ne faites pas exception. » (p.3)

Un point essentiel soulevé par Christoph Theobald :

> « Vous introduisez ici la notion de "règle" : un corps d'Église, de vocation communautaire, ayant des règles laïques. Nous croisons ici ce qu'on désigne par le terme "vie régulière", à savoir la vie sous une règle. Il y a de

> nombreux cas de communautés laïques de "vie régulière" dans l'histoire de l'Église (les frères et sœurs). Le point spécifique aujourd'hui, dans votre aventure et d'autres analogues, est qu'il vous faut inventer une régulation pour les hommes et des femmes, des célibataires et des couples, vivant de manière différenciée l'unique appel évangélique ».

Christoph Theobald dit deux choses importantes : premièrement, il peine à trouver l'originalité de Fondacio et deuxièmement, il manque cruellement d'une règle pour articuler radicalité et gradualité[493].

Il y a cependant une bifurcation possible : soit assurer la cohésion évangélique par la définition précise d'un ensemble de règles de vie. Cela a beaucoup d'avantages pour les relations avec les diverses Églises… tradition latine forte. L'autre solution, c'est que « vous pourriez aussi commencer par attendre votre cohésion comme « communauté de laïcs » de *votre histoire commune et des événements spirituels vécus ensemble.* Vous ne fondez pas votre alliance sur le lien familial ni sur l'amitié, ni non plus *peut-être* sur un projet commun qui ferait de vous des co-équipiers. Votre alliance est fondée, me semble-t-il – mais c'est à vous de le dire – sur *votre histoire communautaire*, à relire et à raconter, à compléter sans cesse et à réécrire à la lumière des récits...évangéliques". » On voit ici que la proposition intéressante de Christoph Theobald ne possède pas les éléments suffisants d'une relecture approfondie des années J-M. Rousseau et ceci n'est pas le fait de notre théologien. Donc, l'équipe de Fondacio n'a pas donné à Christoph Theobald les éléments de la réalité problématique des années J-M. Rousseau. Ceci n'est sans doute pas volontaire, les responsables de Fondacio pensent sincèrement à ce moment-là encore que les FMN peuvent renaître comme nous l'avons vu plus haut. Le discours reste très ambivalent : soit continuité, soit rupture. Il n'y a pas de choix. Ce que préconise Christoph Theobald, avec les informations qu'il avait, est alors impossible : une relecture spirituelle suppose une continuité, inscrite dans une fondation saine et sainte. Avec une fondation pervertie il faut rompre : ici, l'Évangile est dans la rupture et non dans la continuité. Ce que G. Testard nomme le passage par le point zéro, n'est en réalité pour lui qu'une parenthèse. Pour Fondacio la crise de 1991 n'a rien révélé de la nature dévoyée de la spiritualité des fondations au temps de J-M. Rousseau. Nous le verrons plus loin, puisque les différentes tentatives pour redéfinir la spiritualité de Fondacio s'appuient encore sur le fondateur et l'expérience intense vécue dans les dix-sept premières années.

Si on suit bien le raisonnement de Christoph Theobald, il reste que le seul salut de Fondacio est « de vivre sous la règle » d'une communauté de laïcs. Cela était impossible dans les années J-M. Rousseau car la manipulation du for interne par le fondateur rendait une objectivation par une règle irrecevable. Pas de texte de référence, pas de règle, pas de statut canonique, parce que tout dépend de la logoverbie abusive d'un seul. Ce que reconnait G. Testard sans en tirer toute les conséquences[494].

Partie II Nouveau type de présence ecclésiale dans la société

« Le terme présence semble mieux exprimer votre conception de la foi », explique Christoph Theobald. Proposer la foi comme structure d'existence humaine. Avec deux aspects de cette structuration : le

[493] Nous trouvons une esquisse de réponse mais encore très floue dans les statuts canoniques. Aux numéros 29 à 36, il est question d'Entrée dans la communauté et d'Engagement dans la durée. Cela ne constitue pas encore une règle, loin s'en faut. Archives Fondacio, Relations à l'Église, octobre 2002. Cette question sera reprise par G. Testard au congrès de 2004 sous la forme « distinguer les membres et les amis de Fondacio ». Actes du congrès 2004.

[494] Testard G., « Il n'y a plus de principe d'unité, plus de référent, pas même de textes écrits sur lesquels nous appuyer car ce sont les fondements même qui sont atteints […] « La spiritualité non plus ne peut pas faire référence. Seul le fondateur l'exprimait, mais le voilà parti, laissant un peuple avec le désagréable sentiment d'avoir été trahi et Sali. » dans Dieu ne reprend pas se dons, p.88.

développement personnel et la relation à autrui pour promouvoir davantage de solidarité de justice et de paix.

Aujourd'hui, se dessinent deux figures d'Église, l'une plus liturgique et religieuse et l'autre davantage ancrée dans les malentendus des rencontres humaines et vivant de la présence apostolique des témoins du Christ, une Église en germination. Fondacio est plus dans la seconde, explique Christoph Theobald.

Partie III Ce qui n'est pas prévu

L'auteur évoque trois formes d'engagement : des personnes regroupées en communautés autour d'un projet apostolique, la modalité de la permanence et la modalité d'engagement dans la durée.

Christoph Theobald s'interroge sur le caractère apostolique de la communauté et pourtant composée de laïcs. Est-ce que Fondacio relève de la grâce baptismale ou de la grâce ministérielle et donc à rapporter au ministère ordonné ? G. Testard utilise pourtant le vocabulaire du ministère ordonné. Pas étonnant puisque depuis les débuts à Poitiers, nombreux sont les proches de J-M. Rousseau qui revendiquaient l'accès d'hommes mariés à la prêtrise.

« Il faut rechercher le caractère sacramentel de votre identité apostolique (et pas seulement apostolique et ministériel). » La sacramentalité de l'Église « sacrement de l'union des hommes avec Dieu et entre eux », c'est se rendre attentif à leur signification théologale et déjà sacramentelle avant la lettre.

Dans la conclusion, Christoph Theobald insiste, ce qui n'est pas évident, c'est l'option à la fois apostolique et laïcs.

La dernière phrase pose problème, parce que l'auteur n'a pas les éléments pour une relecture véritable des 17 premières années : « Parmi les critères, dit-il, de discernement paraît alors un qui me semble prévaloir : c'est la confiance que vous faites à ce que Dieu a déjà fait pour vous dans votre propre histoire de presque 30 ans… ». Comme nous l'avons vu plus haut, cela suppose une histoire sainte et saine, ce qui n'est pas le cas pour les années J-M. Rousseau.

Les effets de cette conférence de Christoph Theobald sur Fondacio sont visibles et notamment à cause de cette phrase :

> « Le point spécifique aujourd'hui, dans votre aventure et d'autres analogues, est qu'il vous faut inventer une régulation pour les hommes et des femmes, des célibataires et des couples, vivant de manière différenciée l'unique appel évangélique ».

On voit naître à partir de cette période des réflexions et des mises en place de textes et des formations sur, « qui est membre et comment devient-on membre ? » Les statuts canoniques de droit pontifical sont un élément important de ce processus. Il s'est mis en place également un parcours systématique de formation et de discernement pour les nouveaux membres sur trois années, intitulé « cursus nouveaux membres Bâtir sa vie sur le roc (Lc 6,46) ». Avec des journées de formation et des semaines annuelles personnelles et des formations en communauté[495]. Nous trouvons également des parcours pour jeunes disciples de 2003, mais aussi un parcours fondamental chrétien pour le monde[496]. Cette réflexion sur la

[495] Cursus de formation des nouveaux membres. Nous retrouvons dans les archives les documents pour les années A, B et C très détaillé quant à la pédagogie menée.
[496] Archives Fondacio, Fondacio France service formation, parcours fondamental chrétien pour le monde, 14 avril 2012.

qualité de membre de Fondacio s'accompagne donc d'un souci important de formation en vue d'un discernement fondé.

Changement dans l'approche de la formation

Le renouveau et le changement dans la formation est donc repérable dans la période post-91. Entre les formations fondamentales, les formations pour jeunes disciples et le parcours systématique pour les nouveaux membres, l'investissement sur la formation est bien réel. Nous avons vu également un travail de fond effectué aux niveaux des cadres dirigeants avec le travail entrepris avec des théologiens reconnus comme Christoph Theobald, Bernard Sesboué et Edouard Pousset parmi d'autres et l'équipe du diocèse de Versailles pour l'« Essai de définition ». Ce qui change par rapport à la période J-M. Rousseau, c'est la présence d'une altérité à Fondacio dans sa réflexion et la mise en place de formations.

Les archives de Fondacio à l'Ermitage ont conservé de nombreux documents destinés à la formation en interne des membres de Fondacio : pour les membres de la communauté d'accueil, pour les membres de la communauté de discipolat, pour les responsables de région ou pour les permanents. Ces documents à caractère pédagogique sont destinés à des formateurs qui, dans les différents lieux de Fondacio, doivent animer des formations grâce à ces outils. Ils ont été élaborés fin des années 90 début des années 2000[497]. Ce qui frappe d'emblée, c'est le nouveau vocabulaire. L'inspiration vient des sciences de l'éducation et de la formation d'adultes. Tout est construit avec les références d'une pédagogie par objectifs. Nous allons observer deux de ces outils de formation.

Le Plan de développement personnel (PDP) 1996-2002

J-M. Liautaud signe ces documents (des modules) liés au Plan de développement personnel. Les archives contiennent à la fois la définition du PDP et un déroulement pédagogique en vue d'une mise en œuvre personnelle.

Le PDP est un outil « au service de la croissance de la personne. Après avoir clarifié priorités et objectifs, il permet d'établir avec rigueur et méthode, son propre programme de formation et de mettre en œuvre les moyens concrets les mieux adaptés à son axe de vie.[498]» Il s'agit de baliser un chemin de vie en dégageant des objectifs et des perspectives. Toutes les composantes de la personne doivent être prises en compte. A chaque objectif de vie doit s'ajuster des moyens et vérifier tous les deux ans. Tout ceci se fait avec un accompagnateur qui rencontre les personnes trois fois l'an.

Pour les auteurs, il s'agit d'engager sa vie dans une dynamique de croissance qui permet l'écoute de l'Esprit-Saint et de recevoir les promesses de Dieu. C'est une aide à la décision en faisant grandir le désir. Objectifs, sous-objectifs, limites dans le temps, moyens, évaluation : tout le vocabulaire de la pédagogie par objectifs a été intégré. Le PDP semble se substituer à la méthode PRH, mais avec une dimension d'accompagnement psychologique et spirituelle, disons entre l'accompagnement spirituel et la méthode de développement personnel. Une fiche d'évaluation destinée à l'accompagnateur est jointe au PDP avec

[497] Archives Fondacio, Répertoire des outils de formation.
[498] Archives Fondacio, Répertoire des outils de formation, Plan de développement personnel, module d'animation en communauté, 2/4, remis en page oct. 2002.

des repères pour l'écoute. On y lit des questions très intrusives destinées à la personne accompagnée : est-ce que des domaines de sa vie restent dans l'ombre et qu'elle aurait à les creuser ? – est-ce que cette personne prend soin de sa vie spirituelle et de sa relation à Dieu ? -est-ce que cette personne a des sources de revenus clairs ? un défi financier ? – est-ce que cette personne est en alliance de manière significative (vie communautaire, dîme, bien commun) ? est-ce que cette personne a un équilibre de vie satisfaisant ?

Ce questionnaire très intrusif – même si les questions ne sont pas telles quelles posées à la personne accompagnée – n'a pas fait le deuil de la confusion du for interne et du for externe. Encore une fois, l'intimité psychologique et spirituelle, l'engagement dans Fondacio, l'argent sont évaluées par la même personne. Ce souci est clairement annoncé. C'est la personne globale qui doit être accompagnée, en réalité plus évaluée qu'accompagnée.

Le plan prévisionnel d'action pastorale (PPAP)

Nous retrouvons le vocabulaire de la pédagogie par objectifs pour le Plan prévisionnel d'action pastoral de 2003[499]. Ce module est destiné aux responsables de communauté. L'objectif « est d'aider à dégager les perspectives d'un projet communautaire ou missionnaire sur une ou plusieurs années et, par une réflexion méthodique, élaborer et suivre sa mise en œuvre : objectifs, moyens, acteurs, échéances, vérifications, évaluations. »

Le PPAP est un outil au service de la croissance spirituelle des personnes et de la communauté, c'est une responsabilité pour servir le Christ dans le charisme et la finalité de Fondacio. Le PPAP est fondé sur une relecture dans la foi de la situation pour s'ouvrir à une vision de Dieu. Une fiche d'exemples de PPAP en forme de tableau est jointe au document du module où finalités, objectifs, moyens, mise en œuvre, échéances sont indiquées.

Un répertoire datant de 2004 indique 21 modules de formation écrits sur le même modèle pédagogique, sans compter les deux modules ci-dessus mentionnés : le PDP et le PPAP.[500]

Deux modules sur la spiritualité de Fondacio destinés aux membres de Fondacio

Un premier module s'intitule, « introduction à la spiritualité de Fondacio. » et le second qui suit le premier s'intitule, « Intégration de la spiritualité de Fondacio ».

La pédagogie est d'abord inductive :

> « À partir de notre expérience dans Fondacio, on s'arrêtera sur l'un ou l'autre aspect de la spiritualité qui a été, ou est, important pour chacun. Des temps de partage permettront de s'en nourrir en communauté, et de regarder comment continuer à en vire quotidiennement. »[501]

[499] Archives Fondacio, Répertoire des outils de formation, Plan prévisionnel d'action pastoral, 2003.
[500] Archives Fondacio, Répertoire en cours…des outils de formation, 2004.
[501] Archives Fondacio, Module de formation, Introduction à la spiritualité de Fondacio, p.3.

Cette partie inductive aboutie sur un temps d'enseignement. A ce moment les formateurs disposent d'un texte de huit pages qui résume *l'Essai de définition de la spiritualité de Fondacio* rédigé avec le diocèse de Versailles que nous avons vu plus haut. D'après ce résumé cette spiritualité se base sur l'expérience d'hommes et de femmes qui depuis 1974 ont appris à vivre de l'Esprit Saint. Ce texte débute par une triple affirmation à l'image du credo mais avec une perspective humaine : l'homme enfant de Dieu, l'homme est fait pour adhérer à Jésus-Christ, l'homme est fait pour vivre dans l'esprit. En terme théologique cela s'appelle une théologie ascendante, c'est-à-dire une théologie élaborée depuis l'humain vers le divin. Ensuite, est exposé les quatre priorités de Fondacio : la priorité à Dieu, la communauté chrétienne, la formation, et l'évangélisation. La conclusion s'attarde sur une vision nécessaire celle d'un regard positif sur le monde, un regard qui veut voir le beau et le bon et le Christ qui agit, ceci sans naïveté. Cette formation se termine par la distribution du texte de huit pages afin de préparer la seconde séance sur la spiritualité.

La seconde séance intitulée « Intégration de la spiritualité de Fondacio » est bâtie sur le même plan pédagogique. Un premier temps inductif et de partage d'expériences qui aboutit à un temps d'enseignement. La différence c'est que les participants ont lu entre les deux séances les huit pages de résumé de la définition de la spiritualité de Fondacio et surtout, cette seconde séance se focalise sur la priorité 2 c'est-à-dire la communauté chrétienne. Cet enseignement se développe en sept points. La communauté est un lieu de développement et de croissance personnelle, c'est un lieu d'altérité, c'est un lieu d'unité et de communion, c'est un lieu d'alliance, c'est une communauté signe et instrument du royaume, (cette expression ne vient pas de l'Essai de définition, mais on retrouve cela dans les enseignements de J-M. Rousseau), elle appelle à la mission et à l'évangélisation, elle est lieu de fraternité, de joie et de fête. Enfin, une annexe est donnée avec un enseignement supplémentaire possible divisé en cinq points : Fondacio est un don de Dieu, la spiritualité de Fondacio donne sens à nos histoires personnelles, faire mémoire (de nos expériences) actualise le don de Dieu, intégrer cette spiritualité permet de nous situer et enfin de vivre cette grâce de Fondacio. On retrouve dans cette annexe, des éléments de langage qui viennent des années J-M. Rousseau beaucoup plus que de *l'Essai de définition*. En effet le texte de l'Essai de définition parle de don de Dieu mais se garde bien de dire que Fondacio est un don de Dieu ou une grâce de Dieu.

La diversité des intervenants

Après la monopolisation de la parole par J-M. Rousseau durant dix-sept années, - les archives contiennent des milliers de pages d'enseignements -, il est surprenant et évidemment bénéfique de lire la diversité soudaine des nouveaux intervenants, soit pour des formations données, soit pour des expertises et/ou des relectures. Dans une liste du début des années 2000, on recense 24 intervenants différents[502]. Des théologiens ayant travaillé avec les Fondations, nous retrouvons pour les plus connus : en plus de Rey-Mermet, cité plus haut, Jacques Bernard, François-Xavier Dumortier, Joseph Faméré, Philippe Gruson, Philippe Lecrivain, Hervé Legrand, Edouard Pousset, Bernard Sesboué, Christoph Theobald, Xavier Thévenot, Sr Régine du Charlat, Denis Villepelet.

[502] Archives Fondacio, Relations avec l'Église.

Relecture théologique interne de Jean-Marc Liautaud

Jean-Marc Liautaud, permanent de Fondacio depuis de longues années, a soutenu une thèse de théologie qui a été publié récemment ayant pour titre, *En toute gratuité, penser la grâce sous le paradigme de l'alliance*, *cogitatio fidei*, Cerf, 2023, 700p.

Lors de son audition à la commission, JM. Liautaud s'est expliqué sur ce qui a motivé son travail théologique qui a abouti à sa thèse publiée en 2023 :

> « La question de l'alliance, la question de la gratuité, elle est au centre, et pour moi le modèle économique du parrainage, parmi plein d'autres, c'est un des modèles économiques qui redonne une forme de possibilité pour que l'argent circule d'une manière moins ou non contractuelle. Et en tout cas, ce qui a motivé mon travail, - pourquoi j'ai fait dix ans de travail théologique aux Facultés Loyola sur la question de la gratuité,- la question initiale m'est venue dans des rencontres avec les parrains où on remercie les parrains de leur générosité. »[503]

Que dit cet ouvrage ?

1. Contexte et démarches de l'auteur

Jean-Marc Liautaud a travaillé plus de dix ans sur le thème de la gratuité — concept fondamental du christianisme qui, paradoxalement, est souvent utilisé sans être pensé en profondeur. Sa recherche part d'un constat :

- le christianisme invoque sans cesse la grâce gratuite de Dieu et la gratuité du don humain dans la charité ;
- pourtant, ces notions restent ambiguës, difficiles à formuler et à vivre concrètement, et risquent d'être reprises sous des formes contractuelles ou utilitaires sans lien avec l'expérience de la foi.

JM. Liautaud cherche donc à clarifier théologiquement ce que signifie la gratuité dans la relation entre Dieu et les êtres humains, et comment cette gratuité peut être pensée à partir du paradigme de l'alliance — plutôt que dans une logique de contrat ou d'échange calculé.

2. Gratuité : un concept à repenser

2.1 L'usage chrétien de la gratuité

Le christianisme emploie souvent le terme de grâce (*gratia* / *charis*) pour désigner l'action de Dieu qui donne sans conditions. Mais, en pratique, ce mot recouvre plusieurs idées :

- le don gratuit de Dieu qui crée et sauve ;
- la participation humaine gratuite à ce don, manifestée dans la charité, la prière et la vie communautaire ;
- et l'idée d'une réciprocité chrétienne qui ne devrait relever ni du calcul ni du contrat.

JM. Liautaud montre que cette figure de la gratuité est centralement liée à la conception chrétienne de l'amour, de la relation humaine et de la relation à Dieu — mais que cette relation n'est souvent pas pensée

[503] Entretien avec Jean-Marc Liautaud, 14 février 2025.

de manière cohérente. Par exemple, une générosité qui exige un retour implicite ou explicite retombe dans une logique d'échange (carrière, mérite, service en retour), ce qui va à l'encontre de la gratuité propre à l'Évangile.

2.2 Distinction entre contrat et alliance

Un des apports de l'ouvrage est d'opposer deux cadres de pensée :

- la logique contractuelle, où l'échange est équilibré, normé, calculé ;
- la logique de l'alliance, qui est une relation libre et asymétrique fondée sur la fidélité, la confiance et la gratuité.

Pour JM. Liautaud, penser la grâce sous le paradigme de l'alliance permet d'éviter les dérives d'une théologie trop juridique ou utilitariste, car l'alliance implique une réciprocité relationnelle qui laisse place à la liberté de l'autre, sans réduction à un mécanisme de dette ou de contrat.

3. Structure générale et thèmes développés

L'ouvrage est vaste et combine plusieurs niveaux d'analyse : texte biblique, tradition théologique, réflexion systématique, anthropologie de la relation. On peut en dégager quelques axes centraux :

3.1 Gratuité divine et gratuité humaine

JM Liautaud explore d'abord ce que signifie que Dieu donne gratuitement — non par nécessité, mais par libre générosité. Dans la tradition chrétienne (grâce paulinienne, terminologie latine de *gratia*), cela se manifeste notamment dans le salut offert en Jésus-Christ sans conditions préalables, mais avec une invitation à répondre librement.

Ensuite, il examine comment les humains peuvent incarner cette gratuité dans leurs relations — non comme une perte ou une naïveté, mais comme une force qui engendre justice, lien social, maturité spirituelle.

3.2 Alliance comme paradigme de la relation

Le concept d'alliance (présent dans l'Ancien et le Nouveau Testament) est central : il permet de comprendre une relation où la fidélité et la liberté coexistent. Contrairement au contrat, qui prescrit des obligations mesurables, l'alliance appelle à une confiance durable et à une relation personnelle entre Dieu et l'être humain, et entre êtres humains.

Liautaud lit ainsi des textes bibliques (figures d'Abraham, de la communauté d'Israël, des Evangiles) pour montrer comment l'alliance est une image fondatrice d'un rapport gratuit mais réel, qui ne se réduit à aucun type de calcul.

3.3 Critique de conceptions erronées de la gratuité

L'ouvrage prend soin de critiquer des conceptions dévoyées de la gratuité :

- la gratuité comprise comme absence de toute exigence, qui devient inconsistance ;
- la gratuité interprétée comme simple don sans réception active, qui efface la participation humaine ;
- ou encore les représentations qui transforment la relation avec Dieu en transaction (mérite, récompense).

Cette critique va de pair avec l'affirmation que la gratuité ne diminue pas la responsabilité humaine, mais invite à une maturité relationnelle profonde.

4. Perspectives théologiques et impact

4.1 Contribution à la théologie contemporaine

JM. Liautaud entend combler une lacune de la théologie contemporaine : malgré l'usage fréquent du mot « gratuité », il n'existe pas encore de traitement systématique et rigoureux du concept. Son livre se veut donc une refondation théologique de la gratuité, intégrant exégèse, tradition (pères de l'Église, théologiens modernes) et anthropologie.

4.2 Dimension pastorale et missionnaire

Au-delà de la réflexion abstraite, l'auteur relie la gratuité à la vie de l'Église et à son témoignage dans le monde. Il pose la question : si les chrétiens ne vivent pas la gratuité comme principe structurant de leurs relations, comment pourront-ils contribuer à faire reculer ce qu'il appelle les emprises déshumanisantes — logique utilitaire, marchandisation des relations, individualisme ?

La gratuité devient ainsi une dimension éthique et sociale de la foi, susceptible de transformer les interactions humaines et les structures sociales.

4.3 Vers une théologie renouvelée de la grâce

Le projet central de JM. Liautaud est de montrer qu'une théologie de la grâce doit être, par essence, une théologie de la gratuité — mais une gratuité qui ne soit pas insipide, ni vide de sens, ni instrumentalisée. Il invite à penser la relation à Dieu et entre humains comme une alliance vivante où la liberté, la fidélité, la relation et le don se rencontrent.

5. Conclusion

L'auteur reprend donc dans cette vaste enquête théologique des notions qui sont au cœur de l'histoire de Fondacio : la grâce de Dieu, sa gratuité, le don de Dieu, la gratuité du don et l'alliance. Il s'agit à n'en pas douter d'une relecture théologique de son engagement dans la permanence de Fondacio. Jean-Marc Liautaud montre que penser la grâce sous le paradigme de l'alliance permet de dépasser une logique contractuelle pour affirmer une relation fondée sur la fidélité, la liberté et l'ouverture. Cette approche a des implications non seulement pour la théologie systématique, mais aussi pour la vie

spirituelle, éthique et communautaire. L'auteur, par cet ouvrage, est devenu une référence théologique pour Fondacio, même si aucun titre officiel ne soutient ce rôle. Mais il est régulièrement sollicité en interne pour des relectures et des avis théologiques sur telle formation, sur telle publication.

Cependant, la relecture de cet ouvrage théologique de grande qualité nous laisse sur notre faim. En effet, à la différence de ce qu'il a expliqué devant la commission, l'ouvrage ne fait nulle mention explicite ou même implicite de la permanence qui pourtant a motivé le travail de l'auteur. Pourtant, pour JM. Liautaud, la permanence n'est pas seulement un moyen, mais l'identité même de Fondacio. Même, la conclusion, assez brève, n'en fait nullement l'évocation. Serait-ce que finalement cette tentative de justification des pratiques de Fondacio n'a pas abouti ? Que la justification après-coup de la pratique de la permanence risquait d'instrumentaliser la tradition théologique chrétienne ainsi que l'ensemble du corpus biblique ? Si c'est cela, c'est à l'honneur de notre auteur de ne l'avoir pas fait. Cela a tellement été pratiqué du temps de J-M. Rousseau que se détacher de ces manières de faire ne peut être qu'une bonne chose pour Fondacio.

Donc, il y a un hiatus entre le discours oral et le travail théologique sérieux et argumenté. L'ouvrage reste théorique et ne parvient pas à prendre en compte le réel de Fondacio. A partir de *Penser la grâce sous le paradigme de l'alliance,* nous pouvons tenter une explication. Nous lisons vers la fin du livre, « Le cheminement de cette étude nous a montré à quel point le thème de l'échange des dons dans la liberté du désir doit être maintenu à une place centrale pour rendre compte à la fois de la foi chrétienne en un Dieu Trinité et du mouvement qui pousse ce Dieu vers l'homme.[504] » Plus loin, il parle de complexité du processus du don qui « soit authentique circulation, engendrant à la fois des sujets, des relations et un monde. » L'enquête a largement dépassé le contexte de la permanence. Si le don est circulation et échange, désir réciproque et qu'il convoque le paradigme théologique trinitaire, ce serait vraiment un abus de langage que de justifier le parrainage sur la théologie trinitaire et l'anthropologie chrétienne. D'autant que l'ouvrage n'aborde quasi jamais la question de l'argent (sauf à parler de calcul) et que la question sociale, symbolique, n'est jamais travaillée. L'ouvrage est centré sur de l'inter-individuel théorique. Or, dans la permanence post-1991, Fondacio a essayé de corriger le parrainage individuel par une modulation collective, qui reste cependant très opaque. Si la permanence correspond à l'identité même de Fondacio, on voit que son fondement théologique peine à être justifié et argumenté. Il serait sans doute plus prudent que la permanence reste au simple niveau des moyens à améliorer plus que de l'identité de Fondacio[505].

Définition et spiritualité de Fondacio : des recherches hésitantes

> « Il n'y a plus de principe d'unité, plus de référent, pas même de textes écrits sur lesquels nous appuyer car ce sont les fondements même qui sont atteints […] La spiritualité non plus ne peut pas faire référence. Seul le fondateur l'exprimait, mais le voilà parti, laissant un peuple avec le désagréable sentiment d'avoir été trahi et sali. »[506]

Depuis 1991, la question de l'identité de Fondacio et de son fondement spirituel n'arrête pas d'être posé. Comme si le fondement spirituel de Fondacio était insaisissable. Cette période d'hésitation, d'indécision

[504] Jean-Marc Liautaud, Penser la gratuité sous le paradigme de l'alliance, *cogitatio fidei* n°320, Paris, Cerf, 2023, p.652.
[505] Une autre explication peut être ajoutée. La méthode de la thèse, en théologie dogmatique, aurait pu réussir à mieux articuler la réalité de Fondacio en déployant une méthode de théologie pratique qui prend en compte la vie réelle des chrétiens et des acteurs de la mission.
[506] Testard G., *Dieu ne reprend pas ses dons, op.cit.* p.88.

et de flottement spirituel s'explique tout à fait par ce qu'explique G. Testard ; en effet la référence spirituelle était une personne. Il n'y avait pas de textes faisant autorité, pas de règle pour tous. Après 1991, il fallait retrouver un fondement qui n'existait plus faute de fondateur[507].

Une remarque symptomatique de ce flottement d'identité spirituelle, est une phrase d'Edwige de Champs dans un module de formation qui a pour sujet, « Conduire une communauté ». Dans une partie consacrée à la spiritualité elle écrit : « Nous participons à la vie d'une communauté des FMN. Or, cette initiative a une spiritualité qui se précise au fur et à mesure que le temps passe, que les épreuves la simplifient, que les grâces la fécondent, que les mots sont utilisés pour en parler avec plus de justesse et d'authenticité possible. »[508] Fondacio est donc dans une phase de recherche de son identité malgré le travail effectué avec le diocèse de Versailles en vue de l'*Essai de définition de la spiritualité des FMN*. Dès 1997 une commission « fondement et finalité des Fondations pour un monde nouveau » a été mis en place comme si *l'Essai de définition* n'était déjà plus valable.

Parmi les essais de redéfinition, celui de Jacques Périn est accessible facilement dans les archives Fondacio.

Jacques Périn est un personnage important de Fondacio notamment pour sa longévité, puisqu'il est engagé sans défection depuis 1982, au sein de la branche CCN dans un premier temps. Il a été auditionné par la Commission en octobre 2024, il avait 90 ans.

Un enseignement donné par Jacques Périn de 2022 veut dire l'identité spirituelle de Fondacio dans une rencontre des aînés. Le texte reste très problématique parce qu'il n'a pas opéré de rupture avec J-M. Rousseau, il s'agit même pour lui d'un point d'appui solide : « La spiritualité de Fondacio n'est pas le fruit d'une réflexion (par exemple de théologiens). Tout au contraire, la spiritualité de Fondacio, c'est le fruit d'expériences vécues initialement par un petit groupe de jeunes, réunis dans la prière autour d'un jeune couple, Jean-Michel et Jane Rousseau, dans les années 1973-1974 à Poitiers. Ce qu'ils ont vécu alors dans la prière constitue le début de notre histoire et le fondement de notre spiritualité. La spiritualité de Fondacio n'est pas issue d'une réflexion, c'est le fruit d'un vécu. » On comprend déjà deux aspects avec ce paragraphe : premièrement, J-M. Rousseau est bien un fondateur spirituel et il continue de l'être et deuxièmement, l'auteur s'inscrit dans le cadre de l'anti-intellectualisme de J-M. Rousseau que l'on retrouve ailleurs dans le Renouveau Charismatique issue du néo-pentecôtisme étasunien.

Jacques Périn s'inscrit vraiment dans la lignée de J-M. Rousseau quand il explique :

> « L'essentiel des fondamentaux de la spiritualité de Fondacio (nouveauté, transformation, vie dans l'Esprit, peuple, don de Dieu). Nous croyons en effet que Fondacio est un don de Dieu, une initiative, parmi tant d'autres à travers les siècles que Dieu a prise et continue de prendre pour l'Église et le monde. »

Jacques Périn reprend des schémas de J-M. Rousseau, voir ci-dessus, et les commente.

[507] Testard G., *Dieu ne reprend pas… op.cit*, p.88.
[508] Session conduire une communauté, spiritualité 2/11, 27/09/1998.

Schémas 1 et 2 : Dons de Dieu et Fondacio

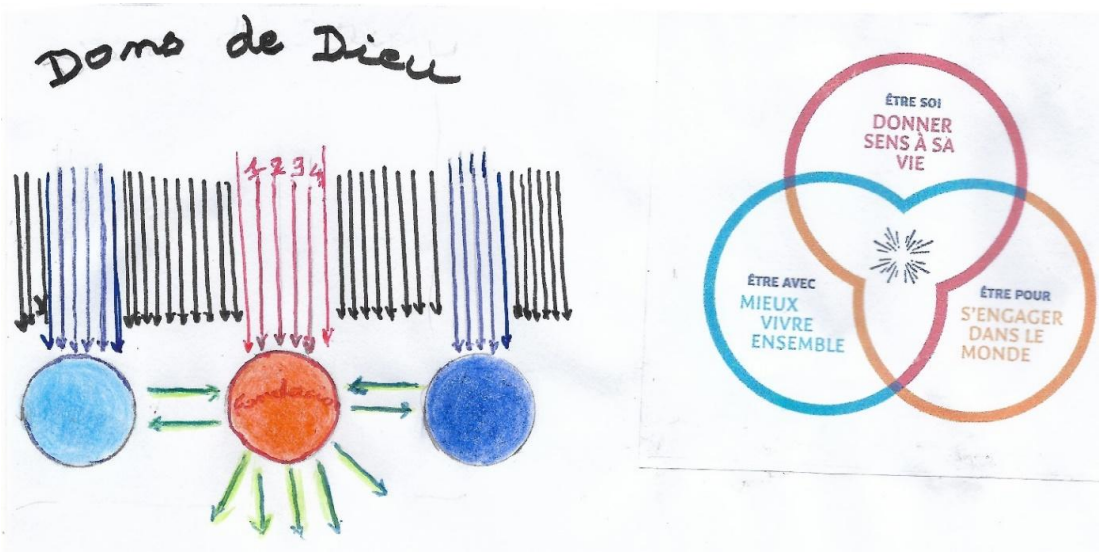

Pour lui les dons de Dieu viennent directement sur Fondacio, de façon accentuée (*sic*), Fondacio qui a la responsabilité de les partager dans le monde, ce qu'indiquent les flèches vertes. Quant aux trois cercles enchevêtrés, ils résument les 4 priorités de J-M. Rousseau (priorité à la relation à Dieu, priorité à la formation, priorité à la vie communautaire, priorité à l'évangélisation) par l'Être soi, Être avec, Être nous ce qui représente l'ADN de Fondacio selon lui. Cependant, là où J-M. Rousseau résumait les 4 priorités par le « neuf à venir », l'ouverture « au monde nouveau », au « Christ qui vient, », Jacques Perrin centre les priorités sur l'Être ; influence encore présente de PRH ?

Puis c'est l'alliance avec Dieu qui est l'axe essentiel de ce que propose Fondacio à ses membres. Alliance avec Dieu dont chacun peut être acteur et dont Jésus-Christ est le modèle parfait.

Avec le recul, Jacques Périn tempère quelques excès de J-M. Rousseau, même s'il ne le dit pas explicitement, sur deux points :

> « Nous ne sommes pas propriétaires de ces fondamentaux. Nous en sommes en quelque sorte les gérants. Nous avons à les rayonner, à les faire vivre par des moyens adaptés au monde d'aujourd'hui.
> Il y a une multitude d'autres dons que Dieu fait à d'autres mouvements, d'autres groupes religieux *(flèches et ronds bleus sur le schéma de gauche)*. Nous avons aussi à nous en nourrir. Se recevoir d'autres spiritualités, c'est très important. »

Enfin, notre auteur termine sur le regard positif qui selon lui caractérise Fondacio depuis ses débuts : regards positifs sur l'être humain, sur le monde, sur l'Église et sur Dieu.

Pierre de la Chapelle**,** quant à lui, a été président de Fondacio de 2001 à 2003**.** Il s'essaie lui aussi à une définition de Fondacio à la demande de la commission. Pour lui, Fondacio est d'abord un mouvement charismatique international, -légèrement œcuménique- même s'il n'est pas fidèle en tout au Renouveau

Charismatique puisque, notamment, la prière de guérison n'est pas présente dans les pratiques de Fondacio. Mais encore une fois, l'ancien président cite en premier des personnes de référence et non des textes, une spiritualité précise, une théologie de référence ; sont nommés Guy Lepoutre s.j., Raniero Cantalamessa, le pasteur Cleverly etc. S'il y a une référence pour Pierre de la Chapelle, c'est le rapport d'activités de 2023 ! Dans lequel nous lisons comme son nom l'indique, les activités de Fondacio. La présentation débute par des chiffres : le nombre de bénéficiaires, le nombre de bénévoles, de départements… Puis, viennent cinq types d'actions déployées par Fondacio : couples et familles, éducation et jeunesse, acteurs dans le monde, social et humanitaire, fraternité et gratitude. Cela recoupe bien ce que dit Pierre de la Chapelle, « les priorités de Fondacio sont… en particulier les jeunes, les aînés, les couples et les pauvres en coordination avec les organismes sociaux locaux qui nous donnent des financements pour cette dernière mission. »[509] Cette accumulation de priorités est bien le signe qu'en réalité il n'y en a pas, qu'il n'y a pas de ligne directrice mais une collection d'activités, toutes aussi honorables les unes que les autres certes, mais dont on ne peut pas dire en les voyant, voilà la spiritualité de Fondacio, voici son orientation pastorale, voici la grande tradition chrétienne dans laquelle cette communauté s'inscrit. Et comme le dit lui-même Pierre de la Chapelle : « Il y a de nouvelles orientations à la mode ! »[510] Il est symptomatique de mettre en avant des personnes et des activités pour définir une spiritualité et une identité. C'est le signe que Fondacio est à la recherche constante d'elle-même et que ses animations et ses formations sont le point de convergence réelle de tous les membres et que d'autres activités pourraient s'ajouter avec un éventail encore plus large.

Sur le site internet de Fondacio et dans les réflexions actuelles, nous pouvons remarquer une évolution par rapport à l'*Essai de définition de la spiritualité de Fondacio* que nous avons cité plus haut. Cette fois-ci, la crise de J-M. Rousseau est présentée avec plus de gravité. Ce n'est plus de départ de J-M. Rousseau qui provoque la crise, J-M. Rousseau a été contraint de démissionner en raison d'emprise et d'abus sexuels. Cependant, la relecture de l'histoire des 17 premières années reste lisse, comme une continuité et une lente évolution des choses. J-M. Rousseau n'est certes pas nommé comme « notre fondateur », mais là encore aucun recul critique, aucune reprise d'une spiritualité déviante n'apparaît. Sur le site, Fondacio a débuté en 1974, mise à part deux crises, c'est bien le même mouvement qui continue.

La spiritualité actuelle de Fondacio se définit en quatre points :

> « Nous pouvons résumer notre spiritualité en quatre lettres :
> **A** : Amitié avec le monde – voir des germes d'espérance dans le monde ;
> **B** : Bénédiction qui croit en la beauté et la dignité de l'homme et de toute la création ;
> **C** : Communion la différence est une chance inouïe – dialogue œcuménique et interreligieux ;
> **D** : Docilité à l'Esprit-Saint et d'unification de la personne. »

ce qui forme les lettres ABCD. Fondacio « c'est un style de vie chrétienne ».

Formellement, la spiritualité de Fondacio tient en à peine en deux pages aujourd'hui, quand l' *Essai de définition* en contenait 71. Ce rétrécissement quant au contenu est pour le moins surprenant.

Les quatre points développés engagent toujours des relations plus humaines, une authenticité, une reconnaissance de chacun, une plus grande humanisation :

[509] Entretien avec Pierre de la Chapelle, archives de la commission, mai 2026.
[510] On peut en effet trouver dans les archives Fondacio, la pastorale par objectifs, la pastorale d'engendrement, l'écologie intégrale, la fraternité, autant de thèmes qui suivent la vie de l'Église sans pour autant définir Fondacio.

> « L'amour inconditionnel venu de Dieu, nous rend plus authentiques, envers nous-mêmes et envers les autres. Elle ajuste nos comportements, nous éduque à bâtir des relations plus humaines et plus justes. Elle nous encourage à entrer dans une démarche constante d'humanisation, en puisant avec discernement aux ressources des sciences humaines éclairées par la sagesse des Écritures et de la Tradition chrétienne. » Plus loin, « Le goût de l'autre est ainsi une constante de notre style chrétien. Des personnes non croyantes ou autrement croyantes cheminent et œuvrent avec nous dans tous nos projets. Nous vivons l'« être chrétiens » comme une identité ouverte, hospitalière. »

Nous reconnaissons là des mots de la pastorale d'engendrement que Philippe Bacq et Christoph Theobald avait théorisé en 2008[511]. C'est une vision généreuse et positive, mais avec Fondacio cela manque d'inscription dans la culture. Ici on ne prend pas en compte du tout le contexte contemporain. *L'Essai de définition* entrepris sous la conduite de Mgr Thomas en 1994 partait d'une prise en compte du contexte social et culturel. Ici, rien du contexte actuel, notamment sur les remises en cause radicales de l'humain qui se développent en France et dans le monde. Nous pouvons évoquer sans le développer, certaines conceptions de l'homme augmenté en passant par le transhumanisme, le suprémacisme et les dérives possibles de l'IA telles qu'elles sont analysées par le pape Léon XIV[512], bref, tout ce qui remet en cause un consensus apparent sur la dignité humaine. Les mots humain et humanisation ne font plus consensus aujourd'hui dans nos sociétés. Par conséquent, sans définition de l'humain et de l'humanisation cette spiritualité risque de rester creuse puisque rien n'est dit de ce que l'Évangile de Jésus-Christ apporte et permet de construire dans cette humanisation qui reste donc à caractériser.

Dans les réflexions actuelles, après une spiritualité que nous venons de lire, apparait « un projet apostolique » lui-même distribué en trois verbes : annoncer la Bonne Nouvelle, travailler à l'avènement d'une société plus humaine et solidaire, appeler et former des témoins… ». Il y a ici une confusion qui était déjà présente dans les textes du temps de J-M. Rousseau. Cette présentation de Fondacio utilise mal à propos le terme apostolique. En toute bonne théologie catholique c'est l'Église qui est apostolique et non un groupe particulier. En aucun cas, Fondacio est un groupe apostolique, « avec des disciples qui se laissent envoyés comme apôtres et qu'on appelle des engagés ». Ici, Fondacio se met à la place de l'Église catholique et de son évêque de Rome. L'Église catholique est apostolique parce qu'elle est bâtie sur le fondement des apôtres, parce qu'elle transmet l'Évangile et l'enseignement issus des apôtres et elle continue à être enseignée grâce à la succession apostolique[513]. Fondacio ne peut envoyer des membres comme apôtres puisque Fondacio n'est pas l'Esprit-Saint, ni Jésus-Christ ni l'Église apostolique avec son évêque de Rome, ni un évêque diocésain.

En réalité, il faudrait comprendre Fondacio comme dépositaire d'un apostolat avec une particularité propre, comme tout baptisé, afin d'être envoyé en mission au nom de l'Évangile. L'Église universelle est apostolique, chaque communauté et chaque baptisé au nom de leurs baptêmes vivent un apostolat.

L'œcuménisme

Le souci œcuménique est présent dans les FMN et Fondacio depuis le début à Poitiers en 1974. Il s'agit d'un héritage du Renouveau charismatique, - ce que certains nomme le néo-pentecôtisme catholique -,

---

[511] Bach Ph. et Theobald C. (dir.), *Passeurs d'Evangile, Autour d'une pastorale d'engendrement*, coll. Théologies pratiques, *Lumen Vitae*/Novalis/L'Atelier, Bruxelles, 2008.
[512] Pape Léon XIV, lettre encyclique, *Magnificat humanitas*, cité du Vatican, 15 mai 2026.
[513] *Catéchisme de l'Église catholique*, n°857.

qui éclot à la fin des années 1960 comme nous l'avons vu plus haut. Le pentecôtisme né des Églises protestantes en 1906 aux Etats-Unis a gardé sa marque œcuménique. Quand des communautés néo-pentecôtistes catholiques se sont créé en 1967, il était évident pour ces groupes de prière que l'accueil des différentes confessions chrétiennes était de mise. A plus large échelle, la tenue du concile œcuménique Vatican II et la création du Conseil œcuménique des Églises (COE) donnaient une tonalité résolument œcuménique aux années soixante. La lettre encyclique du pape Jean-Paul, *Ut unum sint* de 1995 redonna un élan à ce mouvement.

Le cardinal Suenens dans son rapport de mars 1975, cité plus haut, loue à la fois le caractère œcuménique du Renouveau Charismatique, tout en indiquant des limites quand il dit :

> « Dans certains rassemblements œcuméniques superficiels, l'accent mis sur l'expérience vécue peut conduire des participants à se détacher de la communauté catholique, et à se rattacher à une structure parallèle qui n'est ni catholique, ni protestante. »[514]

A la base de l'œcuménisme du Renouveau Charismatique et des FMN, puis de Fondacio il y a un principe d'accueil. Ceci est bien souligné, avec ses limites dans une lettre du professeur Albert Léonard, à la suite du rassemblement de Louvain-la-Neuve de 1983 : « La tonalité œcuménique du rassemblement m'a paru très juste. J'ai particulièrement apprécié qu'on ne pratique pas une intercommunion prématurée et trop facile. Il est plus sage et plus juste de porter, aussi longtemps qu'il le faudra, la réalité et la souffrance des divisions qui nous séparent. »[515] En août de la même année J-M. Rousseau avait rencontré Mgr Van Cottem au sujet de l'hospitalité eucharistique, sujet le plus délicat pour ce rassemblement de l'été 1983. C'est le cardinal Danneels qui devait trancher la question qui sera sans doute négative. L'évêque belge explique que la situation est différente de la France. Cela ne s'est jamais pratiqué en Belgique et selon Mgr Van Cottem les pasteurs protestants n'y sont pas favorables non plus. Pratiquer cette hospitalité eucharistique serait indiquer que l'unité est réalisée or ce n'est pas le cas. Donc, cet œcuménisme de l'accueil, généreux et ouvert a donc rencontré des difficultés et des limites du fait de la situation de séparation des Églises catholiques et protestantes.

Nous avons retrouvé dans les archives un document de 1985 qui fait le point sur la présence d'autres confessions chrétiennes parmi les membres des FMN. Dans les communautés de Bruxelles, des Yvelines, de Paris, de Nice et de Santiago, ce document recense : 1 anglican, 3 réformés de l'Église de France, un luthérien et un membre d'une Église évangélique sur un total 306 membres[516]. Il est précisé dans un commentaire de cette statistique, présentée par Pierre Chevallet que c'est une réalité très modeste, qu'il n'y a pas d'intercommunion mais il y a parfois la présence d'un pasteur lors d'un w. end. Il est précisé aussi que les quatre protestants fréquentent le foyer de la Roche d'or et suivent des formations Mess'Aje.

En 1993 et 1994 une intense réflexion sur l'œcuménisme s'est développée en parallèle du travail avec le diocèse de Versailles sur *l'Essai de définition*. Dans les archives nous avons retrouvé quatre documents qui sont signés de la « Commission œcuménisme » et aboutissent à une proposition.de texte sur l'œcuménisme dans les FMN pour le document « spiritualité »[517]. Ces textes témoignent de rencontres

---

[514] Archives, Fondacio, Cardinal Suenens, « Le renouveau charismatique dans l'Église catholique », mars 1975, op.cit. p.9.

[515] Archives Fondacio, lettre de l'abbé André Léonard, professeur à l'université catholique de Louvain, président du séminaire Saint Paul, Louvain-la-Neuve le 6 septembre 1983.

[516] Archives Fondacio, « L'œcuménisme en CCN », Biot, 25 mars 1985, par Pierre Chevallet.

[517] Archives Fondacio, « Commission œcuménisme » et aboutissent à une proposition.de texte sur l'œcuménisme dans les FMN pour le document Spiritualité », document provisoire, 1er février 1994. Texte écrit après un travail effectué avec le père Gérard de Broglie et le pasteur Jean-Marc Viollet.

avec des protestants notamment avec des mouvements de jeunesse où les FMN disent qu'ils ont reçu beaucoup des protestants au sujet de la Bible et de l'annonce du Kérygme. Nous lisons aussi des précisions de vocabulaire importantes sur la distinction entre Église universelle et Église catholique, et ce que signifie « protestants ». Cette réflexion sur l'œcuménisme, aboutit à situer les FMN (en 1994) comme une association œcuménique adossée à une Église institutionnelle. Donc pas de liens institutionnels directs entre les FMN et les Églises protestantes. Les FMN sont un lieu de présence et de rencontres entre catholiques et protestants. Les FMN ne sont pas une Église ou une nouvelle Église pour un monde nouveau. Les FMN sont « adossées » à l'Église catholique par le diocèse de Versailles. Ce texte rompt clairement avec les années J-M. Rousseau.

> « Les fondations du monde nouveau sont un lieu d'Église où sont présents des chrétiens de diverses confessions. Ensemble ils cherchent à manifester l'unité du corps du Christ dans le respect et la communion avec leurs Églises respectives.
> Dans ce mystère de tendre vers l'unité en Jésus-Christ, chacun est appelé à vivre pleinement son appartenance et son identité confessionnelle, et à apporter dans les Fondations pour un monde nouveau tout ce qu'il est, sans rien gommer. »[518]

Ceci sera inscrit dans les statuts canoniques signés par Mgr Thomas en 1995 : « Les fondations pour un monde nouveau sont constituées de baptisés de diverses confessions chrétiennes, dans le respect de leur identité et de leur appartenance à leur confession. A ce titre, elles sont catholiques et œcuméniques. Cette dimension œcuménique est vécue au quotidien, dans un partage fraternel, la reconnaissance mutuelle et la mission commune d'évangélisation. »[519]

Dans période post-1991, la question reste délicate comme l'exprime l'introduction du thème de l'œcuménisme dans les actes du congrès de 2004 : « Quand on veut parler d'œcuménisme, je crois qu'il faut être très prudent tout en restant actifs et fermes. »[520]

Cette prudence s'accompagne d'une volonté évidente de fraternité œcuménique comme l'exprime le congrès de 2004.

> « Depuis ses origines, la vie œcuménique fait partie de la vie de Fondacio. Trente ans d'expériences riches, fraternelles, nous ont fait toucher du doigt que l'unité est possible en s'ouvrant ensemble et chacun à l'évangile de Jésus-Christ, à son Esprit. Nous savons combien Dieu donne son Esprit d'unité dans la différence de nos chemins, et dans l'aveu de notre péché personnel et commun.
> - Fondacio, Communauté Une, existe comme telle en tant que référée à l'Église catholique, et à ce titre, désire vivre pleinement, au quotidien, la dimension œcuménique que l'amour du Christ commande. Nous vivons déjà de la réconciliation œcuménique, dans notre vie fraternelle, nos œuvres, notre annonce de l'évangile, dans le pardon et l'amour fraternel. Nous vivons encore la souffrance du Christ quand nos Églises ne peuvent institutionnellement se reconnaître Une dans leurs différences. »[521]

Il y a aussi une volonté d'être signe que la réconciliation des Églises chrétiennes est possible. Ainsi, dans *l'Essai de définition*, cité plus haut, nous lisons :

---

[518] Archives Fondacio, « Commission œcuménisme » et aboutissent à une proposition.de texte sur l'œcuménisme dans les FMN pour l document Spiritualité », document provisoire, 1er février 1994, *op.cit.* p.1.
[519] Fondations pour un monde nouveau, *Statuts canoniques,* article 4, 4 juin 1995.
[520] Actes du congrès de 2004, chapitre VIII.
[521] Actes du congrès de 2004, chapitre VIII.

> « Les Fondations pour un monde nouveau perçoivent leur vocation comme celle d'être un signe posé, manifestant, pour sa part, qu'il est possible, dans la prière et la mission, de vivre le partage, le respect des différences et une communion authentique et profonde entre chrétiens de différentes confessions. »

L'immense majorité des membres de Fondacio est de confession catholique de tradition latine. Mais il y a, au Liban, des chrétiens de l'Église syriaque, de l'Église grecque catholique, de l'Église melkite catholique et surtout de l'Église maronite. Les orthodoxes sont plus nombreux en Roumanie. Des protestants (traditions luthériennes et calvinistes) sont présents dans diverses communautés en France et à l'étranger et la présence de quelques anglicans est aussi attestée.

Si l'œcuménisme peut se caractériser par différentes dimensions comme : se rencontrer sur un pied d'égalité, éviter tout prosélytisme entre confession, vivre et agir ensemble, réfléchir aux raisons d'être ensemble et mener un dialogue théologique, il est certain que le dernier, aspect, le plus complexe n'est pas présent dans Fondacio ce qui est normal, puisque Fondacio n'est pas une Église ni une commission doctrinale comme l'a bien spécifié la « proposition de texte sur l'œcuménisme ».

C'est au niveau des initiatives avec les jeunes que les actions communes œcuméniques semblent être les plus présentes dans Fondacio aujourd'hui avec des lectures communes de la Bible, des actions d'évangélisation ou encore des échanges spirituels.

La prière

La prière est au fondement de toutes les communautés d'inspiration charismatique. Toutes sont issues d'un groupe de prière, toutes sont marquées par une prière fervente et expressive, avec du parler en langues ou des prières de guérison pour certaines.

Dans l'analyse du RC que le cardinal Suenens a écrit en 1975, nous pouvons lire deux points très positifs pour lui concernant la prière. Tout d'abord, le RC « conduit de nombreux chrétiens à une relation plus personnelle à Jésus-Christ. » Plus loin le Cardinal continue,

> « Il éduque ses adhérents à exprimer leur foi et leur prière d'une manière plus globale, qui met en jeu toute la personne – esprit ; affectivité ; expressivité corporelle – et comprend tous les registres de la prière chrétienne : contrition, confiance, joie, action de grâce, louange. »[522]

Comme nous le savons, le Cardinal indique aussi un point de vigilance en disant :

> « Les manifestations de l'Esprit sont nombreuses et variés et comprennent des charismes, tels que […] la prière en langue, etc. Il est possible que certaines personnes en viennent à réduire à de tels charismes l'action de l'Esprit… »[523]

Il semble que d'après les témoignages, les jeunes générations des CCF et des FMN ont été très marquées par la ferveur, la chaleur le dynamisme et l'enthousiasme dans la prière. Nous en observons des traces dans les classeurs d'archives qui recueillent les préparations minutieuses et minutées des

[522] Cardinal Suenens, « Le renouveau charismatique dans l'Église catholique, op.cit., n°10, p.4.
[523] Cardinal Suenens, « Le renouveau dans … op.cit. n°9, p.6.

différents week-ends. Tout était prévu pour susciter la ferveur et l'enthousiasme. Certains critiques allant jusqu'à dire qu'il y avait un risque de confondre ferveur spirituelle et organisation d'un happening !

Aux alentours des années 2000 dans la série des modules de formation de Fondacio, deux d'entre eux sont consacrés à la prière. Un premier est consacré à la prière personnelle[524]. Il a pour but « de donner le goût de la prière personnelle et encourager les personnes pour qui elle est un exercice difficile ou encore peu habituel » lit-on dans l'introduction destinée aux animateurs du module. Ce module se divise en quatre parties avec une pédagogie que l'on retrouve dans d'autres modules de cette période. Cela débute par un partage spontané sur les expériences actuelles de prière des participants. Ensuite, un enseignement de fond sur la prière est donné avec un temps de partage en petits groupes. Le troisième moment est plus pratique puisqu'il s'intéresse » à la manière de s'y prendre ». Enfin, le module se termine avec une mise en pratique, un temps de prière silencieuse avec l'ensemble du groupe.

Tout le module repose sur la relation personnelle à Dieu, « base même de la vie de l'Église, de la vie de tout chrétien : faire l'expérience d'une relation personnelle à Dieu Père, Fils et Esprit. »[525] Le module s'appuie sur la Bible AT et NT : « pour toi quand tu pries, retires-toi dans ta chambre, ferme sur toi la porte et prie ton Père qui là dans le secret. » Mt 6,6. L'enseignement « de fond » est centré sur l'attitude de Jésus que l'on lit dans les évangiles dans sa relation au Père. La prière aide à discerner et agir, elle donne une liberté intérieure comme le dit Saint Paul : « Aussi bien n'avez-vous pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte ; vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait écrier « Abba Père ». Rm 8,15.

Ce module de prière personnelle insiste aussi sur la diversité des formes de prière : la méditation, la contemplation évangélique, la prière rythmée, la prière de louange et l'oraison[526]. Nous observons un caractère moins appuyé sur le style charismatique qui avait tant marqué le RC dans les années 70 et 80.

Le module sur la prière communautaire, possède un sous-titre : « Dans l'esprit du Renouveau »[527]. Il comporte trois parties. Un premier temps de réflexion et de partage sur son expérience de la prière communautaire (avec éventuellement un témoignage). Puis, des repères sont donnés sur cette forme de prière, à adapter en fonction des participants. Enfin, l'expérimentation d'un temps de prière communautaire avec une relecture à la clé.

« Se rassembler pour prier …constitue la communauté chrétienne en instituant la communion entre ses membres. » tel est le fondement de ce module. Car c'est le Christ qui convoque lui-même ses frères et sœurs pour prier et ceci quel que soit la forme de la prière. En revanche dans l'enseignement est présentée une forme de prière de type charismatique dont l'origine pentecôtiste est clairement affirmée[528]. Le module présente quatre étapes de la prière communautaire charismatique : l'action de grâce, la louange, l'adoration, l'écoute. Tout ceci doit amener un mouvement communautaire ; un geste, une démarche qui sera proposée par l'animateur de la prière. Sachant que c'est l'Esprit qui est le premier acteur de la prière et que la prière communautaire doit lui laisser toute la place.

Remarquons un paragraphe consacré au chant en langues. Nous lisons que cet aspect peut surprendre. Puis le module explique : « Si le chant en langues est l'une des caractéristiques de la prière

[524] Archives Fondacio, Module Initiation à la prière personnelle, 13 pages.
[525] Module Initiation à la prière personnelle op.cit. p.4
[526] Module initiation à la prière, *op.cit.* p.9-10.
[527] Archives Fondacio, Module Initiation à la prière communautaire, dans l'esprit du renouveau, 12 pages.
[528] Archives Fondacio, l'Ermitage, Module Initiation à la prière communautaire, op.cit. p.7.

charismatique, il n'en est ni un absolu, ni l'essentiel…les fruits d'une prière ne se mesurent pas à la présence ou la durée du chant en langues. Il n'est que la manifestation du « tressaillement » intérieur procuré par la perception de se recevoir d'un « Tout Autre »[529].

La place et la vie de prière a évolué depuis 1974, relevons quatre aspects de cette évolution. La prière est sans doute moins centrale que lors des premiers week-ends des années FMN où la ferveur dans la prière collective était l'axe de la communion. Nous pouvons dire aussi que la prière est modérément charismatique. Toutes les formes de prières de l'Église sont évoquées et donc la prière charismatique n'est plus exclusive. Une troisième remarque est à ajouter : la prière fait l'objet d'un réel effort de formation dans la période post-91. Il ne s'agit plus seulement d'être immergé dans une prière charismatique, mais aussi de partager des expériences, réfléchir, analyser et relire. Enfin, cette formation à la prière est organisée et structurée bibliquement où il ne semble pas y avoir de trace de fondamentalisme.

Le charisme de Fondacio, une préoccupation née après 1991 mais un problème aussi ancien que les FMN : une imposture charismatique ?

Nous nous référons ici aux travaux du théologien dominicain Gilles Berceville qui dans un article au titre provoquant parle d'imposture charismatique en référence à un roman de Georges Bernanos.

> « …nous le savons : il arrive que la revendication d'un charisme soit une imposture, et il arrive que cette imposture conduise à la maltraitance voire au crime, sous la forme de l'abus physique, psychologique ou spirituel. » […] Dans le contexte actuel, où de nombreux scandales dans l'Église sont étalés dans les media, il n'est plus nécessaire de documenter l'affirmation de la fréquence dans les communautés chrétiennes d'abus commis sous le couvert de la revendication d'un charisme, ce qui est toujours dans ce cas une imposture. Permettez-moi cependant de recourir à un cas réel que je préfère anonymiser pour donner un exemple de la forme prise par ce type d'abus[530].
> Un supérieur insiste pour qu'une jeune femme prenne l'habit religieux de sa communauté. Il l'agresse sexuellement en prétextant « qu'ainsi s'accomplit l'union du Christ et de l'Église. » Après la mort de l'abuseur, les faits sont révélés et prouvés. On reconnaît alors que le fondateur prenait une « place démesurée ». Mais on contrebalance ce jugement en affirmant que la communauté a « un charisme intéressant. »[531]

L'exemple et l'analyse de Gilles Berceville sont ici très éclairantes pour nous. Le cas évoqué ne peut pas ne pas faire penser à J-M. Rousseau et aux FMN. Malgré des dysfonctionnements et des abus de toutes sortes perpétrées par un fondateur et quelques complices, il y a toujours un noyau de fidèles pour vouloir coute que coute faire vivre cette congrégation ou cette fondation. Ces exemples se répètent dans les communautés nouvelles et Fondacio n'y échappe pas. Dans un autre article du même auteur celui-ci s'exclame : « Un charisme qui très mystérieusement aurait transité par un manipulateur voire un criminel ! Le Saint-Esprit peut-il si souvent se tromper d'adresse dans les cadeaux qu'il envoie à l'Église ? »[532]

L'auto-attribution d'un don particulier par le fondateur J-M. Rousseau, cette personnalisation du don, qui serait la marque de l'identité spirituelle de Fondacio s'est transmise (mais de façon moins perverse) même après la crise 1991 et se retrouve lors de la crise de 2008. Fondacio est alors perçue comme une

[529] Archives Fondacio, l'Ermitage, Module Initiation à la prière communautaire, op.cit. p.9.
[530] Je l'emprunte à un article de l'hebdomadaire *La Vie*, datant du 3 décembre 2020, signé par Sophie Lebrun.
[531] Berceville G., « Le charisme comme imposture ou le piège du dogmatisme en pastorale », Unité de recherche de l'Institut catholique de Paris, documentation de la commission.
[532] Berceville G., *L'abus spirituel : c'est-à-dire ?*, *op.cit.* p.132.

extension de la vocation propre d'un seul qui en a la garantie intime. La question du charisme est donc cruciale à analyser pour une compréhension de la spiritualité de Fondacio.

L'intérêt pour cette question du charisme apparait dans un texte préparatoire de 1992 intitulé « charpente d'un texte » avec un chapitre sur le charisme[533] en vue de *l'Essai de définition de la spiritualité* de Fondacio mentionnée plus haut. Il s'agit ici d'une sorte de présentation de ce qu'est les FMN après la crise de 1991. Cette question est évoquée dans les années qui suivent mais sans être analysée. Dans une note préparatoire du Congrès de 2023, pour l'Europe, Nicolas Cordier écrivit une réflexion de six pages intitulées « Actualiser notre charisme ». Il semble que ce texte soit le premier un peu approfondi sur la question au sein de Fondacio. Après une longue introduction où l'auteur fait part d'une expérience avec les plus fragiles dans le « Village de François », Nicolas Cordier développe cinq points : 1-une définition, 2- une question : « qui a-t-il à l'origine du charisme ? » Puis 3- Actualiser le charisme et être des prophètes ? Dans la partie 4, Nicolas Cordier s'intéresse à la question : comment le charisme s'exprime-t-il dans l'histoire de la Communauté ? Et enfin, dans le point 5, l'auteur aborde « Le charisme, au grand vent du monde : tout est en avant. »

Nicolas Cordier termine l'introduction par une remarque générale sur le charisme de Fondacio :

> **«** Tous les cinq ans, le Congrès nous rassemble pour écouter ensemble les voies nouvelles que l'Esprit-Saint veut ouvrir, dans la ligne du charisme de la Communauté Fondacio. C'est un espace de communion qui manifeste combien nous sommes, à chaque moment, une seule famille, un seul village ? »

Nicolas Cordier rappelle que le charisme est un don de Dieu au service de toute l'Église et pour le salut du monde. Puis il enchaine sur le fait que Fondacio a été dans l'amour du Christ et son Esprit pour l'avènement du monde. Il cite ici les statuts canoniques de Fondacio.

S'appuyant à plusieurs reprises sur le pape François, Nicolas Cordier explique que :

> « Cette invitation appelle une attitude permanente de gratuité, de disponibilité, et d'ouverture à la fraicheur du charisme et non à un conservatisme. On est tenté de s'arrêter à un moment de l'histoire qui aurait la primeur sur tous les autres – un début avec le fondateur ou avec une personne particulièrement charismatique, à un temps fort d'effusion de grâces, ou encore au moment où soi-même on est arrivé, etc. »

Dans le point 3, Nicolas Cordier affirme la nécessité d'actualiser le charisme, au début et à la fin du paragraphe. Comme il n'est pas défini il est difficile de dire ce qui est actualisé. De ce paragraphe ressort principalement l'idée d'annoncer l'Évangile en étant attentifs à nos contemporains afin de présenter la foi de façon appétissante, savoureuse et attractive. Le charisme ici serait de l'ordre de la communication afin que l'Église soit audible et puisse porter son message là où il n'est pas reçu en tenant compte de la complexité du monde et des évolutions anthropologiques actuelles.

Fondacio a un rôle prophétique à jouer pour dénoncer l'inimaginable et ouvrir des voix nouvelles. Puis, Nicolas Cordier pose comme un principe d'adapter la liturgie et les dogmes de l'Église pour mieux communiquer l'Évangile :

> « Nous croyons que le message de l'Évangile ouvre un chemin fécond pour chacun, pour le vivre ensemble et pour la construction d'un futur souhaitable pour nos sociétés. Mais cela ne peut plus se faire dans les "formes liturgiques habituelles" où la religion et ses dogmes est avant l'Homme : il nous faut repenser l'annonce de la

[533] Archives Fondacio, Charpente d'un texte, identité des Fondations pour un monde nouveau, document préparatoire, 23 juin 1992, chapitre 2 un charisme.

> Bonne Nouvelle pour qu'elle signifie quelque chose pour nos contemporains, face aux enjeux des personnes, du monde et de la planète. »

Au détour de cette phrase, nous comprenons que la structure extrinséciste observée plus haut dans le rapport entre PRH et Fondacio, entre l'humanisation puis la grâce ajoutée est toujours présente. On continue à dire qu'il y a l'homme d'abord et la foi ensuite, car, quand Nicolas Cordier dit « les dogmes masquent l'homme », il y a deux étages qui se superposent : alors que les théologiens qui ont fait le concile Vatican II, comme Henri de Lubac et Léon-Joseph Suenens, ont pourtant bien expliqué que christianiser, c'est aussi humaniser. C'est dire la capacité intrinsèquement humanisante de la foi. Au contraire de cela, le risque est une dichotomie entre séduire nos contemporains d'abord par une bonne communication pour après les faire entrer dans la vraie foi. Ici, notre auteur confond dogmes et dogmatisme. Ce n'est pas le dogme qui peut masquer l'être humain, c'est le dogmatisme.

Nicolas Cordier débute le point 4 avec une affirmation importante : « L'histoire et la relecture de l'expérience vécue invite à parler du charisme de la fondation plus que du charisme du fondateur. » Nicolas Cordier soulève un point important et délicat et veut certainement évoquer les deux crises de 1991 et 2008 et les deux personnalités qui y sont attachés. Une fois ceci énoncé, il revient pourtant sur la période de fondation : « Il est important d'examiner la transmission du charisme, à partir du noyau essentiel du charisme fondateur tel qu'il est donné au commencement et actualisé par la communauté, de génération en génération jusqu'à aujourd'hui. » Mais quel est ce charisme de Fondacio ? Nicolas Cordier semble le définir ainsi : « Pour Fondacio, c'était à Poitiers avec Jean-Michel Rousseau et des jeunes qui étaient saisis par l'effusion de l'Esprit-Saint dans leur vie, et engageaient un chemin de transformation et d'engagement radical pour annoncer l'Évangile. » Si tel est le charisme fondateur, il est en fait commun à toutes les communautés du Renouveau Charismatique issues du néo-pentecôtisme étasunien. Dans le cas présent, il aurait transité par un manipulateur de la foi catholique, un prophète auto-proclamé et un agresseur sexuel ?

Enfin, le point 5 veut ouvrir le charisme de Fondacio vers l'avenir en s'appuyant sur le passé. NC écrit :

> « Nous avons accueilli nouvellement notre charisme à partir de l'expression commune du but de Fondacio « construire un monde plus humain et plus juste », et à partir de l'ADN de Fondacio « dans l'amour de Dieu, être soi-être avec-être pour », nous avons découvert nouvellement la vocation de Fondacio où nous avons entendu l'appel à « prendre soin de la maison commune. »

En passant du point 4 au point 5, nous lisons une tout autre définition du charisme, comme un projet politique fondé sur l'amour de Dieu qui féconde l'être de chacun. Ici, le charisme est clairement missionnaire et Nicolas Cordier appuie cela sur trois citations d'auteurs jésuites : Christoph Theobald, le pape François et Joseph Moingt.

Nicolas Cordier semble avoir bien conscience de la nécessité qu'il y a à distinguer le charisme d'une communauté d'un charisme personnel. Par conséquent, le charisme de Fondacio ne s'identifie ni à Jean-Michel Rousseau ni à Gérard Testard. Cet écueil est bien évité et clairement énoncé dans les principes, mais est-ce recevable ?

Sur cette question précise le rapport de la CIASE est très clair, il alerte et dénonce les déviations possibles du charisme :

> « Il y a risque de dérives également lorsqu'une place trop grande est laissée aux charismes personnels et à la séduction qu'opère un fondateur sur des "disciples" sous emprise. Alors que la tradition subordonne le don de l'Esprit Saint à la charité, "les années qui ont suivi le concile Vatican II […] ont vu abonder, à rebours de la grande tradition spirituelle, de paradoxales illuminations et d'illusoires lumières" [534]. Cette séduction s'opère d'autant plus facilement de la part d'un agresseur, que celui-ci met en avant le nombre de fidèles nouveaux ou de vocations nouvelles qu'il parvient à obtenir par son charisme propre. La peur de la pénurie des vocations a pu favoriser ce dévoiement du charisme. Il s'agit d'un transfert d'un sens théologique à un sens sociologique : Max Weber parle d'autorité charismatique, à la différence d'une autorité traditionnelle ou rationnelle, dans un monde qui sort de la tradition. Dans ce dernier sens, le mot charisme se rapproche du mot séduction. »[535]

Ainsi, quand on parle d'un fondateur « particulièrement charismatique », ce n'est pas un sens théologique qui est mis en avant ici, mais le sens sociologique de Max Weber, celui d'une autorité charismatique. L'histoire de Fondacio n'a pas échappée à cette confusion volontairement entretenue par J-M. Rousseau et qui joue toujours chez de nombreux membres actuels de Fondacio. Que le fondateur de la CCF de Poitiers ait eu de la séduction sur son entourage est une chose, affirmer que cette séduction est un charisme est une tout autre chose et dans le cas qui nous concerne parfaitement abusive.

Une fois sorti de la séduction d'un fondateur et d'un refondateur, un grand champ d'incertitude s'ouvre devant Fondacio et le thème de l'identité et de la spiritualité revient à chaque congrès. Une question cependant reste et qui n'a pas été résolue par les communautés nouvelles trahies par leurs pères fondateurs : peut-on séparer le charisme d'une communauté de son fondateur pervers et déviant ? Autrement dit pour Fondacio peut-on encore affirmer que son charisme s'origine dans la CCF de Poitiers initiée par J-M. Rousseau ? Si le charisme est un don de Dieu pour une personne ou une communauté, ordonné à la charité en vue du service de l'Église, nous voyons bien que cela ne s'applique pas aux dix-sept premières années sous l'emprise de J-M. Rousseau. Comme le dit plus haut Gilles Berceville, le Saint-Esprit peut-il se tromper à ce point d'adresse ?

Enfin, le refus systématique de J-M. Rousseau d'écrire et de valider des statuts canoniques pour les FMN, refus que lui reprochait le cardinal Suenens pour de bonnes raisons, est l'argument définitif qui éteint toute idée de charisme fondateur avec J-M. Rousseau. En effet, le refus de statuts canoniques équivaut à un refus de reconnaissance de l'Église diocésaine ou universelle et donc un refus du service de l'Église ce qui invalide toute idée de fondation avec un charisme reconnu[536].

Par conséquent l'auto-proclamation d'un don reçu de J-M. Rousseau n'est en aucun cas un charisme et ceci pour trois raisons. Premièrement, c'est que le fondateur s'est auto-proclamé détenteur de ce don, alors qu'un charisme doit être reconnu par d'autres[537]. Deuxièmement, il n'est pas au service de la charité ; il n'est pas besoin de revenir sur tous les exemples d'abus exposés plus haut. Troisièmement, refusant la reconnaissance canonique de l'Église il signifie par là qu'il refuse le service de celle-ci.

*

534 Avertissement de l'éditeur de Conrad de Meester, *La fraude mystique de Marthe Robin*, Cerf, p.12.
535 Rapport de la CIASE, op.cit. p.223-224.
536 Dans un document cité plus haut datant de 1989, dans une rhétorique peut compréhensible, nous lisons « nous travaillons sur un terrain qui vit dans l'avant-seuil. Ce don peut avoir à œuvrer dans l'avant-seuil pour une grande part, il n'empêche qu'il doit directement être campé dans l'après-seuil et avoir toute liberté pour se déployer comme Dieu le veut et ne pas être lié à des structures ecclésiales ou profanes de quel ordre que ce soit qui le feraient se déployer de façon non conforme à la volonté de Dieu » sic. Ce don directement branché sur Dieu est sans médiation, sans Église, ce n'est donc pas un charisme.
537 Ce qu'avait bien expliqué Christoph Theobald dans sa conférence de 2003, citée plus haut, « Ce sont toujours d'autres qui peuvent reconnaître le don ou le charisme que nous avons reçu. » Archives Fondacio, CSD doc. Int. 10/10 novembre 89.

Bilan sur la spiritualité de Fondacio depuis la crise de 1991

Les hésitations à mourir[538]

Ce que nous avons observé dans *l'Essai de définition de la spiritualité* des FMN juste après la crise de 1991, se lit encore régulièrement dans les congrès et les différentes recherches d'une spiritualité ainsi que les relectures de l'histoires qui les accompagnent et encore dans la réflexion sur le charisme. Nous lisons cela dans les documents qui célèbrent les 40 ans de Fondacio, nous le retrouvons lors du congrès de 2018 et de la préparation du congrès de 2023. Et tout récemment, la fête des 50 ans n'a pas permis de sortir de cette lecture ambigüe où l'histoire de Fondacio débute en 1974 grâce au charisme d'un fondateur. Les hésitations à mourir que décrit fort bien G. Testard dans son livre, sont une constante de Fondacio depuis 1991. Hésitations qui s'accompagnent d'incertitudes sur l'identité et la spiritualité de Fondacio. Sans fondateur Fondacio continue de se chercher.

Pourtant, l'intention d'un renouvellement est bien réelle et le projet est noble de faire vivre une communauté chrétienne de laïcs dans le contexte contemporain. Mais cette communauté sera d'autant plus féconde que son histoire aura été assumée, et ses bases saines et saintes rétablies.

L'héritage encombrant de J-M. Rousseau, des idées qui trainent encore

Fondacio comme don, Fondacio institution prophétique, faire des membres de Fondacio des apôtres, Fondacio comme instrument du royaume, toutes ces expressions et d'autres, encore présentes, ici ou là sont des réminiscences d'une période ni saine, ni sainte. Fondacio doit clairement se défaire de l'héritage encombrant de J-M. Rousseau : une spiritualité déviante et une gouvernance de type sectaire.

La recherche d'une spiritualité propre

La recherche d'une spiritualité propre qui pourrait être un charisme de Fondacio ne peut se réaliser qu'avec le diocèse de Versailles (ou le diocèse d'Angers) dont l'évêque exerce un discernement sur Fondacio. Si le charisme est ordonné à la charité et au service de l'Église, Fondacio ne peut pas se définir seul. Pour être reconnu il faut un vis-à-vis. Par conséquent, la méthode employée en 1993 par Gérard Testard et Mgr Thomas semble être la bonne à condition d'opérer une relecture critique salutaire des dix-sept premières années et de mettre en place un audit extérieur des pratiques actuelles. Fort de ces conditions Fondacio pourrait ainsi trouver la spécificité de son apport pour la pastorale de l'Église catholique aujourd'hui.

[538] Testard G., *Dieu ne reprend pas ses dons*, *op.cit.* p.89.

CHAPITRE XII

La méthode PRH

origine et utilisation par les FMN et par Fondacio

par Martine-Camille Moreau-Kauffmann

Personnalité Relations Humaines (PRH) apparait à la commission l'unique moteur intellectuel des entités fondées par Jean-Michel Rousseau. C'est une méthode de développement personnel qui a fait florès dans les années 1960/80, principalement en Occident.

Les deux fondateurs, celui de PRH, André Rochais, et celui de la CCF[539], J-M. Rousseau, se connaissaient intimement et ont collaboré à Poitiers dès 1971, d'après Régis Halgand, actuel président de PRH France. Les entités qu'ils ont créées ont le même objet : ce sont des organismes de formation.

Ces mouvements seront mis en cause pour les mêmes raisons par l'Église, et vivront des crises existentielles en même temps, en 1978, puis au milieu des années 1980 et en 1990, années marquées par la mort biologique de l'un et la mort sociale et morale de l'autre.

> « Dans la Fondation, l'apport de la formation de PRH est une contribution bienfaisante pour aider à l'émergence de l'Homme en l'homme… PRH aide à la personnalisation des membres de la Fondation. »[540]

> « L'intuition PRH concerne tout l'homme. … PRH a pour mission de renouveler la face de la Terre, de révéler et de réveiller l'amour ; c'est toute une mission sans frontières …C'est un don de Dieu à l'humanité et à l'Église. »[541]

La mission de PRH est infinie ! « Renouveler la face de la terre » …

Il s'agit d'une nouvelle manière de vivre et de l'instauration d'un nouveau type de société. Ces perspectives seront particulièrement appréciées par les communautés charismatiques : celles créées par JM. Rousseau (Les Communautés Chrétiennes de Formation, Les Fondations du Monde Nouveau) comme celle créée par Jacky Parmentier (La Communauté de la Sainte Croix) même si cette dernière communauté n'a eu qu'une durée de vie limitée.

[539] Communauté chrétienne de formation.
[540] Archives Fondacio, Identité de la Fondation. Les approches spécifiques. J-M. Rousseau. 1986.
[541] Rochais A., *La mission de PRH*, aout 1973.

Sources

Ce chapitre a été établi notamment à partir de documents anciens concernant PRH et André Rochais, extraits des archives personnelles d'André Rochais trouvées à l'Ermitage (Versailles) et à Poitiers, dont une synthèse faite par lui-même en 1973, ou des notes rédigées par son entourage dans les années 1975/1985. On retrouve aussi des éléments de certains textes dans une note rédigée en juin 1996 par PRH International à l'occasion de la parution du livre d'un collectif « *Les Naufragés de l'Esprit*, *des sectes dans l'Église catholique*. » Par ailleurs, une thèse de doctorat en sciences de l'éducation, élaborée sous l'égide de l'Université de Lyon 2 a contribué à mieux faire connaitre le sujet en 1998 « *André Rochais et PRH* », par Mme Anne Paravy-Moquet avec pour directeur de recherches M. le Professeur Philippe Meirieu.
Pour appréhender les évolutions de PRH dans le temps et celles des réactions suscitées dans l'Église et de l'impact de cette méthode de « Développement Personnel », dans des enceintes à la fois religieuses et laïques, la commission a eu également accès au-delà des archives Fondacio, aux archives du diocèse de Versailles, qui couvrent la période 1974/2008, à certaines archives du diocèse de Poitiers qui s'étendent de 1956 à 1990 ainsi qu'aux archives du Centre National de l'Église de France, notamment le fond L'Heureux. La Commission s'est également entretenue par deux fois avec M. Régis Halgand, actuel président de PRH France.

Seront successivement étudiés : l'approche existentielle de PRH, sa mise en œuvre, les liens et les tensions qui ont existé entre PRH et les FMN, les critiques dont PRH a fait l'objet et ce qu'il est aujourd'hui.

*

PRH, une approche existentielle

Le fondateur

André Rochais, créateur de PRH, est issu de l'enseignement et s'est dit foncièrement éducateur : qui était-il ?

Né en 1921 dans un village du Poitou, il passe son enfance à Cholet. Son père ouvrier, sa mère commerçante le scolarisent au Juvénat des frères de St. Gabriel ; il suivra par la suite l'École Normale d'instituteurs de La Tourtelière créée par le diocèse de Luçon. Il va entamer dès l'âge de 18 ans la carrière d'enseignant dans laquelle il s'investit : « En 1938, j'étais soucieux de ces enfants de 7 à 9 ans que j'avais dans ma classe ».

Après 2 ans passés en Allemagne dans le cadre du STO (Service du Travail Obligatoire), il s'occupe d'adolescents, préoccupé de « les rejoindre le plus profondément possible là où naissaient leurs actes. Les aimer, les écouter, cheminer avec eux, me semblaient les axes majeurs ». Mais A. Rochais s'aperçoit rapidement que cela ne suffit pas. Entre 1945 et 1950, il découvre les méthodes Montessori et Freinet. Il se pose la question : « Quel point toucher en eux pour que tout se mette en place dans leur vie ? »

Nommé directeur d'école à 27 ans, aux Sables d'Olonne, en 1948, « il remarquait que les enfants étaient abimés. Une question le préoccupait : que faut-il faire avec les parents pour que l'enfant arrive à l'école

le plus disponible possible pour l'enseignement » ?[542]. Son intérêt porté à la formation des adultes remonte à ce temps : « Dans les motivations de mon orientation vers le sacerdoce en 1952, il y avait ce souci de rejoindre les êtres au cœur d'eux-mêmes pour les aider au maximum ». Devenu prêtre, son évêque l'envoie à l'Institut catholique de Paris. En 1958-60, il s'initie à la sociologie et à la psychologie sociale et obtient brillamment une licence en sciences sociales. Le directeur de l'Institut écrit à Mgr Vion le 25/06/1960 :

> « M. l'abbé A. Rochais vient d'être reçu à son examen de licence avec la mention *magna cum laude*. Il est le premier d'une promotion particulièrement remarquable…C'est vous dire que nous sommes très satisfaits de ses études. Vous avez là un prêtre de grande valeur. »

L'intérêt de A. Rochais va glisser vers l'homme lui-même.

Dès 1962, il quitte sa paroisse de Poitiers où il avait été nommé vicaire et où il a créé des groupes de réflexion et organisé des retraites à partir de l'Évangile. A. Rochais poursuit jusqu'en 1967 un enseignement de psychosociologie à l'Institut d'études sociales de Paris.

Ce cours éclairait l'interaction de l'homme et de la société et c'est de là que germera sa recherche sur l'être humain pour lui-même, et qu'il élaborera peu à peu l'outil PRH. Il désirait « démonter les mécanismes de l'être humain pour distinguer ce qui relevait de la société et ce qui lui était propre »[543].

A. Rochais écrira : « PRH est le fruit de ma vie, le terme de mon évolution, il était ce pourquoi j'étais fait sans le savoir. » Cet outil sera imprégné d'une volonté de donner du sens et de la clarté au désordre des affects humains.

Fin 1962, il est chargé par son évêque de lancer un Centre d'Études et d'Action Sociale (CEAS) où il va donner libre cours à sa créativité pédagogique.

> « Je créais trois sessions : l'une sur la vie politique, l'autre sur la vie économique et une troisième sur la psycho-sociologie, monnayant ainsi pour un public ordinaire ce que j'avais reçu à l'Institut d'Études Sociales. J'y ajoutais une initiation à l'animation des réunions qui était très demandée à l'époque. »

La journaliste Monique Hébrard dira de lui[544] :

> « Il sentait l'air du temps. Il avait eu l'intuition géniale de créer un outil qui aide les gens à se connaitre. Nous étions tous en tant que chrétiens marqués par l'Action catholique et l'on en était arrivé à faire beaucoup de choses mais à ne plus savoir qui l'on était. A l'intérieur, c'était creux. A. Rochais a senti cette soif des personnes de se pencher sur elles-mêmes et de s'arrêter pour comprendre un peu leur vie. »

Les années 60 voient l'éclosion des mouvements multiples de connaissance de soi. A. Rochais travaille avec le Mouvement des Cadres Chrétiens, des écoles d'éducateurs spécialisés, plus surprenant avec le Service social des Armées. Mais l'essentiel des populations concernées est constitué par de nombreuses congrégations religieuses qui font appel à lui. Les religieuses vont devenir les premières animatrices PRH. Elles vont faire entrer la formation PRH dans leurs différents ordres, ce qui à terme va perturber les

[542] M. Le Guyader.
[543] Rochais A., Synthèse personnelle, 1973.
[544] Paravy-Moquet Anne, « *André Rochais et PRH* », 1998.

vocations et entrainer le départ de nombreuses moniales. La mise en cause des règles et des aspirations nouvelles engendrera inévitablement des frictions avec l'Église.

André Rochais ne se cantonnera pas à la France. Il aura un fort impact dans les années 1966 au Canada. Colette Dubé, assistante secrétaire générale adjointe de la Conférence religieuse Canadienne écrira à Mgr Vion le 8 décembre 1970 :

> « J'ai assuré l'organisation des sessions de M. l'abbé Rochais, le nombre imposant des participants, sans compter les inscriptions qu'il nous a fallu refuser, les appréciations toujours très positives nous sont une preuve que ces sessions répondent à un réel besoin chez nous. L'unanimité de quelques témoignages écrits, contenus dans ce dossier, est vraiment représentative de la satisfaction générale. »[545]

Mgr Plourde, archevêque d'Ottawa à Mgr Henri Vion, évêques de Poitiers, en octobre 1969 : « Il semble bien que M. l'abbé Rochais réponde à une attente bien légitime des communautés religieuses de chez nous… »

Néanmoins quelques critiques, comme en France, se font entendre de la part de la hiérarchie religieuse, entre autres, celles de la Supérieure Générale des Sœurs du Bon Pasteur du Québec, Soeur Hélène Cadries 12/11/1970 : « L'accent sur tous les droits de la personne, à l'intérieur du groupe communautaire, nous a paru un peu exagéré. La présentation de nouvelles structures dans les conseils généraux et provinciaux nous a laissés perplexes et nous ne serions pas prêtes à expérimenter les formes proposées. »[546]

Moins de 10 ans après son démarrage, PRH est devenu en vogue à tel point que lors de l'année scolaire1973/74, il y eut 12 870 religieuses qui participèrent à ces sessions en France et 8 900 au Canada. Mais 10 ans plus tard en 1983, ces chiffres étaient réduits de moitié. Devant la baisse significative des effectifs des monastères et surtout des couvents, le clergé va réagir et émettre des réserves sur la diffusion de PRH à partir d'une critique de certains de ses postulats.

Les sources de PRH

La création de PRH par A. Rochais est également due à deux de ses lectures : celle de « L'entretien pastoral » du père jésuite Hostie, qui remet en question sa manière d'aider autrui et la lecture du « Développement de la personne » d'un psychologue humaniste américain Carl Rogers qui explicitait la méthode décrite par Hostie. Il met l'accent sur la qualité de la relation entre le thérapeute et le patient (congruence, empathie et considération positive inconditionnelle). Toute la pensée de Carl Rogers plaisait à André Rochais car elle permettait de visualiser un schéma de personnalité : la distinction entre le socialisé et l'original dans l'homme.

Il dit avoir eu d'autres influences, entre autres :

- Freud : le mécanisme du surmoi et la notion d'inconscient ;
- Fichter : son livre *Sociologie* ;

[545] Archives du diocèse de Poitiers, fonds A. Rochais.
[546] Archives du diocèse de Poitiers, fonds A. Rochais.

- Viktor Frankl : *La psychothérapie et son image de l'homme*, importance de la relation à l'absolu ;
- Maslow : son livre de 1973 *Vers une psychologie de l'être*, rôle des expériences paroxystiques ;
- L'influence aussi d'un nouveau type de vision de la vie qui s'élaborait dans les années 1960/70 aux États-Unis : il s'agit du mouvement hippie.

Pour l'ensemble de ces mouvements, la devise est :

> « **Notre maître à penser, c'est le réel humain.** Le but est de le déchiffrer, le comprendre pour progresser dans la connaissance de l'homme. Cette démarche scientifique le conduit à découvrir des thèmes qui ne doivent rien au psychologue américain Carl Rogers tels que : le mécanisme des consciences, la relation à l'absolu, à Dieu, les relations de groupe, de gouvernement »[547].

PRH attire, dès l'origine, des publics nombreux et diversifiés. Il y a un engouement pour cette science de l'être humain en développement dès les années 1960/70. Elle correspond à un besoin de retour vers l'individualisme face aux idéologies collectivistes et aux guerres qui ont marqué le XXè siècle. Elle englobe tous les aspects de l'homme.

Cette science débouche sur « une psychologie de l'homme sain ». Les gens qui fréquentent ces sessions sont *a priori* en bonne santé psychique. Parmi les publics très nombreux, il y a ceux dont l'éducation n'a pas été ce qu'elle aurait dû être et qui sont bloqués, noués, insécurisés. La formation PRH doit les aider à se reconstruire. La valeur des recherches est mesurée par l'amélioration du fonctionnement des individus qui progressivement sont sensés vivre de plus en plus en harmonie. « PRH ne compartimente pas l'homme : c'est une approche globale. »[548]

Au début, l'essentiel pour André Rochais a été de transmettre un savoir même s'il utilisait beaucoup d'exemples et faisait faire des enquêtes ou travaux préparatoires aux élèves. Il a commencé à élaborer une nouvelle pédagogie, plus inductive, avec l'enseignement des zones de la personnalité. Puis, il cessa de faire coexister les deux pédagogies, l'une théorique, l'autre empirique, après un voyage au Canada en 1970 et après la remarque d'une auditrice qui comparait le cours « Relation de gouvernement » avec celui sur la « Personnalité » : « Ce sont des cours mais on ne regarde pas en soi. »

Les structures de PRH : Association puis « Fondation »[549]

Les demandes étant trop nombreuses, André Rochais organisa pour démultiplier l'enseignement une première session de formatrices en septembre 1967. Elles étaient 46 religieuses. En août 1969, la démarche se poursuivit avec une session « Relations de groupe » et une sur « Relations de gouvernement ».

[547] Rochais A., écrits de 1976.
[548] Archives Fondacio, Documents de présentation de PRH.
[549] Dénomination utilisée par A. Rochais mais ne correspondant pas à la définition juridique de droit français.

En août 1970, près de Rennes, eut lieu le premier mois de formation pour asseoir solidement la compétence des animateurs. À mesure que s'amplifiait son travail sur l'homme, s'est imposé à André Rochais le besoin de regrouper les animateurs de façon officielle.

Se crée alors par la volonté même des animateurs l'**Association PRH**. « Nous vivions chacun notre vocation personnelle et, peu à peu, nous avons pris conscience que nous participions à une vocation collective »[550].

Alors, André Rochais rencontre un problème de positionnement vis-à-vis de son évêque. Quand ce dernier l'a nommé en 1962 aumônier du CEAS, il n'envisageait pas que cette activité allait déborder du diocèse ni même de France. Canoniquement, l'évêque ne voyait pas à quoi rattacher André Rochais. Mgr Etchegaray consulté, lui non plus : « Je ne vois pas la nécessité d'un rattachement… Si vous avez des ennuis, vous savez qu'on existe. »

Les statuts de PRH, association sans but lucratif sous le régime de la loi de 1901, ont été déposés le 15 mars 1971 à la Préfecture de la Vienne (JO du 4 avril 71). Cette association s'est progressivement fait habiliter par de nombreux organismes de formation permanente. Est insérée dans la brochure PRH[551] la phrase suivante : « Les stages PRH ont donc tout à fait leur place dans les plans de formation des entreprises et des organismes de toute nature. »

Cette association va prendre une tout autre dimension en devenant une « fondation ». C'est entre septembre 1971 et octobre 1973, après plusieurs voyages au Canada, pays dans lequel la demande grandissait et au milieu d'animateurs PRH, qu'émergea l'idée d'affirmer l'identité de PRH. Pour ce faire, dit André Rochais, « j'ai agi comme un fondateur qui livre son intuition et qui affirme » que « c'est à prendre ou à laisser ». Mais c'est « à la Rencontre de novembre 1973 à La Puye que j'ai dit que je vivais PRH comme un fondateur. »[552]

La formation PRH a eu et continue à avoir, malgré de fortes mises en cause à partir des années 2000, beaucoup de succès et sans doute une certaine efficience dans la gestion individuelle et collective de la personne, y compris dans le monde économique. Les domaines de la psychologie, de la psychanalyse, de la sociologie n'ont concerné qu'une sphère très restreinte de la société dans la première partie du XXè siècle. Ils étaient devenus, sous l'influence anglo-saxonne, à la mode après 1968 parce qu'ils correspondaient aussi à un besoin de cette société qui appréhendait non sans secousse la libération des mœurs. Les institutions vont en être bousculées et l'Université comme l'Église affectées.

Au départ, PRH s'adressera aux religieux et surtout aux religieuses : du 1er octobre 1973 au 30 septembre 1974, en France, ce seront 18 229 religieuses sur 23 958 participants. Les sessions sont données principalement en France et au Canada.

De 1970 à 1980, son public restant aux deux-tiers religieux, l'engouement de nombreuses congrégations pour les sessions PRH va engendrer des réserves de l'Épiscopat au point que Mgr Rol, principal interlocuteur de PRH, devra diffuser, pendant plusieurs années, aux évêques et congrégations, différents documents mettant en garde contre l'utilisation trop systématique de PRH. Le Conseil Permanent de l'Épiscopat mandatera Mgr Duchêne en 1985 pour instaurer un dialogue. En réponse, PRH va évoluer

[550] Archives Fondacio, C. Rouyer, Documents PRH.
[551] Datant de 1973.
[552] Notes de A. Rochais, « PRH Formation » 24/10/1975, p.4.

dans son discours, ses outils, ses instruments pédagogiques. De nos jours, le public est devenu quasi exclusivement laïc même si certaines communautés de laïcs comme de religieux continuent à y faire référence dans le cadre de leur formation tel le CIRFA devenu IFFEurope au sein de Fondacio ou de la Roche d'Or.

En 1995, il y aurait eu 281 sessions PRH en France et 1950 dans le monde, ce qui représentait 2 900 participants en France et 18 700 dans le monde, presque exclusivement des laïcs (Canada, Belgique, Suisse, Italie, Espagne, Maroc, Chili, Pérou, Japon, Rwanda, Zambie, Ouganda, Cameroun). Ce succès entrainera une réaction des autorités ecclésiastiques qui sera développée dans un paragraphe spécifique.

La démarche intellectuelle de PRH et son évolution

PRH est un organisme de formation et de recherche mais aussi une démarche intellectuelle : il s'agit d'aider les gens à se connaître et à vivre leur être dans un cadre communautaire.

*La méthode a changé peu à peu***.**

André Rochais est parti du constat que les droits individuels (droits de la personne) étaient insuffisamment pris en compte aussitôt qu'il s'agissait d'une communauté, d'une institution (enseignement), d'un groupe en général. La psychologie individuelle comme les droits de la personne étaient méprisés.

Avec le temps, la démarche a fait place à une recherche de plus en plus personnelle, à la limite de la psychanalyse. Cela s'est produit vers les années 1971/72 comme il le dit lui-même :

> « J'ai pris lentement conscience de l'originalité et de l'importance de ce que je découvrais et affirmais.
> […]
> Ce qui nous intéresse, c'est l'homme en développement, l'homme pour lui-même, et tout son environnement dans la mesure où il influe sur ce développement
> […]
> Nous commençons par nous observer nous-mêmes et nous recueillons les observations de ceux et celles qui nous font les témoins de ce qu'ils vivent.[553] »

L'observation porte de plus en plus sur l'homme lui-même et non sur des écrits ou des paroles car sujets à erreurs.

> « L'enseignement porte sur nos observations propres … Nous n'appuyons nos affirmations que sur ce que nous avons pu vérifier nous-mêmes. Cela n'est ni prétention ni autosuffisance mais une discipline de pensée. Les fruits de notre recherche sont perpétuellement confrontés aux critiques des autres animateurs. C'est une discipline de pensée qui ne connaît qu'un seul maître : le réel et qui passe au crible de la vérification personnelle tout ce qu'autrui a pu dire sur ce réel pour ne croire, en dernière instance, que ce qui lui semble conforme à son expérience personnelle »[554]

Cette « personnalisation » a cependant eu ses limites.

[553] Rochais A., *Histoire par lui-même*.
[554] Rochais A., *Histoire par lui-même*.

> « L'être humain n'est pas une île. Il s'enrichit ou se détériore par les relations, … relations à l'absolu et relations au corps. »

En effet, dans les sessions de personnalité, il était reproché aux formateurs de PRH de ne pas tenir compte de la dimension collective de l'homme. A partir d'avril 1973, un nouveau chantier s'est donc ouvert : celui des phénomènes sociétaires. Les phénomènes de civilisation et de culture avaient été abordés par le biais sociologique. André Rochais a fait par la suite une approche par l'homme. « L'être disharmonieux engendre une société de rapports de force, celle que nous connaissons et l'être harmonieux engendre une société de communion dont nous voyons déjà une esquisse dans les communautés. »[555]

Au-delà, cette évolution s'est accompagnée par la poursuite de deux axes particuliers :

- les mécanismes de fonctionnement de l'être humain, de la relation d'aide, des groupes, des sociétés et en particulier de « la société de communion » ;
- les lois de croissance de l'être humain, des groupes.

Cette recherche veut être « de type scientifique. »

Il s'agit du fonctionnement de l'être humain (hors aspect médical) et de ses lois de croissance. Dans ce cadre, l'accent est mis, pour reprendre les termes mêmes d'André Rochais, sur :

- **«** La relation à l'absolu : C'est une importance capitale dans la croissance de l'être humain vécue sous la forme d'une religion ou d'une idéologie. Cela a des répercussions sur la personnalité et aide à déceler ce que les hommes vivent, à discerner ce qui les construit et ce qui entrave leur développement.
- La relation au corps : L'homme est corps et esprit. Si la relation au corps est mal vécue, le développement de la personne est entravé. PRH met en œuvre une recherche sur la conscientisation du corps et des sensations ainsi que sur l'expression de soi par le corps (la parole et les autres modes d'expression corporelle). »[556]

La philosophie profonde de PRH

Pour comprendre les conséquences de la place prise par PRH au sein de la CCF, puis des FMN, il est nécessaire d'aller plus loin dans l'analyse et de tenter de discerner PRH dans sa nature profonde, PRH dans son essence. Depuis la fin des années 60, l'objet n'a pas évolué même si la méthode a été sophistiquée au fil du temps.

PRH se veut un humanisme universaliste.

> **«** Bien que prêtre, je ressens comme un impératif de diffuser cette formation PRH à tout homme croyant ou non croyant… »

[555] Rochais A., *Histoire par lui-même*.
[556] A. Rochais.

> « PRH cherche à décrire l'être humain en langage universel. Quelles que soient ses appartenances religieuses ou idéologiques, notre maître à penser, c'est le réel sans référence à une philosophie ou à une idéologie. Quel que soit également son instruction, le niveau d'études ne doit pas être un handicap à la formation PRH. »

PRH doit permettre à ceux qui l'ont pratiqué « d'avoir retrouvé » leur « axe originel, d'être revenus dans » leur « pays…Nous nous sommes retrouvés et nous coïncidons avec nous-mêmes…La face de notre terre a été renouvelée. »

Propos d'animateurs PRH :

> « Les sessions nous font les artisans et les témoins de semblables renouvellements chez les autres. »
> « Les êtres humains qui ont vécu cette expérience de remise en ordre voient leur vie transformée et ne peuvent que donner naissance à une nouvelle société. »
> « L'homme unifié engendre une société à son image. »

PRH se veut un chemin d'amour.

Pour A. Rochais, la mission de PRH est de « révéler » les êtres humains « à eux-mêmes…Nous agissons à la manière d'un révélateur…Dans ce qui est, il y a deux visages : le visage apparent et le visage profond…Il faut le leur révéler ».

Cet éveil se fait de plusieurs façons :

- « La conscientisation de la zone profonde de l'être met en contact avec les dynamismes de vie qui s'y trouvent. Le contact étant mis, la vie se diffuse d'elle-même…
- Le fait de rencontrer les gens avec le meilleur de nous-mêmes, éveille en eux la zone correspondante.
- Le fait de vivre dans des groupes où chacun essaie de vivre le meilleur de lui amplifie la diffusion de la vie ».

Au cœur de cette mission, il y a l'éveil à l'Amour. Certains propos de A. Rochais et probablement ceux des animateurs participent – nous sommes dans l'après 68 – à une libération des mœurs au sein de la société dont les communautés ne se sont pas coupées.

La relation sexuelle n'est pas « une fatalité de l'Amour » , au contraire, « c'est la libération de l'Amour-tendresse et don qui conduit à la maîtrise normale et naturelle de la sexualité ».

PRH est une « œuvre de régénération », en cherchant à faire « se construire les êtres de l'intérieur ». Pour ce faire, PRH cherche à leur « procurer les moyens :

- de se connaître en la totalité de leur être tel qu'ils le vivent ;
- de recouvrir leur vrai visage au-delà de leur façade ;
- de réactiver leur source de Vie et d'Amour ;
- de cesser de se dénaturer en étant aliénés à leur entourage.

Au sein des Fondations de JM. Rousseau, on envoyait volontiers celui ou celle qui n'était pas à l'aise dans cet environnement communautaire ou qui n'en supportait pas les règles, guérir de ses blessures par une session PRH. L'introspection, que générait ou à laquelle soumettait la session PRH, devait

permettre à chaque membre de mieux se connaître et d'envisager ce pourquoi il était fait. C'était la thérapie prédominante entre 1974 et 1990.

*

La mise en œuvre de PRH

Le quotidien de la formation PRH – La méthode PRH

Pour parvenir à un objectif si ambitieux, A. Rochais a créé une méthode comprenant trois outils principaux :

- **Les TPA (Travaux Personnels d'Analyse) :** le premier travail porte sur l'image de soi.

« Comment je me vois ? Je fais l'inventaire. Je fais l'inventaire des aspects positifs de moi, des aspects négatifs de moi, de mes limites telles que je les sens. Je fais une exploration méthodique. Je me regarde sur tous les angles : mon cœur, c'est-à-dire la dimension affective de moi, ma sensibilité, mon intelligence, ma volonté, ce que j'entreprends, mon rapport aux autres, ma liberté intérieure, ma relation à une transcendance ou à un absolu. Qu'est-ce que je peux dire de moi sur tous ces points ? »[557]
« Les TPA sont construits et se succèdent de manière à vous faire explorer à fond tout un secteur de vous-même … » [558].

Cinq à six heures par jour sont consacrées aux TPA et les composantes d'un stage de formation PRH durent en moyenne 5 jours et demi consécutifs.

- **Les Temps libres et gratuits, 2è outil** : ce sont « des temps de présence détendue à vous-même »[559] ; chaque journée offre deux périodes de temps libre assez importantes après le repas de midi et en fin de journée. Il y a une ascèse des temps libres comme des TPA.

« La formation PRH se donne des règles strictes et vigoureuses dans les différents moyens qu'elle utilise afin d'atteindre au mieux ses objectifs. »[560]

- **Les Temps d'être, 3è outil :**

« Il doit conduire la personne à la rencontre de son identité profonde ; c'est un temps de solitude avec soi-même. Ce temps est fondamental. C'est un temps de repos avec soi-même pour gouter le tranquille bonheur d'être soi et d'être habité de vie. Il ne s'agit pas d'un temps de relaxation. C'est un éveil conscient et lucide aux réalités de son identité et de ses aspirations profondes. »[561]

---

[557] FPM 23, Formation à l'analyse PRH, mini outil individuel, Poitiers1989.
[558] FPM 57, méthode, Poitiers 1990.
[559] FPM, méthode, Poitiers 1990.
[560]FPM, méthode, Poitiers 1990.
[561] FPM 53, Information, p5.

Voici quelques exemples de sessions tirés du « catalogue » élaboré pour la période Mars 1990/Juin 1991. Il est proposé différents cycles : cycle « Connaissance de la personne », cycle « Vie en couple », cycle « Formation à la relation d'aide PRH », cycle « Couple et éducation », « Groupes de croissance ».

Le plus détaillé et le plus important des cycles est le premier car il correspond à l'objectif même de PRH. Il comprend 12 sujets qui font chacun l'objet d'une session de 5 à 6 jours : Qui suis-je ?, Approche de soi par le corps, Introduction à l'analyse PRH, Conduire sa vie, Gérer sa croissance, Mon agir essentiel, Suivre sa conscience, Les relations affectives, Ma vie affective, La vie en moi et ses entraves, Mon passé d'enfant, Relation à mon corps, Moi et mon corps, Le sens de ma vie.

Pour chaque session, il est en général spécifié à quelle population elle s'adresse, quel en est le but, quels seront les animateurs et les lieux en France, en Belgique et en Suisse où elle est dispensée.

La finalisation des concepts et l'approche autocratique par la Fondation

La finalisation des concepts grâce au travail approfondi de A. Rochais et de ses disciples conduit à créer un système de plus en plus rigide qui va avoir tendance à devenir autocratique.

En novembre 1973 à La Puye, A. Rochais prend vraiment les commandes de PRH. Il dit « vivre PRH comme un Fondateur. » Il donne une définition de la « Fondation », loin de celle du droit civil :

> « Ensemble de personnes qui se sont regroupées autour d'une personne (ou de plusieurs) incarnant un ensemble de valeurs, valeurs d'être et valeurs d'action, en vue de vivre ensemble ces valeurs (aspect communauté) et de promouvoir un nouveau mode d'être et d'agir (aspect groupe). La Fondation suscite un puissant courant de vie. »

Ce n'est ni une association, ni une société, ni un ordre, c'est une réalité particulière.

Mais dès juin 1974, on lui reproche sa manière de gouverner, autoritaire et solitaire. Il décide de changer de style : opter pour un rythme plus lent, prendre un responsable de la pédagogie et un autre pour les tâches financières et administratives, retirer si besoin ses propositions.

> « Conscient d'être responsable de l'intuition PRH et de son incarnation…j'ai foncé. Apparemment je pouvais être perçu comme autocrate, décidant seul. En fait, c'est vrai : j'avais à imposer une ligne. Il en allait de la vie même de PRH et donc de l'intérêt de tous. »

Il dit avoir dû faire face à deux types d'exigences contradictoires :

> « Celles de la fondation…et celles du système démocratique où chacun a voix égale … La rencontre de juin 1974 avait fait apparaitre des divergences de vues…Je me sentais tiraillé intérieurement. C'est dans ce contexte qu'en octobre 1974 a émergé en moi l'importance du don. Jusqu'alors je l'avais vécu intuitivement mais dans le brouillard…Libérer ce don, le vivre consciemment, chacun pour son compte et ensemble, permettrait à PRH de devenir ce que Dieu le veut. »

En 1978, A. Rochais devient président de la Fondation PRH et parce qu'il commence à être gravement malade, au bout d'un an en 1979, « il lâche définitivement l'animation des sessions et ressent que son don de Président de PRH France s'épuise. » Il est remplacé par C. Rouyer.

Néanmoins, à partir de cette période, la recherche pédagogique et les découvertes de A. Rochais vont devenir foisonnantes. En 2 ans, il crée une dizaine de sessions et développe des concepts qui ont trait à « l'aspiration à exister », « le besoin d'être reconnu », « le phénomène de la non-existence, à « l'analyse des sensations et les différentes lois de croissance de l'être humain ».

Il ne cesse d'élargir le champ d'action et d'inventer de nouveaux outils jusqu'à ce qu'il tombe gravement malade. Il va laisser la responsabilité de la Fondation à un collège de cinq membres en 1988. Dans une de ses dernières vidéos, intitulée « Propos d'un homme ordinaire », il résume ainsi la raison d'être de PRH :

> [C'est] « un outil pour se connaître, se vivre en ordre, être efficace, trouver un sens à sa vie et être heureux, pas seul mais avec d'autres […] ; c'est aussi un moyen pour que les gens deviennent, pleinement homme, pleinement femme, pour qu'ils puissent réussir leur existence et enfin pour qu'on n'abîme plus les petits enfants, qu'ils ne passent pas toute une tranche de leur vie à se récupérer après avoir été abîmés au départ. […] C'est une grande aventure de restauration de l'homme, de progrès de l'humanité… »[562]

*

PRH et les FMN

Liens et tensions

Les Fondations du Monde Nouveau, entités créées par JM. Rousseau, vont servir pendant plus de 15 ans de vitrine pour la méthode PRH et constituer l'illustration d'une réussite que d'autres mouvements charismatiques vont s'évertuer à copier.

JM. Rousseau et A. Rochais : Liens étroits et relations ambivalentes

Jean Michel Rousseau[563] a fait connaissance avec A. Rochais en 1972 à l'issue de son départ d'un organisme de formation américain (Carnegie) dont il était un des responsables. Il s'est alors initié à PRH et a fréquenté l'association jusqu'à y intervenir comme conférencier et animateur. Il aurait aussi, aux dires de membres de PRH, notamment C. Rouyer, contribué par ses facultés d'innovation et d'intuition à enrichir la méthode. En 1974, il crée la Communauté chrétienne de formation, dont les membres reçoivent la formation PRH. Puis, il se détache de l'association PRH elle-même pour s'investir dans ses propres structures.

[562] Rochais A, *Propos d'un homme ordinaire*, 1988.

[563] Lors de notre entretien avec R. Halgand, Président actuel de PRH France, le récit s'avère un peu différent : la rencontre de J-M. Rousseau avec A. Rochais aurait eu lieu en 1971. « A cette époque-là, on faisait une session PRH et on pouvait la redonner. Beaucoup de formateurs ont démarré sans aucune formation. J-M. Rousseau a été formateur 3 ou 4 ans et aurait fait des sessions PRH avant de lancer la CCF. Il a tout le temps prétendu qu'il avait tout PRH en lui. Mais après, à ma connaissance, il n'a pas continué à se former et à être accompagné. »

JM. Rousseau et A. Rochais avaient une connivence intellectuelle ; des liens professionnels et d'amitié ont subsisté jusqu'au décès de ce dernier en 1990, même si les relations entre eux n'ont pas toujours été linéaires.

Lors d'un entretien avec des membres de la commission le18 juin 2025, un témoin a dit que J-M. Rousseau et A. Rochais étaient restés 8 ans sans se parler. Il y avait entre eux une forme de concurrence bien qu'il n'y ait pas eu de lien structurel ou institutionnel entre les différentes entités PRH/FMN. Néanmoins, l'ensemble du système social des structures fondées par Jean Michel Rousseau à Poitiers, puis dans d'autres lieux, trouve leur origine dans le travail initial d'André Rochais, concrétisé par PRH largement dispensé à Poitiers et ailleurs.

On ne peut pas ignorer que ces relations amicales, auxquelles se joignaient des liens étroits entre Andrée Lumeau, proche collaboratrice d'André Rochais, et Jane Rousseau, n'excluaient pas jalousie et concurrence[564]. Dans une note manuscrite de J-M. Rousseau, celui-ci confesse que « le jour le plus triste de sa vie » a été celui où André Rochais et Andrée Lumeau lui ont dit « le considérer comme leur fils ». De quel droit ?

J-M. Rousseau a expérimenté pour lui-même, au début des années 80 la méthode PRH, accomplissant la session « Le sens de ma vie » dont le document pédagogique avait été élaboré par A. Rochais en juillet 1979. Au regard du document manuscrit de plus de 70 pages datant du 30 mai 1982 laissé par J-M. Rousseau sur son ressenti, ses impressions après cette session, il semblerait que ce qu'il a vécu ait provoqué en lui une révolte, concluant ainsi son papier : « De quel droit sont-ils entrés en moi ? Viol. »

Dans *Les Naufragés de L'Esprit*, F. Le Vallois dit de JM. Rousseau, le fondateur :

> « Il était aussi proche collaborateur d'André Rochais, et il rêvait depuis longtemps d'une sorte d'Ashram chrétien pour jeunes chercheurs de Dieu … PRH était notre grand instrument de formation, en fait le seul, même si nous découvrions aussi avec passion les ouvrages de Bettelheim ou de Janov (le Cri primal)…Le groupe des Quatre (Jean-Michel et Jane, Rochais et Andrée, "la compagne de mission" d'André) se rencontrait régulièrement pour nourrir leurs "liens d'être et de mission" et poser les bases du Nouveau Monde ».[565]

F. Le Vallois précise que les meilleurs animateurs PRH se déplaçaient pour assurer la formation des responsables des communautés créées par J-M. Rousseau. Ils assuraient en particulier « les fameuses sessions non publiques » sur « le Système social de fondation », « la Filiation » en vue de la transmission et de la gestion du « Don de la fondation ». Il estime qu'A. Rochais avait profité de l'observation de la « Fondation du Monde Nouveau » créée par J-M. Rousseau, pour en tirer des enseignements, construire son propre système et le resservir à d'autres. Cette remarque mérite une atténuation : c'est que A. Rochais avait commencé son enseignement 10 ans avant, en 1962, même si celui-ci a progressivement été élaboré et affiné.

F. Le Vallois précise le type d'échanges entre eux :

> « André et Jean-Michel vivaient une sorte de symbiose. Ils étaient intimement liés dans ce vaste projet du Nouveau Monde…A l'époque, la nature du lien entre les deux hommes et entre les deux fondations était clairement exposée devant l'ensemble du Corps PRH (Lors de l'assemblée de tous les animateurs – "engagés de fond dans la durée et pour toujours en PRH").

[564] Les archives de Fondacio contiennent des correspondances entre les deux couples montrant leur proximité et la satisfaction que leur procurait le travail en commun lors de week-ends passés ensemble.
[565] Le Vallois Franck, *Les Naufragés de l'Esprit, Des sectes dans l'Église catholique*, éd. Seuil, p.182.

> […]
> « Je connaissais bien A. Rochais. Si on prononçait des paroles d'admiration, il répondait : je ne suis qu'un homme ordinaire, avec son béret.
> […]
> Il était comme Jean-Michel. C'étaient des hommes habités. C'étaient des hommes pas comme les autres. C'étaient des aigles royaux qu'on essayait de rejoindre. On ne parlait pas à égalité avec eux. » [566]

Dans une lettre du 29/11/1991 à G. Testard, la journaliste Monique Hébrard considère « comme une évidence le fait que JM. Rousseau se soit beaucoup inspiré de PRH et qu'il y ait eu connivence entre PRH et les FMN (Fondations du Monde Nouveau). »

Pour autant, en 1974, JM. Rousseau crée la Communauté Chrétienne de Formation de façon autonome même s'il garde des liens forts avec le fondateur et le conseil de direction de PRH et qu'il soit mis à contribution en tant qu'intervenant dans les formations jusqu'en 1976 et moins régulièrement par la suite. C'était en fonction des aléas de leur entente, entre A. Rochais et JM. Rousseau.

De son coté, dans *Les Naufragés de l'Esprit*, F. Le Vallois écrit qu'il y avait entre eux des problèmes de pouvoir puisque les deux hommes se vivaient chacun comme fondateur.

En 1976, on retrouve six formateurs PRH, membres des Fondations du Monde Nouveau. D'après Monique Hébrard dans sa lettre du 29/11/1991, ces formateurs devaient par la suite se cacher « car c'eût été perçu comme une infidélité devant peser sur leur avenir dans les FMN. »

L'évident recours de J-M. Rousseau à la pensée de PRH

Les deux « fondateurs » ont eu à la même époque la même source de pensée : l'influence des mouvements charismatiques et des universités américaines pentecôtistes d'Amérique du Nord. L'objectif est la création d'un être nouveau, d'une société nouvelle et pourquoi pas d'une Église nouvelle. Pour ce faire, se créent des communautés à la tête desquelles se trouve un fondateur. Ces communautés propagent un langage, un mode de vie, des croyances, des formations d'un type nouveau axées sur la connaissance de la personne et tout cela doit aboutir à un système social présentant de sérieux travers.

PRH séduit la CCF, les FMN et les différentes entités qui s'y rapportent. PRH prend une place que J-M. Rousseau, le 10 avril 1980, faisant un point sur le fonctionnement de la CCF, évoque abondamment comme outil central dans la formation de l'accompagnement[567]:

> « Pour ce que je vis pastoralement si nous mettons de manière plus systématique un centre de formation pastorale - un pasteur, dans le don que nous vivons, doit, pour que moi je le reconnaisse, avoir intégré la formation PRH, être capable de vivre ce que vit un animateur PRH ; que si on lui demande de faire des sessions PRH, il en soit capable. Donc être reconnu capable de faire des accompagnements et vous former dans ce sens ; ce qui vous obligera à accentuer votre formation.
> […]
> Il peut y avoir différents types de groupes d'accompagnement. Objectif : nous obliger chacun à intégrer l'outil PRH à 100%. Le don en nous deviendra de plus en plus qui il est si vous avez maîtrisé cela… Ce qui est déposé en nous au niveau de l'aide pour les autres, en tout cas, moi je demande pour reconnaître quelqu'un aidant en Communauté qu'il ait intégré PRH ; après il pourra vivre tout ce qu'il veut. »

[566] Franck Le Vallois.
[567] Archives Fondacio, J-M. Rousseau 10 avril 1980.

Il va y avoir connivence sur le fond et la forme entre PRH et la CCF**.** JM. Rousseau a repris intégralement les propos de A. Rochais lors du colloque annuel de la CCF en 1983 :« Dans la logique du don, m'est apparu le système social de la fondation bien différent, en son fondement, du système social démocratique et du système social autocratique ».

Les concepts et l'organisation du pouvoir que met en place J-M. Rousseau dans les structures qu'il crée dès 1974 relèvent du processus pensé et affiné peu à peu par A. Rochais entre 1970 et 1989.

À titre d'exemples :

Le Don et les Filiations

Le système de filiations, issu de la notion de « don » est voué à devenir un système social à part entière. A. Rochais dans des papiers internes à PRH comme JM. Rousseau dans « L'Histoire Sainte » ou dans des conférences des week-ends ou des colloques en déroulent le processus. Les filiations issues de la notion de « don » constituent « une lumière ». C'est l'agir des fondateurs qu'elles transmettent. A. Rochais écrira à propos des filiations : « Je les reconnais à leur style de personnalité, à leur créneau d'action, à leur souci de l'expansion et de perpétuation de PRH, à leur souci de transmission du don dans toute sa pureté. » La spécificité des fils et filles, c'est la transmission de « l'agir » des fondateurs. Comme l'écrit André Rochais :

> « Leur agir de l'ici et maintenant est tourné vers le large et vers l'avenir. Il est animé du souci de la perpétuation du don qu'ils perçoivent avec une acuité particulière. […] Leur créneau d'action est d'incarner PRH, c'est-à-dire de lui donner un outil de formation, de lui donner un système explicatif de l'Homme en croissance, de faire émerger les cellules et la Fondation tout entière, d'expliciter le système social…C'est ainsi que la Fondation se poursuivra dans le temps, en fidélité au don d'origine. »[568]

Émergence et processus de sélection

Est mis en place un processus de sélection au sein des communautés pour qu'émergent autour du fondateur les futurs gouvernants, appelés « Fils et Filles ». Mais A. Rochais mettra minutieusement au point une formation des formateurs, ce que JM. Rousseau remplacera, malgré le suivi régulier de sessions PRH, par des choix personnels arbitraires. Ceux-ci entraineront l'ostracisation de membres au caractère plus trempé qui n'accepteront pas l'enfermement et l'arbitraire dans lesquels le « Fondateur » les plongeait.

JM Rousseau a également repris à A. Rochais la dimension « d'Aventure ». La dynamique PRH projetterait vers « un au-delà des frontières du connu : au-delà des connaissances actuelles sur l'Homme, au-delà des connaissances actuelles sur les groupes et la société, au-delà des manières de vivre sa vie et de vivre en groupe et en société, au-delà de ce qu'est PRH aujourd'hui.[569]»

En un texte de novembre 1974, A. Rochais a explicité certaines notions corrélatives notamment sur « la vocation », qui évoque que l'on se sent appelé, puis sur « l'intuition » qui est « un flair », et sur « le don »

[568] Archives Fondacio.
[569] *Ibid*.

qui est « une réalité plus concrète et surtout extérieure à soi »… Cependant, « la perception du don est lié au degré d'intuition de PRH que l'on possède. » Le 24 octobre 1975, A. Rochais développe dans une note destinée aux animateurs de PRH les exigences du système social de la Fondation **:** « La priorité est à l'incarnation du don : Cette incarnation n'est jamais terminée ». L'important est d'en connaitre le processus :

> « Ce qui va nous guider c'est l'intuition que nous avons de PRH. […] Ce sont ceux qui portent le plus l'intuition qui ont à discerner les directions à prendre. "Dans le système social de la Fondation, le pouvoir est proportionnel au degré d'intuition du don." […] Le pouvoir est dispersé entre les membres en fonction de l'intuition qu'ils ont du don. […] La source du pouvoir, c'est la capacité de promouvoir cette incarnation du don. » [570]

L'intuition, critère de gouvernance

Une question importante se pose : Qui va détecter ceux qui portent le plus l'intuition ? A. Rochais reconnait lui-même que ce n'est pas évident.

« Un groupe de fondation né d'un fondateur ». Ce dernier a eu à reconnaitre ceux qui avaient même vocation que lui et qui étaient aptes à faire partie de l'Aventure. Il a fait ce « discernement avec l'intuition qu'il avait alors du don qu'il vivait ». A. Rochais reconnait qu'il s'agit d'un « processus de cooptation ». Il n'est pas vraiment arbitraire car « c'est un fait d'expérience que l'on est pleinement à l'aise en soi-même que lorsque l'on a trouvé la place qui correspond à son être. »

« Un système de gouvernement original ». C'est le Conseil de fondation qui occupe la première place. Sa mission est de promouvoir l'incarnation du don, ce qui suppose que ses membres sont ceux qui portent le plus l'intuition dans sa globalité. La désignation se fait par le fondateur… Mais « le seul critère de désignation » doit être « l'intensité de l'intuition dans sa globalité ».

Autre organe de gouvernement : le conseil de direction dont la mission est de réaliser l'incarnation du don dans le cadre des grandes orientations du Conseil de fondation. Deux critères seront à considérer : « avoir suffisamment l'intuition du don et posséder les aptitudes à accomplir les tâches de ce conseil.

Autres organes : « l'Equipe Pédagogique qui a pour mission de promouvoir et réaliser la formation des animateurs dans le cadre des grandes orientations du Conseil de Fondation », et « l'Equipe administrative qui est un prolongement du Conseil de direction. »

La condition *sine qua non* est « la croissance de chacun ». PRH est un « don de Dieu qui dépasse chacun de nous. Chacun, s'il a vocation à PRH, porte en lui quelque chose de ce don. Il est capital que ce don émerge pour que se réalise le don global…Je dirais que nous devons vivre prioritairement à la verticale et secondairement à l'horizontale. »

[570] *Ibid*.

C'est un système plutôt individualiste qui favorise l'enfoncement personnel dans le don au détriment de la vie du groupe mais c'est aussi un système quasi « darwinien » qui génère une sélection progressive et continue, d'où les représentations du système prenant la forme d'entonnoir !

Ultime principe : vivre le cœur tourné vers la source du don, Dieu, auquel on parvient grâce à l'effusion de l'esprit. A. Rochais était prêtre. Après quelques voyages au Canada, il a compris la nécessité d'associer ses convictions religieuses à l'identification de l'outil qu'il avait créé. L'inconvénient de cette approche tenait au fait que le « don » était celui du fondateur mais en même temps celui de Dieu[571]. Quant à JM. Rousseau, faisant le 25 août 1986 aux Karellis, un récit des débuts de l'histoire de la CCF, il rappelle que toutes les personnes qui ont rejoint leur groupe de prière en 1972/73, quatre puis douze, « cherchaient Dieu ». « On a interrompu le repas et je leur ai dit : "Venez, on va prier." Je prenais l'exemple des Actes des Apôtres. »

Initialement, JM. Rousseau était parti au Canada et aux Etats-Unis avec seulement le bagage de savoir qu'il existait « quelques groupes de Pentecôtistes catholiques…qui vivaient de drôles de choses… ». Le « Don » était Dieu mais accessible uniquement après l'expérience de « l'Effusion de l'Esprit », c'est ce que J-M. Rousseau avait perçu au travers de son vécu dans les communautés charismatiques d'Ottawa.

Le processus et la mise en œuvre du système social PRH dans les Communautés

Tout ce vocabulaire, ces concepts, ces principes se retrouvent reproduits dans les conférences, les écrits, les colloques de JM Rousseau ainsi que dans les structures qu'il a bâties. Ils sous-tendent le système social, la construction d'une organisation élitiste autour du fondateur, c'est-à-dire le processus d'entonnoir qui a caractérisé le fonctionnement organisationnel de toutes les entités créées par J-M. Rousseau. Ces principes appliqués tantôt avec rigidité, tantôt « au bon plaisir » du fondateur n'ont pu que générer des outrances, des injustices ou des excès au sein des communautés.

Au fil du temps, il y avait une approche systémique de l'individu, de sa pensée, de sa vie. Les permanents des Fondations suivaient en moyenne quatre sessions PRH par an.

Selon F. Le Vallois, « le cursus mis en place dans notre fondation m'apparaissait de plus en plus dangereux par sa capacité à faire entrer les gens dans des liens indissolubles et inconditionnels sans partage et sans retour. »[572]

JM. Lieutaud, permanent et directeur d'IFFEurope, ayant toujours des fonctions importantes chez Fondacio, porte en 2025 un jugement plus modéré :

> « PRH était le grand outil à l'époque (1985) même s'il n'y avait pas que ça…PRH n'était pas mal. J'étais content d'en bénéficier. Il y avait néanmoins des lacunes, en particulier je trouvais que c'était trop autocentré. Le sujet était au centre mais la dimension relationnelle et l'inconscient n'étaient pas suffisamment pris en compte. Cependant, ça m'a fait du bien de pouvoir mettre des mots sur certains besoins. Cela m'a aidé à me mettre sur des rails. »

[571] Archives bibliographiques de A Rochais – premier chapitre « Préliminaires, je me présente », 24 octobre 1975.
[572] Témoignage de Franck Le Vallois.

Jusqu'en 1991, pendant 17 ans, dans les entités créées par J-M. Rousseau, « PRH restera le maitre d'œuvre de la formation des personnes et des communautés. Le Système social de Fondation sera notre grande référence en matière de gouvernement, garantissant un système de pouvoir et de dépendance épouvantable et des plus subtils ». Telle est l'appréciation de F. Le Vallois en 1996 dans *les Naufragés de l'Esprit*.

Un exemple de l'application du système social PRH, les FMN

JM. Rousseau crée de multiples entités cohabitant les unes à côté des autres, tout en ayant chacune des objectifs bien identifiés (CCF, CCN englobées dans les FMN) au fil des projets qu'il souhaite mettre en œuvre. Elles constituent autant de « fondations » au sens de PRH, c'est-à-dire « des ensembles de personnes, que Dieu crée pour la Fondation », « de tout leur être et pour toujours. » Ces personnes sont liées au « Fondateur » et en l'occurrence à JM. Rousseau ainsi qu'à sa femme Jane « par une confiance inconditionnelle que PRH appelle filiation. » (Définition de la fondation donnée par le rapport Lheureux).

Le système PRH est le système social des Communautés du Monde Nouveau. Il engendre l'organisation de l'exercice du pouvoir et de l'autorité. Pour certaines communautés, qu'il s'agisse de celle de A. Rochais comme de celle créée par J. Parmentier (Communauté de la Sainte Croix), les FMN de JM. Rousseau constituaient « un formidable laboratoire d'essai de PRH où cet outil était pratiqué et validé à grande échelle. » (Écrits de Pascalis dans *Les Naufragés de l'Esprit*).

La place prise par chaque membre des Communautés, à la tête desquelles se trouvait le Fondateur, JM. Rousseau ou J. Parmentier ou même A. Rochais, dépendait pendant les sessions de filiation de la réponse à cinq questions :

- « Je n'ai aucun lien avec J-M. Rousseau (ou autre fondateur) ;
- J'ai eu avec lui "un lien d'apprentissage", mais pas un lien de l'être profond. Je n'aurai donc pas forcément à rester ;
- Je "pressens" en moi un lien très profond ;
- J'ai la "certitude" qu'il y a entre J-M. Rousseau (ou autre fondateur) et moi "un lien d'être". Je me sens fils ;
- Pour moi, il y a "évidence" que je suis fils de J-M. Rousseau (ou autre fondateur) au plus profond de mon être ».

Cette progression dépendait du cheminement personnel de chacun. Dans les FMN, le contrôle en revenait à Jane, son épouse, aidée en cela par un fils ou une fille et ce contrôle avait lieu plusieurs fois par an. Ceux qui ne supportaient pas ce système étaient, quelle que soit l'appartenance de la fondation, celle de JM. Rousseau ou de A. Rochais, jugés comme des personnes n'ayant pas été capables de résoudre leurs problèmes d'enfance. Les sessions PRH (ou autres médecines douces, notamment à Biot, que nous ont indiquées des témoins pendant les entretiens) constituaient la thérapie prescrite toute désignée.

De ce fait, le fonctionnement des FMN était très hiérarchique et quasi totalitaire, appliquant le système à la lettre et introduisant au quotidien des relations très subjectives avec le « Fondateur » et son entourage très proche. Cela entrainait un système éminemment personnel dans quelque chose qui aurait pu être autrement, plus professionnel par exemple, un peu comme un recrutement.

Crises et rupture entre FMN, J-M. Rousseau et PRH

Les comportements déviants de J-M. Rousseau et surtout la crise de 1991 vont en fait entrainer l'échec des démarches conjointes de PRH et des FMN vis-à-vis de l'Église.

Dans une note datant du 24 août 1984, le cardinal Suenens faisait une analyse critique du cas de Jean-Michel Rousseau[573]:

> « Nous sommes, écrivait-il, en présence d'un subjectivisme religieux doublé d'un subjectivisme humain. …Cela veut dire que Jean-Michel se veut sa référence directe et prophétique avec l'Esprit-Saint, guidé par l'Esprit sans la médiation de l'Église et de la hiérarchie. Un subjectivisme religieux est l'âme de tous les illuminismes… À comparer avec les *Free Churches* reliées directement à l'Esprit-Saint »

Quant au subjectivisme humain, il apparait lorsque l'analyse du moi devient

> « l'expression de la volonté de Dieu sur moi…L'analyse du moi profond équivaut à la révélation intérieure. C'est donc un double subjectivisme…Au total, le surnaturel est devenu surnaturalisme. C'est le jeu de l'Esprit du Mal de faire dévier nature et grâce et d'en briser l'harmonie, par un double excès par le haut et par le bas. »

L'épisode de la mise en cause de PRH par l'Église gérée conjointement par PRH-France et les FMN… dans un premier temps

Bien avant le décès d'André Rochais, JM. Rousseau entretenait des liens réguliers et étroits avec certains dirigeants de PRH, et notamment avec Claude Rouyer, Président de PRH-France. Dans les archives de Fondacio sur PRH, on découvre une correspondance suivie et plus qu'amicale entre JM Rousseau et Claude Rouyer. Leur objectif est de maintenir ensemble une politique relationnelle cohérente vis-à-vis de l'Église (lettre du 11/01/1986) car ils veulent éviter « un éventuel choc frontal entre PRH et la hiérarchie » catholique.

Pour ce faire, ils ont demandé la médiation, « si besoin se présentait », de Mgr Simmoneaux. Ce dernier montrera avec constance, jusqu'à son départ de l'évêché de Versailles en 1988, sa sympathie à l'égard des Fondations de JM. Rousseau, notamment dans ses échanges avec le cardinal Suenens comme à l'issue du rapport L'Heureux qu'il estimera n'être qu'«un pamphlet à brûler »[574]. Il refusera en outre d'appartenir à la commission Duchêne.

À partir du 13 mai 1985, le Conseil permanent de l'Épiscopat a décidé de mener une mission de discernement sur PRH. Ce « dialogue » a duré plus de deux ans avec des échanges et des confrontations parfois houleuses entre les différentes parties prenantes. Le point de départ a été un travail réalisé par Mgr L'Heureux à partir de textes élaborés par PRH. Peu de temps avant, Mgr L'Heureux avait rédigé une brève étude[575] sur les « Fondations Biot » qu'il a envoyée aux « seuls évêques de France » (Marseille 17 avril 1985). Il en énumère les aspects positifs, ambigus et difficiles à accepter :

- **Aspects positifs** : une volonté communionnelle qui se manifeste partout par des chants, jeux scéniques, rythme dynamisant des rencontres, une générosité spirituelle illustrée par un

[573] Archives Fondacio.
[574] Archives Fondacio, Dossier Mgr Simonneaux.
[575] Archives privées, Rapport L'Heureux.

évident Don de soi, une volonté d'aimer et le sens de l'abnégation, enfin les dons du Fondateur qui s'expriment par sa recherche d'un christianisme radical, un sens de la conversion de vie et de la prière et une compétence psycho-sociologique ;

- **Aspects ambigus** : ils ont notamment trait aux « cachotteries » car les Fondations semblent avoir un sens fort de la discrétion, voire du secret ; elles recherchent des cautions relativement faciles de la part de personnalités ou d'évêques ; elles prennent des garanties contre les critiques, préférant le départ de ceux qui ne se sentent pas à l'aise dans les groupes ;

  En outre, J-M. Rousseau a une pratique très efficace du management. Il donne l'impression d'un marketing spirituel avec témoignages savamment structurés dans un cadre d'euphorie organisé. Les ressources des Fondations semblent abondantes : organisation de collectes, de parrainage, et des tarifs de sessions élevés. Mgr l'Heureux note que les FMN se soucient peu des finances des églises locales ;

- **Aspects difficiles à accepter** : en premier lieu, l'obligation de la formation PRH. Or elle n'est pas sans susciter des questions. Mais surtout, le système de la Fondation et de la « Filiation » qui place les membres dans un type de dépendance, jamais vraiment admis par l'Église, y compris dans les ordres les plus stricts. On néglige par trop le for interne et le for externe. Il n'y a plus de liberté de chacun de s'ouvrir en conscience au chrétien de son choix (prêtre ou non). Enfin, dernier point soulevé, la confusion des niveaux, c'est-à-dire que le réel peut être ramené au ressenti.

Mais cet épisode « Rapport L'Heureux » a été mal vécu par les membres de PRH et des Communautés de J-M. Rousseau car rédigé sans contact, le rapport aurait « meurtri et parfois indigné » les intéressés. C'est ensuite par des contacts et rencontres (Première rencontre le 29 janvier 1986 à La Puye), qu'un dialogue a commencé à s'instaurer entre PRH, les Communautés de J-M. Rousseau, la Commission Duchêne, le Groupe des évêques pour le Renouveau et le Bureau d'études doctrinales. Dans ce cadre, PRH a remis un certain nombre de documents au cours de l'année 1986 :

- un dossier de présentation PRH (réalisé en décembre 1985 ;
- un dossier de témoignages de 13 animateurs de PRH ayant fait des études théologiques fait en mai 1986 ;
- un dossier de 50 témoignages (décembre 1986) ;
- un dossier sur la formation des formateurs PRH (décembre 1986).

Une dernière rencontre a eu lieu le 27 octobre 1987 à Paris, après la participation d'un théologien- le Père André Dupleix de l'Institut catholique de Toulouse- à une session PRH.

Il faut cependant souligner qu'à la différence de J-M. Rousseau qui n'a pas voulu transiger de quelque façon que ce fût avec la commission Duchêne, PRH a accepté de coopérer et de modifier certaines de ses pratiques pour contenter l'Église. Les travaux de la commission, pour ce qui concerne PRH, se sont donc terminés de manière positive par un accord entre les deux parties. Ce point est développé plus bas.

L'abandon de J-M. Rousseau en 1991

En consultant les notes datant de 1996 de PRH International, rédigées à l'occasion de la parution du livre *Les Naufragés de l'Esprit*, il apparait qu'une partie des évènements de 1991 auraient été gérés de concert entre les responsables de La Roche d'Or et de PRH.

> « Fin avril 1991, au cours d'une retraite spirituelle au Foyer de Charité de la Roche d'Or, un membre (non désigné) des Fondations du Monde Nouveau a rencontré personnellement certains des principaux responsables de La Roche d'Or auxquels il a fait part de faits liés au comportement du "Fondateur-Responsable" des Fondations du Monde Nouveau ».

Des démarches conjointes auraient été entreprises, notamment deux rencontres avec Mgr Daloz, évêque de Besançon pour évoquer les faits, ainsi que l'entretien du 6 mai 1991 de trois responsables de PRH et de la Roche d'Or avec Jane et Jean Michel Rousseau, ce dernier reconnaissant les faits dont on l'accusait. Il s'est ensuivi une information donnée ensemble à Mgr Duchêne et à Mgr Thomas, évêque de Versailles, diocèse du siège des Fondations du Monde Nouveau.

Après les évènements de 1991 et le départ de Jean Michel Rousseau, et aux dires de l'entourage d'André Rochais,

> « Les liens entre les Fondations et PRH se sont densifiés … Beaucoup de membres des Fondations ont participé à des sessions PRH destinées au public et en corollaire des formateurs de PRH ont animé des sessions de formation réservées aux membres des Fondations. »

Si la commission a bien retrouvé dans les archives de Fondacio la trace d'une réflexion menée sur les relations à entretenir avec PRH et sur l'anthropologie propre aux FMN au cours des années 1992 et 1993, la « densification » évoquée ci-dessus n'est guère évidente. La formation PRH est peu à peu devenue une formation comme les autres.

Il n'est pas douteux que cette évolution est due aux nombreuses critiques formulées à l'encontre de PRH, de son système social et de ses conséquences. Le système social généré par PRH « n'a pas offert la garantie de la liberté. Les FMN ont évolué dans un système perverti qui les a conduites à une perte de repères. Il importait donc de vivre…depuis la crise, une nécessaire rupture pour se poser les bonnes questions et y répondre. » Ce constat a été établi lors d'une réunion le 27/06/1993. Y assistaient pour PRH, L. Bréard, A. Lumeau, G. Pasquereau, C. Rouyer ; pour les FMN M. Debest, P. Grolleau, D. Jacob, H de Quercize, G. Testard ; pour la Roche d'Or, le Père R. Robert.

*

PRH sous le feu des critiques

Les critiques sont de plusieurs ordres et ont été formulées tant par des individus qui ont été victimes du recours aux concepts de PRH ou des universitaires qui l'ont étudiée, que par des institutions qui ont cherché à contrecarrer ses effets pervers.

Les risques de dysfonctionnement dénoncés par les formateurs PRH ou les dangers que pouvait représenter PRH pour les utilisateurs ont été clairement identifiés, et publiquement diffusés par des psychologues, des théologiens, des journalistes dès les années 80. Parmi ces critiques parfois virulentes, il convient de mettre à part et d'examiner séparément celles de l'Église qui, malgré leur caractère radical, n'ont pas abouti à infléchir la position de J-M. Rousseau.

Les risques de dysfonctionnements internes, dus entre autres, aux formateurs

Devenir formateur PRH procède d'un parcours précis. La condition principale est « de se laisser transformer par l'outil. N'accèdent au statut de formateur que des personnes vivant une réelle parenté avec la méthode et adhérant sans réserve à la psychopédagogie. » Au terme d'un apprentissage de 2 à 3 ans, PRH délivre une attestation pour valider ce cycle de formation. Le statut de formateur relève davantage de la vocation que d'un travail d'enseignant. Selon Léone Bréard, membre de l'équipe de formation, c'est « la consistance humaine » des animateurs qui attire en premier les clients.

L'analyse PRH s'est figée 5 à 6 ans après le début de sa mise en œuvre. « L'originalité d'A. Rochais est d'être entré en direct dans l'être et dans l'absolu. » (Critiques des formateurs PRH en 1983[576]). La plupart des formateurs étaient venus à PRH après un parcours éclectique dans les sciences humaines et des divergences sont apparues entre1971/1976 vis-à-vis d'A. Rochais qui, se sentant de plus en plus responsable de PRH en France et dans le reste du monde, va modifier son attitude.

> « Cette affirmation de lui comme porteur de l'intuition de l'identité de PRH va être accueillie différemment selon les animateurs. Certains s'en réjouissent, d'autres en prennent ombrage et craignent l'instauration d'une autocratie à PRH. »[577]

Mme Paravy-Moquet se demande si « cette prise d'autorité soudaine n'a pas entrainé le maintien d'une sorte d'immobilisme. »

Elle poursuit :

> « Tout système explicatif est par essence limité et déformant. Or Il est difficile de se désaliéner du schéma de la personne que donne PRH.
> […]
> Selon Andrée Lumeau, les dissensions, apparues surtout lors de l'AG de 1974, étaient de natures très diverses : l'anthropologie sous-jacente à PRH, le contenu de la méthode et le fonctionnement interne. » [578]

Les limites intrinsèques du système PRH

Pour certains, le système est trop étroit et ne tient pas compte de certaines réalités comme la sexualité et une partie de la vie affective. Pour d'autres, la méthode PRH est universelle en termes de pays mais pas en termes de processus.

[576] Archives Fondacio, Archives d'A. Rochais reprises dans la thèse de Mme Paravy-Moquet.
[577] In thèse déjà citée
[578] Archives Fondacio, Thèse de Mme Paravy-Moquet.

> « Il laisse de côté les gens qui ne sont pas structurés sensoriellement comme eux. A PRH, l'agressivité et la pulsion de mort sont uniquement vues comme des conséquences néfastes des blessures du passé… »[579]

Dans le livre *La personne et sa croissance* écrit par la structure PRH,

> « L'homme ne naît ni bon, ni mauvais, il naît avec un potentiel plus ou moins vaste de capacités. Il est déjà marqué à sa naissance par son histoire intra-utérine. Le fond positif latent de sa personnalité ne se révèlera que s'il trouve les éléments nécessaires à son développement dans son milieu environnant. »

Or, selon des universitaires, le système PRH ne perçoit pas que « l'homme est un réservoir insondable de désir… Ce désir s'inscrit au cœur des pulsions qui, elles-mêmes s'enracinent dans la sexualité de l'homme. »[580]

De plus, tout est vu au travers de l'individu, il n'y a pas vraiment de dimension sociologique. Or, ce sont les occasions de l'extérieur qui amènent à avancer et non les TPA (Travaux Pratiques d'Analyse).

> « PRH ne considère que les qualités : "les dons", pour reprendre la terminologie en cours, font partie du patrimoine de la personne et constituent son être profond…Le travail d'introspection qu'il propose vise à permettre une prise de conscience de plus en plus aigüe de ses potentialités afin dans un second temps pouvoir les mettre en œuvre concrètement…Cette approche peut entrainer des dérives sectaires et totalitaires. »[581]

Autre critique **:** une vision trop optimiste de l'homme. Le but de A. Rochais était de former des adultes afin qu'ils vivent harmonieusement la relation avec eux-mêmes et avec les autres. Cette vision était calquée sur celle de Rogers. Il lui a donc été reproché d'être trop imprégné par son rôle d'enseignant et d'avoir surtout cherché à valoriser les techniques de communication et de transmission plutôt que la dimension initiatique d'une stratégie éducative telle que préconisée par Henri Desroches (entreprendre d'apprendre, Ed. Ouvrières, 1991, p 208).

Le danger d'un système globalisant messianique

Il y avait un double risque, à la fois théorique et concret, de vouloir tirer des conclusions universelles d'une vision qui comportait à l'évidence une dimension messianique.

Sur le plan théorique

André Rochais comme JM. Rousseau dispensait un enseignement quasi messianique. Ils croient l'un et l'autre en leur mission prophétique. Ils font « l'économie d'une anthropologie éducative. »[582] C'est ainsi qu'André Rochais dit :

> « La visée à long terme de la formation PRH, c'est la transformation du monde… Notre visée, c'est de libérer en toute personne les richesses de son être et toutes ses potentialités, pour son bien à elle d'abord, mais aussi pour le bien de l'humanité. »[583]

---

[579] *Ibid.*
[580] *Ibid*.
[581] *Ibid*.
[582] *Ibid*.
[583] Archives Fondacio.

Sur le plan concret : les méfaits de PRH sur les personnes

Monique Hébrard, journaliste de la presse catholique, met en exergue la gravité de « l'osmose entre deux systèmes globalisants », d'un côté la formation PRH et de l'autre les FMN d'inspiration religieuse qui, l'un et l'autre, prennent « en charge la totalité de la personne et des relations. »

> « C'est une richesse en regard de tout un courant psychologique et psychanalytique qui parcellise et matérialise l'être humain ». […] Mais « il y a alors tous les ingrédients de la dérive sectaire comme on le voit actuellement dans nombre de groupes pseudo-chrétiens qui font un amalgame fort dommageable entre psychologique et spirituel. L'observation montre d'ailleurs que les dérapages sexuels sont fréquents dans ces groupes.
> […]
> PRH aurait aussi donné aux FMN à la fois une "force apostolique joyeuse et paisible" et une faiblesse, l'orgueil d'instaurer un monde nouveau, un homme nouveau, une Église nouvelle en s'appuyant sur un instrument également don de Dieu fait à A. Rochais pour le bienfait de l'humanité. »[584]

Dans le livre collectif intitulé *Les Naufragés de L'Esprit*, d'anciens membres de groupes charismatiques témoignent de leurs expériences douloureuses au sein de sept communautés parmi lesquelles figurent celles de Poitiers : « La Communauté de la Sainte Croix » et « Les Fondations du un monde nouveau » ainsi que celle largement fréquentée par JM. Rousseau et André Rochais « la Communauté de la Roche d'Or ».

Quelques années plus tard, F Le Vallois a écrit un ouvrage collectif dont le sous-titre est *Autopsie d'un mythe dans la galaxie du développement personnel* et qui est un complément à un de ses livres *Éduquer, du rêve à la réalité* », édité en 2024. Ce complément veut être une radiographie de l'organisme « Personnalité et Relations Humaines » (PRH). Fort de son expérience de Fondacio pendant une quinzaine d'années, l'auteur qui, à ce titre, a eu à pratiquer « ce modèle de connaissance de soi », précise qu'il se sert dans sa critique d'un livre publié par l'organisation elle-même qui présente les « Fondements anthropologiques et psychologiques de la formation PRH ».

> « Comme toute bonne idéologie, PRH a une vision universelle et s'adresse à tous les hommes. » Il s'agit d'une méthode pour apprendre à « se connaitre, trouver le sens de sa vie, se libérer de ce qui empêche d'exister en conformité à sa personnalité. » Elle part du principe acquis chez Carl Rogers que « le fond de l'être humain est positif » et doit permettre de découvrir « ce qu'on est au tréfonds de soi, le sens de sa vie, et ce pourquoi on est fait pour vivre en accord avec son être ».

Si PRH prétend comprendre la mécanique humaine et tenter de décrypter « le mode d'emploi de l'homme universel », c'est pour offrir au monde un processus de mise en ordre pour le bon fonctionnement de la personne et « en vue d'un mode de vie nouveau ». F. Le Vallois fait remarquer que Maria Montessori et André Rochais avaient une vision commune. La remise en ordre de l'homme doit générer des temps nouveaux.

> « Comme chez Montessori, […] on trouve à PRH la description des individus normaux, normalisés ou remis en ordre et ceux qui sont encore anormaux, déviants ou blessés.
> […]
> Une fois l'idéal clairement explicité, il reste donc à emprunter le chemin pour y parvenir, grâce à la méthode proposée. »

[584] M. Hébrard.

Or, le livre d'A. Rochais ne la révèle pas vraiment « parce qu'il s'agit d'une expérience à vivre, d'une initiation assez particulière offerte par les animateurs PRH. » Ceux qui mettent en cause le système et la méthode sont suspectés de « blocages, blessures, traumatismes, dysfonctionnements » , ou encore on parle de « peurs, aliénations … Le modèle ne peut jamais être remis en cause. » Une chose frappe particulièrement F. Le Vallois, c'est l'absence quasi-totale de toute autre référence qu'aux intuitions, prêches et notes de cours d'A. Rochais. Tout se présente comme si la connaissance de l'être humain commençait avec A. Rochais et ne nécessitait aucun vis-à-vis.

> « Il est répété à maintes reprises "qu'il a été élaboré à partir d'une observation rigoureuse de la réalité humaine"…A. Rochais est catégorique : mon maître à penser, c'est le réel. »[585]

Un tel argument engendre « respect et soumission ou au contraire éveille la suspicion … A. Rochais a créé une fiction de toute pièce, un mythe, un système explicatif avec ses normes, ses prescriptions et ses déviances, comme toute religion ou idéologie. »

F. Le Vallois ne nie pas les bienfaits que peut apporter la méthode PRH mais dès que ces mythes « se prennent pour le réel ou prétendent à la vérité et au mode d'emploi de l'homme, on a affaire à une imposture ».

L'auteur cite Spinoza : « **Les hommes croient combattre pour leur salut en combattant pour leur esclavage.** »

Avec PRH, il faut prendre tout le concept ou rien. Ce n'est pas avec un modèle simpliste et trompeur que l'homme peut devenir libre. « Tout homme qui veut devenir libre, doit le devenir par lui-même ». (Nietzche, « Le Gai savoir »).

Sur les 300 pages que compose le livre *La personne et sa croissance*, élaboré par PRH-France, les auteurs se débarrassent définitivement du réel d'une part en ne reconnaissant pas « l'existence d'une violence fondamentale », d'autre part en la réduisant « à une croyance ».

F. Le Vallois fait référence à Hélène Frappat et à l'œuvre de René Girard. « La vie humaine se définit par la violence », « celle qu'elle inflige et celle qu'elle encourt » … Pour PRH, tout cela ne serait qu'un a priori, qu'une approche…Pourtant, la violence est partout présente. L'auteur illustre son propos en racontant une histoire personnellement vécue qu'il est intéressant de reproduire ici :

- « J'avais à peine un an. Ma mère m'avait assis dans ma chaise haute de bébé, devant la table de la cuisine, probablement avec un petit pot alimentaire ou un jouet. Puis elle était partie s'affairer dans une autre pièce de l'appartement. Mon frère qui avait tout juste une année de plus que moi, tout aussi innocent, monta sur une chaise, puis sur la table, armé d'un couteau qu'il m'enfonça dans la gorge. Il allait et venait dans mon conduit respiratoire. Je hurlais. Alerté par mes cris, notre mère me sauva in extremis de cette terrible situation de violence. Mais ma mère nous a si souvent raconté cette histoire que j'ai eu plusieurs fois le sentiment de la revivre. »
- Et F. Le Vallois de se référer à la Bible : « L'Histoire humaine commence avec le meurtre d'Abel par son frère Caïn, c'est parce que nos ancêtres avaient déjà fait ce constat que la vie humaine se définit par la violence. » PRH nie l'existence d'une violence fondamentale.
- Ignorer l'origine et le sens des expressions « Connais-toi toi-même » ou « deviens qui tu es » devenus des poncifs, c'est nier « le foyer d'indéterminations multiples … que représente un être humain dans les différents contextes qu'il traverse. »

[585] Archives Fondacio, Thèse de Mme Paravy-Moquet.

La critique de F. Le Vallois est la plus fondamentale parce, selon lui, en prétendant ne connaître que le réel, le système PRH exclut tout autre source de réflexion et parce qu'il refuse de considérer que l'homme est mauvais, PRH ne donne qu'une face de la réalité humaine. C'est une pièce à une face : elle a l'efficacité du couteau pour trancher mais pas celle de la lumière qui explique. C'est une leçon d'anatomie mais pas de médecine.

La réponse en défense de PRH

Après un certain silence, « l'instance de Communion du Renouveau Charismatique » a réagi le 26 juin 1996 aux accusations de secte « portées devant l'opinion publique ». Un communiqué a également été publié le 14 mai 1996 au nom de l'Épiscopat par Mgr Meindre, président de « la Commission Épiscopale pour le Renouveau charismatique et les Mouvements spirituels ».

La Fondation PRH s'était préalablement défendue le 21 mai 1996 en faisant part tout d'abord de son bilan chiffré :

> « La formation PRH développe la recherche psychopédagogique d'André Rochais, prêtre et fondateur de PRH. Elle a été suivie avec profit en France, depuis 25 ans, par plus de 40 000 personnes de tous horizons ». Elle rappelle qu'un des objectifs est « de permettre à chacun d'accéder progressivement à une pleine autonomie et d'exercer son libre arbitre dans la liberté de l'autre. Si PRH a pu servir d'instrument d'aliénation, il s'agit d'appréciations… »

Toutefois la fondation reconnait qu'un « usage abusif, inconsidéré ou détourné de ce système social, comme de tout autre, peut entrainer des dérives de pouvoir qu'il est facile ensuite d'attribuer au système lui-même. »

Elle souligne que les formateurs PRH proposent une démarche de psychopédagogues, fondée sur une anthropologie humaniste ouvrant à une dimension spirituelle.

La position de plus en plus réticente de l'Église

Pour sa part, l'Église a émis progressivement de profondes critiques, les unes de façon générale et théorique, les autres à l'occasion de plusieurs rapports et enquêtes. Au début des années 80, le Conseil permanent de l'Épiscopat[586] a fait une « note sur PRH et la Fondation JM. Rousseau ». Elle perçoit qu'« un discernement s'impose…sur le point de savoir si l'amalgame de psychologie, de morale, de théologie qui constitue la nébuleuse PRH, est compatible avec la Foi. » L'Église craint d'être dépassée par la vague PRH : « A trop attendre, on risque de voir les positions se radicaliser, les passions s'exaspérer, l'amour-propre s'ulcérer. »

[586] Archives du CNAEF.

Très vite, une ambiguïté est apparue entre les responsables de PRH et des FMN, et les instances catholiques

PRH est objet de rupture au sein des entités créées par JM. Rousseau début 1984 lors d'une retraite de permanents à Saint Prix puis à la suite de l'envoi de deux lettres de Mgr Suenens en août entre d'un côté Jean-Michel et Jane Rousseau et de l'autre le cardinal Suenens et Veronica O'Brien. Ces derniers ont mis en cause « l'intensité de la formation PRH dans la Fondation » du Monde Nouveau que les membres ont l'obligation de suivre. Cette position est, semble-t-il, l'inverse de celle prise deux ans plus tôt, par Veronica O'Brien : « Nous savons vos liens avec PRH, mais, les acceptons, même si nous avons des réserves. Le pape n'a pas condamné PRH et nous n'avons pas à être plus royalistes que le roi. »[587]

Dans une note du 5 septembre 1984, JM. Rousseau rappelle les intentions de Veronica O'Brien : « Elle disait en particulier voir l'importance de PRH pour l'Église, décidait d'envoyer ses proches en session, de rencontrer Andrée Lumeau et de nouer le dialogue avec André Rochais, toutes choses que j'avais pu déjà commencer à mettre en route concrètement. » J-M. Rousseau donne une explication assez tranchée à ce retournement de Mgr Suenens *: «* Je crois qu'il a peur des peurs de Rome…C'est cela qui pourrait entrainer les pas de retrait…Il demeure que nous allons probablement entrer dans la phase douloureuse et chaotique de notre relation à Rome. »[588]

Si les évêques de France reconnaissent certains bénéfices à la formation PRH, ils en recensent aussi les travers :

> « L'observation démontre que, si les premiers effets de la formation peuvent être positifs, les effets ultérieurs le sont de moins en moins. […] Il existe d'abord tout un domaine d'investigation et d'analyse psychologique qui peut être bienveillant et aider les personnes à clarifier, à objectiver leur personnalité et leur vécu psychologique.
> Ce sont les couches ultérieures qui font problème :
> – On voit des personnalités se mettre debout et n'en faire plus qu'à leur tête. Le "moi" qui s'est éveillé, devient dévorant.
> – L'astuce de PRH est de délivrer son message d'optimisme de Rogers par cuillérées successives. Séduite par ses premières découvertes, la personne ne s'aperçoit pas qu'on l'engage de plus en plus profondément dans un système, un fonctionnement, une alchimie faite de psychologisme, d'immanentisme, d'anthropocentrisme. »

JM. Rousseau sait pertinemment que PRH est un « casus belli » depuis déjà quelques années non seulement avec certains permanents mais surtout avec le cardinal Suenens et la haute hiérarchie de l'Église de France. C'est du reste le cardinal Suenens, ancien archevêque de Malines-Bruxelles qui va faire surgir sur la place publique le conflit entre PRH, les entités charismatiques et l'Église par la publication de son livre *Culte du moi et Foi chrétienne*.

Entre 1974 et 1985, PRH aura fait l'objet d'une dizaine d'études[589], tout d'abord du clergé de Poitiers, premier concerné ; il s'agit de Dom Pierre Miquel, Abbé de Ligugé et de Mgr Rozier. Au début des années 80, ce fut le tour de personnalités belges : le 8 décembre 1983, Veronica O'Brien remet une étude au cardinal Suenens (« C'est une méthode exclusive et centrée sur le Moi ») ; en 1984 Mgr Thils, professeur à Louvain, son analyse est distribuée à Lourdes à l'assemblée pastorale ; en août 1984, ce sont les

[587] Archives Fondacio.
[588] Archives Fondacio.
[589] Archives CNAEF, Fonds L'Heureux.

études du Professeur Weber du Centre Théologique de Bruxelles et du Père Jean Méeus chargé par le cardinal Danneels de suivre le Renouveau.

Les mêmes appréciations sévères reviennent : « anthropologie inacceptable, optimisme irréel, impasse sur les sources de la théologie, absence de l'altérité, du péché originel, morale autiste…L'esprit est partout et nulle part. Jésus évanescent. Dieu le Père quasi seul et immanent. L'Église et le magistère déformés ou ignorés. » (Récapitulatif de l'analyse du Pr Weber).

Les critiques portaient en priorité sur la spiritualité engendrée par PRH

Tout d'abord, la formation PRH a une finalité d'ordre spirituel ; la découverte de l'être conduit normalement à la perception en soi d'un plus grand que soi. Pour autant, « PRH ne prétend pas être une école de la foi. Elle met seulement les personnes en condition…par la remise en perspective totale de l'homme individuel et social. » (Mme Paravy-Moquet). Il peut y avoir là l'embryon d'une déviance à tel point que « l'identité imprécise de PRH » dés 1974/75 va « engendrer un conflit avec l'Église catholique qui ne sait pas situer cet organisme alors qu'il est majoritairement composé de prêtres et de religieuses. » (Thèse de Mme Paravy-Moquet)

> « Dans les turbulences post-soixante-huitardes, cet organisme suscita un véritable engouement chez les prêtres et religieux, mais surtout chez les religieuses en mal de libération vis à vis d'une éducation chrétienne culpabilisante ou d'une congrégation trop ignorante de l'épanouissement de la personne. C'est la Commission épiscopale de l'état religieux qui prit alors l'initiative d'un dialogue avec André Rochais. Ensuite la question fut discrètement évoquée en assemblée plénière. Les évêques reçurent un rapport du Chanoine Thils, professeur à Louvain. »[590]

PRH ne fait pas de distinction entre le domaine de l'observation et celui de la Révélation. En juillet 1974, A. Rochais a publié un écrit intitulé « Jalons vers une Église nouvelle ». Il voit en PRH ce que devrait être désormais l'Église :

> « Nous sommes chacun et tous ensemble, serviteur du don PRH pour qu'il produise dans ce monde de ce que Dieu veut lui faire produire. »
> « Ce que nous vivons à PRH a beaucoup d'analogie avec l'Aventure de l'Église…PRH comme l'Église-corps social ayant son autonomie et sa structure entre en dialogue avec tous les mondes où vivent les hommes parce que sa vision de l'homme et de son destin est apte à transformer les manières sociales de vivre. »

Les propos d'André Rochais ont de quoi inquiéter. Il met PRH sur le même pied que Jésus-Christ ! Pour Claude Rouyer, « La non-recherche de la puissance est une caractéristique de PRH. Nous voyons la même attitude en Jésus-Christ. Bien que son rayonnement ait été grand, il n'a pas voulu s'en servir pour mobiliser ses troupes contre qui que ce soit et contre quoi que ce soit. »

Une série d'enquêtes de l'Église de France

Des critiques émises par des membres de l'épiscopat français se font jour très tôt lors de la création de la Communauté Chrétienne de Formation qui avait adopté le système social de PRH. En 1975 et 1976,

[590] Hébrard M., *PRH : un dossier délicat aux frontières de la psy*, Actualité Religieuse, Le Monde (ARM) septembre 1985.

on trouve une correspondance entre Mgr Rol et A. Rochais que ce dernier qualifie de « dialogue de sourds ».

Lors d'une table ronde, le 23 septembre 1975, A. Rochais s'évertue à disqualifier le sociologue consulté par Mgr Rol : « Je subodore à travers les phrases de votre sociologue le canevas de l'analyse marxiste et peut-être de l'analyse freudienne. » A. Rochais a également correspondu avec Mgr Vilnet le 3 mai 1976. Il devait aussi rencontrer le Père Tillard le 14 mai 1976 mais dit-il : « Après réflexion, je n'en vois pas l'utilité pour PRH. »

Dix ans plus tard, il y a une sorte d'intolérance qui sera mise en évidence par Mgr Lheureux puis par Mgr Duchêne[591]. « Seul PRH est susceptible de juger PRH ». Le système social de fondation qu'il génère « apparait l'unique référence et autorité qui organise le corps PRH en monolithe. Tout est à la discrétion du fondateur. » PRH intègre « une domination spirituelle. »

On retrouve le même système, les mêmes travers chez les « filles » de PRH notamment la Communauté Chrétienne de Formation et ses multiples entités. Ces critiques sont développées dans la note non datée d'un groupe de travail « Écouter PRH et lui répondre », bilan abrégé et propositions. De ce groupe constitué par des membres du Conseil permanent de l'Épiscopat vont résulter des réflexions préliminaires à une journée de rencontre le 29 janvier 1986 à La Puye, dans le diocèse de Poitiers entre des représentants de PRH et de l'Église.

PRH-Fondation sera représenté par A. Rochais, Fondateur et Président du Conseil de direction, Andrée Lumeau, vice-présidente, Claude Rouyer, Président de PRH-France, Ana Azofra, Présidente de PRH-España, Marie-Anne Le Guyader, membre du conseil de direction et Pierre Lacomere, directeur administratif.

L'Église de France est représentée par Mgr Duchêne, évêque de St Claude et responsable du groupe de travail, Mgr Lheureux, Mgr Goupy, évêque de Blois, membre du Conseil permanent, le Père Viard à titre d'expert. « Les écrits de PRH, qui sous-tendent la démarche des sessions (de formation), développent une pensée qui continue à faire problème aux évêques de France, même si la pratique et l'expérience vécue dans les sessions corrigent les orientations écrites. » C'est Mgr Lheureux qui eut pour tâche, après le rapport du Chanoine Thils, d'étudier différents textes de PRH, de faire un dossier sur cet organisme à l'usage des évêques.

Le lecteur trouvera en appendice une analyse détaillée du rapport L'Heureux et des comptes rendus de la commission Duchêne.

Les critiques du cardinal Suenens, ferme devant l'Épiscopat et anonyme dans ses écrits publics

L'évêché de Versailles abritant le principal siège des Communautés de JM. Rousseau, le cardinal Suenens eut différents échanges avec Mgr Simmoneaux, notamment le 25 août 1984 à propos de JM. Rousseau :

[591] Dont les rapports sont présentés plus loin.

« C'est un prophète […] illuminé, intoxiqué par PRH […] qui ne suit que son intuition. […] On a tout essayé pour le mettre au cœur de l'Eglise. […] Les craintes romaines sont fondées. »[592]

La réponse de Mgr Simonneaux, le 10 septembre1984, est plus modérée :

« Je crois constater un certain décalage possible entre le fondateur et la fondation. Le prophétisme du premier ne dévalue pas totalement l'œuvre de Dieu à la base. Je crains un peu de Rome une appréciation trop dure et surtout une condamnation prématurée. »[593]

Pour autant, dans son livre *Culte du moi et foi chrétienne*, le cardinal Suenens fait référence non plus à une personne ou à une fondation précise mais à une évolution sociale et psychologique de la société qui l'entoure. Il désapprouve que « le Culte de Dieu » ait « fait place au culte du moi. » Il compare cette approche de celle de Feuerbach, père de l'athéisme moderne qui proclamait que « l'Homme est le Dieu de l'Homme. »

Quant aux méthodes utilisées (en général) pour cette connaissance de soi, il leur porte un jugement sévère :

« L'intuition première et permanente de ces méthodes est de permettre à l'individu de s'intéresser à soi, de se construire, de se retrouver soi-même, son vrai moi authentique. […]
L'image de l'Homme qui va se dégager, à l'instar de certaines sagesses orientales, est de type concentrique ; il y a un noyau "le fond de l'être" aussi indescriptible, dit-on, que Dieu même et qui est le lieu unique de vérité et d'amour. »

Il poursuit :

« Que l'Homme fasse effort d'exister et de déployer ses dons et ses talents est dans la ligne de l'Évangile. Tout le problème commence lorsque le Moi se fait centre de vie et critère de référence morale. » « Pour qu'un chrétien explore son moi valablement, il faut de la bonne psychologie, mais pour que cette entreprise psychologique soit bonne, un minimum de théologie ou simplement de foi reste indispensable et vital. »

La réaction de A. Rochais, matérialisée par une lettre de neuf pages le 20 juin 1985, fut très vive.

« Sans nommer PRH, (ce dont je vous sais gré) vous nous visez clairement et peut-être même prioritairement. Je sens devoir vous écrire pour protester contre la manière dont vous nous traitez, moi et les miens. Nous avons droit au respect. Cela fait partie des droits de l'homme que défendent nos sociétés… Je ne nous reconnais pas du tout dans ce que vous dites de nous.

- Vous déformez ce que nous vivons.
- Vous nous prêtez des vues qui ne sont pas les nôtres. Tout ce que vous rappelez de l'enseignement de l'Église, nous le vivons sans problème. Nous ne vivons pas ce que vous croyez.
- Je nous sens soupçonnés.
- Vous jetez un discrédit sur nous…

Avec votre livre, vous allez fermer ce chemin de salut à certaines personnes. C'est grave… L'homme que je déchiffre, c'est l'homme tel que l'Église m'a appris à le connaître… »

*

[592] Archives Fondacio.
[593] Archives Fondacio.

PRH aujourd'hui

Le départ, ou la mise en retrait, des fondateurs décrispe la crise dans les années 1990. Au fil du temps, retenant les déviances au sein des entités Fondacio et les critiques de l'Église, les responsables de Fondacio et de l'organisme PRH vont entreprendre une relecture de PRH et de ses conséquences.

L'apaisement des relations de la « Fondation » PRH avec l'Église

Le dialogue qui s'est instauré entre évêques et PRH, à la demande du Conseil Permanent de l'Épiscopat entre 1985 et 1987, a fait prendre une conscience vitale à l'organisme de formation PRH de la nécessité de clarifier ses concepts et ses relations avec l'Église. Les points de l'évolution due en grande partie à ce dialogue avec les représentants du Conseil Permanent, Mgr Lheureux, Mgr Goupy et Mgr Duchêne, ont été repris rapidement dans un compte-rendu datant de septembre 1987[594] :

> « PRH est le fruit d'une histoire qui s'est déroulée très vite. En 15 ans, son visage s'est transformé et beaucoup de choses ont changé, qu'il s'agisse de la pédagogie, du contenu des sessions, des participants à la formation, du groupe des formateurs ou des textes diffusés à l'occasion de la formation.
> En quelque sorte, PRH a pris de cours les FMN.
> Nous nous bornerons ici à souligner l'évolution de la participation des publics laïcs qui est passée d'environ 5% à l'origine à 82% aujourd'hui pour la France et 66% pour le monde.
> Le groupe des formateurs connaissant la même évolution, avec un certain décalage dans le temps, cette tendance se continue et elle est manifestement irréversible. »

Néanmoins PRH s'engage à se mettre au service des congrégations qui le demanderaient avec « des formateurs qui aient (de l'intérieur) l'expérience et le sens de la vie religieuse. »

Des modifications des textes de référence ont été entreprises avec l'aide d'un théologien, le Père André Dupleix (de l'Institut Catholique de Toulouse). Ont été clarifiés les termes de « Don PRH » et de « Fondation PRH » dont la signification ici n'est pas celle prêtée dans une perspective religieuse.

A été revu « le lien entre Rédemption et création à propos des pratiques visant à la croissance de l'homme et dans les explications qu'on en donne. Un dossier a été remis par PRH concernant la formation de ses membres. » Enfin « seuls des accompagnateurs ayant reçu une formation appropriée » pourront à l'avenir « consentir à une mission proprement thérapeutique. »

Les évêques se sont entendus pour « laisser à PRH son autonomie concernant la formation psychopédagogique » mais aussi pour poursuivre les échanges avec PRH sur les questions liées à certains concepts chrétiens : « Sens de la création et de la Rédemption en Jésus-Christ, grâce, renoncement à soi-même (qui n'est ni négation, ni mépris). » Ces questions « doivent continuer à être présentes à la pensée des formateurs invités à se former dans ce sens. »

[594] Archives du diocèse de Versailles, Compte rendu LC/1987/38 sur le dialogue entre évêques et PRH, 1985-1987.

Une dernière réunion a eu lieu le 27 octobre 1987 en présence du côté du clergé, de Mgr Duchêne, du Père Bouchaud et du Père Viard, et du coté de PRH-Fondation, de Claude Rouyer, d'Andrée Lumeau, d'Ana Azofra et de Pierre Lacomere.

Les relations avec l'Église sont pacifiées quant à l'acceptation de la méthode PRH, moyennant des amendements et une sorte de contrôle régulier accepté par les deux parties.

Prise de conscience de l'anthropologie à laquelle aboutissait PRH de la part des entités qui pratiquaient cette méthode d'introspection

Il semble qu'il y ait, à partir des années 1992/1993, une véritable prise de conscience de la part de certains responsables du futur Fondacio, G. Testard, B. Pinaud comme auparavant F. Le Vallois, des méfaits de PRH et de l'anthropologie que suscitait cette introspection forcée chez les membres des entités qui l'avaient adoptée, c'est-à-dire PRH, Fondacio, La Roche d'Or. Dans une lettre de B. Pinaud à G. Testard :

> « Certains points sectaires chez nous se retrouvent chez eux :
> – La personnalisation du don : hier soir encore, aller voir Marie, c'était obligatoirement passer par Françoise Porte.
> – Le complexe de supériorité : PRH fondement des Fondations du Monde Nouveau. Quand on voit le bordel au niveau de la filiation chez eux, cela devrait leur poser question…Si nous avons à recentrer notre mission, je crois que PRH aussi. Ils ne sont qu'une psychopédagogie de la croissance, ils ne sont pas une thérapie…
> – Le manque d'altérité : eux aussi s'accompagnent entre eux. Eux aussi ne dissocient pas responsables et accompagnateurs personnels. Eux aussi n'ont comme formation que des sessions internes. Eux aussi n'ont pas d'autres supervisions que celles faites par eux même… PRH n'a comme altérité que la Roche d'Or et Geneuille. C'est léger !
> – Le jugement sur les personnes : chez PRH aussi, les choses partagées en accompagnement personnel remontent aux responsables. Le secret professionnel n'est pas vécu. »[595]

Ces interrogations sur l'utilisation de PRH a conduit Fondacio à toute une phase de recherche anthropologique pendant une dizaine d'années. Des travaux ont été effectués avec ou sans la présence de religieux ; de nombreuses commissions ont été créées et des notes innombrables écrites sur le sujet.

Il a été reproché aux Fondations d'être « pélagianistes ». Cela serait dû au fait d'une survalorisation du « moi », une surestimation des capacités personnelles à être acteur et objet de sa croissance, l'origine étant PRH. Dans ce qui constitue les énoncés de la psychopédagogie PRH, il semble naturel d'être en harmonie avec soi-même mais PRH a le défaut de nier la complexité de l'existence, les péripéties de l'Histoire, les violences, les échecs ou les ruptures.

Le 14 mars 2005 puis le 17 octobre 2006, ont été organisées deux journées « Anthropologie Chrétienne de Fondacio » au cours desquelles ont été conviés le P. Adrien Demoustier, jésuite enseignant au Centre Sèvres, et Betty Oudot, théologienne, interventions suivies de débats.

Betty Oudot (octobre 2006) apporte la principale critique :

> « L'objet de PRH n'est pas d'annoncer Jésus Christ. Donc leur technique est autre. Rejoindre tout homme pour annoncer Jésus Christ mais nous disons aussi souvent "mettre debout tout homme" et c'est là qu'on fait

[595] Archives Fondacio.

> intervenir beaucoup de formations humaines avec leurs grammaires, leurs modèles etc. Il y a quelque chose qui est difficile à articuler au niveau pédagogique : comment faire grandir l'homme dans une vision chrétienne ? »

Dès lors, « une formation ne peut pas aboutir (seule) à la révélation de l'homme en Jésus Christ…Ces formations ne sont pas un préalable à la révélation. Le préalable à la révélation chrétienne : c'est être avec des autres chrétiens. »

> « Faire cheminer la personne dans son identité de fils de Dieu aboutit à une incarnation, à prendre en compte et à soigner toutes les composantes, y compris psychiques.
> […]
> Le thérapeute peut tout à fait vivre au nom de sa foi sa fonction de thérapeute, mais sa grammaire n'est pas biblique. Elle est celle des sciences humaines. […] Est-ce qu'on pense qu'il faut d'abord assainir le terrain ? C'est faux et dangereux. Ça poserait un Dieu où il faut que je sois bien avant.
> […]
> Notre vision du Royaume de Dieu n'est-elle que celle d'un monde plus en harmonie, donc idéalement constructible par ces transformations véhiculées par PRH et toutes autres ? »

Les membres de Fondacio se sont posés la question de garder ou non PRH dans le cycle de formations proposées aux jeunes.

François Prouteau, rédacteur d'une thèse de doctorat en mars 2004, intitulée *Anthropologie et pédagogie de la vocation* a été directeur du CIRFA, organisme de formation qu'avait créé initialement JM Rousseau à Biot. Sa thèse est du reste « l'étude d'un projet de formation pour jeunes adultes : le CIRFA de 1991 à 1997. » Il pose clairement la question : « Faut-il à l'étape où nous en sommes, continuer à proposer PRH ? »

Plusieurs intervenants, entre autres Gérard Testard, insisteront sur l'enfermement sur soi généré par PRH et le rôle des animateurs. Gérard Testard déclare **:** « Fondacio, assemblée de laïcs, s'intéresse beaucoup à la vie en communauté fraternelle. Elle se compare à une communauté de religieux et veut appréhender la portée anthropologique de l'exigence évangélique. »[596]

En vingt ans, il semble que les mentalités et aspirations aient changé. Le CIRFA n'existe plus. Il est remplacé par un organisme nommé IFFEUROPE, dirigé par JM Lieutaud mais si l'objet social a changé, l'objectif initial demeure pratiquement le même.

Lors de l'entretien[597] que la commission a eu le 14 février 2025 avec JM. Lieutaud, actuel directeur d'IFFEurope, il a été question de la place attribuée à PRH dans l'enseignement dispensé aujourd'hui aux jeunes. Elle semble quasi inexistante et ce repli semble aller de pair avec la place attribuée au religieux. JM Lieutaud nous a dit avoir deux casquettes :

> « Tout d'abord, mettre en place des formations et d'en animer un certain nombre pour notre site de l'Esvière. » Formation théologique lui demande-t-on ? « Il y a un peu de tout. Notre objectif au niveau international et du site, c'est de sensibiliser à l'écologie intégrale donc ça veut dire qu'il y a plein de portes d'entrée. J'anime des groupes de réflexion spirituelle, théologique ».

[596] Archives Fondacio
[597] Témoignage de JM. Lieutaud, le 14 février 2025.

Par ailleurs, il s'emploie à « travailler à la formation et à l'intégration des nouveaux responsables, et en particulier des nouveaux permanents, des jeunes qui arrivent et qui sont permanents en formation initiale. » Et notre interlocuteur d'ajouter :

> « Ce qui n'a pas fait débat, c'est que l'on arrête le "système social" de Fondacio ; ça, c'est tombé d'emblée. Finalement c'était une manière d'instaurer une hiérarchie parallèle. »

Or, le système social de Fondacio, originellement calqué sur le système organisationnel imaginé en 1971 par A. Rochais pour PRH, est sans doute l'apport le plus dangereux de celui-ci. Son abandon représente donc une décision très positive.

Il faut noter parallèlement que depuis la rédaction du texte de 1993 sur l'anthropologie de Fondacio, la référence chrétienne s'efface ou tout du moins pâlit.

Entretien avec l'actuel Président de PRH France

La commission a relevé un propos rassurant du Président actuel de PRH-France, R. Halgand, lors d'un entretien avec la commission le 24 janvier 2025 au regard des différents problèmes rencontrés depuis 50 ans par la mise en œuvre de PRH :

> « L'objectif de PRH, c'est d'aider les personnes à développer leur potentiel. On a des capacités et l'objectif, c'est de les mettre en œuvre, d'améliorer ses relations afin de les mettre au service d'un monde plus humain mais aussi d'aider les personnes à comprendre tous leurs dysfonctionnements, à s'ajuster, pour devenir des personnes qui apportent leurs dons aux services des autres. C'est une méthode de développement personnel qui part d'un humanisme et qui a été très développée. C'est une école de formation.
> […]
> Il y a une anthropologie qu'A. Rochais a décrit tant qu'il était en vie mais qui ne cesse d'être en chantier. Je ne suis pas sûr que ce que l'on donne au public ait gardé beaucoup d'éléments d'A. Rochais. Tout a été retravaillé et c'est travaillé régulièrement. Tous les 10 ans, les textes changent, l'anthropologie a changé mais on continue à penser et dire qu'il y a un potentiel positif dans l'être.
> […]
> À PRH, on apprend à distinguer ce qui est mental, ce qui est sensible et ce qui est profond. Le fond positif, on l'appelle l'Être. On parle aussi de conscience profonde, c'est-à-dire d'un lieu de recul où on peut sentir quelle est la bonne décision pour nous, compte tenu de notre environnement. »[598]

R. Halgand confirme la mise en place aujourd'hui d'une formation très structurée pour les formateurs, ce qui n'était pas encore parfaitement le cas dans les années 80. Des formateurs PRH pouvaient être très compétents, très remarquables, mais d'autres beaucoup moins.

Aujourd'hui, devenir formateur s'étale sur six années et PRH est répandu dans 28 pays. Le pourcentage de satisfaits parmi les « clients » serait supérieur à 99%, les très satisfaits se situant entre 80 et 85%. La population concernée est devenue majoritairement laïque. « Les gens sont en confiance. On ne force rien. »

[598] Témoignage de R. Halgand, 24 janvier 2025.

Le déterminisme que l'on pouvait reprocher à la méthode créée initialement par A. Rochais semble avoir été atténué au fil du temps et de la recherche. A. Rochais se disait fondateur. Il incarnait ce qu'il avait créé. « Vous partez si vous ne l'admettez pas » semble être une formule qui n'a plus court.

À la suite de différents évènements, PRH Espagne coupe tout lien avec les CMN en 1993 ; PRH France retire à Léone Bréard sa fonction de responsable pédagogique ; il est question d'agression de certains accompagnateurs dans les années 90 à La Roche d'Or. PRH va progressivement s'évertuer à être au clair avec son passé. De nouveaux textes sont élaborés. De nouvelles structures de concertation et de discernement surgissent. Des notions disparaissent : l'émergence, le don, l'inné. On se souvient de la formule : « Deviens qui tu es ». Mais on ne nie pas pour autant que chacun a des capacités, des dons personnels qui peuvent grandir au fil du temps.

En 2012, PRH abandonne toute référence aux racines chrétiennes. Enfin, PRH en 2026 a mis en place un système de contre-pouvoir pour pallier les défauts du système initial et poursuit ses recherches anthropologiques avec l'Université de Burgos.

La commission a revu R. Halgand, le 6 juillet 2026. Celui-ci lui a appris « la suppression de la diffusion du système social de PRH ». Les structures PRH-France et International ont pris conscience que « reconnaître un fondateur, c'est lui prêter des pouvoirs extraordinaires, un pouvoir manipulateur. » Les FMN ou la Roche d'Or ont largement illustré les résultats dangereux que pouvait procurer l'exercice du pouvoir au sein du système social de ces fondations.

La Charte de Fondacio et ses activités dans les années 2024/25

Une des priorités figurant dans la Charte de Fondacio, c'est :

> « Être dans un chemin de formation permanente : prendre les moyens de formation humaine, spirituelle, biblique et théologique qui favorisent la croissance, le développement de sa propre vocation et qui solidifient la vie spirituelle et la foi. Ainsi est favorisée une véritable croissance du disciple, un développement de la vocation, une fécondité apostolique. »

Une telle recommandation prouve que des préoccupations actuelles de Fondacio ne sont pas si éloignées de l'objectif initial de PRH et de la CCF, la croissance de l'Homme. Elles restent ancrées dans un projet « d'engendrement ». Les deux premiers axes de la Charte de Fondacio, que rappelle notamment le rapport d'activités de 2024 explicitent ainsi des fondamentaux qui ont traversé l'histoire :

Le premier de ces axes est assez similaire au but premier de PRH, quand A. Rochais crée la méthode, « Faire émerger des hommes nouveaux pour un monde nouveau », et que JM. Rousseau prétendra la mettre en pratique. « Cette foi dans la beauté de l'homme, sa dignité, sa dimension unique et irremplaçable conduit à réveiller le meilleur de l'autre en posant sur lui, comme sur toute création, un regard positif, confiant et plein d'espérance. »

De même, le deuxième axe se rapproche aussi de la recherche initiale de PRH : « Fondacio accompagne des milliers de personnes chaque année dans l'unification de leur vie pour qu'elles puissent devenir davantage elles-mêmes et équilibrer les différents plans de leur vie »

Il faut espérer que la mise en œuvre de ce projet n'oublie pas les leçons de la double histoire de PRH et de Fondacio, ni les risques attachés à de telles ambitions. Peut-être que les deux autres axes de sa charte, « S'engager dans les défis de la société par amitié avec le monde » et « Œuvrer à l'œcuménisme, à l'inter-religieux et à la communion des peuples », en incitant Fondacio à sortir de l'entre-soi, contribueront à promouvoir plus de respect des personnes telles qu'elles sont que n'en eurent des fondateurs se rêvant démiurges.

*

Conclusion

Au terme de ce chapitre, la commission peut ainsi conclure que, dans le contexte souvent rigide et parfois oppressant de certaines institutions de l'Église de France dans les années 60/70, la méthode PRH, inventée par André Rochais, a fait figure d'un « rayon de soleil », comme un nouveau regard porté sur l'individu, avec attention et bienveillance. Cette invention remarquable était due au génie d'un prêtre innovant, Pour une fois, on se penche sur les chrétiens eux-mêmes afin de comprendre un peu de leur « vraie vie ».

Les sessions de PRH se multiplient dans les couvents puis, rapidement, dans l'ensemble de l'Église, la « méthode » est mise en œuvre avec un certain succès. Il en va de même au sein des Fondations du Monde Nouveau dont le fondateur est un proche d'André Rochais. Les deux « fondations » vivent en parallèle, leurs structures initiales se ressemblent, leurs enseignements se confondent, leurs principes se confortent. Une filiation mystérieuse existe entre eux avec son cortège d'ambiguïté et de concurrence.

Le recours systématique à des sessions de PRH dans le cadre de la formation interne des FMN, parfois auprès de formateurs de qualité discutable, puis l'utilisation de la méthode comme moyen d'investigation voire d'emprise, ont contribué à faire de PRH un instrument de pouvoir qui a facilité celui sans contrôle de J-M. Rousseau et de Jane. Près de vingt ans plus tard, au moment de la mort d'André Rochais et du départ brutal de Jean-Michel Rouseau, des critiques internes mais surtout les réticences de l'Église ont fortement remis en cause PRH. Dans ce cadre, les liens que JM Rousseau avait entretenus avec André Rochais et sa proximité avec les méthodes et plus généralement l'anthropologie de PRH ont sans aucun doute contribué à créer autour de lui une image plutôt sulfureuse.

Par ailleurs, les relations très difficiles, sous des apparences révérencieuses, de JM. Rousseau avec l'Église qui a vu en lui les dérives d'un « messianisme » ne lui ont pas permis d'y trouver un soutien, bien au contraire, quand la prise de connaissance de ses dérives sexuelles l'a condamné à la démission. Même si, sur le moment, son entourage n'en a pas eu conscience, pour l'épiscopat et pour PRH qui avait choisi la voie d'un dialogue apaisé avec l'Église, cet évènement est sans doute arrivé à point nommé.

Un débat s'ouvre après 1991 au sein des FMN sur le bien-fondé du recours à PRH dont l'usage se réduit fortement. La méthode reste un exercice apprécié par certains mais ses limites la confinent progressivement à des objectifs de développement personnel sans dimension religieuse.

Au total, il faut porter un jugement critique sur PRH. Conçu, à l'origine, a priori, comme un facteur de développement positif de la personne, dans un cadre chrétien, la méthode s'est révélée pendant plus de 30 ans porteuse de risques, déviante notamment au regard de la spiritualité chrétienne. Trop intrusive, elle fut complice de nombreux abus de toutes sortes et incapable d'accompagner de façon durable et bienveillante une institution par ailleurs fragilisée sur les plans humain et spirituel.

Aujourd'hui, cette méthode de développement personnelle a été amplement remaniée par les dirigeants actuels de la société, PRH France, qui assure le suivi de la conception et la diffusion.

APPENDICE

ANALYSE DES RAPPORTS L'HEUREUX ET DES COMPTES RENDUS DE LA COMMISSION DUCHÊNE

Les rapports L'Heureux et leurs suites

En 1986, Mgr L'heureux reçoit mission de conduire une enquête sur PRH et d'examiner les conséquences du recours massif à cette formation au sein des FMN. Le rapport L'heureux veut tout d'abord faire prendre conscience de l'extension et de la durée du phénomène PRH. Il fait un constat chiffré. Depuis 20 ans, des dizaines de milliers de personnes ont suivi cette formation.

En 1983, plus de 26 000 personnes ont fait au moins une des 1 950 sessions de 6 jours composant les cinq « cycles » de formation qui regroupent 22 types différents de sessions. À cela s'ajoutent d'autres sessions demandées par des associations, des groupes, des communautés, c'est dire l'ampleur du mouvement.

5 200 personnes ont bénéficié d'un accompagnement personnel, 1 500 d'un accompagnement de groupe, 1 300 d'une formation personnelle méthodique. En 1983, il y avait 280 formateurs PRH sous contrat ou agréés répartis dans le monde et dont « le quart du temps au moins doit être consacré à la propre formation PRH ». Ils constituent le corps PRH.

Mgr L'heureux suggère de comparer ces chiffres à ceux qui concernent les retraites et sessions organisées par les instances de l'Église. La vogue PRH chez les religieuses a diminué en France et au Canada dans les années 1980 alors qu'en 1973/74 en France il y eut 12 870 « sessionistes » et 8 900 au Canada. En 1983, pour toute l'Europe, il n'y en avait plus que 10 000 et pour le continent américain 1 600. Beaucoup de jeunes sont touchés par PRH. Pourquoi ?

Mgr L'heureux fait le constat que cela correspond à un besoin. Si cela n'avait pas été le cas, PRH aurait vite disparu. Ce mouvement s'explique en grande partie par les évènements surgis au cours des 50 dernières années : une mauvaise conscience généralisée due entre autres à la colonisation, aux guerres entre chrétiens, aux conflits de toutes sortes apportant tensions et stress.

Les gens ressentaient le besoin de se sentir « bien dans leur peau, réconciliés avec soi, avec les autres (et Dieu) dans un climat communionnel. » Mgr L'heureux constate que : « Face à l'emprise du collectif, de l'uniformisation », on assiste à « un retour très fort de l'individualisme. »

« Face à un passé quasi inconnu » pour les jeunes générations dont le niveau des connaissances historiques a beaucoup baissé, on se réfugie « dans le moment présent ou l'avenir immédiat » (relations sexuelles immédiates, évasions diverses…)

« Face à l'intellectualisme et aux idéologies, au scientisme… aux désillusions du progrès », c'est « un retour à la sensibilité, la sensation, l'irrationnel. »

Mgr L'Heureux reconnait que ces exigences, ces aspirations se retrouvent en Eglise, en particulier de la part des jeunes et des personnes âgées.

PRH a donné une réponse à des aspirations : « Il faut l'en créditer. » Cette formation, reconnait-il, « semble avoir contenté, voire libéré beaucoup de personnes…Il est possible qu'un simple début de formation PRH soit globalement positif. »

« Les gens (religieuses et croyants solides en particulier) ont peu vu les fondements et ont apprécié les fondements immédiats » …

Mgr L'Heureux relève cependant que : « Pour être juste là encore, on ne peut oublier le respect que manifestent les documents PRH pour la liberté et le rythme personnel de chacun » …

Tout part du « senti », du « vécu » analysés par une méthode introspective. Son postulat, « le fond de l'être est positif », signifie que la zone profonde est un lieu de paix auquel le « senti », le « vécu » nous font accéder s'ils sont correctement analysés.

> « Cette perception directe de l'absolu au tréfonds de soi remet en cause toute critériologie…tous les signes et toutes les médiations. On ne voit plus quel contenu on peut donner aux mots d'incarnation, de sacrement, d'Église. […] Par conséquent, cela disqualifie le péché, la rédemption, la croix et le mal. [De plus] « ce qui couronne le tout, c'est le caractère nouveau, totalisant et définitif du salut ainsi escompté ».[599].

En conclusion du rapport, selon Mgr L'Heureux, contrairement à ce que prétendait A. Rochais, PRH n'est pas une analyse de type scientifique. Le postulat de base « ne peut tenir que par sa répétition incessante d'une idée fixe, qui s'achève par l'inconditionnalité radicale exigée des formateurs dont tout l'être est façonné PRH. » PRH aboutit à **« un véritable totalitarisme** ». Tel est le constat sévère de Mgr L'Heureux.

*

La Commission Duchêne

À la suite de cette étude, Mgr Vilnet, président du Conseil permanent de l'Épiscopat, a demandé à Mgr Duchêne de prendre la tête d'un groupe d'évêques pour dialoguer avec les responsables PRH ainsi qu'avec ceux des FMN sur les implications de leur méthode qui contrevenaient à la foi chrétienne. Des questions jugées essentielles ont été retenues : la rencontre d'un système explicatif de l'homme avec la Révélation de Jésus-Christ, l'essence, la mission de l'Église et son histoire.

Un certain nombre de questions ont été posées. « L'approche PRH ne donne-t-elle pas à penser qu'elle est une clef de lecture universelle permettant de découvrir soi-même, les autres, Dieu ? ». Face à l'observation, est ce que la Révélation « reste la référence ultime » ? Comment la démarche PRH permet-

[599] Extrait du rapport L'Heureux sur PRH, première partie.

elle aux chrétiens de « percevoir qu'ils se reçoivent activement de Dieu dans toute leur croissance ? Quel est le contenu de l'expression Don PRH, ou PRH Don de Dieu ? »

Enfin quelle est « la mission de la Fondation PRH et ses limites » ?

Le groupe d'évêques concernés va assister à l'assemblée des formateurs France à La Puye, les 14/19 novembre 1986. Il se propose aussi de faire suivre PRH sur une session ou en permanence par un ou des théologiens. Les participants à cette rencontre du 29/01/1986 en sont ressortis satisfaits de l'instauration d'un dialogue. Une lettre de remerciements a été envoyée par Mgr Duchêne à C. Rouyer le 11/02/1986 mais son contenu montre la préoccupation de l'Épiscopat de suivre et d'approfondir l'ébauche de dialogue qui venait d'avoir lieu.

Les destinataires du compte rendu, amendé à la demande de Mgr Duchêne, et du dossier PRH ont des responsabilités éminentes dans l'Église, ce qui dénote l'importance du sujet. Au-delà du groupe d'évêques, il s'agit du Conseil permanent de l'Épiscopat (entre autres, Mgr Jean Vilmet son président, Mgr Decourtray, vice-président et Mgr Lustiger, archevêque de Paris) ainsi que le Bureau d'Études doctrinales présidé par Mgr Marcus.

Les instruments de dialogue élaborés par cette rencontre à La Puye sont développés dans une lettre de C. Rouyer en date du 3/03/1986 à Mgr Duchêne : participation à une assemblée générale de formateurs avec intervention de membres de l'Église, de théologiens, remise de textes sur « l'être humain en croissance », sur la « relation à Dieu », et de textes internes à PRH. C. Rouyer conclut en proposant une consultation des candidats-formateurs sur l'impact de PRH dans leur relation à Dieu, à l'Église et vis-à-vis de leur foi.

Concomitamment, C. Rouyer écrit une lettre (1/03/1986)[600] à JM. Rousseau à laquelle est joint le compte rendu et lui fait part de son inquiétude « d'un encerclement doux mais tenace » de la part du clergé « pour nous faire modifier nos textes. Il faudra résister pied à pied. Ce sera rude. » Il demande instamment à son interlocuteur de pouvoir « faire régulièrement le point » avec lui.

Dans un document[601], il est explicitement écrit que : « PRH est obligatoire chez les permanents…pour l'enfoncement dans la Fondation. La Fondation promeut des sessions PRH, concernant l'intuition…et le système social de la Fondation. » Et de conclure : « La structure interne de PRH et de la Fondation sont pratiquement identiques. »

Dans la perspective des échanges décidés d'un commun accord entre le groupe des évêques et PRH, les « Fondations Biot » ont été interpellées sur le rôle de PRH (communication datée du 18 juin 1987 entre B. Pinaud et G. Testard sur les questions qui se posent et qui nécessitent des réponses à donner aux évêques).

Les Fondations cherchent à clarifier leurs pratiques par rapport à PRH. Est-ce que la méthode PRH n'entraine pas « des conséquences anthropologiques au point de vue de la foi chrétienne (place et usage de la Révélation, christologie, médiation…) et de la liberté chrétienne (distinction des fors interne et

[600] Archives Fondacio et CNAEF
[601] Archives privées, Document non daté « confidentiel, ne pas communiquer.

externe, type de la soumission au « Fondateur » et à ses délégués, le statut ecclésial de l'engagement total et définitif…) » ?

Les Fondations essaient de démontrer dans la note que la formation est diversifiée et a lieu dans différents « endroits » tels que le Renouveau charismatique, les Foyers de charité, les exercices de Saint Ignace…En annexe estampillée « confidentiel, à ne pas communiquer », apparait une liste de 14 questions à travailler et à soumettre au théologien Rey-Mermet dont on mentionne les initiales !

Les représentants de l'Église de France montrent une certaine nervosité face à l'ampleur prise par les CCF, le Renouveau rural, l'ensemble des Fondations du Monde Nouveau, l'utilisation de la méthode PRH et l'existence d'environ 200 « permanents ».

Un courrier de Maurice Espie, religieux Clerc de Saint-Viateur, à G. Testard datant du 7 juin 1987 illustre l'agitation de l'Épiscopat au cours de cette période. M. Espie est chargé, à la demande de l'évêque d'Angers, d'exposer son point de vue à Mgr Duchêne, ce qu'il va faire dans une lettre du 29 juin 1987[602] et que JM. Rousseau aura en copie.

L'exposé de M. Espie est net mais il n'a pas dû forcément satisfaire son destinataire car il tempère les aspects négatifs mis en exergue par l'Épiscopat. À propos des « permanents » :

> « Je serais surpris que nombre de ces jeunes ne se proposent pas un jour pour des ministères…Mais la réalité d'aujourd'hui est que ce sont des laïcs mariés ou célibataires qui entrent pas à pas dans leur vocation de disciple. Je craindrais qu'à vouloir les entraîner sur un chemin qu'on leur désignerait, on provoque des avortements. Je souhaite pour ma part qu'on les aide à s'enfoncer dans leur vocation chrétienne et qu'on laisse la vie engendrer le vivant. »

Toujours sur le même sujet, on trouve dans les archives toute une programmation de rencontres avec la hiérarchie catholique. Celles-ci ne satisfaisaient pas forcément ni les responsables PRH, ni J-M. Rousseau. Une illustration de ces tensions :

De retour du Chili, JM. Rousseau écrit le 26 février 1986 une lettre de 10 pages[603] à Mgr Duchêne en réponse à son courrier du 21 janvier 1986 dans lequel il souhaite que les Fondations rencontrent la commission mise en place dans la foulée du rapport L'Heureux. JM. Rousseau se montre très circonspect à l'idée de nouvelles rencontres jugeant « infamant » le dialogue d'autorité et non de vérité que l'Église maintient à l'égard des Fondations.

[602] Archives Fondacio.
[603] Archives Fondacio.

CHAPITRE XIII

Gouvernance et ressources humaines

Poids du passé et marche en avant

par Brigitte Debernardy

Examiner l'organisation de la gouvernance et la gestion des ressources humaines et financières d'une entité est un moyen efficace de la connaître et d'en comprendre les forces et les faiblesses. C'est en effet le lieu où se confrontent les valeurs qu'elle affiche et la réalité de la vie qu'on y mène. La commission ne pouvait pas ne pas y consacrer une partie de ses travaux. Cependant, sa mission n'étant pas celle d'un auditeur, d'un commissaire aux comptes ou d'un conseiller, il est indispensable de préciser les limites de son approche.

La commission a bénéficié d'un accès total aux archives historiques de Fondacio, y compris par conséquent aux documents juridiques, administratifs et comptables. Malheureusement le désordre dans lequel les fonds sont conservés ne lui a pas permis d'y conduire des investigations systématiques sur les sujets pertinents. Trop de temps aurait été nécessaire. Elle a donc pratiqué des sondages raisonnés sur différentes thématiques, soit pour vérifier certaines assertions qui lui étaient faites, soit pour comprendre la répartition des pouvoirs, l'organisation et le mode de fonctionnement alors en vigueur. Concernant les archives vivantes, elle a pris connaissance, sur internet, de la documentation juridique ou comptable dont la publication est obligatoire. En revanche, elle n'a aucune connaissance de l'administration de Fondacio autre qu'issue des déclarations qui ont pu lui être faites au cours des entretiens qu'elle a eus avec certains responsables. Elle n'a pas considéré que sa mission impliquait de vérifier la réalité des propos recueillis ou d'effectuer quelque recherche que ce soit dans les pratiques administratives actuelles de Fondacio. Elle n'a donc demandé aucun accès à ce type de documentation et s'est contentée d'écouter ce qui lui était dit.

Cet angle d'approche l'a conduite à renoncer à l'étude de la gestion financière en tant que telle, complexe du fait de l'organisation et difficile d'accès en raison des conditions d'archivage des comptabilités historiques non publiées. Les travaux entrepris dans ce champ d'étude ont abouti à des résultats trop parcellaires -sauf dans le cas de l'Homme Vivant et de CVN- pour justifier qu'une partie du rapport leur soit consacrée. La commission s'est contentée d'en insérer quelques éléments partiels dans les différents chapitres lorsque leur mention revêtait un intérêt particulier.

Le but qu'a poursuivi ici la commission était de comprendre le fonctionnement des Fondations de J-M. Rousseau, de voir comment gouvernance et administration avaient évolué après son éviction et jusqu'à ce jour. Mais en aucun cas, elle n'a cherché à documenter un jugement sur la qualité ou sur la légalité de la gestion et des affaires, pas plus qu'elle ne vise à présenter de manière exhaustive comment a été gouverné et administré Fondacio au long de ses 50 ans d'existence. Ses observations sont ainsi

strictement limitées à la compréhension des abus perpétrés à l'époque de J-M. Rousseau et à la recherche de possibles séquelles. Elles sont donc centrées sur l'organisation, le système dans lequel ont vécu les FMN et dans lequel vit Fondacio.

Ces considérations doivent être complétées par le rappel que la commission a exclusivement travaillé sur ce qui s'est passé en France et au niveau de la « globalité ». La gouvernance et les RH de Fondacio dans les Pays restent donc entièrement à l'extérieur de son champ d'investigation. S'il arrive que des institutions étrangères soient mentionnées dans ce chapitre, c'est seulement en raison des liens étroits qu'elles ont eus, à un moment, avec les institutions de France ou à caractère international.

Les limites du travail effectué par la commission étant ainsi posées, trois observations s'imposent tout de suite à quiconque compulse les archives administratives de Fondacio : la complexité du dispositif, son fonctionnement particulièrement bureaucratique et le mélange de sophistication et de désinvolture dont il témoigne. Il est évident que sa mise en œuvre a dû coûter beaucoup d'efforts.

Certaines caractéristiques évoquées dans les chapitres précédents se retrouvent ici. Par exemple, après un travail harassant de dactylographie, les interminables enregistrements de J-M. Rousseau et les sessions se retrouvent conservés à la fois sous forme « d'intégraux » et sous forme (un peu) plus résumée dans des dizaines et des dizaines de classeurs étiquetés « Histoire sainte » que personne ne regarde car ils sont confidentiels. L'équivalent ici de cette manière de faire, c'est la systématisation des comptes rendus de réunions, depuis ceux des instances principales jusqu'aux comptes rendus d'entretiens téléphoniques, qui ont généralement pour particularité que quiconque qui n'est pas au fait du sujet traité a bien du mal à comprendre précisément de quoi l'on parle tant les phrases sont peu explicites. De même, la préparation extrêmement approfondie des rassemblements, que ce soient les week-ends A ou les Karellis, où tout est prévu et minuté, ne laisse aucune place ni à l'improvisation, ni à la spontanéité[604]. Un souci similaire se retrouve ici dans la manière de monter les dossiers comme ceux, par exemple, qui organisent la recherche de parrains par les permanents : c'est un mode d'emploi qui va jusqu'à préciser la nécessité de sourire sur la photo ou jusqu'à donner des modèles de lettres pour solliciter, remercier, prendre des nouvelles. Mais, curieusement, tout ce travail très ordonné et très maîtrisé s'accompagne d'une débauche de bouts de papier, de notes manuscrites, voire d'éléments de comptabilités sur feuille volante[605]. Et, ces documents-là, eux, sont très compréhensibles. Tout semble avoir été conservé, jusqu'au moindre brouillon. Le désordre actuel des archives[606] vient sans doute pour une part de l'absence de tri dans cette accumulation, en particulier lorsque les responsables déposaient leurs archives à la fin de leur mandat.

À l'aide de toute cette documentation et des témoignages reçus, l'examen de l'organisation de la gouvernance et des RH de Fondacio au long de son histoire se fera à partir de trois facettes : l'organisation juridique, la répartition des pouvoirs et la spécificité de la permanence au sein des ressources humaines.

*

[604] L'organisation du rassemblement de Louvain-la-Neuve est de ce point de vue un modèle du genre. A titre d'exemple, le dossier va jusqu'à préciser dans quelles conditions et avec quelle fiche les « sherpas » de VIP rendront compte (et à qui) de ce que l'invité qu'ils accompagnent leur aura dit.

[605] Cf. comptes annuels manuscrits dressés par le Président de l'Homme vivant pour répondre à la sollicitation du commissaire aux comptes et aux autorités de contrôle suisses.

[606] Le désordre actuel des archives n'a sans doute pas toujours existé car nombre de cartons, aujourd'hui au contenu hétérogène, ont été soigneusement étiquetés lors de leur constitution.

Les statuts de Fondacio : Une longue histoire

L'une des premières démarches qu'a faite la commission après sa constitution a été de rechercher quel est le statut juridique de Fondacio et comment il a évolué au fil du temps. Sa surprise a été grande de découvrir une organisation juridique d'une grande complexité.

Un foisonnement des structures dont J-M. Rousseau est le seul dénominateur commun

On ne trouve pas trace d'une structure juridique portant les activités de la communauté de Poitiers avant le 8 décembre 1977. À cette date, une association assujettie à la loi de 1901 est déclarée comme Communauté chrétienne de formation, par son président, J-M. Rousseau, avec Jane comme vice-présidente, son siège social étant fixé rue de la Tranchée. Son objet social était : « Donner à ses membres une formation chrétienne, humaine et spirituelle dans un cadre communautaire ; organiser notamment des journées d'études et des sessions ; réaliser et diffuser les moyens et documents pédagogiques qu'elle juge utiles à cette fin. » Il est intéressant de souligner que cette création intervient au moment où J-M. Rousseau décide de quitter Poitiers pour s'installer à Biot et où il va passer la main à d'autres. La question de l'organisation juridique, administrative et financière de la communauté avant 1977 n'a pas été éclaircie par la commission. En revanche, après cette date, les créations d'associations se multiplient. En croisant les sources externes[607] avec les archives de Fondacio, sans certitude d'exhaustivité ni d'exactitude, la commission a recensé la création au total de 35 structures juridiques que récapitulent les tableaux 1 et 2[608]:
Il s'agit de :

- 22 associations loi de 1901 ;
- 2 associations cultuelles relevant de la loi de 1905 ;
- 1 congrégation ;
- 2 sociétés civiles immobilières ;
- 1 fondation de droit suisse ;
- 1 fondation de droit chilien ;
- 1 fondation abritée par la fondation Notre Dame ;
- 1 autre par la Fondation Caritas France ;
- 2 fonds de dotation ;
- 1 fonds commun de placement ;
- 1 SARL.

[607] Différentes sources sont disponibles sur internet, notamment le journal officiel, infogreffe ou des associations comme l'APRC. Malheureusement, les informations sur les associations anciennes ne sont pas accessibles facilement et requièrent des recoupements pour vérifier autant que possible leur exactitude. La commission a aussi interrogé les services préfectoraux compétents. Mais les réponses obtenues, après des délais importants, lui ont montré que ceux-ci n'avaient pas non plus à leur disposition des bases de données numérisées aisément consultables. La collecte des données relève ici plutôt d'une économie de cueillette que d'une exploitation systématique. Leur exhaustivité et leur exactitude ne peuvent donc pas être garanties.

[608] Le tableau présentant de manière très synthétique ces structures dans les limites de ce que la commission a pu identifier figure en annexe. Il n'est ici question que des structures juridiques de droit commun français par opposition à celles de droit canonique qui seront présentées plus bas.

Tableau 1 : Les créations de structures juridiques avant 1991[609]

Déclaration ou publication au JO	Statut	Nom
1977	Loi 1901	Communauté chrétienne de formation CCF
1979	Loi 1901	Chrétiens pour un mode nouveau devient Chrétiens pour la cité nouvelle Expansion en 1981 CCN
1980	Loi 1901	Vivre ensemble
1982	Loi 1901	Communion du Monde Nouveau CMN
1982	Loi 1901	Nouvelles communautés chrétiennes NCC
1982	Loi 1901	Construire l'Église aujourd'hui CLEA
1984	Loi 1901	Renouveau rural RR
1985	Loi 1901	Communauté chrétienne d'adolescents CCA
1985	**SCI**	**SCI Saint-Joseph**
1986	**Loi 1905**	**Communion du Monde Nouveau CMN**
1986	Loi 1901	Association nationale de gestion des lieux d'accueil à finalité d'éducation, de formation et de développement culturel ANGA
1986	Loi 1901	Terre nouvelle (abritée par Fondation de France)
1987	**SARL**	**Communication et vie nouvelle CVN**
1988 juin	**Loi 1905**	**Communauté de service au diocèse CSD**
1988 oct.	Loi 1901	Communauté de service au diocèse CSD
1988	Loi 1901	Union d'associations Communion du monde nouveau
1988	Loi 1901	Centre international de recherche et de formations appliquées CIRFA
1989	**Fondation de droit suisse**	**L'Homme vivant**
1989	Loi 1901	CIRFA International
1989	Loi 1901	Vocations pour une société nouvelle VSN
1990	**Fondation de droit chilien**	**Fondation Conchali**
1990	**SCI**	**Le Rateau**
1990	**FCP**	**Terre nouvelle 1**

En rouge : Structures dissoutes

Tableau 2 : Les créations de structures juridiques après 1991

Déclaration ou publication au JO	Statut	Nom
1992	Loi 1901	Ermitage accueil AEA
1998	Loi 1901	FMN internationales
1999	Loi 1901	Edelweiss Réussir sa vie
1999	Loi 1901	Activ'Présence
2003	Loi 1901	La communauté de Fondacio en France
2009	**Fondation abritée par la Fondation Caritas France**	**Fondation Développement et solidarité**
2009	**Congrégation**	**Fondacio**
2010 ?	Loi 1901	Amitié Lérins Fondacio
2016	**Fonds de dotation**	**Fonds de dotation Frondacio Activités**
2019	**Fonds de dotation**	**Fonds de dotation Esvière**
2021	Loi 1901	Fondacio site de l'Esvière
2022	**Fondation abritée par la Fondation ND**	**Fondation Fraternité de Fondacio**

En rouge : Structures dissoutes.

Ces tableaux montrent que sur ces 35 structures, 23 ont été créées avant mai 1991 et 12 après. Sur les 22 associations loi de 1901, la commission a trouvé la trace de la dissolution de 9 d'entre elles et sur les

[609] La commission a également trouvé dans un recensement du 4 août 1989 la trace d'une association « Communauté catéchétique » dite « en léthargie depuis 1983 ». Elle ne l'a pas retenue car elle ne l'a jamais retrouvée mentionnée quelque part.

13 structures autres, 5 ont été dissoutes. Resteraient donc vivantes à ce jour, 13 associations loi de 1901 et 8 autres structures. Il est cependant possible que les associations loi de 1901 apparemment vivantes mais créées avant mai 1991 aient été dissoutes sans que la commission en ait retrouvé la trace. De même, concernant les autres structures, l'association cultuelle (loi 1905) CSD créée à l'époque de J-M. Rousseau a peut-être été dissoute.

Pour aller au-delà de ces premières observations, il est utile de considérer l'évolution de ces différentes structures juridiques. Le tableau donné en annexe permet de constater le nombre important de mutations que les associations connaissent. On y voit de nombreux changements de localisation de leur siège social, surtout en région parisienne et à Angers, et plusieurs modifications de leur objet social. Leur nom même évolue. Pour prendre quelques exemples caractéristiques :

- L'union d'associations CMN créée en 1988 devient Chemins développement en 1999 puis Fondacio Activités en 2003 et Fondacio France en 2016 ;
- Les FMN créées en 1998 deviennent FMN internationales en 2000 puis Fondacio en 2003 ;
- La Communauté chrétienne d'adolescents créée en 1985 devient en 1986 Communauté chrétienne d'adolescents-Réussir sa vie, puis en 2001 CCA-Réussir sa vie avant d'être dissoute en 2002 ;
- Parallèlement est créée en 1999 l'association Edelweiss-Réussir sa vie qui devient en 2001 Edelweiss-Réussir ses vacances et E-RSV en 2004 avant d'être dissoute en 2007.

Le CIRFA est un autre exemple de mutations nombreuses avant d'arriver à son expression d'aujourd'hui. Créé en 1988 pour le « développement d'activités socio-éducatives interdisciplinaires pour promouvoir l'épanouissement des personnes », il change d'objet social en 1990. Son but se fait plus précis : « Permettre aux étudiants, par une formation personnalisée, de se préparer avec le maximum de discernement et de motivation à leur futur engagement professionnel. » 1994 voit un changement de siège et un nouvel objet social : « Permettre aux étudiants par une formation personnalisée, de se préparer avec le maximum de discernement et de motivation à leur futur engagement professionnel, et, plus largement, développer toutes activités de formation pour promouvoir l'épanouissement des personnes et le travail en équipe. » Le CIRFA déplace de nouveau son siège social en 1996 et en 1997 et change encore d'objet social en 1998 : « Permettre aux étudiants, par une formation personnalisée, de se préparer avec le maximum de discernement et de motivation à leur futur engagement professionnel et/ou associatif et, plus largement, de développer toutes activités de formation pour promouvoir l'épanouissement des personnes, le travail en équipe et l'insertion professionnelle et sociale, particulièrement pour les personnes à faibles revenus, notamment des RMIstes. » En 2004, il déclare de nouveau un changement d'objet social : « Enseignement supérieur, notamment dans le domaine des sciences humaines et la formation aux métiers s'y rapportant, sachant que les formations de l'association ont pour finalité d'aider les étudiants et les personnes assimilées à mieux définir leur orientation comme à acquérir les compétences pratiques et théoriques utiles à leur insertion et à la prise de responsabilités au service du bien commun et de l'intérêt général. » En 2009, le CIRFA change de nom et devient IFFEurope et enfin, il installe son siège social à l'Esvière en 2016. A ce jour, il est donné comme conservant trois établissements secondaires en France, à La Haie-Fouassière, Montesson et Saint Germain en Laye.

Ces créations continuelles et les modifications qui s'enchaînent conduisent à un enchevêtrement de structures qui ont des objets finalement voisins s'exprimant dans le même langage. La complexité augmente encore et devient opacité[610] quand on constate que les mêmes acronymes peuvent viser des entités différentes, ce qui vaudra d'ailleurs aux FMN quelques questions de la part des services fiscaux. Par exemple, que veut dire CMN ? Communion du Monde Nouveau ? Communauté du Monde nouveau ? CheMiNs développement ?

Et l'opacité se renforce encore avec la création presque simultanée de plusieurs entités de nature juridique différente et portant exactement le même nom. C'est le cas des deux Communautés de service au diocèse, l'une association loi de 1901, l'autre association cultuelle loi de 1905, ayant des objets sociaux connexes :

CSD Loi 1905 créée en juin 1988

> « Apporter une contribution à la mise en œuvre de la pastorale de l'évêque de Versailles dans les axes définis par lui et par tous les évêques qui feront appel à elle. À cette fin, elle met en œuvre tous les moyens appropriés. Elle se donne notamment pour tâche :
> 1. de favoriser la communication et la connaissance mutuelle entre les différents groupes constitués et mouvements sur le diocèse ou les diocèses qui feront appel à elle pour une vie sociale plus ouverte et plus harmonieuse.
> 2. de donner aux jeunes du diocèse qui le souhaitent une formation qui les aide à devenir des adultes responsables et à trouver leur place dans la société. Cette formation vise également à leur donner des moyens d'un épanouissement humain.
> 3. plus généralement, d'entreprendre ou favoriser toute action concourant à la promotion de la personne humaine et de la qualité des relations entre groupes. »

CSD Loi 1901 créée en octobre 1988

> « Dans le cadre des axes pastoraux définis par l'évêque de Versailles et son conseil, et de tous les évêques faisant appel à elle, la CSD :
> - donne aux jeunes et aux adultes une formation humaine et spirituelle visant à favoriser leur épanouissement d'hommes et de femmes se sentant responsables de l'avènement d'un monde plus fraternel et ouvert, et d'être témoins de la Bonne Nouvelle de l'Évangile du Christ par l'élaboration et la mise en place de projets apostoliques.
> - À cet effet, elle organise des actions et sessions de formation, rassemble des personnes désirant participer à son action, élabore des outils d'évangélisation, édite et diffuse des ouvrages et publications qui contribuent à la formation des chrétiens et de toute personne intéressée par son objet et l'accomplissement de cet objet. »

Et ce cas n'est pas unique puisqu'on trouve aussi deux CMN :

Communion du Monde nouveau créée en 1982 loi de 1901

> « L'association rassemble des personnes, communautés et fondations qui désirent, ensemble, travailler à l'émergence du Monde Nouveau dans le Christ.

[610] D'après la définition de la Cour des Comptes, l'opacité qualifie le manque de transparence, le caractère intentionnellement ou structurellement dissimulé, flou ou indéchiffrable d'une gestion. La commission ne se prononce pas ici sur le caractère intentionnel, sachant que l'organisation actuelle de Fondacio est le produit de son histoire. Elle se contente de souligner le manque de transparence structurelle d'un dispositif très compliqué, « indéchiffrable » pour le public. Le label Ideas obtenu récemment par l'association Fondacio ne change rien à la complexité du dispositif dans son ensemble dont la commission n'a trouvé aucune consolidation. La commission a noté plus bas un effort de rationalisation qui va dans le bon sens mais qui reste à ses yeux insuffisant en raison du trop grand nombre de structures aux compétences parfois voisines.

> À cet effet, elle organise notamment des journées d'étude et des sessions. Elle réalise et diffuse tous moyens et documents pédagogiques qu'elle juge utiles à sa fin. »

Communion du Monde nouveau créée en 1986 loi de 1905

> « Favoriser et assurer l'exercice du culte catholique, l'évangélisation, la formation chrétienne et l'annonce du Salut en Jésus-Christ et subvenir aux frais et aux besoins de ce culte et des activité chrétiennes qui s'y rattachent ».

Bien sûr, on peut imaginer que la constitution d'aussi nombreuses structures juridiques procède de la volonté de J-M. Rousseau de doter chaque branche des Fondations d'une autonomie juridique. Mais cette motivation paraît douteuse.

En effet, la lecture des registres règlementaires de ces associations, pour ceux qui ont été retrouvés, montre qu'il ne s'y passe rien. Assemblées générales et conseils d'administration ne servent qu'à voter à l'unanimité des ouvertures de comptes bancaires (avec une nette tendance à les multiplier) ou la désignation des personnes habilitées à effectuer certains actes d'administration courante. Ces associations semblent n'être qu'un support purement administratif.

On constate aussi que l'ensemble de ces structures est piloté par une poignée de membres des Fondations, toujours les mêmes. Ainsi un recensement de 1989[611] montre-t-il que les bureaux (président, vice-président, trésorier, secrétaire) des 14 associations recensées sont composés non pas de 56 personnes au moins -selon le nombre de vice-présidents- mais de 40 personnes, dont trois couples.

Ce même recensement montre aussi que J-M. Rousseau ou Jane Rousseau n'occupent aucune fonction. Le couple de fondateurs n'apparaît plus dans les instances dirigeantes d'aucune structure après 1982, dernière année où il est officiellement président de la CCF -Jane étant trésorière- C'est ensuite Jean-Paul Russeil qui assurera la présidence de la CCF jusqu'à sa démission en 1991. On voit encore dans ce document que certains responsables cumulent les fonctions.

Le tableau 3 ci-dessous donne les exemples les plus caractéristiques en 1989 mais les recensements faits les années antérieures produisaient des résultats similaires. On verra dans la suite de ce chapitre que le choix de ces personnes-ci n'est pas un hasard et résulte du système mis en place par J-M. Rousseau car ce sont toutes des personnes proches de lui. Mais il faut aussi souligner qu'aucune d'entre elles n'est présente partout.

On peut donc en conclure que ce qui relie ce foisonnement de structures juridiquement autonomes, c'est la relation de chacun de leurs dirigeants avec JM. Rousseau. Celui-ci, qui en est apparemment absent, est ainsi en fait omniprésent car il est le seul dénominateur commun de l'ensemble.

[611] Liste des membres des conseils d'administration des associations de « Fondations du Monde Nouveau » N/REF : 57/89/YVO/DB du 7 août 1989.

Tableau 3 : Liste des personnes détenant au moins quatre responsabilités en 1989

Nom	Structure	Fonction
Pierre Chevallet	CCN Terre Nouvelle Union CMN VSN	Président Président Secrétaire Président
Jacques de Foucauld	CLEA CVN SCI St Joseph ANGA	Trésorier Gérant Gérant Directeur
Paul Grolleau	CLEA ANGA Terre Nouvelle Union CMN VSN	Vice-Président Vice-Président Vice-Président Trésorier Trésorier
Pierre Guibert	CMN Loi 1901 CMN Loi 1905 CSD loi 1901 CSD Loi 1905	Secrétaire Vice- Président Vice -Président Président
Gérard Testard	ANGA CMN loi 1901 CMN loi 1905 CLEA Union CMN SCI St Joseph VSN	Trésorier Président Président Secrétaire Président Gérant Vice-Président

Quand on cherche à savoir ce que faisaient concrètement ces entités, on a parfois la surprise de trouver de curieux documents. C'est ainsi que les archives de Fondacio ont conservé le règlement intérieur de CMN, sans qu'on sache de quelle CMN il s'agit[612]. Il tient en deux paragraphes :

> « I. Activité de l'association
> L'Association se reconnaît comme vivant l'ensemble de ses activités en fidélité avec l'intuition qui anime les Fondations du Monde Nouveau et en solidarité avec les mouvements et associations à caractère non lucratif qui sont à l'écoute des initiatives allant dans le même sens.
> II. Communication
> L'Association confie à l'association Expansion la mission d'assurer un lien permanent entre L'Association et les mouvements ou associations visés au paragraphe précédent et de leur apporter son soutien, voire son aide.
> À cette fin, l'Association affecte un budget fixé à 3% des cotisations et des participations communautaires qu'elle reçoit.
> Ces sommes sont versées à titre de subvention à Expansion.
> En contrepartie, Expansion s'engage vis-à-vis de l'Association à la tenir informée de l'utilisation de cette subvention. »

Elles ont aussi gardé la trace de l'organisation que l'association cultuelle loi de 1905 CMN a mise en place pour pouvoir s'affilier à la CAMAC, la caisse mutuelle d'assurance maladie des cultes dont les cotisations sont faibles. On voit que se sont constituées deux branches, une branche féminine et une branche masculine qui demandent chacune séparément l'affiliation de leurs membres[613]. Et comme la réglementation interne de la CAMAC -notoirement restrictive- requiert une attestation de l'autorité

[612] CMN, Règlement intérieur, N.REF : 09/89/90/YVO/DB.
[613] Archives Fondacio, Lettres enregistrées mais non signées à la CAMAC N.Réf 86/14 GT/PM/EM du 29 juillet 1986 et N.Réf. 86/15 GT/PM/EM du 29 juillet 1986.

canonique précisant la date d'entrée dans la vie religieuse et celle de la cessation de toute activité professionnelle, Mgr Simonneaux, évêque de Versailles, produit une lettre de recommandation disant que CMN est une fondation apostolique fondée à sa demande et que ses membres sont en communion avec lui[614]. Cela ne suffira évidemment pas et les membres des branches féminine et masculine de CMN resteront affiliés à l'URSSAF.

Ces contorsions interrogent. En s'appuyant sur différents documents, des comptes rendus de réunion aux échanges de courrier avec le cabinet conseil juridique des FMN, la commission considère qu'il s'agit d'une véritable stratégie d'optimisation financière qui est à l'œuvre. Il s'agit de payer le moins possible de taxes et de cotisations et d'engranger le plus possible de dons, de libéralités, voire de legs. Or la réglementation à l'époque est sensiblement moins favorable à la poursuite de ce but qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il y a donc entre 1985 et 1990 un mouvement d'aménagement des statuts et de création d'entités économiques pour ouvrir des opportunités et améliorer la situation financière globale des Fondations.

C'est explicitement dans ce but que sont notamment créés :

- l'union CMN de manière à réduire les mouvements financiers entre associations et le risque de taxation tout en professionnalisant les conditions de gestion[615] ;
- l'Homme vivant, fondation de droit suisse dont l'implantation dans le canton vaudois a été choisie pour les facilités fiscales qu'il offre ;
- l'association cultuelle CSD parce qu'elle fait « bénéficier ses donateurs de plus grandes possibilités de déductibilité fiscale des dons qui lui sont versés »[616] et permet d'envisager de s'affilier à la CAMAC.

Cette question de la déductibilité des dons reçus est une préoccupation majeure des FMN car c'est ce qui conditionne -au moins en partie- le succès de la collecte de fonds. En bénéficier coûte que coûte est l'axe de la politique menée concernant les associations. Qu'il y ait un écart entre ce qui est énoncé officiellement et la réalité vécue est sans importance. Ce qui compte, c'est d'atteindre le but fixé. Pour cela, il faut recevoir des conseils pertinents d'experts confirmés et « soigner [son] approche marketing »[617]. On en veut pour preuves le document interne précité sur la constitution de la CSD loi 1905 :

> « Pourquoi une association cultuelle ?
> Parce qu'elle bénéficie ou plutôt fait bénéficier ses donateurs de plus grandes possibilités de déductibilité fiscale des dons qui lui sont versés. […]
> De plus, l'activité de la CSD était trop proche des activités cultuelles pour qu'une association loi de 1901 puisse prétendre que ces activités répondent au critère « d'intérêt général » imposé par la loi pour permettre la déductibilité des dons qu'elle recevra.
> Le seul moyen d'assurer le bénéfice de la déductibilité fiscale à la CSD était de la qualifier d'association cultuelle.

[614] Archives Fondacio, Lettre de recommandation de Mgr Simonneaux à l'attention de la CAMAC du 20 mai 1986.
[615] Le compte rendu de l'entretien du secteur Organisation du centre administratif (CAIF) avec un représentant de l'inspection des impôts le 19 novembre 1984 montre que les responsables avaient conscience de la fragilité de l'organisation, fragilité qui leur a été confirmée. Les multiples mouvements financiers entre associations, dont les redevances forfaitaires au « centre de l'Unité », l'affectation de ressources collectées en rémunérations alors qu'elles devraient être intégralement redistribuées, ont été pointés au cours de l'entretien.
Cf. aussi la note interne aux responsables associatifs du 17 novembre 2000 rappelant avec fermeté les obligations légales et réglementaires et présentant le rédacteur comme le recours utile en cas de questionnement en est un bon exemple. Archives Fondacio.
[616] Archives Fondacio, Document interne CAIF du 20 mai 1988 YVO/DB relatif à la constitution de l'association CSD.
[617] Archives Fondacio, Doc. interne CAIF du 19 février 1986 relatif à l'objet des associations cultuelles, YV/VED.

> Comme par-dessus le marché, cela lui donnait un statut plus favorable qu'à une association loi de 1901, il n'y avait pas à hésiter. »[618]

Ou l'adaptation des objets sociaux pour être reconnu d'intérêt général. C'est la proposition du cabinet de conseil juridique des FMN, proposition qui sera retenue :

> « Conformément à un avis du Conseil d'État du 15 mai 1962, les sommes versées à des associations ou à des œuvres religieuses sont déductibles parce que ces œuvres ou associations se livrent à des activités laïques présentant un des caractères visés à l'article 238 bis du code général des impôts. Il est donc important que les objets sociaux de vos différentes associations fassent davantage ressortir la mise en œuvre d'activités à caractère social, éducatif, humanitaire ou culturel. Nous vous proposons donc la rédaction suivante. »[619]

Mais il arrive que cet effort d'optimisation soit insuffisant pour se dégager des contraintes. Dans ce cas, les FMN n'hésitent pas à franchir le pas de l'irrégularité. On le constate avec l'organisation à la demande de Jane Rousseau -sur l'initiative de J-M. Rousseau, dit-on- d'une sorte de réseau d'importation clandestine en France de produits d'artisanat chilien revendus au cours des rassemblements. L'argent récolté est ensuite rapatrié pour moitié (seulement) au Chili. Motivée par des raisons humanitaires et sociales, les produits étant fabriqués par des personnes très pauvres, cette activité, purement de fait en 1987-1988, cherche à se régulariser les années suivantes grâce au recours à Terre Nouvelle.[620] D'une importance financière modeste -les bénéfices énoncés sont de 43 500 F- cette affaire que Jane qualifie de « petite entreprise d'import-export » est prestement liquidée le 8 juillet 1991[621], après la chute de J-M. Rousseau et de Jane.

La rationalisation du dispositif et le recours à des outils adaptés

Après 1991, la situation tend à se stabiliser et à se rationaliser. Certaines entités sont dissoutes :

- parce qu'elles n'ont plus d'objet. C'est le cas de la SCI ST Joseph qui gérait la maison du 14 rue des Chenêts à Saint-Germain en Laye qui est liquidée en 1992 après la vente du bien ;
- parce qu'elles ne sont pas soutenables sur le plan économique. On citera ici la dissolution de la SCI du Rateau, bien immobilier rural qu'un couple de membres devait exploiter et qui devait aussi servir de lieu de session ou de ressourcement. Portée par l'Homme Vivant, la SCI ne semble pas avoir trouvé son équilibre.
  La liquidation de CVN est un autre exemple d'échec économique. Entièrement détenue par des associations et des membres des FMN, la SARL était censée produire et diffuser le message des FMN sous toutes ses formes, notamment grâce à un contrat d'édition avec CCN. Mais elle non plus n'a pas trouvé son équilibre. Après avoir été sauvée de justesse peu après sa création grâce à une forte augmentation de son capital, elle ne réussit pas à se redresser et finit par disparaître en 2001 ;

[618] Archives Fondacio, Doc. interne CAIF du 20 mai 1988 YVO/DB relatif à la constitution de l'association CSD.
[619] Archives Fondacio, Lettre de la Société civile professionnelle, de conseil juridique et fiscal. Delsol. Gariazzo. Duquaire, Chapas et associés du 2 février 1988. Réf. DR/SCP/AP. et en réponse lettre du Centre des Chenêts du 12 janvier 1988 à la Société de conseil N.Réf : 1/88/1LP/AR ayant pour objet : Statuts de nos associations.
[620] Archives Fondacio, Télécopie adressée à Jane Rousseau le 26 avril 1989 N.REF : 97/89/PG/DB ayant pour objet : Entreprise import/export.
[621] Archive Fondacio, Fax adressé à Marcos Reydet le 8 juillet 1991 par Régine Jaunâtre.

– parce que l'union d'associations constituée en 1988 a repris les attributions communes et en a fait des doublons inutiles. Constituée dans le but de gérer l'ensemble commun de façon plus rigoureuse et juridiquement valable, « En clair, donner un statut juridique à ce qui est aujourd'hui CCN Expansion », sans toucher à l'autonomie des branches, elle a démontré l'utilité d'une gestion de la globalité ; immeubles, salariés ; soutiens administratifs et communs.

Certaines structures sont aussi dissoutes parce que d'autres dispositifs plus appropriés apparaissent. C'est le cas en 2010 de Terre nouvelle, devenu auparavant en 2007 Terre nouvelle-Fondacio-Ermitage-Versailles et dont l'objet social laisse rêveur :

> « Favoriser l'épanouissement de l'homme et de la femme dans leurs rapports sociaux et dans leur vie personnelle ainsi que le développement de rapports harmonieux entre personnes de différentes générations, cultures et origines, et en conséquence, aider les hommes et les femmes en difficulté à trouver l'aide et les concours qui leur permettront d'accéder à une vie plus harmonieuse et mieux insérée dans la société ; intervention par l'action de ses bénévoles et la prise en charge de tout ou partie des coûts du financement d'actions correspondant à son objet et susceptibles de participer à sa réalisation, pourvu qu'il s'agisse d'actions ouvertes à tous, sans distinction de sexe, de race et d'âge ; cette prise en charge ne sera accordée que pour aider l'organisateur à accueillir des personnes qui ne sont pas en mesure de financer leur participation et sous réserve du contrôle par ses soins de l'utilisation des fonds accordés ; l'octroi de bourses et secours aux personnes en difficulté pour qu'elles puissent accéder à des accompagnements, stages et/ou formations leur permettant d'espérer une meilleure insertion dans la société ; intervenir directement en organisant toutes actions à caractère culturel et éducatif pour aider les participants à accéder à une vie plus harmonieuse. »

Ou de la Communauté de Fondacio en France également dissoute en 2010 dont la mission est potentiellement reprise par la congrégation :

> « Proposer à ses membres et à ceux qui le souhaitent de vivre davantage à la manière de l'Évangile dans tous les domaines de leur vie ; s'ouvrir au monde et s'engager dans la société en l'humanisant par des actions éducatives, culturelles et religieuses ; favoriser par tous moyens la gestion et le développement des associations qui travaillent à l'objet décrit ci-dessus. »

Parallèlement, une exigence plus grande de rigueur juridique apparaît à la fin des années J-M. Rousseau. Les responsables administratifs rappellent régulièrement à leurs interlocuteurs l'obligation qui leur est faite de tenir certains registres et de réunir régulièrement assemblées générales et conseils d'administration. La tendance se poursuivra et se renforcera dans les années suivantes à la faveur de la révision générale entreprise à la suite de l'éviction de J-M. Rousseau[622]. Pour autant, la question de la collecte de moyens financiers à la hauteur des ambitions reste prioritaire.

Dans un premier temps, le contexte juridique national étant inchangé, les réponses restent similaires à ce qu'elles étaient antérieurement : il faut à tout prix être reconnu d'intérêt général. Ainsi, au début des années 2000, dans le cadre du contentieux créé par le rejet des reçus fiscaux par certains centres des impôts au motif que les FMN sont une association ne pouvant pas se prévaloir de l'intérêt général eu égard à sa dimension confessionnelle, un peu de pédagogie s'impose auprès des responsables :

[622] Archives Fondacio, Assemblée pastorale du 28 août 1992, Point sur la vie de nos associations et groupements : « La conformité aux exigences réglementaires n'est pas atteinte. »

« Nous avons jusqu'à fin février 2001, pour présenter un argumentaire devant le tribunal administratif afin de plaider notre cause dans l'affaire du rejet des reçus fiscaux. Cette note a pour objet de vous informer et de préciser un certain nombre de règles qu'il est urgent d'appliquer afin de diminuer les risques fiscaux notamment.
Les Fondations sont de droit canonique, c'est-à-dire qu'elles sont reconnues par l'Église, mais pas par la société civile, elles n'ont aucune existence légale. CMN est une association de loi 1901. […] Elle est reconnue par la société civile.
[…]
Au sein de CMN, nous avons des activités laïques et des activités religieuses. Par exemple, la formation « Gérer son temps, gérer son stress » est une formation laïque. La formation « Prier les psaumes avec des fleurs » est une formation religieuse. Je pense que jusque-là vous êtes d'accord avec moi. Je vous l'accorde, nous ne pouvons qualifier nos activités de rouge pour les activités laïques et de jaune pour les activités religieuses. Nos activités sont obligatoirement orange. Oui, nous sommes des chrétiens et nous ne pouvons perdre notre identité. Mais laissez-moi continuer. […] Notre mission peut se définir de la façon suivante :
Élever l'homme dans sa relation avec lui-même, avec une possession inaliénable de la dignité de sa personne.
L'élever dans sa relation avec les autres hommes : l'homme vaut plus parce qu'il "est" que par ce qu'il "a".
En une phrase, promotion de l'homme dans une culture plus humaine et humanisante. Nous avons donc des activités laïques que nous donnons avec des valeurs chrétiennes. Ce que nous pouvons qualifier de religieux, c'est l'évangélisation. Nous ne devons pas nous affranchir de notre Vérité, mais nous reconnaissons le droit aux personnes de ne pas suivre cette Vérité. Nous accueillons des chrétiens et des non chrétiens. Nous ne faisons pas preuve de prosélytisme religieux.
Donc, pour éviter les problèmes fiscaux, il faut éviter d'utiliser le nom des Fondations sur nos dépliants, sur nos documents extérieurs. Nous devons changer notre façon de nous présenter, de penser : CMN n'est pas le support juridique des Fondations mais une association créée par des chrétiens désireux de participer à l'évolution de la société pour qu'elle évite d'exclure, qu'elle prenne l'homme dans sa dimension économique, pouvoir faire exister l'autre en lui permettant de mieux se connaître, de mieux vivre avec les autres.
Afin de me permettre de remplir au mieux ma mission, je vous demande de me transmettre vos projets de dépliants, de documents extérieurs, de manifestations.
[…]
La République assure la liberté de conscience, mais pour bénéficier de reçus fiscaux, le religieux doit être bien distinct et non financé par des dons assortis par des reçus fiscaux. »[623].

Ensuite, le contexte change. En effet, la loi n°2008-776 du 8 août 2008 de modernisation de l'économie a créé les fonds de dotation qui viennent compléter les outils juridiques dédiés au mécénat. Ces nouvelles structures dotées de la personnalité morale et pourvues d'avantages fiscaux ont pour vocation de réaliser une mission d'intérêt général ou d'assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses missions d'intérêt général au moyen de ressources issues de la capitalisation de fonds qui leur sont apportés.

Fondacio s'est ainsi doté de deux fonds de dotation, le premier en 2016 dit Fonds de dotation Fondacio Activités, le second en 2019, dit Fonds de dotation Esvière. Tous les deux, désormais consomptibles, ont pour objet :

Pour ce qui est du fonds de dotation Fondacio Activités,

« de réaliser ou de soutenir directement ou indirectement toute œuvre ou mission d'intérêt général à caractère social, éducatif, humanitaire ou culturel définies ci-après :

- Le déploiement d'actions favorisant le développement humain et la dignité de la personne dans toutes ses dimensions, personnelle, familiale, sociale, spirituelle, au travers d'engagements dans des projets à but humanitaire ou de bienfaisance qui privilégient l'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et au développement économique durable ;

[623] Archives Fondacio, Note confidentielle, marquée « Merci de ne pas la diffuser » non datée, émanant de C. Laurent.

- L'assistance et l'accompagnement des plus démunis dans le but de faciliter leur insertion dans la société et leur promotion sociale ;
- La mise en œuvre d'actions d'animation et de formation, de solidarité et d'accompagnement en faveur des jeunes, des adultes et de la famille ;
- L'aide aux personnes en situation de détresse en France ou à l'étranger ;
- Le soutien à la création et au développement d'associations partageant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs dans tous les pays.

Bien que ses statuts le permettent, le Fonds de dotation n'a pas développé lui-même des activités ou des missions sociales, mais il soutient les démarches de collecte de fonds des différentes entités du mouvement Fondacio situé en France afin de participer au financement des activités d'intérêt général des organismes avec lesquels il est en relation de partenariat : Fondacio France, Fondacio siège international, IFFEurope, Association Ermitage accueil, Congrégation Fondacio.
Le fonds de dotation Fondacio Activités a donc une fonction redistributive. »[624]

Pour ce qui est du fonds de dotation Esvière :

> « à titre non lucratif, de recevoir et de gérer des biens et des droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable afin de réaliser ou de soutenir directement ou indirectement par le soutien d'autres organismes sans but lucratif, toute œuvre ou mission d'intérêt général à caractère charitable, social, éducatif ou culturel sur le site de l'Esvière à Angers, définis ci-après : le déploiement d'actions favorisant le développement humain et la dignité de la personne dans toutes ses dimensions personnelle, familiale, sociale, spirituelle… en vue de soutenir son engagement dans la société pour construire un monde plus humain et plus juste, l'assistance et l'accompagnement des plus démunis dans le but de faciliter leur insertion dans la société et leur promotion sociale. La mise en œuvre, sur le site de l'Esvière, d'actions d'animation et de formation, de solidarité et d'accompagnement en faveur des jeunes, des adultes et de la famille, des acteurs de changement dans la société. Le soutien de toute action qui favorisera le fonctionnement et les investissements nécessaires au déploiement de la mission sur le site de l'Esvière". »[625]

Ces nouveaux outils viennent faciliter et valoriser la collecte de fonds et soutenir l'action des quatre grandes associations de la communauté, Fondacio, Fondacio France, Fondacio Site d'Angers et IFFEurope. Avec l'apport des fondations Développement et solidarité abritée par la fondation Caritas France, Fraternité abritée par la fondation Notre-Dame et l'Homme vivant, Fondacio a mis en place un réseau de collecte de fonds largement déployé. C'est que les ambitions sont immenses. Si l'on excepte IFFEurope ainsi que Développement et solidarité dont les buts sont relativement ciblés[626], on reste surpris de l'extension des objets sociaux des autres entités et de leur similitude[627]. Le projet est universel. Il vise

[624] Préambule de l'annexe de l'attestation du commissaire aux comptes relative aux comptes de l'exercice 2022.
[625] Préambule de l'annexe à l'attestation du commissaire aux comptes relative aux compte de l'exercice 2024.
[626] Fondation Développement et solidarité :« Accompagnement des personnes en situation de précarité sociale et économique (en France), afin de faciliter leur (ré)insertion dans la société et des populations locales, au sein de 20 pays, dans l'accès à l'éducation, à la santé et au développement économique durable. »L'objet social d'IFFEurope est donné plus haut.
[627] Objet social de Fondacio France : « Développer des actions d'animation et de formation, de solidarité et d'accompagnement en faveur de jeunes et d'adultes. Ces activités ont pour but d'aider les personnes dans leur recherche d'orientation ainsi que dans les périodes de fragilités ou de déséquilibres qu'elles rencontrent, que ce soit sur les plans personnels, familiaux ou sociaux, professionnels ou scolaires. Ces actions à caractère éducatif, culturel et social visent autant à prévenir les situations de détresse qu'à pallier les difficultés déjà présentes ; aider les participants à ces actions à trouver leur place dans la société et à contribuer à la construire avec d'autres ; favoriser la gestion et le développement des activités conformes à son objet par les moyens d'actions suivants : l'organisation de séminaires et de rencontres, l'assistance technique et la coopération avec toute association ou tout autre organisme intervenant en faveur des missions prioritaires de l'association ainsi que des prestations de services non interdites par la loi et les règlements. »
Objet social de Fondacio : « Développer des actions, des activités, des événements qui concourent au développement et à la dignité des personnes humaines ; concourir directement ou indirectement à la réalisation de projets à but humanitaire ou de bienfaisance, en France ou à l'étranger, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture, des activités professionnelles, des activités sociales et de la famille ; favoriser la création et le développement d'associations partageant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs dans tous les pays, au moyen d'échanges, de conseils, d'envoi en mission de salariés ou de volontaires, d'appui financier, et, de façon générale, par tous moyens jugés appropriés aux situations rencontrées. »

toutes les populations, toutes les situations, et se donne pour objectifs l'épanouissement des personnes, leur insertion dans la société et la construction d'un monde plus humain et plus juste. L'amplitude du projet le place dans la droite ligne du Monde Nouveau dont parlait J-M. Rousseau. Sauf qu'ici, les œuvres, notamment à travers les projets concrets du Tiers-lieu de l'Esvière, ancrent davantage Fondacio dans le monde réel.

Pour autant, aux yeux de la commission, une réflexion stratégique sur l'adéquation des moyens, des structures et du projet serait peut-être opportune. Elle permettrait de s'interroger sur les redondances qui existent (au moins dans les textes) et de rechercher simplification et clarification. Les ambitions sans limites ne sont pas garantes de succès et la multiplication de structures aux compétences proches, bientôt en un même lieu, crée un risque certain de confusion. La séparation et la hiérarchisation des entités comme des tâches sont des principes universels de bonne organisation et, partant, de bonne gouvernance. A tout le moins, au moment où Fondacio quitte l'Ermitage et se désengage d'Ermitage accueil, un retour d'expérience devrait être fait sur les conditions de fonctionnement de ce site, que la commission qualifiera de « dégradées » en raison des observations qu'elle a pu faire *in situ*, venant notamment d'une articulation des associations entre elles peu satisfaisante.

D'après ce que la commission en a vu, pour assurer l'unité d'esprit et de conduite des affaires, les statuts d'Ermitage accueil ont été modifiés pour en garantir à Fondacio Activités puis Fondacio France la direction effective. Cette volonté de contrôle aboutira notamment à ce que la présidence soit réservée de droit au président de Fondacio France, privant ainsi le système de toute possibilité d'arbitrage et favorisant la confusion des responsabilités entre orientation de l'action et gestion et, dans les faits, contredisant le principe de subsidiarité pourtant clairement énoncé. Pour la commission, cette mainmise sur Ermitage accueil[628], concernant sa mission et ses moyens, a réduit la capacité d'action de l'association et, ce faisant, a contribué à la dégradation des relations avec les Sœurs auxiliatrices du Purgatoire, propriétaires du site, suffisamment mécontentes de l'exécution du bail pour se déterminer à engager un contentieux et à annoncer vouloir rompre toutes relations. Sans doute, maintenant que Fondacio France s'en est retiré, est-ce Ermitage accueil seul qui va devoir assumer ce contentieux et peut-être la rupture anticipée du bail, mais s'il est seul aujourd'hui devant les conséquences, c'est bien la confusion des compétences qui a rendu possible une situation aussi regrettable et aussi éloignée du discours de subsidiarité, d'harmonie et de respect que la communication de Fondacio répand. Il serait donc souhaitable, même si le contexte est différent à Angers, de tirer les leçons de cette expérience de l'Ermitage qui a fait souffrir beaucoup de personnes alors que ce sont elles qui vont vivre ces structures et qu'on devrait prendre soin d'elles.

Objet social de Fondacio Site de l'Esvière : « Réaliser ou soutenir toutes œuvres, missions ou programmes à caractère charitable, social, éducatif ou culturel sur le site de l'Esvière à Angers, visant à favoriser le développement humain et la dignité de la personne dans toutes ses dimensions personnelle, familiale, sociale, spirituelle; en vue de soutenir son engagement dans la société pour construire un monde plus humain et plus juste, ainsi que l'assistance et l'accompagnement des plus démunis dans le but de faciliter leur insertion dans la société et leur promotion sociale ; à la mise en œuvre, sur le site de l'Esvière d'actions d'animation et de formation, de solidarité et d'accompagnement en faveur des jeunes, des adultes et de la famille, des acteurs de changement dans la société et de projets et d'actions visant à diffuser, expérimenter l'Ecologie Intégrale telle qu'elle est initiée dans les encycliques " Laudato Si !" ou "Fratelli Tutti" ; plus largement à favoriser le fonctionnement et les investissements nécessaires au déploiement de la mission du site de l'Esvière. »

[628] C'est ainsi, par exemple, que c'est Fondacio France qui n'était pas titulaire du bail (c'est Ermitage accueil qui l'est) qui va s'imposer comme l'interlocuteur des Sœurs pour discuter des conditions de la fin du bail (cf. lettre du 24 avril 2025).

L'apport essentiel des statuts canoniques

Mais Fondacio n'est pas qu'un ensemble de structures juridiques de droit civil. C'est un groupe de personnes qui n'a cessé depuis son origine d'affirmer sa dimension religieuse, chrétienne, catholique à dimension œcuménique. Et c'est au nom de cette réalité spirituelle que des œuvres sont faites. Cette affirmation constamment présente dans les archives étudiées par la commission comme dans les témoignages qu'elle a reçus répète que Fondacio n'est pas une organisation non gouvernementale à vocation humanitaire et écologique mais bien un mouvement d'Église.

Cette situation est, en France, source de difficultés et place Fondacio sous tension. D'un côté, un mouvement comme lui trouve son compte dans la liberté qu'offre le régime d'association de la loi de 1901. Sous réserve de contraintes mineures, il peut choisir librement son objet, s'organiser comme il veut et n'a à répondre que du respect des lois. De l'autre, il est confronté à un choix difficile : inscrire sa dimension religieuse dans son objet et ne plus pouvoir se prévaloir d'un intérêt général ou bien, pour bénéficier d'un tel affichage, s'amputer de son essentiel. Choix existentiel car avoir un intérêt général est le sésame qui donne accès aux avantages fiscaux et les avantages fiscaux sont les meilleurs arguments pour convaincre les donateurs potentiels. Or Fondacio a choisi … de ne pas choisir.

Fondacio a essayé de trouver une organisation qui lui permette de ne pas faire ce choix. Ses incursions dans le monde des associations cultuelles de la loi de 1905 évoquées plus haut, la création de certaines structures « philanthropiques » sans ambigüité dont l'Homme vivant est le meilleur exemple, le montrent. On a vu cependant que ce non-choix n'était pas sans risque avec l'échec de sa tentative d'affiliation à la CAMAC d'un côté, et surtout l'épisode des rejets de déduction fiscale au début des années 2000 de l'autre. Les archives de l'époque dressent l'argumentaire à déployer pour convaincre l'administration fiscale et le juge que le mouvement d'Église Fondacio n'était pas le dirigeant de fait des associations, notamment de CMN, et qu'au sein de l'association, on faisait très bien la différence entre les activités des deux natures : 2/3 pouvant être recensées comme étant d'intérêt général pour 1/3 d'intérêt cultuel grâce à la comptabilité analytique mise en place[629]. Pour autant, la fragilité du dispositif était fortement ressentie. La nécessité d'un « certain changement de culture », d'une séparation plus franche des activités, on parle de « séparation quasiment chirurgicale », l'importance à donner à la prudence de préférence à « l'habitude d'être un peu à la marge », autant de thèmes évoqués à l'époque par certains membres, avec beaucoup de pertinence et de justesse aux yeux de la commission[630].

Mais la solution à tous les problèmes paraissait être l'obtention d'un statut de congrégation. La grande affaire était de pousser ce dossier qui, jusqu'alors, n'avait pas eu de suite.

Pour pouvoir parler de ce projet, il faut d'abord revenir un peu en arrière.

On l'a dit, l'octroi de statuts canoniques aux FMN souhaité par les autorités religieuses, en particulier par le cardinal Suenens et par Mgr Thomas, a toujours été stoppé net par le refus de J-M. Rousseau. Il fallait laisser le temps à la jeune communauté de trouver son équilibre ; il ne fallait pas brider la créativité de l'Esprit-Saint en mettant maintenant quelque chose en place qui puisse ne pas correspondre au projet de Dieu ; il fallait que Dieu parle au fondateur sur le sujet, ce qu'il n'avait pas encore fait, laissant ainsi celui-ci en plein doute sur le dispositif qui conviendrait, etc. En fait, comme il l'explique à M Hébrard dans une

[629] Archives Fondacio, Lettre de CMN 019-FISC-02 du 12 mars 2002 ayant pour objet un résumé très succinct de notre situation et évolution juridico fiscale.
[630] Archives Fondacio, Note de B Vanhoutte du 28 janvier 2002.

interview[631], J-M. Rousseau avançait pas à pas dans son projet, ne le dévoilant qu'au fur et à mesure de l'avancée de la communauté, ce que la commission traduit par : en fonction de ses chances d'y faire adhérer. Toujours est-il que jusqu'en 1991, la ligne est claire : « Il n'y aurait ni maintenant, ni l'année prochaine, ni dans deux ans, ni jamais sans doute de statuts. » énonce avec conviction un membre du Corps lors de l'une réunion de celui-ci[632].

Pourtant, le 4 juin 1995, Mgr Thomas, évêque de Versailles, approuve les statuts canoniques de l'association privée de fidèles « Fondations pour un Monde Nouveau ». Par-là, il lui accorde la personnalité juridique « avec les droits et les devoirs qui en découlent aux termes du canon 322. » Ces statuts devront être confirmés après une période d'expérimentation de trois ans[633].

Cette reconnaissance est le résultat d'un important travail mené aussi bien dans les réunions à l'évêché du comité de discernement paritaire constitué entre l'évêché et les FMN après 1991 qu'en interne, entre membres, avec les Pays, et avec les canonistes dont les conseils ont été recherchés, dont le P. Dortel-Claudot. La commission a ainsi retrouvé les archives de la discussion du projet, de la version n°4 soumise au conseil international de Rome de novembre 1994 jusqu'à la version n°10 signée par Mgr Thomas. À noter que les échanges ont aussi porté sur les conséquences que les statuts pouvaient avoir dans les Pays. C'est ainsi, par exemple, que le dispositif juridique en place au Chili a dû être modifié : l'Institut apostolique « *Instituto de promocion communitaria* » est devenu une communauté de laïcs, catholique, œcuménique appelée « *Fundaciones para un Mundo Nuevo* » après des travaux qui se sont poursuivis jusqu'en 1996.

Ces statuts sont ceux d'une association privée de fidèles. Les FMN font ce choix parce qu'il leur paraît correspondre à leur identité :

> « Les Fondations regroupent essentiellement des baptisés laïcs qui désirent à travers cette initiative poursuivre des fins de sanctification personnelle et d'apostolat. Les Fondations n'ont pas pour but de répandre la parole officielle de l'Église en matière de doctrine et de favoriser le culte, mais elles se proposent plutôt comme un laboratoire pour former ces baptisés à évangéliser la culture contemporaine. Le statut d'association privée nous garantit à la fois le lien vital fort à la hiérarchie et la relative autonomie dont nous avons besoin pour croître selon notre appel propre. »[634]

Ils établissent que :

> « 4. Les FMN sont constituées de baptisés de diverse confessions chrétiennes, dans le respect de leur identité et de leur appartenance à leurs confessions. À ce titre, elles sont catholiques et œcuméniques.
> 3. Elles proposent à ces personnes l'aventure d'une vie d'alliance avec Dieu dans une cellule d'Église appelée "communauté d'alliance". […]
> 5. Leur vision est celle du Monde Nouveau, déjà présent là où des femmes et des hommes se laissent saisir et transformer par l'Esprit du Christ Vivant, […] toujours à naître, cependant, en germe au cœur de tout groupe social mû par l'Esprit de l'Évangile.

[631] Archives Fondacio, Interview de Jean-Michel par Monique Hébrard à Paris le 21 février 1981.
[632] Archives Fondacio, Rencontre du Corps des 4-10 juin 1989.
[633] En juillet 1999, J-M. Liautaud, qui porte le dossier des statuts, contacte le P. Dortel-Claudot pour savoir si, la période d'expérimentation étant terminée, les statuts sont considérés comme définitifs ou si de nouvelles démarches s'imposent. Celui-ci lui répond que les statuts ne sont pas automatiquement devenus définitifs mais que des statuts *ad experimentum* peuvent se prolonger indéfiniment sauf révocation explicite. Il suggère à J-M. Liautaud de demander à Mgr Thomas s'il ne convient pas de remplacer le décret de 1995 par un décret d'approbation définitive. Il ajoute que cela s'impose au cas où serait envisagée un statut de droit pontifical. Archives Fondacio, Lettre de J-M Liautaud du 16 juillet 19999 et réponse du P. Dortel-Claudot du 3 septembre 1999. La commission n'a pas retrouvé la suite réservée à cet échange.
[634] Archives Fondacio, Colloque des communautés nouvelles 23-28 septembre 1999, Contribution des FMN au carrefour n°5, Le statut canonique des communautés nouvelles.

6. Elles désirent vivre une écoute active de l'Esprit-Saint, qui ouvre des voies nouvelles d'annonce de la Parole et d'engagement dans un monde en mutation, plein de promesses, d'enjeux, et de défis. Elles reçoivent pour cela, depuis leur origine, la grâce du Renouveau Charismatique comme une de leurs sources fondatrices. »

Sont ensuite précisés :

- la finalité des FMN - annoncer le Kérygme, réparer des ouvriers du Royaume, contribuer au renouveau de l'Église, contribuer à la transformation de la société- ;
- la vie, les droits et les obligations des membres -notamment un libre engagement pour une année renouvelable à mettre en pratique les quatre priorités : à Dieu, à la formation, à la communauté chrétienne, à l'évangélisation- ;
- les modalités d'entrée et d'engagement -distinguant une période d'approche et l'engagement comme membre à part entière- ;
- le départ et le renvoi ;
- le gouvernement ;
- le lien à la hiérarchie -existence des FMN sur un diocèse dès que l'évêque a donné son accord et reconnu les statuts, évêque accompagnateur dans chaque pays- ;
- les permanents ;
- les clercs, les religieux et les religieuses ;
- enfin le patrimoine.

Les FMN informeront en juillet leurs interlocuteurs du Vatican de l'octroi de ces statuts canoniques et recevront en retour un encouragement à entretenir un lien.[635] En septembre 1998, le Conseil pontifical pour les Laïcs déclarera que les FMN sont membres de la *Catholic Fraternity of Charismatic Covenant Communities and Fellowships* .

La communauté a maintenant des statuts canoniques mais des questions restent en suspens et le conseil international demande en septembre 1997 que ces statuts soient repris. La principale inadaptation relevée est qu'ils sont de droit diocésain alors que les FMN sont présentes aux quatre coins du monde. Comme la disposition prévoyant que dans chaque diocèse où elles sont implantées l'évêque reconnaisse leurs statuts n'a guère été suivie d'effet[636], -dans un cas, elle a même conduit l'évêque à vouloir rediscuter les statuts avant de les reconnaitre- c'est donc l'évêque de Versailles qui garantit l'existence des Fondations dans l'Église catholique. À l'exception notable de la Belgique où le cardinal Daneels a reconnu l'association en avril 1998 et du Chili dont la « mise en conformité » a maintenant des conséquences en retour : les spécificités du pays introduit des nuances par rapport à la version française qui sont considérées comme un enrichissement dont il faudrait profiter dans un travail global.

Tout le monde n'est pourtant pas convaincu de l'intérêt de statuts de droit pontifical. Dans un entretien qu'il a avec J. Martin (non daté), Mgr Thomas déconseille à son interlocuteur de se lancer dans un tel projet. Il s'appuie, dit-il, sur des exemples malheureux de petites congrégations et considère que la

[635] Archives Fondacio, Lettre du *Pontificum consilium ad Christianorum unitatem fovendam* du 21 août 1995.
[636] Sauf au Chili et en Belgique. A la date du colloque de 1999, la reconnaissance des statuts était en cours au Bénin et aux Philippines.

dimension internationale des FMN est convenablement prise en compte grâce à l'approbation des statuts diocésains par plusieurs évêques étrangers :

> « Si un pays veut modifier un point ou un autre des statuts, pas de problème pour autant qu'il y ait accord de votre conseil international et de l'évêque des Yvelines. Ça reste souple. Sinon vous rentrerez dans un système lointain, procédurier et sans valeur ajoutée, avec des interlocuteurs ne vous connaissant pas. Vous perdrez une dimension de liberté. »

Après étude des différentes options possibles, il est finalement décidé de lancer la procédure visant à doter les FMN de statuts de droit pontifical. Les canonistes consultés avaient prévenu que c'était une longue procédure semée d'embûches. Il a fallu environ huit ans pour y parvenir. Le 25 décembre 2008, le Conseil pontifical pour les Laïcs reconnaît Fondacio comme association privée internationale de fidèles et approuve ses statuts pour une période *ad experimentum* de cinq ans. Et le 12 juin 2015, par décret 566/15/S-61/B-66, en réponse à la demande que F. Prouteau alors président de Fondacio lui avait adressée le 30 octobre 2013, le Conseil confirme la reconnaissance de Fondacio comme association privée internationale de fidèles et approuve définitivement ses statuts « considérant la consolidation et le développement de Fondacio durant les cinq dernières années. […] » mais aussi que :

> « Fondacio est composée d'hommes et de femmes qui s'engagent comme apôtres du Christ et se laissent transformer et convertir par lui, convaincus qu'ainsi ils participent à l'avènement du Monde Nouveau que le Seigneur a lui-même annoncé. C'est dans cet esprit que le membres de Fondacio entreprennent une formation personnelle humaine et spirituelle et qu'ils s'engagent dans une variété d'apostolats notamment auprès des jeunes des familles des agents de la vie sociale et politique mais aussi auprès des personnes que la société contemporaine marginalise ou oublie.[…] Le Magistère pontifical récent affirme l'urgence pour l'Église d'une nouvelle évangélisation qui embrase du feu de l'Esprit le cœur des fidèles déjà actifs, qui ramène à la communauté ecclésiale les baptisés qui ne pratiquent plus la foi, et qui ouvre tout grand les portes à ceux qui ne connaissent pas le Christ ou qui l'ont toujours refusé : ce faisant par une annonce joyeuse et attirante de la vérité de l'Évangile qui encourage la conversion personnelle. Aussi, ce magistère reconnaît les mouvements ecclésiaux et les nouvelles communautés parmi les richesses suscitées par l'Esprit pour l'évangélisation de tous les milieux, contribuant ainsi à évangéliser la culture pour inculturer l'Évangile. »

Outre la gouvernance qui, naturellement, évolue et inclut maintenant des dispositions relatives aux pays, ces statuts contiennent des points nouveaux par rapport aux statuts diocésains : on citera à titre d'exemples, la distinction entre membres -catholiques- et les associés -chrétiens non catholiques- dont les droits sont moindres (seuls les membres votent et sont éligibles aux assemblées communautaires), l'apparition des engagés dans la durée, le choix d'un assistant ecclésiastique, et la disponibilité du patrimoine dont les règles sont différentes.

La reconnaissance des statuts de droit canonique de Fondacio est ainsi une étape majeure dans la vie de cette communauté.

Essentielle, car elle touche à sa nature, on le voit bien dans son organigramme : les structures-clés qui tiennent le dispositif sont celles de l'association privée internationale de fidèles.

Schéma 1 : Organisation de Fondacio (juin 2026)

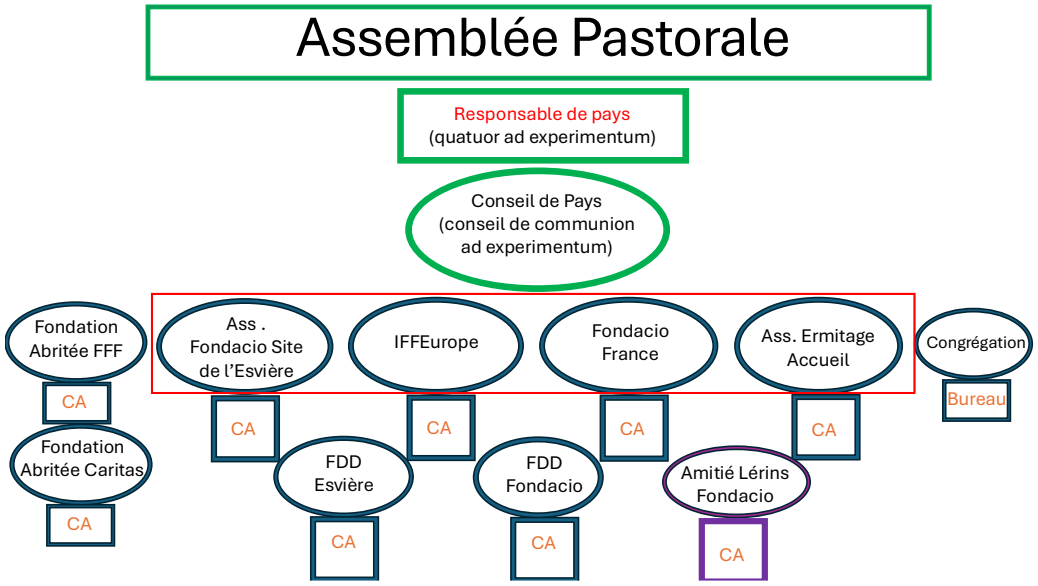

Mais essentielle aussi car cette reconnaissance élargit le champ des possibilités.

La congrégation Fondacio, consécration ou opportunité fiscale ?

Comme on l'a vu plus haut, les difficultés qu'affrontaient les FMN en raison du mélange de leurs activités confessionnelles et non confessionnelles ont généré une intense réflexion sur les options qui leur permettraient d'y échapper en toute légalité. L'idée de constituer une congrégation s'est imposée très tôt comme la solution[637]. En effet, ce statut de droit civil français, issu de la loi de 1901, modifiée en 1942, est très avantageux puisqu'il confère une pleine capacité civile permettant de s'administrer soi- même en toute autonomie et indépendance, suivant son propre mode de gouvernement, d'être propriétaire d'un patrimoine et de le gérer librement (achats, ventes, emprunts, donations et apports, fusion avec une autre congrégation), d'ester en justice. Et d'un point de vue fiscal, une congrégation est assimilée aux associations reconnues d'utilité publique et peut revoir dons et legs largement défiscalisés.

Les premiers contacts sont pris dès décembre 1993 grâce à l'intervention de Mgr Thomas auprès du maire de Versailles de l'époque, André Damien, Conseiller d'État, qui était conseiller chargé des Cultes auprès du ministre de l'Intérieur.

Il apparaît rapidement que l'Administration n'est pas hostile par principe à l'extension du terme (et du régime) de congrégation à des associations moins proches de son acception habituelle qui s'appliquait essentiellement aux ordres, monastères, etc. C'est ainsi que le foyer de charité de la Roche d'or, par exemple, s'est vu conférer ce statut en tant qu'association publique de fidèles et que des associations non catholiques, bouddhistes ou multiconfessionnelles comme l'Armée du Salut, ont pu y prétendre. Il serait donc envisageable de faire un pas de plus en faveur des associations privées de fidèles.

[637] Le récit détaillé de la démarche visant à faire reconnaître Fondacio comme congrégation a été rédigé en décembre 2009 par G. Testard. C'est ce récit qui est principalement utilisé en référence ici.

Cependant, il est clairement affirmé qu'une telle procédure ne peut être initiée que si elle est accompagnée d'une prise de position très favorable et très ferme de l'Église.

Au contraire de cette ouverture du ministère de l'Intérieur, le spécialiste des relations Église-État qui conseille l'épiscopat français sur ces sujets, le doyen de la faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris, le P. J-P. Durand, se montre très réservé. Il redoute qu'une extension du régime de la congrégation aux communautés nouvelles de laïcs n'entraîne des confusions. Pour lui, une congrégation est une congrégation religieuse dont les membres ont vie commune, portent l'habit et font des vœux. Il redoute aussi que l'État ne profite d'une telle évolution pour imposer ses catégories propres.

Malgré ces réserves, dès la reconnaissance des statuts diocésains par Mgr Thomas, qui rédige une lettre de soutien appuyée, les FMN déposent leur dossier au ministère de l'Intérieur en octobre 1995. Il n'aboutira pas pour des raisons de forme (notamment, le mot Fondation est protégé par la loi et ne peut être employé). Les FMN vont alors représenter avec acharnement, entre décembre 1995 et avril 1997, un dossier qui leur est refusé à chaque fois pour une raison ou pour une autre. Après des échanges explicitant certaines difficultés perçues par le Conseil d'État et le soutien de A. Damien qui souligne que les FMN semblent bien « correspondre à une recherche moderne de spiritualité », un ultime dossier est déposé en septembre 1997. Il échouera lui aussi, en raison de l'avis défavorable rendu par le Conseil d'État en novembre 1998. Le motif est l'absence de vie en commun.

La question est délaissée pendant quelques années. Mais en 2001, avec le problème des rejets des reçus fiscaux, son intérêt redevient manifeste. Les FMN reprennent alors le sujet en considérant que le problème vient peut-être davantage de l'Église que de l'Administration. Les dirigeants vont alors engager un dialogue approfondi avec le P. Durand sur le concept d'engagés dans la durée et non plus de permanents. Celui-ci sera fructueux. G. Testard raconte :

> « Faisant partie d'un comité épiscopal, j'ai refait un dossier et l'ai présenté à ce comité. Puis, j'ai créé un groupe *ad hoc* avec le P. Durand, le P. Pottier (vicaire général à Versailles), le P. Hayet (secrétaire de l'épiscopat) et Félicité Gasztowtt (juriste à l'épiscopat), ainsi que François de Laage. Nous avons travaillé deux ans et nous avons fait un nouveau dossier présenté au Conseil permanent de l'épiscopat en posant deux questions : "l'Église catholique veut-elle prendre en charge ces nouvelles formes institutionnelles ecclésiales et civiles pour bien **les** situer dans son visage aujourd'hui en France ? et l'Église catholique veut-elle prendre en charge ces nouvelles formes institutionnelles ecclésiales et civiles pour bien **se** situer aujourd'hui en France ?" Avec la liste de toutes les communautés qui pourraient être reconnues, et puis les conditions de reconnaissance, en particulier le projet apostolique commun, l'engagement dans la durée, les statuts canoniques, etc.
> Le Conseil permanent était assez d'accord (sauf le cardinal Lustiger). La seconde fois, le Cardinal n'étant pas là, il a été accepté de présenter le dossier à Lourdes à la Conférence des évêques. […] Ce dossier présentait la nouveauté, c'est-à-dire : reconnaître des associations de laïcs ayant un projet apostolique commun, une vie en commun, mais sans vœux, sans habit, sans habitat, sous le même toit. Le dossier a été assez bien accueilli. Nous sommes en 2004. On s'est donné un an de plus pour faire connaître le dossier et le représenter l'année d'après ; ce qui a été fait et les évêques ont voté favorablement (novembre 2005).
> J'avais jusque-là travaillé pour toutes les communautés. Avec le vote favorable de l'Assemblée épiscopale, nous pouvions reprendre le dossier en tant que Fondation. Il fallait la pièce maîtresse, c'est-à-dire le récépissé de l'évêque. Qui était l'évêque qui devait signer ce récépissé ? Les statuts étant déposés à Versailles, c'était Mgr Éric Aumônier. Il a fallu retravailler avec lui et son équipe et il a signé en fin d'année : une année de plus et nous sommes en 2006.
> Nous n'avions pas réussi à la première présentation au Conseil d'État avec comme membres de la congrégation, les permanents, il fallait aller plus loin. Ce qui a été retenu dans notre perspective, c'est la vie en commun : travail ensemble, engagement dans la durée ; donc nous avons décidé de ne garder dans la congrégation que les engagés dans la durée et ça a fonctionné. Le dossier technique a été réalisé en 2007 en lien avec le bureau des Cultes.

> Le Conseil d'État a répondu en 2009. […]. Lors d'un ultime coup de téléphone avec une conseillère d'État, en juin 2009, là, j'ai eu le sentiment que c'était gagné. En octobre la même année, 2009, j'ai appelé la conseillère d'État qui m'a annoncé que la décision était prise et positive.
> Les conséquences :
> 1) Cette reconnaissance de l'État avec la grande capacité va nous aider à pérenniser notre communauté. Mgr Thomas disait " Ce sont les morts qui font vivre les diocèses." Des legs seront faits / le 1er testament dans ce sens est déjà fait même si on ne recevra peut-être le don que dans 20 ans ou plus mais c'est important de commencer.
> 2) C'est l'unité préservée.
> 3) Il y a le travail fait au niveau du laïcat. Je suis intervenu à Lourdes auprès des évêques sur le thème des laïcs engagés en Église dans la durée. Il faut faire un travail sur cet état de vie. Dans ce parcours, l'Église et l'État ont bougé. "Vous êtes les monastères des temps nouveaux." m'avait dit un conseiller d'État. La nouveauté est reconnue. […] Ils reconnaissent le travail que nous faisons au niveau de l'éducation des valeurs pour notre société, la mission de la communauté dans la société française.
> […]
> 5) C'est l'existence des engagés qui a permis la congrégation et il faut continuer à travailler la pastorale des engagés. Ils sont là comme une réponse à une forme de vie laïque engagée. Il faut continuer à travailler cela en associant les règles statutaires et la pastorale. […] »

De fait, le registre des délibérations du Conseil d'État note[638] :

> « Le Conseil d'État rappelle que la vie en commun des membres d'un groupement est au nombre des éléments de nature à caractériser l'existence d'une congrégation et que ne saurait par suite être reconnu légalement comme telle un groupement qui ne satisferait pas à cette condition.
> Si cette condition de vie en commun doit en principe être regardée comme remplie lorsque les membres d'un groupement vivent sous le même toit, il appartient à un groupement dont les membres ne vivent pas sous le même toit et qui souhaiterait solliciter la reconnaissance légale en qualité de congrégation d'établir, et au Gouvernement de s'assurer lors de l'instruction du dossier, que l'intensité, la régularité et la fréquence des activités et des moments obligatoirement communs sont suffisants pour assurer la réalisation de cette condition.
> En l'espèce, il résulte de l'instruction menée par la section de l'Intérieur que si la communauté Fondacio n'exige de ses membres aucune vie sous le même toit, elle requiert néanmoins de leur part un engagement suffisamment intense, régulier et fréquent à se retrouver sous le même toit lors d'activités menées en commun pour caractériser une vie en commun. »

Cet avis favorable du Conseil d'État va permettre à Fondacio de recevoir le statut convoité de congrégation. C'est une incontestable victoire emportée grâce à beaucoup de ténacité, de savoir-faire, de capacité de persuasion, de réflexion et de travail.

La convention-cadre passée le 30 mai 2012 entre elle et l'association privée internationale de fidèles « affirme et garantit l'unité spirituelle et pastorale » entre les deux institutions et « en particulier la cohérence de leurs objectifs opérationnels. » La communauté reconnaît la congrégation comme affiliée au plan religieux et celle-ci reconnaît que les statuts de droit pontifical s'appliquent à sa propre organisation « pour tout ce qui ne contredit pas son statut civil. » En particulier, la congrégation est autorisée « à se prévaloir de son affiliation spirituelle et pastorale à la communauté pour recueillir des financements qu'elle dédiera à son activité éducative, sociale, humanitaire ou pastorale, soit qu'elle l'exerce en son nom propre, soit qu'elle coopère avec la communauté ».[639] L'évêque de Versailles, qui a

[638] Séance du mardi 15 septembre 2009, Section de l'Intérieur, n° 382.192.
[639] Archives Fondacio, Convention-cadre entre la communauté Fondacio et la congrégation Fondacio valant reconnaissance de l'affiliation religieuse et spirituelle de la congrégation Fondacio à la communauté Fondacio du 30 mai 2012.

délivré en 2007 le récépissé indispensable à la présentation du dossier au bureau des Cultes, assurera une médiation en cas de litige.

La reconnaissance du statut de congrégation entraînera pour Fondacio, en 2019, un bénéfice éclatant avec le don du site de l'Esvière que lui feront les Sœurs franciscaines.

On aurait donc pu s'attendre que la congrégation Fondacio devienne la pointe du dispositif confessionnel, au moins en France. Or il n'en a rien été. La congrégation s'est mise en place avec quelques engagés dans la durée mais bientôt, peut-être à cause de la très grave crise qui a débuté en 2008, il y a des défections. La congrégation végète et s'étiole. Elle ne compte plus que 8 membres en 2017. Les dirigeants de Fondacio décident alors de réagir :

> « Un besoin urgent de consolider le nombre de ses membres s'avère nécessaire. Il faut agir rapidement à cause des possibilités offertes par la congrégation Fondacio au sujet notamment des donations faites de congrégation à congrégation : en plus du sens qu'elles revêtent en termes de transmission dans une tradition d'Église, elles bénéficient d'une fiscalité intéressante (très faible imposition sur les donations dans ce cas). Une telle situation pourrait nous arriver très rapidement avec les sœurs de l'Esvière. […] Il est à souligner que rien n'indique formellement ni dans les statuts, ni dans aucun autre document officiel, que la congrégation est réservée à des membres engagés dans la durée à Fondacio. Ce choix était purement subjectif et interne à Fondacio mais bien utile pour démarrer. Il faut prendre acte de ce dernier point et faire évoluer les choses. […] Rien juridiquement ne nous fait dire aujourd'hui qu'il faut continuer de limiter la congrégation aux engagés dans la durée, même si on peut espérer que leur nombre croisse à nouveau. Nous pouvons avec le cadre juridique existant ouvrir la congrégation à des personnes engagées depuis plusieurs années à Fondacio, à Versailles ou dans un périmètre proche, sans vouloir qu'elles soient obligatoirement pour cela des engagées dans la durée sur le plan pastoral .[…] Mais il faut pouvoir consolider la congrégation à très court terme au niveau du nombre de ses membres. En effet, la congrégation des sœurs franciscaines de l'Esvière envisage de faire une donation de leur patrimoine. De leur congrégation à la congrégation Fondacio, les droits ne s'élèveraient qu'à 0,75 à 1% de la valeur. Les experts sur ce dossier […] semblent d'accord pour dire que la donation pourrait avoir lieu dès septembre 2017 si les deux entités sont OK.
> Pour consolider la congrégation Fondacio rapidement, nous voulons l'ouvrir à d'autres personnes engagées (de huit à dix […]) à Fondacio depuis de nombreuses années et travaillant et participant très régulièrement à la vie de Fondacio à Versailles. Il s'agit de leur demander de rendre un service à Fondacio en acceptant de faire partie de la congrégation Fondacio. »[640]

Pourtant, contrairement à ce qui est dit en 2017, à savoir : « Depuis le lancement de la congrégation, ses membres ont été des engagés dans la durée selon un choix de départ qui voulait donner au Conseil d'État, selon nous, un gage de sérieux »[641], ce choix a été la condition du déblocage du dossier d'après ce que la commission a appris des péripéties de son instruction. L'expression « engagés dans la durée » n'a pas été employée par le Conseil d'État dans son avis mais l'objectif poursuivi est clair : une vie en commun même si elle n'est pas sous le même toit, ce qui suppose un engagement stable et durable. Aussi, aux yeux de la commission, la congrégation a-t-elle sans doute a été pensée et voulue de très longue date pour résoudre les problèmes de justification d'un intérêt général des activités de la communauté, justification pas toujours simple à produire comme on l'a vu. Mais un objectif purement confessionnel est apparu au cours de l'instruction du dossier : la réévaluation de la place des laïcs au sein des institutions d'Église. Cet objectif a été oublié à l'évidence. La congrégation a été détournée de sa vocation et n'est dans les faits qu'un outil de défiscalisation. On voit mal dans ces conditions, en l'absence de toute signification religieuse en elle-même comme le montre la convention-cadre passée avec la communauté et en l'absence du profil de membres pouvant prétendre mener une vie commune,

[640] Note confidentielle concernant la congrégation Fondacio du 11 mai 2017/FP.
[641] Note confidentielle concernant la congrégation Fondacio du 11 mai 2017/FP.

quelle est sa base légale et au nom de quoi un avantage fiscal devrait être assumé par toute la collectivité nationale. Il ne s'agit ici que d'échapper à l'impôt.

Vu les conditions dans lesquelles cette pseudo-congrégation devenue sans objet a survécu ces dernières années, la commission ne peut que souhaiter sa dissolution, à moins que, comme les représentants de Fondacio l'ont dit à la commission, sa relance soit en cours depuis l'installation à l'Esvière. Dans ce cas, il sera indispensable de veiller à ce que le concept de « vie commune » des membres soit respecté, à savoir stabilité géographique et temporelle, activités suffisamment nombreuses.

*

La gouvernance de Fondacio :

du système social de fondation à la co-présidence

Rien, dans les cinquante ans d'existence de Fondacio, n'a autant évolué que sa gouvernance. Ce sujet a été constamment inscrit à l'ordre du jour des congrès et conseils ; tous les bilans en parlent ; les modifications *ad experimentum* se succèdent tout comme les ajouts aux textes constitutifs (charte, référentiel) visant à pallier un ressenti de perpétuel défaut d'actualisation. Si c'était au départ un sujet simple, la croissance et l'extension de la communauté n'ont pas tardé à faire lever un certain nombre de problèmes que les responsables se sont efforcés de traiter en essayant toujours de concilier les nécessités temporelles et l'identité spirituelle des FMN puis de Fondacio. C'est sans doute là que se situe la problématique que cherche à résoudre cette communauté : ne voulant pas choisir entre le modèle de la communauté religieuse étroitement unie à travers pays et continents par une spiritualité et une règle d'un côté et celui de l'organisation internationale implantée à travers le monde travaillant sur des enjeux de société de l'autre, la gouvernance hésite et se cherche. La demande de meilleure représentativité au congrès en est un exemple éclairant. Cruciale dans toute organisation dotée de pouvoir de décision dans un système démocratique, elle ne se pose tout simplement pas, à la différence de la légitimité qui a une valeur centrale, dans une instance de type religieux qui se veut mue par l'Esprit-Saint. Ainsi en examinant la gouvernance de Fondacio au long de son histoire, perçoit-on une lente marche vers une organisation séculière malgré un discours qui reste promoteur d'une approche spirituelle du sujet.

La référence à l'identité

Au départ, il n'existe pas vraiment de gouvernance au sein de la communauté de Poitiers. L'autorité de J-M. Rousseau est incontestée, Jane n'hésite pas à donner des ordres concernant la vie quotidienne, l'organisation est celle d'une sorte de grande maison familiale -on y parle de « maîtresse de maison » pour désigner la jeune femme qui y joue un rôle proche de celui d'une intendante-. Si J-M. Rousseau s'entoure d'un petit groupe pastoral, préfiguration des futurs noyaux, c'est sans doute pour que sa pensée

puisse être relayée sans qu'il soit obligé de se répéter trop souvent. Mais tout est largement informel. On a d'ailleurs dit plus haut que la commission n'avait pas retrouvé de support juridique pour ces tout débuts.

Les choses changent évidemment dès que ce petit groupe prend de l'ampleur et devient la CCF. À sa suite, pendant la première décennie, on voit apparaître une grande partie des associations qui constituent les FMN. Or un fait remarquable s'impose à l'observateur : les structures associatives ne fonctionnent pas en tant que telles. Assemblées générales, conseils d'administration, bureaux, présidents ne sont pas de vraies réalités de gouvernance dans les communautés du Monde Nouveau de J-M. Rousseau. Elles ne le deviendront jamais vraiment par la suite, même si les responsables administratifs s'efforcent progressivement de faire respecter sinon l'esprit de la loi de 1901, du moins sa lettre. On en voudra pour preuves les quelques comptes rendus d'association particulière retrouvés en archives qui ne contiennent que la parole du président[642] ou la préassemblée générale d'ensemble organisée dans les FMN en décembre 1988, préparée avec très grand soin, dans son contenu comme dans sa forme :

> « Il me semble que la rencontre à venir est un temps de recherche pour discerner ce qu'a à être une Assemblée générale. Il y aura certainement des bases qui ne seront pas posées justement dans cette première rencontre. Il y aura des choses à modifier. C'est pourquoi nous préférons l'appeler pré-assemblée générale pour que nous ayons ensuite la liberté de changer les critères de participation si nécessaire.
> Il est important de se préciser ce qu'est l'Assemblée générale par rapport à d'autres instances, par exemple le Conseil ou le Corps. Il est capital de percevoir sur quel siège nous sommes assis et de ne pas les mélanger.
> L'Assemblée générale participe du gouvernement des Fondations. Les décisions qui engagent d'une manière ou d'une autre les grandes orientations des Fondations et le neuf qui apparaît relèvent du domaine du Conseil.
> L'Assemblée générale est associée aux prises de décision dans le domaine de la gestion de l'incarnation quotidienne : par exemple, vie publique, relations et communications internes, social, financier, juridique, etc.
> L'Assemblée générale est un lieu de recherche de consensus sur les questions traitées. En cas de désaccord, ce qui devrait être un cas extrême, la décision finale appartient au fondateur et au Conseil. […] »

Plus caractéristique encore :

> « Critères de participation :
> En tant que membres convoqués : l'Assemblée générale rassemble les membres des Fondations du Monde Nouveau (1ère fondation) ayant suffisamment perçu et nommé leur appartenance pour constituer le premier cercle autour du Conseil des FMN en France. Ils se sentent concernés au-delà de leur branche ou de leur secteur par le déploiement et la réussite du dessein d'ensemble. Cela suppose qu'ils aient une responsabilité suffisante pour influer conséquemment sur la marche des Fondations.
> Ils sont proposés par les responsables de branches ou de secteurs importants et reconnus par le Conseil des FMN en France, en référence à Jean-Michel et Jane.
> La participation à l'assemblée générale est reconductible d'année en année sur propositions des responsables de branches et de secteurs.
> En tant que membres invités : les membres du CIRFA (2e fondation) et de l'international pourront participer au titre d'invités aux travaux de l'Assemblée générale et devront répondre aux critères ci-dessus. »[643]

En effet, le pouvoir ici ne trouve pas son origine dans la libre adhésion de personnes juridiquement capables, à un objet social déterminé. Le pouvoir prend sa source ailleurs. Et cet ailleurs peut se définir comme l'adhésion collective à une vision, qui deviendra identité, des FMN puis de Fondacio. La gouvernance de la communauté évoluera ainsi en fonction de l'évolution de ce qu'est Fondacio pour les personnes qui décident d'en être membres. Il y a donc un lien entre identité, appartenance et gouvernance

[642] Par exemple, Archives Fondacio, Assemblée générale de Terre Nouvelle du 27 février 1988, le rapport moral et financier et le compte rendu de séance sont identiques.
[643] Il sera décidé en pratique que les membres de l'assemblée générale seront les membres du groupe pastoral inter-fondations (GPI), équivalent du CPI au plan interne des Fondations.

qui, aux yeux de la commission, est encore aujourd'hui bien plus fort que l'attachement des membres au seul contenu concret de « l'objet social » dont ils vont s'occuper. C'est cette « union » entre des « réalités » différentes qui est à l'origine de tout et le ciment de cette union, ce qui les tient ensemble, c'est l'adhésion, partagée par tous les membres, à l'identité de Fondacio. Identité de nature religieuse.

Cette différence avec les associations de droit commun fait que le groupe est l'entité primordiale et non pas les membres pris individuellement. Un désaccord porté par une personne isolée n'a donc que peu de chance d'être pris en compte. Au contraire, il va souder les autres membres dans la défense du groupe. Si ce désaccord est le fait de plusieurs et que leur nombre les protège contre le fait d'être considérés comme des factieux, une crise survient et elle est forcément existentielle. Parce que ce ne sont pas des opinions, des orientations ou des choix de gouvernance qui sont en jeu mais l'identité-même de Fondacio. La surmonter devient alors très difficile : on est dans une logique de recherche de consensus et non pas dans une quête de majorité dans une instance représentative. On en trouve une illustration en 2002 : l'élection en France d'un président sur un programme qui n'est pas accepté par le groupe le conduit à la démission. Encore plus nettement en 2008. La durée et la violence de la crise surprennent. Comme on l'a vu plus haut, aucune gestion « politique » de la motion votée par la Congrès n'a été possible. Aucune « médiation » n'a été efficace. Deux visions irréductibles de la communauté s'exprimaient et s'affrontaient. Cette division menaçait son existence-même. Pour la sauver, le groupe devait se reconstituer et cela ne pouvait être que par le départ, forcé ou volontaire, de l'une des deux parties. Dans cette situation, celle qui reste y voit le jugement de Dieu ; celle qui part, la trahison des hommes.

Ainsi, le fait que la gouvernance des Fondations puis de Fondacio ne procède pas d'un vote classique d'assemblée générale ou de conseil d'administration où la majorité l'emporte, ne doit pas être perdu de vue. Ici, les votes sont précédés d'un appel discerné à quelques-uns et sont suivis d'une acceptation ou d'un refus par les « élus ». Le procédé n'est pas démocratique et ne cherche pas à l'être. Il se situe dans une autre logique, celle de la docilité à l'Esprit-Saint. Les débats qui ont lieu, les décisions qui sont prises sont toujours placés sous cette tutelle et sont toujours « ordonnés » à l'identité que se reconnait la communauté, non pas dans des textes, mais dans sa vie. Cette affirmation restée intangible tout au long de l'histoire de Fondacio.

Système social de fondation et confusion

La constellation de communautés mises en place par J-M. Rousseau est issue de son intuition, du don que Dieu lui a fait. C'est une famille de fondations, au sens de PRH. Elle a pour origine le choix radical fait par certains, attirés par le don du fondateur, de vivre et de construire un Monde Nouveau, au sein de l'humanité et de l'Église, dans le Christ, grâce à une démarche de formation et à la vie communautaire[644]. Être membre d'une de ces fondations suppose des attitudes intérieures et des moyens concrets que l'on trouve détaillés dans les dossiers d'entrée[645].

---

[644] Archives Fondacio, Présentation de l'histoire de la communauté faite le 26 août 1987 à Risoul, à l'occasion de l'annonce du nom des Fondations du Monde Nouveau.

[645] Attitudes intérieures : « Ce n'est pas par nos propres forces et compétences que peut naître une communauté chrétienne. Elle est d'abord don de Dieu. Participer à une communauté, c'est entrer dans une réalité suscitée par Dieu et dont il est la source et le donateur.
En entrant en communauté […], nous entrons dans une cellule d'Église qui a dit oui à Dieu pour se laisser conduire et construire par Lui. Le premier désir de la communauté est d'apprendre à être docile à Dieu, en Église, et d'apprendre à ses membres cette même docilité.
[La communauté] est une réalité visible et incarnée avec ses limites et ses richesses. Y percevoir le Christ à l'œuvre, c'est essayer de ne pas se laisser arrêter par ses difficultés, ni par ses pauvretés dans la mise en œuvre et dans l'incarnation. C'est prendre conscience aussi

Jusqu'au milieu des années 80, les topographies de « l'Aventure » montrent J-M. Rousseau et Jane au centre de plusieurs rectangles concentriques articulés avec toutes sortes de « réalités » : verticalement, ce sont les communautés, déjà armées de noyaux, ou des dispositifs de la communion du Monde Nouveau comme les Karellis ; horizontalement, ce sont des activités comme la formation ou l'évangélisation ou des services comme la direction administrative. Entourant ce cœur des Fondations que sont J-M. Rousseau et Jane, se trouve l'équipe pastorale globale Aventure. Cette EPG Aventure est reliée aux EPG des communautés. Les dispositifs relevant de la communion du Monde Nouveau présentent également des EPG, y compris le centre pastoral inter-fondations (CPI)[646] qui participe aux Karellis et incluent des personnes qui n'appartiennent pas à « l'Aventure »[647]. Même si ce genre de schéma est peu clair, il montre sans ambigüité que tout dépend du couple fondateur. Les archives le confirment : la moindre décision remonte à J-M. Rousseau qui ne délègue que les tâches à faire[648].

À partir de 1985, J-M. Rousseau commence à formaliser l'organisation des Fondations. Il explique d'abord ce qu'est la fondation en caractérisant de plus en plus son identité : rassemblement de Chrétiens qui est cellule d'Église, fondation et communauté d'ouvriers du Royaume, « germe neuf déployant en Église une pédagogie du Salut en Jésus-Christ en vue de son retour en gloire. » Ce germe, qui « est "du Dieu" qui prend chair aujourd'hui dans l'humanité », est une « réalité mystique [qui] contient en sa substance-même quelque chose des prémices de la Création Nouvelle, du Christ en retour, d'un Peuple en marche dans l'Esprit et de l'Église en son être originel. » Ce faisant, il évoque quelles sont les conditions pour avoir « vocation » à la fondation. Puis, après, il développe sa mission[649].

L'année 1986 voit la mise en place du Conseil de fondation, en conformité avec les énoncés de PRH sur les fondations.

> « C'est une instance qui a pour mission de faire réussir le dessein de Dieu, une instance d'écoute de l'Esprit pour que du neuf puisse apparaître, une instance qui, en unité avec Jean-Michel et Jane, soit garante de l'unité et de la cohésion de l'ensemble et prenne soin de la globalité, une instance qui prend avec elle les "cadres"[650] pour les faire réussir eux et avec eux, faire réussir la Fondation, en particulier : les permanents […], la pastorale des jeunes, la grâce apostolique, le financement et le peuple des associés, l'entrée dans la vie publique, l'avancée en Église et la relation aux autres fondations. »[651]

---

que les limites de la communauté sont l'addition de nos limites individuelles. [La communauté] en tant que communauté participe du mystère de l'Église, réalité à la fois divine et humaine.
[Le communauté] se reçoit de l'Église, en particulier de l'évêque du diocèse sur lequel la communauté est implantée. Celui-ci demeure pour chaque membre catholique principe de la référence ecclésiale. Ce qui précède s'inscrit dans l'Église et est vécu en fidélité à son enseignement (en particulier Vatican II). »
Moyens concrets : Temps quotidien avec Dieu ; vie sacramentelle ; vie communautaire (Rencontres, services, dîme, évangélisation, formation, accompagnement, équilibre de vie). Archives Fondacio, Dossier d'entrée en communauté CCN, DI 03/87, mars 1987, PC/J-M. Rousseau/TRM.

[646] Le CPI regroupe des responsables ou des membres des diverses communautés de France, d'Europe, d'Afrique, du Chili, d'Asie du Sud-Est en lien avec J-M. Rousseau (communautés appartenant à la constellation Monde Nouveau, communautés amies : Office culturel de Cluny, Puits de Jacob, Sainte Croix, Siloë, PRH), ainsi que des prêtres ou évêques, des supérieurs de congrégation, quelques pasteurs protestants et quelques personnalités du monde des affaires.

[647] Archives Fondacio, Topographie générale de l'Aventure, doc. int., juin 82, J-M. Rousseau EPG A.

[648] Par exemple, la liste de sujets que F Le Vallois voudrait traiter avec J-M. Rousseau lors d'un entretien qu'il sollicite. Archives Fondacio, lettre FLV/BD du 5 juillet 1983. Ou le rappel manuscrit de J-M. Rousseau à l'équipe pastorale qu'il veut qu'on lui présente la liste des personnes pressenties pour une mission avant toute désignation, Archives Fondacio, Note du 16 janvier 1979.

[649] Archives Fondacio, Doc. int. J-M. Rousseau, juillet 1985.

[650] Les cadres sont en principe des responsables qui sont « permanents ». Par exception, les responsables de NCC et de CCN sont considérés comme cadres même quand ils ne sont pas « permanents. »

[651] Archives Fondacio, Lettre GT/PG/PD du 26 juin 1986.

Sept critères sont définis pour en faire partie :

> « Être fils ou fille en unité avec J-M. Rousseau et Jane, en percevoir l'appel intérieur, être porteur ou promoteur d'un ou de plusieurs domaines, du lieu de la globalité, être mû pour faire réussir le dessein de Dieu dans sa globalité, à partir du tronc commun, gérer suffisamment son propre cheminement pour qu'il n'interfère pas avec la pastorale, prendre les moyens nécessaires pour assurer son engagement, volontariat-consultation-cooptation. »

Le même document définit la mission du conseil de fondation élargi (CFE), voisine de celle du conseil mais avec un accent porté sur la communauté des permanents. Les critères pour en faire partie sont identiques.

Au conseil de fondation des 16-17 janvier 1987, G. Testard dit :

> « Un certain nombre de symptômes nous montrent qu'aujourd'hui la mutation de la Fondation appelle une mutation au niveau du mode de fonctionnement, d'organisation et de structuration. »

Il évoque un professionnalisme parfois insuffisant imposant un effort de formation mais aussi la délicate combinaison du prophétisme et de la collégialité, la moindre homogénéité des entités qui croissent, l'équilibre à trouver « pour ne pas alourdir notre fonctionnement ensemble et en même temps garder une référence sur tout, et l'apparition d'une vraie dimension internationale avec l'arrivée du Chili ». Sachant qu'il y a 46 secteurs en plus des branches, un comité exécutif est créé. Il émane du conseil de fondation et regroupe les membres qui ont une fonction opérationnelle sur un ou plusieurs secteurs (par exemple, les finances)[652].

Annonçant la création d'une deuxième « grappe » de fondations, à partir du Centre international de recherche et de formation appliquées à la croissance de la personne et à l'émergence d'une humanité nouvelle, le CIRFA, J-M. Rousseau précise que celles-ci suivront le modèle donné par la 1ère fondation. La question se pose alors de distinguer la CCF de la 2e fondation. Le sujet deviendra plus critique quand un début de spécialisation des instances de gouvernement se produira.

Un conseil de fondation élargi réfléchit en septembre aux évolutions plus importantes qui seraient nécessaires. J-M. Rousseau n'ayant pas été présent durant l'intégralité de la session, aucune décision ne semble avoir été prise. Les évolutions envisagées concernent d'abord la mission du conseil :

> « Sa mission d'ensemble est de percevoir la volonté de Dieu sur la Fondation et de prendre les moyens de sa mise en œuvre pour un déploiement harmonieux et en unité de son dessein (pour le bien des personnes, de l'Église et du Monde auxquels la Fondation est donnée).
> Il est responsable de l'union au Christ, de la vie dans l'Esprit des membres des communautés, d'accueillir et d'accompagner le neuf et donc des instances provisoires qui permettent au neuf d'advenir, de l'insertion en Église […], de la mise en place des assises de la fondation.
> Il est garant des finances et des moyens nécessaires au déploiement (potentiel humain […], potentiel financier), du souffle et des orientations données aux branches et aux communautés.
> Il délègue les relations extérieures, les formations spécifiques, la communication interne, la gestion des biens, des personnes des rencontres. »

Sa composition évoluerait également en traduisant une exigence de réussite. Deux critères seulement seraient retenus ; être fils ou fille et avoir réussi à faire naître ou à déployer un secteur ou une branche

[652]Archives Fondacio, compte rendu du conseil des 2-3 juin 1987.

de la Fondation. Les membres retenus seraient cooptés par J-M. Rousseau et Jane et par le candidat le mieux classé par la consultation des responsables de communautés et de secteurs. À côté d'une « instance pour le neuf » seraient créés un « bureau » regroupant trois ou quatre membres du conseil, chargé d'en assurer la permanence en traitant notamment les dossiers spécifiques qui ne peuvent attendre, ainsi qu'un « secrétariat » pour les tâches matérielles[653].

Au conseil de novembre, la question du gouvernement est de nouveau discutée. Cette fois, la nécessité de distinguer la France et la Fondation globale apparaît pour la première fois[654]. Un conseil des FMN international sera créé au conseil de janvier 1988. Son identité-mission sera similaire à celle du conseil de fondation et sa composition aura une curieuse particularité : il regroupera des fils et des filles responsables d'un pays ou d'une branche mais ne comptera aucun étranger.

A cette même époque, fin 1987, après une assez longue gestation, une démarche essentielle dans un système social de fondation se met concrètement en route : la filiation. Dès 1985, la transcription pratiquement mot pour mot des documents PRH sur le sujet a commencé à être opérée et les premières sessions ont été proposées par Marie-Anne Le Guyadère, « fille » d'A. Rochais. Mais c'est par une lettre circulaire du 1er mars 1988 que sont annoncées à une vingtaine de personnes, pour mai, les premières journées Filiation des FMN. Auparavant, les « fils et les filles » siégeant au conseil de fondation étaient des proches de J-M. Rousseau et de Jane dont « l'agir » avait été validé mais la « réalité » de la filiation n'étant pas encore « émergée », ils n'avaient pas été véritablement reconnus. Cette lettre sera suivie du choix d'une dizaine de personnes par Jane pour suivre la session expérimentale « d'enfoncement et d'engagement dans la filiation », avec l'obligation de répondre au préalable à des questionnaires devant les sensibiliser aux enjeux. Les années suivantes, jusqu'en 1991, de telles sessions se dérouleront sous des noms différents au bénéfice de très faibles contingents, en général de moins de dix personnes. Une instance « Fils et Filles autour du don » est créée au conseil de janvier 1988. C'est « un lieu d'écoute de Dieu, de recherche, de grandes options, un lieu d'unité, un lieu de recherche du lien avec les autres fondations ; c'est là aussi que l'on regarde l'Église, en amont. » L'une des questions qui se posent immédiatement au conseil est de savoir si les fils et les filles ont vocation à siéger dans les instances de gouvernement comme c'est le cas alors ou si leur rôle est de veiller au succès du dessein de Dieu en assurant la sauvegarde du don. J-M. Rousseau et Jane répondront qu'il importe de distinguer les deux, comme il faut aussi distinguer le Corps de la filiation et du gouvernement et qu'à l'avenir, il peut ne pas y avoir identification[655]. Mais en février 1988, ils ne modifient rien. Peut-être parce que J-M. Rousseau annonce son retrait de la direction des affaires pour s'intéresser davantage aux personnes, selon lui.

Après cette date, J-M. Rousseau et Jane ne sont plus présents au conseil de fondation. Les comptes rendus montrent à la fois un certain flottement et un recentrage sur le pilotage concret des FMN. Tous les membres ont le sentiment qu'une page est tournée et que c'est désormais sur leurs épaules que pèse la responsabilité des Fondations. Pour autant, ils ne prennent aucune distance par rapport au couple fondateur dont ils conservent le langage et les préoccupations.

Tout en s'interrogeant sur le partage de compétences avec le conseil de fondation, le conseil France[656], qui en poursuit pour la France les travaux, continue à se confronter aux problèmes suscités par la

[653] Archives Fondacio, compte rendu de la retraite du CFE des 14,15 et 16 septembre 1987 au Mas du Calme à Grasse.
[654] Archives Fondacio, Compte rendu du conseil de fondation des 3 et 4 novembre 1987.
[655] Archives Fondacio, Doc. int. 8/80 de février 1988, Partage de Jean-Michel et Jane au conseil du 23 février 1988.
[656] On rappelle qu'un conseil international a été créé peu avant.

croissance du mouvement. En mai 1988, la question de la régionalisation est posée, en particulier en Ile-de-France et dans le Nord.

La participation de J-M. Rousseau et de Jane au conseil des FMN à Biot en juin permet au fondateur d'expliquer la manière appropriée de garantir l'unité entre membres, non pas en s'épuisant, en se démenant pour convaincre et « aligner les limailles » dans le bon sens, mais en travaillant à fond « dans le don pour le faire émerger, et que ce soit la séduction de ce qui est vécu là, et la puissance qui se dégage, qui fasse que le champ magnétique se déploie et que les choses se réordonnent tout doucement. »[657] Un nouvel organigramme du gouvernement est adopté : c'est un cône où figurent à son niveau le plus large un groupe pastoral inter-fondations (GPI) pour chacune des deux fondations, puis, un niveau en-dessous, le GPI global, puis encore en dessous, sur la même ligne, le conseil France de la 1ère fondation, le conseil international de la 1ère fondation et le conseil de la 2e fondation, enfin au bout du cône, juste avant J-M. Rousseau et Jane, le conseil global. Celui-ci, qui n'existe que formellement et n'a pas encore de membres, devra être garant du Don mais n'aura pas à gérer les affaires des fondations. En conséquence de cette réorganisation, l'ancien conseil de fondation est dissout. Le conseil France avec le comité pastoral exécutif dont il s'est doté pour se désengorger et assurer à sa place la mise en œuvre des décisions qu'il prend, devient le prototype proposé à la 2e fondation dès maintenant et aux Pays lorsque ceux-ci auront une « globalité » suffisamment émergée pour se doter de conseils de Pays.

Les conseils France qui suivent modifient l'organigramme en cône évoqué ci-dessus en positionnant la communauté de mission et le GPI, devenu unique, tous deux communs aux deux fondations, en amont des conseils. Ils imaginent aussi d'articuler le conseil France et le conseil global grâce à un ensemble de délégations. Toutefois ce conseil global n'est encore que théorique. L'instance qui le préfigure est le groupe de coordination globale (GCG).

La fin de l'année voit la tenue de l'assemblée générale globale qui a été évoquée plus haut. C'est l'occasion pour J-M. Rousseau de préciser un certain nombre de points[658].

Le fondateur, tout d'abord[659]. J-M. Rousseau rappelle ce qu'est un fondateur qui porte le Don global : garant de la fidélité au Don d'origine, il a en lui la vision du Don déployé, l'intelligence du déploiement de l'ensemble et de la stratégie d'émergence de l'ensemble et il initie ou enracine le neuf qui naît dans le FMN. Le fondateur, souligne-t-il, « part en avant. D'autres se reconnaissent en lui dans ce qu'il met en œuvre, dans ce vers où il va et dans le Don qu'il porte. Conséquemment, ils se rassemblent autour de lui et deviennent collectivement dépositaires et gérants de ce même Don au fur et à mesure où ils émergent chacun et ensemble à eux-mêmes, à Dieu et à ce Don. » J-M. Rousseau se positionne comme unique fondateur, à la demande de Jane, dit-il. Pour autant, ils forment ensemble « une cellule de fondement » car ils se sentent « créés en unité par Dieu dans une relation de fondation. » Et si Jane est à ses côtés pour l'ensemble de sa mission, elle-même a une mission propre correspondant aux assises du Don et aux relations avec l'Église.

Le Corps ensuite. J-M. Rousseau explique qu'il s'agit de la « cellule du Corps du Christ au cœur de FMN ». C'est le « Corps de l'Agneau. » Il est composé de celles et ceux qui sont engagés de fond par Dieu, et pour toujours, dans les fondations qui naissent du Don. » De même qu'il n'y a qu'un seul Don pour plusieurs fondations, il n'y a qu'un seul Corps. Ce Corps, dit encore J-M. Rousseau, « est appelé à

[657] Archives Fondacio, compte rendu du conseil des FMN des 7 et 8 juin 1988.
[658] Archives Fondacio, Pré-assemblée générale des FMN, Définitions, texte provisoire, Nemours, J-M. Rousseau 4 décembre 1988.
[659] Archives Fondacio, Doc. int. 8/80 de février 1988, Partage de Jean-Michel et Jane au conseil du 23 février 1988.

être pour sa part présence réelle du Christ parmi nous, sacrement du Salut pour nous dans le mystère de l'Église. » C'est une cellule matricielle pour les FMN et le Monde Nouveau. « Du neuf, et du gros neuf, apparaîtra à partir du Corps. »

La filiation, enfin. Lorsqu'elle sera « émergée », la filiation rassemblera celles et ceux qui sont créés par Dieu pour transmettre et déployer dans l'espace et dans le temps le Don qui repose sur la cellule de fondement. « La filiation est appelée à être référence, initiatrice, visionnaire, rassembleuse, etc. Elle le sera pour l'actualisation et le déploiement du Don tel qu'il aura à se vivre dans la nouveauté attendue par chaque époque, chaque lieu, chaque situation. »

Après le rappel de ces bases du système social de fondation, J-M. Rousseau passe à la présentation des instances de gouvernement :

- Le conseil global à venir, préfiguré par le GCG, tant que la réalité du conseil n'est pas assez « émergée » dans les personnes, les pays, le groupe ;
- Le conseil France ;
- L'assemblée générale ;
- Le GPI, composé des membres du Corps et, à leur suite, des personnes les plus engagées de fond dans les FMN, « est un lieu de salut en Jésus-Christ dans le Don des FMN et c'est aussi un lieu qui donne chair au Don. Dans l'avenir, il pourrait être appelé à être une sorte de couronne du Corps et participer ainsi, pour sa part, aux assises des FMN. »

J-M. Rousseau termine par l'évocation du secteur « Relation au Don » ou secteur « Relation aux FMN », qui va jouer un si grand rôle les années suivantes, non seulement pour permettre l'identification du Corps et des fils et filles, mais aussi pour assurer leur unité avec le fondateur :

> « Si les membres du Conseil ne me rendent pas présent, si les fils et les filles ne me rendent pas présent, et ne se vivent pas dans leur mission en relation à moi suffisamment, ou s'ils le vivent sans le partager, sans le montrer, sans le faire voir, toute la pyramide de la Fondation presque jusqu'à sa pointe manquera de relation à moi. Comme je suis aujourd'hui le principe d'unité et aussi le porteur de l'engendrement global et de la dynamique de fond, cela veut dire que le jour où il y aura besoin de moi pour réaxer certaines choses de fond, […] je ne pourrai plus aider la Fondation. […] Et les conséquences peuvent en être graves. »

Composé en 1988 uniquement de J-M. Rousseau et de Jane, c'est l'une des instances-clés qui permettent aux FMN d'advenir puisque, dans la logique de J-M. Rousseau, ce secteur travaille à l'émergence du Don dans ceux qui le portent, explicite son contenu, aide à la remontée des personnes dans le Corps, et veille à ce que « les personnes prennent les moyens de leur cheminement et de leur guérison, qui les rendront capables d'être des mutants, et donc de gérer l'émergence du Don en eux. » Le secteur Relation aux FMN a une particularité qu'explique longuement J-M. Rousseau[660] de façon assez confuse mais que les archives de Jane clarifient immédiatement : le secteur a une organisation matricielle. Il dépend fonctionnellement des instances de gouvernement mais son activité opérationnelle, elle, ne relève que de Jane. Et c'est naturellement J-M. Rousseau et Jane qui arbitrent les difficultés éventuelles. Les personnes susceptibles d'être appelées à mettre en œuvre ce secteur doivent donc être de toute confiance pour le couple fondateur et très proches de lui puisque c'est leur travail qui doit permettre au système social de fondation de s'épanouir. On est ici au cœur du pouvoir avec le dispositif qui doit permettre sa transmission de génération en génération. Dans les faits, le secteur Relation aux

[660] Archives Fondacio, Secteur Relation aux FMN, Apport de Jean-Michel, 6 octobre 1988.

FMN commencera effectivement à travailler mais la crise de 1991 aura raison de lui. L'adoption pour ce secteur d'une organisation matricielle, qu'on ne trouve pas ailleurs, montre, si c'était nécessaire, que J-M. Rousseau veut avoir la liberté de faire ce qu'il veut : il s'est dégagé des affaires courantes de la 1ère fondation qui l'ennuient, pour se tourner vers d'autres activités plus stimulantes à ses yeux. Il a désigné comme « responsables » les membres du conseil France ou du GCG en se réservant d'intervenir quand bon lui semble par des « apports » lorsque se posent des questions de principe et il garde directement la main sur le système de pérennisation de son pouvoir. Il peut ainsi se tourner vers le CIRFA et surtout vers l'institut supérieur des Vocations auquel il consacrera beaucoup de temps les années suivantes.

L'année 1989 voit revenir un certain nombre des questions évoquées ci-dessus. L'articulation France/international notamment se pose de nouveau, avec plus d'acuité en raison d'une rencontre Peuple prévue en 1990. Mais surtout, on remet en chantier la définition, les compétences, la composition des instances. Par exemple, à côté de l'assemblée générale globale, on crée une assemblée générale des responsables où sont invités certains, où d'autres sont retirés, sans que les raisons de ces choix apparaissent et sans que ses compétences soient définies[661]. Une assemblée générale restreinte sera aussi imaginée et finalement, l'abandon du nom « assemblée générale » pour « assemblée consultative » est envisagé. Autre exemple, on revient sur la définition et sur le rôle du GPI. A-t-il seulement une identité ? Ne serait-il pas qu'un « rassemblement de personnes engagées de fond et qui ont à entrer plus avant dans leur appartenance et leur salut », ou un « lieu d'émergence du neuf » ? La réponse sera que le GPI n'est pas une instance. Il semble donc sortir des instances de gouvernement des FMN[662]. Mais, concomitamment, on voit apparaître, avec une définition très proche de celle du GPI, la communauté de mission qui est supposée entraîner le Peuple dans sa mutation. Est-ce que ce sont des instances de gouvernement ou de simples groupes ? Quelques mois plus tard, le GPI redevient instance de gouvernement et on envisage aussi de changer son nom. Quant à l'articulation du Conseil France et du GCG, le problème de leur superposition est de nouveau posé. La lecture des comptes rendus des réunions du GCG de 1989 laisse donc une impression de confusion. On y voit parfois siéger J-M. Rousseau non pas comme fondateur mais comme représentant du CIRFA, c'est du moins ce qu'il annonce un jour. On y trouve de sa part de longs « partages » sur « Être gouvernant-le Christ gouvernant » où l'on peine à trouver soit une idée nouvelle par rapport aux thèmes habituels qu'il développe dans ses enseignements, soit une clarification, soit quoi que ce soit d'opératoire pour le GCG pour la conduite des communautés. Le discours est parfois tellement étrange que l'on se demande si J-M. Rousseau n'est pas souffrant. Qu'on en juge :

> « Ça me remet dans une sensation de me laisser faire comme enfant. Et me laisser faire comme enfant, c'est me laisser unir à Lui. Non pas pour gouverner, non pas moi, gouvernant, uni à lui, mais moi dans toute ma vie, et moi, dans tout moi, mon corps, mon être, ma psychologie, et dans les actes que je pose, dans la façon de vivre, dans le neuf que je peux inventer ou dans la façon dont je me laisse gouverner. Autrement dit, qui est le meilleur gouvernant ? Celui qui se laisse le mieux gouverner et celui qui se laisse le mieux gouverner est celui qui est le plus façonnable dans les mains du potier, qui laisse sa vie être neuve à chaque instant, qui se laisse muter, qui se laisse transformer, entrer dans le neuf. Et s'il a l'expérience de cela dans sa propre vie d'ouvrir des voies neuves, alors il devient capable de gouverner un peuple car il connaît le chemin, c'est-à-dire qu'il sait être chemin, dans le sens où il est façonnable, donc il sait appeler les autres à être façonnables également. Il est entré dans du neuf pour lui, donc il peut appeler les autres dans du neuf. Et ça me renvoie à moi. Et ça nous renvoie peut-être à une instance de gouvernement qui est quoi ? Ça nous renvoie à ce qui est l'essence de ce que nous sommes en Lui, qui est le contraire de ce qu'on croit voir quand on voit les gouvernants dans le monde, ce sont des enfants qui se laissent faire, ce sont des fous d'amour. C'est le seul chemin pour échapper au pouvoir. Des enfants qui se laissent faire par Lui complètement, et tout le nœud est dans le fait

[661] Archives Fondacio, Compte rendu du GCG du 14 juin 1989.
[662] Archives Fondacio, GCG des 4 et 5 juillet 1989.

> que précisément, comme gouvernant, on a des grâces qui nous sont données et qui font parties de nous et de notre être, de notre identité comme apôtres, et cela même qu'il faut perdre et livrer, s'en désapproprier pour pouvoir gouverner à partir de Lui et faire servir ce que nous sommes à Lui. Se perdre soi-même, c'est vraiment dans son identité propre, et si je retiens cela, je deviens celui qui se sert de l'outil, qui se sert de Quelqu'un, au lieu de Le servir. C'est la Sainteté. Ça demande une fichue guérison psychologique, spirituelle, de restauration. »[663]

Pour autant, on tire tout de même deux informations concrètes de ces comptes rendus. La première, c'est que le cumul des participations aux différentes instances est fréquent. Cumul qui ne doit pas être simple à vivre pour les personnes concernées dans ce contexte de définitions floues des objets et des compétences, même si l'on comprend bien qu'on se trouve dans une logique d'emboîtement successif à la façon des poupées gigognes. La seconde, c'est que pour faire partie de ces instances, une exigence apparaît progressivement : il devient nécessaire d'avoir participé à certaines sessions proposées par le secteur Relations aux FMN.

Il paraît ici nécessaire d'évoquer le mode de désignation des dirigeants qui se met en place. Il ne change pas de nature puisqu'il s'agit fondamentalement d'une cooptation : des personnes sont présélectionnées sur des critères divers subjectifs et changeants[664] ; un panel de membres des FMN est consulté -par exemple le GPI pour identifier les membres potentiels du conseil France- soit pour proposer quelques noms, soit pour justifier d'un appel les concernant personnellement et préciser alors leurs motivations. Les personnes déjà cooptées par le couple fondateur à la suite d'un autre processus de consultation ne font pas l'objet d'une nouvelle consultation, même si le sujet est différent.

Ce qui change avec la création du secteur Relation aux FMN et son implication dans le choix des responsables, c'est le caractère plus intrusif, plus systématique de l'analyse de l'engagement des personnes. En effet, celles qui suivront les sessions de vérification de la formulation de leur lien aux FMN ou d'enfoncement, au terme d'une sélection arbitrée par Jane, seront soumises à un questionnaire écrit, sensiblement plus intrusif que les dossiers d'entrée déjà peu respectueux du for interne, et à un « stage » qui aura pour but de leur faire déclarer leur allégeance à J-M. Rousseau et Jane ou de constater que cette allégeance n'est pas suffisante. La commission a retrouvé un nombre assez important d'évaluations de ces sessions ainsi que le compte rendu de celles qui furent données au Chili en 1989. Elle a ainsi pu constater ce qui en résulte. La personne est invitée à donner sa topographie accompagnée de son avis sur le déroulement de la session qu'elle vient de suivre : points de satisfaction et points négatifs. Puis les personnes chargées de l'animation ou appelées à y participer évaluent le stagiaire en le « confirmant » ou non. Et finalement, Jane le « confirme » ou non. Ce qui est très frappant dans ces évaluations, c'est leur caractère totalement discrétionnaire. Il est fréquent, en effet, que les premiers évaluateurs, un ou deux selon le cas, listent les points positifs qu'ils ont relevés chez l'impétrant, y compris sa sincérité et ses réussites, mais ne proposent pourtant pas de le confirmer et cela sans motiver leur position. Jane, à qui appartient la décision finale, suit souvent la proposition mais il arrive qu'elle refuse une confirmation proposée par le premier niveau. Elle non plus ne motive jamais ses décisions et se contente de recommander de continuer à travailler sa proximité aux fondateurs et au Don ou de faire de nouvelles sessions pour guérir de ceci ou de cela. Au sein du lot d'archives découvertes, la commission n'a trouvé qu'un refus de confirmation motivé par Jane : celui qu'elle oppose à Franck Le Vallois, à l'issue de la

[663] Archives Fondacio ; GCG des 18-19 et 20 septembre 1989.

[664] Par exemple, pour être membre du conseil France en 1988, il faut a priori figurer sur la liste des personnes entrant dans la consultation car « elles sont concernées en priorité par le dessein de Dieu en France » et : « Se percevoir appelé à faire réussir avec d'autres le dessein d'ensemble concernant les FMN en France ; être membre du GPI ; être engagé de fond, par Dieu, et pour toujours, dans les FMN (certitude) ; accepter de prendre les moyens correspondants à la mission. » Archives Fondacio, lettre GT/PD du 4 octobre 1988 relative à la consultation des membres du GPI pour le conseil France.

session que celui-ci avait décidé de suivre par esprit de conciliation en 1989[665]. Elle déverse en effet dans cette évaluation de session une colère où s'explicitent ses rancœurs. Non motivés, ces refus de « confirmation » sont nombreux et l'identité des personnes qui en ont été l'objet a souvent surpris la commission. Personne ne pouvait se prévaloir d'avoir définitivement acquis la confiance des fondateurs.

Peut-être est-ce parce qu'à cette époque, J-M. Rousseau a été « atteint dans son essentiel »[666]. Franck Le Vallois raconte :

> « Déjà bien engagé dans une critique du système et profitant d'une absence de Jean Michel, parti pour quatre mois au Chili, j'exhortais un groupe de responsables à Biot à réagir fermement et à arrêter la locomotive emballée. Nous fûmes plusieurs à tenter une critique sincère et à faire des propositions concrètes de "mise à plat" de tous les problèmes. À distance ou par fax. Jean-Michel écouta … et prépara la contre-attaque. Il revint plein de nouveaux projets, réunit ceux qui m'avaient fait confiance et avaient eux-mêmes éprouvé l'urgent besoin de ralentir la mission pour réfléchir aux orientations de fond de nos fondations. Tous furent convaincus de mon "errance" et se retournèrent contre moi. Je fus convoqué à Paris par l'un des dirigeants des Fondations du Monde Nouveau. Et son verdict fut aussi inattendu qu'intransigeant, globalement formulé ainsi : "Tu as trahi le 'Don' et la confiance. Tes critiques peuvent être justifiées, mais elles ne sont pas posées du 'bon lieu'. Nous avons de sérieuses questions quant à ta façon de vivre ton appartenance. Tu divises le 'Corps', etc. En conséquence, nous t'encourageons à reprendre les sessions sur le 'Don', à accentuer ton travail en psychothérapie. Et tant que tu ne te seras pas 'mis au clair', tu ne pourras plus avoir aucune activité dans les fondations, ni participer à aucune rencontre des permanents. " J'étais donc devenu l'ennemi qui divise, le diable. »[667]

Plusieurs témoins entendus par la commission ont confirmé la gravité de la crise vécue en 1989. La manière d'exclure tout débat et de proscrire toute personne qui ose exprimer un doute ou faire une proposition divergente, y compris dans les « lieux » théoriquement prévus pour cela a été rapportée plus haut[668]. Ici, c'est un « fils » qui a cette audace. J-M. Rousseau y réagit de façon très brutale, par l'intermédiaire d'un tiers, comme il le fait généralement. Mais la quarantaine de F. Le Vallois n'a pas été la seule conséquence. D'autres personnes[669], dont l'implication dans la dissidence de F. Le Vallois ou dont la prise de distance à la même époque a été rapportée à J-M. Rousseau, ont aussi été marginalisées ; leurs noms ont été biffés de la liste des membres du Corps[670] et elles se sont mises à suivre « leur propre chemin ». En effet, la commission a retrouvé en archives des notes manuscrites de J-M. Rousseau datées de mai 1989 et de mai 1990 en lien avec ce sujet. On y voit J-M. Rousseau relater les bribes les plus significatives pour lui de ses entretiens avec ceux qui ont vécu ou observé la dissidence. Parmi ces personnes, on ne trouve pas les noms de ceux qui ont été ostracisés. Ce qu'ils ont dit ou fait est seulement rapporté par des tiers et c'est sur ces dires que réagit J-M. Rousseau. Il analyse ses « sensations » parmi lesquelles domine « l'indignation », indignation « de voir que leur don de filiation est vécu de manière étouffée ou déviée, que cela fait du mal à d'autres et au Don global et qu'ils le vivent en se justifiant dans une cohérence non conforme à la vérité. » Bizarrement, il établit un lien entre la crise présente et la commission Duchêne, se voit victime d'une tentative de règlement de comptes attisé par Françoise Porte de la Roche d'Or. Il envisage de recevoir les dissidents « dans l'amour pour mettre en

---

[665] Le Vallois F., Les Naufragés de l'Esprit, Seuil, 1996, p.220.
[666] Archives Fondacio, Notes manuscrites de J-M. Rousseau, Filiation, situation, contenu, feuillet non daté mais inclus dans des notes datées de mai 1989.
[667] Le Vallois F., *Les Naufragés de l'Esprit*, Seuil, 1996, p.218 et 219.
[668] Première partie, chapitre premier, témoignage de Catherine.
[669] Outre les deux noms mentionnés dans les notes de J-M. Rousseau, en plus de celui de F. Le Vallois, et qui ont été rayés du Corps, une autre personne « impliquée » dans la tentative de freinage de la fuite en avant, est connue de la commission qui a reçu son témoignage. Celle-ci aussi s'est sentie obligée de quitter les Fondations mais, précise-t-elle, c'était à cause de son désaccord avec la politique menée par J-M. Rousseau, de sa propre volonté. Il n'en reste pas moins que, dans un registre moins douloureux, l'impossibilité de faire entendre un avis divergent est aussi reconnu.
[670] Archives privées, Invitation à la 3e rencontre du Corps.

vérité, situer par rapport à l'extérieur et aider à cheminer ». Il détaille chacun de ces points et l'on voit que « mettre en vérité dans l'amour », c'est, notamment, leur « refléter le mal fait » et les interpeller à ce sujet, que « situer » signifie leur retirer leurs fonctions et leur reconnaissance de « fils » ainsi que « rétablir la désinformation », et que « aider à cheminer » c'est leur faire faire une session Vérification du lien de filiation dans un an ou deux pour vérifier dans les faits leur ajustement. On ne sait si J-M. Rousseau a effectivement reçu ces personnes. Avec Jane, en mai 1990, il tirera de cette crise une nouvelle trame pour les sessions de vérification, réexaminera les critères et la définition de la filiation :

> « Ma filiation à Jean-Michel et Jane est
> – reçue de Dieu, Père, Fils, Esprit, tel qu'il se révèle au cœur du Don,
> – est explicitement nommée à Jean-Michel, à Jane et à Jean-Michel et Jane, en qui on reconnaît le Don global,
> – est un chemin particulier de salut, d'unification de toute la personne,
> – s'incarne dans un agir de transmission lié à mon don propre, qui me vient du Don global tel qu'il est en Jean-Michel et Jane
> – est ordonnée à la pérennité du Don, sa pureté (de l'identité), sa nouveauté, son déploiement,
> – est ordonnée à la protection du Don, de Jean-Michel et Jane, face aux attaques extérieures ou intérieures, quoi qu'il m'en coûte,
> – m'engage dans un tissu de liens avec d'autres fils avec d'autres fils et filles. »[671]

Cette crise montre que J-M. Rousseau n'entend pas céder une parcelle de son pouvoir de fondateur élu de Dieu. Le fond du sujet lui importe manifestement peu. Il règle le « problème » seul, sans en référer aux instances de gouvernance qui continuent leur vie comme si de rien n'était. En tout état de cause, cette crise démontre que ces dernières ne sont, au plan de la gouvernance des FMN, que des trompe l'œil et que leur vocation n'est qu'administrer les affaires courantes. Le pouvoir de gouvernement se trouve exclusivement dans les personnes du couple fondateur et doit être protégé par les fils et les filles qui apparaissent comme une sorte de garde prétorienne.

Revenons, cependant, à ces instances qui essaient de se trouver. La situation se clarifie légèrement en 1990.

Tout d'abord, le secteur Relation aux FMN apparaît comme faisant désormais partie du gouvernement. Le fait qu'il soit confié à des personnes membres du Corps, que la commission identifie comme fils et filles[672], y a peut-être incité. Mais son importance dans le dispositif d'ensemble est régulièrement soulignée au cours des réunions du GCG. La disproportion existant entre ses moyens réduits et l'ampleur de sa tâche soucie J-M. Rousseau au point qu'il imagine que les membres du GPI pourraient participer à son animation et qu'il souhaite que les membres du GCG soient en mesure de donner la session Vérification[673].

Ensuite, le GPI et la communauté de mission semblent s'ancrer dans une mission pastorale[674] qui tend à se distinguer des missions de gouvernement du conseil France et du GCG qui restent un sujet de

---

[671] Archives Fondacio, Notes manuscrites de J-M. Rousseau, Filiation 90, mai 1990.

[672] La commission n'a pas trouvé de liste établie donnant le nom des fils et des filles de J-M. Rousseau et de Jane. En revanche, elle a trouvé un certain nombre de documents, notamment les comptes rendus de rencontres du Corps, ou les comptes rendus de réunions très fermées comme celles qui concernaient le centre des assises, ou encore les invitations à participer aux sessions de vérification et d'enfoncement, sans parler des comptes rendus des réunions du GCG, qui intègrent toujours un temps de partage nominatif. Les hypothèses que la commission en a tiré ont été vérifiées auprès des témoins.

[673] Archives Fondacio, GCG des 21-22 et 23 février 1990.

[674] « Pour une rencontre peuple du type de celle que nous allons vivre qui est la première rencontre de l'émergence de la réalité peuple, si on peut dire, de l'émergence de l'être collectif, le lieu d'où nous partons en tant que groupe est prioritairement le lieu télescopique Corps, GPI, communauté de mission. C'est ce lieu-là qui est à la verticale. L'autre entrée par le gouvernement est une entrée horizontale et les

préoccupation. Le conseil France y revient à plusieurs reprises. Il perçoit très clairement les enjeux : « C'est tout le problème du gouvernement des Fondations qui est à travailler, et cela avec le groupe de coordination globale. »[675] Ses membres ne tirent pas les mêmes conclusions des échanges, ni sur son contour, ni sur la manière d'avancer. Néanmoins, le conseil France sait se mettre d'accord sur une approche pragmatique permettant de prendre les décisions quand il le faut.

Enfin, J-M. Rousseau pose la question de sa participation au GCG : y participe-t-il comme responsable ou comme fondateur ? En 90, il était « responsable » tandis que G. Testard était coordinateur. Il pose la question au groupe pour savoir ce qu'il voudrait pour la rentrée prochaine :

> « En tant que responsable : Je ne peux pas ne pas épouser votre vécu et ne pas être au courant du contenu et des décisions prises ici. Si cela tangue, je reprends les choses, à bras le corps et s'il y a problème, je suis responsable en premier. En tant que fondateur : Je vous laisse avancer dans vos domaines de responsabilités et je vous demande d'être en lien avec moi pour mes domaines de responsabilités avec vous, mais je ne vous demande pas votre ordre du jour. Si cela tangue, je vous laisse tanguer. »[676]

On ne sait pas ce que les membres du GCG ont répondu mais la décision ne résout rien :

> « Jean-Michel demeure responsable du GCG tout en accentuant son "poids" sur son "pied fondateur". Cela signifie qu'il y a un coordinateur qui entre en relation de travail avec lui de manière plus fine (le coordinateur rencontre Jean-Michel systématiquement avant chaque GCG).
> Ce système de fonctionnement est valable pour l'an prochain mais il peur changer, avoir des nuances dans les 3 ou 6 prochains mois, compte tenu que nous avançons dans un autre mode de fonctionnement et de gouvernement. »

Ce questionnement de J-M. Rousseau sur son positionnement au sein du GCG signale ce qu'il détaillera en octobre : le mouvement de retrait qu'il a vécu au GPI, « je sentais pouvoir lâcher complètement parce que vous étiez là en tant que membres du Corps et que vous viviez ce que vous aviez à vivre et que Jane était avec vous et qu'elle marchait en avant », comme à la communauté de mission, pour les mêmes raisons. Il pense vivre encore la même chose « par rapport à la rencontre Peuple » de 1991 qui, après pas mal de débats et de consultations, s'est substituée à la rencontre initialement prévue en 1990 et qui suscite une attente évidente. L'envie de quitter le navire qui le saisit de loin en loin, comme on l'a vu, est ainsi de nouveau présente en 1990.

Quoi qu'il en soit, le travail sur le rôle du GCG se poursuit avec l'inventaire de tous ses « partenaires » et de leurs attentes respectives, y compris les attentes de Dieu (31 attentes, soit une page complète du compte rendu !) et le projet un peu plus concret de se faire aider par un professionnel[677].

De fait, un travail de fond est lancé dès janvier 1991 avec Henri-Pierre de Rohan-Chabot. Le 26 mars, une synthèse en est faite devant J-M. Rousseau et Jane et un schéma produit. On y voit apparaître trois niveaux clairement définis dotés de compétences hiérarchisées :

---

deux lieux se retrouvent dans les personnes comme ils ont à se retrouver et se marient, et chacun vit ce qu'il a à vivre. » Archives Fondacio, GCG du 5 octobre 1990.

[675] Archives Fondacio, Compte rendu du conseil France des 14 et 15 février 1990.

[676] Archives Fondacio, compte rendu du GCG du 6 juillet 1990.

[677] Archives Fondacio, compte rendu du GCG du 2 au 5 octobre 1990

- au niveau des FMN globales, un GCG-filiation définissant les orientations générales, les grandes lignes des politiques et la vision d'ensemble se réunirait une fois par an ; « sans lien de gouvernement sur le CFMNI », il aurait toutefois un « lien de vérification » ;
- au niveau intermédiaire, un conseil « seconde fondation » d'une part, et un conseil des FMN internationales (CFMNI) d'autre part, chargés chacun de définir les politiques précises et d'assurer la vérification de leur mise en œuvre par le niveau local, se réuniraient également une fois par an ;
- au niveau local enfin, des conseils de Pays dotés d'une large autonomie dans le cadre défini par le CFMNI se réuniraient une fois par trimestre.

Au niveau intermédiaire, se situeraient également deux commissions, chargées l'une des ressources humaines, l'autre du financement.

En parallèle, le secteur Relation aux FMN serait présent aux deux premiers niveaux par l'intermédiaire de Jane et au niveau local par l'intermédiaire des fils et des filles qui l'animent.

J-M. Rousseau et Jane réagissent de façon positive à ces propositions. On sent dans le compte rendu la satisfaction de J-M. Rousseau de percevoir des lieux, le GCG-filiation et la commission Financement, où il pourrait jouer son rôle de fondateur sans avoir à s'occuper des affaires courantes. Il exprime toutefois une certaine inquiétude sur la capacité des FMN de 1991 de se couler dans ce schéma faute de moyens. En particulier, réaction bien compréhensible devant la potentielle émergence de leaders étrangers, il ne voit pas une instance dans le CFMNI mais un simple espace de rencontre ponctuelle[678].

Très peu de temps après l'éviction du couple fondateur, les journées de travail des 4-5-6-7 juin 1991, qui préparent l'assemblée pastorale des 21 et 22 juin, dressent la liste des questions en instance. Parmi elles, l'avenir du secteur Relation aux FMN :

> « Un défi pour les Fondations : Passer du don en Jean-Michel et Jane au don dans un peuple sans perdre de sa spécificité. […] Décision : Le groupe de recherche sur le gouvernement prend en charge l'étude concernant la transmission de l'intuition et la reconnaissance de l'appartenance dans d'autres lieux. »

Et, concernant le gouvernement :

> « Le caractère provisoire du gouvernement actuel des Fondations est confirmé.
> L'objectif poursuivi est à la fois de traverser la crise en unité (assurer la transition et préparer la mise en place d'un nouveau mode de gouvernement).
> Pour cela, le groupe des "8" est appelé à s'élargir en devenant une instance de gouvernement qui tienne compte des Fondations en Europe, des Fondations hors d'Europe et du CIRFA. […]
> Les conseils de chaque pays et du CIRFA conservent provisoirement leur constitution et leurs responsabilités. Les décisions qu'ils prennent ne doivent pas engager l'avenir qui dépend des futures instances mises en place en fin d'année. […]
> Chacun d'eux dispose d'une cellule de crise.
> Le Conseil des Fondations du Monde Nouveau s'élargit. Il comprend 12 membres. Aux "8" (Pierre Carrigue, Pierre Chevallet, Patrick François, Paul Grolleau, François de Laage, Bernard Pinaud, Hubert de Quercize et Gérard Testard), s'ajoutent Dominique Devisse (Conseil France), Christian Richard (Chili), Ignacio Rosselot (Chili), Patrick Van Der Planke (Belgique).
> Le Conseil gère la crise, assure la communication et prépare l'avenir.

[678] Archives Fondacio, GCG, doc.int.8/137 mars 1991.

Au sein du conseil provisoire est créée une cellule de crise France. Elle comprend Gérard Testard, Bernard Pinaud, François de Laage et Hubert de Quercize.
Certaines décisions ne peuvent être prises qu'après avoir reçu formellement l'accord de tous les membres du conseil des Fondations du Monde Nouveau. Ces décisions concernent :

- l'identité des fondations du monde nouveau,
- les relations avec les hiérarchies de l'Église,
- les relations avec les autres fondations (par exemple, PRH) pouvant avoir des répercussions sur les Fondations du Monde Nouveau,
- les nouvelles réalités à engager,
- les liens avec Jean-Michel et Jane.

Pour les questions touchant à l'avenir des Fondations, un processus sera engagé pour que le peuple dise qui il est et qu'il dégage les valeurs le caractérisant et permettant la continuité. Lors de la rencontre des Karellis, le peuple sera conduit à se formuler lui-même son identité et sa mission. Une commission constituée de Bernard Pinaud, Pierre Carrigue et Denis Gallet est chargée de mettre en place deux groupes de travail sur le système social de fondation, le gouvernement futur en intégrant la réalité internationale. »[679]

La tonalité de ce document préparatoire et sa précision tranchent avec les documents évoqués précédemment. Tout va-t-il changer ?

Au terme de cette présentation de la gouvernance des FMN pendant leurs dix-sept premières années, plusieurs constats s'imposent.

L'avancée au fil de l'eau, à l'aveugle et sans anticipation, dans l'idée de laisser l'Esprit s'exprimer et conduire les communautés où il veut, sous la houlette de J-M. Rousseau, n'a pas permis de mettre en place une gouvernance robuste et adaptée à la réalité des FMN et à leurs ambitions. Les responsables en charge des affaires dans les différentes instances se sont en effet trouvés confrontés à plusieurs types de difficultés.

Premièrement, ils ont été pris dès le départ dans la nasse du système social de fondation qui ne leur a permis que de jouer un rôle d'exécutants. Soit, ils se soumettaient au pouvoir de J-M. Rousseau au nom de l'élection divine dont il se réclamait, soit, ils étaient exclus.

Deuxièmement, ils ont découvert peu à peu les problèmes d'organisation, de répartition des compétences, d'articulation de niveaux de responsabilités différents, de coordination, etc., qu'ils ont essayés de résoudre de manière pragmatique mais avec leur seule réflexion et leur seule bonne volonté, sans référence aux sciences sociales. Or ces sujets, pour difficiles qu'ils soient, sont parfaitement connus et identifiés depuis très longtemps, travaillés, raisonnés, solutionnés de plus en plus finement.

Troisièmement, ils se trouvaient face à un dispositif marqué par une instabilité chronique. Ainsi note-t-on que les décisions ne sont pas fermes, par exemple, le positionnement de J-M. Rousseau au GCG pour l'année 90-91 annoncé dès le départ comme pouvant changer dans quelques mois… ou pas ; que les critères à remplir pour pouvoir être « appelé » la plupart du temps subjectifs, changent régulièrement ; que les « mandats » sont annuels ; les décisions importantes, notamment le choix des personnes, au final toujours prises J-M. Rousseau, parfois avec une intervention de Jane, sont discrétionnaires quelles que soient les apparences qu'elles se donnent (consultation ou exigence de formation préalable), apparences qui ne résistent pas à la simple lecture des documents produits par le système. Cela découle

[679] Archives Fondacio, Préparation de l'assemblée pastorale des 21 et 22 juin 1991

évidemment du positionnement qui est reconnu à J-M. Rousseau dans ce système social de fondation, celui de fondateur inspiré par Dieu, unique source d'un pouvoir qui ne se partage pas.

Enfin, quatrièmement, les responsables ont dû subir la confusion qu'introduisait presque systématiquement J-M. Rousseau. On est en effet surpris de voir dans les comptes rendus de séance combien ses « apports » sont obscurs, confus, voire, dans certains cas, délirants. Loin d'apporter la clarification sur laquelle comptaient les responsables vu le statut de fondateur percevant la volonté de Dieu dont il était crédité, il brouillait un peu plus les cartes. Ainsi, la recherche de solutions aux problèmes qui ont été peu à peu identifiés, nettement perceptible en 1988, est stoppée en 1989 par une régression ignorant les réflexions et le travail faits. Ce n'est qu'à la tout fin de la période que les responsables ont fini par prendre l'initiative de recourir à une aide extérieure qui les a orientés sur le bon chemin. Mais, là encore, on est surpris de la confusion des réactions de J-M. Rousseau et Jane, telles qu'elles sont restituées dans les documents présentant les propositions de H.P. de Rohan-Chabot. La commission y voit une particularité du couple qui lui est imputable et non au rédacteur dans la mesure où ce trait ne se retrouve pas chez les autres responsables qui s'expriment dans les mêmes comptes rendus beaucoup plus simplement et beaucoup plus clairement. Ce fait surprenant mérite d'autant plus d'être noté que J-M. Rousseau est unanimement donné pour un homme très intelligent et que ses titres universitaires le font bénéficier d'une présomption de connaissances et de capacités d'analyse. Au regard du traitement de la crise de 1989, la commission y voit une attitude délibérée visant à le protéger des prétentions que pourraient avoir de véritables instances de gouvernement.

Pour conclure sur la gouvernance de cette première période de la vie de Fondacio, on peut dire que les instances de gouvernance effective ne sont pas celles que prévoient les associations loi de 1901des FMN, ni même celles dont la structuration a été tentée au fil de l'eau, dans une certaine confusion causée par une approche exclusivement spirituelle du sujet qui interdisait toute remise en cause du fondateur, sans recours -sinon tout à la fin- aux sciences sociales. La gouvernance des fondations pendant toute cette période a été le fait d'un seul homme, le fondateur, J-M. Rousseau, avec l'appui de Jane, notamment dans la désignation du premier cercle. C'est lui qui a pris, explicitement ou en laissant faire, toutes les décisions, ne délégant que l'exécution des tâches. La crise de 1989 -comme le témoignage de Catherine- en est un exemple éclatant. Non seulement les problèmes qui se posaient ne pouvaient pas être traités tant que le fondateur ne les désignait pas comme tels, mais encore ceux qui les soulevaient étaient isolés, parfois physiquement, interdits de participation et brutalement bannis de la communauté.

Statuts et synodalité

Dès juillet 1991, le conseil provisoire produit un projet cadre à présenter au rassemblement des Karellis d'août pour mettre en place un nouveau gouvernement pour 2 ans, le temps de « mener à bien le travail d'ajustement. » Il prévoit que l'instance ultime est un conseil international comprenant obligatoirement des représentants des FMN du Chili, de Belgique, d'Asie et d'Afrique. Ce conseil international est élu par pays. Les conseils de pays sont élus et cooptés. Il n'y a pas de président des FMN pendant les 2 ans mais un coordinateur du conseil international. Deux autres instances sont également prévues : un groupe de consultants extérieurs composé aux deux tiers d'ecclésiastiques originaires de Belgique, du Chili et de France ainsi qu'une instance de vigilance composée de membres des FMN ayant occupé des

responsabilités, des « sages », pour veiller à ce que « l'incarnation mise en œuvre soit conforme à l'intuition des FMN/ au "credo" du peuple. »[680]

Ce cadrage est suivi en août d'un projet de gouvernement qui devient le socle sur lequel les FMN vont travailler jusqu'à l'adoption de leurs textes constitutifs.

En septembre 1991, se tient le 1er conseil international, à Thiverval. Il organise le travail à faire en définissant les moyens à mettre en œuvre et les responsabilités. Il répartit les dossiers entre ses membres, définit un calendrier et un programme d'actions jusqu'au prochain conseil[681]. Il faut noter que c'est une instance internationale qui prend la main et non pas une instance française, ce qui, aux yeux de la commission, est un signe de changement symboliquement important. La tonalité du compte rendu est profondément différente de celle des documents similaires d'avant mai 1991. On est clairement dans une logique d'action. Puis, conformément aux « axes de recherche et d'ajustement » dégagés aux Karellis, les dix commissions qui sont chargées de faire les propositions sont constituées par appel au volontariat dans les différents pays :

> « Des responsables de commissions seront cooptés. Ils organiseront un noyau et différentes sous-commissions pour que la recherche soit à la fois ample et ordonnée. Pour chaque axe, l'étude conduira à l'établissement d'une synthèse transmise au Conseil international, chaque axe étant placé sous la responsabilité d'un des membres de ce Conseil. Chaque pays travaillera sur l'ensemble des axes et les synthèses seront faites au niveau international, garantissant une unité dans l'avancée des Fondations. »[682]

Enfin, la cooptation des membres de l'instance de vigilance est lancée[683].

Les travaux entrepris par la commission Gouvernement[684], en lien avec ceux des commissions Mission et Système social de fondation, se prolongeront très longtemps. Bien au-delà de l'adoption des statuts canoniques de 1995, ou de 2008. On suit avec intérêt l'approfondissement du sujet au fil des comptes rendus des conseils internationaux car les pays travaillent en parallèle et expérimentent les décisions prises. Gouvernement, et Système social de fondation s'interpénétreront d'abord étroitement comme le montre le projet présenté en janvier 1993 où la confusion est totale dans un système complètement fermé sur lui-même, au profit non pas d'un fondateur mais d'un corps qui détient finalement tous les leviers du pouvoir. Un tel dispositif s'inscrit en continuité avec le système issu de PRH mis en place par J-M. Rousseau. En voici quelques extraits :

> « Le collège est l'autorité internationale au plan de l'intuition.
> Le corps est formé des personnes qui s'engagent à vie.
> Le gouvernement est chargé de la traduction de l'intuition, pays par pays.
> Il n'y a plus de Conseil international.
> Le garant est élu par le corps.
> Le garant désigne les membres du collège sur une liste cooptée par le corps.

---

680 Archives Fondacio, Conseil provisoire, Mise en place du gouvernement nouveau, 12 juillet 1991.
681 Archives Fondacio, Compte rendu de la première rencontre de l'instance internationale des FMN les 4 et 5 septembre 1991, à Thiverval.
682 1. Pastorale des communautés. 2. La mission des Fondations. 3. Relations à l'Église. 4. La permanence. 5. Gouvernement. 6. Formation. 7. Système social de fondation. 8. Couple et famille. 9. Jeunes. 10. Les nouveaux financements.
683 Note de Paul Grolleau au conseil France du 27 septembre 1991, Réf : 08/91/92/PG/DB relative à l'instance de vigilance, proposition d'une liste de noms pour la consultation.
684 La commission n°5 Gouvernement a remis son rapport le 15 juillet 1992. Celui-ci promeut les principes de co-responsabilité, soutenu par une reconnaissance spirituelle et humaine des responsables, une organisation fondée sur l'autonomie et la subsidiarité ainsi que sur une altérité incarnée par les membres de la communauté. Le rôle du R1, qui n'est pas un décideur ultime, est redéfini en modérateur, essentiellement chargé de veiller sur la cohésion du noyau. Le rapport consacre la place de l'international tout en se centrant sur la cas de la France et propose un schéma d'organisation. Archives Fondacio, Rapport de la commission n°5 des FMN, 15 juillet 1992.

> Le collège confirme ou affirme les présidents des conseils des pays élus par les assemblées générales. Il leur délègue les tâches du gouvernement. Il peut également interpeller un conseil sur sa façon d'incarner l'intuition dans le pays correspondant.
> Les instances de gouvernement et les groupes horizontaux devront comporter une majorité de membres du corps.
> Le corps constitue l'instance de vigilance du pays.
> À côté du garant, il pourrait être constitué un groupe de sages.
> Les membres du corps devront être désignés à partir de critères clairs, par exemple, ancienneté minimum, engagement sur l'honneur de respecter les points d'alliance, exercice de responsabilité depuis un temps minimum. »[685]

Ce projet sera suivi par « le système social des FMN » présenté dans un document du 22 novembre 1993. Très confus lui aussi, ce texte, comme le précédent, traduit aux yeux de la commission une régression par rapport aux travaux antérieurs relatifs à la gouvernance proprement dite. Il montre combien le passé pèse lourd encore en 1993 alors que la préparation des statuts canoniques se poursuit activement. Le conseil international, dans sa 7e rencontre à Versailles, en valide, en effet, les dernières modifications à présenter à Mgr Thomas avant signature.

Le travail n'est pas terminé pour autant. D'abord parce que ces statuts diocésains sont très succincts et ont besoin de textes d'application. Ensuite, parce que les Fondations sont internationales et qu'il faut tenir compte de la situation des communautés des autres pays, dont certaines comme au Chili sont déjà reconnues par l'Église. Les travaux se poursuivent donc. Et l'on continue à parler de système social à venir et l'on veut d'incorporer au texte sur le gouvernement une phrase que n'aurait reniée Bossuet, qui témoigne qu'il n'y a pas encore de rupture franche avec le passé :

> « Page 3, après " d'abord un être de communion" : [incorporer] "L'onction qui repose sur le responsable en premier lui confère l'autorité spirituelle, d'où découle l'autorité nécessaire pour gouverner". »[686]

Contrairement à ce qui est souvent énoncé, l'abandon du système social ne date donc pas de 1991, ni même de 1993, ni encore de 1995. Ce n'est qu'à la 10e rencontre du Conseil international, en septembre 1997, que les FMN abandonnent l'expression de « système social » au profit de « Mode social d'organisation » en attendant de trouver mieux. Mais, si le concept de PRH articulé sur un fondateur n'est plus d'actualité, on continue à parler de « corps », sans savoir d'ailleurs qui mettre dedans[687].

Heureusement, des réflexions dont les archives ont gardé la trace recalent le sujet en posant et en répondant à la question : « De quoi a besoin une association chrétienne pour vivre harmonieusement conformément à son intuition et à sa mission pastorale ? »[688] Il semble qu'elles aient été partagées puisqu'en 1999, est enfin émis un texte qui répond aux questions et resitue spiritualité et gouvernement dans une vision globale qui n'est plus un système social plus ou moins inspiré de celui de J-M. Rousseau. Ce texte, Communion et Organisation globale des FMN[689], dont une version antérieure a déjà été examinée par les pays, est présenté, discuté, amendé par le conseil international au cours de sa 12e rencontre à La Ramée en septembre 1999. Ces travaux conduiront à instituer un Congrès, sans vocation de gouvernement, que G. Testard, président international de Fondacio, présentera comme une sorte de chapitre général de congrégation[690]. Le Congrès se réunira pour la première fois en 2000 à La Féclaz.

---

[685] Archives Fondacio, Réunion mixte des groupes de travail Système social et gouvernement à Montesson, le 27 janvier 1993.
[686] Archives Fondacio, Conseil international des FMN, Compte rendu de la 7e rencontre, 16 juin 1995.
[687] Archives Fondacio, Compte rendu du conseil international n°10 du 22 au 28 septembre 1997, INT029-OD-1097-2.
[688] Archives Fondacio, Système social, (Réflexion VC-FLM 11 4 96).
[689] Archives Fondacio, Communion et Organisation globale des FMN, 3e version, 7 septembre 1999, INT187-OC1-0999-3
[690] Archives Fondacio, Actes du Congrès 2000, Introduction.

L'expérience fut concluante même s'il fut évident qu'il était nécessaire de lui conférer le pouvoir d'adopter les grandes orientations de la vie globale de Fondacio pour les années à venir et pas seulement d'élire son président.

Après la décision du conseil international, en 2001, d'obtenir des statuts de droit pontifical, les années qui suivent sont consacrées, sur le plan de la gouvernance, au travail sur les projets de textes de manière à pouvoir les présenter à Rome au plus tôt. L'articulation du niveau international avec les assemblées pastorales des pays est l'un des sujets de réflexion principaux, tout comme les modalités de désignation des responsables. Ces travaux aboutiront en 2008, avec la reconnaissance de Fondacio comme association privée de fidèles de droit pontifical, reconnaissance qui sera confirmée en 2015.

La comparaison des statuts de 1995 et de 2015 montre le chemin parcouru et l'approfondissement de la réflexion sur la conduite d'une communauté aussi diversifiée et aussi largement répandue dans le monde. Aux quelques feuillets centrés sur la communauté d'alliance, communauté de base, signés par Mgr Thomas, a succédé un ensemble construit, articulé à partir du niveau international, proclamant une très ambitieuse vocation :

> « 4. Fondation est appelée à s'engager dans le monde et à être présente auprès des hommes et des femmes de ce temps en écoutant leurs besoins. Dans l'esprit du Concile Vatican II, elle ressent une profonde sympathie à l'égard de la société humaine. Elle tente de discerner les signes de l'Esprit à l'œuvre en nos contemporains et initie des réponses concrètes dans les domaines de la vie spirituelle, de l'évangélisation, de la formation et de la vie en société. Elle croit à l'avancée possible d'une civilisation de l'amour. La phrase de l'évangile de Jean : "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique" (Jn 3, 16), soutient et inspire particulièrement son action et son rapport au monde.
> 5. Fondation a conscience de recevoir un appel particulier pour les missions suivantes :
> – Proposer la bonne nouvelle : Fondacio souhaite parler le langage de ses contemporains, les rejoindre dans leur quête et leurs cris pour leur annoncer la bonne nouvelle du Christ vivant aujourd'hui,
> – Contribuer à rendre la société plus humaine : chaque membre est appelé, au nom de sa foi et par amour, à s'engager dans ses lieux d'existence (familiaux, professionnels, sociaux, ...) pour la sanctification du monde. En tant que communauté, Fondacio contribue ainsi à la réalisation d'œuvres participant au développement et à la promotion humaine dans l'esprit de l'évangile,
> – Appeler et former des ouvriers du Royaume : le chemin vécu dans Fondacio vise à favoriser la croissance des personnes et l'émergence des vocations, à soutenir ces ouvriers là où ils sont à l'œuvre.
> – Contribuer aux avancées de la vie de l'Église, particulièrement en y favorisant la communion, l'œcuménisme, la responsabilité des baptisés, la promotion de la vie communautaire, la formation de disciples de Jésus-Christ et en expérimentant des manières nouvelles d'être à son service.
> 6. Ces missions s'exercent notamment dans les domaines suivants :
> – Les jeunes,
> – les couples et les familles,
> – les responsables dans la société,
> – les pauvres et les personnes en situation d'exclusion,
> – les aînés. »[691]

Puis, après avoir défini la vie, les droits, les obligations des membres ainsi que les modalités d'entrée, d'engagement et de départ-renvoi, les statuts décrivent le gouvernement de Fondacio de manière détaillée.

[691] Archives Fondacio, Décret 566/15/S-61/B-66 du conseil pontifical pour les Laïcs du 12 juin 2015 confirmant l'approbation définitive des statuts de Fondacio.

Ils en posent d'abord les principes :

> « 39. Les principes généraux qui président à la Constitution et au fonctionnement des instances de gouvernement sont les suivants.
> – Primauté du spirituel.
> – Discernement communautaire et légitimité des responsables.
> – Coresponsabilité et solidarité.
> – Subsidiarité.
> – Altérité et ajustement.
> Le discernement communautaire dans tout acte de gouvernance est fondamental pour suivre au mieux les voies de Dieu.
> 40. La Communauté Fondacio est diversifiée par ses paroles missionnaires, par les publics auxquels elle s'adresse et par ses implantations géographiques. Elle est une par sa spiritualité et sa finalité apostolique. Fondacio est donc gouvernée en tant que communauté une et diversifiée. »

Puis ils décrivent les instances dirigeantes sur le plan global :

- le Congrès de Fondacio, instance de responsabilité ultime de l'ensemble de la communauté répandue dans le monde ;
- le Conseil de Fondacio, instance responsable de la communauté une et diversifiée, chargé du gouvernement, veillant à l'exercice de la subsidiarité dans le respect de l'identité commune ;
- le Président de Fondacio, élu, signe de l'unité de Fondacio et garant, en dernier ressort, des initiatives prises pour son rayonnement spirituel et missionnaire ;
- le groupe des responsables de pays, pour rester en lien avec le conseil de Fondacio entre les Congrès.

Vient ensuite la description des instances d'un pays. « Le gouvernement de Fondacio dans un pays est assuré par le Responsable de pays, le Conseil de Pays et l'Assemblée des responsables. » Le principe d'unité est rappelé : « Ces instances, faisant partie de la seule communauté Fondacio répandue dans le monde sont toujours en référence au Conseil de Fondation. »

- l'Assemblée des responsables[692], lieu de décision, de consultation et de communion qui approuve les orientations spécifiques du pays et le projet pastoral ;
- le Responsable de pays, nommé par le Président de Fondacio en lien avec le Conseil de Fondacio après consultation de l'Assemblée des responsables de pays, chargé de conduire la vie et la mission de la communauté en unité avec le Conseil de pays ;
- le Conseil du pays, groupe restreint de 5 à 8 membres, dont la mission est la conduite concrète de Fondacio dans le pays.[693]

Pour finir, sont évoqués les groupes communautaires[694] qui soutiennent les projets missionnaires sous la responsabilité du Conseil du pays.

Ces statuts se trouvent retranscrits dans le texte de référence, Gouvernement[695], qui les complète par la description des procédures de choix des responsables (élection, désignation, cooptation) et de

[692][692] Assemblée pastorale en France.

[693] Dans les statuts diocésains, l'assemblée des responsables et l'assemblée pastorale et le responsable de pays est le président de pays. Différence notable avec les statuts pontificaux, c'est le conseil de pays qui qui est l'instance dirigeante.

[694] Les statuts diocésains parlent, eux, de communautés d'alliance animées par des noyaux et dirigées par des responsables. Le processus de désignation était plus explicite ici mais similaire à celui des statuts pontificaux.

[695] Gouvernement de Fondacio – Version 9.0 post Congrès 2018.

destitution. Le travail sur la gouvernance n'en est pas pour autant considéré comme achevé. Des apports complémentaires sont en effet ressentis comme nécessaires pour éclairer ces textes, avec une charte en 2008 ou un référentiel plus récemment. Le travail se poursuit jusqu'au dernier congrès de Lomé en 2023, et se poursuit encore. Ce sont toujours les mêmes thématiques qui sont en cause : l'articulation de l'international avec les pays, en passant ou non par les continents, ou des pays avec leurs différentes entités, éventuellement régionalisées, le respect des identités locales et de ce que les pays peuvent apporter d'original à la globalité, et le respect du principe de subsidiarité dans la conduite internationale de Fondacio, la dévolution des responsabilités à une personne ou à un collège (des co-présidents ou à un quatuor comme aujourd'hui) le mode de dévolution (procédures de désignation, avec on non panachage de méthodes, durée des mandats), l'incarnation de la spiritualité dans le concret de la gouvernance, pour citer les principales. Cette réflexion continuelle sur la gouvernance montre la difficulté de trouver LA solution qui convienne à Fondacio. Pourtant, même si ses lacunes sont pointées dans les débats internes, il est un acquis qui semble maintenant bien ancré et témoigne d'une rupture fondamentale avec les origines : la dimension collective de la réflexion dans la logique d'une co-responsabilité. Approche synodale très organisée et non libre débat, sans doute, avec des délégués qui ne sont pas des représentants, sans doute, mais c'est la nature-même de Fondacio qui implique que leur légitimité soit recherchée plutôt que leur représentativité démocratique. Les efforts sont réels pour faire advenir une expression collective libre : formation et accompagnement matériel des délégués, traduction de la documentation, préparation en amont dans les pays, puis, une fois le congrès rassemblé, présentation des points forts et des points faibles de la communauté tels qu'ils apparaissent depuis le dernier congrès, questions posées non biaisées[696], explication des questions posées, discussion en petits groupes, synthèse collective, vote. Depuis le Congrès de 2004 dont les actes décrivent dans le détail la démarche qui est mise en œuvre, jusqu'à celui de 2023 qui utilise les ressources modernes de présentation et de communication, c'est une démarche constante en faveur de l'émergence d'une parole collective authentique. La commission salue ces efforts en reconnaissant qu'ils sont adaptés, comme on l'a déjà dit, à la nature de Fondacio qui n'est pas une organisation démocratique visant à faire s'exprimer des individus.

Le temps de la collégialité

Les outils de la réflexion collective sont donc en place, et ils sont mis en œuvre -d'après les archives récentes mises à la disposition de la commission- dans une logique d'amélioration continue. Congrès après congrès, ils produisent[697] des contenus à mettre en œuvre dans les pays et à articuler avec les orientations prises localement par l'Assemblée pastorale conformément au principe de subsidiarité que l'on cherche à respecter. Or, sur la longue durée, ce que produit cette réflexion collective se révèle, aux yeux de ceux qui préparent les travaux, plus ou moins décevant par rapport aux attentes en matière de gouvernance, puisque ce thème est constamment porté à l'ordre du jour. La question qui se pose alors est pourquoi.

[696] C'est évidemment sur ce point que toute la validité de la démarche repose. Or les questions que la commission a lues dans les archives des différents congrès mises à sa disposition lui ont paru authentiques dans leur contenu et dans leur forme. De même, le bilan des quatre dernières années 2003-2008 en France ou les bilans présentés en congrès n'hésitent pas à formuler des constats négatifs et, même si l'enthousiasme et l'unanimité sont fortement valorisés dans les comptes rendus, ces éléments permettent de penser que les délégués ne sont pas maintenus dans l'illusion et qu'ils travaillent effectivement sur la réalité.

[697] La commission a conscience de la place de la prière dans les travaux de ces instances. Il ne lui appartient évidemment pas d'en soupeser l'impact.

Il a été dit plus haut que la gouvernance de Fondacio avait toujours été pensée comme une composante de sa démarche globale qui donne priorité à la spiritualité, qu'elle est donc assujettie à cette dernière. C'était flagrant à l'époque de J-M. Rousseau où l'organisation des responsabilités se faisait selon son inspiration de fondateur élu de Dieu, de même que les orientations des FMN découlaient de ses « intuitions ». C'est également très visible dans la période qui a suivi, à travers les interactions des commissions Système social de fondation et Gouvernement et, finalement, dans l'absorption du gouvernement dans un texte global, Communion et Organisation globale des FMN. Et cela reste une réalité dans la mesure où ce sont les statuts canoniques et non pas les statuts civils qui structurent la gouvernance de Fondacio. Pour autant, une importante restructuration de la gouvernance intervenue en 2023 modifie la donne. Elle sera évoquée plus bas. Restons pour le moment dans les années 2000 où était revendiqué le lien étroit des institutions et de la spiritualité :

> « Notre spiritualité communautaire, comme dans toute communauté chrétienne, s'incarne dans des institutions qui sont médiation de salut pour les membres, et les institutions en retour manifestent et révèlent ce charisme communautaire. »[698]

Au début des années 2000, les responsables vont prendre conscience que Fondacio ne va pas si bien. Les partages de début de conseils internationaux montrent que dans les pays où Fondacio est implanté depuis longtemps (notamment, en Belgique, au Chili, en France) l'enthousiasme faiblit, on a du mal à renouveler les générations, les membres ne sont guère volontaires pour prendre des responsabilités, le nombre des engagés ou des permanents, souvent faible, stagne. Ils montrent aussi que les spécificités locales sont importantes et qu'elles pèsent lourd face à des orientations générales pas toujours mises en application. Mais à côté de ces constats mitigés, il peut aussi y avoir des situations de crise ouverte. En 2002, c'est le cas de la France. Aussi, pour avancer sur ces problèmes, le Conseil international de 2003 décidera-t-il de proposer à la réflexion du Congrès de 2004 : « Fondacio, communauté une et diversifiée, présence du Christ au monde. »

Ce thème, comme le rappellent les actes du Congrès, procède de la nécessité « de prendre en compte quelques constats résultant des choix antérieurs » :

- « L'apparition d'une certaine force centrifuge, conséquence de l'engagement de la communauté dans le monde et d'un mouvement de décentralisation vers les pays. Dès lors, il devenait impératif pour Fondacio, de mieux accueillir les principes d'unité, la manière de vivre en corps, dont le Christ est la tête, et l'ecclésiologie qui sous-tend l'organisation même d'une communauté répandue sur 4 continents, 20 pays, avec 5 axes missionnaires et de nombreux projets ;
- la difficulté de mettre en œuvre le principe de subsidiarité. Comment vivre une autonomie aussi large que possible dans les pays, régions et communautés, pour ce qui concerne la vie propre, d'une part, et, d'autre part, accepter et adhérer totalement à un corps de décisions, destiné à préserver et développer le bien commun ?
- l'autonomie comprise parfois comme indépendance. Comment éviter une dérive fédérative, au détriment d'une communauté originairement une et diversifiée ? Comment vivre la communauté Une dans la pluralité des communautés locales ?
- le fonctionnement "en réseau" prenant le pas sur le fonctionnement de Corps, propre à une communauté Une, cellule d'Église ;
- la difficulté à faire se lever des responsables doués à la fois de charismes pour la conduite pastorale et de compétences de gestion, qui acceptent de prendre des responsabilités de gouvernement ;
- enfin le fait de privilégier l'immédiateté et le court terme en divers domaines (formation, engagement, voire écoute de Dieu) avait pu entraîner des décisions plus liées à l'émotion qu'au discernement des esprits. »[699]

[698] Baron M.C., Lettre ouverte à la communauté Fondacio du 28 septembre 2011.
[699] Archives Fondacio, Actes du Congrès 2004.

Le caractère diversifié de Fondacio ne fait aucun doute, c'est une réalité concrète (implantation mondiale, dans des cultures différentes, communauté catholique et œcuménique, vocations nombreuses, des jeunes aux aînés, en passant par les seniors, les responsables de la cité et les personnes en difficulté, et englobant le tout l'écologie intégrale). Mais son unité est-elle aussi évidente ?

> « Dans toute communauté chrétienne, et d'abord dans l'Église, c'est le mystère ou la grâce de Pentecôte qui est le fondement de l'unité. C'est donc l'unité qui est première (unité de foi, de pratiques, d'institutions, de spiritualité) qui permet ensuite les légitimes diversités, et non pas l'inverse. »[700]

L'unité est donc définie comme unité de foi, de pratiques, d'institutions, de spiritualité. Le Congrès de 2004 la précise en trois motions qu'il développe longuement : « Une histoire de Salut en Jésus-Christ. Une spiritualité indissociablement communautaire et apostolique. Une présence au monde missionnaire. » Rapportées à la réalité observable de Fondacio, ces définitions interrogent. En effet, elles paraissent décrire un idéal plutôt qu'une réalité.

Peut-on vraiment parler d'unité de foi, de pratiques et de spiritualité dans une communauté à vocation œcuménique ? Cela suppose d'écarter tout débat théologique et toute manière spécifique de vivre sa foi mais l'unité des Chrétiens a du sens et peut se vivre. La réponse est moins simple concernant l'unité d'institutions. Sans doute les statuts s'appliquent-ils à tous les membres de Fondacio. Pour autant, ils ne s'appliquent pas de la même façon puisque les non-catholiques ne peuvent pas voter certaines dispositions dans les congrès. L'unité suppose donc d'ignorer certaines spécificités et de se placer à un certain niveau de généralité.

L'unité procède également, dit-on, d'une spiritualité communautaire et apostolique et d'une présence au monde missionnaire. L'histoire de Fondacio montre en réalité que spiritualité communautaire et mission sont en tension et que la place qu'occupent chacun de ces deux aspects de la vocation de Fondacio ne fait pas consensus. Le fait est constamment souligné depuis que, sous l'incitation du Chili, Fondacio s'est engagé dans des œuvres en tant que telles et pas sous couvert d'évangélisation, notamment au profit de personnes en situation d'exclusion ou de pauvreté :

> « Sur le terrain, dans la quasi-totalité des pays et régions, nous vivons une tension entre communauté et projets. […] L'unité entre spiritualité et mission semble difficile. Soit le focus est sur la vie communautaire, soit le focus est sur la mission. Difficile de sortir de cette dichotomie. […]
> Le problème de l'appartenance (être avec) surgit de manière constante. D'une part les personnes engagées dans les missions ne se sentent pas reconnues en tant que membre de Fondacio à part entière, d'autres craignent que Fondacio devienne une ONG et perde sa spiritualité. La notion d'appartenance est peu structurée, le texte en vigueur non appliqué (sauf en France). Il y a partout un manque de suivi. »[701]

La crise de 2002 en France est emblématique de la volonté de certains membres de retrouver une spiritualité communautaire qui se serait perdue face à une tendance générale qui privilégierait les œuvres. D'après la relation de P. de la Chapelle, elle découle pour une bonne part de la distorsion existant entre les orientations du président de Fondacio France, en faveur d'une spiritualité charismatique, et celles de son équipe :

> « En mai 2001, j'ai été élu pour un mandat de 4 ans à compter de septembre suivant, seul volontaire officiel sur une liste de 12 personnes présélectionnées. Je crois que ma présélection était due à l'intérêt et à la soif suscités par les cycles « Effusion de l'Esprit » que j'ai créés puis animés dans toutes les régions/communautés de Fondacio France (et ensuite au Chili et en Colombie),

[700] Baron, M.C., Lettre ouverte à la communauté Fondacio du 28 septembre 2011.
[701] Travaux préparatoires du Congrès de 2023.

Je proposais alors les priorités suivantes :

1. Jésus est au centre de nos vies...
2. Jésus est au centre de la vie de Fondacio...
3. Soyons des hommes et des femmes brûlés du feu de l'Esprit...
4. N'ayons pas peur de la nouveauté, de l'imprévu, de l'ouverture, du dialogue...
5. Soyons un peuple de serviteurs...
6. Soyons des braises qui, dans la communion fraternelle, s'enflamment sous l'action de l'Esprit...
7. Allons vers et dans le monde (et je parlais de la spiritualité de la communion, développée par Jean-Paul II dans la Lettre apostolique pour le nouveau millénaire).

J'ai confirmé ces priorités lors de la passation de mandat, en septembre 2001. Le programme ci-dessus se déduisait de ce dont j'ai parlé lors des cycles donnés dans les communautés. C'est pour cela que j'ai été élu, les communautés reconnaissant en moi un certain charisme pour l'appliquer.

En fait, ce programme n'était qu'un retour actualisé aux origines charismatiques des Fondations pour un monde nouveau, à leurs lignes fondatrices, à ce qui se vivait dans les années 80 (les rassemblements de Pentecôte, comme à Amiens, alors que je ne faisais pas encore partie des Fondations) et que les communautés souhaitaient revivre. De plus, il s'inscrit totalement dans le texte de notre spiritualité (paragraphe 5 du chapitre 5 de la version 7 de février 1994).

Lors de la première réunion du Conseil France (CF), j'ai demandé aux présents ce qu'ils pensaient de mes paroles. Aucune réponse... J'ai senti une certaine réserve de la plupart d'entre eux, une inquiétude, un désaccord silencieux qui, au fil de ces 16 mois, se sont sans cesse confirmés.

[…]

Un conflit personnel permanent entre un charisme prophétique qui m'avait conduit à animer les cycles (environ 20 WE) « Vie dans l'Esprit » et ma responsabilité structurelle. Ce conflit était amplifié par le désaccord cité ci-dessus, au point que certains membres du CF m'empêchaient presque de parler dans les rassemblements, alors que, pendant la même période, j'ai été invité, une fois voire deux fois par chaque région, à parler devant les membres des communautés !

[…]

Pour résumer, je dirai simplement que j'ai démissionné parce que les autres membres du CF m'y ont conduit, consciemment ou inconsciemment. Je ne pouvais plus "gouverner". Je voyais ma position bloquée et un abcès grandir que nous étions incapables de soigner. Il fallait que quelque chose éclate !

Quand le CF se réunissait et abordait les problèmes, j'avais l'impression de voir un cancer évoluer avec seulement de l'aspirine et du mercurochrome pour le soigner !

On voulait me faire "changer" afin d'être un autre et d'appliquer un autre programme que celui pour lequel je crois avoir été appelé par Dieu et j'ai été élu ! Il valait mieux alors partir !

Démissionner, c'est mettre l'Assemblée pastorale et tous les responsables de cette situation devant la vérité de leur responsabilité...

[…]

Quelle est la conclusion de cette "triste aventure" ?

Depuis trois mois, j'ai beaucoup réfléchi et prié. Je me suis beaucoup posé de questions.

Comment se fait-il que j'ai la certitude (GT et les membres du CF aussi, ils me l'ont dit...) d'avoir été appelé par Dieu à cette responsabilité alors qu'apparemment je n'ai pas le « profil consensuel et diplomatique » pour réussir ?

Certains ont déjà dit, d'autres diront : on n'avait pas le choix ! Pourquoi alors, sur douze présélectionnés, un seul était volontaire ? Voter, c'est prendre ses responsabilités et en assumer les conséquences ! Ou alors, est-il « normal » dans une communauté chrétienne, sous prétexte qu'on n'a pas le choix, d'envoyer sciemment quelqu'un au « massacre » ?

[…]

J'avais proposé un programme qui me semblait correspondre à la volonté de Dieu, tout en s'inscrivant dans notre histoire et notre spiritualité, programme pour lequel j'ai été élu. Il a été refusé, activement par la minorité influente et bloquante du Conseil et passivement par les autres. En ce sens, c'est vrai, ma démission apparaît comme un échec...

Néanmoins, je crois que Dieu m'a appelé aussi à cette responsabilité pour d'autres raisons et qu'en ce sens, j'ai rempli la mission qu'Il m'a confiée, même s'il y a eu des dégâts, dont la responsabilité est largement partagée et que je ne peux que regretter :

Une crise couvait depuis plusieurs années dans Fondacio mais peut-être n'avait-elle pas atteint une "maturité" suffisante pour éclater... Compte tenu de mon caractère et de ma méconnaissance du contexte, j'étais peut-être le seul à pouvoir crever cet abcès purulent, quitte à ce que mon mandat soit plus court et que je sois "sacrifié" en cours de route...

> Il faut que le profond malaise existant se dise dans la vérité, la transparence et sans complaisance, avec l'aide de médiations extérieures (je l'avais demandé au cas où je resterai). A mon sens, pour l'instant, on « surfe » à la surface de l'abcès mais on n'a pas encore tout crevé ! Il y faudra du temps et du courage ! J'ai néanmoins la certitude que Dieu qui ne nous a jamais abandonné, nous sauvera de nouveau. […] »

Le président voulait mettre en œuvre le programme sur lequel il pensait avoir été élu, à savoir « un retour actualisé aux origines charismatiques » de Fondacio ; les membres du conseil France, confirmés pour un bon nombre d'entre eux par le nouveau président, voulaient trouver des solutions aux nombreux problèmes auxquels ils avaient été confrontés au cours de la mandature précédente, et poursuivre sur leur lancée. Chacun voulait suivre sa propre inspiration. Il en est résulté l'invalidation sans recours d'une élection, dans l'indifférence des membres et, paradoxalement, sans intervention du niveau international qui, d'après ces témoignages, « semblait considérer que depuis son départ [de G. Testard] en 1997, Fondacio France a glissé dans un certain laxisme par rapport aux exigences de notre spiritualité, d'où le nombre décroissant de membres de communauté et la multiplicité des fraternités dont les exigences sont moindres... »[702] Contrairement à ce qu'il croyait du fait de son élection, P. de la Chapelle ne portait pas une aspiration du groupe. Il ne pouvait que se retirer.

Le bilan de la mandature 2003-2008 en France qui suit cette démission confirme l'ambigüité de la place de la spiritualité communautaire. Le bilan est positif avec « une impression de remise en santé globale de Fondacio » qui s'appuie sur toute une liste d'actions et d'événements. Les limites ne sont cependant pas dissimulées. Seize sont énumérées avec, en numéro 12, le manque de prière et de vie dans l'Esprit et, en numéro 14, le manque « de lieux où les personnes peuvent dire un oui radical à Dieu. Nous avons à questionner notre aptitude à proposer ces lieux. » Les orientations prioritaires de P de la Chapelle ont été vaines. Six ans après, elles restent aussi peu mobilisatrices. Cependant, depuis la démission de P de la Chapelle, le Congrès de 2004 a eu lieu. La spiritualité communautaire sur laquelle est censée reposer, en partie, l'unité de Fondacio, n'est ni une réalité largement partagée, ni une aspiration collective. Son affirmation par les congressistes ressemble davantage à l'expression nostalgique d'un récit fondateur.

Au niveau local, on perçoit les mêmes tensions. La demande d'un retour à une vie communautaire s'exprime sans détour dans ce témoignage reçu par la commission :

> « Mon vécu à Angers sur le long terme m'a amené à constater dans les faits, une vraie régression sur le plan de l'approfondissement spirituel. Sans parler de la vie communautaire très pauvre et qui a désormais disparu depuis longtemps. Il n'y a plus du tout de week-end d'évangélisation. Et les personnes importantes pour la Communauté (responsables, anciens, personnes engagées dans la durée, etc.) sont souvent absentes dans les temps de prière ou de rencontre des engagés, ce qui est vraiment un manque pour tous et, là encore interroge sur le sens de la Communauté telle qu'elle est vécue en Fondacio.
> |…]
> Par le registre global qu'a suscité les abus du fondateur. Les membres de fondation ont rejeté tout en bloc. Toute autorité, d'où qu'elle vienne. Par pure réaction humainement compréhensible, mais pas sans conséquences dommageables quant à la gouvernance, l'équilibre de fondation dans la suite de son histoire. Aujourd'hui, on ne s'est manifestement plus comment continuer d'avancer ensemble, comment faire communion. On continue de bricoler. On parle bien de maison Fondacio, mais c'est plutôt du blabla politique qui n'a pas permis d'ouvrir des brèches d'espérance pour demain.
> […]
> Il n'y a plus de communauté qui se réunissent régulièrement sur l'Anjou (à l'Esvière donc) pour justement faire communauté, prier, partager, se former et s'ouvrir ensemble à l'extérieur. […] Ce n'est qu'en construisant la Communauté sur une base solide, qui s'appuie donc sur une spiritualité claire pour tous et en un sens immuable que l'on peut avancer en étant dans le "même bateau", certes, chacun a sa place, mais dans un ordre accepté par tous et pour faire avancer le bateau dans la direction choisie et qui ne change pas pour un oui, pour un nom. […] Sur l'Esvière, ont été instituées des rencontres mensuelles au sein d'une fraternité missionnaire, une journée par mois. Mais celle-ci ne concerne pas l'ensemble de la Communauté Anjou, mais

[702] Note de P de la Chapelle.

plutôt l'ensemble des permanents investis dans le centre de l'Esvière, hors IFFEurope. Une ancienne permanente a demandé que ce soit plus explicitement un “lieu de salut“, ce qui est resté sans suite.
[…]
Les responsables ont constaté une certaine défection et un manque d'adhésion interne à la vie communautaire. Leur analyse les a conduits à dire qu'il fallait sans doute changer la forme, l'adapter au monde actuel au rythme de vie et à une disponibilité moins grande, sans se poser la question si ce qui était proposé était satisfaisant pour les membres. […] Contrairement aux autres communautés nouvelles, ils ont proposé de devenir plus missionnaires en cherchant à multiplier les “fraternités“ moins exigeantes que la vie communautaire. Je me souviens de longues explications passant par la sociologie et la théologie au cours de week-ends des engagés pour justifier ce “virage“, pour nous faire “avaler cette pilule“ qui, de fait, a sonné le glas d'un minimum de vue communautaire.
[…]
La Communauté devait donc mourir en quelque sorte pour devenir “mouvement“, sauf que l'on s'est aperçu par la suite que celui-ci avait besoin d'être abreuvé par une source, par un “cœur battant“ communautaire -on y revient- lequel s'avère impossible à mettre en place puisque à la fois il n'y a aucune règle et que d'autre part, la Communauté est quasi exclusivement tournée vers les projets. […]

Les fraternités, sans jamais se rencontrer, sans être sans ossature ni vision commune, ont donc contribué à amoindrir la Communauté, voire à la faire disparaître totalement (ce qui est vrai en Anjou ne l'est pas forcément ailleurs). Ici encore, il faut faire le lien avec le passé. En effet, sans vouloir l'idéaliser, nous avions à Poitiers à la fois des rencontres communautaires régulières mais aussi des “maisonnées“ (ancêtres des fraternités). Celles-ci étaient hebdomadaires, basées sur la prière et le partage de vie et l'on changeait régulièrement, pour agrandit progressivement le cercle de l'intimité avec les autres. […] Cette disparition soudaine de la vie communautaire, même si elle a subsisté en partie ici et là, a contribué à créer une plus grande dispersion encore et même une dilution des liens qui pouvait encore subsister du sentiment d'appartenance, d'adhésion à une réalité commune. Redisons ici clairement que la communauté Fondacio est extrêmement divisée à tous les niveaux, entre les bénévoles et les engagés, entre les engagés et les permanents, entre les engagés dans la durée et tous les autres. Elle est également divisée par l'organisation en axes (ou en silos) : jeunes, couples, seniors, engagés dans la Cité, personnes en difficulté. Comment s'y retrouver dans tous ces clivages et ce manque de cohésion ? Surtout quand le mode de gouvernance est opaque et se complexifie avec l'autonomie coresponsable. Par ailleurs, pour revenir aux fraternités, celles-ci n'ont jamais eu de véritable règle, ni internes ni externes. Par la suite, cela s'est amélioré, mais sans que ça change pour autant les choses sur le terrain. Ainsi, on peut avoir une fraternité sur à peu près tous les thèmes que l'on veut.
[…]
À Fondacio, la liberté et le respect de la diversité du cheminement de chacun priment sur tout le reste. Il semble en définitif que l'important finalement, c'est de cheminer, chacun à son rythme, même s'il y a quelques propositions qui ne sont pas des exigences, on a la possibilité juste de venir faire son supermarché, de donner un peu de son temps pour tel projet, telle session, tel service, telle prière. Dans le feuillet de présentation sur l'engagement, il y est dit beaucoup de choses et, comme souvent, on a du mal à s'y retrouver et à comprendre comment l'engagement peut être un chemin pour faire davantage communauté et vivre ensemble du Christ et de son Esprit. On nous dit qu'on est constitué communauté, sauf que les engagés se retrouvent de moins en moins sur des temps de plus en plus courts et qu'il n'y a pas de fil rouge dans ces rencontres qui sont davantage occasion de papoter factuellement. On nous parle de la “santé de l'Évangile qui nous fait du bien“ (sic), d'un mouvement (ou communauté, il faudrait savoir) qui a pour but l'humanisation des personnes (sic), de participer à un “groupe de partage régulier“ (tiens, ce n'est plus une frat), de prendre part à un projet d'action (sic), de moyens de développement personnel et de cheminement (sic), de choisir la vie et des relations qui font vivre (sic), de participer avec d'autres à un “style de vie évangélique“ (sic)…Bref, s'il est question par-ci par-là de Jésus et de l'Esprit, c'est une fois de plus noyé dans un langage très humain qui rappelle une fois de plus à s'y méprendre le vocabulaire de PRH des débuts.»[703]

Témoignage sévère qui dit la déception d'une personne attachée à Fondacio mais qui ne s'y retrouve plus. Témoignage confirmé, non sans une certaine souffrance, quant à la mise entre parenthèse de la foi chrétienne dans les activités qui sont désormais proposées à tout le monde sans distinction de religion ou de convictions. Témoignage confirmé aussi par le récit de la réinsertion en douce dans certaines sessions de moments religieux[704].

[703] Témoignage n°9 du 26 mars 2026.
[704] Témoignage n°53 du 27 mars 2026.

La spiritualité communautaire ne semble donc plus être une caractéristique évidente de Fondacio, en dépit de l'attachement très fort que certains lui portent et de la reconnaissance de son importance sur le plan institutionnel. La présence au monde, elle, s'affirme toujours plus au fil du temps. Aujourd'hui, dans le but de « construire un monde plus humain et plus juste », Fondacio définit ainsi sa vocation ;

> « Fondacio dit à chacun "lève-toi et deviens toi-même avec et pour les autres." Conduits avec joie dans un chemin de transformation et de service, nous sommes résolument engagés ensemble comme acteurs de changement pour trouver des solutions face aux défis de notre temps. En tant que ferment d'espérance, nous cherchons à servir l'humanité et contribuer à sauvegarder notre maison commune.»

La spiritualité communautaire, dans les faits, se rétracte par rapport à la présence au monde missionnaire exprimée et vécue de manière si vibrante. L'unité qu'affirme Fondacio paraît ainsi intrinsèquement fragile et sa capacité à équilibrer la diversité est incertaine. Cette situation ne peut manquer d'avoir des conséquences sur la gouvernance, alors même que les institutions sont vues comme l'un des fondements de l'unité.

Après la période de forte centralisation des FMN, à l'époque de J-M. Rousseau, les principes de co-responsabilité, d'autonomie et de subsidiarité ont été retenus. La décentralisation s'est progressivement développée. Certains y ont vu une sorte de « fédéralisme », qui a été vivement critiqué en 2011 :

> « L'on tombait dans du fédéralisme. C'est pourtant exactement ce qui est en train de se passer avec la nouvelle *organisation* (qui est annoncée comme une *restructuration)* où chaque pays, sous couvert de co-responsabilité mal comprise et vidée de son contenu théologique, est renvoyé à lui-même, juxtaposé aux autres, notre communauté internationale Fondacio devenant une mise en réseau de diverses cellules.
> L'interpellation fraternelle fondamentale que j'ai faite en parlant de cela avec un membre du Conseil au moment de mon départ et que je refais ici pour tous est la suivante : comment nous sommes-nous appropriés collectivement et individuellement les textes du Congrès du Chili 2004 sur la communauté Une et diversifiée ? Ils sont magnifiques. Ils décrivent la différence entre "*modèle fédéraliste"*» et "*modèle communautaire"*. Ils donnent les repères de maturation d'une communauté chrétienne. Ils donnent la matrice du discernement communautaire qui, comme pratique, nous fait globalement cruellement défaut depuis quelques temps. Je constate que la source principale de nos difficultés vient de ce que certains parmi nous, dont nos responsables actuels, semblent ne pas avoir adhéré à ces textes de référence du Congrès 2004, ou, pour le moins, ne pas les connaître intimement, ni les mettre en pratique.
> C'est bien des conceptions différentes et opposées de l'unité qui sont aussi au cœur de notre crise actuelle. Il m'a été dit par un membre du Conseil au moment de la rupture conventionnelle de contrat que nous n'avions pas, eux et moi, la même conception de l'unité. […]
> Je rappelle que les diversités culturelles, sociétaires ont toujours eu grande valeur à Fondacio, (nécessité de l'inculturation à laquelle nous tenons beaucoup). Mais en mettant en avant une fédération des actions, (qui sont une conséquence de notre unité fondamentale) on favorise non les diversités, mais les particularismes repliés sur les pays.
> Dans cette crise spirituelle et institutionnelle actuelle, nous sombrons dans une fédération de communautés et de pays ; l'unité n'est plus posée sur ses fondements.
> Quelle unité quand la co-responsabilité et la collégialité sont ainsi vidées de leurs fondements ? Mais plus largement, ce sont nos principes spirituels de gouvernance qui sont atteints dans leur compréhension et dans les pratiques actuelles : *primauté du spirituel, subsidiarité, collégialité et communion, légitimité des responsables, altérité et ajustements,* mis en œuvre par « *le discernement communautaire dans tout acte de gouvernance »* (Statuts canoniques n°39). »[705]

La vivacité de la critique dit ici aussi la déception de ne pas trouver dans la réalité le Fondacio proclamé en 2004 au Congrès, puis en 2005 dans les statuts canoniques qui en reprennent les formules. C'est qu'en 2011, le contexte de la gouvernance a profondément changé.

Historiquement, après 1991, Fondacio a eu pendant 17 ans un président au sens le plus présidentiel du terme. Dans la période charnière de l'après-J-M. Rousseau, où l'on tentait de relever la communauté, où

[705] Baron M-C., Lettre ouverte à la communauté Fondacio du 28 septembre 2011.

tout était devenu incertain, c'est sans aucun doute cette présence forte et affirmée, capable de fédérer une équipe au cœur des difficultés, qui fut une des clés de la réussite. Peut-être n'a-t-elle pas été la seule mais sans elle, il ne fait pas de doute que Fondacio n'existerait pas aujourd'hui. Quand la situation s'est stabilisée, que tout a cessé d'être mouvant, une telle présence devenait moins nécessaire. Elle a été contestée. Moins pour des raisons de personnes proprement dites que par demande d'autonomie dans les priorités et de souplesse institutionnelle. C'est explicitement dit par Pierre de la Chapelle dans la relation qu'il fait des causes de sa démission de président de Fondacio France en 2002 :

> « Les conflits sur le pouvoir, la conduite et l'autonomie de Fondacio France ont continué. Ils ne datent pas de mon mandat et n'ont jamais été réellement résolus... […] Les relations entre le bureau international et Fondacio France se vivaient mal, de part et d'autre d'ailleurs, et dégénéraient en conflits de personnes. […]
> Jusqu'à ma démission, j'ai eu le profond désir, et je l'ai exprimé en vain, que Fondacio France évolue sur les points suivants :
> Moins de textes et des textes plus courts et plus simples (la réflexion « devenir membre » me semble, à ce propos, trop longue et empreinte de suffisance et d'autosatisfaction). Je l'ai dit en Conseil international. Nous vivons avec de nombreux textes, nécessaires après la crise de 1991, mais qui, aujourd'hui m'apparaissent trop longs et compliqués. Ils ne sont alors que peu connus et peu appliqués, à commencer par notre spiritualité dont on ne distribue d'ailleurs que le résumé.
> Davantage de simplicité dans nos structures, notre langage et l'abord des problèmes : nous ne sommes que 1 000 en France et 3 000 dans le monde !!!
> Remettons à sa juste place cet intellectualisme qui me semble nous conduire à un orgueil qui n'est pas de Dieu... Nous avons trop de certitudes. Regardons la simplicité du rassemblement de Taizé à Paris, il peut nous apprendre beaucoup. […] »[706]

La crise de 2008 découle du même problème : la communauté n'a plus accepté que son « unité » soit assumée par un homme. En portant à sa tête un président chilien, elle a aussi validé le caractère international que le conseil provisoire lui avait conféré dès juillet 1991.

Des procès d'intention ont été faits à G. Testard en lui prêtant la prétention d'être « refondateur », de vouloir endosser le rôle de J-M. Rousseau. Sans qu'il soit utile d'entrer ici dans des considérations relatives à la « légalité » des procédures suivies concernant le vote puis la suspension de la motion le concernant, ni dans des considérations psychologiques, la commission constate plus simplement, du point de vue du système, que G. Testard a poursuivi la logique à l'œuvre à la suite de la proclamation de l'unité au congrès de 2004. En souhaitant devenir « modérateur » en surplomb des instances de gouvernance émanant du Congrès, il manifestait sa conscience de la fragilité de cette unité. Parce que sans présence tutélaire, le déséquilibre de plus en plus flagrant entre une spiritualité communautaire qui se rétracte et des projets missionnaires nombreux et ambitieux en phase avec le monde d'aujourd'hui, peut-il y avoir unité ? Le problème, c'est que la figure du leader « charismatique » au sens sociologique du terme ne fait plus guère recette aujourd'hui.

Ainsi, en dépit de ses affirmations d'unité, qui ne reposent plus sur une réalité, Fondacio est « diversifié » et se trouve confronté aux forces centrifuges qui en résultent. En 2016, le Conseil France a diffusé un très intéressant texte posant avec justesse, selon la commission, les problématiques dans une perspective d'ensemble[707]. Entrepris dès 2020, les travaux préparatoires du Congrès de 2023 reconnaissent que « l'articulation entre la Globalité et l'animation dans les pays se heurte à des difficultés, que l'on retrouve aussi à l'intérieur de certains pays. Il nous faut retrouver des terrains de collaboration paisibles et féconds. »[708]

[706] Raisons d'une démission de responsable de Fondacio France.
[707] Archives Fondacio, Les problèmes et les problématiques… Gouvernance France , Contribution du Conseil Franc, 17 octobre 2016.
[708] Démarche synodale vers le Congrès 2023 : Prophétisme de Fondacio pour construire demain.

Pour cela, une mutation organisationnelle a eu lieu :

> « La deuxième phase du Congrès, qui s'est déroulée via plusieurs visioconférences, a abouti au vote d'une motion permettant la constitution d'une équipe de coprésidence pour Fondacio. La motion, largement adoptée, prévoit trois à cinq coprésidents, dont l'un assumera le rôle de président au sens juridique. Après cette première ratification, le Congrès a voté trois autres motions concernant le processus d'élection, ainsi qu'une dernière motion portant sur le vote de confiance au Groupe d'Aide au Discernement (GAD). »[709]

Ce modèle innovant d'organisation entraîne Fondacio assez loin de la vision traditionnelle qui était revendiquée une douzaine d'années auparavant. L'idée qu'un changement culturel est nécessaire pour que la réorganisation porte ses fruits est rappelée :

> « [La restructuration] symbolise la volonté de notre organisation de basculer vers une gouvernance participative et une responsabilité partagée, un modèle qui a été ensuite appliqué à l'ensemble de l'organisation Cette organisation, composée de dix cercles couvrant toutes les activités de l'association, vise à préciser les rôles de chacun et à associer des membres de chaque continent aux décisions majeures, renforçant ainsi notre dimension internationale. »[710]

Le choix d'une co-présidence au niveau international fait suite à une démarche similaire initiée dès 2020 en France qui aboutit en 2022 à la substitution d'un quatuor au président France.

> « La gouvernance de Fondacio France repose sur un principe de coresponsabilité transversale. Celle-ci se concrétise par une chaîne de prises de décisions par consentements successifs. L'idée est de décloisonner, de prendre en compte les ressources locales et de libérer toutes les énergies présentes. Le but est de rendre de plus en plus autonomes les services supports, les axes missionnaires et les régions et faire en sorte que les décisions, prises en dialogue avec le plus grand nombre, soient les plus collégiales possibles et mises en œuvre par tous.[711] »

> « Ce changement en a entraîné d'autres. C'est un Conseil de communion qui a été appelé, pour accompagner le quatuor, composé de personnes des entités opérationnelles majeures (Régions, Engagés, Ermitage, Esvière, IFF Europe, Jeunesse, Formation). Ce conseil se retrouve une journée par mois. Ensemble, nous avons repositionné aussi la composition et le rôle de l'assemblée pastorale pour qu'elle puisse être réellement décisionnaire (en ne se rassemblant qu'une fois par an, il n'est pas simple d'être un vrai lieu de décision, de discernement... de gouvernement !). »[712]

Il est trop tôt pour évaluer les résultats de cette nouvelle organisation de la gouvernance bien qu'elle semble être appréciée :

> « Cette année 2023 est, pour la nouvelle gouvernance mise en place à l'été 2022, la première du plein exercice de ses fonctions et ses rouages avec :
> - un quatuor de responsables où chacun a des rôles définis et nous partageons ensemble les sujets qui nécessitent altérité, soutien, confrontation ;
> - le conseil de communion, constitué des entités et services majeurs de Fondacio en France et qui comprend les quatre associations qui portent la mission (Fondacio France, Association Ermitage Accueil, Association Fondacio Site de l'Esvière, IFFEurope), qui comme son nom l'indique permet de mettre au travail des sujets qui nous concernent tous et qui nécessitent du dialogue, du discernement, bref, il apporte du conseil et joue un véritable rôle de communion.
> - l'assemblée pastorale qui s'est réunie quatre fois (en alternance en visio et présentiel). Nous avions affiné des critères pour être moins nombreux (une cinquantaine alors qu'elle a pu monter jusqu'à 100 personnes) et plus réguliers (4x au lieu d'1x/an). Sur une année, nous mesurons les bénéfices de ce dialogue régulier qui nous met

[709] Rapport moral
[710] Rapport moral 2023 de l'association Fondacio.
[711] Rapport d'activité de Fondacio France 2020.
[712] Rapport d'activité de Fondacio France 2022.

> réellement en capacité de cheminer ensemble pour porter les sujets conséquents que sont la mission, l'organisation, les finances, les sujets de fond[713]. »

La commission espère que, le moment venu, un retour d'expérience approfondi sera fait dans les deux entités, Fondacio et Fondacio France. Le fait qu'elles soient colocalisées et que des mutualisations d'activités aient eu lieu entre elles rend cette évaluation particulièrement intéressante pour appréhender l'impact d'une horizontalité plus grande sur l'équilibre particulier des structures et sur l'équilibre général de la communauté dans l'ensemble des pays. En effet, alors que des relations plus équilibrées entre le centre et les pays sont recherchées, alors que le centre essaie d'appeler à lui une plus grande participation des pays, alors que la prééminence historique de la partie française n'est ni revendiquée par Fondacio France, ni justifiée désormais aux yeux des pays, cette démarche d'efficience pourrait être perçue comme l'expression de liens privilégiés inappropriés. Comme elle est déjà ancienne, il est vraisemblable qu'un dialogue a déjà eu lieu à son sujet. Pour autant, elle impose que les identités respectives des différentes structures soient clairement définies.

> « L'idée puis le choix de mutualiser les deux services de recherche de fonds France et international, a beaucoup freiné et complexifié le processus : jusque fin 2013, Fondacio a mené deux équipes en parallèle pour la levée de fonds en France (une, dépendante du conseil international pour subvenir aux besoins de la mission du conseil et des pays pauvres ; et l'autre, dépendante du conseil France pour soutenir les projets en France). Une mutualisation s'imposait pour éviter l'effet « concurrence » (vis-à-vis des donateurs mais aussi en interne), mais cette question n'a pu être traitée sereinement avant le congrès (mai 2013). Dans ce contexte de réorganisation, il fallait d'abord se mettre d'accord sur le positionnement de la future équipe, son périmètre, ses moyens, etc… De qui dépend l'équipe ? Qui décide de quoi ? Qui est responsable de quoi ? Ces questions complexes ont pris du temps : elles soulèvent le problème du financement de la communauté à travers le monde et les choix posés ont des incidences en termes de gouvernance. Le sujet est encore sur la table et sera légué aux suivants ! (bon courage ! ☺). Néanmoins, sans que tout soit éclairci et dans le souci d'avancer, la mutualisation a été engagée en plaçant l'équipe sous la responsabilité du conseil France, avec un comité qui dialogue en amont sur les questions budgétaires notamment : ce comité est composé de représentants du conseil international, du conseil France et du conseil Belgique (sachant que la Belgique est très partie prenante de tous les enjeux de financement de Fondacio). L'équilibre est fragile. Le système tient tant qu'il y a de la bonne volonté, mais il ne peut être, tel quel, la solution d'avenir (même si la direction est bonne, selon nous)[714].

Au-delà de cette question particulière, la commission voit dans cette restructuration, en particulier pour Fondacio international, une approche intéressante de la conduite d'une organisation mondiale fortement diversifiée dont la préoccupation première n'est pas l'optimisation économique de son dispositif et de ses coûts mais la volonté de « servir l'humanité et contribuer à sauvegarder notre maison commune » « au nom du Dieu vivant. »[715]. Cette « mutation » lui paraît prometteuse parce qu'elle aborde de front la question du partage des responsabilités en tissant horizontalement, et non plus seulement verticalement, des relations entre personnes d'horizons différents, et à travers elles, entre les « réalités » différentes dont elles sont issues. Cette nouvelle co-responsabilité qui suppose une bonne dose de confiance et d'humilité entre ceux qui s'agrègent pour faire advenir un ensemble opérationnel semble servir une démarche d'union, bien plus pertinente aux yeux de la commission qu'une unité qui relève du mythe plus que de la réalité.

Cette co-responsabilité peut aussi instituer une altérité « douce », entre personnes partageant le même idéal mais pas forcément la même manière de le servir, si tant est que les dossiers soient effectivement partagés et non pas seulement répartis. Le souci d'altérité, né au sein des FMN en 1991, semble réel à la commission. Cependant, à défaut de contre-pouvoir dont la vocation de poser des limites offre la seule véritable garantie contre l'arbitraire auquel n'échappe aucune organisation humaine, y compris

[713] Rapport d'activité Fondacio France 2023.
[714] Bilan et perspectives par le Conseil France, mai 2016.
[715] Extrait de la promesse dont le texte est cité plus bas.

d'inspiration religieuse comme le montrent d'innombrables exemples historiques et contemporains, c'est une altérité suffisamment marquée qui est indispensable. La création de l'instance de vigilance en 1991 a été une tentative en ce sens. Pendant quelques années, ses membres ont essayé de répondre de manière appropriée à une mission dont ils découvraient tout. Au départ, l'instance a été saisie sur de nombreux points, parfois de détails, parfois de fond. Puis son activité a chuté et elle a disparu assez vite. D'après le très petit volume de documents la concernant trouvés en archives, elle a apporté des réponses assez générales aux points qui étaient évoqués devant elle. Elle s'est comportée en instance de conseil plutôt qu'en instance d'interpellation ou de recours. C'était inévitable à cause de son manque d'expérience et de son absence de longévité, à cause aussi du profil de ses membres : des « sages » peut-être mais pas des « autres », pas différents des responsables de la communauté. Si l'altérité n'est pas incarnée par une personne ou un groupe suffisamment différent, elle ne sert à rien, voire elle devient contreproductive en créant une illusion. C'est pourquoi la commission encourage Fondacio à privilégier l'ouverture quand elle sous-traite une question ou un problème à régler ou à ne plus se contenter de relations épisodiques avec le lointain dicastère pour les Laïcs au lieu d'un accompagnateur ecclésiastique réellement présent. De même, elle lui suggère de profiter pleinement de la véritable altérité que constituent les diverses cultures présentes en son sein. Plutôt qu'une unité illusoire, c'est peut-être la richesse de cette diversité que devrait promouvoir Fondacio international, en se décentrant, et ce sont peut-être les regards croisés des pays sur leurs pratiques respectives, dans le cadre d'échanges formalisés, qui pourraient apporter les garanties indispensables à la sauvegarde des droits et de la liberté des membres.

En tout état de cause, il serait utile que Fondacio accompagne ce travail sur ses structures d'une réflexion à nouveaux frais sur les conséquences à tirer de son identité et de ses orientations majeures. Dans la durée, les résultats ne sont pas à la hauteur des efforts de réorganisation de la gouvernance puisque Fondacio y renvient sans cesse. Aux yeux de la commission, la raison en est que Fondacio ne prend pas en compte les contradictions qui rendent les modèles dont il s'inspire parfois incompatibles avec ce qu'il veut être. Par exemple, comment peut-on imaginer concilier un dispositif ouvert comme Fondacio où l'autorité est très diluée, réunissant sur des territoires diversifiés, de manière très souple des gens aux statuts multiples avec le cadre bien défini d'un institut religieux présent sur tous les continents ? Ou bien, si l'on se réfère à une organisation internationale qui a des établissements à travers le monde, comment croire que l'on peut se passer d'une structuration claire qui sache prendre en compte et représenter la diversité des intérêts locaux (ou des sensibilités locales) par des procédures objectives avec des critères objectifs et qui soit dotée d'une capacité de gestion et d'arbitrage des différends précisément définie ? La souplesse de fonctionnement suppose un cadre clair et relativement stable où chacun reconnaisse sa place.

Reste en effet une interpellation majeure sur la place de la personne individuelle dans ce groupe. En effet, au milieu des évolutions intéressantes dont il vient d'être question, après avoir vu proclamer en maints endroits l'importance d'un accueil inconditionnel de l'autre, alors que l'on a en tête la belle formule de l'ambition de Fondacio de contribuer à « Construire un monde plus humain et plus juste », on découvre avec malaise :

> « Le don fondamental que Dieu fait au monde par Fondacio (la promesse) : "Au Nom du Dieu vivant, Fondacio dit à chacun : 'Lève-toi et deviens toi-même'. Nous découvrant les uns par les autres et conduits avec joie dans un chemin de transformation, nous sommes résolument engagés ensemble comme acteurs de changement, pour trouver des solutions face aux défis de notre temps. En tant que ferment d'espérance, nous cherchons à servir l'humanité et contribuer à sauvegarder notre maison commune". »

Les accents triomphants de cette « promesse »[716] et la perception de soi dont ils témoignent disent l'orgueil collectif d'une onction divine et d'une capacité d'action sur le monde que ne désavouerait pas J-M. Rousseau. Cette résurgence inquiétante montre la nécessité pour Fondacio de se mettre au clair sur son aspiration à changer le monde et sur ce qu'il appelle sa « pastorale d'engendrement. ». L'histoire du monde, ces cent dernières années, et l'histoire des Fondations du Monde Nouveau pendant 17 ans nous ont appris qu'un « homme nouveau », quelqu'un qui appartient au « Monde Nouveau », c'est une personne broyée par un système qui la dépouille de son esprit critique et de sa liberté.

La commission appelle donc Fondacio à repenser la place respective du collectif et de la personne, en particulier si elle exprime des divergences, afin que soit non seulement protégée mais aussi valorisée son individualité, telle qu'elle est, en sa réalité d'aujourd'hui et non pour son éventuel potentiel de transformation. Même non « transformée » la personne humaine a une dignité inaliénable et apporte sa valeur intrinsèque à la communauté. Plutôt que le service de l'humanité, c'est le service des hommes qui paraît prioritaire.

*

La spécificité des ressources humaines de Fondacio : La permanence

S'intéresser aux ressources humaines des FMN et de Fondacio, c'est partir à la découverte d'un monde surprenant où les repères courants ne fonctionnent guère et où les concepts en usage sont spécifiques. C'est une autre conséquence du choix structurel évoqué précédemment, ni tout à fait religieux, ni tout à fait séculier, superposant les modèles ou glissant de l'un à l'autre selon le contexte. Si l'on retrouve ainsi les catégories usuelles de salariés, de bénévoles et d'employeur auxquelles il faut ajouter celles de donateurs, de membres, de sympathisants, chacune d'elles peut recouvrir plusieurs réalités :

- un salarié peut être un salarié de droit commun ou un salarié qui bénéficie d'un contrat de travail mais qui s'autofinance en totalité ou en partie : on l'appellera alors « permanent » ;
- un bénévole peut être un sympathisant qui apporte un peu de son temps sans contrepartie financière ou quelqu'un qui fait partie intégrante de l'organigramme opérationnel (hors fonctions de direction) sans percevoir de salaire ;
- un donateur peut être régulier, il sera alors appelé « parrain », ou non, et dans ce cas, on parlera plutôt de « mécène » ;
- l'employeur, quant à lui, n'est pas toujours facile à déterminer dans l'entrelacs des associations.

[716] *Ibid*.

Parallèlement, un sympathisant peut être salarié, bénévole ou donateur ou simplement participant occasionnel à une activité proposée par la communauté. Un membre paie la dîme et peut avoir des profils différents selon son degré d'engagement -selon un témoin il y en aurait jusqu'à cinq aujourd'hui-, l'engagement « ultime » étant l'engagement dans la durée énoncé au cours d'une célébration en présence d'autorités ecclésiastiques.

Cette présentation très sommaire traduit mal une réalité suffisamment complexe pour avoir donné lieu à plusieurs reprises à des réflexions approfondies sur l'appartenance, sur ce qu'est « Être membre ». Ce sujet ne sera pas examiné ici en tant que tel mais il importe de garder en mémoire que le lien spirituel unissant les personnes qui travaillent à Fondacio à l'institution et à son identité est la référence majeure.

Chaque catégorie pouvant se combiner avec d'autres, il n'est pas facile de les identifier et de dénombrer les ressources humaines qui ont fait fonctionner Fondacio au cours de son histoire jusqu'à aujourd'hui.

Par exemple, un permanent « appartient » à Fondacio comme partie prenante de ses activités communautaires ou missionnaires mais il peut aussi avoir un poste fonctionnel, de secrétariat par exemple, ou être employé à l'extérieur, comme ce fut le cas pendant des années pour les trois permanents mis à la disposition du cardinal Suenens. Qu'est-ce qui le distingue d'un engagé ?

De même, comment prendre en compte une personne, à la fois salariée à temps partiel d'une association et permanente pour le reste de son temps dans une autre ? Le cas a existé. La commission a tiré de ces difficultés de définition l'idée que les permanents constituent une catégorie de personnel spécifique, représentative d'une certaine conception des RH et que leur nombre, qui a été pendant longtemps un indicateur de la taille de la communauté, traduit aujourd'hui une part de son identité. Pour ces raisons, l'étude des caractéristiques des RH est centrée sur leur cas.

Cette étude, comme les pages précédentes, concerne le système des Fondations et maintenant de Fondacio. Il n'appartient pas à la commission, on le rappelle une fois de plus, de relater la vie spirituelle de la communauté, ni « toutes les belles choses » qui ont été vécues en son sein comme le lui ont dit une bonne partie des témoins qu'elle a rencontrés. Le désintéressement sincère des personnes qui abandonnent tout pour Dieu, leur foi en une Providence qui veille sur eux, leur enthousiasme à faire partager leur conviction religieuse et les espoirs qu'elles mettent dans la réussite de leur travail malgré les difficultés, tout cela, la commission sait combien c'est important pour elles. Mais elle constate aussi que bien des gens ont été laissés sur le bord du chemin. Son sujet, c'est comprendre comment a pu advenir cet écart entre les déclarations et la réalité observable, entre l'épanouissement de certains et la souffrance des autres.

Dans ce but, elle examinera successivement l'origine de la permanence et la manière dont elle a été matériellement mise en œuvre au cours de l'histoire de Fondacio.

L'origine de la permanence : un tour de passe passe

Au début de l'aventure de la permanence, il y a l'emballement des projets de J-M. Rousseau. Il faut du personnel. La dîme ne suffit plus pour couvrir les frais. Il faut de l'argent. Où en trouver ? C'est la permanence qui sera la réponse.

De tout temps, Fondacio a eu une relation à l'argent pas ordinaire. J-M. Rousseau n'hésite pas à dire dans ses enseignements que « l'argent est un mauvais maître mais un bon moyen[717] ». Il s'ensuit des développements décomplexés sur la nécessité d'avoir de l'argent et sur la légitimité d'en chercher par les moyens les plus efficaces. Si cette manière de voir n'est nullement critiquable en soi, elle suppose une fermeté de caractère certaine pour ne pas oublier les fins que l'on poursuit, surtout quand l'argent est disponible ou accessible[718].

Concrètement, au niveau de la communauté, cela aboutira à mettre en place une logique entrepreneuriale dans laquelle on place des « produits » grâce à un marketing professionnel[719] et des « vitrines » attractives (revue, troupe Life and Light, etc.). C'est ainsi qu'une réunion entre J-M. Rousseau et des responsables décide en 1987 de faire suivre à quelques personnes un cours de vente Carnegie pour répandre ultérieurement le savoir-faire dans la communauté :

> « Apprendre à vendre : argumenter,
> L'argent : conclusion de la vente.
> Faire des cours de « vente Carnegie » pour s'en servir pour l'autofinancement, pour s'en servir pour l'évangélisation. »[720]

Ce qui importe, c'est d'être « séduisant ». Paradoxalement pour une communauté chrétienne, le terme est assez fréquemment employé, parfois de manière inattendue puisque le « séducteur » premier est le Christ :

> « Le Christ, c'est quelqu'un qui est séduisant, extrêmement bien évidemment, puisqu'il nous a séduit, il séduit l'humanité. Et c'est pour cela qu'il a été crucifié, parce qu'on disait qu'il était le séducteur. Il donnait envie d'être comme lui. Et vous, vous avez à donner envie d'être comme lui. Autrement dit, vous avez à faire de la bonne réclame pour le Patron, le Patron, c'est Dieu, c'est le Christ. Et vous avez à être de bons représentants du Patron, du Christ, et vous devez avoir fière allure comme lui a fière allure. »[721]

Et, si l'occasion se présente, on n'hésite pas à opérer des montages financiers sophistiqués pour attirer placements[722] ou dons, voire legs *via* des tiers quand la réglementation s'oppose à une réception directe[723].

Dans cet ordre d'idées, on a déjà cité les démarches d'optimisation fiscale dont est représentative la constitution de la fondation de droit suisse « l'Homme Vivant » en 1989, spécifiquement dans le canton vaudois parce que sa législation fiscale était plus avantageuse et permettait d'attirer des dons défiscalisés. On peut aussi évoquer l'usage purement fiscal qui a été fait de la pseudo-congrégation.

---

[717] Archives Fondacio, Session « Autofinancement », Questions-Réponses sur la Fondation, 3 mai 1987.
[718] L'affaire de la « maison de l'Agneau » évoquée dans un chapitre précédent montre que cette décomplexion face à l'argent a permis un important détournement. Si, finalement, Fondacio n'en souffre pas, c'est grâce à un don anonyme bien des années plus tard.
[719] Archives Fondacio, compte rendu de la commission de financement du 18 septembre 1986, PG/ND/86 doc. int. 8/66 du 30 septembre 1986.
[720] Archives Fondacio, Compte rendu de la rencontre Jean-Michel, Bernard, Michel du 29 mars 1987.
[721] Archives Fondacio, Session « Autofinancement », le 2 mai 1987, Second seuil dans l'histoire du parrainage, le 100%.
[722] Les Échos, 7 décembre 2007, Les bons apôtres de Fondacio : « Il faut croire que l'amour du prochain. (l'étymologie de philanthropie) débride les imaginations, car une spécialiste du patrimoine touchée par l'action de Fondacio leur a conçu bénévolement un montage juridique astucieux pour financer leurs actions humanitaires. Il s'agit d'organiser des donations temporaires d'usufruit. En gros, les propriétaires renoncent pour un temps à percevoir des loyers d'appartement ou les dividendes de portefeuilles boursiers. Ces sommes sont logées dans un FCP dans lequel l'organisation peut puiser pour mener à bien ces projets. »
[723] Ce fut le cas de la succession de Mme Gillon qui se composait de la maison de Thiverval estimée 800 000 F et de valeurs d'un montant de 1 750 000 F. Elle put être « récupérée » à 90% grâce à l'association diocésaine de Versailles qui accepta la succession et la transmit aux FMN sous des formes légales de dons et d'un commodat.

D'une façon plus générale, on est surpris de voir se manifester institutionnellement une véritable obsession financière : Fondacio se plaint du manque d'argent presque sans discontinuer depuis 50 ans. Pourtant, individuellement, ses membres sont d'un grand désintéressement personnel et la communauté a développé une expertise remarquable en matière de levée de fonds dont le très imposant projet de l'Esvière témoigne et qui devrait les rassurer.

Si les préoccupations financières sont aussi présentes, c'est sans doute parce qu'on ne part pas des moyens matériels dont on dispose pour lancer un projet. On l'engage et on cherche ensuite les financements. Ce qui ne peut manquer d'induire un stress certain parfois… et des situations critiques. Mais les crises financières qui ont été vécues ont été surmontées, à la connaissance de la commission, par un apport de nouvelles ressources plus que par une politique d'économies ou de restructuration des ambitions. La compréhension que l'on en a, vu de l'extérieur, c'est qu'il n'y a pas de limites parce que c'est une œuvre de Dieu. « Dieu y pourvoira ». À l'époque de J-M. Rousseau, cette démarche s'appelait « le pas de foi. » La communauté semble s'y être toujours soumise. En 1983, elle y a engagé son personnel-membres, les permanents.

> « Il y a 3 ans, [en 1983] nous étions une fondation déjà avancée. On a perçu à ce moment-là qu'il y avait un seuil devant nous. C'était l'époque où il y avait un flux de jeunes qui arrivaient et qui disaient : "Je suis prêt à donner ma vie au Seigneur et à travailler pour l'Église à plein temps." On n'avait pas d'argent pour rémunérer tous ces jeunes. Même s'ils acceptaient de vivre avec peu, il fallait quand même un minimum pour vivre. On se trouvait devant cette aberration en un sens où des tas d'apôtres venaient pour servir le Seigneur mais on n'avait pas d'argent pour les financer. Il y avait des tas d'endroits où il y avait de l'argent, mais il n'y avait pas de quoi l'utiliser parce qu'il n'y avait pas de vocations, de gens disponibles pour en profiter. On a fait le pas de foi de dire que Dieu nous appelait à avancer dans cette situation, à marcher sur les eaux. On a avancé en croyant que Dieu répondrait, mais on a cherché comment Dieu voulait répondre. C'est là qu'est apparue la phase de l'autofinancement. L'intuition que cela créerait un réseau de parrains et de marraines autour de chaque lieu de permanents et que cela allait pouvoir passer. Grâce à cela, la Fondation aujourd'hui, 3 ans après, a une taille plus grande.[724] »

Le même récit revient en janvier 1987 :

> « Nous étions à Massabielle, près de Paris. La décision était : "Est-ce que 60 jeunes qui arrivaient là avec tout leur cœur, toute leur foi, toute leur générosité pour dire : 'Ma vie Seigneur, pour toi', toutes leurs compétences au service du Seigneur, fallait-il leur dire : 'Non, on ne veut pas de vous parce qu'on n'a pas d'argent pour vous financer ? Donc, retournez à votre travail dans le monde et ne répondez pas à l'appel du Seigneur parce que, matériellement, nous ne pouvons pas prendre le risque.' Là, nous avons pris le risque également, le risque à l'époque était de 800 000 francs que nous n'avions pas et qu'il fallait trouver par des moyens jamais expérimentés. Quelque chose pour nous de très risqué humainement, et pourtant, dans la foi, cette assurance que Dieu le voulait. Nous avons dit oui à ces 60 jeunes-là. Il y a eu des pas de conversion, des pas de foi. Pas de la part de la Fondation seulement, mais de la part de chacun d'abord, qui étaient extraordinaires. Puis on a franchi largement le seuil puisqu'aujourd'hui ce n'est pas 800 000 francs que nous avons par le processus de l'autofinancement, mais de prévus, devraient rentrer 8 millions, c'est à dire dix fois plus. Le pas de foi qui a été fait à ce moment-là, non seulement a rapporté ce qu'il fallait cette année-là, mais, 3 ans après, par ce moyen qui était l'ouverture d'un canal financier nouveau, cela a été élargi 10 fois en 3 ans pour les 250 permanents maintenant qui existent. Dans 10 ans de cela, on peut se dire, ce pas de foi qui a été fait par certains, au risque de se laisser arracher la peau dans cette voie nouvelle qu'il fallait ouvrir, combien est-ce que cela aura permis d'ouvrir comme canaux financiers dans 10 ans ? Ce n'est pas 10 fois plus, mais 100 fois plus. »[725]

[724] Archives Fondacio, Foi et expansion, journée du 29 octobre 1986.
[725] Archives Fondacio, Foi et expansion, le 30 janvier 1987, Rappel des seuils de foi que la Fondation a passés.

Ces récits montrent sans ambiguïté que l'appel à la permanence, inspiré des pratiques de Campus pour Christ, était d'abord un moyen d'accueillir des membres sans avoir à leur payer de salaires comme cela avait été le cas jusqu'alors.

Si besoin était d'apporter une preuve supplémentaire, une note du 27 mai 1986, intitulée Pré-Budget 1986-1987, explique que « augmenter le montant de l'autofinancement des permanents dès le début de l'année ou en cours d'année […] et augmenter le nombre des 100% pour certaines réalités et leur libérer du temps pour pouvoir y faire face »[726] sont des « solutions possibles » pour combler le déficit prévisionnel au même titre que réduire les dépenses, augmenter la vente de cassettes ou rechercher de nouveaux mécènes.

Les témoignages reçus par la commission disent que cet appel lancé publiquement et collectivement par J-M. Rousseau lors d'un rassemblement « Apôtres des Temps Nouveaux » a été reçu dans un climat d'enthousiasme contagieux où les jeunes se levaient les uns après les autres pour y répondre.

Certains cependant s'y sont obstinément refusés et ont subi de multiples pressions par la suite pour devenir permanents. La plupart du temps, ces pressions sont devenues insupportables et ont conduit ces jeunes récalcitrants à quitter les Fondations.

Si la réponse à l'appel a été aussi enthousiaste, c'est que la permanence a été présentée comme un acte de don total à Dieu :

> « Nous avons vécu un moment très particulier quand il a fallu passer de l'étape où les permanents de la Fondation [qui] étaient rémunérés par la Fondation et avaient un salaire, au moment où ils ne seraient plus entièrement rémunérés par la Fondation, mais [où] ils devraient trouver un autofinancement à concurrence d'environ 50%. Cela voulait dire concrètement que, du jour au lendemain, une personne, quelquefois un couple avec un ou 2 enfants, qui avait fait le pas de donner sa vie au Seigneur, de quitter son métier et de vivre l'Aventure déjà hors de l'ordinaire, d'entrer dans la Fondation pour travailler à plein temps pour Dieu en ayant un petit salaire de la Fondation, aller se retrouver 2 mois après avec le salaire amputé de moitié. C'était quelque chose qui était très poignant pour nous tous qui avons vécu cela. Certains d'entre nous ont vécu là un passage de Dieu qui était magnifique, mais qui était extrêmement dépouillant. […] Je me souviens de ce passage où quelques-uns d'entre nous ont dit "Oui" au Seigneur, mais ils ont dit "Oui" au Seigneur, parce qu'il l'aimait tellement fort, et l'appel de Dieu était tellement là qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. Mais les larmes coulaient. De voir des larmes qui coulent sur les joues d'hommes, qui sont des hommes debout, virils et qui savent lutter, combattre et qui l'ont prouvé, c'est quelque chose d'émouvant, de poignant. C'étaient des larmes qui disaient à la fois le dépouillement et la souffrance. Des larmes qui disaient d'abord : "Seigneur, je t'aime et je t'aime plus que tout, je t'aime au point de passer à travers le feu, même si je sais que ce feu va me consumer" ».[727]

Ce témoignage poignant dit l'authenticité de ceux qui ont répondu à l'appel. Ils avaient déjà quitté leur métier, leurs études, leurs amis, leur vie d'avant pour servir une mission que J-M. Rousseau disait avoir reçue de Dieu ; maintenant on leur demandait aussi de renoncer à toute sécurité matérielle, si modeste fût-elle. Leur don d'eux-mêmes était total. Ils ont accepté de s'abandonner à l'inconnu pour eux-mêmes et parfois pour leur famille. Habités par la foi, ils s'en remettaient à Dieu pour veiller sur eux. D'ailleurs, les responsables ne cessaient de le leur répéter. Ils ont fait confiance alors que sous le discours religieux qui touchait leurs cœurs se trouvait une recherche de financement. Pour les permanents de ce temps-là, dont certains ont confié à la commission avoir vécu avec leurs parrains une véritable grâce, nul doute que

[726] Archives Fondacio, Pré-budget 1986-1987, GT/PG du 27 mai 1986.
[727] Archives Fondacio, Session Autofinancement, Chateaudun, le 2 mai 1987, Second seuil dans l'histoire du parrainage : le 100%.

la Providence a veillé sur eux car le système mis en place, lui, avait pour seule vocation d'engranger des francs.

Comme l'enjeu était important pour les Fondations -bénéficier du travail de dizaines de personnes sans avoir à payer ni salaires, ni charges sociales-, il fallait que l'opération réussisse. Pour cela, deux types de travaux ont été menés : d'une part, un discours axé sur la dimension spirituelle de la démarche a été mis au point ; d'autre part, des « outils » visant à aider les permanents à trouver de quoi vivre ont été imaginés.

Ces outils étaient des « kits » proposés au cours de sessions où l'on apprenait aux « stagiaires » qui allaient entrer en permanence l'année suivante comment trouver des « parrains » et leur demander de l'argent. La commission en a trouvé dans les archives plusieurs versions d'époques différentes.

Tous commencent par une justification religieuse développée et poursuivent par un ensemble de conseils très pratiques allant de l'organisation d'une soirée de parrainage, à la proposition de modèles de lettre à envoyer pour solliciter ou dire merci, sans oublier la recommandation de sourire sur la photo jointe. Ces kits expliquent qu'il faut faire valoir au parrain pressenti qu'il va pouvoir participer à l'aventure des Fondations à travers celui qu'il pourrait financer, que c'est une œuvre de salut et de sanctification, que c'est une « grâce ».

Ils offrent aussi toute une série de questions-réponses[728] à bien maitriser pour être entendu de ses interlocuteurs :

> « Il faut que vous ayez dans vos réponses la maîtrise de la réponse et que jamais vous ne partagiez quelque chose en récitant quelque chose d'appris. Ce serait dramatique. Vous ne devez pas vivre votre réponse d'un lieu d'où vous avez appris la réponse. Vous ne transmettez pas des bribes de contenu de savoir que vous avez dans la tête. Vous avez à cueillir en vous la réponse du lieu d'où vous avez l'expérience de la réponse. Vérifiez d'où part votre réponse, de la tête ou bien des profondeurs de vous. Il faut que vous partagiez des profondeurs de vous, toujours. Il n'y a pas de réponse toute faite. Jamais. […] Écoutez bien la question qui vous est posée et entrez en vous-même et là cueillez la réponse que vous avez à faire. Répondez jusqu'où vous avez à répondre. Et normalement, si vous êtes habitué à bien fonctionner au niveau de l'être, vous percevez que vous avez à dire cela et c'est tout. Quelquefois, c'est très peu de choses, d'autres fois c'est plus, beaucoup plus. Cela coule tout seul, c'est bon et cela produit de bons fruits et la personne peut entendre. Le danger, c'est quand vous dites trop et vous dites trop par besoin de vous justifier. À ce moment-là, vous vivez un besoin devant l'autre, un besoin qui se retourne contre vous parce que c'est pervers : vous n'êtes pas en train de répondre à la personne, mais vous vous servez de la personne pour vous justifier dans une insécurité. Et c'est évident que cela ne va pas la satisfaire.[729] »

Parallèlement, ces sessions d'autofinancement sont l'occasion de valoriser au maximum les personnes qui acceptent de se lancer dans cette démarche :

> Tout permanent pour Dieu est pionnier dans l'humanité, dans l'Église, dans l'avancée du Royaume.
> […]
> Le dessin de Dieu est d'avoir des milliers de permanents. […] Vous avez à être des hommes et des femmes debout, humainement campés, solides spirituellement. […] Vous avez à avoir fière allure dans le sens où des permanents en Dieu doivent pouvoir être séduisants de Dieu. […] Non pas comme le monde a fière allure, dans le sens où ce n'est pas une puissance selon le monde, mais une puissance selon l'Esprit-Saint, avec une

[728] Par exemple, à la session de mai 1987, la dizaine de questions-réponses proposées portait sur l'insertion ecclésiale de la Fondation, le risque de nombrilisme de la Fondation, son nom, la permanence face aux vocations sacerdotales, face à d'autres engagements, la place du prêtre dans la Fondation, comment est vécu l'argent, l'identité de la Fondation, les nouvelles pauvretés.
[729] Archives Fondacio, Session Autofinancement, 3 mai 1987, Questions/Réponses sur la Fondation.

> fécondité démultipliée, et en même temps une vulnérabilité extrême. Mais dans votre vulnérabilité, sa puissance éclate.
> […]
> Vous avez la conséquence immédiate que vous connaissez qui est d'être d'ores et déjà en route à partir d'aujourd'hui pour être responsable en premier d'une communauté. Pasteur en premier de la communauté que Dieu va rassembler à travers vous et dont vous aurez à prendre soin et qui sera précisément la communauté de vos parrains et marraines. Et chacun d'entre vous est un pasteur à partir d'aujourd'hui qui est au cœur d'une communauté que le Christ peut se rassembler autour de vous : communauté composée de 20, de 30, de 40, de 50 et plus parrains qui seront autant de brebis sur lesquelles vous avez à veiller.
> […]
> À partir du peuple que vous allez vous rassembler à travers le parrainage, d'autres réalités sont en train de se mettre en place dans la Fondation pour agir sur ce même peuple, pour faire en sorte que le peuple des parrains, vous que vous rassemblez, ne soit pas seulement un peuple d'hommes et de femmes proches de la Fondation et qui vous aide, vous personnellement, par la prière et financièrement. Mais nous mettrons en place ce qui est nécessaire pour qu'à leur tour, ils deviennent des ouvriers du Seigneur, ils se lèvent pour être des multiplicateurs, pour être convertis de plus en plus et devenir eux aussi ouvriers et qui sait, ouvriers à plein temps pour le Seigneur.
> […]
> Quand [Dieu] a commencé cette initiative qui nous rassemble, il avait en tête des milliers d'ouvriers pour construire un Monde Nouveau, une Église dans un visage nouveau. Ces milliers d'ouvriers qu'il est en train de se rassembler, il va les prendre partout. Il se sert de nous, il se sert de vous, il se sert du fait que nous sommes acculés au 100% pour le faire avec une vitesse démultipliée.
> […]
> Entrer dans l'intelligence du fait qu'être chrétien, c'est construire le Royaume de manière nouvelle. C'est construire l'Église de manière nouvelle. C'est être radical de manière nouvelle sans pour autant quitter son métier. Oui, assurément. […] Le jour où on aura une fécondité démultipliée parce qu'on aura appris à travailler avec Dieu, ce jour-là, les choses pourront bouger et les choses sont en train de bouger. Grâce à Dieu, mais grâce aussi à chacun d'entre nous qui avons accepté ce saut extraordinaire dans le plein de Dieu, dans le cœur de Dieu, dans l'aventure avec Dieu, cette aventure que tout homme désire. Amen. »

La ferveur de ce discours n'empêche pas les responsables qui le prononcent de mettre en place un suivi très terre à terre de la progression de chacun, à partir de 1987, vers un autofinancement à 100%.

Les permanents doivent signer une feuille d'engagements détaillant comment ils doivent prendre soin de leurs parrains, comment ils doivent gérer leur autofinancement en en tenant un décompte précis, en prévenant le responsable de la communauté s'ils dépassent leur niveau de ressources prévu, et en rendant compte de l'avancée de leur parrainage à travers des fiches à remplir, comment faire, enfin, s'ils quittent la permanence, à savoir informer les parrains par une lettre circulaire visée du responsable de la Fondation et rendre tous les documents sur le parrainage en leur possession. C'est que, on va le voir, ces engagements d'autofinancement ne sont pas seulement moraux, ce sont des sortes de contrats.

L'appel à la permanence a été indéniablement entendu. Il a effectivement permis d'augmenter les effectifs mais peut-être dans des proportions moindres qu'attendu. Un document faisant le bilan de l'année 1984-1985 fait en effet état de 160 permanents pour 2 100 membres et évalue le peuple des associés à 1 500 personnes dans l'ensemble des 7 pays d'implantation. La projection qu'il fait à 5-7 ans est très optimiste et prévoit à cet horizon 1 000 permanents, 6 à 8 000 membres et 30 à 50 000 associés dans 15 à 20 pays[730] .

[730] Archives Fondacio, Document manuscrit intitulé « La Fondation, une aventure avec Dieu », non daté mais faisant état du bilan consolidé pour l'année 1984-1985. Ce document présente une particularité notable : il flèche « les flux d'amour dans la Fondation » et les exprime en francs.

Les statistiques trouvées en archives confirment bien l'importance de la permanence mais sont plus modestes. Accessoirement, on y cherche la trace de ce flux de 60 jeunes qui est supposé être à l'origine de l'adoption de la permanence autofinancée en 83. En revanche, on y note l'effet de la crise de 1991.

Tableau 3 : Évolution du nombre de permanents entre 1978 et 1991

Fin de l'année des FMN (sept. à sept.)	1978	1980	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Membres[a]	127	250	980	1240	1615	1990	2402	2620*			
Permanents[a]	4	12	50	65	100	160	250	300*			
Permanents tous pays confondus[b]									250		
Permanents en Europe[b]									167		
Permanents en France[b]									130		
Permanents au CIRFA[b]									22		
Nouveaux permanents en Europe[b]	2	4	13	12	25	7	26	20	27		
Permanents des FMN[c]								143	138	130	83

a Statistiques globales juillet 1987[731]
b Statistiques décembre 1989[732].
c Statistiques mars 1992[733].

*Prévisions

La mise en œuvre matérielle de la permanence dans les premières années

En 1983, lors du lancement de la permanence, l'objectif d'autofinancement exigé des membres qui y souscrivaient était de 50%. Il est rapidement passé à 100% comme on l'a vu. Mais 50 ou 100% de quoi ?

Une grille de niveaux de ressources a été mise au point pour permettre le calcul. Celle de juillet 1986 préparant la rentrée de septembre 87 a été retrouvée dans les archives. Elle permet de dresser le profil des permanents de cette époque.

[731] Archives Fondacio, Statistiques des membres de la Fondation, juillet 1987.
[732] Archives Fondacio, Rencontre des permanents à Nemours, 2 décembre 1989, État de la permanence.
[733] Archives Fondacio, Tableau manuscrit « Évolution du parrainage trouvé par les permanents par rapport à leur engagement à 100%, FMN, mars 1992. L'aire géographique n'est pas précisée.

Tableau 4 : Profil des permanents en 1986-1987

	Coefficient applicable au SMIC net	Nombre de permanents	%
Nombre de permanents identifiés		196	
Plein temps		122	62,2%
Temps partiel > mi-temps		15	7,7%
Mi-temps		22	11,2%
Temps de travail non renseigné		37	18,9%
Travaillant à Bruxelles	+8%	2	1%
Travaillant à Biot ou en région parisienne	+10%	109	55,6%
Localisation non renseignée		85	43,4%
Administratif débutant	15%	58	29,6%
Administratif confirmé ou permanent en formation ou responsable en second	20%	58	29,6%
Administratif à caractère pastoral	25%	12	6,1%
Responsable de communauté en premier	30%	17	8,7%
Membre du Conseil de fondation élargi ou responsable de branche	40%	6	3,1%
Membre du Conseil de fondation	50%	3	1,5%
Responsable	60%	1	0,5%
Catégorie non renseignée	-	41	20,9%

Le responsable coté 60% est Jane Rousseau.

Le tableau montre que le permanent-type travaille à temps plein à Biot ou en région parisienne et qu'il est peu qualifié selon les critères des Fondations. On y voit aussi une perception dévalorisée des fonctions administratives ainsi que le relatif resserrement des niveaux de ressources, de 1 à 4 seulement.

> « Le niveau de ressources du permanent résulte d'une évaluation à partir du SMIC net (salaire minimum de croissance) à 169 heures par mois. Il s'exprime pour chaque permanent en un pourcentage du SMIC ou égale le SMIC, majoré d'un pourcentage déterminé selon sa durée de travail, son rôle ou son ancienneté qui conditionne sa catégorie salariale, sa situation de famille, le complément régional[734]. »

Un complément familial est prévu jusqu'à trois enfants. Au-delà, on traite au cas par cas. Ses critères d'attribution ne reposent pas tous sur un constat objectif de la situation familiale et leur caractère discriminatoire, au détriment des femmes, est évident. Il est calculé sur la base du SMIC net, modulé selon le temps de travail, est dû pour un enfant quand, dans le langage de PRH qui réapparaît ici :

> « a) Il est le fruit d'un être de couple engagé concrètement dans la Fondation ;
> b) Un seul membre du couple est engagé dans l'association, mais l'on reconnaît sa mission et sa fécondité particulière. »[735]

[734] Archives Fondacio, Niveaux de ressources, règlement intérieur, Année 1986-1987, CAIF, Les Chenêts, Juillet 86, MS/GT. La commission n'a pas réussi à comprendre si le coefficient applicable au SMIC net cotant les emplois s'appliquait au SMIC net ou s'il s'ajoutait au SMIC net, tant un niveau de ressources de 15% du SMIC lui a paru faible. Les témoins consultés n'ont pas pu apporter la réponse.
[735] *Ibid*.

Le pourcentage de SMIC, décroît en fonction du nombre d'enfants. Il est plus avantageux quand le couple travaille à la Fondation ; lorsque la femme n'y travaille pas, il est réduit de moitié ; quand c'est le mari qui n'y travaille pas, aucun complément familial n'est pris en compte.

Sur les 196 permanents nominativement identifiés dans ce document, le niveau d'autofinancement n'est pas renseigné pour 92 personnes. Sur les 104 permanents dont le niveau d'autofinancement est connu[736] :

- 5 d'entre eux, soit 4%, dépassent les 100% d'autofinancement ;
- 39, soit 38%, arrivent au niveau calculé pour eux ;
- 60, soit 58%, ont un niveau d'autofinancement égal ou inférieur à la moitié du niveau de ressources qu'ils devraient atteindre.

Un tableau de décompte utilisé par les services gestionnaires montre qu'en1986-1987[737], les Fondations versaient 2 000 F de salaire mensuel aux permanents qui n'atteignaient pas leur niveau de ressources grâce au parrainage, à charge pour eux de reverser ultérieurement la somme perçue et les charges afférentes. Cette obligation de reversement a été confirmée par le témoignage d'Aline[738] :

> « Alors, les 2 000 francs de Fondation qui m'étaient versés, mon salaire. Au bout d'un moment, j'ai entendu : "Mais tu sais, ça serait quand même bien que tes parrains ou d'autres parrains te versent cet argent-là pour que ça soit gardé pour la Fondation." Alors, je disais : "Oui, mais moi, je n'ai rien, je ne peux pas faire ça. […] Et [On] m'a trouvé ces gens-là. […] Ils m'ont donné 2000 francs par mois. Et j'ai dit : "D'accord." Donc, j'ai continué à percevoir ce salaire, je leur reversais après. J'ai continué d'avoir des fiches de paye mais je leur reversais après.
> […]
> « Et puis là, Paul Grolleau, qui était un des directeurs, au fil du temps, n'arrêtait pas de me dire "Il faut que tu t'autofinances complètement. Complètement. Donc, y compris tes charges sociales." Il dit : "On ne va pas continuer comme ça, indéfiniment. Bon, alors, je te propose de faire un échelonnement. Donc, tel mois, tu donneras tant, tel autre mois, tant, tant, tant. Comme ça. Donc tu trouves des parrains." Manque de chance, je n'avais plus le feu, l'audace, le machin qu'il fallait. J'étais un peu en difficulté et en souffrance après ce qui s'était passé [un changement de poste non souhaité]. […] Alors bonjour la grâce quand même là-dedans, ça donne à réfléchir. J'ai travaillé gratuitement pour eux la moitié de mon temps. […]
> Quand j'ai quitté, Paul Grolleau m'a dit : "Bon, tu nous dois tant." Parce que je m'étais engagée et je ne les avais pas payés. "Tel mois, tu verseras tant, tel autre mois, tu verseras encore plus, et on arrive comme ça à l'autofinancement intégral." C'est-à-dire, il aurait fallu que je paye le reste de mes charges sociales. Parce que jusque-là, je recevais un salaire de 2 000 francs que je reversais mais tout le reste, les charges sociales… […] C'est important que je vous dise ça. Donc, je devais de l'argent, je devais aux alentours de 8 000 francs, peut-être même plus. […] Il a décidé, Paul Grolleau, mettons que ça serait à partir du mois de décembre, "Décembre, janvier, février, mars, avril, tu paieras intégralement... Tu paieras intégralement tes charges sociales." Et moi, j'avais dit : "Non, à la fin, je vais régler l'échelonnement." Ça représentait environ 8 000 francs. Là, à ce moment-là, en juin, je n'avais pas de boulot. Je n'avais plus rien. Et il me dit ça. Alors, une copine m'a dit "Écoute, inscris-toi au RMI. Ça ne t'engage à rien. Comme ça, tu auras un peu de sous." Donc, je suis inscrite au RMI.[739] »

[736] Un tableau manuscrit décrit une situation meilleure au 31 décembre 1991 : sur 79 permanents présents, 20% ont un autofinancement supérieur ou égal à 100%, 42% ont entre 76% et 99%, 32% ont entre 75% et 51% et 6% ont entre 50% et 25%. Aucun permanent n'a moins de 25% d'autofinancement. Cependant, la comparaison entre 1986 et 1991 n'est peut-être pas significative dans la mesure où de nombreux permanents ont quitté les FMN après la crise du printemps.

[737] Les travaux de la commission Permanence, post 1991, font état d'un principe adopté par le Conseil Fance à la suite d'audits réalisés en 1988 par des cabinets d'experts, selon lequel tous les permanents seraient salariés à mi-temps et ces rémunérations, avec les charges sociales, seraient compensées par appels de dons auprès des parrains. Ce principe aurait été appliqué systématiquement aux permanents mariés mais pas aux célibataires.

[738] Le prénom a été changé.

[739] Témoignage d'Aline, le 7 février 2025.

La pratique que décrit ce témoignage s'est poursuivie au moins jusqu'à l'été 1991. La commission a en effet retrouvé en archives la lettre en date du 24 juin 1991 de Mme X, démissionnaire au 1er février 1991. Elle payait ses « dettes » en reversant son salaire de janvier de 2 216 F et les charges de septembre 90 à janvier 1991 de 7 922 F. Cette ex-permanente a profité de ce courrier pour payer en plus sa dîme de janvier à juin 1991.

Ces témoignages ont fait prendre conscience à la commission que les Fondations de J-M. Rousseau n'abandonnaient pas les permanents en difficulté et leur assuraient un minimum, de l'ordre de 60% d'un SMIC net de l'époque, mais qu'il s'agissait d'un prêt remboursable. Avant le témoignage d'Aline et la découverte des archives du gestionnaire, cet aspect de la permanence lui avait échappé. Elle espère donc que les permanents qui se lançaient dans la démarche avaient une claire compréhension du caractère financièrement contraignant et pas seulement moral de l'engagement qu'ils prenaient. Elle espère aussi qu'il existait des procédures de remise de dettes pour les situations graves bien qu'elle n'en ait pas trouvé de trace.

Pour certains, trouver des parrains était un exercice particulièrement difficile. Y réussir montrait ses qualités, on était en bonne voie « d'émergence » :

> « Il y avait un feu, il y avait quelque chose. On témoignait, et des gens qui ne nous connaissaient pas, qui étaient plus ou moins loin de l'Église, nous parrainaient. Ça dit quelque chose aussi de cette époque-là quand même. Mais je me souviens aussi qu'il y avait des gens qui ne marchaient pas du tout là-dedans. Ils étaient permanents, mais ils galéraient comme ce n'était pas possible. Ils tiraient la langue, ils n'avaient pas d'argent, c'était dur, dur, dur. […] Moi, je faisais confiance, je n'ai jamais manqué de rien. J'avais cette bonne amie aussi que j'ai gardée, qui me donnait 300 francs. Elle était généreuse. Je lui avais dit : "Tu ne voudrais pas me donner un petit peu plus ?" "Allez, je te donne 500 francs." Vous vous rendez compte, quand même, ça faisait mendiant. Moi, aujourd'hui, je ne ferais plus ça, quand même. On était quand même...[…] Il fallait être relationnel. Et puis, on disait, vous savez, les gens qui sont émergés sont ceux qui sont émergés dans le don, émergés dans leurs capacités humaines aussi, à s'exprimer, à prendre en charge des responsabilités. Et les autres, les pauvres, ils n'étaient pas très émergés. Moi, je n'étais pas très émergée. […] Il y a vraiment une inégalité de statut au sein des permanents. C'est pour ça que, quand on parle de parrainage comme étant la grâce, une grâce, non, je ne crois pas, ça se discute…»[740]

De nombreux témoins ont été entendus par la commission sur cette question. Il ressort unanimement de leurs témoignages que les permanents étaient loin d'avoir les mêmes chances de réussir à trouver l'autofinancement requis. Le succès dépendait du savoir-faire appris ou inné de la personne, de son caractère plus ou moins extraverti, de ses moyens financiers personnels ou familiaux, de son réseau social ainsi que des fonctions qu'elle occupait. Être vu sur les podiums ou être responsable de quelque chose ou appartenir à une famille aisée améliorait beaucoup les chances de réussite. En revanche, travailler dans un bureau et ne pas pouvoir, ou vouloir, se tourner vers sa famille et ses amis, les réduisaient singulièrement. Partant, lorsque le parrainage interne a été libéralisé, même quand il n'a plus été encadré, une véritable concurrence s'est ouverte, en particulier entre ceux qui avaient moins d'opportunités externes.

À côté de ces personnes en grande difficulté, il y avait aussi ceux qui avaient acquis tellement d'aplomb dans la recherche du parrainage qu'ils en perdaient toute mesure. Quant au lien unissant le permanent à

[740] *Ibid*.

son parrain, si vivement mis en avant dans tous les textes relatifs à la permanence, il arrive qu'il ne soit que pur intérêt. Aline raconte :

> « J'ai parrainé une bonne copine pendant 10 ans. Qui en est sortie, qui a retrouvé du travail à l'âge de 56 ou 57 ans, elle a retrouvé un boulot comme ça, alors qu'elle avait été permanente pendant 26 ans. Et quand elle a quitté la permanence, elle m'a dit : "Est-ce que tu peux m'adresser le solde de tout compte ?" Il fallait que je continue de parrainer ça, à hauteur de ce que je lui ai versé ! Je lui ai versé quoi ? Je ne sais plus combien je versais par mois, mais il n'y a pas longtemps, 80 euros. Ça m'a énervée. Bon, je lui ai quand même versé 80 euros. Mais ce n'est pas juste. Elle a quitté en 2012. Et puis j'ai parrainé [un couple d'amis]. […] Un jour, je leur ai dit : "Écoutez, je viens de m'acheter un appartement. Je ne vais pas continuer de vous parrainer parce que ça fait trop." Ils ont dit : "Ah oui, bien sûr, on comprend." J'avais été avec [eux en mission à l'étranger] quand même. Je les avais vus à Biot, c'étaient un peu des amis. Du jour au lendemain, plus de nouvelles. Alors qu'avant, ils n'arrêtaient pas de me demander de mes nouvelles. J'ai trouvé ça scandaleux ! »

On a évoqué plus haut le risque que prenaient les permanents qui s'engageaient dans l'autofinancement et qui ne parvenaient pas à atteindre le niveau de ressources requis : non seulement ils n'avaient pas de quoi vivre, mais en plus leur endettement augmentait chaque mois. Conscients de ce risque ou refusant le principe de la permanence, certains membres ont voulu rester des salariés de droit commun (ou des bénévoles).

Il y avait, en effet, dans les Fondations, pendant la première partie de leur histoire, un petit nombre de salariés de droit commun. D'après les documents de gestion du personnel trouvés dans les archives, ils étaient de l'ordre de la quinzaine à Montesson et de l'ordre de la dizaine à Biot. Ils étaient de trois types.

Il y avait ceux qui occupaient un emploi spécifique, demandant une qualification particulière, notamment, la responsable du service Personnel ou le responsable de la Comptabilité. Ils percevaient un salaire « normal » en adéquation avec leur temps de travail et leurs qualifications.

Il y avait aussi un ensemble de secrétaires, parmi lesquelles se trouvaient des personnes qui refusaient la permanence :

> « Mon père m'avait appris que tout travail mérite salaire. Mais dans ce monde nouveau, les règles étaient autres. […] J'avais un salaire à mi-temps. […]. Un salaire (parce que je n'étais pas "capable" d'avoir des parrains) ce qui permettait de survivre. Et surtout, la honte. La honte de ne pas être "émergée", la honte de ne pas arriver à trouver des parrains comme les autres. Et puis, il y a Joséphine, prénom d'emprunt. Elle, elle n'avait ni salaire, ni parrains, elle ne voulait rien devoir à personne. Alors elle a dilapidé l'héritage de sa tante pour vivre en tant que permanente jusqu'à ce qu'elle n'ait plus rien. A Biot, pendant la période muguet, nous travaillions pour avoir un peu plus d'argent... pour des accompagnements encore plus ? des sessions de formation : Carnegie, Leslie, etc.? Participer aux week-ends "peuple".
> "Elle a choisi", dit-on ? Vous croyez qu'elle a choisi ? Non. Parce qu'elle non plus, elle ne pouvait pas chercher des parrains. Elle a été acculée. Jusqu'à son dernier sou. Comme moi. Elle est devenue une "petite main" au service de ceux qui, eux, étaient considérés comme "émergés".
> Un système où certains avaient les moyens de vivre décemment et d'autres utilisaient leur héritage ou leurs économies, leurs droits aux ASSEDIC ou l'argent de l'assurance [d'un accident]. Tous pourtant se donnaient corps et âme à servir le don. Mais dites-moi, c'est quoi le don ? Mais là encore de quel don parle-t-on ? La parole de Jean-Michel, l'unique parole, l'histoire sainte...
> Moi, je me sentais une incapable et sans doute je n'étais pas assez émergée au don pour avoir ce salaire de misère. »[741]

Il y avait enfin les « animateurs » qui passaient par le salariat pour un certain temps. Parfois quelques mois, parfois quelques années. On pouvait demander à en bénéficier en sollicitant son changement de

[741] Témoignage n°86 du 26 février 2026.

statut après justification et avis de son responsable pastoral et du correspondant social. On signait alors un contrat de travail à mi-temps et on percevait un demi-SMIC. Ce salaire était très légèrement augmenté dans quelques rares cas pour tenir compte des fonctions occupées. Ce fut sous ce régime qu'a travaillé J-M. Rousseau du 1er octobre 1981 au 30 juin 1991[742]. A cette date, très réglementairement, il reçut son certificat de travail et son solde de tout compte. Malheureusement pour lui, quand Jane s'informa, en 1994, de la caisse de retraite à laquelle il était affilié, il ne fut pas possible de remonter avant 1981[743]. Bien qu'ayant été salarié, J-M. Rousseau s'est ainsi retrouvé face à sa retraite future[744] dans la même situation que les permanents privés de cotisations sociales par le système qu'il avait mis en place.

A ces salaires et parrainages, s'ajoutaient pour ceux qui en étaient chargés, la rémunération de l'animation et de l'organisation des sessions ainsi que le paiement de leurs frais de déplacement. C'est ainsi que la participation pendant six jours de J-M. Rousseau et de cinq autres animateurs et organisateurs (CO-GE) à une session *Introduction à l'autofinancement* fut valorisée à 4 095 F. En y ajoutant la valeur des frais de transport et les frais de matériel, soit 6 100 F, on arrivait à un total qui, divisé par le nombre de participants, donnait la valeur des frais d'inscription pour chaque personne, soit 254,875 F, arrondis par le responsable à 250 F[745]. Naturellement, pour participer à la session, chaque participant devait aussi financer son transport et son séjour. On constate donc que ces nombreuses sessions de formation étaient pour les uns une manne, tous frais payés, et pour les autres de coûteuses dépenses.

Il faut en effet maintenant évoquer les dépenses obligatoires auxquelles étaient assujettis les permanents de la première époque.

On citera en premier lieu le financement d'une couverture sociale :

> « Cette feuille est destinée à t'aider à engager les démarches qui t'assureront une couverture sociale pleine. Elle est à remettre dûment remplie au responsable du service social de ta branche avant le vendredi 29 août 19 h. Il est exigé de chaque permanent de souscrire une assurance pour ce qui concerne les 3 risques suivant : mutuelle complémentaire individuelle, accidents corporels, responsabilité civile. »[746]

Les permanents avaient le choix entre bénéficier des assurances contractées collectivement par l'intermédiaire du Cabinet retenu par les Fondations[747] ou se couvrir en passant par d'autres organismes. Dans ce cas, ils devaient faire parvenir une photocopie des polices d'assurance souscrites aux responsables du service social.

On citera ensuite la formation obligatoire à PRH. Les Fondations ont perçu qu'elle était très onéreuse et risquait de faire chuter les rentrées de dîme ou les adhésions. Plusieurs personnes ou couples qui avaient commencé un parcours avec CCN ont renoncé en exprimant à leur interlocuteur combien ils en étaient navrés mais que la dîme et le coût de cette formation n'étaient pas soutenables pour eux. C'étaient

[742] En 1977, les notes manuscrites de J-M. Rousseau font état de ses soucis financiers, sans en préciser ni la nature, ni le montant, jusqu'au jour où, réfléchissant sur ces « pères » qui l'entourent -son père, le cardinal Suenens et A. Rochais-, il déclare son intention de demander à son père de prendre matériellement soin de lui et de sa famille. Il semble, d'après des notes ultérieures, qu'il fut entendu.

[743]Archives Fondacio, Lettre à en-tête de J-M. Rousseau mais signée de Jane du 24 juin 1994, adressée à G. Testard et communication de P. Grolleau à G. Testard du 15 décembre 1994.

[744] La commission ne sait pas si sa situation a été ou non régularisée.

[745] Archives Fondacio, Session Introduction à l'autofinancement, Proposition de budget, non datée.

[746] Archives Fondacio, Remontée des informations : Déclaration individuelle, CAIF Les Chenêts, Social, PM/MS/BD, août 1986

[747] Pour ceux qui ont choisi le contrat collectif, en 1986, il leur en a coûté pour une année des sommes pas totalement négligeables eu égard aux niveaux de ressources, à savoir concernant la responsabilité civile, 72,50 F, concernant l'assurance individuelle Accident corporel, 450,50 F et concernant une mutuelle complémentaire, 686,00 F.

pourtant des personnes aisées. La commission a retrouvé de tels messages un assez grand nombre de fois pour comprendre la négociation que la communauté n'a pas tardé à ouvrir avec PRH afin de trouver un tarif plus abordable. Le budget nécessaire pour la formation PRH pour un couple CCN, en 1986, était en effet de 30 000 F par an, soit 2 500 F par mois[748].

Concernant les permanents, il en a été un peu de même. PRH et le CAIF se sont entendus sur un tarif préférentiel[749]. Celui-ci, toutefois, n'était offert qu'aux seuls permanents. Les autres membres payaient le tarif général. Malgré cet arrangement, la formation PRH est restée un poste de dépenses important pour tous les membres des Fondations, pour les permanents comme pour les salariés.

À titre d'exemple, grâce aux relevés bancaires annotés de l'année 1986 qu'une secrétaire salariée des Fondations avait conservés dans ses archives personnelles, la commission a pu mettre en perspective ces coûts. Le salaire que percevait cette personne peut en effet être considéré comme représentatif des ressources des permanents en difficulté ou de sa catégorie professionnelle au sein de la communauté en 1986. La commission a ainsi calculé que, pour le salaire qu'elle percevait, une fois déduites les dépenses de loyer, d'assurance ainsi que les dépenses liées à sa participation aux activités communautaires et à sa formation, il lui restait en moyenne 559 F par mois pour vivre et payer tous ses autres frais, y compris les déplacements pour les stages, sessions, ou week-ends communautaires qu'il n'a pas été possible d'isoler. Comme cette personne n'avait pas d'autres revenus que son travail, « Je vivais de camembert et de confiture. » dit-elle. Et, naturellement, il n'y avait pas d'autre retour sur l'emploi des dîmes perçues que ce qui se murmurait sur les sessions de CCN dans les grands hôtels. Mais, disait-on, il faut bien évangéliser les hommes d'affaires là où ils sont. Ces derniers étaient d'ailleurs particulièrement généreux avec les Fondations.

Tableau 5 : Budget d'une secrétaire salariée pour l'année 1986

En Francs 1986	Recettes	Dépenses	
Salaires	**22 674**		
Loyer		10 000	
Déménagement vers un logement moins onéreux		699	
Assurance		696	
Total des dépenses de base			**11 395**
PRH		1 248	
Week-ends et sessions		1 050	
Dîme		1 869	
Divers Fondations (Karellis, photocopies Jane, Réalité artistique)		410	
Total des dépenses fléchées FMN			**4 577**
TOTAL	**22 674**	**15 972**	
Reste mensuel moyen pour vivre	***559***		

[748] Archives Fondacio, Compte rendu du conseil de la Fondation du 21 octobre 1986.
[749] Par exemple, la journée de session valait 140 F ou 190 F par personne, l'accompagnement personnel, 140 F.

Le pouvoir d'achat du salaire net annuel de ce témoin représentatif de 22 674 francs de 1986 correspond à 7 037€ en 2025, soit 586€ mensuels,

Le pouvoir d'achat de son reste mensuel moyen pour vivre, après paiement des loyers, du déménagement (pour un logement moitié moins cher), de l'assurance réclamée par les FMN et des dépenses fléchées FMN, de 559 francs de 1986 correspond à 173 € en 2025.[750]

C'est avec l'équivalent de 173€ par mois que cette personne devait assurer sa vie courante, alimentation et déplacements pour se rendre aux sessions et rassemblements, etc. compris.

Il ne s'agit plus ici de mener une vie sobre. Il s'agit de survire à la misère.

À l'autre bout de la hiérarchie des revenus, pour ceux qui savaient comment se procurer du parrainage et qui avaient de la visibilité, la vie matérielle pouvait être plus facile. Au vu des dossiers trouvés, les ressources de certains permanents égalaient des salaires assez élevés ou élevés versés en entreprise ou dans la fonction publique. Tous les permanents n'étaient donc pas en situation de précarité, même s'ils pouvaient mener une vie sobre[751].

Le système de la permanence en ces années-là était profondément « élitiste » en ce qu'il valorisait les plus audacieux, les plus extravertis, ceux qui étaient le plus en vue et ceux qui avaient relations et famille. En revanche, il faisait entrer ceux qui n'avaient que leur foi dans une spirale dangereuse. En prétendant inscrire dans une quête spirituelle l'obtention de résultats financiers, il a confondu les moyens et les fins, il a fragilisé gravement les personnes qui n'y arrivaient pas, en contradiction avec la vocation d'engendrement officiellement énoncée. En libérant des ressources qui, autrement, auraient été utilisées en rémunérations et en donnant l'illusion qu'il n'y avait pas de limites grâce à ces « pas de foi » auxquels Dieu ne pouvait que répondre, il a facilité la fuite en avant de J-M. Rousseau… et instrumentalisé Dieu. Enfin, en se combinant avec le système social de fondation, il a renforcé la hiérarchisation de la communauté et la toute-puissance de J-M. Rousseau.

Depuis 1991, l'évolution limitée de la permanence

Arrive mai 1991 puis les Karellis en août. La volonté de réexaminer tout ce qui fait la communauté s'exprime. Une dizaine de commissions sont instituées dans ce but. L'une d'elle concerne la permanence. Ses travaux font l'objet d'une synthèse dès mars 1992. Ils aboutiront à de nouveaux statuts et à une charte de la permanence en octobre 1992. Ils se poursuivront des années pour aboutir à une proposition de texte en octobre 1997, puis à un projet de texte international en 2000 avant d'en arriver, en France, à « la permanence en confidence ».

Dès le début des travaux, avec la création de plusieurs sous-commissions, on voit la volonté de mettre à plat le dispositif. Dans la sous-commission Assises, l'idée de la permanence-abandon à Dieu reste posée mais des réflexions apparaissent sur les missions des permanents, sur les types de permanents qui en

[750] INSEE, Convertisseur franc-euro : pouvoir d'achat de l'euro et du franc.

[751] Cependant, la non-déclaration des parrainages -pourtant validée par un conseil juridique- leur faisait courir un risque significatif de redressement fiscal et de trop-perçus d'aides sociales comme on le vit quelques années plus tard.

découlent. Dans la sous-commission Modalités, un travail de fond s'enclenche sur les statuts, les engagements contractuels, les financements -pas seulement le parrainage-, les missions concrètes que peuvent remplir les permanents en différents lieux. Quant à la sous-commission Pastorale, elle traite des conditions de l'appel, du discernement nécessaire, de la formation, y compris la formation professionnelle, et de la vie communautaire des permanents.

On perçoit dans les dossiers assez succincts qui ont été conservés que les membres de ces sous-commissions cherchent à regarder la vérité en face. On y trouve par exemple un étonnant document intitulé « Le parrainage et sa lèpre (limites-écueils-pièges-risques, etc.) »[752] qui liste un certain nombre de problèmes de manière très directe, impensable un an auparavant. Par exemple : « C'est un dû par Dieu et la société », « Favoritisme ou demande de passe-droits du fait de ce choix [de la permanence] », « Naïveté par rapport au statut social (cotisation à la retraite) », « Confondre la pauvreté matérielle et la précarité », « Ne plus voir la gratuité de la relation de parrainage », « Appeler des personnes de façon non ajustée et insistante », etc.

Concernant les aspects matériels de la permanence, les différentes modalités de financement sont passées en revue, avec leurs avantages et leurs inconvénients : salariat au sein des FMN, salariat à temps partiel à l'extérieur, parrainage individuel, parrainage collectif, instauration d'une caisse de péréquation. On voit aussi que la sous-commission réfléchit à une définition claire des engagements contractuels réciproques. Elle est consciente des graves lacunes du dispositif en vigueur[753] qui rend le permanent dépendant des autres pour des opérations aussi vitales que la garantie de loyer et l'accès aux prêts bancaires, etc., et le classe dans la catégorie des personnes à assister socialement en raison de la faiblesse de son seul salaire. Elle est aussi consciente du fort risque fiscal encouru :

> « Même si nous avons un argumentaire sérieux, certaines pratiques peuvent surprendre les services fiscaux, notamment le versement de dons par des permanents vivants par ailleurs de dons manuels. Encore une fois, même si nous avons un bon argumentaire, pourrons-nous convaincre du bien-fondé de notre dispositif, de l'intérêt humain et spirituel de nos objectifs un interlocuteur dans la mission est essentiellement d'appliquer en toute rigueur la réglementation ? C'est pourquoi une des mesures urgentes à prendre pour septembre 1992 concerne la couverture des charges patronales, soit par versement des parrainages aux fondations, soit par une dotation spéciale du mécénat pour ce poste budgétaire. »[754]

A la suite de ces travaux, les FMN proposent à ses permanents un nouveau dispositif décrit dans une charte.

> « Aujourd'hui, partant de leur histoire et de leur expérience, les Fondations du monde nouveau désirent se vivre, pour ceux et celles qui se sentent appelés à la permanence, comme un lieu d'accueil et de vérification de l'appel, puis comme un chemin, une école de formation, de soutien et de mise en œuvre concrète pour des disciples en recherche de leur vocation. Cela engage l'institution à proposer des modalités concrètes. Toutes ne sont pas encore définies et nous devons y travailler sans relâche cette année. »[755]

À compter du 1er novembre 1992, les permanents peuvent ainsi choisir l'un des quatre statuts proposés, allant d'un demi-SMIC à un SMIC trois-quarts, en fonction de leur situation personnelle, de leurs charges de famille, leur lieu de résidence et de leur disponibilité effective. Ils sont salariés par les FMN sur cette base et reçoivent un salaire net des charges sociales salariales. Les FMN assument les charges sociales

[752] Archives Fondacio, Document 111/92/DR/AH du 8 avril 1992.
[753] Cf. note 128. À partir de 1989, il semble que les permanents, en particulier mariés, aient été salariés à mi-temps avec obligation de compenser le salaire perçu et les charges sociales grâce au parrainage.
[754] Archive Fondacio, Commission Permanence, 7. La permanence, quel statut social ?
[755] Archives Fondacio, Charte de la permanence au sein des FMN, Réf : 13/92/PG/DJ/DB, Version n°1, octobre 1992.

patronales conformément à la législation du travail. Ces rémunérations comptabilisées dans des comptes nominatifs ont vocation à s'équilibrer avec les versements des parrains ou l'apport en prêt ou en don ou en bourse pour un projet d'une caisse de solidarité alimentée, entre autres, par des donateurs qui ne souhaiteraient pas personnaliser leurs dons. La charte prévoit également un soutien en termes de formation et une aide à la réinsertion en fin de permanence. En contrepartie, le permanent prend plusieurs engagements :

> « Il engage son avenir consciemment par une réponse à un appel discerné comme étant de Dieu dans la spiritualité propre aux Fondations du monde nouveau.
> Il reconnaît les Fondations du monde nouveau comme le lieu le plus adéquat à permettre la mise en œuvre de cette réponse pour lui-même. […].
> Il participe activement à l'une des missions internes ou externes proposées par les Fondations car il y reconnaît un moyen privilégié d'avancer sur son chemin vocationnel.
> Il accepte les propositions contractuelles qui lui sont faites, ainsi que la subordination en responsable garant de ses engagements, à qui il doit rendre compte, dans un dialogue fraternel, notamment, de l'organisation de son temps, de ses résultats par rapport aux objectifs financiers relatifs à la permanence.
> Il s'engage à accomplir sa part de service interne […].
> Il se sent mobilisé pour faire réussir l'initiative de Dieu en participant aux missions d'évangélisation, et d'autre part, en participant activement à trouver sa quote-part de financement de la permanence.
> Il adhère à la nouvelle conception du parrainage qui a pour objet, en premier lieu, de soutenir financièrement l'œuvre de Dieu à laquelle il adhère ou coopère et, en second lieu, de recevoir le complément de ressources qui lui est nécessaire, compte tenu de ses charges familiales notamment. […]
> Il participe pour sa part et selon ses moyens, à alimenter la caisse de solidarité […].
> Il accepte de soumettre au discernement de ceux qui en ont reçu mission toute décision qui modifie la situation contractuelle, l'engagement dans la mission, et ce, non seulement dans le cadre de l'année communautaire en cours, mais aussi pour celles qui suit immédiatement. »[756]

La charte comprend également une partie relative aux parrains en décrivant leurs modalités d'engagement, personnalisé ou non, et les informations sur la vie des FMN qui pourront leur être adressées. « La règle d'or sera de connaître et de respecter leurs motivations d'engagement dans le parrainage. »[757]

Tous ces travaux ont été conduits avec soin, les hypothèses ont été chiffrées, une concertation a été opérée, non seulement en France mais aussi dans les pays qui peuvent connaitre des réalités différentes impliquant des urgences différentes comme le Chili, les pays d'Afrique ou les Philippines. Il a été énoncé qu'il faut « passer de "Il est de la responsabilité du permanent d'assurer son financement" à "Il est de la responsabilité de la FMN que le permanent ait les ressources nécessaires" » et qu'il faut donc « abandonner la seule relation individuelle du permanent pour assurer son financement. » Certains responsables étrangers ont même été plus loin en affirmant que « le financement est de la responsabilité des Fondations. Nous n'avons pas à nous décharger de cette responsabilité sur les permanents. »[758] Malheureusement, leur parole n'a pas été entendue et l'on en est resté à l'idée que l'autofinancement et le parrainage sont des grâces.

Cependant, les FMN ont été rattrapées par une question qu'elles avaient délibérément traitées avec un optimisme excessif depuis 1983, le statut fiscal des dons issus du parrainage. Un contrôle de la caisse des allocations familiales a relevé qu'un permanent était allocataire de l'aide au logement en raison de son revenu déclaré, son salaire des FMN, mais qu'il percevait en réalité plus du double grâce aux dons

[756] *Ibid*.
[757] *Ibid*.
[758] Archives Fondacio, Compte rendu du 3e conseil international de Bruges, 18-22 août 1992.

manuels de ses parrains et que, dès lors, il ne remplissait plus les conditions de ressources exigées pour cette aide. La défense qui a été opposée au contrôleur de la CAF reposait sur le caractère aléatoire des dons, ce que contredisait évidemment la régularité des versements effectués. Dès lors, il n'était plus possible d'ignorer le risque fiscal (au sens large) que présentait l'absence de déclaration des parrainages. D'autant plus que la loi de finances de 1992 avait explicitement assujetti à l'impôt les dons manuels. Les FMN ont alors mis en place une aide au profit des permanents pour l'établissement de leurs déclarations de revenus de l'année 1995, et le rattrapage de celles des deux années précédentes, en promettant une solidarité pour les personnes les plus lourdement imposables[759].

La même année, d'anciens permanents ont commencé à se rendre compte de l'impact de l'absence de déclaration de leur travail sur leur retraite future -en faisant aussi valoir qu'ils payaient la dîme sur leurs parrainages-. Ils ont demandé que leur situation soit au moins en partie régularisée. La réponse obtenue, particulièrement désinvolte, nie toute responsabilité :

> « J'ai bien reçu ta lettre et j'avoue l'avoir reçu avec un peu de tristesse car tu ne donnes aucune nouvelle et tu me poses une question dont la réponse est quasiment impossible et tu le sais. […]
> C'est vrai que chacun de nous s'est engagé librement et en connaissance de cause. Il me semble que c'est bien le cas pour toi. Le fait de ne plus assumer tes choix 4 ans après me pose une véritable question. […]
> La question qui se pose, c'est : qui est responsable de ce qui s'est passé avant 1991 ? Est-ce l'équipe engagée aujourd'hui qui a relevé le défi ? C'est une solution.
> Est-ce Jean-Paul Russeil qui t'a engagée comme permanente ? C'est une solution. Est-ce l'ensemble des responsables d'avant 91 ? C'est aussi une solution ?
> Est-ce une responsabilité collective ? Pourquoi pas ?
> Ou n'est-ce pas plutôt la responsabilité de chacun qui pouvait ou devait mesurer les conséquences de ses choix ? […]
> Une aide étant versée par des "parrains" sous forme de dons manuels, cette solution était parfaitement légale. Mais tu as sans doute là aussi souffert d'une insuffisance de revenus avec les conséquences sociales.
> Quelle démarche ? Je suis sûr d'une chose, c'est que nous souhaiterions répondre à ta demande et en même temps aux demandes de tous ceux qui la feraient comme toi, en supposant que les FMN soient responsables à 100%, mais les Fondations d'aujourd'hui disparaîtraient purement et simplement en posant cet acte.
> Tu vois que mes questions sont plus importantes que les réponses. À toi de voir s'il t'apparaît utile de faire la même demande à Jean-Michel Rousseau qui était responsable des Fondations […], à Jane qui était responsable également, à Jean-Paul qui t'a engagée comme permanente. On pourrait y ajouter Bernard Pinaud qui avait également une co-responsabilité.
> En conclusion, je n'ai pas le goût à évacuer ton problème. Je dis seulement qu'interpeller les Fondations d'aujourd'hui qui ont essayé de sauver ce qui pouvait l'être et de repartir à nouveau me paraît trop simple. Ne faut-il pas que tu envisages d'assumer que ton engagement était libre et adulte ? »[760]

Il est bien dommage pour elle que cette personne n'ait pas saisi la justice à cette époque où elle a pris conscience du préjudice qu'elle avait subi car elle aurait probablement reçu satisfaction. Cette réponse dit explicitement que les intérêts financiers des Fondations sont prioritaires. Partant, les textes qui seront pris les années suivantes seront en régression par rapport aux engagements de 1992. Ainsi, le texte sur la permanence dans les FMN préparé en 1996 en vue de sa présentation au conseil international place-t-il le permanent sous une sorte de tutelle de ses responsables :

> « a) Le permanent est membre des fondations. Il est membre d'une communauté de discipolat et en vit tous les points d'alliance. Il existe cependant des points d'alliance spécifiques aux permanents, entre autres l'engagement à vivre une transparence quant à son niveau de ressources financières vis-à-vis de l'équipe responsable et d'accepter de recevoir des interpellations fraternelles à cet égard.
> b) De leur côté, les FN s'engagent à tout mettre en œuvre pour la réussite de la permanence des personnes que le Christ envoie comme ouvrier, pour sa moisson en particulier :

[759] Archives Fondacio, Information suite au contrôle fiscal, N/Ref : 44/95/FL/JML/DB du 7 février 1995.
[760] Archives Fondacio, N/Réf. 109/95 du 30 novembre 1995.

- en veillant à ce que chacun ait les conditions d'une croissance spirituelle, des moyens de ressourcement et de discernement de l'appel reçu.,
- en veillant à ce que chacun soit engagé sur un chemin de déploiement de ses dons et charisme et que ces secteurs de missions autant que possible, participent à ce déploiement,
- en veillant à ce que chacun puisse engager des formations jugées nécessaires à cette réussite,
- en veillant à ce que chacun bénéficie de ressources et d'un statut social approprié à son État et conforme aux lois du pays où il réside. »[761]

Retravaillé pour devenir un document international, sa version de 2000 intègre que certains pays ne pratiquent pas le parrainage comme étant contraire à la dignité chrétienne par la dépendance financière à autrui qu'il instaure. Il prévoit dans ce cas, que d'autres modes de subsistance sont alors mis en place « en veillant à ce que la dépendance à la Providence soit toujours maintenue. » Il adoucit aussi l'exigence de transparence requise du permanent en lui imposant -seulement- de « rendre compte annuellement à l'équipe responsable de la pastorale des permanents dans son pays, avec clarté et confiance, de son niveau de ressources financières comparé à un barème préconisé pays par pays ». Mais il reprend les mêmes formulations sur la soumission du permanent aux interpellations fraternelles. On relève enfin qu'à la différence de sa version initiale, il précise qu'il faut « envisager une croissance du parrainage qui prenne en charge l'ensemble des frais liés à la vie et au statut social des permanents et se donner des échéances pays par pays pour cela.[762] » Il n'est plus question désormais pour les FMN d'assumer leurs responsabilités d'employeur en payant les charges sociales patronales.

Les textes pris concomitamment ou par la suite concernant les permanents en France traitent ce sujet comme d'une question technique. Ainsi, en 1998, « l'état de la permanence en France » [763] parle de tout, notamment des permanents qui s'orientent vers l'engagement à vie et de la nécessité qui s'ensuit de « penser la permanence sur le long terme », de l'objectif de doter tous les permanents ayant 3 ou 4 ans d'ancienneté d'un comité de soutien pour les aider à rechercher leur parrainage, du repositionnement du département Permanents comme un département gérant transversalement des RH, de la crise que les permanents ont traversée du fait, entre autres, du mangement défaillant de leurs responsables, mais qu'on pourrait surmonter par une meilleure prise de conscience de leur identité apostolique, etc. … mais il n'évoque jamais leur financement. En revanche, un document comme la grille de ressources des permanents pour 1998-1999 qui définit les tableaux à remplir par les permanents précise bien que :

> « Les charges sociales concernent les permanents parrainés. Elles varient selon le statut social discerné entre vous et l'équipe des permanents. Pour la part patronale, c'est à vous de discerner quelle part vous allez prendre en charge par le parrainage. Sachant qu'en principe, le 1er septembre 1999, la totalité des charges sociales sera couverte par le parrainage. La retraite complémentaire est un investissement qui s'impose. Prévoyez une somme réaliste. »[764]

Et les raisons d'un tel retour en arrière sont explicitées et assumées :

> « En 1991, l'Assemblée pastorale des Fondations en France a décidé que les fondations prendraient en charge la totalité des charges patronales afférentes à l'emploi des permanents sur leurs frais de fonctionnement. Cela correspondait à la volonté de rendre les Fondations financièrement solidaires des permanents dans leur recherche de ressources et d'un statut d'un statut social satisfaisant. […]
> Entre 1992 et 1998, cette mesure a été appliquée avec du côté des Fondations, une difficulté croissante à assurer cette charge, car le nombre des permanents augmentait à nouveau après la baisse soudaine due à la

[761] Archives Fondacio, Proposition de texte, La permanence dans les FMN, 17 octobre 1996.
[762] Archives Fondacio, La permanence dans les FMN, PEM036-0M-0300-1 / INT149-1C1-0300-1 Proposition pout texte international, mars 2000.
[763] Archives Fondacio, État de la permanence en France – septembre 1998 du 27 août 1998.
[764] Archives Fondacio, Grille de ressources des permanents pour 1998-199, N/Réf.PEM066-OG-9797 du 1er juillet 1998.

crise, alors que les ressources propres des Fondations (la dîme, en particulier) stagnaient en raison de la faible augmentation du nombre de membres. En 1998-1999, les charges sociales des permanents représentaient environ 700 000 F sur un budget total de 5 000 000 F.
Depuis 1998. Devant ce blocage qui menaçait d'interdire tout recrutement de nouveaux permanents, nous avons beaucoup réfléchi, discuté et prié. Il nous est apparu assez clairement :
Que nous devions absolument garder notre bon niveau de couverture sociale. Pas question de revenir en arrière sur le salariat,
que nous ne pouvions plus attendre d'une caisse commune qu'elle assure la couverture des charges et qu'il fallait s'en remettre à une augmentation du parrainage de chaque permanent,
que la solidarité des Fondations s'exercerait de manière plus efficace si des groupes de membres devenaient solidaires du parrainage de tel ou tel permanent en constituant des comités de parrainage qui promeuvent le parrainage des personnes auprès de leur réseau, que si une caisse centrale anonyme devait payer tous les mois sans que personne ne porte véritablement ces enjeux dans la foi.
Bien sûr, cela ne s'est pas fait sans douleur du côté des permanents car beaucoup gardaient en mémoire la très grande solitude vécue dans le parrainage avant 91 et pour la plupart le fait que les charges patronales soient payées par les Fondations étaient la seule marque que l'institution prenait soin d'eux. Beaucoup redoutaient de retomber dans une solitude pire encore. Accepter de prendre en charge progressivement la totalité des charges patronales sur le parrainage, soit une augmentation de 30% environ, a été un gros pas de foi. […]
Bien sûr, pour parvenir à ce que nous appelons notre défi 100% parrainage, nous avons un biseau sur 2 ou 3 ans. […]
Cela suppose un très gros effort de recherche de nouveaux parrains pour lesquels les comités de parrainage commencent à bien nous aider.
Les permanences sont toujours invitées à capitaliser pour leur retraite complémentaire sur un produit du style assurance vie.
Comme tu l'imagines, cela représente des sommes énormes englouties en charges. Nous avons étudié plusieurs solutions pour assurer un statut social moins onéreux à nos permanents. La seule piste qui nous qui reste actuellement ouverte serait de faire passer tous les permanents à la caisse d'assurance sociale qui gère les agents du culte, religieux et religieuses en France. Cette caisse, la CAVIMAC, est inter-religieuse et elle offre des prestations intéressantes à prix raisonnables. Pour te donner un ordre d'idée, le versement mensuel est un forfait d'environ 2 500 F par personne affiliée. Actuellement, nous sommes dans les “travaux d'approche“ avec cette caisse. »[765]

Il est exact que Fondacio, à cette époque, était en discussion avec les caisses de sécurité sociale des cultes. De nombreuses simulations ont été faites pour identifier les différents cas de figure présentés par les permanents et leur famille ainsi que les conséquences financières sur le montant des cotisations et sur les prestations fournies. Pour autant, il n'y a pas d'avancée. Fondacio rejette donc sur les permanents et leurs parrains les charges sociales patronales. Mais il ne s'arrête pas là et il envisage en plus de les soumettre à une durée du travail anormalement élevée. Un document calcule ainsi que « la référence “plein temps travaillé“ par un permanent est de 258 jours », soit 30 jours de plus qu'un salarié de droit commun correspondant à « un week-end par mois qui serait donné en tant que membre et sans récupération systématique, soit 2 jours/mois x 11 = 22 jours et deux soirées/mois données soit 3 heures x 2 x 11 = 66 heures = 8 jours. »[766]

En l'an 2000, malgré leur contrat de travail, les permanents sont de pseudo-salariés dont les droits élémentaires ne sont pas respectés mais dont l'insertion spirituelle dans la communauté fait couler beaucoup d'encre.

En 2004, une évolution se produit. Les Fondations décident d'avancer rapidement sur la question du statut social des permanents. Un expert en droit social a été embauché, une commission de discernement a été constituée et a rendu ses conclusions. Celles-ci sont discutées au conseil France de septembre

[765] Archives Fondacio, Lettre à Erick de Walque du 18 février 2000.
[766] Archives Fondacio, fiche non datée mais postérieure à 2000 puisque la durée du travail est calculée sur la base de 35 heures par semaine.

mais elles ne débouchent sur rien malgré la priorité énoncée[767]. De même, le bilan des quatre mandatures 2004-2008 transmis à la commission n'évoque pas le sujet. En revanche, en 2011, Fondacio cherche des financements, par exemple une subvention de la Fondation nationale du Clergé, au profit des permanents qui approchent de l'âge de la retraite. Le besoin est évalué à 40 000 € par an sur 10 ans. Le bilan des mandatures évoqué plus haut indique aussi qu'un investissement dans ce but a été réalisé. Bien qu'aucune information concrète ne soit donnée, la démarche doit être signalée.

> « La communauté a engagé un investissement pour assurer une retraite minimum à chacun de ses permanents (investissement pour une retraite supplémentaire pour certains permanents n'ayant pas cotisé dans leurs premières années d'engagement avec Fondacio). Cet investissement marque une volonté d'assumer l'histoire et une possibilité de le faire étant donné la santé [financière de Fondacio]. »[768]

En 2016, l'assemblée pastorale revient sur le sujet en le resituant dans une problématique globale :

> « Il y a un enjeu à clarifier le modèle d'avenir pour les personnes rémunérées à Fondacio sur le plan pastoral et économique (permanence ? salariat ?…). Le discernement est ouvert. A ce jour, les points de convergence sont : « Tous apôtres, dans la spiritualité de Fondacio, acceptant une sobriété de vie du type de la grille de ressources des permanents. Et la question en débat concerne le mode de financement de ces acteurs : tous contribuant à la levée de financement ou pas ? Si oui, sous forme de parrainage ou pas uniquement ? »

Ce questionnement est peut-être à l'origine de la définition du permanent qu'un témoin qui a occupé des fonctions de responsabilité a faite à la commission[769]. Interpellé sur les questions sensibles du parrainage, du respect des droits des permanents et du code du travail[770], il n'a pas évoqué la dimension religieuse de la démarche mais a fait valoir que les permanents étaient solidaires du financement de la communauté et qu'ils acceptaient ce statut pour contribuer à la levée de fonds. Cette inflexion notable du discours par un responsable donne à penser que la réalité de la finalité de la permanence commence à être assumée.

Pour autant, les conditions de travail de cette catégorie de personnel ne sont pas toujours bonnes. La commission a rencontré un assez grand nombre de permanents, anciens et actuels. Leur très grande majorité adhère à ce statut pour les valeurs de sobriété de vie et d'abandon à la Providence qu'il porte à leurs yeux. Tous ont exprimé un fort attachement à Fondacio et ont déclaré y occuper ou y avoir occupé le poste de leurs rêves. Pourtant, plus de la moitié de ces personnes, complètement acquises à Fondacio il faut le souligner, a témoigné d'une souffrance au travail. Souffrance due à divers types de comportement de leur environnement de travail, tels que réflexions irrespectueuses ou moqueuses, interprétations dévalorisantes de leur manière d'être, manque de confiance, encadrement excessivement tatillon ou infantilisant, mutations arbitraires. Plusieurs d'entre elles, parfois les larmes aux yeux, ont confié à la commission leur amertume de s'être senties contraintes au départ pour préserver leur santé mentale, voire physique, en raison de l'absence d'écoute de la part des responsables qui ignorent ou minimisent leurs alertes concernant la dégradation de leurs conditions de travail. Les récits très concrets entendus par la commission montrent que les situations de harcèlement moral au travail ne sont pas exceptionnelles, que des cas d'emprise sous les apparences d'un jeu de séduction amoureuse ou d'une élection spirituelle peuvent être identifiés parce que celui -ou celle- qui s'en rendait coupable était en fait

[767] Archives Fondacio, Compte rendu du conseil France de septembre 2004.
[768] Bilan de ces quatre dernières années, Relecture par le Conseil France, juin 2012.
[769] Témoignage reçu le 20 mai 2026.
[770] Les permanents étant aujourd'hui en « forfait jour », modalité souple d'organisation du temps de travail, normalement réservée aux cadres, la commission voulait savoir si le dispositif de suivi, assez lourd, prescrit par le code du travail, était effectivement en place. On rappelle la durée du travail anormalement longue qui avait été prévue dans les années 2000.

protégé en raison du charisme dont il était crédité, que le *burn out* ou les états de très grande fatigue physique et psychique sont fréquents.

Survenues à des époques récentes de l'histoire de Fondacio, y compris aujourd'hui, ces situations, à l'évidence éloignées de l'idéal chrétien, semblent parfois relever « de l'ordre de la vie telle qu'elle est », pour reprendre la formule d'un témoin. Mais, c'est une erreur de le croire car, graves ou non, ce sont toujours les conséquences du système d'organisation qui n'a pas mis en place les sauvegardes nécessaires faute d'avoir évalué correctement ces risques particuliers que sont les risques psycho-sociaux. La « responsabilité » du système en ce domaine est une réalité qui se confirme toujours et dans toutes les organisations quelles qu'elles soient. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elles sont de nature à engager la responsabilité de l'employeur pour non-respect des prescriptions du code du travail en matière de santé-sécurité au travail, dont la santé mentale fait intrinsèquement partie.

Toutes les organisations sont susceptibles de générer ce type de risque mais certaines plus que d'autres. Et, précisément, Fondacio y paraît plus exposée, non pas en raison de son histoire, mais en raison de la place surplombante accordée au spirituel. Celle-ci peut induire des comportements inacceptables mais tolérés soit parce qu'ils viennent de personnes en qui la communauté a mis sa confiance au nom des charismes particuliers qui lui sont reconnus, soit parce que l'amour fraternel que professent les membres privilégie la voie du pardon et du soutien à la personne fautive qu'il faut ramener dans le droit chemin. Ces facteurs de risque, bien connus dans les organisations qui requièrent une forte cohésion, commencent à être largement documentés dans les institutions religieuses.

Il est donc important pour Fondacio d'en prendre conscience et de mettre en place le dispositif compensatoire nécessaire. Celui-ci passe par une analyse objective du contexte du travail et de la vie collective et par l'identification des forces et des faiblesses de chaque participant et de chaque responsable. Il s'appuie nécessairement sur l'écoute effective des plaintes, généralement précédées de signaux faibles, et sur leur prise en charge concrète, dans une spirale vertueuse d'amélioration continue. Cette approche ne s'improvise pas et demande une qualification professionnelle spécifique. Elle n'est pas fondée sur des critères moraux mais elle permet de mettre en place une organisation respectueuse des personnes, de leur droit à la sécurité et de leur dignité. La commission souligne qu'un préalable est indispensable : le fait de reconnaître que tous ceux qui travaillent au profit de Fondacio, quel que soit leur statut, sont d'abord des personnes individuelles, dotées d'une individualité irréductible, avant d'être les membres du groupe et qu'en conséquence, elles ne sauraient se fondre en lui et lui ne saurait prétendre les formater pour éviter qu'elles ne deviennent ses adversaires. La thématique récurrente du « ensemble » qui anime si fortement la communauté est donc un facteur de risque complémentaire dont la maîtrise suppose une vigilance particulière et sans doute un certain infléchissement du discours. Les chartes récemment adoptées, en particulier la charte éthique, et le dispositif Je-signale ont toute leur valeur. Cependant, il y a une réflexion en amont, de nature systémique, qui doit les précéder. Sans cela, ils ne pourraient avoir leur pleine utilité.

Enfin, pour conclure ce passage sur les permanents, il est utile d'évoquer un autre problème récurrent, celui de l'instabilité du service des ressources humaines.

Partons de l'exemple de la permanence, en 2020. Des assises de la permanence se tiennent. Un coordinateur de la permanence arrive un an après. Puis trois personnes viennent l'épauler. Pour utiles que soient ces initiatives, on ne peut que les mettre en rapport avec les projets, évoqués précédemment,

qui avaient été montés à la fin des années 90 et qui, on le suppose, n'ont finalement pas abouti puisqu'on n'en a plus entendu parler. C'est la même inspiration, ce sont des réponses voisines.

Le même phénomène se reproduit concernant le pilotage des RH en général. La nécessité d'avoir un responsable de bon niveau, assisté par une ou deux personnes ayant des compétences professionnelles avérées dans ce domaine est affirmée :

> « La structuration du pôle RH se pense autour de deux dynamiques principales qui seront portées par des équipes dédiées. - Des outils et une équipe de conseiller RH sont en train d'être mis en place, avec Emmanuel Castelli pour aider à mieux suivre les personnes engagées de manière conséquente (et notamment les permanents). Avec une aide au management : fiche de mission, responsable de mission, formation des responsables de mission. Mais également une aide pour se projeter à moyen terme : bilan et perspectives (en entreprise : gestion prévisionnelle des emplois). »[771]

Les emplois sont pourvus et quelques années, voire une seule année, plus tard[772], le service se délite et c'est péniblement qu'on trouve un permanent de bonne volonté prêt à y faire un mi-temps comme c'est le cas aujourd'hui[773]. Tout en ayant une idée claire des objectifs, Fondacio France ne réussit pas à mener à bien son projet RH. Aussi, un nouveau bilan est-il fait, de nouveaux objectifs sont-ils définis, qui rebouclent sur les projets antérieurs :

> « Prendre soin des acteurs : chantier RH insuffisamment structuré ; le point faible le plus récurrent est le manque de structuration autour du prendre soin ; Pas de pilote RH pastoral clairement identifié, accompagnement des permanents insuffisant, risques de fatigue / démobilisation / usure ; Plusieurs expriment que ce chantier n'a "pas réellement démarré", et qu'il devient vital pour la suite.[774] »

Faute de moyens suffisants, cette situation ne saurait permettre une gestion satisfaisante des RH, ni pour celui qui en est chargé, ni pour les personnes, ni pour Fondacio. En dépit des réflexions et des travaux de formalisation qui ont été menés dans le passé, en grand nombre, en dépit de la définition claire de ses besoins, Fondacio France ne parvient pas à y répondre dans la durée et doit faire face au désarmement chronique d'un service aussi fondamental. L'installation à l'Esvière pourrait être l'occasion de bâtir enfin quelque chose de solide.

C'est en effet un point qu'il convient de souligner ici, au terme de ce chapitre consacré à la gouvernance : les idées ne manquent pas, les projets ambitieux non plus, les bilans critiques, au moins ceux que la commission a eu l'occasion de consulter, sont pertinents. Et pourtant, en dépit de la masse de travail effectuée, les réalisations effectives tardent ou sont fragiles et disparaissent… avant que l'idée ne resurgisse quelques années plus tard. Faut-il y voir la conséquence d'un refus de choisir entre de trop nombreux projets ? Ou une insuffisante prise en compte de l'importance du soutien nécessaire à une organisation robuste ? Ou encore la résultante d'une attitude spirituelle qui privilégie l'intuition mouvante de ses membres ? Il serait utile de trouver la réponse à ces questions.

*

[771] Bilan des 4 années du Conseil France établi en mai 2016.
[772] Cf. le *turn over* ultra rapide évoqué dans les rapports d'activité de Fondacio France 2023 et 2024. Il suffit de lire les rapports d'activité
[773] Témoignage du quatuor le 5 juin 2026.
[774] Synthèse du travail du Conseil de communion sur la mandature 2022-2026.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, il faut tenter d'extraire quelques idées d'ensemble sur la gouvernance et la permanence au sein de Fondacio au long de son histoire. La situation des Fondations à l'époque de J-M. Rousseau était gravement critique sur le plan institutionnel en raison de sa prétention à une exceptionnalité et de la déstabilisation continuelle qu'il provoquait. Il a appelé à la permanence des personnes engagées dans la communauté sous de fausses raisons en manipulant leur foi et leur radicalité pour financer ses ambitions sans limites. Cette conclusion se trouve éclairée par les analyses du chapitre XIV.

Après son éviction, un effort très important de mise à plat a été conduit, de bonne foi, par la communauté tout entière. Il a permis de bâtir de nouvelles Fondations sur les ruines des précédentes. Ce faisant, certains fondements ont été conservés. Le principal d'entre eux, aux yeux de la commission, est le postulat de sa spécificité. D'après les observations de la commission, Fondacio se pense comme une communauté chrétienne originale, qui ouvre de nouveaux chemins : communauté de laïcs, mariés ou non, charismatique mais selon ses propres voies, largement ouverte sur le monde pour contribuer à y faire advenir le Royaume de Dieu, grâce à l'adoption de quelques pratiques peu répandues, comme la permanence ou l'engagement dans la durée en interne, et un accueil universel à travers le monde entier, riches et pauvres, jeunes et aînés, etc., qui était auparavant l'une des particularités de l'Église. Il s'ensuit que les pratiques usuelles, le « droit commun », ne sont pour la communauté que des références non contraignantes car non spécifiques. Fondacio vit dans la logique d'inventer ses propres dispositifs à partir des briques trouvées ici ou là qui lui conviennent.

Ce postulat de spécificité, évidemment relié à son ambition des origines de construire du neuf, et adossé à la priorité donnée au spirituel, aboutit à une grande complexité de l'organisation de la gouvernance. Fondacio essaie de penser ensemble le modèle « civil » et le modèle « religieux » : tantôt il les superpose, tantôt il les imbrique, sans prendre en compte les incompatibilités de chacun de ces modèles avec ses orientations majeures. Un nombre excessif de structures aux compétences voisines, pas toujours très claires, en résulte et laisse à l'observateur une impression de confusion et de lourdeur. Sans que l'efficacité soit forcément au rendez-vous. Partant, les réformes s'enchaînent sans donner les résultats espérés. Pour la commission, le défi de concevoir et de faire fonctionner une structure assujettie au spirituel ne peut pas être relevé dans le contexte d'ouverture au monde de Fondacio. En soulignant à la suite d'Emmanuel Mounier la « dignité du temporel », elle estime qu'il n'existe pas de gouvernance chrétienne mais qu'il existe une manière chrétienne de gouverner une structure. Une réflexion sur le repositionnement des deux ordres, temporel et spirituel, au sein de Fondacio mériterait donc à ses yeux d'être conduite.

CHAPITRE XIV

Les Fondations du Monde Nouveau étaient-elles sectaires ?

par Thierry Lamote

Un homme, une doctrine, une communauté

Nous allons nous intéresser, dans ce chapitre, principalement à la première époque de l'histoire de Fondacio, du temps où elle s'appelait Communauté Chrétienne de Formation (CCF) puis Fondations pour un Monde Nouveau (FMN). On va donc se plonger dans ce que l'on peut appeler, nous inspirant de David Graeber, les « temps héroïques[775] » du mouvement, allant de sa fondation mythique en 1974 jusqu'à l'éviction du fondateur en 1991. Durant ce laps de temps, la CCF puis les FMN connaîtront un déploiement accéléré à travers le monde. Ces réussites « politiques » susciteront dans le groupe une puissante émulation, dont la plupart des anciens membres se souviennent encore avec nostalgie 40 ans plus tard. Mais ce déploiement prendra rapidement la tournure d'une forme collective d'élation maniaque : le mouvement sera emporté dans un tourbillon de projets qui laissera de nombreux adeptes étourdis, sonnés au point de ne pas tout de suite prendre la mesure de l'exploitation dont ils ont fait l'objet.

Ces 17 années se dérouleront sous la domination de ce que l'on peut nommer le « système PRH », à la fois doctrine et outil de management, dont il nous faudra vérifier le rôle dans certaines dérives du mouvement et dans les abus commis par le fondateur. Car au fil des auditions, deux éléments se sont nettement détachés dans le discours des témoins lorsque l'on aborde les dysfonctionnements et les abus commis durant les 17 premières années de Fondacio : d'abord la figure de Jean-Michel Rousseau, présenté à la fois comme quelqu'un d'extrêmement charismatique *et* comme un pervers ; et par ailleurs PRH.

Le système PRH[776] a été inventé par le prêtre-psychopédagogue André Rochais. Ce n'est pas une création de JM Rousseau : nous n'avons donc pas affaire à une doctrine qu'il aurait inventée pour son profit. L'analyse des causes du malaise qui a touché (et qui touche peut-être encore) cette communauté mobilise ainsi deux éléments centraux, a priori distincts : d'une part, un système de pensée ayant sa propre histoire, créé par un homme (André Rochais) qui semble toujours faire l'objet d'un culte fervent 34 ans après son décès ; et d'autre part un autre homme, JM Rousseau, considéré comme le fondateur du mouvement Fondacio, devenu, à l'inverse, l'objet d'un puissant rejet collectif. Il s'agira donc de tenter de

[775] L'époque héroïque est celle des chefs charismatiques.

[776] Je l'envisage comme un système car il s'agit d'un objet complexe en lequel s'enchevêtrent tout à la fois une doctrine d'allure psychologique, une technique d'analyse introspective et une méthode de gestion des groupes.

voir s'il y a un lien entre ces deux éléments, et le cas échéant nous devrons déterminer dans quelle mesure ces liens auraient pu concourir pour susciter les dérives du mouvement.

Pour avoir une chance d'entrevoir les possibles articulations entre le leadership des FMN, le système PRH et les dysfonctionnements collectifs, il nous faut suivre le fil d'une double histoire, celle de la doctrine et celle de sa mise en œuvre par le Fondateur dans le mouvement qu'il a créé. L'un des fils nous permettra de remonter aux origines de Fondacio, à ses tout premiers balbutiements, jusqu'au moment de la rencontre entre le chef et la doctrine. Parallèlement à l'histoire du chef et du mouvement, nous remonterons le courant des idées jusqu'aux sources de PRH, vers ses racines idéologico-religieuses quelquefois lointaines. Nous verrons alors que le poids des dérives ne peut peser ni sur les seules épaules du leader, ni sur la seule doctrine, mais sur l'articulation des deux, sur leur rencontre, dans un contexte culturel particulier, avec la complicité tantôt active, tantôt passive, du groupe. Mais comment spécifier ces dérives ? S'agissait-il de ce que la MIVILUDES définit comme « dérives sectaires » ? Autrement dit, la question, pour nous, est de savoir si les Fondations pour un Monde Nouveau (FMN) avaient un fonctionnement sectaire.

Pour ouvrir des pistes de réponse, nous allons tout de suite nous pencher sur l'étymologie du terme « secte ». On s'intéressera ensuite à deux propositions visant à définir ce qu'est une secte : celle de la MIVILUDES et celle de l'UNADFI. Puis nous tenterons d'esquiver les écueils d'une analyse trop binaire (secte/religion) en en appelant aux catégories plus riches d'Hannah Arendt, issues de la philosophie politique. Il ne s'agira donc pas simplement de savoir si les FMN furent une secte, mais si l'on a affaire à un système « autoritaire », à l'intérieur duquel un homme, Jean-Michel Rousseau, profitant de son autorité, a pu commettre des abus. L'enjeu est ici de tenter de déterminer la part de responsabilité qui revient à chacun des termes en présence – le fondateur, le système PRH, et la communauté.

Étymologie du mot « secte »

Le mot « secte » est issu du latin « *secta* » signifiant « manière de vivre », « ligne de conduite politique ». Ce mot dérive lui-même de *sequi*, « suivre », à savoir : s'inscrire dans l'enseignement d'un maître, dans un corps de doctrines religieuses ou philosophiques. « Secte » puiserait également son origine dans le terme latin « *secare* », « couper », qui désigne un groupe de personnes constitué en-dehors d'une Église ou d'une religion institutionnalisée, afin de soutenir des opinions théologiques non orthodoxes, autrement dit hérétiques. Ce second aspect du sectarisme véhicule donc avec lui l'idée de clivage. C'est cet aspect qui continue d'indexer les mouvements religieux/groupes philosophiques non intégrables à notre système laïc, à nos systèmes de pensée. De là d'ailleurs vient notre « sentiment d'inquiétude face à un corps ressenti comme exogène, nous dit Nathalie Luca, non intégrable dans l'identité collective, [qui] se retrouve partout et en tout temps ».

La religiosité exprimée par les membres des FMN relevait-elle de la religion, telle qu'elle est pratiquée dans le cadre de l'Église catholique, ou de pratiques sectaires ?

Les FMN ont suivi (*sequi*), durant les 17 premières années, les enseignements du fondateur (Jean-Michel Rousseau). Mais les choses se compliquent quant à la dimension de rupture avec les institutions religieuses. La CCF et les FMN donnent l'impression de ne pas avoir coupé (*secare*) les liens avec l'Église catholique. Depuis l'époque du fondateur, au contraire, des relations semblent avoir été maintenues non

seulement avec les communautés du Renouveau charismatique, mais également avec les instances hiérarchiques de l'Église, notamment certains Évêchés. Mais à bien y regarder, J-M. Rousseau situait son mouvement en-dehors du Renouveau charismatique, avec lequel une rupture apparut dès le premier rassemblement des Karellis. De même, les liens avec l'Église n'ont jamais abouti à une intégration et à une reconnaissance des FMN. Les statuts canoniques pontificaux, permettant « d'insérer Fondacio en Église », comme l'écrit G. Testard, ne seront approuvés par le Saint-Siège qu'en 2008, au terme d'un travail au long cours effectué sous la gouvernance de G. Testard après la crise de 1991 et l'éviction de J-M. Rousseau.

Plus largement, l'étude des textes internes et l'analyse du témoignage des membres et ex-membres révèlent deux spécificités de la doctrine du temps de J-M. Rousseau :

1) la dimension chrétienne apparaît secondaire, dans les pratiques passées de Fondacio, à l'époque des FMN, largement submergées par les outils techniques proposés par PRH ;
2) par ailleurs, J-M. Rousseau visait à fonder une nouvelle Église, en phase avec ce qu'il appelait le « nouveau monde », dont les contours apparaissaient dans ses visions de l'avenir. Ainsi, bien que, formellement, la communauté, du temps de J-M. Rousseau, n'ait jamais ouvertement rompu avec l'institution-mère, il apparaît qu'elle n'a jamais pu (ou n'a jamais cherché à) trouver sa place dans le dispositif institutionnel structuré autour de l'Église.

Ce qui nous amène à prendre acte du statut ambigu des FMN : on ne peut pas soutenir que le mouvement fondé par J-M. Rousseau formait un groupe de personnes constitué en-dehors d'une Église ou d'une religion institutionnalisée, revendiquant son adhésion à des opinions théologiques non orthodoxes. Mais on ne peut pas, non plus, affirmer que ce mouvement se situait à l'intérieur de l'Église. Les FMN formaient un mouvement flottant, inlocalisable. Autrement dit, pour ce qui nous intéresse ici, on peut noter pour l'instant que l'étymologie ne suffit pas à situer le phénomène FMN entre secte et religion. Néanmoins, l'ambiguïté même de la relation des FMN à l'institution-mère et aux autres mouvements du Renouveau charismatique, l'opacité de son fonctionnement, suffit à nous alerter.

La MIVILUDES et l'UNADFI : deux approches contrastées des phénomènes sectaires

Une autre approche pour repérer un groupe sectaire consiste à envisager les comportements délictueux du groupe étudié. C'est l'abord promu par la MIVILUDES, qui définit ainsi la notion de « dérive sectaire » :

> « Il s'agit d'un dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte à l'ordre public, aux lois ou aux règlements, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes. Elle se caractérise par la mise en œuvre, par un groupe organisé ou par un individu isolé, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou pour la société ».

Ici, la secte n'est pas définissable en elle-même : seuls ses comportements délictueux en permettent la saisie. Pour repérer une secte, il faut qu'il y ait eu, au préalable, des manœuvres délictueuses menant à un état de sujétion psychologique. Nous allons voir, dans le fil de ce travail, que ce fut le cas pour Fondacio, du temps des FMN. Mais cet abord ne permet pas de saisir les dynamiques qui ont conduit aux abus. Or ce sont ces processus qui nous intéressent ici, puisque nous cherchons également à savoir si les dynamiques individuelles et collectives qui ont occasionnés les dérives et abus commis durant les 17 premières années animent encore aujourd'hui le fonctionnement de Fondacio.

Pour cela, il nous faut donc ajouter aux propositions de la Miviludes un autre angle d'analyse. C'est en ce point que l'approche des phénomènes sectaires promue par l'UNADFI et les ADFI peut nous ouvrir des pistes prometteuses. Elle consiste à envisager les phénomènes sectaires en-dehors des comportements délictueux du leader et du groupe, afin de repérer le fonctionnement sectaire des groupes en focalisant notre analyse sur l'organisation du pouvoir, la position du leader et les dynamiques à l'œuvre dans l'une et l'autre.

Voici comment l'ADFI des Landes décrit, dans l'une de ses brochures, le fonctionnement des sectes :

COMMENT FONCTIONNE une SECTE ?

- ▶Une AUTORITE : un ***GOUROU*** (et/ou une hiérarchie) incontesté, dominateur et craint, parfois héritier de la puissance du fondateur.
- ▶Une ***DOCTRINE*** : message unique, incitatif et ultime de salut.
- ▶Un GROUPE : structure pyramidale et cloisonnée exigeant une forte implication personnelle.

Une secte serait donc une entité de structure pyramidale, dominée par une autorité (le gourou) et organisée autour d'une doctrine traçant des perspectives de salut. Pour bien saisir les implications de cette définition de ce qu'est une secte, il nous faut définir plus clairement ce qu'est une autorité. Hannah Arendt, qui a longuement travaillé sur ce concept, écrit ceci :

> « Puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence. Pourtant l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué. L'autorité, d'autre part, est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté. Face à l'ordre égalitaire de la persuasion, se tient l'ordre autoritaire, qui est toujours hiérarchique. »

La structure de l'autorité, précise encore la philosophe, s'inscrit parfaitement dans la forme de la pyramide, que l'on peut représenter ainsi, en nous inspirant de ses travaux :

Schéma 1 : la pyramide du pouvoir

À la pointe de la pyramide se trouve le lieu du pouvoir. La source de l'autorité quant à elle se situe au-dessus et en-dehors de la pyramide, d'où elle contraint le pouvoir en le soumettant à des lois qui le transcendent. L'autorité n'est dès lors pas fixée dans la pointe de la pyramide, mais au contraire se répercute de strate en strate, de la pointe à la base, imbriquant chaque étage l'un à l'autre, ce qui a pour effet de mettre le sommet, ainsi que toutes les couches intermédiaires, dans la dépendance solidaire des niveau inférieurs.

On voit ainsi d'une part que l'autorité provient d'une source extérieure au pouvoir (le Sénat pour la Rome antique ; Dieu pour l'Église catholique) ; d'autre part qu'elle a le double effet d'augmenter la légitimité de celui qui possède la force coercitive tout en limitant son pouvoir à l'intérieur des bornes de la loi ; et enfin qu'elle met ses représentants dans la dépendance de ceux qui acceptent d'obéir. Car l'autorité ne s'impose ni par la force, ni par la séduction, ni par la négociation : elle requiert l'acquiescement de ceux qui consentent à s'y soumettre. Il n'y a d'autorité que dans la mesure où il y a consentement à obéir.

Cette structure est celle que l'on retrouve dans toute organisation hiérarchique : elle est au principe aussi bien de l'armée, que de l'Église ou de toute institution disposant d'un organigramme fondé sur des statuts différenciés, répartissant les différentes responsabilités. Le système de l'autorité et la forme pyramidale, qui se retrouvent dans toute institution humaine, ne permettent donc pas de repérer ce qui est spécifique aux sectes.

C'est pourquoi nous ne rejoignons pas les analyses de l'UNADFI lorsqu'elle envisage l'autorité comme le vecteur central des violences sectaires. Loin d'être un facteur décisif dans les dérives sectaires, l'autorité, par sa faculté à réguler et brider le pouvoir (en le contenant à l'intérieur de systèmes de règles), à répartir les places dans un dispositif social et à instituer un fonctionnement stable dans les organisations qui acceptent de s'y soumettre, apparaît ici au contraire comme ce qui est susceptible de protéger contre ces dérives.

En ce sens, une dernière approche, que nous privilégierons dans ce travail, pour repérer les fonctionnements sectaires, pourrait s'inspirer d'Hannah Arendt. Cette approche nous permet de réfléchir non pas aux conséquences néfastes de l'autorité en tant que telle, mais au contraire aux conséquences de son effacement au profit d'une dérégulation du pouvoir. Selon nous, les dérives surviennent lorsque les structures de l'autorité s'effondrent, provoquant une dérégulation du pouvoir, lequel peut alors échoir entre les mains d'un leader devenu tout-puissant.

Autoritarisme, tyrannie et totalitarisme

Dans sa réflexion politique sur l'autorité et le pouvoir, Arendt repère deux formes de dévoiement du pouvoir qui nous paraissent propices à tracer de nouveaux axes de réflexions pour saisir les phénomènes sectaires : la tyrannie et le totalitarisme

La philosophe note que la tyrannie peut, tout comme l'autorité, également s'inscrire dans la forme géométrique de la pyramide, moyennant toutefois une profonde subversion par rapport au système de l'autorité : la pointe, où se situe le pouvoir, est comme séparée de la base, soutenue dans le vide par « les baïonnettes » de l'armée. Contrairement à ce qui se passe dans le système autoritaire, le tyran et sa clique dominent en effet par la violence. Il n'y a rien au-delà de la pyramide : le tyran règne avec pour

seul guide son intérêt personnel. Cet intérêt personnel n'a, évidemment, pas de rapport avec la loi générale, soucieuse du bien commun, qui bride le pouvoir dans le système de l'autorité. Néanmoins, il introduit encore un ersatz de limite au déploiement du pouvoir, dans la mesure où ce qui contrevient aux intérêts du tyran et de sa clique tombe sous le coup d'une sorte d'interdit – dans les systèmes tyranniques, *tout* n'est pas possible.

A l'inverse, dans le système totalitaire, aucune contrainte ne s'impose au pouvoir : aucune loi, aucune règle, aucune ligne directrice telles que la défense des intérêts personnels ou des intérêts de classe. Nulle instance extérieure ne vient entamer le pouvoir, lequel n'est dès lors pas représenté par la forme pyramidale, mais par la structure de l'oignon, composée de cercles concentriques : le cœur du pouvoir n'est ni au-dessus, ni en-dehors, mais au centre du dispositif, là où se loge le chef. Tous les fils mènent à lui, sans corps intermédiaires, sans même la médiation de la parole puisque ce qui impulse sa dynamique au mouvement est la *volonté du chef*, mobile, changeante, adaptative, qui ne se manifeste pas par des ordres clairement énoncés ou par des règles établies.

Dans le monde totalitaire, en effet, il n'y a ni ordres, ni règles fixes : c'est à l'entourage immédiat du chef, ceux qui forment le premier cercle proche du noyau, qu'il revient de déchiffrer cette volonté pour la traduire en actions concrètes, en ordres performatifs. Le pouvoir totalitaire, sans borne, diffus, s'infiltre alors partout, régente tout, se déploie sans projet préalable (puisqu'un projet inscrit déjà une limite), sans que l'on puisse anticiper ses développements. Le système totalitaire, par sa faculté à dissoudre toutes les limites, nous fait entrer dans le royaume abyssal du *tout est possible*.

Pour répondre à la question de savoir si les FMN ont fonctionné comme une secte, et pour contourner la difficulté à définir ce qu'est une secte, nous allons faire un pas de côté en soulevant trois interrogations :

1) Dans leur fonctionnement, les FMN ont-elles relevé d'une forme autoritaire, tyrannique ou totalitaire de maniement du pouvoir ?
2) Est-il possible de répertorier des dérives sectaires, au sens de la MIVILUDES, durant les 17 premières années passées sous le règne de J-M. Rousseau ?
3) Le cas échéant, quelle part revient-elle, dans ces dérives et dans l'organisation du pouvoir, au fondateur, à la doctrine et à la dynamique du groupe ?

Quatre grands axes, qui formeront le plan de cette partie, vont structurer notre analyse :

- un axe concernant **le système PRH** ;
- un deuxième axe touchant à la **structure organisationnelle** et au **fonctionnement du groupe** ;
- un troisième axe concernant **le leader** ;
- et enfin un quatrième concernant les **dérives sectaires** proprement dites, au sens de la MIVILUDES.

*

Aux origines de Fondacio

Voyage initiatique dans le Michigan, foyer du créationnisme scientifique et des agitations néo-pentecôtistes

Nous savons qu'aux alentours de l'année 1974, à Poitiers, une communauté a commencé à se former autour d'un couple : Jane et Jean-Michel Rousseau. La petite communauté naissante se présente, initialement, comme un groupe de prière. Les témoins décrivent un lieu de ralliement pour une génération de jeunes adultes, un capharnaüm où des hippies, bien dans l'air du temps, côtoient la jeunesse catholique de la région. Au centre de ce tourbillon, les époux Rousseau. Jane semble nimbée de mystère, vaporeuse. À part son origine anglaise, on ne trouve que très peu d'éléments sur elle, ce qui en fait l'ombre – le double évanescent – de J.-M. Rousseau. Sur celui-ci, en revanche, nous parviennent de nombreuses informations fragmentaires et imprécises. Les éléments dont on dispose nous permettent néanmoins de dessiner une chronologie sommaire concernant la préhistoire et l'histoire de ce qui deviendra Fondacio, ainsi qu'une ébauche de cheminement, géographique et spirituel/idéologique, de son principal protagoniste.

Début 1970, Jane et Jean-Michel Rousseau reviennent d'un séjour aux Etats-Unis. Franck Le Vallois écrit que JM Rousseau avait alors passé trois mois à Ann Arbor (Michigan), dans la communauté du *Word of God*. Arrêtons-nous sur ce premier point, car le Michigan n'est pas un lieu anodin : durant la période agitée de la révolution culturelle qui embrasa le pays (et en général les pays occidentaux) aux alentours de 1968, parallèlement au phénomène hippie, aux luttes pour les droits civiques[777] et aux mouvements contre la politique américaine au Vietnam, l'État du Michigan fut l'un des foyers de l'effervescence religieuse qui a agité l'Amérique du Nord tout au long des années 1960.

C'est en effet de Ann Arbor qu'est partie la deuxième croisade créationniste fomentée par des mouvements évangéliques. Cette seconde vague anti-darwinienne était impulsée par la « Société de recherche sur La création »[778], qui fut fondée en 1943, à Ann Arbor, par des membres de plusieurs congrégations évangéliques : la maison mère de la *Société* se trouvait toujours dans cette ville lorsque démarra en fanfare la deuxième croisade contre l'évolutionnisme, au milieu des années 1960[779]. L'ambiance spirituelle, dans le Michigan de la fin des années 1960, et plus particulièrement à Ann Arbor, était vraisemblablement imprégnée de ce créationnisme « scientifique » qui banalisait l'utilisation de la science dans la défense des religions. Le message sous-jacent était que la science n'entrait pas nécessairement en conflit avec la religion : elle devait, au contraire, être mise au service de la religion. Cette atmosphère, où se mélangent science et religion, suscitée par les communautés évangéliques semble avoir influencé l'ouverture de JM Rousseau à la « psychologie » : c'est vraisemblablement ce qui

[777] Portées conjointement par les grandes figures de la communauté afro-américaine (Martin Luther King, Malcom X, etc.) et par des milices armées (Black Panthers, etc.)

[778] Cette seconde vague anti-darwinienne, qui prônait (comme la première vague, dans les années 1920) une lecture à la lettre de la Bible considérée comme un ouvrage scientifique, était portée par l'« Institut pour la Recherche sur la Création » (ICR), dont l'un des organes, le « Centre de recherche en science de la création », a son siège à San Diego en Californie. Mais l'*Institut*, nous dit Dominique Lecourt, ne surgit pas du néant : il est un rejeton indirect de la « Société de recherche sur La création » dont les membres fondateurs, issus des courants évangéliques, entendaient lutter contre l'évolutionnisme avec des arguments scientifiques afin de provoquer « le réveil de la croyance en une "création spéciale" de l'homme telle qu'elle est décrite dans la Bible » (p.17).

[779] Dans les années 1960, la *Société* dispose déjà de moyens considérables : elle mobilise un grand nombre de « chercheurs » diplômés (700 *post graduate*), revendique 10.000 adhérents payant leur cotisation, produit de nombreuses publications d'allure scientifique et déploie un travail de prosélytisme et de lobbying féroces auprès des instances de l'éducation de plusieurs États – tout un travail d'entrisme dont Dominique Lecourt détaille l'effrayante efficacité. Dans le Michigan de la fin des années 1960, l'atmosphère spirituelle était donc imprégnée de ce créationnisme scientifique, qui banalisait l'utilisation de la science dans la défense des religions.

explique (en partie, du moins) pourquoi, le moment venu, il n'hésitera pas à utiliser les outils « psychologiques » de PRH pour structurer sa communauté chrétienne.

Au moment où se produisait cette seconde offensive anti-darwinienne d'inspiration chrétienne, promouvant le mariage de la science et de la religion, les Etats-Unis étaient également secoués par la seconde vague de réveil spirituel qui s'empara de certaines églises chrétiennes. Ce soubresaut néo-pentecôtiste toucha d'abord une église épiscopale de Los Angeles, à la Pâques 1960, avant de contaminer d'autres églises protestantes (Églises Réformée ou Luthérienne), puis des églises évangéliques. Il faudra quelques années pour que le Renouveau charismatique se diffuse à d'autres courants du christianisme. Ce n'est qu'en 1967 que l'épidémie de réveil spirituel se répand dans les églises catholiques. Parties de l'Université de Duquesne (Pittsburg), en février 1967, les envolées extatiques du Renouveau commencent à agiter l'Église Sainte-Marie à Ann Arbor, dans le Michigan, peu avant de donner naissance (toujours en cette année 1967) au *Word of God*, la communauté où JM Rousseau séjourna peu de temps après. Son pèlerinage américain l'avait ainsi plongé dans un kaléidoscope spirituel où le créationnisme « scientifique » côtoyait les effusions néo-pentecôtistes. Après cette expérience vraisemblablement intense, il revient en France, on l'a dit, au début des années 1970.

On apprend, sans autre précision, que Jean-Michel Rousseau serait titulaire d'un doctorat en sciences économiques. Franck Le Vallois nous dit qu'il a travaillé dans une « organisation américaine » (Carnegie) où il aurait proposé des « cours d'entraînement à la communication et aux relations humaines ». Quels liens entre ces cours prodigués avant 1974 et sa formation en sciences économiques ? Aucun, a priori, ce qui incite à prendre au sérieux l'affirmation de Régis Halgant, l'actuel président de *PRH France*, lorsqu'il nous dit qu'au début des années 1970 (en 1971 ou 1972), JM Rousseau aurait suivi, auprès d'André Rochais, des sessions de « PRH » grâce auxquelles il deviendra formateur PRH au moins jusqu'en 1976. C'est durant la même période qu'il organise son groupe de prière à Poitiers : PRH et les pratiques spirituelles de JM Rousseau se nouent très tôt, peut-être d'emblée. Il crée la Communauté Chrétienne de Formation (CCF) en cette même année 1974, imposant à ses membres la formation PRH.

Racines protestantes du développement personnel

PRH, on l'a vu, est l'invention d'un homme, André Rochais. Inconnu du grand public, il fait l'objet d'un véritable culte dans une communauté d'adeptes. Le nombre de sites internet qui parlent de lui est inversement proportionnel à sa notoriété réelle. On trouve ainsi de nombreux sites consacrés à son œuvre, qui brossent un portrait hagiographique du personnage, l'entourant d'une aura merveilleuse et aveuglante. Fils d'un ouvrier et d'une tenancière de café, André Rochais est né en 1921 (décédé en 1990). On nous le présente comme un « Chercheur infatigable de la beauté et de la grandeur de l'humain[780] ». Il semble avoir commencé à proposer des formations, construites selon un système proche de ce qui deviendra PRH, à partir de 1970. Si l'on fait une synthèse des innombrables fragments de ce système que l'on trouve d'une part dans des témoignages publiés ou non, d'autre part dans un ouvrage édité pour le compte de la Fondation PRH[781], et enfin sur Internet, on peut avancer que PRH a développé deux séries d'outils depuis son émergence dans les années 1970 :

[780] Cf. le site Internet (consulté le 7/09/2026) : https://blog.prh-france.fr/2020/06/20/il-etait-une-fois-un-homme-ordinaire.
[781] Anonyme, *La personne et sa croissance. Fondements, anthropologie et psychologie de la formation PRH*, Poitiers : Personnalité et relations humaines International, 1997.

1) Des outils d'accompagnement individuel qui s'appuient sur des méthodes d'analyse introspective ;
2) Des outils de management d'équipe, ou de « coaching en entreprise », comme le précise le site de PRH Québec-Canada.

Ces deux appareillages pratiques – d'un côté ceux qui visent à améliorer le fonctionnement individuel, de l'autre ceux qui cherchent à optimiser le fonctionnement collectif –, sont présentés séparément sur les nombreux sites de PRH mais forment en réalité un tout. Ce que promet PRH, c'est d'optimiser le fonctionnement individuel pour atteindre une forme d'harmonie collective, aussi bien dans le couple que dans une entreprise. Chacun, ici, n'est qu'une partie d'un « tout » ; et comme le dit le site internet de PRH Belgique, on ne peut être soi qu'en étant ensemble, c'est pourquoi PRH invite à apprendre à conduire sa vie pour « changer le monde ». Ce projet grandiose s'appuie donc, d'un côté, sur une anthropologie développée autour d'une conception topologique du psychisme, et d'un autre sur une théorie des dynamiques collectives.

PRH n'est pas apparu d'un bloc, hors de toute généalogie. Il s'inscrit au contraire dans une longue tradition et résulte d'un mouvement idéologique séculaire. Pour connaître cette tradition et ce mouvement idéologique, il suffit de visiter le site internet de PRH Suisse, qui s'ouvre sur ce titre générique : « Une école de développement personnel ». Voilà une piste importante pour situer ce mouvement. Qu'est-ce que le développement personnel ? Est-il possible de repérer, parmi les ressorts de ce courant d'idées séculaire, les linéaments des dérives collectives repérées (on va le voir) dans la CCF et les FMN ?

L'univers du développement personnel se présente comme une nébuleuse de discours et de techniques qui prônent, en résumé, que tout problème (personnel ou collectif) a une solution, et que celle-ci est en chacun de nous « et non pas à l'extérieur ». À chaque difficulté rencontrée, il faut donc faire un « travail sur soi » si on souhaite améliorer sa situation, que cette difficulté soit personnelle ou professionnelle. Qu'il s'agisse d'un problème affectif ou d'un souci de rentabilité de son entreprise, « la question que nous invite à poser le DP dans de telles situations » est : « Que puis-je faire moi-même pour m'en sortir ? »[782].

Ce discours, qui rapatrie en chacun (dans l'intériorité de son fonctionnement psychique) la cause du malaise ainsi que sa solution, part du double principe selon lequel, d'une part l'humain est immensément perfectible, et d'autre part qu'il possède en lui-même les ressources nécessaires à son propre perfectionnement. Cet ensemble foisonnant de doctrines rencontre un succès grandissant dans nos sociétés, surtout à partir de la seconde moitié du XXème siècle. Mais son origine est bien plus ancienne puisqu'il est apparu il y a quatre siècles. Et s'il s'épanouit actuellement particulièrement dans le monde très prosaïque du travail, où il est mis au service du management en entreprise, ce discours est né dans un environnement religieux, à savoir le protestantisme, et dans un espace géographique : l'Amérique du Nord.

Nicolas Marquis rappelle que les colons ayant fui les guerres de religion en Europe « se pensaient comme les fondateurs d'une "Nouvelle Jérusalem", où tout était possible, pour autant qu'on y mette les moyens[783] ». C'est cet espoir, poursuit le chercheur, qui perdure jusqu'à aujourd'hui dans ce qu'on appelle « l'*American way of life* » : il s'agit de « ce rêve américain qui ouvre à chaque personne la possibilité de sa rédemption basée sur ses ressources propres[784] ». Ce rêve américain porte en lui, jusqu'à aujourd'hui,

[782] Marquis N., « Performance et authenticité, changement individuel et changement collectif : une perspective sociologique sur quelques paradoxes apparents du "développement personnel" », *Communication & management*, 2016/1 Vol. 13, 2016. p.48.
[783] *Ibid*., p.51.
[784] *Ibid*.

deux principes issus de l'éthique protestante. D'abord l'idée que « l'individu devrait explorer son intériorité » ; ensuite qu'il lui fallait s'astreindre à une « conduite de vie »[785]. Exploration de son intériorité et nécessité d'une conduite de vie se retrouvent chez Calvin et Luther. L'un et l'autre, en effet, vont « valoriser l'investissement de l'individu dans le monde qui l'entoure », et par ailleurs « Radicaliser [l']idée d'une intériorité comme unique lieu d'exploration de sa nature. »[786]

« Les calvinistes, » nous dit Nicolas Marquis, « professent l'idée d'une double prédestination : chaque être humain est voué au salut ou à la perdition. Ce statut, décidé par Dieu pour chacun, ne peut être modifié, et il reste donc aux croyants à l'explorer, à chercher dans sa vie les signes de son élection. »[787] « Selon cette théologie, puisque Dieu désire un chrétien "efficace", travailleur, économe […], se comporter comme un travailleur acharné constituait donc un signe d'élection potentielle ». Le travail, pour la première fois dans l'histoire, fut donc mis à l'honneur « comme moyen de réalisation de sa vocation de fidèle, puisque c'est à l'aune de la richesse qu'il a produite et accumulée que l'individu peut mesurer ses possibilités d'être sauvé ».

« Ainsi, poursuit N. Marquis, le Dieu du protestantisme impose aux fidèles le développement d'une véritable conduite de vie, un travail dans le monde doublé d'un travail permanent sur soi ». Cette constellation d'éléments issus de l'éthique protestante impliquent que « la responsabilité du constat des signes de son élection repose tout entière sur les épaules de l'individu ». Ce qui n'a pas manqué de créer, chez cet individu tenu d'explorer et de travailler son for intérieur, « une solitude intérieure inouïe », pour le dire avec Weber. Car selon cette conception protestante, c'est à chacun, dans la solitude de son exploration intérieure, de créer « la certitude de son propre salut » (Weber).

C'est sur ce fond symbolique issu de l'éthique protestante que de nombreux leaders puritains se sont investis « dans l'écriture de guides qui permettaient aux fidèles de vivre une vie conforme à tout moment aux prescriptions divines[788] »[789].

À partir du 18è siècle, cette « *success literature* », qui invite à investir le monde ici-bas et valorise le travail sur soi, l'ambition et l'ascension sociale, va entrer, selon la thèse bien connue de Weber, en affinité avec l'esprit du capitalisme, et dès lors se répandre bien au-delà des cercles protestants. D'origine religieuse, en effet, cette littérature se sécularise progressivement. Les valeurs issues de l'éthique protestante commencent à être défendues pour elles-mêmes : « elles deviennent les critères d'une vie réussie ici-bas ». Benjamin Franklin publiera le fameux *Poor Richard's almanach*, écrit entre 1732 et 1757. Il défendra l'idée que cette conduite de vie ascétique, fondée sur le devoir d'augmenter son capital, n'est pas qu'une question d'intégrité individuelle puisque la réussite de chacun participe au bien commun : le bien-être individuel est intimement lié au bien-être collectif.

C'est en 1859, c'est-à-dire un siècle après Franklin, qu'est forgée l'expression « self help », qui sera traduite en français par « développement personnel ». Elle apparaît dans l'ouvrage de Samuel Smiles *Self-Help, with illustrations of character, conduct and perseverance*. L'auteur y soutient l'idée que « non seulement puiser dans ses propres ressources était possible pour chaque individu, mais cela améliorerait

[785] *Ibid*.
[786] *Ibid*.
[787] *Ibid*.
[788] *Ibid*., p.52.
[789] L'un des premiers ouvrages de cette sorte est celui du Révérend Cotton Mahler, *Bonifacius essays to do good*. Paru en 1710, il engageait à « une vie centrée sur le travail, l'accumulation des richesses, la poursuite de la beruf ».

autant la société que lui-même »[790]. Dans le courant du 20ème siècle, le succès de la psychanalyse va ajouter à cette tendance centrée sur la réussite instrumentale une autre ligne de force qui n'a eu de cesse de monter en puissance : « elle insiste quant à elle sur le travail sur les émotions, sur le ressenti, l'expression personnelle, l'épanouissement de soi, la promotion de nos richesses intérieures[791] ». Un supposé « pouvoir de l'esprit » va devenir l'un des alliés les plus précieux de l'individu « dans sa recherche de prospérité et de bien-être à travers l'exploration de soi ». Nicolas Marquis repère plusieurs lignes de fond qui se retrouvent dans tous les discours issus du développement personnel, notamment celui de PRH : « L'idée que nous avons en nous plus que ce que nous croyons, qu'un travail sur nos représentations mentales peut avoir des conséquences sur la réalité, et finalement que rien n'est impossible quand nous nous connectons à nos ressources intérieures. »[792]

PRH, imprégné de tout cet héritage symbolique, va précisément créer des outils pour développer ces supposées ressources intérieures afin d'améliorer son bien-être en mettant ces ressources au service d'un projet collectif – car, selon la doctrine, on ne peut être heureux qu'en trouvant sa place dans un système plus grand que soi.

La méthode de développement personnel inventée par Rochais a ainsi fourni à la communauté fondée par J-M. Rousseau, depuis 1974 jusque dans les années 2000, une grille de lecture rigide applicable à tous les événements susceptibles de survenir. Ce faisant, elle incarcérait la pensée des membres dans un système clos pourvoyeur de sens. Or le sens produit par la doctrine était un sens prédéterminé, influencé, d'une part, par le principe charismatique selon lequel le seul indice fiable de vérité (du « réel », disait Rochais) provient de sa propre expérience vécue, et d'autre part par le précepte issu du développement personnel selon lequel tout ce qui nous arrive (le positif comme le négatif) a sa source en nous-mêmes. Inutile de chercher une cause externe – que l'on ne s'avise pas d'en appeler à ses parents, son patron ou son fondateur, puisque la raison de nos malheurs se trouve dans nos propres blocages, qu'il nous revient de désamorcer par un travail d'introspection afin de favoriser l'émergence de notre être.

Pour conclure : Fondacio, telle qu'elle a été fondée par J-M. Rousseau au début des années 1970, est le fruit du bouillonnement culturel et religieux venu des Etats-Unis et qui s'est emparé du monde occidental au tournant des années 1960-1970. Le Fondateur était particulièrement enthousiasmé par deux éléments idéologiques et spirituels trouvant leur source dans certains courants religieux issus du protestantisme : d'abord l'idée, initialement évangélique, que la science puisse être un outil au service de la religion ; et ensuite le principe néo-pentecôtiste selon lequel un éveil spirituel, lié à l'expérience personnelle d'une rencontre avec l'Esprit saint, serait susceptible de raviver la foi dans les grandes institutions religieuses telles l'Église catholique. Le premier emprunt au fond protestant justifiera son usage massif de l'outillage de développement personnel développé par PRH ; le second préparera les esprits (de ses futurs adeptes) à la rencontre, dans la réalité temporelle, d'une manifestation du sacré : non pas l'Esprit Saint, mais le Fondateur lui-même, en tant qu'incarnation du Christ.

*

[790] Marquis N., « Performance et authenticité, changement individuel et changement collectif… », *op.cit.,* p.53.
[791] *Ibid*., p.54.
[792] *Ibid*., p.55.

Mécanismes de l'enfermement idéologique et de la soumission au système

PRH : Introspection et management de groupe

Une théorie « psychologique » fondée sur une conception tripartite du psychisme…

La doctrine centrale de Fondacio, du temps de la CCF et des FMN, était empruntée à PRH : c'est cette doctrine qui régentait l'ensemble du fonctionnement de la communauté, aussi bien le fonctionnement individuel que l'organisation collective, comme nous allons essayer de le montrer ici. Pour cette sous-partie, qui propose une synthèse du système PRH – avant d'en faire une analyse critique –, nous nous servirons de trois sources : d'abord les documents de formation produits par PRH, trouvés dans les archives de Fondacio, ensuite l'ouvrage *La croissance de la personnalité*, publié par PRH, et enfin, surtout, la synthèse de ce système décrite par Alain dans *Les naufragés de l'Esprit : Des sectes dans l'Église catholique*.

Selon l'anthropologie PRH, la « personnalité » résulte des interactions entre plusieurs instances[793] (que nous pourrions dire « psychiques », bien que ce terme ne soit d'un usage assez rare dans la doctrine PRH). Nous allons ici nous intéresser aux 3 instances qui nous paraissent le mieux saisir les principes généraux de PRH : l'être, le moi-je et le corps, à quoi il faut ajouter une entité supplémentaire nommée « sensation ».

Le concept central de tout le système PRH est l'être, à savoir, nous dit-on, cette « instance dynamique et positive au tréfonds de la personne, constituant le noyau de sa personnalité. L'être est considéré, dans le système explicatif PRH, comme l'instance principale de la personne. »[794] Il est à la fois « le lieu de l'identité de la personne », « le lieu de l'agir essentiel de la personne », de ses « liens essentiels », et « d'ouverture à la transcendance. »[795]

Autour de l'être se trouvent deux autres instances : le moi-je et le corps. « Le moi-je est le centre de gouvernement de la personne. A partir de ce centre, elle conduit sa vie, gère et investit ses ressources, décide de ses actes. C'est une instance ressentie au niveau de la tête. »[796] PRH explique que les personnes chez qui la raison prime, celles « n'ayant pas ou peu conscientisé et développé leur vie intérieure profonde y voient leur seul centre de référence, leur "moi", identifiant et confondant leur moi-je et leur être. »[797]

Le corps, quant à lui

> « … vient après l'être et le moi-je dans une hiérarchie d'importance établie en fonction de la croissance de la personne. Il a à être soumis au moi-je et géré par lui pour le compte de l'accomplissement de l'être. (…)

[793] Leur nombre varie, d'un texte à l'autre : il y aurait entre 3 et 5 instances.
[794] Anonyme, *La personne et sa croissance. Fondements, anthropologie et psychologie de la formation PRH*, Poitiers : Personnalité et relations humaines International, 1997, p.57.
[795] *Ibid*., p.58-63.
[796] *Ibid*., p.77.
[797] *Ibid*., p.78.

> Son rôle principal est de fournir les énergies dont l'être a besoin pour réaliser l' « agir essentiel » de la personne.
> Il fait office de « tableau de bord » pour le moi-je, qu'il renseigne sur ce qui va (sensations de bien-être corporel, santé…), et sur ce qui ne va pas dans la personne (symptômes, mal-à-l'aise, maladies…). C'est un apport précieux pour conduire sa vie en fonction de la croissance de son être. (…)
> Le corps joue un rôle dans le processus de guérison de la personne. Comme la sensibilité, il a tout enregistré de ce qui a touché la personne. »[798]

Enfin, vient la sensibilité, l'instance qui « met le moi-je en relation avec le monde extérieur par l'intermédiaire des cinq sens. Par les sensations, elle relie également le moi-je au monde intérieur, c'est-à-dire aux autres instances de la personne. »[799] Elle fonctionne donc comme un « fluide conducteur » qui circule entre les instances et permet qu'elles communiquent entre elles.

Il revient à chacun des membres des fondations, avec l'aide de PRH, d'optimiser et d'aligner ces instances : le moi-je doit contrôler le corps, ce qui implique d'en « prendre soin », c'est-à-dire de le purger des toxines accumulées durant la vie. Et ces deux instances doivent se mettre au service de l'être, avec l'aide de la sensibilité. Pour y parvenir, la sensibilité doit elle aussi être purgée des souffrances et des peurs qu'elle a pu enregistrer, qui perturbent les messages qui la traversent, afin d'obtenir une « conductibilité parfaite »[800].

La visée de PRH est d'unifier la personne autour du déploiement de son être, seule voie permettant d'obtenir des « satisfactions profondes »[801]. Deux chemins mènent à cette unification : deux axes, qu'Alain propose de répartir en un axe heureux et un axe douloureux.

L'axe heureux, c'est l'émergence de l'être :

> « J'aime aussi me représenter l'être comme un fond sous-marin qui, par la poussée terrestre, émerge lentement de l'eau pour apparaître à la surface : comme une île, puis comme un archipel, puis comme un continent que rien ne peut submerger. »[802]

Malheureusement, on n'a aucun pouvoir direct sur l'émergence et la croissance de l'être : « Je peux me rendre attentif à mon être, explique-t-on à PRH, essayer de m'en approcher (…), mais je ne peux commander sa croissance. »[803] Tout au plus peut-on se « donner un environnement aidant qui stimulera sa croissance, notamment des relations vivifiantes avec des personnes en qui l'être est bien dégagé. »[804] Ces propositions ont ainsi produit l'apparition d'une sorte d'aristocratie dans les Fondations : ceux qui avaient « émergé » jouissaient d'un certain prestige, fonctionnaient comme des aimants attirant à eux les autres, ceux qui aspiraient à émerger.

Le second axe, celui qu'Alain désigne comme l'axe douloureux, engage l'adepte sur le chemin de la guérison des souffrances de la sensibilité :

> « Ces souffrances ont été enregistrées intégralement par la sensibilité et enfouies plus ou moins profondément.

---

[798] *Ibid*., p.103.
[799] *Ibid*., p.104.
[800] PRH, « Schéma de la personne », Poitiers, 1982. Cité par : Alain, « De la Bible à PRH », in Baffoy T., Delestre A., Sauzet J.-P. (Dir.), *Les naufragés de l'esprit : Des sectes dans l'Église catholique*, Paris : Seuil, 1996, p.168.
[801] *Ibid*.
[802] *Ibid*., p.170.
[803] *Ibid*.
[804] *Ibid*.

Lorsque l'être se met à vivre, il se produit un phénomène de désenkystement des souffrances du passé. »[805]

La fabrique de sujets « isolés et atomisés »

On voit donc que l'*émergence de l'être* et la *guérison des blessures de la sensibilité* sont les deux voies privilégiées pour unifier la personne. Afin de mener à bien ces deux opérations, PRH va proposer deux grandes boîtes à outils : une méthode d'analyse personnelle et des « sessions ».

Présentons d'abord l'analyse PRH, qui est l'outil essentiel, incontournable, car elle est décrite comme

> « … un *puissant accélérateur de croissance*. C'est la *clé* de la formation PRH. […] L'analyse PRH porte sur des *sensations internes* concernant des états intérieurs et les phénomènes de type *psychologique*. […] Pour mieux marquer que ces états intérieurs affectent aussi notre corps, ont une épaisseur susceptible d'être ressentie physiologiquement, nous avons choisi le terme de sensation pour les désigner. […] S'analyser à partir (d')idées et (de) souvenirs, ce n'est pas une analyse PRH. Celle-ci porte sur des *sensations ressenties au moment même*. »[806]

En tant que méthode introspective, l'analyse PRH permettait aux individus d'explorer leur passé, d'y repérer les accidents et les événements douloureux – réels ou fantasmés – qui jalonnaient la vie de chacun, de les revivre « physiquement » en séance, certes, comme le revendique PRH, mais également de les mettre en mots, de les articuler en une narration susceptible d'en réduire la charge nocive. C'est là l'aspect « thérapeutique » de la méthode, sa face vertueuse qui faisait, dans un premier temps, du bien à ceux qui la pratiquaient.

Les sessions, moins importantes, ont néanmoins leur rôle à jouer car elles en sont la porte d'entrée. C'est par elles que l'on découvre PRH, d'abord en tant qu'organisme de formation fondé sur des principes précis :

> « Cette formation a pour base un ensemble de stages touchant aux aspects essentiels de la personne humaine et de la vie rationnelle.
> La pédagogie PRH est essentiellement active et inductive. Chaque participant est invité à partir de sa propre expérience vécue, et à en faire une exploration méthodique et approfondie grâce à un ensemble de Travaux Personnels d'Analyse (TPA). »[807]

L'analyse PRH et les sessions visent ainsi, chacune selon ses modalités propres, à accompagner la personne vers l'émergence de son être. L'être se manifeste notamment par ce que PRH nomme le « fonctionnement d'être », à savoir un fonctionnement qui permet à la personne de se vivre « fidèle à elle-même, au plus profond d'elle-même, en cohérence avec ses certitudes et ses évidences profondes, et docile à sa conscience profonde qui est comme "la voix de la personne en croissance". »[808] La personne peut alors goûter à « la paix, un sentiment d'authenticité et un bonheur dense et paisible ». Mais tant que l'être n'est pas émergé, c'est-à-dire tant que la personne est sur son "chemin de croissance", il arrive que surviennent des accidents et des ratages, liés aux « traces de fusion ou de dépendance (qui) subsistent dans ses relations », qui ont pour effet de réveiller des souffrances. Il s'agira donc, durant le travail

[805] *Ibid*.
[806] *Ibid*., p.171.
[807] *Ibid*., p.172.
[808] Anonyme, *La personne et sa croissance…*, *op.cit.,* p.74-75.

d'introspection proposé dans l'analyse PRH, de remonter aux origines de ces « traces de fusion et de dépendance » qui entâchent les relations actuelles. Où se situent ces origines ? Jusqu'où remonter ?

Jusqu'à l'enfance, nous dit-on, car ce qui réveille ces souffrances est lié aux figures centrales des premiers âges de la vie : les parents, les frères et sœurs. Les traces des expériences vécues avec ces figures qui formaient l'environnement infantile sont considérées comme blessantes – traumatiques pourrions-nous dire – car elles perturbent l'émergence de l'être : elles empêchent l'accès à notre identité profonde, entravent l'expression de notre « agir essentiel » et la mise en œuvre de nos « liens essentiels ». Ce sont les ombres de ces figures marquantes qui réapparaissent, nous dit-on, derrière les « personnes (un patron, un collègue, un conjoint, un enfant…) qui réveillent l'"agresseur" d'autrefois par leurs comportements, leurs paroles, leur ton de voix… »[809]

Les figures et les événements de l'enfance sont donc néfastes, selon PRH, ils laissent des traces négatives durables, c'est pourquoi il faut s'en débarrasser en « explorant méthodiquement son passé ». La méthode consiste à sonder toutes les « poches de souffrances » du passé, à revivre chaque événement douloureux et ainsi « libérer la charge émotionnelle qui s'y trouve présente » pour l'évacuer. Et en parallèle de l'analyse personnelle, les membres des Fondations suivent les sessions de formation PRH qui leur fournissent la clé, l'interprétation, de chaque situation rencontrée en « thérapie ».

Un double cheminement se met alors en place : d'un côté, la personne engagée dans l'analyse PRH se libère, pas à pas, de chacune des figures familières qui a pu jadis compter, tandis que d'un autre côté, en parallèle, ces figures sont transformées en « agresseurs » par la doctrine transmise lors des sessions ; d'un côté, la personne évacue durant ses séances d'analyse PRH chaque événement de sa vie infantile, vécu avec l'intensité de l'enfance, tandis que, d'un autre côté, il apprend lors des sessions de formation que ces événements ont occasionné les énormes traumatismes qui l'ont jusque-là entravé… Le processus d'accompagnement PRH aboutit au démantèlement progressif de son histoire, dont le sujet se libère d'autant plus volontiers qu'elle lui apparaît encombrée de violences et de goules cauchemardesques.

Que dire des figures affectives de la prime enfance pointées ici du doigt par PRH ? Les souvenirs confus, issus de la petite enfance, impliquant les parents et la fratrie, hantent, de fait, le psychisme de l'adulte : ils impriment leur marque dans ses choix amoureux et professionnels, forment l'essentiel du maillage solide des identifications qui soutiennent l'identité de chacun et sont certainement, en partie du moins, impliquées dans notre insatiable quête de reconnaissance. Pour autant, ces premières relations affectives sont-elles nécessairement – et uniquement – traumatiques ?

La psychologie nous apprend que le tout jeune enfant, pour grandir, n'a pas d'autre choix que de prendre appui sur les figures d'attachement qui composent son environnement. L'importance des parents et des proches familiers est liée au fonctionnement de l'appareil psychique lui-même, qui a besoin, pour se développer et devenir mature, de se nourrir des contacts, des mots, des liens et des affects intenses que suscitent ces relations précoces. Mais cette intensité des affects, qui marque de son empreinte nombre de nos souvenirs d'enfance, n'est pas nécessairement liée à la commission d'« agressions ». Elle provient de l'immaturité du fonctionnement psychique du tout jeune enfant : incapable de domestiquer ses pulsions en les soumettant au contrôle de la raison et du langage, l'enfant assiste bien souvent, impuissant, à la flambée soudaine de ses propres pulsions, déclenchée par n'importe quelle émotion – joie, colère,

[809] *Ibid*., p.204.

tristesse. Ce travail de domestication se fait très progressivement, grâce à la présence patiente, autour du petit sujet, d'adultes et d'enfants avec lesquels il entretient des relations particulières, affectivement intenses. Ces proches vont aussi lui fournir ses premières identifications. Celles-ci vont se stratifier, couche après couche, pour former cette instance que Freud a appelée le « Moi », qui est le support (la surface) de notre identité.

L'être humain n'est pas une monade isolée fonctionnant en vase clos : notre identité nous vient de l'autre[810], de même que notre désir, qui est conditionné par la réponse de l'autre à nos demandes. Or PRH postule l'existence d'une prétendue « identité essentielle » qui serait située dans les profondeurs de la personnalité, déliée de l'environnement et de toute altérité. Elle serait notre identité authentique, libre de toute influence externe. Pour l'atteindre, la méthode consiste à défaire, une à une, toutes les couches qui forment le matériau composite de l'identité des sujets qu'elle accompagne. Ce faisant, on l'a dit, c'est l'histoire des sujets qui s'effiloche au fil des séances, détricotée un fil après l'autre ; mais c'est aussi la généalogie dans laquelle ils se situent qui se voit réduite à néant. Que peut-il rester de la personne, au terme de ce travail de sape ? A pousser trop loin ce processus de dissolution et de mise au rebut de tous ces événements de vie qui lui donnent son épaisseur subjective, dans le but d'atteindre une « profondeur » (l'être, la « conscience profonde ») dont on se demande où elle se situe, le sujet se trouve ramené à un point entouré de vide, réduit à cet être « isolé et atomisé » qui avait interpellé Hannah Arendt.

La philosophe s'était intéressée à ce qui différencie la solitude de ce qu'elle nomme « désolation ». « La solitude, écrit-elle, requiert que l'on soit seul »[811]. Elle prive l'homme isolé du pouvoir d'agir, donc de ses capacités politiques, tout en laissant subsister toute la sphère de la vie privée. Et « même dans l'isolement, l'homme reste en contact avec le monde en tant qu'œuvre humaine »[812] : le penseur, isolé dans sa méditation, « dialogue avec lui-même et avec tous ceux qui l'ont précédé. A l'inverse, la désolation n'apparaît jamais mieux qu'en compagnie d'autrui »[813] : « l'homme désolé (*eremos*) se trouve entouré d'autres hommes avec lesquels il ne peut établir de contact, ou à l'hostilité desquels il est exposé»[814] . Cette expérience est étroitement liée, précise-t-elle, « au déracinement et à la superfluité qui ont constitué la malédiction des masses modernes depuis le commencement de la révolution industrielle »[815]. Et elle ajoute ceci :

> « Ce qui rend la désolation si intolérable c'est la perte du moi, qui, s'il peut prendre réalité dans la solitude, ne peut toutefois être confirmé dans son identité que par la compagnie confiante et digne de confiance de mes égaux. Dans cette situation, l'homme perd la confiance qu'il a en lui-même comme partenaire de ses pensées et cette élémentaire confiance dans le monde, nécessaire à toute expérience. Le moi et le monde, la faculté de penser et de faire une expérience sont perdus en même temps. »[816]

À cet individu qui a tout perdu, il ne reste plus qu'un dernier recours :

> « La seule faculté de l'esprit humain qui n'ait besoin ni du moi, ni d'autrui, ni du monde pour fonctionner sûrement, et qui soit aussi indépendante de la pensée que de l'expérience, est l'aptitude au raisonnement logique dont la prémisse est l'évidence en soi. »[817]

---

[810] Elle ne possède par ailleurs aucune profondeur : l'identité est la projection, sur la surface du Moi, d'éléments prélevés à l'autre.
[811] Arendt H., *Le système totalitaire, op.cit*., p.307.
[812] *Ibid*., p.306.
[813] *Ibid*., p.307.
[814] *Ibid*., p.308.
[815] *Ibid*., p.309.
[816] *Ibid*.
[817] *Ibid*.

C'est pour cela que l'homme désolé, une fois qu'il a perdu la mutuelle garantie qu'apportent les autres, une fois perdus le sens commun et sa propre identité, se raccrochera de toute ses forces aux systèmes idéologiques – c'est-à-dire aux systèmes qui procèdent en se développant selon la logique d'une idée – qu'on lui présentera : sans ces systèmes ne reste que la désolation. N'est-ce pas une expérience proche de celle de la désolation que vit le permanent des Fondations lorsqu'il se met à enchaîner les analyses personnelles et les sessions PRH ?

L'individu qui a subi (à un rythme intensif) le traitement proposé par PRH, coupé des autres[818], de son histoire et, *in fine*, de lui-même, se trouve réduit à un point évanouissant. Puisqu'il lui est impossible d'interpréter les événements qui lui arrivent en faisant fond sur son histoire, ou en prenant appui sur les identifications qui le constituent, sur ses expériences passées, cet individu punctiforme – un point entouré de néant – n'a d'autre choix que de s'accrocher au système PRH, dernière bouée lui évitant d'être emporté par le chaos du monde. Mgr Lheureux se trompait donc lorsqu'il écrivait que PRH répondait à un besoin d'individualisme : PRH ne produit pas des individus libérés des grands systèmes dogmatiques, c'est-à-dire des êtres capables d'autonomie, mais des sujets « atomisés et isolés », coupés des autres, d'eux-mêmes et du monde, s'accrochant désespérément à la doctrine comme à un ultime barrage contre la désolation. Tout est lu à travers cette grille d'interprétation du monde : depuis leurs états intérieurs jusqu'à leur place dans la communauté, soigneusement codifiée dans le « système social de Fondation » préparé par PRH, appelé à devenir le soubassement idéologique de la gouvernance des Fondations du temps de J-M. Rousseau.

La gouvernance des Fondations entre 1974 et 1991

La crise personnelle de J-M. Rousseau (1977), le déménagement à Biot (1978)…

Avant de poursuivre l'analyse de la doctrine PRH et du fonctionnement des communautés fondées par J-M. Rousseau, nous devons nous arrêter brièvement à un moment décisif de l'histoire de Fondacio, qui fut déterminante quant au devenir des Fondations et de ses membres.

La CCF, à compter de 1974, va se développer jusqu'à compter 250 membres. Durant les 3 premières années, elle n'a pas d'existence légale, ce qui ne l'empêchera pas de se structurer, au fil des usages et des mois, en une large palette d'instances de gouvernance. Au début elle fonctionne comme une grande maison familiale, avec Jane comme intendante. Puis elle va se subdiviser en communautés, se stratifier progressivement en organisant des « équipes pastorales », des « responsables » et des « noyaux » de communautés formant tout un réseau d'instances collectives de décision. Des ébauches d'organigrammes se dessinent, auxquelles on a accès via les lettres de communication internes. J-M. Rousseau y occupe manifestement une place importante, qui semble assez bien localisée tout au long des 4 premières années. Il a durant cette période une activité proche d'une fonction de direction : il est physiquement présent lors des assemblées et conseils, s'impliquant dans chaque décision collégiale. Ce n'est qu'en 1977 que la CCF acquiert le statut d'association Loi 1901. J-M. Rousseau occupe alors brièvement la fonction de Président, Jane celle de Vice-Présidente.

[818] Non seulement les autres qui l'ont constitué, auxquels il s'est identifié dans l'enfance, mais également les autres membres de sa communauté : nous verrons plus loin la féroce concurrence qui régnait parmi les permanents.

L'année où s'institutionalise la CCF est aussi pour J-M. Rousseau celle d'une profonde crise personnelle, à la fois existentielle, morale et spirituelle. Au cœur de cette crise, il y a d'abord la forte attraction qu'exerce PRH sur les membres de la CCF, qui donne à J-M. Rousseau le sentiment que sa mission est une mission de seconde zone : celle d'accompagner les jeunes de sa communauté au long de la première étape de leur cheminement spirituel, pour ensuite les confier à André Rochais en tant que Père. Rochais serait alors le porteur de la mission principale, renvoyant J-M. Rousseau à un rôle secondaire, subalterne. Ce sentiment semble trouver une douloureuse confirmation lorsque Rochais lui révèle, à la mi-mai, non seulement le nom de sa communauté (l'Alliance), mais surtout sa filiation à lui-même et à Andrée Lumeau : « Dieu me demande, lui confie Rochais, de te dire qu'aujourd'hui tu es engendré de nous deux, fils très aimé". Avant d'enfoncer le clou : « Tu es fils, tu es LE fils »[819]. Mais l'idée qu'il serait Fils et que sa mission doive s'accorder à celle, qui serait dès lors plus importante, du Fondateur de PRH, suscite chez J-M. Rousseau un profond sentiment de révolte. Il proteste vigoureusement contre la révélation des Andrés : « je ne sens pas ma mission, ni mon être d'abord dans Alliance ». Il souffre, apparemment sincèrement, de ce qui lui apparaît comme un vol, un rapt des membres de sa communauté : J-M. Rousseau ressent cette appropriation des jeunes de la CCF comme une mainmise sur lui-même.

On a le sentiment, à lire ces notes personnelles, qu'en ce qui concerne la CCF, dès le début de cette année 1977, le mal était fait : J-M. Rousseau commençait à s'éloigner de cette première expérience communautaire, comme si elle n'était plus porteuse d'une mission à la hauteur de sa conviction d'être un prophète et un chef de peuple. Tout au plus, la CCF lui apparaît comme une étape, le premier étage dans sa mission de participer au renouveau de l'Église. Il semble convaincu que sa mission, telle qu'elle s'est réalisée dans la CCF, était en passe de s'achever : « Ma tâche est de laisser la Communauté en état de se suffire à elle-même. Elle est née, elle a grandi, elle ne dépend plus de moi comme auparavant ». C'est à ce moment qu'il va entreprendre de lui donner une existence administrative en déposant ses statuts. Il ne le fait donc pas pour y trouver une place, organiser ses fonctions, et perpétuer les projets qui lui sont liés, mais pour s'en débarrasser. Il dit sentir « comme un déplacement du point d'application » de sa mission. Il doit poursuivre son œuvre, continuer à développer son Don, selon une nouvelle modalité, d'une autre manière. Mais pour cela, il devait se situer autrement, au regard de sa communauté.

Il fait le constat que, jusque-là, il a cheminé parmi sa communauté, « œuvrant ensemble dans une mission commune ». Or il se sent désormais appelé à développer « un aspect nouveau – de (son) être d'homme, de fondateur, de prophète, de chef de peuple, etc. ». On le voit tâtonner, dans ses écrits, chercher son chemin, quêter une nouvelle manière de déployer sa mission, en occupant une position non plus *dans* la communauté, œuvrant parmi ses membres, mais à une autre place, en « une forme différente de paternité. Plus liée au don ». Mais la mission que Dieu semble vouloir lui confier, s'il pressent bien qu'elle se rapproche de celle de Jésus, il ne la saisit pas encore clairement – « je ne sais pas… », conclut-il.

Encore hanté par ces hésitations, J-M. Rousseau quitte la CCF avec Jane, ils démissionnent de leurs fonctions officielles en 1978 et partent s'installer à Biot. Ce n'est que 5 ans plus tard, en 1982, qu'une réponse s'imposera à J-M. Rousseau, qui va occasionner une rupture profonde dans son discours et dans le fonctionnement des Fondations.

[819] Archives Fondacio, Notes manuscrites de J-M. Rousseau, 24 mai 1977.

… et la solution (1982) : sortir des organigrammes

Le 15 mars 1982, tandis qu'il voyage à Londres, J-M. Rousseau se fracture le col du fémur. En convalescence à Biot, il rédige une longue lettre aux équipes pastorales et aux « responsables et noyaux de communautés » dans laquelle il présente les changements qui allaient, selon la volonté de Dieu, se produire dans le fonctionnement de ce qu'il appelait alors « l'Aventure », c'est-à-dire l'ensemble des appareillages collectifs engagés dans le développement du don fait par Dieu.

Il explique qu'il se sent appelé par Dieu à se retirer « physiquement » du fonctionnement de l'Aventure pour y être présent *autrement*, « plus intensément ». Car bien que « totalement retiré de l'incarnation de l'Aventure », J-M. Rousseau précise qu'il « garde la responsabilité de l'ensemble ». Seulement, désormais, il ne se préoccuperait plus de « gérer l'immédiat », c'est-à-dire les affaires courantes, qu'il laissait entre les mains des différents pasteurs, responsables de diverses missions. Lui, il se consacrerait à « gérer le don ». De quoi s'agissait-il ? Comment entendre cette nouvelle façon d'accomplir sa mission, inspirée, comme toujours, par Dieu ?

Pour le saisir, il nous faut déchiffrer le sous-texte de cette lettre. On comprend que J-M. Rousseau annonçait qu'il s'apprêtait à sortir des organigrammes, qu'il allait bientôt cesser d'occuper des fonctions de direction (ou de présidence) dans l'administration de l'Aventure. Mais il ne s'agissait pas pour lui de disparaître, de se fondre dans la masse. Bien au contraire, ce qui se profilait dans sa lettre, c'est qu'il était en passe de devenir – en-dehors de toute hiérarchie – l'unique point de référence pour chacun des principaux responsables avec lesquels il annonçait vouloir conserver des « relations suivies », à la fois « sur le plan personnel » et « sur le plan de leur mission », puisqu'il souhaitait continuer « à les accompagner pour certaines décisions essentielles ou délicates ». A ce titre, il suggérait que chacun développe une relation à lui « plus autonome », à savoir une relation qui ne dépende pas d'un calendrier de réunions administrativement programmées, mais d'une inspiration divine : « je vous demeure présent, écrit-il aux pasteurs, quand vous sentez que Dieu vous demande de faire référence à moi ».

Son absence physique des fondations était ainsi, en quelques lignes sibyllines, métamorphosée en un lien plus direct, plus intime, inspiré par Dieu, avec chaque responsable de fondation. Par ce tour de passe-passe, il n'y avait plus de strates intermédiaires entre J-M. Rousseau et les personnels décisionnaires de la Fondation : chacun d'eux, avant d'émettre un avis ou de prendre une décision, pouvait le consulter directement, en passant par-dessus les protocoles de décision, les instances collectives de « discernement » et l'ensemble de l'appareillage administratif qui formait la gouvernance globale de l'Aventure. En réalité, chaque pasteur *devait* le consulter, car toute décision prise en concertation avec J-M. Rousseau était supposée porter la marque de Dieu : c'était Dieu qui incitait à consulter le fondateur pour traiter certaines questions difficiles. Loin d'être absent, J-M. Rousseau devenait ainsi omniprésent dans la marche des fondations.

Dès lors qu'il s'émancipa de ses fonctions administratives, J-M. Rousseau se consacra, comme il l'avait annoncé, au développement du Don : le déploiement des fondations allait connaître une accélération inouïe. Mais cette marche allait désormais se produire d'une façon résolument nouvelle.

À partir de 1982, et jusqu'à 1991, on peut en effet repérer deux modalités imbriquées d'organisation des fondations. Une modalité que l'on peut dire « bureaucratique », fondée sur l'appareillage administratif ordinaire, celui qui régit toute organisation collective. Et un autre mode, plus spontané, sauvage, de

développement du mouvement : le mode « antibureaucratique », comme le nomme Graeber, qui est spécifique aux chefs charismatiques[820].

Deux dynamiques entraient ainsi en tension. D'un côté, l'ordre bureaucratique stabilisait les organisations collectives, les inscrivait dans la durée. De l'autre, le charisme, tout en perturbant la machinerie administrative, fournissait néanmoins au groupe l'élan nécessaire à son déploiement. Il y aurait eu un équilibre à trouver entre stabilité et mouvement. Malheureusement, cet équilibre n'existe pas, l'ordre bureaucratique ne peut inclure, en son sein, l'élan charismatique anti-bureaucratique : les deux modalités sont antinomiques, elles s'excluent l'une l'autre. A terme, l'une ne peut que dominer l'autre. C'est soit la froideur institutionnelle, soit le débordement affectif du charisme. C'est ce qui s'est passé pour les Fondations : à compter de 1982, la raison bureaucratique sera submergée par l'élan charismatique suscité par le Fondateur.

Transformation de la CCF en mouvement : fin de l'Aventure, début de la Fondation et ses effets d'épuisement

Dans les années 1980, l'Aventure, premier nom générique du groupe, devient La Fondation, un pur mouvement, dont la principale vocation était de se maintenir en mouvement et de tout mettre en œuvre pour accélérer celui-ci.

Cet aspect est particulièrement repérable après le départ de J-M. Rousseau pour Biot, en 1978. Deux ans plus tard, en juillet 1980, la CCF organise le week-end « Vers une vie nouvelle » qui rassemble 800 personnes. L'expérience communautaire de Poitiers essaime immédiatement, dès la rentrée de 1980, dans 4 autres villes, puis s'exporte dans 7 nouvelles villes entre 1981 et 1983. Toujours en 1980 naît à Nice, puis en région Parisienne, la CCN (« Chrétiens pour la Cité Nouvelle »), à destination des dirigeants d'entreprises. Viennent ensuite deux vagues d'augmentation des initiatives. La première après que J-M. Rousseau ait quitté ses fonctions administratives en 1982 : une nouvelle fondation, la NCC (« Nouvelles Communautés Chrétiennes »), est créée en 1983, puis, en 1984, les « Communautés Chrétiennes d'Adolescents » (CCA). La deuxième vague débute en 1985, c'est-à-dire au moment où était diffusé et adopté le « système social de fondation ». Elle produit, coup sur coup, deux nouvelles organisations de façade : le Renouveau rural (1985) et la Communauté Chrétienne des Aînés (1986). Parallèlement, les Fondations Rousseau vont s'implanter à l'international : en 1980 et 1981 au Chili, puis, à partir de 1982, à Bruxelles, en Malaisie, au Bénin, au Togo, au Burkina-Faso.

Tous les témoins évoquent l'accélération du mouvement durant cette période, qui s'est concrétisée par une augmentation considérable des initiatives, des projets et du nombre de nouvelles structures créées sous l'impulsion de J-M. Rousseau. Franck Le Vallois en rend bien compte dans le récit qu'il fait de cette période. Tandis que « le ″TGV″ des fondations accélérait encore », écrit-il, l'œuvre devint « de plus en plus incontrôlable ». À tel point qu'en 1985, « La fuite en avant de Jean-Michel et de ceux qui le suivaient inconditionnellement devint étourdissante ».

Jeanne, dans son témoignage, note, elle aussi, cette accélération du rythme. « C'était une aberration au niveau du travail, nous dit-elle en audition. Oui, c'est ça, trop d'investissement. On n'arrêtait pas. On a fini un projet, hop, on avait un autre projet. Je le dis maintenant parce qu'à l'époque, moi, j'aimais ça. Je

[820] Cf. Graeber D., *Bureaucratie*, Paris : Éditions Les Liens qui Libèrent, 2015.

donnais, je donnais, je donnais, je donnais. Alors, le coup de fatigue, je suis partie après les Karellis 81, où il y avait le premier chœur, oui c'est ça. Donc je suis partie sur l'automne 81 pour un hiver. Donc à ce moment-là, je suis partie vers Rennes, où il y avait une petite cellule qui était proche de PRH (…). Donc c'était une petite cellule et j'étais proche d'eux, un peu pour comprendre pourquoi cet épuisement, puis avoir un lieu fraternel aussi ».

Martin[821] renchérit dans le même sens. Il rappelle que les membres des Fondations ont créé les Karellis, « Communion du monde nouveau », qui fut selon lui une belle initiative ; jusqu'à la session de trop, celle de 1983 à Louvain-la-Neuve qui avait rassemblé 2 000 personnes. A ce moment-là, Martin s'aperçoit qu'ils étaient « au bout de leurs forces » : « C'est-à-dire que pour créer CCN, Chrétiens pour la Cité Nouvelle, et créer nos rassemblements d'été, Communion du Monde Nouveau, ça demande une logistique importante, donc des compétences. Et donc tous ces jeunes adultes avec lesquels on faisait un bon chemin, ils vont être déportés pour développer les autres projets de Jean-Michel Rousseau. (…) Ce qui fait qu'en 1983, moi, je m'aperçois qu'on est au bout, qu'on ne va pas pouvoir continuer comme ça. Et donc, en plusieurs occasions, je le dis à Jean-Michel Rousseau, et qui me répondait toujours la même chose, c'était la fuite en avant. Et le déni de la réalité, c'est-à-dire le refus de regarder. Et en 1985, encore, je vois que ça ne va pas, ça ne va pas, ça ne va pas ».

Mais pourquoi continuèrent-ils, même au-delà de leurs forces ? À entendre Martin, on s'aperçoit que ce n'était pas sur une injonction de J-M. Rousseau que ses troupes s'épuisaient à leur tâche. D'ailleurs, dès 1982, J-M. Rousseau conclut un courrier envoyé aux membres de la CCF en écrivant qu'il demande à Dieu de les bénir « et aussi, ajoute-t-il, de vous aider à vous reposer car j'entends ici et là que, parfois, certains d'entre vous sont réellement fatigués ». Ce n'est donc pas pour obéir au Fondateur que les membres de la communauté s'épuisaient au travail, mais par adhésion à la fiction partagée, par conviction idéologique : « quand vous êtes pris dans quelque chose comme ça, poursuit Martin, et que toute l'Église, l'avenir de l'Église se joue un peu de ce côté-là, parce que le reste tombe, vous continuez ». Nul besoin des ordres émanant d'une autorité abusive pour s'épuiser au travail : ils le faisaient car ils étaient convaincus que leur mission était de sauver l'Église afin qu'elle reste debout au milieu de l'effondrement général.

Ces projets qui se multipliaient au Chili, au Canada, à Sophia-Antipolis, dans les Yvelines, et dans les différents pays étrangers, suivant l'intuition et les visions du fondateur, viennent, selon l'analyse proposée par Fondacio, du fait que J-M. Rousseau n'était intéressé « que par ce qui est neuf, à venir, en émergence. Il est incapable de prendre soin dans la durée de ce qui existe déjà ». Mais il s'agissait également d'une nécessité interne au mouvement en tant que tel, qui n'avait de raison d'être qu'en restant dynamique. Cette dynamique trouvait son principal carburant dans l'endoctrinement des adeptes, convaincus d'œuvrer pour sauver la religion catholique. Et son premier effet observable, outre la diversification folle des initiatives et des projets, fut l'épuisement généralisés des membres de la communauté.

Cette fatigue, dont ils témoignent encore aujourd'hui, concernant la période critique qui court de 1980 à 1985, n'est peut-être pas aussi simple à comprendre qu'on le croirait d'emblée. Certes, on vient de le voir, il y eut durant ces quelques années une augmentation considérable de la charge de travail ; mais cela suffit-il à expliquer la profonde usure qui s'est abattue d'un coup sur la communauté ? Comment analyser la soudaineté, et l'aspect « global », généralisé (tout le monde semble avoir été touché), de ce

[821] Les prénoms ont été changés.

« burn-out » collectif ? Pour le comprendre, il nous faut faire un pas de côté en nous intéressant à quelques notions théoriques permettant de penser le fonctionnement des foules.

Dans l'un de ses textes les plus connus[822], sur lequel nous reviendrons plus en détail, Freud indique qu'une foule, pour s'organiser, se consolider et devenir une « foule psychologique » (c'est-à-dire une foule soudée par des liens solides), doit en passer par un double lien libidinal : un lien unissant chacun des membres de la foule au meneur (en position d'autorité) ; accompagné d'un second lien unissant chaque membre avec tous les autres. L'ensemble des liens qui traverse une telle foule portent de puissants éléments affectifs : c'est parce que le lien au leader, occupant une fonction proche de celle du père, est fortement connotée affectivement, que la foule elle-même, rassemblée autour du chef, peut former une communauté affective. Le pivot, on le voit, est le lien libidinal à la figure du meneur (en place d'Idéal du Moi) : c'est lui qui commande, pour ainsi dire, au lien social . Que ce lien se défasse et le groupe se disloque, s'éparpille. Mais tant que tient le lien au leader, qui soude la foule autour d'un même idéal collectif, il en résulte *ipso facto* un lien cohésif entre les membres de cette communauté : les individus s'identifient les uns aux autres et se reconnaissent membres d'une même communauté, ce qui a pour effet l'estompement des individualités au profit d'un être collectif.

C'est sur cette trame théorique que Freud propose de comprendre le phénomène de panique dans les foules militaires. Lors d'une panique, chacun cherche à sauver sa peau, sans considération pour les autres personnes présentes. L'explication courante, qui est aussi la plus intuitive, consiste à supposer que la panique se produit lorsque survient un danger plus grand que d'ordinaire, provoquant une peur aux proportions démesurées qui défait brutalement les liens qui unissaient la troupe. Freud prend le contrepied de cette explication, en notant que le danger qui provoque les paniques n'est généralement pas plus grand que d'ordinaire : « ce qui caractérise une panique, c'est précisément qu'elle est hors de proportion avec le danger qui menace et qu'elle se déchaîne souvent pour des causes insignifiantes » (p.116). Comment, dès lors, comprendre que la peur ait pris des proportions aussi gigantesques ? Selon Freud, pour que se produise la panique, il suffit « qu'on soit sans nouvelle du chef, qu'on le croie perdu ou disparu. Avec les liens qui les rattachaient au chef, disparaissent généralement ceux qui rattachaient les individus de la foule les uns aux autres ». Chacun a la sensation de se retrouver seul en face du danger, ce qui fait exagérer la gravité de celui-ci. Une peur immense, sans rapport avec le danger réel, s'empare alors des individus, désormais isolés les uns des autres.

On peut comprendre de la même façon l'épuisement qui s'est emparé des membres de la CCF dès le début des années 1980. Au moment où J-M. Rousseau est sorti des organigrammes pour parasiter de l'extérieur les hiérarchies des Fondations, les responsables des communautés ont perdu le levier de l'autorité et sont devenus incapables d'assumer leur fonction de leaders. Cette vacance de l'autorité a provoqué le relâchement de toute la structure libidinale de la foule constituée par les Fondations. Sans ces liens affectifs qui les soudaient en un corps collectif, atténuant l'ampleur de la tâche à accomplir, chacun des membres s'est retrouvé isolé face à une somme de travail qui sembla soudainement insurmontable, en proie, dès lors, à cet immense épuisement dont tous ont pu témoigner.

Il ne s'agit pas, ici, d'ignorer l'emballement qui s'est emparé des Fondations au début des années 1980, ni ses effets d'usure sur les sujets, mais de proposer une explication de ce phénomène de burn-out généralisé qui inclue les modifications institutionnelles qui se sont produites à la même période. Car c'est également au début des années 1980 que J-M. Rousseau va entreprendre de défaire l'ordre

[822] Freud S. (1921), « Psychologie collective et analyse du moi », in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1981.

bureaucratique. On doit d'ailleurs noter que sa démarche était en cohérence avec les conceptions de PRH.

Selon la doctrine, en effet, les pratiques qui consistent à codifier l'organisation des groupes soit en structurant des organigrammes, soit en établissant des règles communautaires, relèvent de l'ancien monde. Dans les fondations du monde nouveau, telles que PRH en donnait la clé, seuls comptaient le développement du don et l'intuition du fondateur, auxquels tout et tous devaient s'accorder. Or non seulement il était impossible de codifier cette intuition, puisque la pluralité de ses aspects se dévoilait progressivement ; mais en outre cette codification aurait été contre-productive puisqu'elle aurait fixé et figé ce qui est par essence dynamique et mouvant, guidé par l'Esprit, lié aux circonstances et aux rencontres. Par chance pour le Fondateur (mais pour le malheur des Fondations), il se trouve qu'au même moment PRH était en train d'élaborer une série d'outils de gouvernance, dont J-M. Rousseau allait se servir pour subvertir et fluidifier la structure institutionnelle de ses Fondations : le Système social de Fondation.

Le « système social de Fondation » et la Filiation

Entre 1983 et 1985, au moment où J-M. Rousseau cherche à réinventer sa place dans les Fondations, PRH va développer et diffuser grâce à ses sessions de formation le « système social de fondation », un outil de management de groupe, qui sera appliqué aux FMN à partir de 1984-85.

Ce système nous explique que nous avons tous une mission à accomplir. La meilleure voie pour découvrir sa mission est évidemment de faire un travail introspectif en s'adonnant aux sessions PRH. Certaines missions sont modestes et peuvent être accomplies par nos propres moyens, à petite échelle. Mais quelques personnes sont porteuses de missions de plus grande ampleur, appelées à apporter au monde des bouleversements visant à conduire l'humanité vers plus d'harmonie, à cheminer vers un monde nouveau. Ces personnes sont des Fondateurs. Ils sont guidés par leur intuition, qui s'exprime dans toutes les manifestations de leur être. Pour accomplir leur mission, ils doivent créer des Fondations et susciter chez d'autres personnes, par leur mode de vie, leur « agir », la vocation de participer à la mise en œuvre de leur Fondation. Les personnes qui rejoignent une Fondation doivent alors trouver en elles-mêmes la mission qui leur échoit, et qui est supposée venir s'accorder à l'intuition et au don du Fondateur. Chacun ne peut s'épanouir qu'en devenant l'une des pièces d'un ensemble plus grand, la Fondation. C'est ce que J-M. Rousseau rappelle à ses adeptes le 31 août 1989 à Nemours : pour « devenir Fondation », la « communauté de mission » doit « devenir un seul cœur, un seul corps, un seul homme Jésus ». Chaque membre est appelé à disparaître en tant qu'individu pour former ce corps unique qu'est la Fondation. Et cet appel est irrésistible car l'initiative de s'engager ne vient pas des membres de la communauté, mais de Dieu Lui-même : « Dieu a pris l'initiative en suscitant les Fondations du Monde Nouveau ». Le système PRH est strictement déterministe : tout ce que l'on est, tout ce qui nous arrive, a été programmé par Dieu de toute éternité. La seule prise que l'on ait sur notre vie, tout ce que l'on peut faire, c'est travailler assidûment à découvrir à quelle mission on est prédestiné.

Le système social de Fondation, dans sa mise en œuvre par J-M. Rousseau au sein des FMN, reposera, jusqu'en 1991, sur 6 instances composées (à quelques exceptions près) des mêmes personnes, qui circulent de l'une à l'autre :

- Le **Fondateur**. Il « porte le don (Don) global et le Donateur est Dieu » ;
- La **Cellule initiale**, ou « Cellule fondamentale dans le sens du fondement[823] », c'est-à-dire le Fondateur et son épouse, qui « se sentent créés par Dieu dans une relation de fondation ». ;
- La **Filiation**, « composée de ceux et celles qui sont créés par Dieu pour transmettre le Don dans le temps et dans l'espace » ;
- Le **Corps**, dit « Cellule matricielle », où se retrouvent les personnes à qui le Don est confié, qui sont engagées par Dieu « pour toujours » dans les FMN. Pour Appartenir au Corps, le membre doit préalablement appartenir au Groupe Pastoral Inter-Fondations (GPI). L'adoubement des membres est décidé par la Cellule initiale ;
- Le **GPI**, composé de divers responsables, notamment des membres du Corps et de la Cellule initiale ;
- La **Communauté de Mission**, qui regroupe les différentes fondations.

Le système social va rapidement mettre chacun des membres les plus engagés en concurrence avec tous les autres, notamment pour tout ce qui touche à son cœur pulsatif, son noyau attractif : le système de la Filiation issu, lui aussi, de PRH. Selon Rochais, certains membres de Fondations, qui endossent (« incarnent ») avec une acuité hors du commun le « Don » du fondateur, ont la capacité de se vouer à perpétuer ce don d'une manière particulièrement pure. Il ne s'agit pas, ici encore, d'un choix personnel, mais d'un « vouloir de Dieu » : ce n'est pas la personne qui décide de s'engager auprès du fondateur, « c'est Dieu qui a créé ainsi l'être de la personne »[824]. Le lien de filiation, nous dit un document PRH (non publié) rédigé par Marie-Anne Le Guyader, est un lien inné, prédéterminé, voulu par Dieu et inscrit dans la Création elle-même. C'est pour repérer ces membres spécifiques de la fondation que Rochais mettra en place le système de la filiation, grâce auquel émergeront les Fils et Filles du Fondateur.

Ce système, tel que le conçut André Rochais, s'appuyait au départ, dans le cadre de PRH, sur quatre instances (Conseil de fondation, Conseil de direction, équipe pédagogique, équipe administrative). Cette organisation collégiale de la décision laissera place, dans les FMN, sous l'impulsion de J-M. Rousseau, à des désignations par le fondateur lui-même, avec l'aide de sa femme Jane et de l'un ou l'autre Fils ou Fille, de ceux en lesquels il reconnaissait ses Fils et Filles.

Les Fils et Filles « émergeaient » au terme d'un long processus de sélection, qui se développait au travers de plusieurs sessions de travail auxquelles était invité un petit cercle de membres (souvent les mêmes) pressentis pour intégrer la filiation. Les critères sur la base desquels ces membres étaient choisis demeurent flous. Lorsque la Commission a demandé à Jeanne, qui faisait partie de la Filiation, comment elle avait été choisie, elle explique : « Alors, telle que je suis bâtie, je n'ai pas posé de questions. J'étais invitée, je suis allée... Non, vraiment non. C'est comme ça que ça se passait, on recevait une invitation, et on y allait. On y allait ou on n'y allait pas, peut-être il y en a qui n'y allaient pas, mais globalement on n'était pas nombreux, on était toujours les mêmes. C'était vraiment la petite bande, là, qui était autour (de J-M. Rousseau) ». On ne pose pas de question : on est choisi, on s'y rend. 6 à 8 personnes, des jeunes et des membres plus âgés, recevaient une invitation et se retrouvaient, sans qu'ils sachent comment et sans chercher à le savoir, impliqués dans le processus de la Filiation.

Une Lettre circulaire émanant de la *Communauté de l'Olivaie*, rédigée par Jane à la date du 3 octobre 1989, nous donne un aperçu des étapes de ce processus de sélection. Cette Lettre présente le programme à venir de la « session expérimentale "Vérification de ma Filiation" ». Elle précise que, pour

[823] Cf. Rousseau, J.-M., « Système social des Fondations », Déc.1981. Archives Fondacio.
[824] Marie-Anne Le Guyader, « La filiation dans une Fondation », novembre 1985. Document PRH-Fondation, inédit.

s'y inscrire, il était nécessaire d'avoir préalablement participé aux sessions « Discernement des Filiations » et « Vérification de la formulation de mon lien aux "Fondations du Monde Nouveau" ».

Ce qui était évalué, lors de ces sessions de Filiation, c'étaient les liens des membres avec J-M. Rousseau. Les participants devaient répondre à cinq questions, qui déterminaient leur place dans la communauté :

- Je n'ai aucun lien avec J-M. Rousseau (ou autre fondateur) ;
- J'ai eu avec lui « un lien d'apprentissage », mais pas un lien de l'être profond. Je n'aurai donc pas forcément à rester ;
- Je « pressens » en moi un lien très profond ;
- J'ai la « certitude » qu'il y a entre J-M. Rousseau (ou autre fondateur) et moi « un lien d'être. Je me sens fils » ;
- Pour moi, il y a « évidence » que je suis fils de J-M. Rousseau (ou autre fondateur) au plus profond de mon être ».

Il y avait là un cheminement vers un lien de proximité avec le Fondateur, dont la progression était contrôlée par Jane. Au terme de ce processus, les Fils et Filles étaient sélectionnés selon leur connexion spécifique au Don du fondateur, leur capacité à déchiffrer ses intuitions, le « lien de confiance inconditionnelle » qui les liait à J-M. Rousseau et à sa femme Jane. Seuls ceux qui ressentaient l'« évidence » d'un « lien d'être » au fondateur entraient dans le cercle des Fils et Filles, c'est-à-dire l'élite d'où étaient issus les véritables responsables du mouvement, ceux qui détenaient une certaine autorité symbolique sur les autres membres du fait de leur proximité avec le lieu du pouvoir ; ou plus exactement, de leur soumission inconditionnelle au système promu par le Fondateur, la source du pouvoir.

Quelques membres, toutefois, ont eu à endosser des responsabilités non pas grâce à leur soumission au système et au leader, mais en raison de la légitimité, voire de la respectabilité, que leur situation personnelle était susceptible de conférer aux Fondations auprès de la communauté et de ses partenaires. C'était vraisemblablement le cas de Martin. Ce membre éminent des Fondations, qui comptait parmi les plus anciens de la CCF, se destinait à la prêtrise, c'est pourquoi sa présence produisait une aura de respectabilité qui rassurait les instances de l'Église quant aux projets des Fondations et aux intentions de J-M. Rousseau. Son cas va retenir notre attention car il va nous permettre de saisir le fonctionnement souterrain des Fondations, ce qui se passe sous la ligne de flottaison : leur division en un aspect public et un aspect caché.

Dédoublements des Fondations

Double discours – endoctrinement et propagande

Martin est aujourd'hui incardiné à XX. Il nous explique lors de son audition qu'il a commencé à fréquenter le groupe de prières de la rue de la Tranchée en 1974, juste après son service militaire (bien avant de devenir prêtre), au moment où il entamait ses études à Poitiers. Il dit avoir été emballé par le dynamisme de ce groupe rassemblé autour du couple Rousseau. Lorsque J-M. Rousseau annonça, peu après, la naissance de la CCF, le projet lui plut également : « ça reprenait vraiment ce qu'est une communauté chrétienne et c'était bien, et j'étais à l'aise là-dedans ». Il était alors taraudé par sa vocation à la prêtrise et cherchait quelle forme d'engagement donner à sa foi. En découvrant cette petite communauté

charismatique, il eut, semble-t-il, la même réaction que les instances ecclésiales : ce bouillonnement spirituel lui semblait être un terreau propice à redynamiser l'Église. Martin côtoie donc assez vite assidûment la CCF. Mais il ne s'y engagera pleinement que 4 ans plus tard, en février 1978, lorsque le cardinal Suenens lui dira, concernant le chemin à suivre pour réaliser sa vocation : « Faites confiance à Jean-Michel Rousseau ».

Les paroles du prélat se révèleront décisives : « moi, nous dit Martin, la première bascule qui va s'opérer, à partir du moment où il me dit ça, Jean-Michel Rousseau partant à ce moment-là à Biot, (…) à côté de Nice, (…), je m'implique dans la communauté chrétienne de formation à Poitiers. Totalement. Donc je fais un peu un saut dans le vide ». Ayant, d'une certaine façon, obtenu l'aval d'une autorité symbolique qui comptait pour lui, Martin s'engage corps et biens dans la CCF à partir de 1978, notamment en prenant la responsabilité de la communauté de Poitiers avec deux autres membres. Mais quel était l'engagement de Martin ? Dans la CCF ? Dans le mouvement du Renouveau charismatique ? Dans l'Église, l'institution où il se fera ordonner prêtre ? Ou alors un peu partout, ménageant la chèvre et le chou ?

Ces hésitations et ces tergiversations étaient bien entendu à l'opposé de la position de J-M. Rousseau. Le Fondateur, en effet, a développé avec le temps une profonde méfiance à l'égard de l'institution catholique, et un mépris des mouvements du Renouveau charismatique[825]. Il était convaincu que l'Église avait fait son temps. À tel point qu'il n'allait pas tarder à prophétiser la venue prochaine d'une nouvelle Église, fondée par lui, plus en phase avec le Monde nouveau. Dans ce contexte subversif, Martin faisait figure – pour le dire avec les catégories de PRH – d'homme de l'« ancien monde », respectueux de la hiérarchie ecclésiale, de l'autorité de l'Église, de « la parole donnée ». Il gardera d'ailleurs, tout au long de sa période CCF/FMN, des liens solides avec les représentants de l'Église traditionnelle, non charismatique, notamment l'évêque et le Vicaire général de Poitiers.

Du début à la fin de son engagement dans les Fondations, cet homme d'Église est resté attaché à tous les aspects de l'institution catholique, ses pratiques, sa liturgie – ainsi que, plus fondamentalement, la coupure, portée et transmise par l'Église, entre Dieu et ses représentants temporels. On comprend dès lors pourquoi il semble encore choqué, 40 ans plus tard, lorsqu'il évoque auprès de la commission certaines pratiques qui s'étaient développées dans les Fondations durant la seconde moitié des années 1980, notamment le développement de la Filiation. Il s'agissait selon lui d'une pratique « pervertie », « parce que, dit-il, c'était venir non pas au Christ, mais venir à Jean-Michel Rousseau, en fait. Donc il y avait des ambiguïtés sur les termes et dans certains textes à ce moment-là ».

En réalité, il n'y avait aucune ambiguïté pour qui disposait de la clé d'interprétation de ces textes. Cette clé se logeait dans la doctrine construite par J-M. Rousseau à destination des premiers cercles d'initiés. Elle consistait en une réinterprétation par le leader du système social de Fondation et de la doctrine sur la Filiation, qui élevait le Fondateur à la stature d'un Christ du Monde nouveau – nous y reviendrons plus loin. Les membres de la Filiation, introduits à ce système de pensée par de longues sessions d'endoctrinement, savaient qu'ils ne trahissaient pas leur lien au Christ en prêtant allégeance à J-M. Rousseau : bien qu'ils n'aient généralement pas été convaincus que J-M. Rousseau soit le nouveau

[825] Notons que J-M. Rousseau n'était, initialement, pas ambigu à l'égard du renouveau charismatique. Le 26 juin 1977, il écrivait dans ses notes :
« Les 3 grandes fondations de Dieu en ce temps pour renouveler son Église sont :
- le Renouveau charismatique > Esprit
- PRH – Alliance > Père
- Nous – Institution > Christ ».

Christ[826], ils acceptaient néanmoins, de façon a-critique, que l'un et l'autre soient interchangeables. Sans conviction, sans même y croire franchement, ils s'étaient simplement docilement pliés à ce principe selon lequel « venir à Jean-Michel Rousseau » équivalait à « venir au Christ », que J-M. Rousseau soit le Christ ou non.

On repère ici la visée de l'endoctrinement : fabriquer non pas des adeptes zélés, des croyants fanatiques, mais des individus a-critiques, des gens « pour qui la distinction entre fait et fiction (c'est-à-dire la réalité de l'expérience) et la distinction entre vrai et faux (c'est-à-dire les normes de la pensée) n'existent plus[827] ». Peu importait que J-M. Rousseau ne soit pas le Christ, peu importaient les contradictions entre son discours et ses actes[828], du moment que le système en tant que tel était maintenu : c'était lui qu'il fallait sauvegarder car il donnait un sens à leur vie, il leur attribuait une place dans le monde, et plus particulièrement dans le monde fictif, plein de promesses, que dessinaient les visions du Fondateur. Nous ne savons pas dans quelle mesure Martin a adhéré à la doctrine. En revanche, nous savons qu'il n'a jamais intégré la Filiation[829], il n'a donc pas subi le même endoctrinement que ce premier cercle initiatique.

On comprend qu'il y avait (au moins) deux registres de discours qui circulaient dans les Fondations. L'un, radical, servant en interne à l'endoctrinement des initiés du premier cercle (Filiation), élevait J-M. Rousseau au rang de nouveau Christ, Fondateur de la Nouvelle Église. La visée de l'endoctrinement n'était pas, on l'a dit, de convaincre les adeptes qu'il s'agissait d'un fait ou de la vérité, mais de les amener à se désintéresser tout autant de la question de la vérité que de l'expérience vécue de façon qu'ils intègrent pleinement le monde imaginaire du mouvement ainsi qu'un mode de pensée où tout s'équivaut, une chose et son contraire. Concernant cet effet du dispositif sur les personnes, le témoignage de Delphine est précieux. Elle a intégré la communauté en 1974, du temps où elle était établie à la rue de la Tranchée, à Poitiers. Elle faisait alors partie du « noyau » – qui deviendra par la suite l'« équipe pastorale » –, c'est-à-dire de ce qui formait le 1er cercle du pouvoir avant l'invention de la Filiation. Avec beaucoup de lucidité, elle écrit ceci : « si j'avais au début, encore, mon sens critique et mon libre arbitre, celui-ci a ensuite progressivement disparu », usé par les séances d'endoctrinement et par le style d'accompagnement « spirituel » de J-M. Rousseau. Une fois débarrassée de son libre arbitre, Delphine sera abusée par le Fondateur, avant que tout ne prenne fin brutalement sans explication, les accompagnements et les abus (nous reviendrons en détail sur sa situation un peu plus loin).

L'autre discours, plus mesuré, était préparé à l'intention du monde extérieur, c'est-à-dire tout ce qui se trouvait en-dehors du premier cercle : aussi bien les membres qui ne faisaient pas partie de la Filiation ou du Corps, que les simples sympathisants, les donateurs ou les partenaires extérieurs (instances ecclésiales, communautés du Renouveau), soient tous ceux qui n'étaient pas encore prêts à accepter la

---

[826] Nous savons qu'au moins deux membres des premiers cercles, deux Filles, ont cru à cette équivalence entre J-M. Rousseau et le Christ. Quoi qu'il en soit, nous l'avons dit, ce n'était pas le but de l'endoctrinement : l'essentiel était de produire des individus qui ne s'attachent pas aux contradictions, mais se vouent à perpétuer le mouvement pour développer le Don. Le silence, pour cela, suffit. Nous avons en revanche quelques exemples de membres – notamment Jeanne, Martin et Myriam (prénom modifié) – qui ont protesté, chacun à sa façon et dans des lieux différents, contre cette équivalence : ils ont immédiatement été mis au ban, exclus de la Filiation ou du Corps.

[827] Arendt H., *Le système totalitaire, op.cit*., p.304.

[828] Joséphine nous dit son désarroi lorsqu'elle s'est rendu compte du peu de cas que J-M. Rousseau faisait de l'Église et de ses autorités. Elle écrit ceci, dans son témoignage : « De cette période m'est toujours resté un événement concernant notre fondateur : il rentre vers le printemps 1986 d'une retraite selon les Exercices spirituels à Rome, qu'il a faite, nous dit-il, sur recommandation expresse du cardinal Suenens, et ce jour-là dans la salle de la cheminée, il nous raconte. Aucun de nous ne sait ce que sont les "Exercices", et à une de nos questions autour de ce dont il parlait avec le prêtre accompagnateur, il répond : "je lui disais ce qu'il attendait que je lui dise !" Je me souviens de ma stupeur : notre fondateur n'a pas été spirituellement authentique ! Il a à ce point peu confiance en l'Église ! Ayant moi-même bénéficié d'autres influences spirituelles en Église, je suis éberluée. »

[829] Mais ce n'est pas faute d'y avoir été invité, contrairement à ce qu'il a dit à la Commission lors de son audition : selon les documents d'archives, Martin a été régulièrement invité – ou pressenti – pour les sessions de la Filiation jusqu'en 1989.

vision du monde radicale partagée par les formations d'élite. Ce second discours, qui avait une fonction de propagande adressée au monde extérieur, diffusait l'idée rassurante que les Fondations de J-M. Rousseau étaient partie intégrante du mouvement charismatique et cherchaient à garder des liens avec l'Église – ce qui n'était vraisemblablement plus la position de J-M. Rousseau à partir de 1985. Si Martin était choqué par ces pratiques qui consistaient à prêter allégeance à J-M. Rousseau plutôt qu'à Jésus, c'est qu'il avait été tenu éloigné des premiers cercles et n'avait pas subi l'endoctrinement adéquat. Plus exactement, il avait été pressenti pour intégrer la filiation, mais n'a jamais été retenu. Voilà qui nous donne l'occasion de tenter de saisir l'imbroglio hiérarchique des premiers cercles du pouvoir.

Double hiérarchie

Martin nous explique confusément qu'il pense avoir fait partie du premier cercle, à un certain moment, mais rien ne semble sûr[830]. Quoi qu'il en soit, il a fini par en être exclu, il ne sait quand, avant de sortir complètement de tous les cercles proches de la cellule centrale. Mais tout cela baigne « dans des flous » admet-il. Pourtant, en auditionnant Martin, la commission était quasiment sûre de rencontrer un membre de la garde rapprochée de J-M. Rousseau, une figure susceptible de nous aider à approcher le noyau des Fondations, le lieu intangible où se loge le Fondateur – la source du pouvoir –, entouré de mystère. Un faisceau d'indices semblait aller en ce sens.

Martin, en effet, était l'un des plus anciens membres de la CCF. Arrivé dès 1974, il faisait partie du tout premier foyer communautaire, celui de la rue de la Tranchée, où le contact avec J-M. Rousseau apparaissait simple et direct. Il s'est en outre rapidement et intensément investi dans les activités de la communauté, dont il devient un pilier. Dès le départ de J-M. Rousseau pour Biot, en 1978, il prend, avec deux autres figures centrales des FMN, la direction de la CCF. En 1980 ils créent des communautés dans plusieurs villes de France, en 1981 ils en installent sur « trois continents en même temps ». Martin participe à tous les grands événements : Karellis, grands rassemblements, JMJ… Au moment où se multiplient les projets et les branches des Fondations, J-M. Rousseau met sur pieds une Équipe Pastorale Globale (EPG) réunissant toute sa garde rapprochée : Gérard Testard, Pierre Chevallet, Patrick François, Bernard Pinault, Franck Le Vallois et quelques autres.

Tous les membres de l'EPG étaient intégrés au Corps. La plupart ont rejoint la Filiation – sauf Martin. Nous avons donc indéniablement affaire, avec ce petit groupe, à une élite très proche du pouvoir. Cette première ceinture resserrée autour du noyau, réunissant les personnes qui ont occupé, durant le règne de J-M. Rousseau, tous les lieux de pouvoir des Fondations, possédait tous les atouts pour devenir la nomenklatura du mouvement : l'élite bureaucratique à partir de laquelle il aurait été possible d'organiser des lignes de commandement stables. Mais cette stabilité est vraisemblablement ce que J-M. Rousseau voulait éviter : n'apparaissant plus, depuis 1978, dans les organigrammes des Fondations, le risque pour le Fondateur aurait été que le pouvoir lui échappe pour être redistribué dans les hiérarchies officielles. La Fondation se serait alors structurée en un système administratif ordinaire, pyramidal, comme la CCF au moment où J-M. Rousseau en quitta la présidence en 1978. Or la mission du Fondateur était de

[830] A la question de savoir s'il faisait partie du premier ou du deuxième cercle, il nous répond : « Ah oui, oui, c'est le deuxième. Ah non, ce n'était pas forcément... Oui, mais plus ou moins là, mais pas en proximité. Pas le premier cercle. Moi, je n'étais pas dans le premier cercle. Oui, je n'étais pas... J'étais plus… (…) Je ne sais pas quoi vous dire. Le problème, c'est qu'on vous dit à un moment donné… Le problème, c'est que tout ça, on est vraiment dans des flous ».

« développer le Don ». Et pour remplir cette mission, il choisit de s'y prendre à la manière des leaders totalitaires : en transformant l'Aventure en mouvement (la Fondation), et en mettant tout en œuvre pour accélérer celui-ci. Pour que le Don puisse se déployer librement, et accomplir ainsi la volonté de Dieu, il lui fallait donc débarrasser sa Fondation de tout ce qui était susceptible de freiner sa mise en mouvement : les règles de fonctionnement, les hiérarchies, bref, tout l'appareillage bureaucratique qu'il avait lui-même contribué à installer en 1977 devait être pulvérisé – rendu caduque – pour permettre le plein déchaînement du Don[831].

Pour libérer le Don, J-M. Rousseau commencera par perturber le fonctionnement institutionnel des Fondations en introduisant une certaine fluidité dans leurs organigrammes, les transformant progressivement en organigrammes de façade, c'est-à-dire en une hiérarchie fantoche. La première étape consista à fragiliser la nomenklatura, de façon à déstabiliser son autorité. Pour y parvenir, J-M. Rousseau va subdiviser l'élite bureaucratique selon une hiérarchie parallèle, une hiérarchie initiatique, mouvante et instable, soigneusement graduée à partir de l'ajout permanent de nouveaux degrés d'initiation. C'est ici qu'entre en jeu le fonctionnement opaque de la Filiation.

Tous les ans, à partir de 1988, la Cellule initiale (J-M. Rousseau et Jane) organisait une session sur la Filiation. La liste des participants, triés sur le volet selon des critères mystérieux, variait légèrement d'une année sur l'autre : on y retrouvait la plupart des hauts responsables, membres de la première garde rapprochée de J-M. Rousseau, mélangés à d'autres adeptes moins en vue. Le simple fait de recevoir l'invitation introduisait, dans l'élite, un premier bouleversement hiérarchique : les membres qui avaient eu l'honneur d'être invités se rapprochaient du noyau, repoussant du même coup ceux qui n'avaient pas reçu d'invitation vers la périphérie. Au terme des sessions de Filiation, seuls quelques rares participants accédaient au statut de Fils ou Fille. Cette minuscule fraction d'élus, élite dans l'élite, dont les noms circulaient sous le manteau sans annonce « officielle », formaient alors une nouvelle strate autour du centre du pouvoir avec de nouveaux effets en cascade : les invités se retrouvaient décalés d'un cran vers les marges extérieures du 1er cercle, repoussant plus loin encore ceux qui n'avaient pas reçu d'invitation. Cette double opération – invitation, puis élection des Fils et Filles – se répétait tous les ans, renouvelant les mêmes bouleversements d'une année sur l'autre.

À partir de 1990, Martin n'a plus été invité à participer aux réunions de la filiation. Il a alors été relégué hors du premier cercle du pouvoir, tout en conservant certaines responsabilités statutaires dans l'administration des Fondations. Une configuration étrange s'est ainsi faite jour, où responsabilités hiérarchiques et autorité se sont trouvées décorrélées : un membre comme Jeanne (adoubée Fille) côtoyait le noyau du pouvoir et bénéficiait dès lors d'un peu de son aura et de son autorité, mais n'occupait pas de hautes responsabilités administratives, tandis qu'à l'inverse, Martin, exclu des sphères du pouvoir, avait toujours la charge de responsabilités collectives, mais ne disposait pas de l'autorité requise pour les mener à bien. À compter du milieu des années 1980, en raison de ce conflit entre la hiérarchie administrative (de façade) et la hiérarchie initiatique (réelle), les lignes de commandement devinrent trop illisibles pour être réellement opérantes, ce qui rendit, *ipso facto*, le cœur du dispositif – J-M. Rousseau et Jane – incontournable : unique point de référence au milieu du chaos, seule la « cellule initiale » jouissait du pouvoir de faire en sorte que les projets aboutissent.

[831] Parmi les méthodes utilisées par J-M. Rousseau pour perturber le fonctionnement institutionnel, on peut rappeler ici ce qui a déjà été dit (cf. chapitre gouvernance part.2, p.18) : chaque intervention du Fondateur, lors des réunions, était obscure au point de brouiller un peu plus les cartes, là où chacun attendait de lui des éclairages sur le fonctionnement des Fondations.

Ce schéma, nous dit Arendt, est une invention propre au totalitarisme : « Il peut se répéter indéfiniment et maintenir l'organisation dans un état de fluidité qui lui permet d'insérer constamment de nouvelles couches et de définir de nouveaux degrés de militantisme[832] ». Et de fait, chaque année, les nouvelles invitations aux sessions de la Filiation et les nouveaux adoubements qui en résultaient redistribuaient de façon arbitraire les centres du pouvoir et chamboulaient les hiérarchies des premiers cercles.

Un système darwinien de cooptation

Il nous faut noter ici que le système social de Fondation, complété par le système de la filiation, partait d'une bonne intention puisqu'il était censé éviter l'écueil de l'autocratisme en épargnant au fondateur la nécessité de donner des ordres : ce n'était pas au Fondateur de dire à chacun ce qu'il devait faire, mais au contraire à chacun, grâce aux sessions PRH, de découvrir sa place et sa mission dans le dispositif de la Fondation. Ce système avait donc une visée anti-autoritaire, en phase avec l'atmosphère idéologique propre à la période qui l'a vu naître (la révolution culturelle des années 1960-1970, rétive à toute forme d'autorité). Mais en contrepartie, paradoxalement, ce dispositif récusait, de fait, tout principe démocratique. Selon la logique des Fondations, en effet, telles que définies par Rochais[833], ce n'était pas à la majorité de décider ce qui était bon pour la fondation puisque seule comptait l'intuition du fondateur, telle qu'elle se concrétisait dans son Don.

Outre cette dimension anti-démocratique, la reformulation par J-M. Rousseau du dispositif de la filiation allait rapidement prendre la tournure d'une forme de darwinisme social.

Ce système, on l'a dit, instaura, sous des apparences fraternelles et amicales, une atmosphère de concurrence généralisée supposée aboutir à la sélection d'une quinzaine d'individus. Seuls les « plus aptes » à déchiffrer la volonté (l'intuition) du fondateur, c'est-à-dire à se démettre de leur position de sujets pour « incarner » ses attentes (son Don) sans distance critique, entraient dans le cercle des « Fils et Filles de » et accédaient ainsi à une part de pouvoir. Plus on se dépouillait de ce qui constitue son individualité pour adopter l'individualité, les idées et le langage de J-M. Rousseau, plus on avait de chance d'être reconnu comme Fils ou Fille. Ce qui était ainsi encouragé, et même valorisé, c'était l'identification au leader[834]. Pour cela, il fallait donc se débarrasser de tout ce qui fonde son identité propre (l'analyse PRH y veillait) pour devenir une émanation, un prolongement ou un reflet en miroir de J-M. Rousseau.

La moindre hésitation, la plus petite position critique à l'égard d'une proposition du leader, était sanctionnée par une mise à l'écart. Celle-ci, pour certaines figures importantes comme Gérard Testard ou Franck Le Vallois, pouvait faire l'objet d'un entretien formel avec l'un des dirigeants de fondations durant lequel il était signifié au fautif qu'il devait retravailler sa relation au Fondateur et à son Don, et entamer une psychothérapie. Mais bien souvent, cette mise au ban ne faisait l'objet d'aucun protocole, d'aucune procédure contradictoire claire susceptible d'offrir au membre déchu un espace pour s'expliquer. C'est ce qui se passa avec Jeanne. à la suite d'une retraite à La Roche d'Or. Lors du premier

[832] Arendt H., *Le système totalitaire, op.cit*., p.133.

[833] Rappelons que, selon la définition donnée par le rapport Lheureux, les fondations, au sens de PRH, sont « des ensembles de personnes, que Dieu crée pour la Fondation », « de tout leur être et pour toujours ». Ces personnes sont liées au « Fondateur […] par une confiance inconditionnelle que PRH appelle filiation ».

[834] Il arrivait qu'un nouveau mot ou une nouvelle expression apparaisse dans le discours du leader lors de certaines sessions ; ce mot était alors repris comme un mantra par les adeptes, jusqu'à ce que l'apparition d'une nouvelle tournure chasse la précédente. G. Testard évoque même, en s'en amusant, les vents de mimétisme vestimentaire qui soufflaient par vagues dans les Fondations : que J-M. Rousseau porte un jour un pantalon rayé et le lendemain des clones en pantalons rayés pullulaient un peu partout !

soir de cette session collective, à la question posée aux participants de savoir qui ils suivaient, de J-M. Rousseau ou du Christ, Jeanne, ainsi que deux autres membres, répondirent qu'ils suivaient le Christ. « Deux jours plus tard, explique-t-elle, on ne nous disait plus bonjour ». Ils se rendent alors compte qu'ils « sont mis en quarantaine » : « on ne nous parlait plus beaucoup », ajoute Jeanne.

La déchéance de Delphine à l'intérieur du système mis en place par J-M. Rousseau, fut encore plus opaque et brutale. Après avoir intégré le 1er cercle (le Noyau), les résistances de la jeune femme ont commencé à être brisées par l'intimité qui s'installait avec son accompagnateur, J-M. Rousseau. Elle admet avoir été rendue bien vite dépendante de l'attention que le Fondateur lui accordait lors de ses séances d'accompagnement, qui étaient devenues de plus en plus sexuelles. Soumise à J-M. Rousseau et au silence absolu qu'il lui avait intimé de garder concernant « ce qu'ils vivaient », il lui était impossible de s'en ouvrir à quiconque, impossible de prendre du recul face à cette situation qui la tétanisait. Jusqu'au jour où, durant l'une de ces séances sexuelles secrètes, elle a fait du bruit. Était-ce un acte inconscient de protestation, « pour alerter », se demande-t-elle aujourd'hui ? Une manière de résister à J-M. Rousseau ? Le fondateur en a-t-il été alerté, au point de décider de s'en débarrasser ? Est-ce que ce bruit a inquiété Jane, qui était sûrement dans les parages ? Impossible de le savoir. Toujours est-il que, du jour au lendemain, elle est prestement déménagée dans la maison d'à côté, plus loin du foyer du couple Rousseau. Sans explication. « Les relations d'accompagnement avec J-M. Rousseau ont été brutalement terminées, écrit-elle, sans paroles. Il ne m'a plus donné aucun RV d'accompagnement. Je me suis sentie exclue, le seul service que j'étais autorisée à faire était le ménage ».

La mise au ban était donc un état de fait, résultant d'un choix arbitraire fondé sur la volonté changeante du chef. Ce choix, qui n'était pas nécessairement clairement exprimé, était généralement ramené à une faute du membre déchu à l'égard de sa propre mission (« tu n'es plus dans le Don »). Mais il pouvait aussi bien ne pas du tout être explicité puisqu'il était l'expression de l'intuition du fondateur. Ces mises au ban soudaines, fondées sur des motifs opaques, augmentaient encore l'instabilité de toute la structure hiérarchique des FMN : n'importe qui, à tout moment, pouvait être rétrogradé et ostracisé. Un membre, précédemment considéré comme appartenant au cercle intime du pouvoir, bénéficiant pour cette raison d'une certaine aura auprès du groupe, pouvait du jour au lendemain être déchu de ce statut, sans forcément en être averti. Frank Le Vallois a pu apprendre le détail de sa sanction lorsqu'on lui a expliqué qu'il ne pourrait « plus avoir d'activité dans les Fondations, ni participer à aucune rencontre des permanents ». Mais les membres moins influents de cette petite élite, comme Jeanne, Delphine et quelques autres, en étaient réduits à le deviner – à le sentir de manière impalpable –, à déchiffrer, à partir d'indices discrets qu'ils s'évertuaient à interpréter : mise à l'écart du premier cercle du fondateur, perte de certains privilèges et de certaines responsabilités, perte du contact avec le fondateur, etc.

Le système social, complété par le dispositif de la Filiation et le cercle du Corps, tous trois profondément inégalitaires, suscitaient donc une atmosphère d'insécurité et de violence insidieuse : ils créaient des castes imperméables entre elles, mais instables et mouvantes, provoquaient des exclusions, des phénomènes de harcèlement, de douloureuses mises au ban… Et l'imprégnation chrétienne de PRH, loin de tempérer ces effets, en accentuait au contraire certains travers et préparait le terrain à des dérives imprévisibles et incontrôlables.

PRH était un organisme de formation qui s'adressait aussi bien à des individus cherchant à se former qu'aux communautés professionnelles (laïques ou religieuses). À ce titre, le système social de Fondation était proposé aussi bien aux communautés religieuses qu'à des associations ordinaires, laïques, qui bénéficiaient d'une version elle-même laïcisée de la formation, épurée de certaines caractéristiques

religieuses. C'est dans la version chrétienne du système social que l'on trouve un trait précis qui va, selon nous, avoir des conséquences désastreuses pour les FMN. Cette version chrétienne explique que Dieu a un projet pour l'humanité, à savoir l'amener vers un monde nouveau, plus proche de Sa perfection, fait de concorde et d'harmonie. Pour y parvenir, Dieu doit susciter l'émergence de Fondations en « plantant », d'une certaine façon, au plus profond de l'être de certaines personnes élues, l'intuition qui leur permettra de mettre en œuvre le projet divin en créant une Fondation. Ces personnes élues sont les Fondateurs. Chaque Fondation, au sens PRH du terme, a donc pour mission de réaliser un aspect du projet de Dieu, ce qui fait de chaque Fondateur le porteur d'une parcelle de ce projet.

De là à penser qu'entre le fondateur et Dieu il y aurait une connexion directe, voire un lien généalogique, il y a un pas… que J-M. Rousseau franchira assez tôt.

Il va d'abord se présenter, dans certaines prophéties datant de l'époque où il traversait une crise personnelle et spirituelle, en 1977, comme le seul pasteur, le seul guide, voire le Prophète[835] pour le monde nouveau. Mais J-M. Rousseau ira bientôt plus loin, comme on le sait, notamment lors des sessions regroupant les adeptes les plus avancés dans leur parcours initiatique. Il va en effet commencer à diffuser, on l'a vu, auprès de ses formations d'élite (Fils et Filles, Corps), l'idée que son lien à Dieu était équivalent à celui du Christ, qu'il en serait lui aussi une incarnation vouée à accomplir une mission tout aussi importante : si le Christ était à l'origine de la première Église, J-M. Rousseau, lui, était prédestiné à fonder la Nouvelle Église. Dans ce récit grandiose sur sa place et sa fonction, le nouveau Christ, tout comme son prédécesseur, occupait une position intermédiaire entre Dieu, le monde et l'Église[836] : il était le Don, entre Dieu et le monde.

Pour conclure : La doctrine organisatrice des Fondations, à l'époque de J-M. Rousseau, était issue de PRH, organisme de formation spécialisé dans le développement personnel. L'analyse PRH coupe les sujets de leurs racines et de leur histoire, elle abrase les identifications constitutives de leur identité subjective, brise les solidarités entre les membres de la communauté, faisant de chacun d'eux, pour le dire avec Arendt, des êtres « atomisés et isolés », incapables de comprendre les événements dans lesquels ils étaient pris autrement qu'avec l'outil PRH, devenu l'alpha et l'omega de toute interprétation des faits. Il apparaît que J-M. Rousseau, en 1977, traverse une crise personnelle concernant sa mission et sa place dans la CCF. C'est à cette période que PRH produit et commence à diffuser un nouvel outil de management : le système social de Fondation. Avec ce système social, PRH a posé le contexte qui a rendu possible une dynamique collective inégalitaire et violente, profondément délétère pour les membres des Fondations. Mais il convient de noter que ce fond doctrinal, gros de nombreuses possibilités de dérives, n'a pu actualiser ces dernières que par sa mise en œuvre à partir de l'interprétation faite par J-M. Rousseau : la doctrine portait de simples potentialités, que le Fondateur a réalisées en l'appliquant (cette doctrine) selon son propre style. Les choses auraient pu tourner autrement – elles ont d'ailleurs pris une autre tournure dans de nombreuses autres organisations collectives qui s'en étaient inspirées.

*

[835] Cf. Schéma 1.
[836] Cf. Schéma 2.

L'organisation du pouvoir dans Fondacio entre 1974 et 1991 :
dynamique totalitaire et processus de l'emprise

Le schéma du cône inversé

Un système autoritaire ?

Cette réinterprétation du système social de fondation, qui faisait de lui le nouveau Christ, nous permet une nouvelle compréhension des schémas du cône inversé par lesquels J-M. Rousseau représentait ses Fondations. On en trouve plusieurs versions, disséminées dans divers écrits et interventions orales. Un document datant des journées des permanents, qui se sont déroulées en avril 1985, présente ainsi les différents niveaux d'engagement, spécifiques aux différentes catégories des membres de la Fondation :

Schéma 2 : Le cône inversé

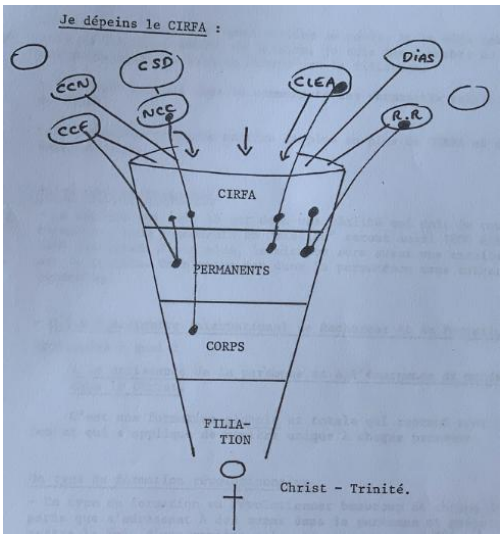

La première strate, tout en haut du schéma, est celle du CIRFA[837] ; viennent ensuite les permanents, le corps, et la filiation, en connexion directe avec le noyau nommé « Christ-Trinité ». Ce parcours, qui va du CIRFA au Christ, forme la « remontée dans le don », un cheminement « spirituel » supposé mener à la révélation (via les sessions PRH) de son « lien » au Fondateur. C'est lors de ce parcours que certains membres découvraient leur « lien d'être » au fondateur, ce qui leur permettait (le cas échéant) d'intégrer les cercles les plus proches du pouvoir (le corps et la filiation).

Si on laisse de côté cette dimension initiatique, spirituelle, pour s'intéresser à la structure organisationnelle de la Fondation, sa dimension politique, telle qu'elle est représentée dans ce schéma du cône inversé, on pourrait penser que la stratification des différentes entités créées par J-M. Rousseau (CIRFA, permanence, Corps, Filiation) forme un système hiérarchique vertical, autoritaire, avec ses

[837] Le CIRFA est la 2è Fondation, copiée sur le modèle de la première Fondation.

différents étages du pouvoir. Mais deux points, au moins, permettent de douter que nous ayons affaire à un mode autoritaire de gouvernance.

Le premier point a à voir avec le système de l'autorité. Arendt le résume très bien : « La source de l'autorité dans un gouvernement autoritaire est toujours une force extérieure et supérieure à son pouvoir même ; c'est toujours de cette source de cette force extérieure qui transcende le domaine politique que les autorités tirent leur "autorité", c'est-à-dire leur légitimité. »[838] Le principe actif de l'autorité se situe dans l'écart entre la source de l'autorité et celui qui exerce le pouvoir. L'un et l'autre doivent être disjoints car c'est grâce à cet écart que la source de l'autorité parvient à amputer le pouvoir de celui qui gouverne en le soumettant à des principes supérieurs[839]. Or on repère, dans le schéma du cône inversé et dans les paroles du fondateur, qu'il n'y avait pas d'écart entre la source de l'autorité (le Christ) et celui qui exerçait le pouvoir (J-M. Rousseau) : J-M. Rousseau était (se prenait pour) le Christ. Autrement dit, comme dans les tyrannies, aucune instance externe, aucun principe supérieur, ne bridait le pouvoir du fondateur, lequel ne rencontrait aucun obstacle susceptible de le limiter.

Le second point touche aux effets de la hiérarchie. Les rapports hiérarchiques, dans le fonctionnement des organisations collectives, visent, autant que possible, à réduire les liens affectifs entre les protagonistes : tout lien affectif, trop subjectif, menace à tout moment d'aplanir – d'horizontaliser – les relations entre le représentant de l'autorité et ses subordonnés, c'est-à-dire de transformer le rapport hiérarchique, nécessairement inégalitaire, en une relation égalitaire. Or nous savons, par le témoignage de nombreux membres de Fondacio qui ont connu les FMN, que les relations des adeptes avec J-M. Rousseau et ses proches étaient des relations très subjectives, fortement marquées affectivement. Le fondateur ne régnait pas en prenant appui sur l'ordre inégalitaire de l'autorité, mais par des relations horizontales de séduction. Cette dimension de séduction, cette apparente douceur non-autoritaire, apparaît nettement dans le témoignage d'Hélène.

Arrivée à la CCF aux alentours de 1975, elle entame rapidement un accompagnement avec J-M. Rousseau. Au début, explique-t-elle, tout se passe normalement : « Jusque-là, j'ai avec Jean-Michel des rendez-vous d'accompagnement normaux, où je parle de ma vie, de ma souffrance d'enfant et d'adolescente, et il écoute avec bcp de douceur et de compassion. Ma souffrance est vive, et au fil des rendez-vous, je commence un transfert affectif sur lui, ma carence affective se réveillant de plus en plus. Je ne me souviens pas s'il me prend dans ses bras au début ou à la fin des rendez-vous, mais peut-être. Il me reçoit dans une petite pièce pour, au 2è étage de leur maison, comme les autres. Tout me semble normal ». Un jour, pourtant, il lui demande de le retrouver chez lui, où il la reçoit nu dans sa baignoire. J-M. Rousseau lui propose ensuite de se coucher dans le lit conjugal, où il lui fait des attouchements sexuels. Hélène note alors : « Dans ce 1er rendez-vous "différent", il n'y a pas de pénétration, pas de

[838] Arendt H., *Les origines du totalitarisme, op.cit*., p.883.

[839] Pour illustrer ce principe repéré par Arendt, prenons l'exemple de l'armée. En France, depuis 2004, le Code de la Défense répertorie l'ensemble des principes et des décrets qui régissent, notamment, les actions des personnels militaires – entre autres, les actions des hauts gradés. C'est parce que ce code s'impose de l'extérieur aux Généraux (ou tout autre hauts gradés), et que ceux-ci acceptent de s'y soumettre, que leur pouvoir se trouve réduit, contraint, ordonné selon des règles qu'ils n'ont pas inventées. Et paradoxalement, c'est précisément parce qu'ils se réfèrent à ce code, qui restreint leur pouvoir, que les hauts gradés augmentent (*augere*) ce pouvoir d'un supplément de légitimité qui leur confère leur autorité (*auctoritas*, étymologiquement proche de *augere*), c'est-à-dire la capacité de se faire obéir sans utiliser la violence. A l'inverse, si un Général décidait de suivre des principes et des règles inventés par lui-même, ceux-ci n'auraient pas pour effet de contraindre son pouvoir : ils seraient au contraire mis au service de leur pouvoir, pour le libérer de toute contrainte. Mais dès lors, un tel Général ne disposerait d'aucune autorité, il serait tenu de régner par la violence : de là vient l'usage systématique de la violence physique, contre toute opposition, dans les dictatures militaires. Une variante existe dans les sectes, où le leader use, pour régner en dépit de son déficit d'autorité, d'autres formes de violences : des violences psychologiques plus insidieuses prenant la forme de l'emprise, laquelle – contrairement à ce qui se passe dans les dictatures –, ne s'exerce pas seulement sur les opposants, mais également sur les partisans du mouvement.

recherche de plaisir ou d'orgasme, simplement des caresses et attouchements ». Plus tard, peu après l'avoir invitée à un séjour en camp de naturistes, avec Jane et 2 autres jeunes membres, J-M. Rousseau disparaît de la vie d'Hélène, il quitte Poitiers et déménage à Biot. Nous sommes en 1978. Les accompagnements cessent. Hélène retrouve le fondateur à deux reprises, plusieurs années plus tard. D'abord en 1986-1987, à l'occasion d'une entrevue durant laquelle il va se contenter de la prendre dans ses bras, sans rien de directement sexuel – ce qui relance néanmoins chez elle le besoin de le voir (nous reviendrons plus loin sur cet épisode, sur les processus psychophysiologiques qu'il active). Puis en 1991, dans un Hôtel Formule 1, où elle sera de nouveau abusée sexuellement. Hélène écrit ceci, en guise de bilan de son expérience avec J-M. Rousseau, qui s'étend sur 16 ou 17 années : « En fait, je suis une marionnette qu'il peut manipuler à sa guise, comme il l'entend. Apparemment il n'impose rien, mais il attire avec beaucoup de douceur et de séduction là où il veut aller, c'est à dire dans la nudité et le sexe. Il est extrêmement gentil et doux, avec de douces paroles pour rendre naturel et presque normal l'interdit… ».

Le témoignage de Jeanne va nous permettre de faire un pas de plus dans la compréhension de la « méthode » J-M. Rousseau, qui a vraisemblablement servi de modèle à tous les abus commis dans les Fondations.

Management par la séduction

Elle explique que dans les années 1980-1982, elle s'est intensément investie avec un groupe de jeunes membres dans le développement des activités de la CCF. C'était, explique-t-elle, une période difficile, financièrement, puisqu'ils étaient payés « un demi-SMIC », au « compte-gouttes ». Pour autant, ils ne ménageaient pas leurs efforts, ne comptaient « ni leurs heures, ni leur travail » : soirées à l'espace Pierre Cardin, animation d'activités communes avec le Renouveau, organisation d'événements avec les hommes d'affaires, préparation du congrès eucharistique de 1981, de la venue du Pape à Lourdes – « On a fini un projet, hop, on avait un autre projet », résume-t-elle. Épuisée, Jeanne finira par prendre un « temps sabbatique ». Elle a tenu, en partie, grâce à sa foi. Mais pas seulement, car elle admet qu'il y avait quelque chose de plus : « c'est là où Jean-Michel est entré en jeu, explique-t-elle. Il savait faire en sorte de me regonfler dans des temps qui étaient... Moi, des fois, j'arrivais avec des dossiers, mais les dossiers restaient là, et puis il me faisait des câlins, et puis ça me reboostait pour repartir au créneau. Je me rends compte à quel point, à partir de ce moment-là, je commençais à être sous emprise ».

Lorsque les troupes montraient des signes d'usure, J-M. Rousseau apparaissait pour huiler la machinerie, non pas comme un chef autoritaire qui donne des ordres mais à la façon rusée et séductrice des coaches : « il venait nous voir. Et puis il nous redonnait une vision qu'il nous relançait pour avancer ».

Pour établir sa domination, J-M. Rousseau usait donc de diverses modalités de l'emprise psychologique, prenant appui sur des rapports de séduction, flattant les qualités de chacun, leur disant combien ils étaient « magnifiques », murmurant leur importance dans la construction du nouveau monde, leur place centrale dans le Don. Ce mode de management n'était pas sans risque, comme Jeanne allait bien vite le constater : les câlins et les flatteries allaient bientôt laisser place aux abus sexuels. La première agression se passe en Belgique, en 1983 (selon le témoignage de Catherine). Le groupe était alors logé dans un pensionnat. Un soir où Jeanne était dans sa chambre, la porte ouverte, elle aperçoit J-M. Rousseau passer dans le couloir. Il revient sur ses pas et entre en catimini dans sa chambre après avoir regardé « à droite, à gauche ». Il s'approche du lit où elle était couchée et s'allonge sur elle. Puis se lève et sort

de la chambre sans un mot. Plus tard, lorsqu'elle aura endossé certaines responsabilités à la CCF à Paris, Jeanne explique qu'elle multipliera les rendez-vous avec J-M. Rousseau durant lesquels il ira de plus en plus loin, « jusqu'à des attouchements sexuels, avec sa main en tout cas ».

Ce management par la séduction préparait donc le terrain aux abus. Et le glissement de la séduction aux abus s'est fait en parallèle avec des formes de promotion internes. J-M. Rousseau, en effet, commence à la remarquer en 1981, au moment où Jeanne sort du lot en occupant une place prépondérante dans le service qu'elle occupait. Elle poursuit son chemin, gagne des galons, co-anime des équipes avec Catherine, une autre adepte, crée de nouveaux événements. Jusqu'à ce soir de 1983, en Belgique, où J-M. Rousseau profite d'une occasion pour entrer dans sa chambre et s'allonger sur elle. Lors de cette scène silencieuse, Jeanne, sidérée, a la parole coupée, elle ne dit rien elle non plus.

Son état de sidération n'a rien d'exceptionnel, il s'agit d'un mécanisme bien connu des spécialistes du psychotraumatisme. Sans entrer plus avant dans la théorie, notons que la psychiatre Muriel Salmona[840] le décrit comme un « mécanisme de sauvegarde », un « processus universel », explique-t-elle, qui « fait disjoncter le cerveau et les circuits émotionnels et ceux de la mémoire ». Sur le moment, poursuit le Dr Salmona, « la victime est dans un état de sidération tel, que cela la bloque et fait qu'elle n'a plus de réaction » : « l'événement est tellement violent et l'émotion tellement forte que la personne ne ressent plus rien, elle est déconnectée de ses émotions et de l'événement ».

Mais au-delà de cet état de sidération, il peut arriver que le cerveau « disjoncte » au point de modifier les souvenirs. Dans ces cas-là, explique le Dr Thierry Baubet, « chez l'enfant comme chez l'adulte, le stress est tellement intense lors de l'événement qu'il va modifier le processus de mémorisation, faisant que certains aspects de la scène ne sont pas perçus et encodés normalement, laissant des pans entiers de souvenirs manquants[841] ». C'est ce qui est arrivé à, au moins, une victime de J-M. Rousseau, qui se souvient de tout ce qui entoure l'agression (trajet aller, trajet retour), mais est incapable de se remémorer l'acte en lui-même. Le choc traumatique peut être si intense qu'il n'en reste rien : les victimes évoquent alors un « black-out ».

Concernant Jeanne, est-ce cette apparente compliance, cette docilité provoquée par la soudaineté de l'événement, par sa dimension traumatique, qui laisse entendre au fondateur qu'elle est désormais suffisamment soumise au système pour qu'il puisse aller plus loin ? Toujours est-il qu'il destitue immédiatement Catherine, la démet de sa place de co-animatrice de l'équipe pour en confier la charge entière à Jeanne. Peu après, au moment où celle-ci obtient de nouvelles responsabilités, plus importantes, dans la CCF, J-M. Rousseau se met à aller de plus en plus loin dans ses agressions sexuelles.

Les exemples de Jeanne et d'Hélène nous montrent que J-M. Rousseau brise une à une les défenses de ses victimes, par paliers, tout comme il l'a fait avec Delphine et d'autres victimes. Rien qui ne soit trop brutal, trop effractant. Et cette progressivité semble accompagner les « promotions internes » et le cheminement initiatique de l'adepte. Voilà qui nous ouvre des pistes pour analyser les abus sexuels commis dans cette communauté durant ces 17 années.

---

[840] Dagry M.-A., « Violences sexuelles : qu'est-ce que l'amnésie traumatique ? ». Texte accessible sur :https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/05/15/01016-20180515ARTFIG00164-violences-sexuelles-qu-est-ce-que-l-amnesie-traumatique.php

[841] Baubet, T. (2023) « Chapitre 2. Entre amnésie et reviviscence : regard d'un clinicien sur les rapports entre oubli, souvenir et traumatisme » Dans F. Eustache, H. Amieva, T. Baubet, J. Ganascia, R. Jaffard, D. Peschanski et C. Thomas-Antérion (Dir.), *Mémoire et traumatisme*, p. 41-56, Paris, Dunod.
https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.3917/dunod.eusta.2023.02.0041.

Deux modalités de l'emprise : par endoctrinement ou via les phénomènes de « transfert »

Dans le cadre des Fondations, les responsabilités étaient généralement attribuées aux membres en tenant compte de leur niveau d'initiation : plus un membre « s'enfonçait dans le don », autrement dit plus il sentait, lors des sessions, émerger son « lien d'être » avec le fondateur, plus il avait de chances de se voir confier des responsabilités collectives[842]. Le témoignage de Jeanne nous permet de comprendre que les abus n'étaient pas commis au hasard, ils visaient deux « profils » de victimes, qui pouvaient d'ailleurs se chevaucher.

D'une part – on l'a vu avec Jeanne –, les abus s'adressaient aux initiés des premiers cercles, ceux qui, sous l'emprise de la doctrine, incarcérés dans sa cohérence logique, se dévouaient totalement à la Fondation, autrement dit, ceux qui avaient quitté le monde ordinaire pour s'installer dans le mouvement. Le premier profil de victimes des abus ce sont donc les adeptes dont les défenses étaient le plus érodées par le fonctionnement du groupe : les initiés pris dans le tourbillon des projets, totalement engagés dans le mouvement, dont l'esprit critique avait été le plus sévèrement usé par l'endoctrinement, les manœuvres de séduction et par l'enchaînement sans répit des projets.

Le second profil déborde du périmètre des grands initiés, il est largement répandu parmi les membres permanents du mouvement. Il s'agit des croyants fervents, souvent jeunes, pas nécessairement très « enfoncés dans le don », mais qui ont entrepris un travail introspectif avec l'un ou l'autre responsables de la communauté et qui suivent avec assiduité les sessions de formation PRH. Autrement dit, ce sont de jeunes adeptes « sous transfert », pour emprunter un concept introduit et popularisé par la psychanalyse, c'est-à-dire mis en état de dépendance affective à l'égard de certaines figures occupant une position à part dans la communauté. Nous avons déjà croisé cette forme de l'emprise avec le témoignage d'Hélène. Deux nouveaux cas vont nous permettre de saisir les mécanismes en jeu dans cette modalité des abus.

Joséphine a une vingtaine d'années quand elle découvre Fondacio grâce à un week-end à la CCF d'Issy-les-Moulineaux, en 1984. Elle est immédiatement enchantée. Elle y vit sa « Première expérience intérieure du Christ (la) rejoignant personnellement » : « joie totale ! », écrit-elle. Elle passe ensuite 8 mois à se former à PRH à la CCF de Strasbourg avant de s'engager comme permanente à Biot en 1985. De 1985 à 1986, sa famille lui paye une année de formation au CIRFA, qui l'introduira au système social de Fondation et à la Filiation, avant qu'elle ne rejoigne l'une des communautés. Elle virevolte, saute d'un lieu à l'autre, avide de goûter à tout ce que proposent les Fondations. Mais rapidement, elle se trouve perdue : l'environnement manque de cadre structurant, elle aimerait avoir un référent, quelqu'un qui l'accompagne dans son cheminement spirituel. Elle adresse à Matthieu une demande écrite d'accompagnement dans laquelle elle se dévoile amplement, en toute confiance. Elle ne le choisit bien sûr pas au hasard. D'abord, c'est la première personne des FMN que son père lui a présentée lorsqu'il a lui-même découvert la communauté en 1982. En plus d'être soutenu par le père, Matthieu « est reconnu dans la communauté comme un "fils" du fondateur, précise Joséphine, il y bénéficie d'une aura certaine et d'une forme de reconnaissance collective ». Matthieu est donc une figure des FMN : éclaboussé par l'aura du Fondateur, sa place et sa parole sont reconnues comme n'ayant pas la même valence que les autres. Il suscite dans

[842] Il y a eu quelques exceptions à cette règle de la concordance entre niveau d'initiation et niveau de responsabilités. Jeanne, notamment, qui ne faisait pas partie des premiers cercles d'initiés (Filiation ou Corps), a néanmoins occupé plusieurs postes à responsabilité. On notera, toutefois, qu'elle était systématiquement accompagnée d'un Fils, d'une Fille ou d'un membre du Corps (Martin, Jeanne, etc.).

la communauté, tout autant que J-M. Rousseau et quelques autres (notamment Léone Bréard), un état « d'attente croyante »[843].

Freud s'est intéressé à ce phénomène dans un texte déjà ancien où il s'interroge sur ce qui permet la guérison de pathologies psychiques (sans cause organique répertoriée, ajoutons-nous). Il note alors que certains médecins obtiennent d'indéniables succès, et que ceux-ci proviennent pour partie, de leur technique, mais également pour une grande part du fait que les patients attribuent à leur personne le pouvoir de les guérir. Cette croyance dans les pouvoirs du médecin augmente avec son prestige : « Chaque époque nous apporte ses cures et ses médecins en vogue, qui exercent particulièrement leur emprise sur la haute société où l'envie de surpasser les autres et celle d'imiter les plus distingués représentent les forces pulsionnelles les plus puissantes ». Plus nombreux sont ceux qui y croient, plus augmente le pouvoir de guérison, et Freud ajoute : « De tels effets de masse peuvent accroître jusqu'à la démesure toutes les motions psychiques d'un individu ».

Matthieu se trouvait exactement dans une telle situation : son aura, liée à ses qualités propres et à sa proximité avec le pouvoir, était potentialisée par la « reconnaissance collective » dont il jouissait. Joséphine était profondément convaincue qu'un travail introspectif accompagné par Mathieu ne pourrait que produire des effets hors du commun sur ses doutes, ses souffrances et ses blessures. Son attente croyante, sa ferveur, ne seront pas déçues, au début, du moins. Matthieu lui propose rapidement de l'assister dans une session. Estelle est impressionnée qu'une personne de ce niveau lui fasse confiance. Elle est encore plus flattée lorsqu'il lui fait lire la trame qu'il a préparée pour cette session de 5 jours. Cette lecture l'éblouit, elle en tombe littéralement à la renverse : « voilà exactement ce que je veux apprendre à vivre et à transmettre ! Et justement me voilà embarquée pour accompagner un disciple du Christ qui est aussi un apôtre et qui forme à la vie dans l'Esprit-Saint ! Je suis aux anges… ».

La chaleur de l'accueil des participants, la proximité de Matthieu, avec qui elle passe de longues heures à échanger librement et simplement, lui « ouvrent le cœur » et la mettent « dans un état de présence et de réceptivité qui (la) transforment », écrit-elle. Cet état général, cette ferveur augmentée par la proximité physique de son accompagnateur culminera, de fil en aiguille, dans ce qui sera l'acmé de son séjour : une expérience mystique intense qui se produira lors d'un échange tendu avec Matthieu. Elle explique qu'elle se sent soudain tomber « au fond d'un puits noir », avant qu'une « Présence » ne l'accueille : « Elle m'irradie intérieurement de lumière, témoigne-t-elle, de douceur, d'amour. Je suis dans une autre dimension. Alors que je me sentais psychiquement mourir, cette Présence me fait me sentir intensément vivante. (…) Je suis émerveillée, je reconnais la présence lumineuse du Christ des Évangiles. (…) Combien de temps cela a-t 'il duré ? J'étais hors temps, hors espace, dans une dimension inconnue. Je suis toujours assise face à Matthieu, comme une enfant confiante sans réserve. Je ne le regarde pas parce que je suis totalement absorbée à l'intérieur. Après un temps de silence, je lui parle, je lui dis ce que je vois, je lui partage mon émerveillement. Il m'écoute ».

Matthieu lui pose alors une question moqueuse sur cette « présence ». Elle entend « l'ironie dans sa voix » : « il me prend pour une illuminée », pense-t-elle immédiatement. Joséphine en est troublée. Elle « redescend » doucement, s'apprête à partir, lorsque Matthieu lui dit « Viens ! », en lui montrant le canapé à sa droite. Elle se fige, prise de sidération : « Je viens de vivre une expérience spirituelle profonde, je suis encore un peu sur orbite et en quelques secondes, me voilà plongée dans une confusion paralysante ». Matthieu insiste : « Allez, arrête de faire semblant. Viens, tu en crèves d'envie ! ».

[843] Freud S., « Traitement psychique », *Résultats, idées, problèmes, t1 : 1890-1920*, Paris, PUF.

Incapable de fuir, elle vient s'allonger contre lui : « je pose ma tête sur sa poitrine : acte de confiance invraisemblable envers quelqu'un qui me manque totalement de respect ! ». Une expérience mystique profonde, suscitée il est vrai – en partie du moins –, par la présence de Matthieu, est ainsi transformée en un tournemain (par la magie d'un petit geste qui montre le canapé) en une prosaïque envie charnelle dont il la rend responsable. S'agissait-il de cela ? Pourquoi cette scène, qui n'a pas abouti à un viol physique, a-t-elle été si traumatique pour Joséphine ?

Matthieu nous montre ici les risques d'avoir à soutenir le « transfert », sans y être un peu préparé. Tout métier de relation impliquant une personne adressant une demande d'aide à une autre personne suscite des phénomènes transférentiels : le transfert se produit lorsqu'on adresse une demande à un sujet à qui on suppose un savoir (sur le malaise qui nous tracasse). Mais ce phénomène dépasse la situation qui l'a provoqué, il mobilise des éléments affectifs qui vont puiser loin dans le passé du patient (ou du croyant en quête de direction spirituelle), comme l'expliquait très bien Freud :

> « Le plus remarquable, c'est que le patient ne se borne pas à considérer l'analyste, à la lumière de la réalité, comme celui qui l'aide et le conseille, que l'on rémunère par ailleurs pour la peine qu'il se donne […], mais qu'il voit en lui un retour – une réincarnation – d'une personne importante, issue de son enfance, de son passé et qu'il transfère sur lui pour cette raison des sentiments et des réactions qui s'adressaient très certainement à ce modèle. »[844]

Il y a bien, dans le transfert, quelque chose qui relève de l'amour. Mais cet amour ne s'adresse pas au psychanalyste, au prêtre ou à l'accompagnateur actuels : ces fonctions « professionnelles » qui suscitent le transfert ne sont que les supports – les surfaces de projection – des véritables objets d'amour, à savoir les grandes figures de l'enfance. Et cet amour qui réapparaît dans le transfert est d'autant plus intense qu'il porte en lui, en les ravivant, les bouillonnements affectifs de l'enfance. C'est la raison pour laquelle la personne sous transfert ne parvient pas à interpréter ces sentiments qui peuvent l'assaillir à l'occasion de certaines relations qui ont lieu hors de la sphère amoureuse : leurs racines infantiles, profondément oubliées, les rendent incompréhensibles. Interpréter ces sentiments ravivés par le transfert comme nous étant adressés est donc une erreur technique et une faute éthique qui peuvent mener à la commission d'un crime ou d'un délit : Matthieu, J-M. Rousseau et d'autres responsables des Fondations ont abusé de cet état de fragilité pour en tirer un profit personnel, narcissique ou sexuel[845]. C'est ce que n'a pas hésité à faire J-M. Rousseau en abusant, notamment, de Delphine.

Elle explique qu'elle vivait à l'époque « une confusion entre la parole de J-M. Rousseau et la volonté de Dieu » : « J-M. Rousseau parlait en termes mystiques de l'amour inconditionnel de Dieu et de son amour inconditionnel à lui, J-M. Rousseau, qui pouvait guérir toutes nos blessures ». Elle croyait, avec ferveur, que J-M. Rousseau savait comment « guérir » ses blessures – autrement dit, elle était bien sous transfert. À tel point qu'un jour, lors d'un accompagnement avec le Fondateur, elle fait cette prière à Dieu : « J'ai demandé à Dieu, explique-t-elle, de "briser ma volonté propre", en écho à la vie de certains saints, et pour vaincre ce que je ressentais alors sans la nommer comme une résistance à l'emprise de J-M. Rousseau ». Une fois cette résistance brisée par la force du transfert, J-M. Rousseau va vaincre, progressivement, ses dernières défenses pour bénéficier de relations de plus en plus intimes, jusqu'à la soumettre complètement.

---

[844] Freud S., *Abrégé de psychanalyse*,

[845] Poursuivant dans sa totale incompréhension des phénomènes, Matthieu, quelques temps plus tard, profitera de la présence de Joséphine chez lui. Un soir, il entre dans sa chambre, en slip, s'allonge silencieusement sur elle, les yeux fermés, avant de sortir.

Quel que soit le profil des adeptes abusés – membre sous transfert, ou initié fortement endoctriné –, on voit ici que ce n'étaient pas les abus qui conditionnaient les promotions internes, mais l'inverse : plus un adepte était avancé dans son parcours initiatique (plus il était « enfoncé dans le don », ou plus il était engagé dans une relation transférentielle avec une figure idéalisée du groupe), plus il était sous emprise (du système ou de l'un de ses représentants), et plus il était exposé à subir des abus.

Concernant la question de fond qui nous occupait dans cette sous-partie, concluons pour l'instant que les Fondations n'étaient pas autoritaires : leur fonctionnement, ainsi que les dysfonctionnements que nous avons commencé à répertorier, résultent au contraire de la mise hors-jeu de l'autorité en tant que telle. On verra plus loin que ces dérives sont précisément l'une des conséquences de l'effondrement du principe de l'autorité.

Les FMN étaient-elles totalitaires ?

Le mode de gouvernement par la séduction que l'on vient de décrire résulte d'un affaissement de la structure hiérarchique. Cet aplatissement transparaît dans le schéma du cône inversé : contrairement à la représentation classique (pyramidale) des systèmes de l'autorité, le lieu du pouvoir (le Christ/J-M. Rousseau) ne se situe pas en haut, à la pointe la plus élevée de l'organisation, mais tout en bas. Cette configuration du cône, qui pourrait faire penser à une pyramide inversée, explique la double nomination contradictoire du cheminement spirituel à travers les fondations, désigné tantôt comme « montée dans le don », tantôt comme « enfoncement dans le don ».

Pour saisir ce à quoi nous avons affaire avec ce cône inversé inventé par J-M. Rousseau, ce qu'il nous dit sans le savoir, il nous faut le regarder sous un autre angle, en l'occurrence par le haut, par-dessus l'ouverture supérieure du cône (cf. Schéma 2.b., ci-après). Il se présente alors non plus sous une forme verticale, mais sous la forme d'une série de quatre cercles concentriques, dont le centre est occupé par le Christ (autrement dit J-M. Rousseau, le nouveau Christ, fondateur d'une nouvelle Église) :

Schéma 3 : Approches du cône inversé
(exemple du CIRFA[846])

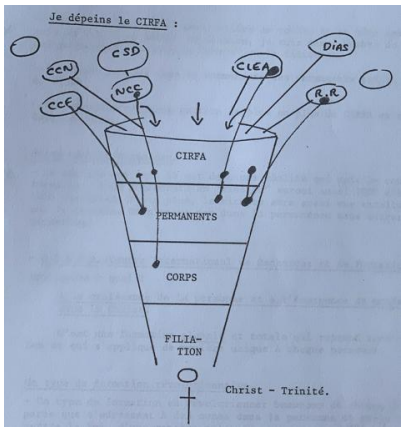

3.a. Cône inversé : vue latérale

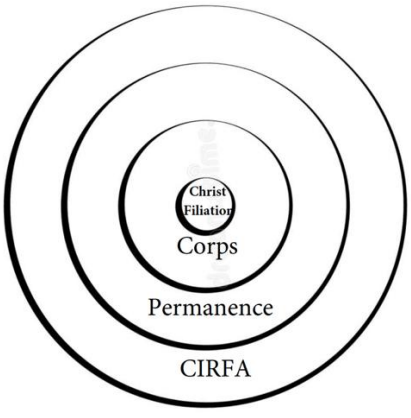

3.b. Cône inversé : vue du dessus

[846] Le CIRFA est ici donné à titre d'exemple car la 2e fondation qu'il constituait avait repris le schéma d'organisation de la 1ère fondation, les FMN.

Nous retrouvons alors la structure en oignon proposée par Hannah Arendt pour figurer les systèmes totalitaires, un objet circulaire composé de quatre couches (dans le schéma présenté ici), quatre pelures d'oignon :

- au centre se situe le noyau, source de tout pouvoir, occupé par le Fondateur (Christ) ;
- côtoyant le noyau, on trouve une nébuleuse de membres désignés comme « la filiation », c'est-à-dire « ceux et celles qui portent cette grâce de la fondation suffisamment intensément pour la transmettre ». Ce groupe mouvant était composé des « Fils et Filles » du fondateur (et de sa femme), voués à incarner, promouvoir et perpétuer son don. Grâce à leur contact direct avec le noyau (Christ), ils étaient éclaboussés par une parcelle du pouvoir qui en émanait ;
- un premier cercle entoure le noyau, occupé par le « Corps », défini comme « ceux qui se sentent engagés de fond, par Dieu et pour toujours, dans la fondation ». Plusieurs membres du Corps étaient également intégrés à la Filiation. Mais certains d'entre eux, comme Martin, étaient seulement membres du Corps. Ces membres-là des fondations, certes assez endoctrinés pour sortir de la simple « permanence » en s'engageant « pour toujours », gardaient vraisemblablement encore trop de particularités individuelles pour intégrer la nébuleuse centrale de la filiation. Contrairement aux Fils et filles, une coupure invisible les séparait dès lors du noyau du pouvoir. C'est la raison pour laquelle lorsqu'ils obtenaient des missions de « gouvernants », ils l'effectuaient sous l'égide de l'une ou l'autre figures tutélaires légitimes, proches de l'épicentre du pouvoir (Jane ou un Fils ou une Fille de J-M. Rousseau) ;
- vient ensuite un deuxième cercle, constitué des permanents de la communauté, les « ouvriers convoqués par le Christ à sa moisson », pour le dire dans le jargon FMN. Autrement dit ses petites mains, qui avaient rompu avec la vie et le monde ordinaires pour vouer leur vie à développer concrètement les projets issus du don du Fondateur, supervisés par les membres du Corps ou les Fils et Filles ;
- Enfin, un troisième cercle plus large vient border l'ensemble, composé de sympathisants qui poursuivaient leur vie ordinaire en vivant en-dehors de la communauté. Ces membres occasionnels, généreux mécènes, catholiques curieux ou simples clients qui venaient se former au CIRFA, se situaient ainsi à l'interface entre la Fondation et le monde extérieur. Certains s'engageraient peut-être, par la suite, dans la permanence, d'autres dans le corps, et quelques rares pourraient être élus dans la Filiation, mais la majorité était vouée à poursuivre sa vie ordinaire.

L'ensemble de ce dispositif en oignon formait ainsi un épais bouclier protégeant le noyau. Celui-ci, on l'a vu, abritait le centre du pouvoir. Mais il recelait aussi la source vive de la fiction qui animait l'ensemble du mouvement. Car les membres des mouvements totalitaires, comme ceux des sectes, vivent dans un monde fictif[847]. Et l'ensemble du dispositif, fantastiquement complexe, qui donne sa forme et sa dynamique singulières aux mouvements totalitaires, vise essentiellement à protéger cette fiction centrale des assauts de la réalité qui menace de toute part.

Hannah Arendt avait jadis noté que les mouvements et régimes totalitaires sont originaux dans leur structure organisationnelle mais n'innovent que rarement en matière de doctrine, ils se contentent de recycler des idéologies déjà en vogue. Et de fait, à l'intérieur des Fondations, bien à l'abri d'une sorte de dôme protecteur, les adeptes « engagés » dans les FMN vivaient pleinement immergés dans une fiction issue du Système social de Fondation, que l'on peut résumer ainsi : Dieu, dans Sa miséricorde, a le projet d'améliorer la condition humaine. Pour cela, il a fait don, à quelques personnes élues, d'une parcelle de son projet. Ces êtres qui portent une pièce, plus ou moins importante, du puzzle divin sont les Fondateurs.

[847] Arendt H., *Le système totalitaire, op.cit*., p.108-111.

Parmi eux, J-M. Rousseau occupe une place éminente car il est destiné à fonder la Nouvelle Église. La mise en œuvre de ce projet est l'affaire de tous. Il revient dès lors à chaque être humain qui n'est pas un Fondateur, de quêter, au plus profond de son être, la mission que Dieu lui a destinée et la façon dont il devra trouver sa place dans l'œuvre du Fondateur afin de participer, à sa mesure et avec ses moyens, au projet divin.

Ce monde entièrement imaginaire était transformé en une réalité agissante à l'intérieur du mouvement, où il régissait le quotidien des permanents, quel que soit leur niveau d'initiation[848] : ce sont eux qui lui donnaient vie en n'étant préoccupés que de trouver leur place et leur mission dans le Don du Fondateur, à mettre tout en œuvre pour « faire émerger leur être » et s'accorder à l'« agir essentiel » de J-M. Rousseau. Mais cet univers fantastique, où Dieu et le Christ semblaient à portée de mains, où les affaires humaines tutoyaient l'éternité, devait cohabiter avec la réalité ordinaire du monde normal, dans lequel toutes ces considérations, tous ces enjeux qui semblaient si fondamentaux à l'intérieur du mouvement (« suis-je dans le Don ou non ? Quel est mon lien d'être avec le Fondateur ? »), étaient incompréhensibles à l'extérieur, voire passeraient pour une folie collective s'ils venaient à filtrer hors de la bulle communautaire. Toute la structure du mouvement visait à rendre possible la cohabitation de ces deux univers – le monde normal et la fiction totalitaire –, à en escamoter la profonde dichotomie. Chaque strate, chaque pelure de l'oignon, servait donc à protéger cette fiction tout en l'insérant dans la trame de la réalité ordinaire qui entourait le mouvement. Le monde extérieur ne devait bien entendu pas avoir accès à la fiction telle qu'elle était partagée par les initiés les plus endoctrinés, dans ce qu'elle avait de plus cru et presque délirant, mais à une version édulcorée, inoffensive. La structure en oignon offre précisément la possibilité de mettre en œuvre un système de filtrage progressif, depuis le foyer brûlant et radical situé au centre de la structure, vers ses strates externes en contact avec le monde normal.

Les diverses couches qui composent les mouvements totalitaires sont reliées entre elles « de façon que chacune forme d'un côté la façade et de l'autre le centre, explique Arendt, c'est-à-dire joue le rôle du monde extérieur normal pour une couche et celui de l'extrémisme pour l'autre[849] ». Les « organisations de façade » (Arendt), tel le CIRFA, par exemple, où se retrouvent des sympathisants menant leur vie ordinaire, « entourent les membres du mouvement d'un mur protecteur qui les sépare du monde extérieur, du monde normal ; en même temps, elles constituent avec cette normalité un trait d'union sans lequel les membres (…) sentiraient de façon trop aiguë les différences qui séparent leurs croyances et celles des gens normaux, leurs propres fictions mensongères et la réalité du monde normal[850] ». Les sympathisants gravitant dans cette couche périphérique, aussi bien les clients du CIRFA que les adolescents[851], les paysans et ruraux[852], les retraités[853] ou les grands industriels [854], jouent un rôle important car ils « entourent les mouvements totalitaires d'un brouillard de normalité et de respectabilité qui trompe les adhérents sur le vrai caractère du monde extérieur, et le monde extérieur sur le vrai caractère du mouvement. L'organisation de façade a une double fonction : façade du mouvement totalitaire aux yeux du monde non totalitaire, et façade de ce monde aux yeux de la hiérarchie interne du mouvement »[855].

[848] Seuls les membres « engagés » étaient réellement enfermés dans ce mensonge qui consistait à croire que J-M. Rousseau était en train de fonder l'Église du monde nouveau et qu'ils devaient trouver leur place dans le Don ; les sympathisants pensaient simplement, et plus modestement, œuvrer à redynamiser l'Église en participant à l'élan du Renouveau charismatique.
[849] Arendt H., *Les origines du totalitarisme, op.cit*., p.889.
[850] *Ibid*.
[851] CCA (Communauté Chrétienne d'Adolescents), créée en 1984.
[852] Renouveau rural, créée en 1985.
[853] CCA (Communauté Chrétienne des Aînés), créée en 1986.
[854] CCN (Chrétiens pour la Cité Nouvelle), fondée en 1979.
[855] Arendt H., *Les origines du totalitarisme, op.cit*., p.690.

Les permanents, qui n'avaient plus de profession ou de vie privée indépendantes du mouvement, avaient rompu (quelquefois radicalement) avec la vie ordinaire : leurs principaux contacts avec le monde extérieur se produisaient via les sympathisants. Ces derniers partageaient certaines croyances des Fondations, mais dans une version très atténuée, ce qui pouvait alimenter chez les membres engagés l'illusion que leurs croyances étaient communément admises et partagées dans le monde ordinaire. La même illusion s'imposait aux sympathisants : en contact avec les permanents les moins radicaux, ils pouvaient se persuader que leurs propres croyances ne différaient qu'en degrés des croyances des membres qui s'étaient pleinement engagés dans le mouvement. Ce schéma se répétait à chacune des couches, à mesure qu'on se rapprochait du noyau et qu'augmentait le degré d'extrémisme : entre les permanents et le Corps, puis entre le Corps et les membres de la Filiation. « Et de même que les sympathisants constituent autour des membres un mur protecteur et représentent le monde extérieur à leurs yeux, de même les membres ordinaires entourent les groupes militants et représentent pour eux le monde normal ».

C'est ainsi qu'au cœur du dispositif, protégés par les diverses couches qui les séparaient du monde normal, les Fils et Filles, totalement identifiés au mouvement et pleinement immergés dans le foyer incandescent de la fiction totalitaire, ainsi que (dans une moindre mesure) le large spectre des permanents, sont parvenus à ignorer, quelquefois durant de nombreuses années, le gouffre qui les séparait du monde ordinaire. D'où le considérable effet de sidération que la fin de la fondation de J-M. Rousseau– l'arrêt brutal du mouvement –, a pu avoir sur les membres engagés.

Hélène, permanente depuis 1985, décrit très bien le vertige qui l'a saisie lorsque les abus du fondateur ont été révélés. « Tout explose ! », écrit-elle : « Je suis mal. À la fois délivrée de Jean-Michel, je me réveille chaque matin avec l'impression d'être un cocotier qu'on secoue et plein de choses tombent : on nous a fait croire ceci…et cela… on nous a fait avaler des couleuvres, plein de couleuvres ! Plein de fausses croyances, de choses pensées comme vraies ou naturelles et qui ne l'étaient pas ». La bulle du mensonge éclate d'un coup, dévoilant le monde normal oublié : « Il faut rendre nos logements de Biot, en retrouver un autre, reprendre un travail dans le monde, réapprendre à vivre sans communauté. C'est compliqué quand on est permanent depuis plusieurs années ». Après le « Tsunami violent », « Biot se vide : fin du CIRFA[856] avec les vacances scolaires, départ progressif de quasi tous les permanents ».

Un fondateur pervers ou un système pervers ?

Élation maniaque

Arrivés à ce point, on peut essayer de sonder les effets du pouvoir – dans une structure organisée selon les préceptes de PRH –, sur le fonctionnement psychique du leader. Pour tenter ensuite d'en déduire une explication de la fascination exercée par J-M. Rousseau sur ses adeptes.

Le système social de fondation positionnait le fondateur en place d'exception : toute fondation, selon la doctrine PRH, s'organise autour du leader, qui en est le point de référence. C'est son « être », son intuition, sa vision, tels qu'ils se concrétisent dans son Don, qui règlent la marche de la fondation et

[856] Notons que le CIRFA n'a pas été tout de suite délocalisé de Biot. Hélène parle ici de la fin des cours.

fournissent à chacun des membres les repères pour trouver leur place et leur mission. Jusque-là, rien d'étonnant puisque c'est à cette place que se situent tous les leaders.

Dans la théorie freudienne, en effet, le meneur représente l'idéal collectif. Si un individu ordinaire accepte de le suivre et de lui obéir, c'est parce que le chef s'exprime au nom de cet idéal. Cette place particulière a pour effet de réduire, chez le meneur, l'écart entre son « moi » (c'est-à-dire ce que l'on est réellement, avec nos défauts et nos ratages) et son « idéal du moi » (l'image idéalisée que l'on aspire à incarner, imprégnée des idéaux véhiculés dans notre culture). Plus cette distance se réduit, plus augmente son autorité (sur ceux qui acceptent de lui obéir) et plus puissant est son charisme (sur les personnes sur lesquelles il s'exerce). C'est à une telle réduction de l'écart entre *moi* et *idéal du moi* qu'incitait la doctrine sociale de PRH en soutenant que l'intuition du fondateur le connectait directement au plan conçu par Dieu pour l'humanité puisqu'elle recelait un fragment du projet divin. Selon cette conception du leadership, le fondateur est *élu* par Dieu. Ce n'est donc pas simplement la foi que J-M. Rousseau a en Dieu qui lui confère son autorité, mais, d'une certaine façon, la confiance que Dieu Lui-même accorde à J-M. Rousseau : Dieu, par cette élection, le distingue – et l'exclut – de la masse des êtres ordinaires.

Sans préjuger de la structure psychique (névrose, psychose ou perversion) ou du fonctionnement psychologique de J-M. Rousseau – que la commission n'a pas rencontré –, on peut déjà soutenir avec Freud que l'expérience même du pouvoir, tel qu'il fut promu par PRH dans son système social, c'est-à-dire le fait pour un meneur d'occuper (même momentanément) une place qui lui donne l'illusion de coïncider parfaitement avec l'idéal collectif (Dieu), peut produire sur lui des effets d'estompement de la loi et des interdits qui restreignent les élans de l'homme ordinaire. Le contact direct avec un tel pouvoir expose celui qui l'exerce à des glissements hors des limites ordinaires qui régissent le comportement de tout un chacun, et qui permettent la vie collective. Autrement dit, la conception du pouvoir promue par PRH a, vraisemblablement, fourni un contexte favorable à ce que surviennent certains dysfonctionnements dans le management de groupes.

Jacky, le fondateur de la Sainte-Croix, nourri aux mêmes sources doctrinales que J-M. Rousseau, entraîna la chute de sa fondation en raison du relâchement administratif, dans la gestion de sa communauté, suscité par son adhésion aux préceptes de PRH. Son comportement, émancipé des devoirs qui incombent habituellement aux responsables d'institutions, eut donc des effets néfastes sur les membres de sa communauté puisqu'ils se retrouvèrent « à la rue » du jour au lendemain à cause de cette mauvaise gestion. Mais cette mésaventure, pour pénible qu'elle ait été, est sans commune mesure avec les abus commis par J-M. Rousseau dans ses fondations. Jacky, ainsi que d'autres leaders de communautés formés, comme lui, par PRH et imprégnés de son système social de fondation, tout en se sentant libérés des règles ordinaires, n'ont abusé ni des biens ni du corps des adeptes. Autrement dit, d'autres leaders, dans des contextes idéologiques équivalents, n'ont commis ni délits ni crimes. Il y a donc, dans les passages à l'acte de J-M. Rousseau, un trait de personnalité qui lui est propre. Ce trait de personnalité s'exprime, nous semble-t-il, dans sa reformulation du système social de fondation. J-M. Rousseau, en effet, va radicaliser la doctrine PRH en laissant entendre, aux cercles de ses adeptes les plus endoctrinés, qu'il ne serait pas simplement élu par Dieu – comme le sont tous les autres fondateurs (Rochais, Jacky, etc.) –, mais qu'il en serait l'incarnation, le messie du monde nouveau : un nouveau Christ.

Un tel chef nous introduit à un autre registre de l'autorité. Nous n'avons alors plus simplement affaire à la réduction de la distance entre le moi et l'idéal du moi, mais à la situation plus rare de la disparition totale de tout écart, c'est-à-dire à l'absorption complète de l'idéal par le moi. Ce qui ne va pas sans

conséquences. Car l'idéal du moi, rappelle Freud, est l'instance psychique qui recèle toutes les restrictions produites par la culture et dont la mission est de les imposer au moi. Une fois l'idéal absorbé par le moi, « fondu avec lui », les interdits se dissolvent, plus aucune restriction ne peut s'imposer au meneur, ce qui en fait un équivalent du père de la « horde primitive ».

Cette horde primitive est un mythe freudien[857], une allégorie inspirée de Darwin, qui propose une représentation du fonctionnement des communautés pré-humaines, avant la civilisation. On peut en déduire une réflexion sur la fragilité des institutions qui soutiennent notre vie collective : lorsque celles-ci vacillent, comme cela arrive dans certains contextes de guerre civile ou de grandes catastrophes naturelles, le système symbolique des lois et de la représentation du pouvoir peut à tout moment s'effondrer. Les communautés se retrouvent alors livrées à l'arbitraire et à la violence d'un chef tout-puissant dont le comportement n'est réglé par aucun cadre, aucun interdit, tel le père de la horde primitive imaginée par Freud, puisque la proximité d'un tel chef avec la source de toute loi le positionne au-dessus des lois et des interdits, qui s'imposent à tous mais pas à lui-même. N'est-ce pas ce qui s'est passé dans les FMN de J-M. Rousseau, au terme d'un rapide démantèlement de leur structure institutionnelle ?

En 1982, J-M. Rousseau annonce qu'il quitte ses fonctions hiérarchiques : il sort des organigrammes de ses fondations. Mais il en conserve le pouvoir occulte : il est directement consulté dans toutes les décisions, devient le seul point de référence pour les responsables, brisant ainsi le fonctionnement institutionnel, hiérarchique, des fondations. Celles-ci, déstructurées de fait, s'engagent dans un processus de désinstitutionalisation, c'est-à-dire que leur direction est mise en état d'« impouvoir », pour le dire avec le Dr Jean-Pierre Lebrun[858] : dans l'incapacité d'exercer ses prérogatives, notamment celle de prendre des décisions. C'est-là le premier symptôme de cette « pathologie » de l'institution. L'autre symptôme est que l'autorité, encore affichée, renvoie en réalité à un pouvoir fantoche, elle est la trace rémanente d'un pouvoir qui s'est éteint sans que personne ne le sache : le vrai lieu du pouvoir est ailleurs, disséminé et fluctuant, réparti, selon le caprice du leader occulte, dans des réseaux qui ne coïncident pas nécessairement avec les hiérarchies officielles.

Dans cet univers devenu nébuleux, J-M. Rousseau va diffuser une autre version de la doctrine PRH, à destination de ses adeptes les plus endoctrinés, les plus « avancés dans le don », c'est-à-dire les cercles les plus proches de l'aura (et du pouvoir) du fondateur. Il va se persuader qu'il était le Christ[859], coïncidant ainsi soudain, parfaitement, avec son propre idéal du moi. Il *était* son idéal. Or pour lui, comme pour le père de la horde, dès lors que « le moi et l'idéal du moi ne font qu'un, (…) la personne, dominée par un sentiment de triomphe et de satisfaction qu'aucune critique ne vient troubler, se trouve libre de toute entrave, à l'abri de tout reproche, de tout remords » [860]. Tout se passe comme si, durant toute la durée de son règne, les limites et les règles ordinaires étaient suspendues là où il se trouvait, remplacées par un autre registre de loi qui autorisait à jouir, sans culpabilité ni remords, de ce qui était habituellement interdit. C'est ce qui explique, au moins en partie, pourquoi J-M. Rousseau a pu se croire autorisé à jouir

[857] Cf. Freud S., *Totem et tabou*, Paris, Payot.
[858] Lebrun J.-P., *Clinique de l'institution*, Toulouse, Erès, 2008.
[859] Il faut se garder ici de trop vite interpréter cette croyance partagée comme une invention cynique, créée par J-M. Rousseau pour abuser ses adeptes. Il y a vraisemblablement plus de sincérité et de conviction qu'on ne le croirait chez le fondateur lorsqu'il parle de sa fonction et de sa mission. La lecture rétroactive, à la lumière des abus commis, donne volontiers une tournure téléologique aux événements. Tout se passe comme si J-M. Rousseau s'était inventé un personnage grandiose *dans le but* d'abuser ses adeptes. Il semble en réalité que ces abus aient été une conséquence non programmée de ses inventions : celles-ci ont suscité des occasions auxquelles J-M. Rousseau n'a pas su résister.
[860] Freud S. (1921), « Psychologie collective et analyse du moi », in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1981.

sans entrave de tout ce qui se présentait à lui : l'argent des donateurs, les biens de la fondation (conçue comme une extension de lui-même), le corps des adeptes.

Mais comment expliquer la fascination exercée par J-M. Rousseau – et par d'autres responsables – sur ces jeunes femmes qui ont été abusées ? Il serait tentant de croire que cette fascination fut un effet de son discours. En effet, en se présentant comme un nouveau Christ, J-M. Rousseau ne laissait-il pas entendre qu'il était une manifestation du sacré dans le monde profane ? Dès lors, tout contact avec lui, ouvrant à une proximité soudaine avec Dieu, ne relevait-il pas pour ses adeptes les plus endoctrinés de l'une des formes les plus élevées de hiérophanie[861] : celle qui se produit pour le chrétien face à l'incarnation de Dieu ? S'il en était bien ainsi, il ne serait guère étonnant qu'une telle apparition du sacré ait eu sur ses interlocuteurs des effets de fascination, voire, en certaines circonstances précises, de « terreur sacrée ». En réalité, il ne s'agissait pas de cela. Comme nous l'avons dit, l'endoctrinement n'avait pas pour but de fabriquer des adeptes fanatiques, mais des sujets a-critiques : rares étaient les adeptes qui croyaient sincèrement qu'il était le Christ (bien que, sous l'effet du transfert, une telle confusion ait pu ponctuellement se produire). Il y avait bien fascination. Mais les ressorts de la fascination qu'il exerçait se situent ailleurs : dans son inaccessibilité, dans son absence physique, qui alternait avec ses apparitions erratiques et imprévisibles.

Mécanismes d'une fascination collective

Pour le comprendre, on doit se rappeler que les Fondations ne relevaient pas du dispositif vertical qu'a jadis étudié Stanley Milgram dans ses travaux sur l'obéissance[862] : J-M. Rousseau n'était pas une autorité inscrite dans une organisation hiérarchique. Ses adeptes, en rejoignant sa communauté, n'entraient donc pas dans cet état favorable à l'obéissance que Milgram nommait l'état agentique. Le Fondateur, en revanche, coïncidait avec la figure du meneur étudiée par Freud, à savoir non pas une autorité hiérarchique, mais une incarnation de l'idéal collectif.

Selon Freud – on l'a déjà évoqué, mais on va apporter ici des précisions afin de pousser l'analyse un peu plus loin –, toute foule est soudée par des liens libidinaux qui la traversent de part en part, selon une configuration qu'il nous décrit à partir de ce qu'il nomme les « foules avec meneur ». Dans ces collectivités spécifiques, depuis les foules primaires jusqu'aux foules hautement organisées (l'Église et l'armée), « règne la même illusion, celle de la présence, visible ou invisible, d'un chef […] qui aime d'un amour égal tous les membres de la collectivité. Tout le reste se rattache à cette illusion »[863]. Les FMN nous offrent ici une bonne illustration de la thèse freudienne : tous les membres des premiers cercles quêtaient l'attention du Fondateur, un contact privilégié avec lui, une marque quelconque d'affection. Qu'il distribuait volontiers, au hasard des occasions, suscitant ainsi chez celui qui en avait eu le privilège l'attente anxieuse de la prochaine marque d'attention.

Les foules avec meneur s'agencent selon deux séries de liens libidinaux : ceux qui rattachent les individus de la foule au leader et ceux qui les relient entre eux. Les liens qui régissent la relation entre les individus de la foule et le meneur relèvent de l'état amoureux, tandis que le lien entre les individus procède de ce

[861] Ce terme, nous dit Eliade, « n'exprime que ce qui est impliqué dans son contenu étymologique, à savoir que quelque chose de sacré se montre à nous ».
[862] Milgram S.(1974), *Soumission à l'autorité*, Paris, Pluriel, 2022.
[863] Freud S. (1921), « Psychologie collective et analyse du moi », in *Essais de psychanalyse*, *op.cit.*, p.113.

que Freud nomme l'identification. Dans l'identification, le sujet prélève à l'objet l'un de ses traits pour l'incorporer dans son moi, qui « s'enrichit des qualités de l'objet »[864]. Il en va bien autrement de l'état amoureux.

Dans l'amour véritable, il arrive que l'objet « se trouve, dans une certaine mesure, soustrait à la critique »[865]. Cette pente à exagérer la valeur qu'on attribue à l'objet est encore amplifiée lorsque « les tendances dirigées vers la satisfaction sexuelle directe » subissent « une répression complète, comme c'est souvent le cas dans l'amour poétique de l'adolescent ». Dans ces cas extrêmes, écrit Freud, « le moi devient de moins en moins exigent, de plus en plus modeste, tandis que l'objet devient de plus en plus magnifique et précieux, attire sur lui tout l'amour que le moi pouvait éprouver pour lui-même, ce qui peut avoir pour conséquence naturelle le sacrifice complet du moi. »[866]

Il s'agit du phénomène de l'idéalisation propre à l'état amoureux, par laquelle une certaine partie de la libido narcissique (l'amour que l'on se porte à soi-même) se trouve transférée sur l'objet. Dans certaines formes de choix amoureux, « l'objet sert à remplacer un idéal que le moi voudrait incarner dans sa propre personne, sans réussir à la réaliser »[867]. N'est-ce pas la position qu'occupa J-M. Rousseau dans l'économie libidinale de ses jeunes adeptes ? Face à ces jeunes gens, à peine adultes, taraudés par le doute, cet homme plus âgé, avançant avec l'assurance du Fondateur de la Nouvelle Église, n'incarnait-il pas un idéal que ses jeunes adeptes peinaient à réaliser ? Pour saisir cette pente « à l'effacement devant la personne aimée »[868], reprenons ce qui forme le cœur de la thèse freudienne : dans ces manifestations extrêmes de l'amour, « l'objet a pris la place de ce qui était l'idéal du moi »[869], c'est-à-dire de ce que l'on voudrait être. C'est ce qui rapproche l'état amoureux de l'hypnose.

« De l'état amoureux à l'hypnose, la distance n'est pas grande[870] », note Freud : tout comme l'objet d'amour, en effet, l'hypnotiseur a pris la place de l'idéal du moi, c'est pourquoi l'on retrouve ici la même « humilité dans la soumission », la même absence de critique qu'à l'égard de la personne aimée. Il n'y a plus aucune initiative personnelle, l'hypnotiseur est devenu le seul objet d'attention.

Plongée dans cet univers affectif réduit à une figure unique qui vampirisait toute sa libido, la jeune permanente, paralysée par son objet de fascination qui l'empêchait de se trouver un autre objet d'amour, était en outre soumise aux rythmes relationnels imprévisibles du Fondateur – toujours en déplacement, toujours en train de courir à l'autre bout du monde –, qui tantôt répondait à certaines adeptes, tantôt en bombardait d'autres de signes d'amour, tantôt disparaissait et restait silencieux. Ce faisant, J-M. Rousseau activait ce que les chercheurs ont nommé le « circuit de la récompense aléatoire »[871], à savoir les mécanismes neurophysiologiques de libération de grandes quantités de dopamine, cette hormone impliquée dans les différentes formes d'addiction. C'est ce système de gratification intense qu'activent aussi bien la cocaïne, que les jeux fondés sur les systèmes de récompense aléatoire.

La jeune permanente, livrée aux va et vient capricieux de son Fondateur, devient, comme le joueur de machines à sous, rapidement addict : non pas à la réponse du maître, mais à l'attente fervente de cette

[864] *Ibid*., p.137.
[865] *Ibid*., p.136.
[866] *Ibid*.
[867] *Ibid*.
[868] *Ibid*., p.137.
[869] *Ibid*.
[870] *Ibid*., p.138.
[871] Olds J., Milner P., « Positive reinforcement produced by electrical stimulation of septal area and other regions of rat brain *», Journal of comparative and physiological Psychology*, vol.47, p.419-427, 1954.

réponse. Hélène l'illustre très bien. En 1975-1976, après avoir été abusée sexuellement, est invitée par J-M. Rousseau à venir avec lui, Jane et 2 autres adeptes (une fille et un garçon) dans un camp naturiste. Les deux filles dormaient dans la même chambre. Hélène écrit : « De la suite de la semaine, je ne me souviens que du coucher du soir. Avec l'autre fille, nous n'attendons qu'une chose, c'est que Jean-Michel arrive, seul, pour nous dire au revoir et nous embrasser ! Nous sommes "accro" à ce passage, et frustrées que ce soit court parce qu'on est deux. Pendant cette semaine, tout en moi est polarisé par ce besoin affectif impérieux ».

Deux raisons principales nous autorisent ici à parler d'emprise. Pour commencer, le fonctionnement de cette communauté, durant les 17 premières années, organisée autour de la figure idéalisée du Fondateur (et de ses plus proches collaborateurs), exposait ces jeunes femmes à une forme de passion amoureuse proche des phénomènes hypnotiques. Elles perdaient alors leur libre arbitre, obnubilées par leur idole. Le fondateur, par ailleurs, par sa présence imprévisible et aléatoire, livrait ces jeunes femmes au fonctionnement de leur circuit de la récompense, c'est-à-dire à la tension de l'attente (d'une récompense), propice à les rendre addict à la communauté et à ses responsables. Hélène l'évoque avec lucidité. Huit ou neuf ans après sa dernière entrevue avec J-M. Rousseau (en 1978), cette permanente le retrouve en 1986-1987 lors d'un week-end à Nemours. Elle demande à le voir pour discuter de ses responsabilités. Ils se rencontrent rapidement le soir et Hélène nous dit ceci : « Ce soir-là, Jean-Michel m'a serrée dans ses bras un moment, debout, quelques minutes pas plus, pas de nudité. Cela a suffi à calmer cette carence qui se déchainait en moi ». Sa dépendance aura duré quasiment les 17 années du règne de J-M. Rousseau…

Pour conclure : Le dispositif des Fondations, extraordinairement complexe, n'a rien à voir avec la clarté et, finalement, la simplicité des systèmes autoritaires. Avec cette sorte d'intuition que partagent tous les leaders totalitaires, J-M. Rousseau est parvenu à organiser un univers fictif solidement protégé de la réalité extérieure. A l'intérieur de cette fiction, entièrement inspirée de PRH, les adeptes les plus engagés, totalement coupés de la vie normale grâce à la stratification « en oignon » des mouvements totalitaires, sont tombés sous l'emprise soit du système idéologique, grâce à de nombreuses séances d'endoctrinement (les sessions menées avec l'outil PRH), soit des responsables eux-mêmes, via le dévoiement par ces derniers du processus du « transfert » propre à toute relation d'aide et d'accompagnement. C'est ainsi que, côtoyant le monde normal, mais hermétiquement coupés de lui, les habitants de ce mensonge, enfermés dans un système moral parallèle, ont pu subir durant des années divers abus sans que le monde environnant n'en sache rien, et sans que les adeptes eux-mêmes s'en rendent compte. Au centre de ce dispositif trônait le Fondateur, qui exerçait sur ses adeptes une fascination fonctionnant selon les mêmes mécanismes psychophysiologiques que ceux que l'on retrouve dans les addictions.

*

Conclusion

Tout au long de son règne, entre 1974 et 1991, Jean-Michel Rousseau a développé et installé un système – nommé initialement Communauté Chrétienne de Formation, puis Fondations du Monde Nouveau – dans lequel les membres étaient, pour le dire avec la MIVILUDES, mis en état de sujétion psychologique et physique, privés d'une partie de leur libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour eux-mêmes et leur entourage. Nous avons constaté sur cette période, pour en rester aux termes utilisés par la MIVILUDES, un « dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte (…), aux lois ou aux règlements, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes ».

Il est difficile de désolidariser le système PRH des dysfonctionnements constatés dans les Fondations de J-M. Rousseau. Chaque tournant de l'histoire de la CCF et des FMN, chaque pas effectué par le Fondateur, chaque étape menant aux abus semblent en effet trouver un appui – une justification, voire une incitation – dans la doctrine d'André Rochais, selon ses deux versants tels que nous les avons discernés : versant introspection individuelle (analyse et sessions PRH) et versant organisation collective (système social de Fondation), les deux étant parfaitement solidaires. Malgré tout, certaines inventions, parmi celles qui ont le plus directement ouvert la voie aux abus, sont propres à J-M. Rousseau : nous allons ici distinguer ces deux espaces, celui de PRH et celui dont J-M. Rousseau porte seul la responsabilité.

En tant que méthode introspective, on l'a dit, l'analyse PRH, en permettant à chacun d'explorer son passé, possédait une dimension « thérapeutique » qui pouvait avoir des effets bénéfiques sur ceux qui la pratiquaient. Il n'en va pas de même dans son versant « développement personnel », qui vise l'« accroissement » de la personne, un objectif difficile à saisir. Sur ce versant-ci, PRH engageait chacun à se défaire de ses identifications passées, considérant que ces éléments d'emprunt recouvraient et étouffaient son être véritable, encombraient sa conscience profonde, empêchant l'expression de son « agir d'être » et de ses « relations d'être ».

C'est sur ce registre de développement personnel que se profile la dimension « vicieuse » de la méthode, car elle engageait chacun vers deux impasses. D'une part elle suscitait la dissolution des éléments qui fondaient son identité, le transformant en un être dénudé, livré à la doctrine comme ultime système d'idées pourvoyeur de sens. D'autre part, elle conduisait au repli sur soi : à une obnubilation sur son « être profond », à la fois délié des autres et dépendant de la présence de son accompagnateur/formateur – avec, en ligne de mire, le Fondateur, boussole ultime dans ce désert subjectif.

Parmi les effets nocifs de la méthode, on notera donc qu'elle brisait les solidarités entre les membres de la communauté, faisant de chacun d'eux, pour le dire avec Arendt, des êtres « atomisés et isolés », incapables de comprendre les événements dans lesquels ils étaient pris autrement qu'avec l'outil PRH, devenu l'alpha et l'oméga de toute interprétation des faits. Leur seule réalité était celle que décrivait le système de pensée. Une fois « atomisés et isolés », les membres de la CCF pouvaient être totalement mobilisés dans le mouvement, sans distance critique, sans boussole morale pour juger du bien et du mal.

Mais la trouvaille la plus redoutable de J-M. Rousseau a été la transformation radicale de l'Aventure (premier nom générique des fondations) en un *mouvement*. Cette transformation avait elle aussi sa raison dans la doctrine PRH, qui stipulait que la codification du pouvoir dans des organigrammes et la mise au

point de règles communautaires étaient des pratiques de l'ancien monde. A la fin des années 1970, au moment même où sa première communauté, la CCF, fut en passe de s'institutionnaliser, avec des statuts fixés et un fonctionnement réglementé, il quitta les organigrammes pour régner sur l'ensemble des Fondations depuis les coulisses.

Il a alors entamé un remodelage en profondeur des Fondations, de manière à fluidifier leurs hiérarchies. Il le fit de deux façons. D'abord, sur un versant administratif, en ajoutant de nouvelles instances décisionnaires qui dupliquaient celles qui étaient déjà en place, sans toujours prendre la peine ni de faire connaître celles qui étaient actives et celles qui ne l'étaient plus, ni de dissoudre celles qui étaient devenues obsolètes. L'effet de ce chaos bureaucratique fut un démantèlement radical de l'institution en tant que telle, ce que nous avons décrit comme un processus de désinstitutionalisation. Ensuite, via le système de la Filiation, en mettant sur pied une hiérarchie parallèle, une hiérarchie initiatique opaque et instable qui était le véritable lieu du pouvoir. Ce fonctionnement d'ensemble, qui ne contredit pas les préceptes de PRH, reste néanmoins une invention de J-M. Rousseau.

Très rapidement, tous les fils des FMN se rattachèrent au Fondateur, sans strates intermédiaires, passant par-dessus les hiérarchies locales. Le système de l'autorité s'est, à partir de ce moment-là, complètement effondré dans les Fondations, avec deux conséquences principales. D'une part, les membres exerçant des responsabilités administratives furent livrés aux vertiges de l'impouvoir : ils ont perdu le levier de l'autorité nécessaire pour soutenir et rendre légitimes leurs décisions. D'autre part, les barrières symboliques protégeant l'intimité de chacun, distinguant l'espace public de l'espace privé, se sont volatilisées, laissant se diffuser dans les Fondations ce que l'on peut nommer un climat « incestuel »[872], à savoir une atmosphère favorisant la promiscuité entre les corps et la confusion des générations et des places.

Le processus d'installation de ce climat général n'est pas lié aux préceptes de PRH, il est directement imputable aux manœuvres du Fondateur, aux spécificités de son fonctionnement psychique, à sa façon de jouir du pouvoir en transgressant la loi. En effet, dès lors que J-M. Rousseau, l'instance suprême supposée être garante des interdits fondamentaux à l'intérieur de la communauté (notamment l'interdit de l'inceste[873]), s'est mis à transgresser ces interdits, il a fourni *en acte* aux autres représentants de l'autorité, par l'exemple qu'il donnait en exhibant sa jouissance transgressive, une autorisation tacite de jouir de ce qui était prohibé. Le réseau serré des interdits, qui délimitait des espaces de liberté et réglait les rapports, notamment sexuels, entre les membres de la communauté, s'est relâché dans l'ensemble des Fondations : la pulsion sexuelle, déréglée, a alors infiltré l'ensemble du lien social, érotisant toutes

---

[872] Cf. Racamier P.-C. (1980), *Les schizophrènes*, Paris, Payot, 1990 ; *Antœdipe et ses destins*, Paris, Apsygée, 1989 ; *Gruppo* 7, Paris, 1991, p. 49-65 ; *Le génie des origines*, Paris, Payot, 1992.

[873] La psychanalyse a repéré très tôt le lien qu'entretiennent les fonctions d'autorité avec la fonction paternelle, et, plus largement, avec les figures parentales qui ont laissé leur marque dans notre psychisme depuis la prime enfance. Toute rencontre avec un représentant de l'autorité ravive les expériences infantiles et porte, en guise de trame d fond, ce que Freud nomma le « complexe d'Œdipe ». Celui-ci est le dispositif universel par lequel s'inscrivent les interdits fondamentaux : la prohibition de l'inceste et l'interdit du meurtre. J-M. Rousseau (comme les autres représentants de l'autorité dans les Fondations), par la position qu'il occupait, suscitait des réminiscences du père de la première enfance. C'est ce qui apparaît très clairement dans une lettre de B. datant de juillet 1974 dans laquelle elle écrit, à l'intention de J-M. Rousseau :

« *Je me suis reconnue en toi, tu es devenu mon papa.*

-À partir de ce moment-là je ne suis plus XXX à toi. La relation que je vivais avec toi était claire. Je pouvais me donner complètement à toi puisque tu étais mon papa. Tu ne pouvais pas me faire de mal. Une très grande confiance en toi est née. »

On peut donc dire qu'en ayant des relations sexuelles avec des adeptes qui l'aimaient comme un père, J-M. Rousseau transgressait l'interdit de l'inceste : c'est certainement ce qui donne à ces actes leur coloration traumatique pour les adeptes.

les relations, jusque dans les sphères « thérapeutique » et spirituelle – plus rien, durant le règne di Fondateur, ne protégeait les adeptes *sous transfert* de la convoitise sexuelle de leurs guides…

Voici le contexte de fond qui a permis, entre 1974 et 1991, que la CCF et les FMN fonctionnent comme une secte – et en l'occurrence, on l'a vu tout au long de notre analyse, comme une secte totalitaire. C'est ce que confirment les dérives commises en son sein concernant *les personnes*, *les biens* et de *la vie sociale et démocratique*, qui recoupent chaque point repéré par la MIVILUDES :

a. ***adoption d'un langage propre au groupe***, fait d'un mélange de jargon tiré de PRH et d'inventions de J-M. Rousseau inspirées en partie de sa lecture de la Bible. Le mimétisme touchait non seulement le langage, mais également la façon de s'habiller et de se comporter ;

b. ***engagement exclusif pour le groupe***, notamment lorsque fut introduit le statut de « permanent », qui coupait complètement les adeptes du monde ordinaire pour les enfermer dans le monde fictif du mouvement, inspiré de PRH ;

c. ***soumission absolue, dévouement total aux dirigeants***, dont nous avons décrit les mécanismes dans notre dernière partie, consacrée au Fondateur : situé au centre de ce dispositif, il exerçait sur ses adeptes une fascination fonctionnant selon les mêmes mécanismes psychophysiologiques que ceux que l'on retrouve dans les addictions. Cette dynamique se répétait à chaque strate du dispositif : les dirigeants et grands initiés étaient sous l'emprise du leader, les autres membres engagés sous celle des dirigeants ;

d. ***perte d'esprit critique***, par la pratique intensive des analyses et sessions PRH et par la transformation de l'Aventure en un mouvement en accélération constante ;

e. ***réponse stéréotypée à toutes les interrogations existentielles***, tirées systématiquement de la doctrine PRH. En tant que méthode de développement personnel, PRH fournissait une grille d'interprétation unique de tous les événements, fondée sur le principe selon lequel tout ce qui nous arrive a sa cause en nous, le bon comme le mauvais. L'incorporation de la cause du mal, suscitée par la doctrine, a permis le déploiement du sentiment de culpabilité chez les adeptes, ainsi que la dissolution de la notion de victime : si on est victime de quelque chose, c'est de nos propres entraves, que nous sommes en outre coupables de n'avoir pas assez explorées lors des analyses et sessions PRH ;

f. ***existence d'atteintes à l'intégrité physique ou psychique***, qui se sont manifestées par des abus sexuels et par la dépendance affective à l'égard du Fondateur et des responsables de fondations ;

g. ***obligation d'acheter ou de vendre certains matériels ou services comme condition incontournable d'appartenance au groupe*** : c'est ce que J-M. Rousseau a, dès les débuts de la CCF, mis en place en obligeant ses adeptes à se former à PRH ;

h. ***détournement des circuits économiques traditionnels.*** L'imbroglio financier des communautés est décrit dans plusieurs parties de ce rapport. Il touche le fonctionnement de tous les aspects des FMN, du temps de J-M. Rousseau : circulation et utilisation des dons, paiement des salariés et des permanents, achats de matériel et des biens immobiliers.

CONCLUSION- PROPOSITIONS

Le récit des cinquante années de la vie des Fondations puis de Fondacio offre comme il vient d'être décrit dans ce rapport un paysage tourmenté fait de plusieurs crises et ponctués d'abus multiples.

À l'origine des nombreux abus constatés par la commission se trouve une spiritualité déviante dont la présentation chatoyante, si attractive par rapport au monde catholique de l'époque, a entraîné les membres des Fondations à suivre Jean-Michel Rousseau et son épouse Jane, au nom de leur foi, dans une démarche de don radical de soi. La formation PRH à laquelle ils ont été assujettis les a fragilisés et a contribué à les enfermer dans l'univers imaginaire du Monde Nouveau. Entièrement dépendantes du couple fondateur qui y a mis en place, sous les noms de système social de fondation et de filiation, un mécanisme de pouvoir totalitaire, les Fondations se sont très rapidement développées en France et dans le monde jusqu'à constituer une nébuleuse d'associations au fonctionnement complexe, insoutenable sur le plan financier malgré la générosité des donateurs. Le lancement de la permanence a permis de dégager les moyens nécessaires à la poursuite de l'entreprise tout en accentuant la précarité de la vie de nombreux membres et l'emprise exercée sur eux.

Bénéficiant pendant longtemps du soutien du cardinal Suenens, Jean-Michel Rousseau s'est efforcé de cantonner l'Église et sa hiérarchie qu'il rencontrait dans un rôle de faire valoir ou de légitimation. Tous n'ont pas été dupes. Mais les tentatives faites pour amener les FMN et leur fondateur à se plier au magistère de l'Église ont toutes échoué, le talent manœuvrier de Jean Michel Rousseau et l'indulgence de la hiérarchie pour ce mouvement qui « accueillait des jeunes » lui ont en effet permis de trouver chaque fois une issue.

En 1991, après la révélation des abus sexuels qui ont entrainé l'éviction du couple Rousseau, le silence est tombé sur les victimes qui sont restées oubliées jusqu'en 2019. La commission a pu établir avec certitude que 19 personnes avaient vécu de tels abus, qui vont du voyeurisme et de l'exhibitionnisme au viol, en passant par des attouchements ou des agressions. 13 autres personnes ont été également identifiées comme de probables victimes mais un doute subsiste. J-M. Rousseau et un prêtre ont été mis en cause pour avoir pratiqué, entre autres, les abus sexuels les plus graves mais les agissements de 6 autres personnes ont aussi été dénoncés. Un certain nombre de responsables ont vu ou eu connaissance de ces abus sans pour autant réagir.

Le sauvetage des FMN a pris plusieurs années pendant lesquelles un travail très important a été effectué pour rectifier ce qui était perçu comme devant l'être. Tous les aspects des FMN ont été revus. Malheureusement, la communauté n'a pas pu faire le deuil de l'intuition fondatrice de J-M. Rousseau qui continue à être une référence aujourd'hui encore dans l'esprit de certains. Les efforts qui sont faits pour lui rester fidèles sont clairement perceptibles mais génèrent de la confusion en empêchant de traiter les problèmes qui se posent au juste niveau. C'est particulièrement vrai dans le domaine temporel enserré par des principes spirituels déviés qui ne permettent pas de trouver la bonne réponse concrète.

Ainsi, après une trentaine d'années d'efforts, ponctuées par une grave crise en 2008, les fondamentaux de Fondacio (spiritualité, identité, mode de gouvernance) ne sont pas clairement établis puisqu'on retrouve ces thèmes systématiquement inscrits à l'ordre du jour des congrès ou conseils. L'emménagement à l'Esvière peut donc constituer une opportunité pour refonder Fondacio, le libérer enfin d'un passé déviant et l'ancrer dans le présent.

Dans cette perspective, la commission suggère à Fondacio d'adopter les objectifs suivants :

- rompre enfin avec les années Rousseau en revoyant de nouveau sa spiritualité pour en extraire toutes les traces qui subsistent : J-M. Rousseau n'ayant pas reçu de charisme au sens théologique du terme, Fondacio est libre de choisir son destin ;
- clarifier l'identité de Fondacio entre ses deux tendances, ONG ou communauté religieuse, avec une meilleure définition des publics à toucher ;
- partir de la réalité de la vie et du terrain pour choisir son organisation, notamment avec les Pays, et redéfinir le rôle des différentes parties en s'interrogeant sur la nécessité d'un centre ;
- identifier ce qui relève de la vie communautaire et ce qui relève des œuvres pour le monde dans le but de :
    - réunir dans les structures associatives toutes les œuvres de la communauté présentant un caractère d'intérêt général,
    - revivifier la congrégation avec l'aide de ceux qui restent attachés à une vie communautaire ;
- rendre au domaine temporel « sa dignité », selon le mot d'E Mounier, en adoptant un mode de fonctionnement conforme aux usages communs, en particulier en matière d'organisation de la gouvernance et de gestion des ressources humaines, ce qui signifie :
    - simplifier les structures associatives françaises en ne conservant que ce qui est nécessaire : une ou deux associations si l'on veut séparer l'international, ou une fondation, et un fonds de dotation,
    - vérifier le réalisme financier / la soutenabilité financière des projets pour réduire l'occurrence des crises financières,
    - renoncer à la permanence,
    - se doter d'un véritable service RH armé d'un personnel recruté pour ses compétences techniques au lieu de se contenter d'un mi-temps de permanent ;
- s'interdire le recours à des formules sans contenu réel qui bloquent les évolutions en devenant des totems (comme l'expression « communauté une et diversifiée ») ;
- persévérer dans la démarche de justice réparatrice initiée par l'adhésion à la CRR en examinant comment racheter, au profit des anciens permanents de l'époque Rousseau dont la retraite est inférieure à un niveau à définir en référence à la moyenne nationale, une partie des trimestres manquants faute de déclaration.
- et, toujours dans la démarche de justice réparatrice, reconnaitre les victimes d'abus sexuel qui viendraient à se dévoiler et faire droit à leur demande de réparation.

ANNEXES

Annexe 1 Liste des acronymes	Page 468
Annexe 2 Mandat de la commission d'étude	Page 469
Annexe 3 Composition de la commission d'étude	Page 472
Annexe 4 Dépenses de la commission d'étude	Page 473
Annexe 5 Quantification des activités de la commission d'étude	Page 474

ANNEXE 1

Liste des acronymes

AED	Aide à l'Église en détresse
CAIF	Centre administratif inter-fondation
CCA	Communauté chrétienne d'adolescents
CCF	Communauté chrétienne de formation
CCN	Chrétiens pour la Cité nouvelle
CEAS	Centre d'études et d'action sociale
CEF	Conférence des évêques de France
CIASE	Commission indépendante des abus sexuels de l'Église
CIRFA	Centre international de recherche et de formations appliquées
CIRFOP	Centre international de recherche et de formation pastorale
CIRO	Conseil international du Renouveau catholique
CLEA	Construire l'Église aujourd'hui
CMN	Communion du Monde nouveau
CORREF	Conférence des religieux et religieuses de France
CPI	Centre pastoral inter-fondations
CRR	Commission Reconnaissance et Réparation
CSD	Communauté de service au diocèse
CSD	Communauté de service au diocèse
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
EPG	Equipe pastorale globale
FDR	Formation diocésaine des responsables
FMN	Fondations du Monde nouveau
GPI	Groupe pastoral inter-fondation
ICO	Organisation internationale catholique
IFFEurope	Institut de formation de Fondacio Europe
LG	*Lumen gentium*
MEP	Missions étrangères de Paris
NCC	Nouvelles communautés chrétiennes
OPM	Œuvres pontificales missionnaires
PRH	Personnalité et relations humaines
RC	Renouveau charismatique
STO	Service du travail obligatoire
TPA	Travaux personnels d'analyse
UCO	Université catholique de l'Ouest

ANNEXE 2

Mandat donné à la commission d'étude

Cadrage Commission d'étude Fondacio

Introduction

Le mouvement Fondacio a été fondé en 1974 par Jean-Michel Rousseau, communauté qu'il a quittée avec son épouse fin mai 1991, suite à la révélation début mai 1991 d'abus sexuels commis dans le cadre d'accompagnements personnels.

Aujourd'hui, après une première tentative qui n'a pas abouti, il apparaît nécessaire, conformément aux recommandations de la Commission Reconnaissance et réparation (CRR), de relancer un travail pour mieux comprendre le contexte qui a autorisé les abus, décoder la place du sacré dans ces dérives et la majoration de la toute-puissance des agresseurs, avec une commission d'étude dotée des compétences requises. Cela rejoint une attente des victimes ayant contacté la CRR. C'est également un engagement de Fondacio dans le cadre des réparations non-financières auprès des victimes.

Ce document a pour but de définir le mandat de cette commission d'étude : ses objectifs, sa composition, son organisation, le planning prévisionnel et les livrables attendus.

1) Objectifs de la commission d'étude :

La finalité principale de la commission d'étude est de réaliser un travail rigoureux et indépendant sur l'histoire de Fondacio, les différents types d'abus qui y ont été commis et leur compréhension.

Les faits et analyses produits par la commission se rapporteront à l'histoire et au mythe fondateur, au rôle et à la place du fondateur, aux valeurs et à la spiritualité mises en œuvre, au discours et au vocabulaire utilisé. Ils devraient concerner aussi les modes de fonctionnement : gouvernance, exercice de l'autorité, gestion des conflits, accompagnement des responsables et des membres de communauté.

Les cinq principaux objectifs assignés à la Commission sont :

1. Faire la lumière d'un point de vue concret sur l'histoire de Fondacio et les événements marquants de la Communauté, notamment ceux qui ont été douloureux ou ayant provoqué des crises, depuis 1974 jusqu'à aujourd'hui, sur l'ensemble des activités du mouvement en France ou qui procèdent d'une structure juridique implantée en France.
2. Mieux comprendre les mécanismes de domination et l'advenue d'abus (abus sexuels, spirituels, de pouvoir) qui ont affecté les membres de Fondacio personnellement ou collectivement.
3. Formuler des recommandations pour la prévention des abus et des préconisations dans certains domaines clés, par exemple : la vie spirituelle et l'exercice des charismes, l'accompagnement, la formation ou l'altérité dans la Communauté.
4. Analyser le discours de Jean-Michel Rousseau, ses zones de déviance et ses conséquences jusqu'à aujourd'hui.
5. Accueillir la parole des victimes, en complément et en lien avec la cellule indépendante d'écoute et la CRR.

2) Composition de la commission d'étude

La commission d'étude sera composée de 5 à 6 membres, universitaires et/ou spécialistes de différentes disciplines : gouvernance, histoire, sociologie, théologie,... et d'une présidente Mme Brigitte Debernardy.

Des collaborations ponctuelles pourront être sollicitées auprès de spécialistes de disciplines différentes pour approfondir tel ou tel point particulier.

3) Organisation et fonctionnement de la commission

Les membres de la commission d'étude organiseront leur travail librement selon le plan de travail qu'ils auront élaboré et les complémentarités convenues entre eux. Ils bénéficieront d'un libre accès aux archives et témoignages écrits et pourront mener toutes les interviews individuelles ou collectives de membres ou de responsables, d'anciens membres, de victimes ou des personnes qu'ils jugeront opportunes pour l'étude.

Après un travail de présentation du mouvement, de ses instances et des acteurs, la Commission fera son travail en toute indépendance. Des points d'étape seront faits périodiquement au cours de réunions avec les représentants de Fondacio et de la CRR. Leur fréquence sera précisée par la présidente de la commission. Ils permettront de partager les informations essentielles et, éventuellement, de coordonner les actions et d'approfondir tel ou tel point collectivement.

Benoit Vignon sera l'interlocuteur de la commission pour les moyens matériels et logistiques mis à disposition : salle de réunion, accès aux archives, moyens de communication et de reprographie, remboursement des frais de déplacement. L'éventuelle rémunération ou rétribution des experts de la commission, y compris en bureautique, devra être précisée et validée avant le démarrage de cette commission.

4) Planning et programme de travail

La durée des travaux de la commission ne devra pas dépasser deux ans au maximum :

a. Phase de préparation : constitution de l'équipe par la présidente de la commission, transmission des documents institutionnels par Fondacio ;
b. Lancement officiel de la commission avant juin 2024 ;
c. Points d'étape réguliers (entre 2 mois et 6 mois maximum) avec les représentants de Fondacio et de la CRR ;
d. Remise des conclusions et échange d'observations.

5) Produit final attendu

Les travaux de la commission d'étude seront synthétisés dans un rapport remis au Conseil de Fondacio. Celui-ci sera complété le cas échéant par des rapports détaillés relatifs à chaque discipline.

Il appartiendra aux responsables de Fondacio, en relation avec le Conseil de Fondacio, de

décider du type de communication interne et externe adéquate et d'élaborer les recommandations et actions de suivi de ce travail.
Après en avoir informé Fondacio et après la remise du rapport, chaque chercheur aura la possibilité de publier les résultats de ses recherches dans une publication scientifique sous sa propre responsabilité.

Représentants de Fondacio chargés du suivi de cette commission :

- **Marie Levier**, présidente de Fondacio France, [redacted]
- **Benoit Vignon**, président de Fondacio, [redacted]
- **Nicolas Cordier**, membre du CA de Fondacio, [redacted]

Benoit Vignon
Président de Fondacio

12.03.2024

Brigitte Debernardy
Présidente de la commission

12.03.2024

ANNEXE 3

Composition de la commission d'étude

Brigitte Debernardy, présidente	Contrôleuse générale des armées en 2e section. Chargée en 2014 avec l'inspecteur général des armées-Terre d'une enquête conjointe sur les cas d'agressions, de violences et de harcèlements sexuels subis par le personnel du ministère de la Défense et de mettre en place les dispositifs d'accompagnement et de prévention nécessaires. Bénévole en EHPAD.
Gérard Kauffmann	Contrôleur général des armées en 2e section, après une carrière militaire dans la Marine nationale. Référent déontologue pour le corps militaire du contrôle général des armées et membre suppléant de la commission de déontologie des militaires.
Thierry Lamote	Psychologue clinicien, psychanalyste. Double carrière d'enseignant-chercheur aux nombreuses publications (notamment professeur des universités à l'Université de Lorraine, directeur du Centre d'étude des radicalisations et de leurs traitements, coordonnateur scientifique de programmes de recherche) et de psychologue en centres spécialisés et en cabinet libéral.
Pierre Levené	Membre du contrôle général des lieux de privation de liberté après avoir été secrétaire général du Secours Catholique-Caritas France puis délégué général de la Fondation Caritas France.
Joël Molinario	Professeur de théologie, laïc, ancien membre de la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, professeur émérite de l'institut catholique de Paris et ancien directeur de l'institut supérieur de pastorale catéchétique.
Martine-Camille Moreau-Kauffmann	Ancienne vice-présidente de la commission du titre de séjour à la préfecture de police de Paris après plus de 10 années comme juge assesseure à la Cour nationale du droit-d'asile.

ANNEXE 4

Dépenses directes de la commission d'étude

En Euros (arrondi à l'euro supérieur)	Prévisions	Dépenses réalisées	Budget disponible
Rémunérations-Charges sociales	84 000,00	30 380,00*	53 620,00**
Déplacements-Fonctionnement	54 000,00	34 362,00*	19 638,00
(dont dépenses informatiques)		(16 812,00)	
(dont remboursement des frais de déplacement des témoins et de la commission)		(12 216,00)	
(dont frais divers : location de salles, photocopies***, appel à témoins, impression du rapport)		(5 334,00)	
TOTAL TTC	138 000,00	64 742,00	73 258,00

* Les dépenses réalisées comprennent les dernières dépenses prévisibles de la commission dont le remboursement n'a pas pu être demandé à Fondacio avant la date de remise du rapport.

** L'importante économie réalisée sur le poste RCS vient de la décision de la commission d'étude de ne pas embaucher d'archiviste pour le dépouillement des archives et de se charger elle-même de ce travail.

*** Le coût des photocopies réalisées à l'Ermitage par la commission a été évalué d'après le nombre de ramettes de papier utilisées (3 fois 500 feuilles) valorisées au prix de la photocopie chez un imprimeur (0,333€).

ANNEXE 5

Quantification des activités de la commission d'étude

Nombre de témoignages recueillis au cours d'entretiens	86
Nombre de témoignages recueillis par visioconférences ou par téléphone	4
Nombre de témoignages recueillis exclusivement par écrit	7
Nombre d'heures d'entretien avec les témoins	155 heures
Importance des archives de Fondacio dépouillées	Environ 30 mètres linéaires
Nombre d'heures passées au dépouillement de l'ensemble des archives papier par les membres de la commission d'étude	280 heures
Nombre de réunions internes de la commission d'étude	18
Nombre de points d'étape effectués avec les représentants de Fondacio et ceux de la Commission Reconnaissance et Réparation	7